This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Fr 18.21

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

IN MEMORY OF

FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM

CLASS OF 1914

SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY

WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23, 1891 APRIL 11, 1918

TIFFANY & CO

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
RÉTROSPECTIVE.

SECONDE SÉRIE.

TOME XII.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET COMP.,
RUE DE SEINE, 14.

Digitized by Google

REVUE
RÉTROSPECTIVE,

OU

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE,

CONTENANT

DES MÉMOIRES ET DOCUMENS AUTHENTIQUES,
INÉDITS ET ORIGINAUX,

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE PROPREMENT DITE, A LA BIOGRAPHIE,
A L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

Il n'y a de nouveau
que ce qui a vieilli.
CHAUCER.

SECONDE SÉRIE.

TOME XII.

PARIS,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 16.

1837.

Digitized by Google

Fr 18.21

HARVARD COLLEGE
OCT 13 1939
LIBRARY

Digitized by Google

JOURNAL

DE GALLAND,

PENDANT UN SÉJOUR DANS LE LEVANT,

1673 (1).

[Le naïf et gracieux traducteur des *Mille et une Nuits* avait été dans le Levant remplir une mission et se perfectionner dans l'étude des langues orientales. Voici le Journal qu'il tint dans un des trois séjours qu'il y fit. On y trouvera une foule de détails curieux faisant bien connaître le temps, les lieux et le chroniqueur. On nous saura gré, nous en sommes assuré, de cette publication, et cette confiance nous fait un devoir de déclarer ici que nous eussions dû renoncer à l'entreprendre sans l'obligeant et savant concours de M. Reinaud, de l'Institut et de la Bibliothèque du Roi, qui a bien voulu rétablir et nous traduire les nombreux passages turcs et arabes qui se trouvent dans ce manuscrit.

On savait bien que Galland naquit en l'année 1646, mais on ignorait le mois et le jour de sa naissance. Il nous apprend dans son Journal qu'il était né le 4 avril (voyez cette date). Il avait de vingt-six à vingt-sept ans quand il enregistrait les faits qu'on va lire.]

Dimanche, 1er *janvier*. — M. l'ambassadeur, accompagné de toute la nation française, fut entendre

(1) Bibliothèque du Roi. — Section des manuscrits.

Digitized by Google

la messe à Galata (1), dans l'église de Saint-Benoît, où les jésuites avaient indulgence plénière, à cause de la solennité du nom de Jésus dont leur Société a pris le nom.

J'appris que le sieur de Casanova, ci-devant résident à la Porte, pour l'Empereur, était retourné en Allemagne sans avoir eu son audience de congé du Grand-Seigneur, laissant ici le baron de Kirchberg à sa place. Croyant que sa présence était fort nécessaire en Turquie pour les affaires de l'Empereur, il demanda son congé dans l'espérance de prolonger sa résidence encore pour quelques années, mais on le lui accorda d'abord. C'était, au reste, un homme assez bizarre et même farouche; et, quand il ne l'aurait pas fait voir en plusieurs autres occasions, on l'aurait encore pu reconnaître dans le refus qu'il fit à Son Excellence de lui donner une attestation de la croyance des Grecs touchant le saint sacrement. Il est de basse naissance et originaire de Milan.

Le cogia des *enfans de la langue* français m'apporta un livret turc intitulé *Canoun-nameh* (*livre des décrets*) dont le discours s'adresse à un empereur turc qui n'est pas nommé; il lui enseigne sommairement ce qu'il est nécessaire qu'il sache de l'état de sa maison et de son empire, et de quelques moyens pour bien gouverner. Il était en caractères niscki, enrichi de dorures, et l'auteur n'a pas trouvé à propos de se nommer. Le discours, dans sa simplicité, en est élégant et familier.

Lundi, 2. — M. l'ambassadeur eut audience du

(1) Ville située au nord-est et vis-à-vis de Constantinople, dont elle est séparée par le port, et dont elle est considérée comme un faubourg.
(*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

bail de Venise, après la lui avoir envoyé demander le matin par son premier drogman. Il y fut en cérémonie, suivi d'un nombreux cortége de la nation française que le bail fit régaler d'une collation magnifique. S. E. lui rendit cette visite pour satisfaire au seigneur Quirini, lequel a prétendu ne pas devoir compter la visite que M. de Nointel lui rendit en se trouvant au festin de son entrée, auquel il l'avait invité, pour une visite qui dût l'obliger à une autre, mais pour une visite purement gratuite; et qu'ainsi celle qu'il fit à S. Ex. quelque temps après en demandait une pareille de la part de M. de Nointel. M. l'ambassadeur n'a pas voulu, pour cette raison, lui donner sujet de se plaindre de lui en aucune manière.

Un certain Stephani de Dalmatie, sujet de la république de Venise, ayant eu sa liberté dans le dernier échange qui se fit à Castel-Fornese et étant retourné à Constantinople où il avait sa femme, avait depuis quelques jours supplanté, à force d'argent, le grand écrivain du bagne, qui était français et se nommait André Béraut, et avait obtenu cette charge par ses présens, quoiqu'il fût dans un état libre; mais il n'en jouit pas long-temps : car le même Béraut, qui n'était pas encore libre, y fut rétabli en ce jour, à la faveur de M. l'ambassadeur auprès du capitan Bacha (1). Au reste, il n'y a personne qui n'ait blâmé ce Stéphani d'avoir abandonné, pour ainsi dire, sa liberté pour se soumettre encore, en quelque façon, aux lois de l'esclavage, ni aucun qui ait plaint la perte de tous les présens qu'il avait faits pour venir à bout de son dessein, auquel, à ce qu'on dit, il était poussé par un désir de vengeance.

(1) Grand-amiral. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

S. Ex. me lut une partie d'une lettre qu'on lui envoyait d'Alep (1), par laquelle on lui mandait que les Arméniens avaient quatre patriarches : celui d'Ecimiazim, qui était le plus ancien de tous, ceux de Sis, de Canzar et d'Ispahan ; que la ville de Sis était à une bonne journée d'Alep et que le chemin en était fort montagneux; qu'elle était seulement habitée huit mois de l'année, et que les habitans l'abandonnaient les quatre autres, à cause d'excessives chaleurs qu'il y fait, et se retiraient dans une autre qui en est à une journée, où l'air est plus rafraîchi.

Le père custode des capucins étant allé souhaiter la bonne année au résident de Hollande, il en apprit une nouvelle qui avait peu de fondement, qu'il disait lui avoir été mandée de ses correspondans de Livourne, que l'armée de M. de Turenne avait été battue et qu'il avait lui-même été blessé à mort. Elle était datée du 30 octobre; cependant les lettres du 20 novembre qu'on en avait n'en faisaient aucune mention.

Mardi, 3. — S. Ex. envoya son premier secrétaire souhaiter les bonnes fêtes de noël au patriarche de Constantinople, parce que, selon leur rit, ce n'était que le lendemain qu'ils en devaient célébrer la solennité.

Mercredi, 4. — L'ambassadeur de Venise vint rendre visite à M. l'ambassadeur : il était accompagné des marchands vénitiens. Il y vint porté dans une très riche chaire, et deux palefreniers conduisaient un cheval qui n'était recommandable que par une belle housse de grosse broderie d'or dont il était orné.

(1) Ville de la Turquie d'Asie, en Syrie, capitale du pachalic du même nom, regardée comme la cinquième ville de l'empire ottoman. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

J'appris que les témoins de Sabbathai-Sevi (1) ayant été ouïs à Andrinople, et les juifs de cette ville ayant fait une dépense de quatre mille piastres, il avait été mis dans la prison qu'on appelle Orto-Capi, où ceux qui sont enfermés sont presque tenus pour condamnés; et que son jugement avait été remis après le Ramazan pendant lequel les Turcs observent de ne pas répandre de sang; que cependant Sabbathai-Sevi avait obtenu, dans cet état, d'aller au bain pour être net et pur selon la loi turquesque.

Vendredi, 6. — Je commençai de traduire en français le livre turc intitulé *Canoun-nameh*, par l'ordre de S. Ex.

Samedi, 7. — M. l'ambassadeur reçut des lettres de France, arrivées à Smyrne. Les plus fraîches de Paris étaient du 6 novembre : elles confirmaient la mort de M. le duc d'Anjou, les heureux succès des journées de Wœrden et de Vart, et marquaient assez le grand embarras où se trouvaient les Hollandais, même avec le

(1) Sabbathai-Sevi, fils d'un juif de Smyrne, courtier de la factorerie anglaise, exploitant la crédulité de ses coreligionnaires qui attendaient, en l'année 1666, la venue du fils de Dieu, imagina de se faire passer pour le Messie. Il réussit à faire un assez grand nombre de dupes pour que les autorités turques en fussent inquiétées. Le gouvernement se décida à le faire arrêter. Une foule considérable de juifs se portait à sa prison pour se prosterner aux pieds du prétendu Messie, et avec de l'or obtenait facilement accès auprès de sa personne. Des députations affluaient de toutes parts. La réputation de cet imposteur s'étendait tellement que le sultan désira le voir, le fit amener en sa présence, et lui demanda s'il faisait des miracles. Sur la réponse affirmative de Sabbathai, le prince ordonna qu'il fût dépouillé tout nu pour servir de but aux flèches des Icoglans, promettant de le reconnaître pour le Messie, si aucune flèche ne lui faisait de blessures. Sabbathai se jeta aux genoux du sultan, avouant que le miracle excédait son pouvoir. Le prince lui donna le choix d'être empalé ou de se faire musulman, et d'aller publiquement à la mosquée. Sabbathai n'hésita point et embrassa la religion turque. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

secours de l'Empereur et de l'électeur de Brandebourg qui ne paraissait pas être trop assuré dans sa résolution et semblait avoir quelque repentir de son entreprise.

Dimanche, 8. — M. l'ambassadeur invita M. le bail de Venise à dîner. Après l'avoir traité fort magnifiquement, il lui donna le divertissement de la comédie française qui fut jouée par ses gens sur un fort beau théâtre dont S. Ex. avait fait la dépense. Ils avaient choisi *le Dépit amoureux* et *le Cocu imaginaire*, toutes deux pièces de Molière. L'une et l'autre furent représentées, outre la pompe, la propreté et la richesse des habits, avec un si grand succès de la part des acteurs qui firent tout ce qui se pouvait faire pour bien réussir, que non-seulement M. le bail en fut très satisfait, comme il le témoigna publiquement par le plaisir qu'il en recevait en éclatant de rire le premier aux plus beaux endroits, mais encore toute la compagnie qui était composée des marchands de toutes les nations, jusqu'aux Flamands mêmes nos ennemis, des principaux Grecs de Péra, de Galata, et d'une compagnie assez nombreuse de femmes qui étaient placées dans un amphithéâtre qui avait été dressé tout exprès pour elles.

Je vis un livre turc intitulé : *Kalyla et Dimna*, lequel contient plusieurs fables.

Lundi, 9. — Je vis un autre livre turc intitulé : *Canoun-nameh*, mais tout d'un autre sujet que celui dont il est parlé ci-dessus, car il y est parlé de l'exercice de la justice, des amendes, des supplices, des finances du Grand-Seigneur, d'où elles se tirent, des impôts, douanes, péages, de l'office des cadis, des imans ziameth, etc. Mais comme le livre était ancien, j'y ai aussi remarqué plusieurs choses qui s'observent présentement tout d'une différente manière. Il pouvait

Digitized by Google

tout au moins servir pour s'instruire de l'ancien gouvernement de l'empire du grand-seigneur.

On m'apporta un autre livre turc du Besestein intitulé : *Faradj bada alchddet* (*la joie après le chagrin*), sans nom d'auteur. Il contient quarante-deux histoire sou plutôt quarante-deux contes circonstanciés de divers incidens surprenans et contés très élégamment : ce livre était in-folio.

Mardi, 10. — Madame la résidente de Hollande accoucha d'un fils.

Mercredi, 11. — Je lus dans le livre dont il est parlé ci-dessus, l'histoire ou fable d'un architecte de la ville de Bim, lequel, n'ayant pas dans son pays de quoi s'occuper dans son art, se résolut d'aller chercher ailleurs à se mettre en usage, après que sa femme lui eut donné assurance de ne lui pas être infidèle pendant son absence. A cet effet il se transporta à la ville de Kaschemir, où le roi faisait sa demeure; là il s'enquit d'abord des maîtres architectes et des entrepreneurs; mais on lui fit connaître qu'ils étaient tous en prison pour n'avoir pu faire un palais au roi tel qu'il désirait. Après qu'il se fut fait connaître pour ce qu'il était, il entreprit de le bâtir et s'en acquitta si bien qu'il se mit tout-à-fait bien dans les bonnes graces du roi, qui en fit une estime si particulière que trois de ses visirs en eurent même de la jalousie et cherchèrent les moyens de s'en défaire en l'accusant premièrement de s'être enivré, même dans un cabinet du roi; mais comme il sut fort bien se purger de cette calomnie, ils visèrent d'un autre côté et jetèrent dans son ame des scrupules au sujet de sa femme dont il avait vanté la vertu, en s'offrant eux-mêmes pour la faire tomber en faute : en effet, ils furent tous trois, l'un après l'autre dans la

Digitized by Google

ville de Bim où ils se firent donner entrée chez la femme de l'architecte par le moyen d'une *vieille* (*adjouz*); mais ils n'en purent rien obtenir. Au contraire, après les avoir enivrés, elle les fit entrer dans un lieu souterrain, d'où ils ne sortirent qu'à l'arrivée du roi qui y fut aussi conduit après avoir voulu venir lui-même s'informer de ce que ses visirs étaient devenus et quelle raison avait pu les empêcher de retourner. Il n'y resta qu'autant de temps qu'il en fut besoin pour reprocher à ses ministres la haine qu'ils avaient conçue contre l'architecte, car la femme ayant d'abord reconnu à son discours que c'était le roi, vint se jeter à ses pieds et lui demander pardon de la méprise qu'elle avait faite. Le roi s'en retourna ensuite à Kaschemir où il mena aussi les trois visirs qu'il fit pendre d'abord, puis il mit l'architecte à leur place et donna à sa femme, qu'il fit venir dans cette ville, l'intendance de son harem.

Jeudi, 12. — S. Ex. fit donner une seconde représentation du *Dépit amoureux* et du *Cocu imaginaire* en présence du secrétaire d'Angleterre et des marchands anglais qu'il avait auparavant régalés d'un dîner magnifique.

On sut par une saïque venue en droiture de Tripoli qu'il y avait eu une sédition dans laquelle le Kiacadu pacha avait été tué, et que le pacha, ensuite, s'était empoisonné lui-même, craignant qu'il ne lui en arrivât autant et que tous les Sciots, tant renégats qu'habitués dans cette ville, avaient été tués et massacrés. On a su aussi par la même voie que l'armateur Beninville avait été pris par les Tripolitains.

Dimanche, 15. — S. Ex. invita à dîner avec lui le résident de Gênes et l'évêque vicaire patriarcal des

Digitized by Google

latins, et leur donna ensuite le divertissement de la comédie de *la Femme juge et partie* et du *Cocu imaginaire*, qui furent représentés avec tout le succès qu'on pouvait souhaiter.

Mardi, 17. — On m'apporta trois livres du Besestein. L'un était turc intitulé, *Tashyl Haddjy-Pacha fyl thebb* (*Introduction à la médecine*, par Haddjy-Pacha), c'est un livre de médecine divisé en trois parties. La première est divisée en deux chapitres dont le premier donne à connaître la science de la médecine, et le second quelle en est la pratique. La seconde partie traite des nourritures et des sirops, et la troisième enseigne les canses des maladies, leurs signes et leurs remèdes. Le discours en est fort familier, exprimé par un style assez pur.

Le second livre, intitulé *Djami-Altevarykh*, etc. (*Collection de chroniques*, par Mohammed-Bey). Par ce titre, on connaît que l'auteur vivait du temps de Sultan Murad, fils de Selim, fils de Solyman. Après avoir fait une description géographique de tout le monde, selon l'ancienne constitution des sept climats, il divise tout son ouvrage en cinq parties, et chacune de ces parties en quelques chapitres, lesquels composent un volume assez gros, qui depuis le commencement du monde jusques en son temps, décrit les rois de Perse, d'Arabie, de Turcomanie, d'Egypte, des différentes familles, et fait profession d'avoir tiré tout ce qu'il dit des meilleurs auteurs qu'il cite dans sa préface. Il finit son livre à Mohemed Choudabendé, fils de Cuhncas, roi de Perse. Je trouve que ce livre est excellent et fort utile pour connaître l'histoire des peuples orientaux par leurs propres relations, sans nous arrêter

Digitized by Google

au rapport de nos auteurs qui ont toujours été trop éloignés pour en être instruits parfaitement.

Le troisième livre était un recueil de tous les ouvrages de Sady, auteur du *Gulistan* et du *Bostan*, parmi lesquels ces deux livres étaient aussi; le tout montant au nombre de dix-sept traités. Le livre était un gros octavo, écrit d'un beau caractère persien l'an de l'hégire 950, avec des vignettes dorées au commencement de chaque traité. On l'estimait vingt-cinq piastres.

Jeudi, 19. — S. E. fut rendre visite au résident de Gênes qui le régala d'une collation et ceux qui l'avaient accompagné. Un Grec remit entre les mains de monsieur l'ambassadeur une petite boîte qu'on lui envoyait d'Alep, dans laquelle il y avait quatre-vingt trois pierres gravées dont il y en avait fort peu, ou point du tout, de considérables; mais il y avait quatorze médailles d'argent parmi lesquelles il y en avait une grecque d'Aridée, frère d'Alexandre, avec cette inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΔΑΙΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ.

Vendredi, 20. — Les Turcs célébraient le Bayrum, qui avait été annoncé le jour auparavant par une décharge de canons qui se fit au sérail.

Dimanche, 22. — S. E. fit faire une deuxième représentation de *la Femme juge et partie*, et la première d'une petite farce que j'avais compilée de plusieurs pièces que j'avais vu jouer par les Comédiens Italiens, étant à Paris. Elle eut le bonheur d'avoir été représentée avec beaucoup de succès et d'avoir fait rire les spectateurs plus que je n'espérais.

Lundi, 23. — En examinant de plus près les pierres gravées qui avaient été envoyées d'Alep, j'en trouvai

Digitized by Google

quelques-unes d'assez passables. Il y avait un Alexandre en casque, une Mammée, deux masques assez jolis, un centaure, un cheval Pégase, un griffon, un casque, et quelques autres assez nettement gravées pour pouvoir être estimées antiques.

Mardi, 24. — Je vis une médaille d'or d'Honorius pesant un sequin et vingt grains, laquelle était assez bien conservée, avec cette inscription, D. N. Honorius. P. P. AUG. et au revers VICTORIA. AUG. CONOB. avec une Victoire tenant une palme.

On m'apporta encore deux volumes turcs lesquels contenaient tous deux l'histoire de Cogia Effendi; mais l'un des deux, qui était le mieux écrit, n'en faisait que la moitié : l'autre la contenait toute entière. Le premier s'estimait dix-sept piastres, et le second trente-cinq. Cette histoire commence à Osman Gazi et finit à l'an 975, qui est celle en laquelle mourut Sultan Sélim, père du grand Solyman. Elle commence par ces deux vers (1)

> Je commence au nom de mon maître suprême,
> Le possesseur de l'autorité, celui qui donne ce qu'on espère.

Le style en est fort élégant, mais par trop amplifié et rempli de vers arabes, turcs et persans, qui n'y servent de rien. L'auteur y parle aussi des mulas, ou savans, et des scheiks qu'il loue fort, et rapporte aussi quels livres ils ont faits.

Mercredi, 25. — On eut nouvelle qu'une barque de Marseille était arrivée à Smyrne, et une lettre de France du 3 décembre annonçait que M. de Turenne avait défait les Impériaux, sans en donner néanmoins une certitude entière. Le bruit courait que les Polo-

(1) Arabes.

Digitized by Google

nais avaient repris tout ce que les Turcs occupaient hors de Kaminiech, et qu'ils tenaient cette ville assiégée, ce qui faisait que le grand seigneur songeait à faire sortir ses pavillons pour y retourner.

Jeudi, 26. — M. Picard voulant aller le lendemain à la chasse, prit son fusil qu'il voulait nettoyer; mais, en tirant la baguette avec un peu de force, il mit son pied contre le bassinet, et dans l'effort qu'il fit, il glissa sur le chien lequel s'étant ainsi bandé se débanda ensuite, et le fusil se déchargeant, l'aurait infailliblement tué, s'il n'avait été de côté. Il n'en a eu seulement qu'une petite égratignure au côté droit du visage, l'oreillon de l'oreille emporté et l'oreille fendue qu'il fallut recoudre : le coup perça ensuite le bord de son chapeau et se perdit dans le plancher.

Vendredi, 27. — Je fus chez le sahaf-bachi, qui est le premier des libraires. Il me montra une histoire de Cogia-Effendi, qui n'était pas encore achevée d'être transcrite, et il me dit qu'il donnait soixante et dix aspres pour l'écriture de chaque cahier, qui était de dix pages. Il me fit voir aussi quantité de figures persiennes, parmi lesquelles il y en avait de très belles et très bien dessinées, et surtout une miniature du goût romain qui me parut très considérable. Il me dit qu'il avait le Tabari en persan et l'histoire persienne de Beidavi.

Samedi, 28, *le soir*. — On me dit qu'on avait mené Beninville, que les Tripolitains avaient amené sur leurs vaisseaux de Gallipoli à Andrinople, pour être présenté au grand seigneur.

Dimanche, 29. — M. l'ambassadeur donna à M. le résident de Gênes, au secrétaire d'Angleterre et à une très grande assemblée de Francs, de Grecs et de

Digitized by Google

femmes, tant de Péra que de Galata, le divertissement du *Cid*, de *l'Ecole des Maris* et de la petite farce qui avait été représentée le dimanche précédent: on emprunta de très riches habits à la grecque pour habiller les personnages qui devaient représenter les femmes dans *le Cid*. Voici l'habillement que j'avais pour faire celui d'Elmire, suivante ou confidente de Chimène, lequel m'avait été prêté par la femme de M. Roboly, et dont j'avais été ajusté par ses filles. J'avais premièrement un caleçon de tabis, rayé de différentes couleurs, qui me descendait jusqu'aux pieds. On me fit vêtir par là-dessus une chemise fine de toile de coton, à manches de surplis, qui venait aussi bas: on me fit ensuite vêtir un jupon de brocard d'or et d'argent à fond rouge enrichi de boutons de fil d'or dont les manches, fort étroites par le bout, me tombaient jusqu'aux poignets qui étaient environnés d'une double chaîne d'or qui me servait de bracelets; par-dessus ce jupon j'envêtis un caftan de tabis, de feuille morte claire, orné par haut de boutons d'or travaillés à jour dont les bords, rattachés au défaut d'une très belle et très riche ceinture de rubis et de diamans, laissaient voir la chemise qui me descendait comme j'ai déjà dit, jusqu'aux pieds où j'avais des messes et des pabouches blanches à la mode du pays. Par-dessus tout cela on me couvrit d'un long feregé rouge doublé de samour que je laissais ouvert pour ne pas cacher les autres habillemens que j'ai dits. J'oubliais de dire que, par-dessous le jupon, l'on me mit sur la poitrine trois ou quatre serviettes pliées pour me faire paraître une grosseur et une rondeur en cet endroit, au lieu de tétons. Voilà de quelle manière on m'équipa depuis le cou jusques aux pieds; mais ce fut un grand mystère pour la tête, car premièrement, on ca-

Digitized by Google

cha mes cheveux sous un mouchoir qu'on serra bien fort, et on n'en laissa qu'un peu pour paraître de l'un et de l'autre côté du front. On me mit après cela un tarpos qui était de velours rouge à six cornes, dans lequel on en avait fourré un autre avec je ne sais quoi qui était fort pesant, et qui m'obligeait de faire un effort pour ne pas y laisser succomber ma tête. Ce tarpos fut retenu au-dessus du front par un saric de borderie de soie; au-dessus de ce saric on attacha une bande de broderie d'or où l'on ficha, dans le milieu, un fort beau poinçon d'or dont la tête était de plusieurs rubis mis en œuvre : on me pendit ensuite à l'endroit des oreilles deux pendans de deux émeraudes en poire raisonnablement grosses de chaque côté, avec deux files de perles rattachées par les deux bouts: enfin, on m'attacha encore en ce même endroit un certain tissu de soie noir qui descendait des deux côtés jusque sur le sein en guise de cheveux. Outre cela on avait attaché au haut du tarpos un autre tissu de soie et d'argent à petites bandes qui couvrait le tarpos en retombant négligemment de côté et d'autre : on avait ajouté à tout cela des narcisses qui achevaient de me mettre en un état auquel on voit ordinairement paraître les dames grecques chez elles. On m'a voulu faire croire que je n'avais pas mauvaise grâce dans cet habillement et qu'il me convenait fort bien. Chimène était encore plus richement vêtue que je n'étais; l'infante à proportion, comme fille du roi, avec Léonor, sa demoiselle, pour les perles et les pierreries; mais il n'y avait pas de différence dans la manière.

Mardi 31. — Le seigneur Marc-Antonio, interprète de l'Empereur, m'envoya l'après-dîner cinq volumes que je lui avais été demander le matin. L'un

Digitized by Google

était un petit in-12 intitulé *Cæsarea legatio comitis de Leslie*, que S. E. désirait de voir. Les quatre autres étaient les quatre premiers tomes d'un ouvrage de Petrus Lambecius, de Hambourg, historiographe et bibliothécaire de l'Empereur, intitulé *Commentarii de augustissima bibliotheca Vindebonensi*, que je souhaitais fort de voir depuis que j'avais su qu'il l'avait apporté de Vienne, parmi ses autres livres, dont le catalogue m'avait été communiqué. Pour l'ambassade du comte de Leslie, elle a été composée par un jésuite, nommé P. C., qui fut le second d'un autre jésuite qu'il avait choisi pour être son aumônier. Ce livre fut imprimé à Vienne, l'an 1668. Il s'est abusé en quelques endroits, pour ne s'être pas assez bien informé de ce qu'il voulait écrire. Par exemple, il prend la mosquée de sultan Achmet, qui est dans l'hippodrome, pour la solymanie qui regarde le pont et qui est directement bâtie vis-à-vis la tour de Galata : il confond encore l'obélisque de la même place de l'hippodrome avec la colonne brûlée. Il parle aussi de certains faits dont il n'a pas été bien instruit, comme de ce qui regarde M. de La Haye, qui arriva dans le temps que le comte de Leslie était à Constantinople, et de ce qui arriva à M. d'Aplemont, capitaine du vaisseau sur lequel il avait été amené. Il dit aussi faussement que l'ambassadeur baisa la manche de la veste du Grand-Seigneur. Il aurait parlé avec plus de vérité s'il avait dit qu'il baisa le bout de celle du grand-visir; ce n'était pas aussi pour le saluer qu'on tira du canon à la tour de Léandre lorsqu'il retournait d'un dîner auquel le caïmacan l'avait invité, mais pour faire honneur au caïmacan avec lequel il était.

Vendredi, 3. — On assurait que le bey d'Alexan-

Digitized by Google

drie amenait à Constantinople deux cents esclaves français qui avaient été pris tant sur le vaisseau de Beninville que sur celui d'un armateur de Martegue, pour être mis dans le bagne et augmenter le nombre des Français qui ne montait pas à plus de quarante.

Samedi 4. — Une esclave de Constantinople, ayant été maltraitée de plusieurs coups de bâton sur la plante des pieds par son patron, entra dans un désespoir si grand, qu'elle mit premièrement le feu dans la maison et se pendit ensuite, voulant ainsi punir la cruauté de son maître et s'en affranchir en même temps. Le feu gagna plus loin et brûla quelques quatre-vingts boutiques vers le chan de la Validé. Quelques personnes s'étant trouvées enveloppées dans cet embrasement, sans en pouvoir échapper, en furent consumées. Comme il ne faisait pas grand vent il ne s'étendit pas plus loin et il fut entièrement apaisé une heure ou deux devant le jour. Cet exemple aura pu être utile aux misérables esclaves, en donnant avertissement aux patrons de ne pas exercer envers eux ces sortes de sévérités plus que tyranniques, ni de pousser leur patience à bout, de peur de tomber dans un pareil malheur.

M. l'ambassadeur reçut dix médailles d'argent et quatre de bronze : la plus considérable de celles d'argent était une qui avait d'un côté une tortue au milieu de ces deux lettres AI, qui me font comme assurer que c'est une monnaie des Aginètes, et le revers comme il est dans la figure que j'ai mise ici avec la proportion de la grandeur. La seconde avait une tête de Pallas, avec son casque, et un hibou au revers, avec ces trois lettres ordinaires AΘE; quatre autres avaient la même tête et le même revers, mais la grandeur était tout-à-fait différente. Il y en avait néanmoins une où l'on

Digitized by Google

voyait au revers ces trois lettres A Θ E, industrieusement placées. La première de celles de bronze représentait la tête de Pallas avec un casque, comme aux précédentes, et au revers une Pallas armée, avec ce mot: ΑΘΗΝΑΙΩΝ; à sa fabrique, je conjecture qu'elle a été frappée sous quelque empereur romain. La seconde est plus petite, avec une tête de Pallas, d'un bon maître, et au revers un hibou et ces trois lettres AΘH où il faut remarquer que la troisième est un H et non un E, comme ordinairement. Les deux autres étaient deux médailles, l'une de Constantin et l'autre d'Honorius, de petit bronze, du Bas-Empire.

Dimanche 5. — S. E. reçut un paquet de Smyrne, par un exprès, dans lequel il y avait des lettres, écrites de Tripoli, qui lui étaient adressées, par lesquelles on lui mandait que le pacha s'était empoisonné, voyant la soldatesque soulevée contre lui, et que deux de ses neveux avaient été massacrés en prononçant *Jesus Maria*, étant grecs-chrétiens de l'île de Scio, d'où le pacha était pareillement, mais renégat; que depuis ils en avaient mis un autre à sa place, dont ils envoyaient demander l'agrément au Grand-Seigneur par deux vaisseaux sur lesquels ils lui envoyaient un présent de cent mille écus, dont une partie était de quarante mille sequins et le reste en étoffes ou draps et marchandises, et que par le même moyen ils lui envoyaient aussi le chevalier Temericour, qu'ils avaient pris; qu'ils avaient depuis peu interdit une église des Observantins et une des Grecs, qui étaient dans la ville, n'en voulant pas souffrir d'autres, que ce qu'il y en avait dans le bagne, pour suivre l'exemple des bagnes de Malte et de Livourne.

On donna au palais de France une seconde représen-

Digitized by Google

tation du *Cid* et de *l'École des maris ;* mais elle ne se fit pas en présence de tant de monde que la première, à cause du mauvais temps causé par des neiges qui tombaient en abondance.

Lundi 6. — Les nouvelles de Tripoli portaient encore qu'un Messinois, s'étant trouvé avec une Mahométane, avait été pris, étranglé, jeté du haut des murailles et brûlé, et la femme étranglée.

Mais voici la relation tout entière de ce qui se passa en cette occasion, telle qu'elle m'est tombée entre les mains, écrite en italien.

Soulèvement de la milice de Tripoli de Barbarie, le 20 novembre 1672 ; mort d'Osman-pacha, de Regeb-Bey et nomination de Bagli-Bey (1).

« Les corsaires de Tripoli de Barbarie, étant sortis en course dans le mois de septembre dernier, prirent deux vaisseaux vénitiens et une barque française qui furent estimés à environ cent cinquante mille écus. A l'époque du partage du butin à la milice, selon l'usage, Osman Bacha, poussé par son avarice, lui donna une si petite part d'un si grand butin, que la milice, déjà lassée de ses injustices, résolut d'en voir la fin.

« Le 19 novembre 1672, le bacha envoya aux maisons du Rais l'argent, pour être distribué aux soldats qui, apprenant qu'il n'y avait que vingt mille écus et que la part de chacun était petite, refusèrent en grand nombre de rien recevoir, en déclamant avec fureur contre l'avarice du bacha. De sorte qu'un certain Mustapha Belouan, Turc, natif de Sophie, voyant les dispositions que la milice montrait de se révolter, com-

(1) Ceci est en italien dans l'original.

Digitized by Google

muniqua le projet qu'il avait formé de faire soulever la milice contre le bacha à divers Turcs, lesquels ayant trouvés de son avis, il commença à le mettre à exécution.

« Avec cette résolution, Belouan et ses compagnons prirent les armes dans la grande fonderie, et communiquant son dessein à quatre cents janissaires qui logeaient en ce lieu, leur fit prendre les armes. Étant sortis de là, ils s'approchèrent de la nouvelle fonderie où ils firent pareillement armer deux cent cinquante autres janissaires qui demandèrent, avec les autres, la tête du bacha, du bey et du kiaja. Étant retournés au bazar, ils allèrent, en diverses troupes, prendre l'amiral Aly, tous les autres rays, avec Osman, capitaine de la marine, le muphti, le cadi et toutes les autres personnes considérables de la ville. Ils allèrent ensuite trouver Regeb-Bey, le suppliant de se joindre à eux; mais leurs instances ayant été répétées trois fois inutilement, l'amour que la milice lui portait se changea en haine mortelle.

Le bey se fortifia dans sa maison; mais aussitôt qu'il fut jour, la milice y conduisit deux canons et de la mousqueterie pour battre la maison, et voyant que cela n'avançait à rien, elle résolut de la miner et de la faire sauter. La nuit suivaute, on travailla à la mine. Le bey reconnaissant qu'il ne pouvait résister, se rendit à discrétion et fut conduit incontinent à la fonderie où il fut mis à la chaîne. Le matin du 22 novembre, il fut étranglé; puis on lui coupa la tête, ainsi qu'à Ali Gerbi, à Achmet, renégat français, au Maure Ciaux et à Manuel et à Jacques Justiniani, de Scio, ses parens.

« Aussitôt que le bey fut pris, la milice s'occupa à forcer le château pour avoir la tête du bacha. Elle éleva, à cet effet, une batterie sur les forts Dragut et

Digitized by Google

de la Tappia, d'où elle tirait journellement sur le château, dont l'artillerie battait les forts. Le feu dura huit jours, mais il fit peu d'effet de part et d'autre.

« Bien que le château fût étroitement assiégé du côté de la ville, il avait néanmoins le côté de la campagne libre, d'où il recevait toute sorte de secours. Le bacha ayant écrit à divers Maures des environs, ils lui promirent de venir à son secours et de tenir la ville assiégée de manière qu'elle ne pût tirer des vivres de la campagne, et ils campèrent en vue de la ville. La milice armée tenait Osman, chef de la marine et l'amiral avec ses officiers, ne faisant rien sans le leur faire savoir. Delever-Aga fut proclamé bey en place du défunt, et la porte della Missia étant fermée, la milice en fit une autre pour avoir issue sur la campagne.

« Le jour suivant, le feu continua de part et d'autre avec l'artillerie et la mousqueterie, mais sans faire beaucoup de mal. La milice n'osant sortir dans la campagne qui était occupée par Hossain-Aga avec neuf bataillons de Turcs, et par l'aveugle Abdallah avec un nombre considérable de cavalerie et d'infanterie mauresques qui étaient campés à l'occident de la ville, Delever fit une sortie, le 26 novembre, avec quelque peu de cavalerie et d'infanterie turques; et, après trois heures d'escarmouches, les gens du bacha furent contraints de se retirer dans leur camp. Ces jours-là, la milice fit tuer Belfaden, écrivain du bacha, avec trois autres Maures.

« Le bacha avait fondé toutes ses espérances sur les Maures qui s'étaient engagés envers lui à tenir la ville assiégée, et en conséquence à affamer la milice; mais les Maures, voyant la résolution de la milice, perdirent beaucoup de leur ardeur. Le 2 novembre, les chefs

Digitized by Google

de la milice étant avisés que les Maures demeuraient en repos, firent sortir, vers midi, Delever avec deux cents cavaliers et environ deux mille fantassins, qui, aussitôt qu'ils parurent en vue du camp, y mirent la confusion. L'aveugle Abdallah, avec la majeure partie des siens, se rendit à la milice et fut conduit à la ville où les chefs lui donnèrent des fêtes. Toute la cité ressentit beaucoup d'allégresse de la défaite du camp ennemi. Le bacha, en apprenant que la campagne était libre et que le château par ce moyen était assiégé de toutes parts, en eut tant de chagrin qu'il commanda qu'on tirât le canon sur les maisons pendant plus de deux heures.

« La rage, le courroux, le chagrin que ressentit le bacha furent si extraordinaires qu'ayant passé toute la nuit dans l'affliction, il rendit l'ame deux heures avant le jour du 28 novembre. Le bruit courut qu'il avait pris du poison, ce qui est faux. Il mourut de chagrin, à l'âge de soixante-douze ans, après avoir été vingt-trois ans bacha : il laissa cinq fils et neuf femmes, et fut enterré sans pompe dans sa mosquée.

« Aussitôt qu'Osman-Bacha fut mort, Hossain-Bey sortit du château et en porta la nouvelle à la milice. Solyman Kiaya, avec trois autres, se sauvèrent dans la maison du marabout, et les autres ouvrirent les portes du château où il ne fut fait aucune violence.

« Dès le jour, une partie de la milice avait élu pour bacha Osman, capitaine de la marine, et l'avait fait asseoir à la place destinée à ce dignitaire. Mais une heure après toute la milice cria hautement qu'elle ne voulait plus de Grecs pour commandans, et portant Bagli Chiaon au château; elle le proclama bey jusqu'aux nouveaux ordres de Constantinople. Mustapha

Digitized by Google

Bélouan, auteur de la révolte, fut élu kiaya du bey; et, le jour suivant, on ôta à Osman son commandement et on le donna à Jahia-Rais; l'amiral Ali fut fait bey du bagne, et Bayram fut fait amiral.

« Ce fut une chose étonnante de voir avec quel ordre la cité fut gouvernée pendant que dura la révolte, puisqu'il ne se fit aucune insulte pendant ce temps, et que, dès qu'on eut la nouvelle de la mort du bacha, toute chose fut pacifiée. Bagli-Dey donna immédiatement à la milice un régal de quinze piastres et un caftan par tête.

« Aussitôt que Bagli fut proclamé bey de Tripoli, il s'appliqua à établir de bonnes lois pour le gouvernement de l'État.

« Cependant, dans la joie que le peuple ressentait de la mort du tyran, il arriva trois choses qui prouvèrent l'inconstance de la milice. Osman, chef de la marine et renégat grec de l'île de Cérigo, après les deux affronts qu'il avait éprouvés, reçut encore l'ordre de s'embarquer sur une polaque pour s'en aller où il lui plairait; mais, pendant qu'il était encore dans le port, il fut arrêté par deux chiaoux et conduit au château où il fut enchaîné; et douze jours après, le 14 décembre, il fut étranglé. Abdallah fut banni de Tripoli avec tous les siens, et le divan nomma à sa place Mansor pour général de campagne sur les Maures. Delever fut dépossédé de la charge de bey, qu'on donna à Chiaban-Aga.

« Avant la révolte, une patache était partie en course et ayant croisé en vain pendant trente jours elle arriva en vue de Tripoli dans le temps de la sédition. La milice lui envoya un esquif pour la prévenir de tout ce qui se passait et lui ordonner de demeurer en rade,

Digitized by Google

afin d'être hors de la portée du canon du château. On débarqua tout de suite les hommes et la poudre; et les Turcs ayant négligé pendant long-temps de conduire ce bâtiment dans le port, une tempête le poussa sur les rochers où il se brisa entièrement.

« Il y avait plus de trois ans que le Pape avait envoyé trois Pères observantins, siciliens, à Tripoli, comme missionnaires, pour l'instruction des esclaves chrétiens, et ils résidaient dans une maison particulière dont ils payaient la location. Mais, le 30 novembre, à l'instance de la milice, le dey leur envoya un chiaou avec l'ordre de leur faire quitter la maison, les menaçant de les faire couper par morceaux s'ils ne se rendaient au bagne des esclaves. Les Pères eurent recours à M. Bradley, consul d'Angleterre, qui les reçut dans sa maison et qui alla chez le dey pour lui parler afin qu'on ne leur fît pas violence. Les pères attendirent chez le consul un vaisseau pour les ramener dans un pays chrétien. Ces pères avaient érigé une église dans leur maison : elle fut fermée, ainsi que celle de Saint-Georges des Grecs, les Turcs ne voulant pas que les chrétiens à l'avenir exerçassent leur religion hors des bagnes, disant qu'on en usait ainsi envers les Turcs à Malte et à Livourne.

« Le dey déclara qu'il voulait qu'à l'avenir le port de Tripoli fût franc et libre pour les marchands chrétiens, et qu'ils pussent y acheter et vendre à leur volonté, donnant la même permission à tous les habitans de la ville, ce qui n'existait pas du vivant du bacha qui était seul marchand. Il fut encore permis aux Turcs et aux Maures d'armer des corsaires pour leur compte particulier; de sorte que les chrétiens supporteront

Digitized by Google

plus de dommages de la part des Tripolitains si S.D.M. n'y met ses saintes mains.

« Le 10 décembre, à l'instance du chef Mansor, cinq Maures gibellins, qui étaient ses ennemis depuis longtemps, furent étranglés.

« Le 12 du même mois on condamna au feu Antonio Pertuso, marchand de Messine, parce qu'on trouva chez lui une femme de mauvaise vie qu'il y tenait depuis plusieurs jours. Il fut premièrement étranglé, puis jeté au feu, et, une heure après, traîné par la ville et jeté hors des murailles; la femme fut étranglée puis jetée à la mer.

« Le 13 du même mois, deux petits neveux du défunt Bacha furent étranglés dans le château. C'étaient deux renégats grecs que le bacha avait forcés, en 1667, à renier leur religion. Au moment de mourir, on leur entendit prononcer les noms de Jésus et de Marie, donnant encore d'autres signes de piété chrétienne.

« Solyman-Kiaya s'était retiré dans la maison du marabout après la mort du bacha, sans que personne de la milice osât le prendre par le respect que les mahométans portent à ce lieu qui est sacré pour eux; mais la milice, courroucée contre cet homme qui lui avait fait tant d'injures, obligea le marabout à le chasser. Il fut conduit à Tripoli le 21 décembre où il fut mis incontinent à la chaîne, et le 23, dans la nuit, il fut étranglé dans le château.

« Selon la promesse que Baly-Dey fit à M. Nathaniel Bradley, consul à Tripoli, pour Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, de confirmer le traité de paix que S. M. avait fait avec Osman-Bacha, ledit consul lui en présenta les articles écrits en langue anglaise, et,

Digitized by Google

sans aucune opposition, il le confirma et le ratifia en écriture turque, et y appliqua son sceau, en protestant qu'il voulait être à l'avenir bon ami et allié de Sa Majesté et qu'il observerait avec la nation anglaise tout ce qui avait été observé par le passé.

« Le 31 décembre 1672, deux vaissaux partirent de Tripoli pour porter à Constantinople la nouvelle de ce qui s'était passé à Tripoli avec un présent estimé plus de cent mille écus, dans lequel il y avait quarante-deux mille sultanins. Ce présent fut porté par Isaf-Aga, Mamet Chiaoux, le muphti et d'autres personnes.

« Le même jour, Ali, qui avait été amiral, puis bey du bagne, fut conduit subitement à bord d'un vaisseau qui partit le jour suivant pour Dema; et comme cet homme est renégat grec de Cero et qu'il est haï par beaucoup de janissaires, on pense que sa vie a été courte. »

Mercredi 8 — J'appris que les Turcs équipaient quelques saïques pour les envoyer, par la mer Noire, chargées de quelques mille janissaires pour le renfort de Kaminièch.

Jeudi 9 — S. Ex. fit rejouer encore une autre fois *le Dépit amoureux* avec *le Cocu imaginaire*, en présence du résident de Gênes qui n'avait pas vu la première des deux pièces.

Vendredi 10. — Erneis nome irvedassabman otifa cer nopsere lal fenud Gerteli Alingue ine pu medo ismeti sapuar ut navari mudi adnargo urizina.

On me fit voir deux livres, dont l'un était intitulé: *Bahr-Alguerâyb* (*océan de singularités*), par Lothf-Allah Halymy. C'était un dictionnaire persan et turc; mais je ne sais si c'est le même que celui que Golius et Hottinger appellent *Beyan logat Halymy* (*Explication du vocabulaire d'Halymy*). Il commence ainsi sa préface.

Digitized by Google

Au nom du Dieu bon et miséricordieux,
Et par *la bonté de Dieu* savant et sage (1).

et le dictionnaire par ces mots *ba* (eau), etc.

Il n'était pas des plus amples, mais il était assez bien écrit, et l'on en demandait une piastre. L'autre contenait trois pièces différentes; la première était une liste de tous les mots arabes qui se trouvent dans le *Gulistan*, expliqués en turc, selon l'ordre qu'ils s'y rencontrent; la seconde était un dictionnaire persan et turc fort peu ample; la troisième était un dictionnaire intitulé : *Alsihah aladjemyet*, composé sur le modèle d'un autre en arabe, intitulé : *Alsihah alarabyet*, comme le témoigne l'auteur dans la préface; mais je trouvai que c'était le même que j'avais déjà sous le titre de *Alsihah aladjym*, et plus ample. On l'estimait deux cents aspres.

Le juif, nommé Moïse, me dit qu'il y avait près de trente jours que Sabbathai-Sevi avait été exilé en Morée, et que peu s'en était fallu que le visir ne l'eût fait mourir, sans la forte brigue qu'il avait près du grand-seigneur, qui fit modérer la sentence à un simple bannissement.

Le dictionnaire de Lothf-Allah, dont il est parlé ci-dessus, fut composé l'an de l'hégire 872, en faveur du fils de sultan Bajazet.

Dimanche 12. — Il y avait à Scudaret un bassa, frère d'un grand-visir, qui venait d'Anatolie pour passer à Kaminièch, nouvellement érigé en bachalik depuis sa prise, qu'on disait être malade.

(1) *Lothf-Allah*, prénom d'Halymy, auteur de ce dictionnaire, signifie la *bonté de Dieu*. Il y a donc dans ces deux lignes, réunies dans l'original, un jeu de mots qu'il était impossible de rendre en les traduisant.

Digitized by Google

La Femme juge et partie avec *l'École des Maris* furent représentées dans la maison de France devant S. E. et monseigneur le résident d'Angleterre. Le jour précédent S. E. acheta une toile peinte qui venait des Indes, où il y avait des figures humaines fort régulières, et dont la nudité n'était nullement décharnée. Il y avait encore des oiseaux fort bien dessinés, et d'autres d'une figure monstrueuse.

Lundi 13. — S. E. ayant invité à dîner messeigneurs le résident de Gênes et le secrétaire d'Angleterre, leur donna ensuite le divertissement de *l'École des Maris*, des *Quatre Trivelins* et du *Cocu imaginaire*, dont la représentation dura depuis quatre heures jusqu'à huit heures du soir. Ce fut pour la dernière fois du carnaval qu'on joua, car le lendemain, mardi, le théâtre fut défait, et M. l'ambassadeur fut invité à dîner par le résident de Gênes.

J'ai su qu'il y avait quatre jours que le sieur de La Magdelaine était venu d'Andrinople avec deux valets et trois chevaux, et qu'il logeait chez le sieur de La Hogue.

J'appris aussi que la cérémonie du mariage de la fille du grand-seigneur, âgée seulement de quatre ou cinq ans, avec Musahib-Pacha, s'était faite à Andrinople, mais sans éclat et sans y appeler personne.

On me fit voir le dictionnaire persien intitulé : *Nimet-Allah*, mais ce n'en était qu'un abrégé fort défectueux.

Mercredi 15. — J'appris qu'il était arrivé un envoyé de Moscovie sur une saïque, qui était déjà parti pour Andrinople.

Jeudi 16. — Je vis une médaille de Trajanus Decius, avec la figure du dieu Sérapis au revers, et cette

Digitized by Google

inscription GENCUVRICI. Elle était d'or et bien conservée.

Vendredi 17. — Un accès de fièvre qui prit le frère de S. E. avec quelque violence, donna occasion de prende garde à lui de plus près.

Samedi 18. — J'ai su assurément que les noces de Musahib avec la fille du grand-seigneur n'étaient point véritables.

Dimanche 19. — Charles-Henri-Olier de Nointel, frère de S. E. monsieur l'ambassadeur, mourut d'hydropisie en sa trente-sixième année. Sa mort causa une douleur très sensible à monsieur son frère qui l'aimait d'une affection véritablement fraternelle.

Lundi 20. — On fit l'ouverture du corps en présence des médecins.

Mardi 21. — On l'enterra dans un endroit du jardin des Capucins, où S. E. avait résolu de faire bâtir une chapelle. Quoique cette cérémonie se soit faite sans pompe et sans y avoir invité personne, elle fut, toutefois, fort honorable; tous les religieux s'y trouvèrent avec toute la nation française et plusieurs personnes considérables, qui lui rendirent ce dernier devoir quoiqu'elles n'y eussent pas été appelées.

Jeudi 23. — J'entendis une personne qui disait que le chevalier de Teméricour ayant été présenté devant le grand-seigneur, Sa Hautesse lui demanda combien de Turcs il avait fait esclaves; à quoi ne lui ayant pas fait de réponse, non plus qu'à la seconde demande qu'il lui en fit, il commanda qu'on lui coupât la tête puisqu'il ne voulait pas parler, ce qui fut exécuté en place publique. Mais la même personne ajoutait que cette nouvelle pouvait être incertaine. Sur le bruit que les Turcs faisaient courir qu'il avait là-dessus offert

Digitized by Google

une grande somme d'argent, et de rendre dix mille esclaves turcs qui étaient à Malte, puisque ce dernier article ne se pouvait nullement exécuter de sa part, n'ayant aucun pouvoir dans Malte, en son particulier, pour une semblable affaire, et qu'il était faux qu'il y eût à Malte un si grand nombre d'esclaves turcs.

M. le résident de Gênes eut audience de S. E. dans laquelle il lui fit ses condoléances sur la mort de monsieur son frère; et comme il s'aperçut que S. E. était extrêmement affligée, il resta fort obligeamment près de quatre heures à deviser de diverses choses avec quelques personnes qui étaient présentes; il lui fit offre de sa maison sur le canal de la mer Noire pour y aller passer une partie de sa tristesse.

M. le secrétaire vint aussi témoigner à S. E. la douleur qu'il avait de la perte qu'il venait de faire.

S. E. avait envoyé remercier le bail de Venise des complimens qu'il lui avait envoyé faire par son premier secrétaire sur la mort de monsieur son frère, par son premier drogman, au défaut de son premier secrétaire qui était indisposé. Il fit faire la même chose à MM. les résidens de Gènes et de Hollande par le second drogman.

M. le résident de Gênes prévint qu'il était arrivé à Andrinople un courrier de Vienne qui avait apporté des lettres qui mandaient qu'il s'était fait quelques escarmouches entre les troupes du Roi et de l'Empereur, sans qu'il se fût donné aucun combat régulier, comme le bruit en avait couru. Il ajoutait aussi que les Hollandais se flattaient toujours du bon succès que pourrait avoir l'entremise de la Suède pour leur demêlé avec le roi de France, dont le traité se devait faire à Paris.

Digitized by Google

Vendredi 24. — M. l'ambassadeur se transporta à Saint-Dimitre, en la maison du seigneur Draperis, premier drogman d'Angleterre, pour y passer quelques jours, afin de dissiper une partie de sa douleur.

La nouvelle de la mort du chevalier de Temericour se confirma, et on ajouta qu'il avait été exécuté devant le divan, en présence du grand-seigneur, qui fut barbare jusques à ce point que d'user de cette cruauté envers un prisonnier de guerre, qu'il n'avait pas pris, mais dont on lui avait seulement fait présent, et que son lieutenant, avec quelques autres prisonniers de son bord, devaient être amenés au bagne.

Le résident de Hollande fut, le jour précédent, à l'audience du caïmacan pour quelque affaire avec le grand douanier Ussain-Aga, dont il n'eut pas grande raison. On embarqua aussi le même jour des janissaires pour envoyer à Kaminiech.

Samedi 25. — Un des drogmans de France s'étant trouvé chez le bostangi bachi, il en apprit qu'il avait un commandement du grand-seigneur pour la défense de la chasse tant aux Francs qu'aux Turcs; et pour l'exécuter, il avait déjà commencé à se saisir de tous les lévriers qu'il trouvait chez les derniers.

Le jeudi précédent, M. le résident de Gênes étant avec S. E. et le discours étant tombé sur ce que les Hollandais faisaient payer la qualité dans leurs hôtelleries, le seigneur Cornelio dit qu'ils avaient fait une grande faveur à Sa Majesté de l'avoir logé pour rien.

Lundi 27. — S. E. se promena à pied au dehors de Saint-Dimitre et passa par un des deux réservoirs de neige qui servent particulièrement à la provision du sérail. Ils sont l'un et l'autre d'une telle grandeur qu'ils en peuvent contenir pour trois ou quatre années.

Digitized by Google

Mardi 28. — J'appris la mort du muphti, qui était fort âgé : il avait été cadilesker d'Anatolie auparavant qu'il eût cet emploi.

On tient qu'on commençait déjà à Andrinople de prêter l'oreille aux offres de vingt-cinq mille écus que le chevalier de Temericour faisait pour sa rançon, mais que le visir voulut absolument qu'il mourût ; et il ne voulut pas même qu'on accordât son corps aux Français qui se trouvaient là, lesquels le demandaient.

Mercredi 1er *mars*. — Le patriarche de Jérusalem, à son retour d'Andrinople où il était allé pour quelques affaires, envoya saluer et faire compliment à S. E. par un de son clergé, qui lui mit, de sa part, entre les mains le dix-septième chapitre d'un traité où il travaillait sur la croyance de l'Église grecque à l'égard de certains points controversés par les calvinistes, dans lequel il exposait celle qu'elle a touchant la présence réelle de Jésus-Christ : en quoi il n'avançait rien que de très conforme aux sentiments de l'Église latine. J'en fis la traduction en latin, par ordre de S. E., afin de l'examiner et de rendre réponse au patriarche de ce qu'il lui en semblait, comme il le souhaitait, afin qu'il le pût joindre à tout l'ouvrage qu'il préparait.

Jeudi 2. — S. E. reçut des lettres de France par lesquelles on lui mandait que le gouverneur de Charleroi étant sorti hors de la place et ayant appris que le comte de Marsins s'en était approché à la tête de six mille hommes avec l'armée du prince d'Orange, et y étant rentré avec cinq cents hommes en ressortit avec ce secours, et la garnison tua deux mille hommes et mit le reste des ennemis en fuite. Le Roi, ayant été informé de cette approche, s'était déjà avancé jusqu'à Compiègne où il reçut la nouvelle de cet heureux succès.

Digitized by Google

C'est une coutume parmi les habitans de Péra que, lorsqu'une de leurs filles se marie, elle demeure presque toute la nuit immobile sur un sofa avec une contrainte si grande que s'il arrive qu'elle remue la tête d'un côté ou d'un autre, les bonnes matrones qui sont à ses côtés la lui remettent avec grand soin dans la même assiette qu'auparavant, en prenant cette inconstance en mauvais augure; et lorsqu'on vient à la cérémonie du mariage l'épouse se garde bien de dire *oui*, elle ne donne son consentement que par un baissement de tête que quelque parente des plus proches lui fait faire par force; et pour venir à la consommation du mariage, le mari donne ou fait promesse de quelque présent à son épouse, auparavant qu'il en puisse obtenir qu'elle délie son caleçon. Ce présent s'appelle en italien parmi eux *dormitura*, et parmi les Grecs, qui observent cette coutume avec plus d'exactitude, il se nomme κοιμιςικὰ. Il est encore en usage parmi les Turcs fort rigoureusement. Comme la cérémonie du mariage de ces mêmes Pérotes ne se fait point dans l'église, mais à la maison, on y célébrait anciennement une messe sèche, c'est-à-dire avec toutes les circonstances accoutumées, hormis la consécration : mais il y a quelques années que cela est aboli et qu'on ne l'observe plus.

Vendredi 3. — S. E. retourna de Saint-Dimitre à Péra avec les mêmes chagrins et la même douleur pour la mort de monsieur son frère que quand il y était allé.

J'entendis les aventures de Cogia-Muzaffer que racontait le Hogia de MM. les enfans de langue : entre autres choses, comme il était grand voyageur, étant arrivé à la ville d'Alemabad et ayant passé la nuit aux pieds de ses murailles, les principaux étant sortis du grand matin et l'ayant rencontré, le prirent et le firent

Digitized by Google

leur roi, suivant la coutume qu'ils avaient de substituer à la place du défunt le premier qui se rencontrait hors des portes. Ils le marièrent; et sa femme étant morte au bout de quelque temps, ils le dégradèrent, suivant une autre coutume, et l'obligèrent à souffrir qu'on le descendît dans un lieu souterrain où on lui apportait à manger chaque jour. Y ayant trouvé la femme d'un de ses prédécesseurs qui avait expérimenté le même sort parce que son mari était mort devant elle, il se maria avec elle et en eut deux enfans mâles. Ayant demeuré quatre ou cinq années dans cet état, un serpent d'une prodigieuse grosseur parut dans le lieu où ils étaient; et comme ils le virent rentrer dans la terre, ils s'avisèrent, sur-le-champ, que l'un d'eux empoignât fortement sa queue et que l'autre embrassât successivement le premier; cela leur réussit fort heureusement, car le serpent les ayant tirés jusqu'à la surface de la terre, ils se sauvèrent et gagnèrent chemin jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à un lieu qui n'était pas fort éloigné de la mer. La femme se transporta jusqu'au bord pour laver leurs habits; mais, un vaisseau étant venu à passer dans le même temps, elle fut aperçue de ceux qui le montaient, lesquels descendirent au rivage, la prirent et l'emmenèrent. Dans le temps que Cogia-Muzaffer vient la chercher, après l'avoir attendue assez long-temps, un loup vient qui emporte un de ses enfans qu'il avait laissés seuls, il vient avec celui qui lui restait jusqu'à une rivière où n'ayant trouvé ni pont ni bateau, il entreprend de la passer à la nage avec son enfant, mais la trop grande rapidité l'obligea de le lâcher et il eut bien de la peine à se sauver lui-même. La femme s'étant rachetée par le moyen de quelques joyaux qui lui étaient restés, elle en eut assez pour élever une

Digitized by Google

belle boutique en se déguisant sous un habit d'homme; elle passa ainsi plusieurs années jusqu'à ce que son mari, qui avait toujours vécu dans un état de pauvreté et de misère, arrivât dans la ville où elle était. Il fut d'abord adressé à elle comme à une personne qui faisait de grandes charités aux pauvres; elle le reconnut pour son mari, et il se trouva que le gouverneur de la ville et le cadi étaient les deux enfans qu'ils avaient perdus. Le premier avait été retiré de la gueule du loup par les bergers du roi, et l'autre repêché par un pêcheur qui le fit élever et nourrir par sa femme. Voilà la substance de ce conte qu'il raconta bien plus au long avec toutes ses circonstances, et ce que j'en viens d'écrire n'est que pour m'aider et me souvenir du reste.

Samedi 4. — On me fit voir un livre turc, in-8°, intitulé *Decayc-Alhecayc* (*la vérité jusque dans les plus petites choses*) dont l'auteur s'appelle Ibn-Kemal. C'est une espèce de dictionnaire qui contient l'étymologie et la signification particulière d'une grande quantité de noms persans, confirmée par plusieurs autorités que l'auteur allègue, en faisant souvent le critique et reprenant d'autres auteurs dont il ne sait pas le sentiment. Il a dédié son ouvrage à Ibrahim-Bacha, grand-visir du sultan Soliman.

M. l'ambassadeur fut se promener sur le canal de la mer Noire; et ayant aperçu M. le résident de Gênes en passant par-devant sa maison, il y mit pied à terre : il en vit tous les appartemens qui sont fort commodes, le bain, le jardin, et le travail qu'il fit faire en perçant un roc pour se faire un chemin à venir par la campagne à cheval sans être obligé de passer par les villages qui sont au bord de la mer, où l'on s'expose bien souvent à l'insolence des Turcs, et pour jouir,

Digitized by Google

quand il voudrait, d'un petit terre-plein qui est un peu plus haut, d'où l'on a une très belle vue sur le canal depuis Scudaret jusque par-delà les châteaux. Cette maison est directement vis-à-vis un sérail du grand-seigneur qu'on appelle *Cala-Bactchehsy*, c'est-à-dire *jardin de la tour qui est du côté d'Asie.*

Lundi 6. — Une tartane de Marseille entra dans le port de Constantinople, laquelle apporta la nouvelle de la prise de Bodengrave, par M. de Luxembourg, avec deux autres postes, et de la fuite du prince d'Orange et du comte de Marsins de devant Charleroi, d'où ils furent vivement repoussés par le sieur de Montal, gouverneur de la place, et de l'embarras des Impériaux à se faire un passage sur le Rhin.

S. E. fit porter ces nouvelles au bail de Venise par M. son premier secrétaire, et au résident de Gênes par le deuxième secrétaire, auquel il fit aussi part de la paix entre le duc de Savoie et la république de Gênes.

On m'apporta un livre de géomancie qui contenait deux ou trois traités tant persiens que turcs, et un dictionnaire persien et turc, intitulé *Logat-mochkilat-Chah-Nameh* (*Dictionnaire des mots difficiles du* CHAH-NAMEH (1). L'auteur, qui ne se nomme pas, en fait mention dans sa préface qu'il a écrite en persien : « J'ai intitulé ce livre *Mochkilati-Chah-Nameh.* » Les verbes y marchent les premiers par ordre alphabétique, et les noms ensuite dans le même ordre. Il me parut fort bon. Il était écrit d'un caractère passablement lisible, l'an de l'hégire 970, in-4°.

Mercredi 8. — J'ouïs dire que le patriarche, en

(1) Le *Chah-Nameh* est une histoire héroïque en vers de l'ancienne Perse, depuis la création du monde jusqu'au septième siècle de notre ère, époque de la conquête de la Perse par les Musulmans.

Digitized by Google

parlant du jeûne le dimanche précédent, avait exhorté les gens de ne point avoir communication avec ceux du rit contraire, voulant parler des latins, et surtout de ne pas aller à confesse à eux, et qu'il menaça même de les excommunier.

Jeudi 9. — J'appris que le grand-seigneur, pour s'établir plus fortement à Andrinople, y faisait bâtir un nouveau sérail, afin de pouvoir loger ses frères et la sultane sa mère; que, trois cadileskers manzouls, qui avaient été exilés de Constantinople au sujet des frères du grand-seigneur, avaient permission d'y retourner, lesdits frères s'en trouvant présentement absens; que le kiaga du visir demandait quarante bourses au patriarche pour la confirmation de sa dignité; que le ministre d'Angleterre avait trouvé proche la mosquée de Piali-Pacha, dans un ἅγιασμα, l'inscription sépulcrale d'un martyr nommé Eutychius.

S. E. reçut encore des lettres de France, par voie de Marseille, pour lesquelles les nouvelles précédentes y étaient confirmées, et les gazettes qui furent envoyées contenaient entre autres choses la mort du roi Jean Casimir, arrivée à Nevers, en l'abbaye de Saint-Martin, le 16 décembre 1672, après avoir fait madame la princesse Palatine son héritière et exécutrice de son testament.

Vendredi 10. — Il courait un bruit parmi les Turcs qu'on avait entendu à Sainte-Sophie un son de cloches et de trompettes dans le temps du jassi-namas, ce qui avait donné bien de l'épouvante à ceux qui se trouvèrent présens; que l'on en avait même déjà écrit au grand-seigneur : mais la vérité est que la violence du vent rompit une vitre entière d'en haut du dôme, qui surprit tous ceux qui étaient là par le bruit que le

Digitized by Google

verre fit en tombant sur les dehors de la voûte de la mosquée.

Samedi 11.—Mon journal a été interrompu depuis ce jour jusque au mardi vingt-huitième du mois, par une assez grande indisposition, causée par un crachement de sang assez fréquent et par une plénitude dangereuse, qui m'ont obligé de garder le lit huit ou dix jours. Pendant ce temps-là, il ne s'est rien passé de considérable qui dût être remarqué, sinon la prise d'un vaisseau marchand commandé par le capitaine Manere, faite par deux vaisseaux tripolains entre Ténédos et les premiers châteaux. Tout l'équipage, composé de vingt-quatre personnes, se sauva aux seconds châteaux, où les Tripolains les poursuivirent pour les demander aux châtelains comme étant de leur prise; mais on refusa de le faire. Quand on sut cette nouvelle à la Porte, on envoya aussitôt ordre au caïmacan de faire faire toute la diligence possible pour faire rendre tout ce qui avait été pris, et le vaisseau aussi, ou sa valeur s'ils avaient été coulé à fond, et un autre aux châtelains des château de Ténédos et d'arrêter les Tripolains.

Samedi 1er *avril.* — S. E. reçut les complimens qui ont coutume de se faire aux bonnes fêtes par MM. les représentans, et les en envoya remercier, M. le bail de Venise par son premier secrétaire, et MM. les résidens de Gênes et de Hollande par son premier drogman. S. E. ne voulut pas recevoir ceux du patriarche des Grecs qu'il lui envoyait faire par deux des métropolites et deux des principaux Grecs, s'excusant, en apparence, par une indisposition; mais, dans la vérité, à cause de la défense qu'il avait faite aux Grecs, sous peine d'excommunication, de ne prendre plus les sacremens des latins, et même, à ce qu'on di-

Digitized by Google

sait, de ne plus avoir de commerce avec eux. M. le bail de Venise en usa de même, et ne déguisa point à ceux que le patriarche lui envoyait la cause de son refus.

Dimanche 2. — M. l'ambassadeur fut en cérémonie à l'église de Saint-François assister à la messe qui y fut célébrée pontificalement par l'évêque de Calamine, vicaire patriarcal. L'ordre dans lequel il s'y transporta était assez magnifique pour ne devoir pas être omis. Il était précédé des estafiers de sa livrée, de sa chaise portée par deux porteurs ayant les mêmes couleurs, de six janissaires, de MM. les enfans de langue et de ses drogmans, après lesquels il marchait à cheval, entouré de quatre palefreniers vêtus à la grecque. Son aumônier, son premier secrétaire, sa maison et MM. les marchands le suivaient immédiatement à pied. Après eux, un palefrenier conduisait un beau cheval de main de l'écurie de S. E. : le reste de la nation suivait en très grand nombre. La coutume était de prêcher à cette messe; mais le prédicateur qui avait prêché pendant le carême s'étant trouvé indisposé, jusque là même qu'il n'avait pas prêché la Passion, ni le dimanche des Rameaux, la prédication ne se fit pas. S. E. s'y trouva une fois dans le carême, l'évêque s'y trouva aussi, se fit saluer devant M. l'ambassadeur qui le trouva fort mauvais, disant que c'était un honneur qui lui était dû comme à celui qui représente le roi de France, et que l'évêque se devait contenter d'avoir donné la bénédiction au prédicateur sans en exiger encore le salut, lui étant présent; l'évêque ne voulut depuis rien céder, quoiqu'on lui citât des exemples fort authentiques, comme que M. l'archevêque de Paris, étant présent à la prédication, lorsque le Roi y était, ce n'était pas à lui que le salut se faisait,

Digitized by Google

mais au Roi, et disait que c'était une chose qu'il ne pouvait accorder sans mettre sa vie en danger.

Lundi 3. — M. l'ambassadeur devait aller dans le même ordre à l'église Saint-Pierre, mais le mauvais temps l'en empêcha. S. E. reçut une dépêche d'Andrinople, du sieur Fontaine, son drogman, lequel lui mandait que le grand-visir avait envoyé une seconde fois pour faire restituer le vaisseau et les marchandises dont les Tripolains s'étaient saisis.

Mardi 4 *avril, mon jour natal.* — M. l'ambassadeur fut à l'église de Saint-Pierre, où il assista à la messe qui fut célébrée par le supérieur. Il ne s'y fit pas de prédication parce que le prédicateur se trouvait indisposé : mais l'on disait que le vicaire patriarcal ayant mandé au supérieur qu'il devait prendre le salut du prédicateur avant M. l'ambassadeur en cas qu'il célébrât, et le supérieur ayant considéré à quoi il s'exposait d'en user ainsi, qu'il avait trouvé plus à propos qu'on ne prêchât pas, et de dire que le prédicateur était indisposé, quoiqu'il se portât peut-être fort bien.

L'on disait que Pavaioti avait écrit assez vigoureusement au patriarche pour lui remontrer le tort qu'il avait d'avoir fait une chose qui allait le brouiller avec MM. les représentans latins, et que le patriarche cherchait les moyens de réparer la faute qu'il avait faite.

Mercredi 5. — S. E. fit appeler le supérieur des Dominicains avec le frère Anatole, pour lui demander par quel ordre ce frère, avec un certain de Scio, avaient interrompu le sieur Méridan Franca lorsque après l'*Exaudiat* il voulut chanter le verset *Domine, salvum fac regem*, pour chanter à la place *Domine, salvum fac pontificem nostrum Clementem.* Ce bon Père s'excusa du mieux qu'il put, disant qu'il n'avait

Digitized by Google

aucune part à cela, et que ce frère ne l'avait fait que parce que l'oraison du Pape se devant dire devant celle du Roi, selon qu'il s'était observé le jour précédent à Saint-François, il avait trouvé plus à propos d'y faire aussi précéder un verset pour Sa Sainteté auparavant celui de Sa Majesté : mais l'on tient qu'il avait aussi ordre de l'évêque pour le verset.

Le sieur Koboli retourna des châteaux, où il était allé pour recouvrer d'entre les mains des Tripolains le vaisseau de Manere et ce qui y appartenait ou la valeur, sans avoir rien fait, parce que, quand il arriva, deux vaisseaux de ces corsaires étaient déjà partis chargés du butin qu'ils avaient fait, et il n'était resté que celui qui devait conduire le bassa, dans lequel il n'y avait rien des effets qu'on recherchait. Le bassa, qui était déjà embarqué, s'excusa et dit qu'on avait couru sur ce vaisseau dans la croyance qu'il fût corsaire parce qu'il en était paru trois le jour précédent, du reste qu'il était échoué et qu'on n'en avait tiré que cinquante quintaux de cahué et quintaux de polare. Le capitaine devait faire réponse au capitan-bacha, et avait promis à l'aga du visir et au drogman de la leur donner le lendemain quand ils retourneraient, mais il ne tint pas sa parole, car il leva l'ancre et fit voile sans les attendre.

Jeudi 6. — L'équipage du vaisseau de Manere, qui consistait en vingt-trois personnes, arriva par mer, et M. l'ambassadeur en prit information de la prise du vaisseau comme elle s'était passée. Le capitaine, agissant en honnête homme, consigna en chancellerie la somme de huit cent cinquante-trois sequins qu'il avait heureusement sauvée avec sa personne. Le bail de Venise ayant reçu des nouvelles par un courrier qui lui était arrivé par terre, il en envoya faire part à S. E.,

Digitized by Google

mais elles étaient fort vieilles et de peu de conséquence.

S. E. envoya remercier le capitan-bassa du service qu'il avait rendu pour faire restituer le vaisseau de Manere, et lui témoigner qu'elle avait espérance qu'il continuerait ses bons offices dans cette affaire jusqu'à ce qu'elle fût terminée.

Samedi 8. — M. l'ambassadeur n'envoya point faire de compliment au patriarche des Grecs à l'occasion de la fête de Pâques, qu'ils célébraient le lendemain selon leur rit, comme il avait coutume de le faire, pour des raisons qui ont été dites ci-dessus.

Jeudi 13. — Le sieur Fornetti étant allé chez le résident de Hollande, après en avoir auparavant pris la licence de S. E., pour lui faire en son particulier des plaintes contre les insolences de ses gens envers ceux qui passaient devant sa porte et à l'égard de tout le voisinage, dont il était et en d'autres rencontres, il n'en fût pas écouté aussi favorablement qu'il espérait; et comme il vit que le résident ne l'épargnait pas, il lui répondit aussi avec la force et la vigueur d'un premier drogman de France. Peu de temps après, le même résident envoya son secrétaire vers M. l'ambassadeur, à l'occasion de cette visite, et M. l'ambassadeur lui fit connaître le peu de satisfaction qu'il avait du traitement que son maître avait fait à son drogman auquel il devait avoir fait une meilleure réception, et lui dit que c'était une chose honteuse que cinq ou six canailles de sa maison fissent impunément des insultes aux passans, assis sur des bancs à sa porte en un endroit de la rue assez étroit pour empêcher qu'on les pût éviter, et qu'il lui avait déjà fait porter des plaintes par deux fois pour de semblables choses; qu'il verrait ce qu'il trouverait bon de faire après la troisième.

Digitized by Google

Lundi 17. — Le R. P. Urbain, Parisien, supérieur des capucins de Scio, arriva à Péra pour y résider en qualité de custode et de supérieur, ces deux charges ayant été réduites en une.

J'achetai un livre turc intitulé *Logat-Lamey*, lequel est écrit en vers comme celui qu'on nomme *Schahedy*(1), et se lit ordinairement après qu'on en a achevé la lecture.

Mardi 18. — Je fus à Constantinople chez Mehemet-Chelebi, lequel me fit voir des copies de mappemonde, comprenant l'un et l'autre monde, divisée en sept climats selon les anciens que les Turcs suivent encore, avec les noms de chaque pays en turc. Au reste elle me parut fort exacte, et je doute si elle n'a pas été copiée de quelqu'une de nos géographes. Le défaut que j'y ai trouvé, c'est que la Corée y était tracée comme une île au lieu d'avoir été marquée comme jointe à la terre ferme, suivant la découverte qu'on en a faite les dernières années, ce que je fis remarquer à ce Turc. Le capitan-pacha en avait déjà envoyé deux copies à la Porte pour le grand-seigneur. Je vis encore chez lui quatre cartes marines italiennes, collées sur des planches de bois et reliées en livres avec des vignettes d'or tout à l'entour, lesquelles avaient été faites en Candie, l'an 1545, par un nommé George Calopode. Je remarquai, dans une carte générale, que l'auteur n'était pas encore bien informé de la situation, de la grandeur ni de la forme de l'île de Ceylan qu'il appelle Tapropana, car il la place au-deçà du cap Comorin, et au lieu de la représenter ronde il lui donne une forme oblongue qui la fait approcher fort des îles Maldives.

(1) Le *schahedy* est un vocabulaire persan-turc, en vers, indiquant les différens mètres.

Digitized by Google

Je vis par même occasion un certain Turc, nommé Ussein-Effendi, lequel a composé une histoire en turc. Il me parût un homme assez bien fait et d'une grandeur laquelle, quoiqu'elle excédât de quelque chose la naturelle, ne lui était néanmoins aucunement désavantageuse.

Ce Mehemet-Effendi me vendit soixante-huit cogets pour une Islote, lesquels avaient été pour la plupart écrits et passés à Babylone. Je vis le même jour un livre turc, in-12, qui traitait de la religion et de la croyance des Turcs, intitulé *Vassyet Mohammed ben Pyr-Aly*, c'est-à-dire *Testament de Mehemet, fils de Pir-Ali* (1).

S. E. envoya à Andrinople le même janissaire qui en était revenu avec le sieur Fontaine, avec des dépêches pour faire savoir au visir le consentement qu'elle donnait au renouvellement des capitulations, en y ajoutant les articles dont il était tombé d'accord et dont il avait envoyé copie par le sieur Fontaine.

Mercredi 19. — M. l'ambassadeur fut par mer à un jardin de Fondeclei, qui a la vue sur la mer, lequel était au fils du muphti auquel, après avoir été cadilesker, on avait donné la charge de cadi de Smyrne pour arpalir ou récompense; et on disait qu'il avait trente mille écus de rente. D'autant que ce jardin est sur le penchant de la montagne, il est tout en terrasse! Il y a une fontaine à plusieurs jets d'eau, assez belle pour le pays, grand nombre d'orangers, et un jardin de fleurs assez curieux, où il y avait une très grande

(1) Cette traduction est fautive. M. Garcin de Tassy en a donné une de l'ouvrage entier qu'il a publié sous ce titre: *Exposition de la foi musulmane*, etc. Paris, 1822, in-8.

Digitized by Google

quantité de tulipes, parmi lesquelles j'en remarquai plusieurs assez rares et particulières.

Jeudi 20. — Le seigneur Tersia, premier drogman de Venise, devant, le dimanche ensuivant, marier une de ses filles au sieur Marc-Antonio, drogman de l'Empereur, exposa les meubles et la dot qu'il devait donner à sa fille suivant une coutume du pays assez pleine de vanité; et comme ils n'étaient exposés que pour les faire voir, il n'était pas fort difficile de s'y introduire: de sorte que je m'introduisis aussi dans la maison avec assez de facilité. Pour commencer d'abord par les choses les plus éclatantes, il y avait une ceinture d'or garnie toute de diamans, laquelle était considérable; il y en avait une autre plus petite de rubis, qui n'était pas de grande conséquence. Les rubis des pendans d'oreilles et les bracelets de perles ne méritaient pas d'être considérés; mais les vestes de brocards d'or et d'argent avec les jupons, au nombre de vingt tout au moins, avec leurs boutons les uns garnis de perles, les autres d'émail, d'autres de filigrane d'or, d'autres de cristal travaillé, les cafetans doublés de samour et d'ermine au nombre de dix ou douze, les chemises, les caleçons, les mouchoirs et d'autres pièces brodées de fleurs de soie mêlées avec de l'or et de l'argent, de l'onvrage du pays, étaient des choses toutes de prix. L'ameublement d'un sofa qui était de brocard d'or, le lit, c'est-à-dire les matelas avec les couvertures parmi lesquelles il y en avait quelques-unes de brocard, avec les coussins de plusieurs sortes de façons, les bonnets de nuit de l'époux et de l'épousée étaient aussi placés par ordre. Il faut remarquer qne le premier présent que la fille fait à son époux, c'est d'un bonnet de nuit, qui est fait

Digitized by Google

à peu près comme un turban à la turque. Celui de la fille était fort riche et fort superbe : car il était de velours entouré d'ouvrage de soie d'or, et d'argent à l'aiguille, avec une aigrette attachée par un nœud de pierreries. On n'avait pas aussi oublié d'y faire paraître les patins de l'épousée, lesquels étaient faits de compartimens d'ébène et de nacre de perle avec une broderie de perles par-dessus. La dot était aussi en vue : elle était dans deux sacs de cuir, jusqu'à la somme de douze cents écus dont on disait communément qu'elle devait être, et on montrait aussi un beau sabre dont le beau-père devait faire présent à son gendre. Le seigneur Marc-Antonio voulut aussi, de son côté, faire une montre de ce qu'il avait, quoique ce fût entièrement contre l'usage. J'eus aussi la curiosité de m'introduire chez lui. Il avait pareillement mis par ordre plusieurs vestes de samour, toutes garnies de montres, des matelas, des couvertures de brocard avec des draps garnis de dentelle tout alentour, des garnitures de coussins de brocard d'or pour le sofa, de la vaisselle d'argent qui consistait en plusieurs cuillers, fourchettes et autres choses, avec un cabinet d'Allemagne orné de moulures d'argent. Outre cela il avait une grande chambre nouvellement bâtie, dont les sofas étaient garnis de coussins et de tapis à la mode du pays. Il avait aussi fait tendre une tente dans sa cour, sous laquelle on avait dressé les tables qui devaient servir au festin de la noce, les unes avec des bancs pour les Francs, et les autres sans bancs, en manière de sofas, pour les Grecs. Le même jour, cinq hommes députés par l'époux et trois autres de la part de l'épouse furent inviter les hommes à la noce ; et j'ai su d'un de leur compagnie qu'ils avaient été en cent quatre-vingt-dix maisons, tant à Péra et

Digitized by Google

à Galata qu'à Constantinople. Un pareil nombre de femmes avait été semblablement inviter les femmes deux jours auparavant.

Vendredi 21. — La future épouse fut au bain dans un carrosse du pays; et, pour lui faire honneur, il s'y trouva grand nombre de dames de la parenté et des amies, lesquelles ne payèrent rien, parce que la fille fit cette dépense d'un présent d'une somme d'argent que son futur époux lui avait fait pour cet effet. Là, elle mit bas le poil qu'elle avait aux parties et qu'elle n'avait jamais ôté suivant la coutume des filles qui attendent à ce jour-là pour faire cette dépilation.

Samedi 22. — Tous les meubles dont j'ai parlé ci-dessus furent portés publiquement dans la maison du sieur Marc Antonio. Trente-deux personnes de file portaient les menues pièces, comme les vestes, les chemises, les mouchoirs et autres ouvrages à l'aiguille; mais ce qu'on portait d'abord, c'était le bonnet de nuit de l'époux et de l'épouse. Dix mulets venaient ensuite chargés du lit et des cousins du sofa, et ceux qui les conduisaient avaient attaché à leur tête un mouchoir brodé de fleurs de soie le long des bords, dont on leur avait fait présent. Cette cérémonie pleine de grimace ne se fit qu'une heure avant midi, quoiqu'elle se dût faire dès le matin, à cause d'une contestation qui arriva sur ce que le père de la fille voulait envoyer la somme de la dot imparfaite, n'ayant pas sur-le-champ de quoi la rendre complète. Enfin, après plusieurs allées et venues, on tomba d'accord que le seigneur Tersia donnerait une promesse par écrit de la somme qui manquait, laquelle serait apportée avec les bourses dessus le même bassin; ce qui fut exécuté.

Dimanche, 23. — On fit la cérémonie du mariage

Digitized by Google

dont j'ai fait mention. Le sieur Marc Antonio, quoiqu'il n'y eût pas plus de cent pas de sa maison à celle de son épouse, envoya néanmoins, sur l'heure du kindi, le chariot dans lequel on devait l'amener, avec deux autres pour les dames qui devaient l'accompagner. Il envoya en même temps ses parentes pour l'inviter à venir chez lui; après qu'on leur eut donné la collation, elles sortirent avec la future épouse, qu'elles firent entrer dans le chariot, après y avoir été précédée par sa mère : les proches parentes y entrèrent avec elles et les autres se distribuèrent dans les deux autres chariots. Dans cet ordre ils s'avancèrent jusqu'à la porte de Marc Antonio, précédés de janissaires et de dix ou douze juifs qui jouaient du tambour de basque, où on fit mettre pied à terre à la future épouse, laquelle, précédée de sa mère et au milieu de deux femmes, ses plus proches parentes, passa d'un pas assez lent, au son des mêmes instrumens, jusque dans une chambre où les femmes se renfermèrent avec elle sans y donner l'entrée à aucun homme, et en passant Marc-Antonio jeta, pour lui faire honneur, une poignée d'aspres sur elle, du haut d'une fenêtre; on en avait aussi jeté lorsqu'elle sortit de chez elle. Les filles du pays recherchent fort d'avoir de ces aspres pour en acheter quelque chose à manger, parce qu'elles croient que cela leur porte un bon augure pour se marier bientôt et pour trouver un bon mari. Elle resta dans cette chambre jusqu'à huit heures du soir que la cérémonie du mariage se fit par l'évêque de Calamine, vicaire patriarcal; mais elle mit un long temps auparavant que de se trouver à l'endroit où on l'attendait : car elle marchait beaucoup plus lentement qu'une tortue. Enfin y étant arrivée, l'époux futur qui s'y était déjà

Digitized by Google

trouvé la salua, et l'évêque fit son devoir ; mais suivant une coutume du pays assez particulière, elle ne dit pas le *oui* que les filles disent en d'autres lieux si librement. Tout le signe qu'elle donna de son consentement fut celui que sa mère lui fit faire en lui poussant le derrière de la tête. La cérémonie achevée, elle fut conduite en un trône qu'on avait dressé tout exprès où elle s'assit, et y demeura comme une statue, sans faire aucun mouvement. Après que les dames les moins ambitieuses du rang se furent rangées à l'entour d'elle (car celles qui le recherchaient se retirèrent où ne s'y trouvèrent), les invités commencèrent à apporter chacun leur présent. Celui qui commença le premier fut un Grec fort riche, nommé Manolaki, qui faisait l'office de parrain, à la place du prince de Moldavie, lequel apporta devant l'épousée cent sequins en dix pièces d'or. On présenta ensuite une veste de brocard au nom du résident de Gênes; MM. les ambassadeurs de France et de Venise n'en firent rien, quoiqu'ils fussent invités : les autres suivirent ensuite, présentant qui une veste de brocard ou de satin, qui autre chose selon qu'il lui plaisait, et, par une nouvelle coutume, on nommait tout haut chaque personne et le présent qu'elle faisait à mesure qu'elle s'était approchée pour ce sujet. Quand tous eurent achevé, l'on se retira et l'on se mit à table où l'on ne fut servi qu'en plats de terre, de mets autant excellens qu'ils le purent être, étant accommodés par des cuisiniers du pays. Enfin les juifs jouèrent et dansèrent, et le mari et la mariée, conduite par sa mère, furent coucher ensemble et les noces furent ainsi achevées.

Mardi 25. — Le patriarche de Jérusalem envoya à M. l'ambassadeur un volume, écrit en grec, touchant la croyance de l'Église orientale contre les calvinistes.

Digitized by Google

Mercredi 26. — Je commençai la traduction du livre du patriarche de Jérusalem ou plutôt de Nestorius, son oncle, qui l'était auparavant lui.

Vendredi 28. — Un aga, envoyé du visir, rendit à S. E. une lettre de la part du visir, pour l'exhorter à voir ce qui se pourrait faire sur l'affaire d'un certain de Campis, de Scio, qui avait été consul français à Duranzzo avec des Grecs et un capitaine vénitien, etc.

Dimanche, 30 — Le janissaire qui avait été envoyé à Andrinople arriva avec une lettre du visir par laquelle il invitait S. Ex. à venir à Andrinople.

Mardi, 2 mai. — Les révérends pères Jésuites envoyèrent à M. l'ambassadeur un papier qui leur avait été envoyé par le sieur Kidolsi, évêque de Calamine et vicaire patriarcal de Constantinople, lequel contenait une excommunication contre les religieux de Galata, lesquels prieraient Dieu solennellement après l'office divin, même en présence des représentans, pour aucun prince chrétien, avec ordre de l'afficher au moins dans leur sacristie. S. Ex. ne fut pas peu surprise du procédé de ce prélat, vu que, le jour de Pâques, il avait fait lui-même la prière pour le Roi, en présence de M. l'ambassadeur, et que bien loin de chercher la paix et la concorde parmi les chrétiens dans un pays où l'exemple doit paraître à la face des infidèles, il cherchait lui-même les occasions d'y introduire la discorde et d'exposer la religion catholique à la calomnie de tout ce qu'il y a de différentes sectes à Constantinople.

Mercredi 3. — M. l'ambasadeur voulait donner ordre à son premier drogman d'aller avertir le sieur Kidolsi de le venir trouver; mais, jugeant qu'il s'excuserait sur son indisposition, il crut plus à propos de lui faire dire, par la même personne, qu'il était ex-

Digitized by Google

traordinairement surpris de voir qu'il voulait empêcher une chose (principalement à l'égard de Sa Majesté), qui avait été observée de tout temps dans les églises de Galata en reconnaissance de la protection qu'elles recevaient du Roi, et qu'il n'y avait pas d'autres moyens, pour ne pas aigrir les choses, que de révoquer l'écrit qu'il avait fait, pour laisser les religieux dans la liberté où ils étaient auparavant.

Jeudi 4. — J'achevai la traduction du livre de Dohthée, patriarche de Jérusalem, ou plutôt de Nestorius, son oncle.

Le sieur Fornetti étant allé chez l'évêque de Calamine, suivant l'ordre de S. Ex., il lui dit ce qu'il avait été commandé. Il trouva un homme résolu de maintenir ce qu'il avait fait, en s'appuyant sur un ordre de la congrégation du temps d'Urbain V; mais le pauvre homme n'avait point eu égard à un autre tout frais, de la même congrégation, d'agir en cette rencontre selon sa prudence. Mais cette prudence lui a manqué en cette occasion, malgré toute sa belle rhétorique, en disant principalement que cela étant introduit, un ambassadeur d'Allemagne, ou de Pologne, ou de Venise, voudrait en avoir la même prérogative, mais fort inutilement, puisqu'il ne le regardait pas, ni lui ni tout autre, de démêler le différend qui en pourrait arriver.

Samedi 6. — S. Ex. envoya signifier une ordonnance aux Jésuites, par laquelle il leur faisait défense d'obéir en aucune manière à celle de l'évêque, et à tous les autres religieux de Galata; mais au contraire leur commandait de continuer toujours de faire comme ils avaient coutume.

Dimanche 7. — Par ordre de S. Ex. on afficha dès le matin l'ordonnance qu'elle avait faite, à la porte de

Digitized by Google

l'église des Jésuites, en français et en italien, avec une copie de celle de l'évêque qui était écrite au-dessous avec un janissaire pour les garder; et pour la faire exécuter plus solennellement, elle y fut entendre la messe, accompagnée de toute la nation, à la fin de laquelle l'*exaudiat* fut chanté et l'oraison pour le Roi ensuite prononcée par le père supérieur qui avait célébré la messe. L'évêque, qui avait su que M. l'ambassadeur devait venir en cette église pour faire chanter cette prière pour Sa Majesté, avait écrit au supérieur pour lui mander de ne rien faire qui l'obligeât de perdre le respect envers leur compagnie; et depuis il avait supposé une tierce personne pour proposer de faire chanter l'oraison par l'aumônier de S. Ex., afin que par ce moyen il parût que les Jésuites n'eussent pas contrevenu à son mandement. M. l'ambassadeur en fut averti; mais la chose se passa comme il a été dit.

Le même jour, les Jésuites enterrèrent un de leurs Pères qui était mort le jour précédent et le portèrent au cimetière hors de Péra, avec autant de pompe qu'on aurait pu faire en liberté chrétienne. Les religieux de Galata et de Péra l'accompagnaient avec des cierges à la main et chantant les prières accoutumées. Deux évêques latins, l'un de Naxis, l'autre de Santorin, y assistèrent avec le secrétaire de S. Ex., quatre personnes portant sa livrée, trois des janissaires et une infinité de chrétiens tant Français qu'Italiens et Grecs.

Lundi 8. — Le sieur Fontaine apporta à S. Ex. quarante-cinq milles aspres qu'il avait reçues du testerdar pour faire les frais du voyage d'Andrinople, qui est la somme qu'on lui avait déjà donnée aux deux autres voyages qu'il avait faits.

Digitized by Google

Jeudi 11. — M. le bail de Venise envoya faire ses adieux à S. Ex. sur son départ pour Andrinople, qui devait être le lendemain. S. Ex. lui avait envoyé son premier secrétaire, le jour précédent, pour le remercier des nouvelles qu'il lui avait communiquées, et lui offrir son service en cas qu'il voulût mander quelque chose à Andrinople. L'évêque de Santorin vint aussi pour le même sujet.

Vendredi 12. — M. l'ambassadeur partit de Constantinople pour faire un troisième voyage à Andrinople, et vint coucher à Ponte-Piccolo, que les Turcs appellent Gucink-Cesmege. Il était à cheval et précédé d'un aga; il logea dans un sérail qu'un chiaou, qui était venu devant, avait retenu.

Samedi 13. — Le lendemain, après avoir passé par Ponte-Grande ou Boiuk-Chesmège, dont le pont, qui est fort beau, a été bâti l'an de l'hégire 975, et par Combourgas, il arriva à Seliurée dans un carrosse à la turque.

Dimanche 14. — Il vint de Seliurée à Churlar, dont la mosquée et le château ont été bâtis par Solyman.

Lundi 15. — Cette journée fut très belle, puisque les chemins avec le beau temps étaient parsemés de vastes campagnes de tulipiers et d'anémones jusqu'à Bourgas, dont la mosquée, jointe avec le château, est une pièce très considérable, qui a été bâtie au commencement de l'empire du sultan Selim, l'an de l'hégire 977.

Mardi 16. — Cette journée ne répondit pas mal à la première, tant en sa beauté qu'en sa longueur; car elle dura jusqu'à Ansa, ayant été jugé à propos de ne pas s'arrêter à Baba, où il n'y a que quatre heures de chemin depuis Bourgas.

Digitized by Google

Mercredi 17. — M. l'ambassadeur arriva sur les neuf heures à Andrinople, où il n'entra pas; mais il fut passer l'eau à l'endroit du village où son logis lui avait été marqué sur le bord de la rivière, dans une maison séparée des autres, où M. de La Haye, son prédécesseur, avait autrefois logé. S. Ex. aima mieux demander à être en cet endroit que dans la ville, pour avoir plus de liberté. Le résident d'Allemagne envoya d'abord un de ses drogmans pour lui faire des complimens de sa part et le congratuler de son arrivée, jusqu'à ce qu'il eût l'honneur d'y venir lui-même. Les marchands vénitiens vinrent aussi lui faire leurs complimens, qu'ils lui firent porter par leurs drogmans. S. E. leur fit donner la collation, après les avoir remerciés de leur civilité.

Jeudi 18. — Le grand-seigneur vint passer l'eau par le même endroit où S. Ex. l'avait passée le jour précédent, dans un même bâtiment de deux espèces de barques fort longues et fort plates jointes et liées ensemble, pour aller à un village qu'on nomme Kier-Kioi, où étaient ses écuries. A son débarquement, il monta sur un cheval qui l'attendait, à l'entour duquel deux chatirs l'environnèrent de chaque environ cent cinquante pas : après quoi il se retirèrent après une grande inclination que le chatir-bachi lui fit. Le selistar passa l'eau dans la même barque, avec quelques autres officiers. Ceux qui devaient le suivre, comme les Ichoglans et les Dogansis, étaient venus l'attendre sur le bord de la rivière. Il montait un cheval blanc. Il semble que le selistar-aga, ayant aperçu S. Ex. avec quelques-uns de sa maison qui s'étaient placés sur le bord du fossé du jardin de sa maison pour le voir passer, ait voulu lui en ôter la vue en se mettant à côté

Digitized by Google

du grand-seigneur; mais Sa Hautesse ne souffrit pas qu'il y restât, et le fit avancer devant lui, de sorte qu'on le vit autant qu'on le pouvait voir de cent pas loin. Presque dans le même temps, on vit paraître quelque quinze ou vingt chariots qui étaient venus passer le pont qui est sur l'autre bras de la rivière, où sa mère était avec son fils et ses deux frères, et une grande partie du harem, lesquels prirent le même chemin. Le boulanger de la suite de M. l'ambassadeur nous assura que, s'étant trouvé au bout du pont dans le temps que les chariots y passaient, et ayant aperçu que la portière du premier était ouverte, il voulut se prosterner à terre pour n'y pas porter sa vue; mais que la validé l'ayant aperçu et quelques autres qui étaient avec lui, elle leur cria: *Corkman ogl augiklar*, « Garçons, ne craignez pas, » et leur fit jeter quelques aspres, dont il en eut cent sonnantes. Le grand-seigneur retourna vers les cinq heures du soir par le même endroit, et passa l'eau de même qu'il avait fait le matin; mais une grande pluie le prit comme il était dans la barque, dont il fut mouillé assez gaillardement; c'étaient les paysans du village qui le passaient, lesquels, après avoir perdu leur journée à l'attendre, ne ressentirent aucune marque de sa libéralité.

On a su qu'on parlait fort du recommencement de la guerre contre les Polonais, lesquels, s'étant ligués avec les Cosaques et la Moscovie, avaient dessein d'entrer sur les terres du grand-seigneur, et qu'un envoyé de Pologne, qui était venu avec quatre ou cinq personnes apporter des lettres, avait été arrêté prisonnier.

Vendredi 19. — Le grand-seigneur vint encore passer par le même endroit, sur les dix heures du matin, pour aller au même endroit que le jour précédent

Digitized by Google

retrouver sa mère, qui devait lui donner à dîner, et à l'assequi qui s'y trouva aussi. Je le vis ce jour-là d'assez près, parce qu'il vint passer proche d'une haie derrière laquelle j'étais avec le sieur Rhombaut, peintre flamand, disciple de Jourdan, et quelques autres personnes. Il montait une cavale de couleur baie, que les palefreniers nous avaient laissé examiner avec assez de facilité, auparavant qu'il arrivât, avec deux autres, dont l'une était de couleur d'étourneau et l'autre de gris sale, qu'il nous dirent valoir chacune mille piastres. Et d'autant qu'il pleuvait, il était vêtu d'un sagmour tout rouge avec un bachlik ou couverture de même couleur, mais plus trempée; et l'iloutas le suivait avec un ibri d'argent doré qu'il portait à la main, et il avait la même suite que le jour précédent. Quand il retourna, l'après-dîné, il amena avec lui le petit prince son fils, qui montait un cheval blanc sans que personne fût proche de lui pour avoir soin qu'il ne tombât. Il était fort bien fait et avait le visage un peu long, son teint fort uni et une blancheur qui le rendait bien dissemblable de son père. Ils passèrent tous l'eau, et trouvèrent d'autres chevaux à l'autre bord de la rivière.

Samedi 20. — Le grand-seigneur repassa encore ce jour-là la rivière avec son fils, sur les onze heures, pour aller voir sa mère à Kier-Kioi, et en revint avec lui vers les cinq heures du soir.

Je remarquai qu'en sortant de la barque, d'abord qu'il était monté à cheval, les chatirs l'accompagnaient environ vingt ou trente pas; après quoi ils le quittaient en touchant la main au front et la portant presque jusque en terre, en faisant une profonde inclination du corps : que, lorsqu'il descendait de cheval, les chiaoux

Digitized by Google

criaient fort haut en prononçant quelques paroles avec lesquelles ils le saluaient.

Un Turc et un Juif disputant un jour ensemble touchant leur religion, et le Juif assurant qu'il n'y aurait que les Juifs qui seraient dans le paradis, le Turc lui demanda ce que les Turcs deviendraient : à quoi il fit réponse qu'ils resteraient dehors dans des tentes à garder leurs chevaux. Le grand-seigneur, en ayant été informé, dit fort galamment que, puisqu'il n'y aurait d'argent dans l'autre monde, ils fallait qu'ils leur payassent par avance le prix des tentes, et ordonna en même temps une certaine somme qu'ils seraient obligés de payer tous les ans, qu'on appelle *Chadir akchesi*, argent des tentes, et continuent de la payer jusqu'à présent, avec les autres impôts dont ils sont chargés, lesquels sont fort considérables.

Dimanche 21. — L'envoyé de Raguse, qui s'était mis en chemin pour s'en retourner à sa république, ayant été rappelé et étant de retour à Andrinople, envoya un de ses drogmans faire ses complimens à M. l'ambassadeur sur son arrivée à la Porte.

Les paysans de Bosnakioi attendirent fort longtemps le grand-seigneur pour le passer; mais il ne vint pas, et un bostangi vint, qui leur donna quelques aspres pour la peine qu'ils avaient eue à le passer.

Le sieur Panaioti, interprète du grand-visir, envoya un de ses gens, les drogmans de M. l'ambassadeur, pour aller trouver le heiskitas pour les affaires de capitulation.

Nous vîmes le matin une troupe de plus de soixante sakas qui nageaient sur la rivière, lesquels ne firent aucun semblant de s'enfuir, quoiqu'on ait tiré parmi eux un coup de fusil chargé à balle.

Digitized by Google

Lundi 22. — M. l'ambassadeur fut à six heures du matin à Andrinople, chez le Reis-kitab, accompagné seulement de son premier secrétaire, de deux drogmans et d'un janissaire. Il en fut régalé de cavè et de cherbet; et après avoir été en conversation avec lui pendant une heure de temps, dans laquelle il tomba d'accord des articles qui devaient être ajoutés aux capitulations, il retourna à Bosnakioi sur les dix heures.

M. l'ambassadeur en recevant un paquet de lettres qui lui fut envoyé de Constantinople par un exprès, reçut une petite boîte qu'on lui envoyait de Brousse, dans laquelle il y avait cinq médailles : un grand *Lysimachus* d'argent très bien conservé et d'un excellent relief; un petit *Alexandre* d'argent, la tête couverte d'un mufle de lion; une autre médaille d'argent de l'empereur *Sévère*, de la grandeur de moyen bronze, représentant la figure droite de la *Fortune* qui, d'une main, tient un gouvernail, et de l'autre une corne d'abondance; une autre de petit bronze de l'empereur *Théodose*, DIV. THEODOSIVS PP. AUG., et au revers GLORIA ROMANOVM. S. MMR. La cinquième, qui est de moyen bronze, est une médaille grecque fort rare et fort particulière, qui d'un côté représente une tête bien faite et bien conservée, couverte d'une salade semblable à celles de Castor et de Pollux, et au revers un cheval avec cette inscription .·.·.·.·.·.·.·. ΧΕΙΡΩΝΩΣ ΤΡΩΩΝ.

On mandait en même temps de Constantinople à M. l'ambassadeur qu'un frère lai de l'église de Saint-François qui est à Galata, passant à Constantinople à l'endroit où un jeune Grec fut exécuté pour n'avoir pas voulu se faire Turc, et s'y étant mis à genoux, par un zèle de piété, fut pris et arrêté par des Turcs qui le

Digitized by Google

virent dans cet état, et conduit devant le boiuk-naïb qui l'invita à se faire musulman, puis le relâcha quand il vit sa résolution. Mais les mêmes Turcs l'ayant rencontré dans les rues sans que le boiuk-naïb l'eût arrêté, ils le prirent et conduisirent devant le caïmacan qui l'arrêta; et c'est où cette histoire en était lorsqu'on mandait cette nouvelle à M. l'ambassadeur.

Mardi 23.—Le sieur Fayd'herbd montra à S. Ex. le portrait du grand-seigneur qu'il avait peint, lequel ne lui déplut pas.

Mercredi 24. — Le métropolite d'Andrinople vint rendre visite à M. l'ambassadeur avec le sieur Maurochordato : l'un et l'autre se tinrent fort réservés devant S. Ex., touchant les affaires du pays dont ils évitèrent de parler jusqu'à un point qu'ils se repentirent même d'avoir prononcé le mot de Kaminiech dans un sujet indifférent. Le métropolite avait une veste de damas noir avec un calpa.

Le fellah publia et cria dans Andrinople à ce que chacun eût à se trouver sous son drapeau pour être prêt à se mettre en campagne lorsque l'ordre s'en donnerait.

Jeudi 25. — Le reis-kitab prend un grand droit pour dresser les capitulations, et messieurs les drogmans parlaient à S. Ex. de celui qu'il faudrait donner pour celles qui devaient lui être livrées dans quelques jours; mais M. l'ambassadeur ne voulut pas s'expliquer sur ce qu'il voulait donner.

Vendredi 26. — Il fit de forts grands tonnerres, et il en tomba un à Andrinople le matin, qui tua un Turc, et étonna tellement un juif, qu'on ne croyait pas qu'il en dût échapper. Il en tomba un autre à midi pendant que M. l'ambassadeur était à table, qui fut si extraordinaire, qu'il n'y eut personne qui ne fût surpris de

Digitized by Google

son éclat, et il en fit un autre sur les cinq heures du soir qui n'était guère différent de celui-là, et il tomba une grêle fort grosse dans le même temps.

Les muezins ne crièrent point à Andrinople la prière du midi, parce qu'il leur avait été défendu de monter aux minarets à cette heure-là, pour ce sujet, à cause que les sultanes étaient dans le jardin du sérail qui se découvre aisément de tous les minarets. L'on dit que l'année précédente un muezin y étant monté innocemment sans savoir qu'il y eût défense, fut aperçu par le *kislar-agasi* avec des lunettes d'approche, lequel le fit venir et mourir sous le bâton en présence des sultanes.

On pendit un Turc qui avait été bey, pour avoir fait des extorsions, lequel avait été pris après avoir fait de la peine à ceux qui avaient été envoyés pour le prendre en se cachant dans les montagnes.

Samedi 27. — Le sieur Rhombaut Fayd'herbd dessina et peignit le *reis-kitab* après l'avoir vu passer dans les rues à Andrinople, avec toute la ressemblance que son idée avait pu lui fournir. Il avait peint quelques jours auparavant le grand-seigneur après l'avoir vu passer de derrière les haies, lorsqu'il allait à Kierkioi comme il a été remarqué ci-dessus.

Dimanche 28. — S. E. me fit lire une lettre en latin que le sieur Hilarion Ocada lui adressait de l'île de Chypre, sa patrie, que son frère, médecin du grand-visir, lui avait fait remettre entre les mains : elle était datée du mois de novembre de l'année précédente. Il faisait réponse à celles que S. E. lui avait écrites pour l'exhorter à lui fournir des armes contre le ministre Claude (1) qui accusait leur église d'être dans des sen-

(1) Le principal but de la mission de Galland, était de tirer des églises

Digitized by Google

timens approchant des leurs, et lui promettait de l'employer auprès des patriarches de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie, pour en obtenir des attestations du contraire, et que, de son côté, il ne manquerait de réfuter toutes leurs accusations, et de défendre les sentimens de l'Eglise orientale que ce ministre interprétait mal. Sa lettre était écrite d'un style fort net et fort élégant.

Le sieur Fayd'herbd était allé coucher dès le jour précédent à Andrinople pour voir aujourd'hui le grand-visir lorsqu'il irait au divan, afin, après l'avoir remarqué, d'en tirer son crayon et ensuite son portrait; mais il n'y eut pas de divan, et il ne le vit en aucune manière. Quand il fut de retour, il crayonna la vue d'Andrinople qui est fort belle du côté de Bosnakioi, car au-delà de la rivière, et d'une campagne large de près d'un quart de lieue, on aperçoit cette ville étendue sur une côte doucement élévée du levant au couchant, d'un bon demi-quart de lieue de longueur, que l'on voit ensuite se perdre au travers des arbres des jardins qui l'environnent. Ce qui a le plus d'apparence, c'est la grande mosquée que Sultan-Selim, père de Solyman, fit bâtir, car, outre qu'elle est très haute, c'est qu'elle est justement au haut et presque au milieu de la côte, ce qui fait qu'on la voit de fort loin.

On reçut nouvelle de Constantinople que le bey Massaman était entré dans le port en grande pompe avec treize galères, et menait en triomphe un vaisseau maltais qu'il avait pris; et que l'armée de la mer Blanche était partie, et que celle de la mer Noire ne resterait pas long-temps dans le port. Les horlogeurs qui ap-

grecques des attestations en forme sur les articles de leur foi qui formaient alors le sujet d'une grande dispute entre Arnauld et le ministre Claude.

Digitized by Google

portaient cette nouvelle donnèrent leurs lettres toutes mouillées parce qu'ils avaient pensé se noyer à un passage au-deçà de Burgas, et l'un d'eux faisait compte d'avoir perdu pour près de quatre-vingt-dix piastres d'outils.

Lundi 29. — Le grand-visir fit venir devant lui l'envoyé de Pologne qu'il avait fait arrêter, et lui donna la réponse aux lettres qu'il avait apportées, avec un chiaou qu'il demanda pour le conduire jusqu'aux confins. Le sieur Fontaine, qui avait été présent, rapporta aussi que le sieur Marcellin lui avait dit qu'il avait reçu nouvelles de Constantinople, que le caïmacan avait fait donner cinq cents coups de bâton au moine de Saint-François, et fait mettre ensuite dans la basse fosse, et qu'il voulait employer son crédit auprès du muphti qu'il connaissait particulièrement, pour en obtenir la délivrance.

Mardi 30. — Je fus à Andrinople où je vis le Charchi qu'ils nomment Charchi-Ali-Pacha, qui est un bâtiment de pierres ou de briques, voûté, d'une longueur très considérable; le besestein qui est un peu plus grand que celui de Constantinople; la mosquée de sultan Sélim, où j'entrai, dont le dedans ne répond point au dehors, avec un lieu voûté, raisonnablement long, où l'on voit avec plaisir des boutiques fort propres, remplies de pabouches, de bottes et des autres chaussures de cuir rangées avec une propreté admirable. Après quoi, je voulus voir encore une fois l'éléphant du grand-seigneur qu'on gardait proche le sérail, et en y allant je trouvai qu'on avait rehaussé de planches le rebord du pont, afin qu'on n'eût point de vue sur la rivière, et en même temps sur le jardin du sérail, et un kiosque qu'on avait bâti à la descente du pont par lequel il y avait une porte d'entrée dans le sérail.

Digitized by Google

Le sieur Ch. me pria de dire à M. l'ambassadeur que, suivant l'ordre qu'il lui en avait donné, il avait témoigné au sieur Cicade qu'il serait bien aise de le voir, s'il le pouvait faire sans s'incommoder : à quoi il lui avait répondu qu'il n'avait pas de plus grand désir que de venir rendre ses respects à S. Ex.; mais que, sachant que les sieurs Marcellin et Maurochordato n'étaient venus lui rendre visite qu'après en avoir demandé la permission, il ne voyait pas qu'il pût les imiter sans la demander aussi pour soi, ce qui lui serait assez difficile à obtenir parce qu'il avait plus d'occupation qu'eux, mais qu'il voyait un chemin par lequel cette visite pourrait lui être permise, qui était que S. Ex. eût la bonté, lorsque le sieur Fontaine venait à la porte du visir, de faire témoigner au kiaya qu'étant indisposé elle serait bien aise qu'il le vînt voir; je le dis à M. l'ambassadeur, mais il n'en voulut rien faire, disant qu'il ne se souciait pas trop de sa visite. La même personne me dit encore que le même Cicade lui avait confié en secret que le visir l'appelait parfois le soir auprès de lui, après que tout le monde était retiré, et qu'il s'informait de lui et d'un venié italien qu'il appelait pareillement pour lui servir aussi d'interprète, de la doctrine de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et que, pour cet effet, n'ayant pas de bible, parce qu'il n'avait point ici ses livres, il aurait volontiers prié S. Ex. de lui en fournir une. Le même M. Ch. me dit encore que le même Italien (qui ne connaissait point et ne voyait point le sieur Cicade hors de ses conversations devant le visir), à qui il avait parlé en particulier, lui avait confirmé la même chose et témoigné le même désir d'avoir une bible.

Le résident d'Allemagne envoya un de ses drogmans à S. Ex. pour lui demander audience pour le lendemain

Digitized by Google

après midi, ce qu'elle ne manqua point de lui accorder.

M. l'ambassadeur reçut des lettres de Livourne du consul de la nation, datées du 12 avril, par voie de Smyrne, par lesquelles il informait S. Ex. que la maison du Roi devait partir de Paris le 15 du même mois en Flandre, et Sa Majesté en relais dix jours après; que Sa Majesté avait trois armées pour cette campagne: une qu'elle commanderait en personne en Flandre, une autre en Hollande sous le commandement de M. le Prince, et la troisième, sous le commandement de M. de Turenne, contre l'électeur de Brandebourg, avec un grand nombre de troupes qui seraient toujours dans la Lorraine. Il mandait aussi que le Brandebourg, après avoir demandé une suspension d'armes pour deux mois à M. de Turenne, s'il avait ordre de le faire, sans en avoir reçu autre réponse, sinon que, bien loin d'avoir celui-là, il en avait un autre tout contraire, de le chercher et de lui donner bataille. Il envoya faire la même demande au Roi par un exprès, avec promesse que, si pendant cet intervalle les Hollandais ne s'accommodaient pas, il les abandonnerait et joindrait ses forces à celles de Sa Majesté pour donner sur eux, à quoi l'on attendait la réponse du Roi qui ne s'était pas encore déclaré. Le même consul envoyait en même temps un imprimé qui était une traduction de la harangue que le roi d'Angleterre avait faite à l'ouverture du parlement avec celle du chancelier. Celle du Roi était d'une vigueur toute royale, et l'autre n'y répondait pas mal, surtout sur la résolution de s'en tenir à la déclaration qu'il avait faite touchant les non-conformistes, et surtout touchant les catholiques romains, quoi qu'on voulût entreprendre pour la détruire.

Le grand-visir ne fut point au divan, parce qu'à cause de la guerre il ne s'en devait plus tenir jusqu'au départ

Digitized by Google

Mercredi 31. — Le sieur Kœnisberg, résident de l'Empereur à la Porte, vint visiter M. l'ambassadeur sur les trois heures et en eut une audience de près de deux heures, pendant laquelle il le régala d'une collation magnifique de plusieurs sortes de confitures sèches et liquides, et toute sa suite séparément. S. Ex. le reçut au haut de l'escalier, et le reconduisit jusqu'en bas et le fit accompagner jusqu'à la porte, par son premier secrétaire, comme il l'avait envoyé recevoir par le même à son arrivée. M. l'ambassadeur le loua fort de sa civilité, qui ne parût pas seulement dans tout le reste de sa conversation, mais encore plus particulièrement en ce qu'il témoigna à S. Ex. que, quoiqu'il sût fort bien qu'il y avait quelque démêlé entre l'Empereur et le Roi, il ne désirait néanmoins rien autre chose que d'entretenir une bonne correspondance avec elle, et qu'il le conjurait de vouloir l'honorer de son amitié; à quoi M. l'ambassadeur ne manqua de répondre d'une manière dont il a eu sujet d'être satisfait. Il portait la veste longue de damas rouge avec un bonnet rebordé d'une fourrure de samour fort large, et il était accompagné de quinze ou seize personnes à cheval. Au reste, j'ai remarqué qu'un sien parent, son secrétaire, et les personnes les plus considérables de sa suite, trouvèrent le pain qu'on leur présenta fort bon, et surtout les confitures qu'il trouvèrent si excellentes, qu'ils ne furent pas fâchés qu'on leur en servît une seconde fois. Pour la personne du résident, il était assez bien fait, d'une grandeur et d'une grosseur bien proportionnées, avec un visage plein et une barbe bien garnie, qu'il avait laissé croître depuis qu'il était dans le pays.

Le maître-d'hôtel de S. Ex. retourna d'un village nommé Scanderkioi, que nous avions vu à côté du chemin d'Andrinople, où il était allé le jour précédent

Digitized by Google

avec un Provençal qui y avait un sien parent renégat qui avait été sifragi du grand-visir et qui, depuis, lui avait donné une de ses esclaves en mariage et l'intendance de ce village où il avait fait bâtir ses écuries, et dit qu'il avait été obligé d'en revenir plus tôt qu'il n'aurait voulu, parce qu'un courrier vint avertir que le grand-visir y devait venir coucher et y boire apparemment du vin avec plus de sûreté et plus éloigné du monde. Il nous dit que les écuries étaient d'une longueur à pouvoir tenir cent chevaux, mais qu'elles étaient toutes simples et sans ornemens, et que la maison n'était pas mieux ornée ni meublée, et que pour cet homme qui se nommait Bagram-Aga, il était respecté des habitans comme s'il eût été le seigneur du village, et qu'ayant voulu acheter du vin pour la maison de S. E., ce fut lui qui le conduisit chez les villageois qui auraient eu de la peine à le faire s'il n'avait été présent, et que pour lui il n'en avait pas bu du vin avec lui et son parent qu'en cachette et dans un lieu retiré. De plus il lui assura que le grand-seigneur et le grand-visir mangeaient dans des plats d'argent de la même forme que ceux que l'on fait de fer-blanc étamé, et que le bassin du grand-visir, dans lequel ces plats se servaient, pesait vingt oques ou cinquante livres; qu'enfin il leur fit toutes les caresses possibles et qu'ils en furent reçus à la mode du pays avec beaucoup de civilité, mais qu'ils ne purent obtenir de voir sa femme qui était dans un autre appartement avec ses esclaves, duquel on apportait par un tour, comme dans nos couvens, tout ce qu'il fallait pour manger.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

ÊTRE ET PARAITRE,

OU

LES DEUX VOISINS.

FIN (1).

ACTE QUATRIÈME.

(*La scène se passe chez Dorbelle.*)

SCÈNE I.

DORBELLE, LÉPINE.

DORBELLE.

Oui, ce jeune savant qui demeure au cinquième,
Dites-lui de venir me voir à l'instant même.
Allons.

LÉPINE.

J'y vais, Monsieur.

DORBELLE.

Parlez-lui poliment.

LÉPINE.

C'est tout simple : jamais je ne parle autrement.

DORBELLE.

Excepté donc à moi.

LÉPINE.

Je vous réponds.

(1) Voir tome XI, page 353.

Digitized by Google

DORBELLE.

Sans doute,
Et très mal.

LÉPINE.

Mais, Monsieur...

DORBELLE.

Paix : écoutez.

LÉPINE.

J'écoute.

DORBELLE.

Descendez sur-le-champ ; prévenez mon portier :
Je n'y suis pour personne ; ici le monde entier
Abonde ; et je ne puis être un instant tranquille.
Ne laissez point entrer.

LÉPINE.

Il n'est pas très facile
D'empêcher, entre nous, certain monde d'entrer ;
Et tout ce monde-là commence à se montrer.

(*Il sort.*)

SCENE II.

DORBELLE.

On est mis quelquefois à de rudes épreuves.
Heureusement je viens d'acquérir mille preuves
Au sujet de Bonval : j'ai depuis ce matin
Bien employé mon temps ; oui, m'en voilà certain,
Il est riche et très riche : acheter dans la Brie,
Et comptant, une immense et belle métairie,
Sous des noms supposés ; car je l'ai découvert,
Par hasard, il est vrai ; mais le hasard nous sert !...
Allons, expliquons-nous ; que faut-il que j'attende ?
Je ne risque plus rien à faire la demande ;
Plus du tout : c'en est fait ; m'y voilà résolu.
Mais si cet Olivier par malheur avait plu ?
Écoutons-le en ce cas : il faut que je l'engage

Digitized by Google

Adroitement à faire un utile voyage :
Olivier me respecte et m'aime ; il cédera,
Puis une fois absent Agathe l'oublîra.
Alors Bonval, flatté d'une telle alliance,
M'accordera sa fille avec reconnaissance ;
Et me voilà sauvé. Bon ! ma sœur ! à ravir ;
Sachons la ménager : elle peut me servir.

SCÈNE III.

DORBELLE, MADAME VILLERS.

DORBELLE.

Où vas-tu donc si vite ?

MADAME VILLERS.

Eh ! mais...

DORBELLE.

Je le devine.
Tu vas faire visite à la jeune voisine ?

MADAME VILLERS.

Non ; je ne comptais pas la voir en ce moment.

DORBELLE.

Écoute donc : sais-tu qu'elle est très bien, vraiment ?

MADAME VILLERS.

N'est-ce pas ?

DORBELLE.

J'en avais une très fausse idée,
Mais je viens de la voir.

MADAME VILLERS.

J'étais persuadée
Que (sachant ce qu'elle est) vous en feriez grand cas.

DORBELLE.

J'en suis ravi : maintien, traits fins et délicats,
Grâce, esprit, elle a tout ; non, je ne puis m'en taire,
Je lui trouve de plus un charmant caractère.

MADAME VILLERS.

Quoi ! vous jugez déjà son caractère ?

Digitized by Google

DORBELLE.

Au mieux.
Un seul mot le décèle; et puis, j'ai de bons yeux :
Elle est modeste, douce, un peu froide peut-être.

MADAME VILLERS.

C'est qu'elle n'a pas bien l'honneur de vous connaître.

DORBELLE.

Avec le père aussi tantôt j'ai conversé.
Monsieur Bonval me semble un homme très sensé,
Bon voisin, bon ami, bon père de famille;
Je vois qu'il a d'ailleurs *bien élevé* sa fille.

MADAME VILLERS.

Très *bien*; il a soigné cette éducation.

DORBELLE.

Je faisais là-dessus une réflexion:
Ce serait, me disais-je, un charme inexprimable
De faire le bonheur d'une personne aimable.

MADAME VILLERS, *à part.*

Nous y voilà.
(*Haut.*)
Comment?

DORBELLE.

Est-on riche? on voudrait
Doubler encor ses biens, tandis que l'on pourrait
Les partager avec une fille charmante,
Sans fortune, il est vrai, mais sage, douce, aimante,
Et qui vous en aurait une obligation!...

MADAME VILLERS.

Oh! oui; mais parlez-vous d'Agathe?

DORBELLE.

Pourquoi non?
Crois-tu que je ferais une mauvaise affaire?

MADAME VILLERS.

Je ne dis pas cela, non vraiment; au contraire.
Mais vous l'avez à peine entrevue un instant.

DORBELLE.

Aussi je ne suis pas décidé, mais pourtant,

Digitized by Google

S'il faut te l'avouer, j'en aurais quelque envie.

MADAME VILLERS.

Et pour Agathe, moi, j'en serais très ravie
Si je ne savais bien qu'elle adore Olivier.
Pour mon propre intérêt je suis loin d'envier :
Celui de mes enfans en souffrira peut-être;
Mais de son bien enfin mon frère est le seul maître.

DORBELLE.

Oh! quant à tes enfans, sois tranquille pour eux,
Je m'en charge.

MADAME VILLERS.

En ce cas ils seront très heureux.
Parlons en général : s'il faut que je le dise,
De ce brusque dessein je suis un peu surprise.
Un si rare, un si beau désintéressement
Paraît peu naturel.

DORBELLE.

Peu naturel? comment?

MADAME VILLERS.

On ne s'attendait pas...

DORBELLE.

A quoi? d'un trait semblable
M'auriez-vous donc jugé par hasard incapable?

MADAME VILLERS.

Oh! non; mais quoi, toujours je vous vis mettre à l'or
Un prix, une importance!...

DORBELLE.

Eh! je l'y mets encor;
Mais pour en faire usage, et certes, je le prouve
En cette occasion.

MADAME VILLERS.

Et très fort je l'approuve.
Mais, mon frère, entre nous, vous faisiez peu de cas
Des gens qui n'avaient rien.

DORBELLE.

Ne les connaissant pas,
D'accord.

Digitized by Google

MADAME VILLERS.

Vous connaissiez Bonval, voisin si proche,
Et ne pouviez lui faire, au fond, d'autre reproche
Que de n'être pas riche; et cependant jamais
Vous ne daigniez...

DORBELLE.

Allons!... c'est un tort que j'avais.
Je veux le réparer.

MADAME VILLERS.

La réforme est subite :
Puis à pareil hymen se décider si vite!...
Pour pousser, dira-t-on, à ce trait généreux,
Il faut quelque motif.

DORBELLE, *impatienté.*

Eh! je suis amoureux :
Voilà mon motif.

MADAME VILLERS.

Ah! cette raison est forte :
Mais le monde sera bien surpris.

DORBELLE.

Que m'importe?
J'ai consulté mon cœur.

MADAME VILLERS, *à part.*

Son cœur!...
(*Haut.*)
Eh! oui, fort bien.
Mais Agathe, avez-vous su consulter le sien;
N'ayant pu deviner cette faveur du vôtre,
Elle pourrait avoir du penchant pour quelque autre.

DORBELLE.

Oh! je ne le crois pas. Mais il faut le savoir,
Et tu peux en ceci m'obliger : va la voir.

MADAME VILLERS.

Moi? volontiers.

DORBELLE.

Peins-lui, mais avec complaisance,
Les douceurs de l'hymen, les charmes de l'aisance,

Digitized by Google

Si tu vois qu'elle est libre, ainsi que je le croi,
Parle avec intérêt, avec faveur de moi.
C'est peu pour moi, vois-tu, d'enrichir ce que j'aime;
Je me pique de plaire et d'être aimé moi-même.

MADAME VILLERS.

C'est être délicat jusqu'au raffinement.

DORBELLE.

Rien pourtant n'est plus simple.

MADAME VILLERS.

Hé! non; c'est que vraiment
On ne s'y prendrait pas du tout d'autre manière
Pour obtenir la main d'une riche héritière.

DORBELLE.

Voilà comme il faut faire, ou ne pas s'en mêler.

MADAME VILLERS.

Oh! oui.

DORBELLE.

Tu vas donc voir Agathe et lui parler?

MADAME VILLERS.

De ce pas.

DORBELLE.

Quelqu'un vient; Olivier, ce me semble.
C'est lui-même.

SCENE IV.

DORBELLE, OLIVIER, MADAME VILLERS.

DORBELLE.

Fort bien: va, laisse-nous ensemble,
Et songe à notre affaire.

MADAME VILLERS.

Elle est en bonne main.
(*A part.*)
Il se donne pourtant bien de la peine en vain.
(*Elle sort.*)

Digitized by Google

SCENE V.

DORBELLE, OLIVIER.

DORBELLE, *à part.*

De ce jeune homme il faut que je me débarrasse.
(*Haut.*)
Ah! bonjour, mon ami; mille pardons, de grâce.

OLIVIER.

Quelqu'un m'a dit, Monsieur, que vous me demandiez.

DORBELLE.

Vous demander?... j'ai dit que si vous descendiez
On vous priât d'entrer.

OLIVIER.

J'ai descendu plus vite;
Voilà tout.

DORBELLE.

J'eusse été vous faire ma visite,
Mais à quelqu'un ici j'ai donné rendez-vous.

OLIVIER.

Ne plaignez point mes pas, de grâce.

DORBELLE.

Asseyons-nous.
(*Ils s'asseient.*)
Car c'est pour vous parler seulement de vous-même
Que je vous désirais : Olivier, je vous aime,
Et vous estime fort : vous avez du talent,
Du goût, de la mémoire, un esprit excellent;
Et vous irez très loin, car vous êtes modeste.

OLIVIER.

Vous me flattez.

DORBELLE.

Mais, non. Enfin il ne vous reste
Pour bien développer cet heureux naturel,
Il ne vous reste plus qu'à voyager.

Digitized by Google

OLIVIER, *à part.*

Oh ! ciel !

(*Haut.*)

A voyager, Monsieur?

DORBELLE.

Oui, sans doute, à votre âge,
Dans votre état, il n'est rien de tel qu'un voyage;
Vous n'aurez sans cela qu'un esprit juste et droit;
Mais vous ne décrirez jamais qu'un cercle étroit,
Et votre beau génie, arrêté dans sa course,
Avortera.

OLIVIER.

Pardon; mais je suis à la source
Dans Paris, même ici, du génie et du goût,
Des cours, des instrumens et des conseils surtout.

DORBELLE.

Pour la théorie, oui, d'accord; mais la pratique
Est nécessaire aussi, surtout pour l'hydraulique:
Il faut absolument voir quelque port de mer.

OLIVIER.

Un port de mer? Hé! mais un tel voyage est cher,
C'est un motif de plus pour que je m'en dispense.

DORBELLE.

Que parlez-vous ici, de cherté, de dépense?
Sur cet article-là n'ayez aucun souci,
On y saura pourvoir... En un mot, jusqu'ici
Vous eutes des amis qui se feront sans doute...

OLIVIER.

En voilà déjà trop, Monsieur, que je leur coûte;
Et la délicatesse à la fin me défend
D'accepter....

DORBELLE.

Allons donc... vous êtes un enfant.
Songez à ce voyage, et puis laissez-nous faire.

OLIVIER.

Mais êtes-vous bien sûr qu'il soit si nécessaire?

Digitized by Google

DORBELLE.

La question a droit de me surprendre un peu;
Quand j'ai dit qu'il fallait que ce voyage eût lieu,
Je ne m'attendais pas, il faut que je le dise...
(*Apercevant Bonval.*)
Et Bonval va, je crois, partager ma surprise.

SCENE VI.

DORBELLE, OLIVIER, BONVAL.

DORBELLE.

Mon voisin, vous savez combien j'aime Olivier.

BONVAL.

Oui, je...

DORBELLE.

Nous l'aimons tous, vous-même le premier.
Je lui dis que s'il veut devenir grand artiste,
Il doit faire un voyage : il se défend, j'insiste;
Il résiste toujours; voyez s'il n'a pas tort.

BONVAL.

Avant de prononcer, je l'entendrai d'abord;
Il pourrait bien avoir ses motifs.

OLIVIER.

Oui, sans doute,
J'en ai; l'on sait combien un tel voyage coûte,
Ai-je dit; je n'ai rien; il ne m'est point permis
D'être ainsi, chaque jour, à charge à mes amis.
Depuis assez long-temps, bien que je dissimule,
Je souffre...

BONVAL.

Je ne puis blâmer un tel scrupule;
On peut, dans le besoin, se laisser obliger
Par l'ami qu'on estime et qu'on craint d'affliger;
Mais sans nécessité, (car moi je suis sincère,
Et ce voyage-là n'est pas très nécessaire)

Digitized by Google

Grossir, multiplier ses obligations
Et peser sur la main qui nous combla de dons,
On sent que cela coûte à la délicatesse,
Et d'Olivier, au fond, j'approuve la sagesse.

OLIVIER.

O digne ami, combien je suis charmé d'avoir
Votre approbation.

DORBELLE, *avec un peu d'aigreur.*

Oui, sans peine on peut voir,
Qu'un avis qui vous plaît vous trouvera docile :
Et monsieur Bonval croit ce voyage inutile.
Je jugeais le contraire; et sur ce point je crois...

BONVAL.

Oui, votre opinion est ici d'un grand poids;
Mais sans trop s'occuper d'un projet chimérique,
Il faut qu'ici, du moins, il s'exerce, il s'applique;
Partout on peut s'instruire.

OLIVIER.

Ah! oui. Qu'est-il besoin
De chercher le savoir et le bonheur si loin?

DORBELLE.

Mais les mœurs! Paris est le centre des délices,
Des voluptés, des jeux et le foyer des vices,
L'écueil des jeunes gens, en un mot.

BONVAL.

Hélas! oui.
(*Montrant Olivier.*)
Mais de ce côté-là je ne crains rien pour lui.
Par l'amour du travail, oui, son ame épurée
A des vices honteux ne laisse point d'entrée.

OLIVIER.

Je goûte peu Paris et tous ses vains plaisirs,
Et cette maison seule a borné mes désirs.

DORBELLE, *piqué.*

Oui, vous voir résister ici comme vous faites,
M'annonce qu'en effet quelques raisons secrètes...
Il suffit : remontez à votre appartement,

Digitized by Google

Mon cher, et méditez plus sérieusement
Sur tout ce que j'ai dit; vous pourrez reconnaître
Si j'eus d'autres motifs que votre seul bien-être!

OLIVIER.

Ah! pourrais-je en douter, monsieur, moi, qu'en secret
Vos bontés?...

DORBELLE.

C'est assez.

OLIVIER.

Je vois avec regret
Qu'en cette occasion mon refus vous afflige.

DORBELLE.

Moi? point du tout. Allons, réfléchissez, vous dis-je,
Car j'ai dans ce moment des occupations...

OLIVIER.

Pardon...

(*Il veut sortir.*)

BONVAL, *le retenant.*

N'oubliez pas dans vos réflexions,
Jeune homme, qu'être en paix avec sa conscience
Vaut mieux que posséder esprit, talens, science.

DORBELLE.

Bien dit; très bien.

OLIVIER.

Oh! oui, je promets à tous deux
De n'oublier jamais ces conseils; trop heureux,
Lorsque je vous écoute, et que je vous contemple,
De trouver réunis le précepte et l'exemple.

(*Il sort.*)

SCENE VII.

BONVAL, DORBELLE.

DORBELLE.

Excellent cœur! pour moi j'ai bien regret vraiment
De n'être pas ici de votre sentiment.

Digitized by Google

BONVAL.

C'est moi qui suis fâché de n'être pas du vôtre.

DORBELLE.

Au fait : nous ne voulons que son bien l'un et l'autre;
Moi, quand je l'exhortais à voyager, et vous,
Monsieur, pour ce voyage approuvant ses dégoûts.

BONVAL.

Oui.

DORBELLE.

Changeons de sujet : parlons de notre affaire,
Peut-être veniez-vous me parler du notaire.

BONVAL.

Oui, monsieur.

DORBELLE.

L'acte est fait et nous pouvons signer.

BONVAL.

Hé bien ! me voilà prêt : nous allons terminer.

DORBELLE.

Nous n'en vivrons pas moins dans un commerce intime,
Car chaque instant pour vous augmente mon estime.
Et croyez-moi, mon cher, l'état plus ou moins grand,
Le plus ou moins de bien est fort indifférent;
L'essentiel, au fond, est que l'on se convienne.
Richesse, soit; enfin, pardonnez-moi la mienne.

BONVAL.

On vous peut aisément pardonner ce tort-là.

DORBELLE.

Le cœur, Bonval, le cœur toujours nous unira.
Comme de bons voisins, nous vivrons en famille.
Oui, ma sœur d'un côté, de l'autre votre fille...
A propos, savez-vous qu'elle est tout-à-fait bien?
J'en juge mieux d'après son dernier entretien :
Elle a beaucoup d'esprit, surtout une belle ame.
Je crois que ce serait une excellente femme,
Oui, faite pour charmer, pour fixer un époux.

BONVAL.

J'aime à le croire, au moins.

Digitized by Google

DORBELLE.

Çà, mon cher, entre nous,
Ne ferez-vous donc pas bientôt le choix d'un gendre?

BONVAL.

Ah! ce fut de tout temps mon souhait le plus tendre.
Oui, ce serait pour moi le comble des plaisirs.

DORBELLE.

Et quel obstacle alors s'oppose à vos désirs?

BONVAL.

Quel obstacle? un très grand.

DORBELLE.

Quoi?

BONVAL.

Le peu de fortune
Qu'a ma fille... Que dis-je?... Hélas! en a-t-elle une?

DORBELLE.

En a-t-elle une? ô ciel! et sa rare beauté,
Son esprit, sa vertu, mainte autre qualité,
N'est-ce rien?

BONVAL.

Ce n'est rien dans le siècle où nous sommes.
S'agit-il d'un hymen? on compare les sommes,
On assortit contrats, immeubles, coffre-forts;
Mais grâce, esprit, talens, vertus, les vrais trésors,
Sur ces articles-là, l'on garde le silence;
La beauté même à peine entre dans la balance.

DORBELLE.

Cela se voit souvent, oui, j'en ferai l'aveu;
Mais ne serait-il point d'exceptions?

BONVAL.

Très peu.
Connaissez-vous beaucoup de pères de famille
Dans le choix d'une bru, préférer une fille
Belle, aimable, mais pauvre, et qui soient, en un mot,
Capables d'accepter une femme sans dot?
En connaîtriez-vous?

Digitized by Google

DORBELLE.

Hai ! pas beaucoup peut-être ;
Mais puisqu'on m'interroge, oui, je puis en connaître...

SCENE VIII.

DORBELLE, BONVAL, HILAIRE.

DORBELLE.

Oui, du moins, oui, messieurs, je le dis hautement
Et de cœur ; je connais particulièrement
Tel riche, généreux, ou plutôt vraiment sage,
Qui sait de ses grands biens faire un plus digne usage,
Qui compte pour beaucoup talens, vertus, appas,
Et de dot seulement ne s'informerait pas.

BONVAL.

Ces hommes-là, monsieur, par malheur sont très rares.

HILAIRE.

Oh ! oui : les fastueux souvent sont très avares :
En paroles ils sont délicats en effet.
Et désintéressés ; mais en vient-on au fait?
Ils changent de discours ou plutôt de conduite.

DORBELLE.

Mais il en est, monsieur, qui mettent plus de suite
Dans leur conduite ainsi que dans tous leurs discours.
Il en est, et s'il faut s'exprimer sans détours,
Car il est temps enfin que ma tendresse éclate,
J'aime, et du fond du cœur, mademoiselle Agathe ;
Sa beauté, son esprit, sa grâce, sa douceur...

BONVAL.

Ah ! monsieur !

Digitized by Google

SCENE IX.

DORBELLE, BONVAL, MADAME VILLERS, HILAIRE.

MADAME VILLERS, *bas à Hilaire.*

Il est plein de sa nouvelle ardeur,
Il faut mettre à l'épreuve une aussi pure flamme,
Vous parlerez, Hilaire, après moi.

HILAIRE, *bas.*

Bon! madame.

MADAME VILLERS, *à Dorbelle.*

Pardon, un tel abord est peut-être indiscret?

DORBELLE.

(*A Bonval et Hilaire.*)

Non, ma sœur. Elle a su pénétrer mon secret,
Pour Agathe elle sait mon amour, mon estime.

MADAME VILLERS.

Et surtout je sais bien quel motif vous anime;
Mais vous n'en savez pas, mon frère, autant que moi.
Ah! qu'on a bien raison de dire qu'avec soi
Une bonne action porte sa récompense!
Vous allez l'éprouver en ce moment, je pense.

DORBELLE.

Je la trouve déjà dans le fond de mon cœur,
Et je recueille un prix bien doux, c'est le bonheur.

MADAME VILLERS.

Votre âme à chaque mot se fait donc reconnaître!...
Mais je parle d'un prix plus solide peut-être.

DORBELLE.

Lequel, ma sœur?

HILAIRE.

Madame, expliquez-vous enfin.

MADAME VILLERS.

En désirant d'Agathe et le cœur et la main,
Mon frère, assurément vous lui rendiez justice,
Et certes vous faisiez un bien doux sacrifice.
Mais vous en faisiez un, enfin; tranchons le mot,

Digitized by Google

Vous la croyiez sans bien, vous l'épousiez sans dot.

DORBELLE.

Oui, qu'importe la dot? il suffit que je l'aime.

MADAME VILLERS.

Oh! la bonne action reste toujours la même;
Mais quoi, vous vous trompez, mon frère, et quant au bien,
Notre Agathe, entre nous, ne vous le cède en rien.

BONVAL, *à part.*

O ciel!

DORBELLE.

Comment?

HILAIRE, *bas à madame Villers.*

Madame...

MADAME VILLERS, *à Dorbelle.*

Oui, je vais vous surprendre:
Bonval est riche, riche, et je viens de l'apprendre.

HILAIRE.

Se peut-il?

MADAME VILLERS.

J'en suis sûre.

DORBELLE.

Eût-on pu soupçonner?...

MADAME VILLERS.

C'est ce que vous étiez bien loin d'imaginer.
Vous agissiez pourtant en tout ceci, mon frère,
Comme si vous aviez des soupçons de l'affaire.

DORBELLE.

Qui? moi?

HILAIRE, *bas à Bonval.*

Rassurez-vous, je vais vous délivrer.
Haut).
Je le vois trop enfin, il faut me déclarer.

DORBELLE.

Comment?

HILAIRE.

Oui, je voulais garder mon anonyme,
Taire ce que je suis, non que ce soit un crime;

Digitized by Google

Mais c'était un plaisir dont j'aimais à jouir :
Hélas ! grâce à madame, il va s'évanouir.

MADAME VILLERS.

Pardon.

HILAIRE.

Une autre fois soyez mieux informée
Pourtant, croyez-en moins la vague renommée ;
Vous ignorez l'article essentiel.

MADAME VILLERS.

Eh quoi ?

HILAIRE.

L'un de nous deux est riche ; oui... mais...

MADAME VILLERS.

Hé bien ?

HILAIRE.

C'est moi.

MADAME VILLERS.

Vous ?

DORBELLE.

Vous seriez...?

HILAIRE.

Sans doute. Il coûte à ma franchise...

DORBELLE.

Mais, vous me promenez de surprise en surprise ;
Pour le mystère, ici, tout le monde a du goût ;
Je m'y perds.

BONVAL.

Et de quoi s'agit-il après tout?
D'un peu d'or.

DORBELLE.

Oui, cela ne fait rien à l'affaire.
Oh ! que le riche soit Bonval ou bien Hilaire,
Qu'importe au fond, ma sœur ?

MADAME VILLERS.

En effet, j'y songeais ;
Non, cela ne dérange en rien vos bons projets.
Vous ne cherchiez ici, du moins je le soupçonne,

Digitized by Google

Que la beauté, l'esprit, en un mot la personne,
Rien de plus; vous avez de même ce trésor :
Ce qu'elle était tantôt, Agathe l'est encor.

DORBELLE, *faiblissant déjà un peu.*

Aussi ne croyez pas que jamais je rabatte
De tous mes sentimens pour l'estimable Agathe.
De mon profond-respect... elle est assurément...
Nous en parlerons.

HILAIRE.

Oui, rien ne presse à présent.

BONVAL.

Il est bon, en effet, que l'on y réfléchisse;
Mais je connais ma fille, et je lui rends justice:
La médiocrité comblerait tous ses vœux.
Le bonheur de ma fille est tout ce que je veux.

MADAME VILLERS.

Allez, je le sais bien.

DORBELLE.

Monsieur, un tel langage
Annonce un tendre père autant qu'un homme sage;
Mais ne lui dites rien encor de tout ceci :
J'ai mes raisons, monsieur; je suis bien aise aussi
De pouvoir quelque jour moi-même la surprendre.
Vous m'entendez ?

BONVAL.

Je crois en effet vous comprendre,
Et ne puis qu'approuver votre précaution,
Adieu.
(*A madame Villers.*)
Je vous croyais plus de discrétion.
(*Il sort.*)

MADAME VILLERS.

Devais-je dans l'erreur laisser ce pauvre frère.
(*A part.*)
Le plus embarrassé des deux n'est pas Hilaire.
(*Elle sort.*)

Digitized by Google

SCENE X.

DORBELLE, HILAIRE.

HILAIRE, *à part.*

Bon! je l'attends.

DORBELLE, *à part.*

Bonval n'est plus riche aujourd'hui,
Et c'est Hilaire...! hé bien! je me tourne vers lui.
(*Haut.*)
Vous êtes interdit?

HILAIRE.

Ma surprise est extrême.
Mais quoi, vous me semblez un peu surpris vous-même.

DORBELLE.

Un peu, je l'avouerai... pouvais-je imaginer?...

HILAIRE.

Tout cela n'était pas facile à deviner,
J'en conviens.

DORBELLE.

Ah! monsieur! vous parliez de mystère!...
Mais c'est vous bien plutôt...

HILAIRE.

Eh! oui, je sais me taire.

DORBELLE.

Vous agissez, monsieur, et c'est l'essentiel.
Ces cadeaux qu'Olivier reçoit comme du ciel,
Je vois trop à présent quelle main...

HILAIRE.

Oui, je l'avoue,
Que de son embarras en secret je me joue,
Et chaque jour chez lui glisse nouveaux présens.
Ce sont là mes plaisirs, plaisirs bien innocens.

DORBELLE.

Mais a-t-on jamais vu?...

Digitized by Google

HILAIRE.

Je suis un peu bizarre.

DORBELLE.

Cette bizarrerie est admirable et rare,
Et cet hôtel encor? maintenant je comprends...

HILAIRE.

Cet hôtel, dites-v ous?

DORBELLE.

Oui, faites l'ignorant!
Mon hôtel que tantôt Bonval vint en cachette
Pour m'acheter...

HILAIRE.

Ah! oui, j'avoûrai... qu'il l'achète...

DORBELLE.

Pour une dame?...

HILAIRE.

Pour... Une dame en effet.
C'est un petit cadeau qu'on destine en secret.

DORBELLE.

Vous êtes, entre nous, bien extraordinaire!
De Bonval vous passiez pour le pensionnaire,
Je vois qu'il est le vôtre.

HILAIRE.

Eh! mais... de pension
Vous jugez qu'entre nous il est peu question.

DORBELLE.

Je le crois.

HILAIRE.

Ce pauvre homme!...

DORBELLE.

Il est donc sans fortune?

HILAIRE.

L'ami d'un homme riche est sûr d'en avoir une.
Cher Bonval!... c'est qu'il est si complaisant, si doux.

DORBELLE.

Votre estime pour lui nous le rend cher à tous:
Vous aimez son Agathe ainsi que votre fille?

Digitized by Google

HILAIRE.

Assurément. Mais quoi... j'ai beaucoup de famille
Pauvre, il faut l'avouer; j'aime Agathe, et pourtant
Je ne saurais aider à l'établir.

DORBELLE.

J'entend;
Mais vous ferez au moins quelque chose pour elle.

HILAIRE.

Oh! oui, je lui destine une montre fort belle.

DORBELLE.

C'est un charmant cadeau.
(*A part.*)
La riche dot.

HILAIRE.

Mais quoi!
Avec tant de beauté, de mérite, je croi
Qu'Agathe n'a besoin de dot ni de richesse,
Surtout aux yeux de... tel, dont la délicatesse
Sait bien apprécier...

DORBELLE.

Ah! monsieur!... j'avoûrai
Que cette aimable enfant m'a d'abord inspiré
Un sincère intérêt qu'elle m'inspire encore.

HILAIRE.

Un tel attachement tous les deux vous honore,
Et je brûle de voir un aussi doux lien;
Car je crois vous connaître: et je vous réponds bien
Qu'en faisant le bonheur de cette chère Agathe
Vous assurez le vôtre, et même je me flatte...

DORBELLE.

J'en suis persuadé; mais je m'oublie ici
Et ne m'aperçois pas que vous avez aussi
Plus d'une affaire.

HILAIRE.

Non: moi, je n'ai rien à faire;
Voir notre Agathe heureuse, est ma plus grande affaire.
Hé bien?

Digitized by Google

DORBELLE.

Ce soir, demain, nous en reparlerons;
(*On sonne.*)
J'entends du monde.

HILAIRE.

Ah! oui : mais nous nous reverrons.

DORBELLE.

Sans doute.

HILAIRE.

Au revoir donc.
(*On sonne encore.*)
Combien de fois on sonne.

DORBELLE.

Des visites.

SCENE XI.

DORBELLE, HILAIRE, LA FLEUR.

DORBELLE, *à La Fleur.*

Eh! mais, je n'y suis pour personne.

LA FLEUR.

J'ai dit que vous veniez de sortir à l'instant,
On est parti.

DORBELLE.

Bon.

LA FLEUR.

Mais on a dit en sortant
Qu'on allait envoyer un autre homme à sa place.

DORBELLE, *avec humeur.*

Il suffit.

(*La Fleur sort.*)

Digitized by Google

SCÈNE XII.

DORBELLE, HILAIRE.

DORBELLE.

Chaque jour quelque nouvelle grâce !
Toujours des importuns ! ah ! mon dieu ! quel ennui !
Cela finira-t-il ?

HILAIRE, *à part.*

Hai ! peut-être aujourd'hui.

DORBELLE.

Plait-il ?

HILAIRE.

Oh ! rien : eh ! mais...
(*On fait du bruit.*)
J'entends beaucoup de monde.

DORBELLE, *inquiet.*

En effet... c'est qu'ici tout l'univers abonde.

HILAIRE.

Je vous plains.
(*On fait encore plus de bruit.*)
Le tapage augmente, il faudrait voir.

DORBELLE, *cachant son inquiétude.*

La compagnie approche ; allons la recevoir.
Adieu. Passez par là.

HILAIRE.

Bon.

DORBELLE.

Sans cérémonie.

HILAIRE, *à part, en sortant.*

Ce sont des créanciers que cette compagnie.

Digitized by Google

SCENE XIII.

DORBELLE, *seul.*

Qu'allais-je faire ? ô Dieu ! Cependant jusqu'ici
Je ne me suis point trop avancé, dieu merci ;
Et l'affaire, à présent, peut être retardée,
Sous un prétexte... Eh ! mais, il me vient une idée;
Oui, vraiment. Si j'avais l'air de sacrifier
Mon amour pour Agathe à celui d'Olivier ?...
Bien trouvé. Sur mes pas pour qu'ici je revienne,
Mais c'est qu'il faut aussi qu'auparavant j'obtienne
Une heure de délai.
(*On entend du bruit.*)
Ces créanciers maudits,
Voyez quel bruit ils font ! Ces gens sont bien hardis!
Il faut les voir d'abord; puis Bonval, puis Hilaire:
O Dieu ! que d'embarras ! de peines ! quel salaire
De tant de vains efforts !... Je le sens, je le voi,
Il serait plus aisé d'être de bonne foi.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

Digitized by Google

ACTE CINQUIÈME.

SCENE I.

(*La scène est chez Bonval.*)

BONVAL.

(*Il se retourne vers la porte par où Dorbelle sort.*)

Puisque pour Olivier tu montres tant de zèle,
Je cède à tes desseins, trop fastueux Dorbelle.
Pour mon gendre, aussi bien c'est lui que je voulais,
Et tu vas être pris dans tes propres filets;
Cette Agathe, par toi si long-temps dédaignée,
Puis recherchée, et puis enfin abandonnée,
Va combler, grâce à toi, les vœux de son amant.
Tu sauras qu'elle est riche; et c'est ton châtiment.
Voici ma fille : allons, révélons ce mystère,
Et pour elle sortons de notre caractère.

SCENE II.

BONVAL, AGATHE.

BONVAL.

Ah! tu viens à propos : notre riche voisin,
L'eût-on pu croire?

AGATHE.

Quoi?

BONVAL.

Me demande ta main.

Digitized by Google

AGATHE.

Ciel ! monsieur Dorbelle ?

BONVAL.

Oui, te dis-je.

AGATHE.

Et mon père
Me sacrifierait?

BONVAL.

Moi ? jamais, jamais, ma chère.

AGATHE.

Entre cet homme et moi qu'est-il donc de commun ?
Que m'importent ses biens, son éclat importun ?

BONVAL.

Hé ! mon dieu ! remets-toi d'une alarme si grande ;
Il est vrai qu'en ce jour Dorbelle te demande,
Mais ce n'est pas pour lui ; c'est pour un jeune...

AGATHE.

Hé quoi !
Vous pourriez?... jeune ou vieux, ah ! que m'importe à moi?
Il suffit qu'il me soit présenté par Dorbelle.

BONVAL.

Je crois bien qu'un tel nom doit te trouver rebelle,
Mais si ton père, loin de te sacrifier,
Te parlait..... par hasard d'Olivier?

AGATHE.

D'Olivier ?

BONVAL.

Oui, de lui-même. Hé bien ?

AGATHE.

Eh ! mais est-il possible
Qu'à l'amour d'Olivier Dorbelle soit sensible?

BONVAL.

Il lui fait tort peut-être : oui, ce jeune homme-ci,
Par ce Dorbelle offert, va te déplaire aussi.

AGATHE.

Non : si je vous disais qu'il a su me déplaire,
Vous ne m'en croiriez pas, car j'ai dit le contraire ;

Digitized by Google

Mais j'ai cru, pour m'unir à ce jeune voisin,
Que vous vouliez attendre...

BONVAL.

Oui, c'était mon dessein;
Mais Dorbelle me presse; et, dans cette rencontre,
Il mérite qu'on cède au désir qu'il nous montre.
J'ai mes raisons; enfin, contre cette union,
Contre Olivier, tu n'as nulle autre objection
Que le défaut de bien.

AGATHE.

Non, mon père, nulle autre,
Et mon cœur est en tout d'accord avec le vôtre;
J'aime Olivier, jamais je n'aimerai que lui.

BONVAL, *élevant la voix.*

Hé bien!

AGATHE.

Mais qu'est-ce donc?

BONVAL.

Mon enfant, aujourd'hui
Apprends un grand secret que ton bon caractère
M'aurait pu dès long-temps dispenser de te taire.

AGATHE.

Quoi, mon père! un secret?

BONVAL.

Oui... Tel que tu me vois,
Je suis riche,... plus riche au moins que tu ne crois.

AGATHE.

Vous, mon père! Comment? mais cette banqueroute
Par qui votre fortune avait péri?...

BONVAL.

Pas toute.
Des mains de ces fripons qui m'ont fait tant de tort,
J'ai su sauver assez pour rendre grâce au sort.

AGATHE.

Je ne me plaindrai point de votre long silence,
Mon père, et n'ai jamais regretté l'opulence;
Mais, pleine de respect pour les motifs secrets

Digitized by Google

Qui vous ont fait cacher et fortune et bienfaits,
J'avoûrai que j'éprouve une secrète joie ;
Mais, mon père, pardon ; faut-il que je vous croie ?

BONVAL.

Je puis dissimuler, mais je ne ments jamais.

AGATHE.

Vous êtes riche ! ô ciel ! ainsi je puis... Eh ! mais,
Je crains de vous paraître avide, intéressée !...
Combien un tel motif est loin de ma pensée !

BONVAL.

Je ne m'y trompe point ; va, je connais ton cœur;
Je conçois et partage avec toi le bonheur
Si pur et si touchant d'enrichir ce qu'on aime.

AGATHE, *caressant son père.*

Ah ! mon père !...

BONVAL.

On vient : bon, c'est Olivier lui-même.
Bon jeune homme ! il est loin de prévoir qu'aujourd'hui...
Je ne lui dis qu'un mot, et te laisse avec lui.
Je veux te réserver cette douceur exquise
De lui causer toi-même une telle surprise.

AGATHE.

Votre bonté pour moi se montre à tout moment.

SCENE III.

BONVAL, AGATHE, OLIVIER.

BONVAL.

Hé bien ! cher Olivier, voilà du changement.

OLIVIER, *un peu triste.*

En quoi ?

BONVAL.

Vous n'irez point en Hollande, je pense.

OLIVIER.

Je n'irai point ?...

Digitized by Google

BONVAL.

Dorbelle enfin vous en dispense.
Il sort d'ici : sur vous il a d'autres desseins
Que j'approuve ; et tous deux, comme de bons voisins,
Nous croyons en effet que le plus beau voyage
Vous fera moins de bien qu'un heureux mariage.

OLIVIER.

Qu'entends-je ?... eh quoi ! monsieur ?

BONVAL.

Je ne puis m'arrêter;
Ma fille est du secret, et va tout vous conter.

OLIVIER.

De grâce, cher Bonval, daignez...

BONVAL, *lui serrant la main en s'en allant.*

Adieu, mon gendre.

SCENE IV.

OLIVIER, AGATHE.

OLIVIER.

Son gendre, chère Agathe ? Ah ! que viens-je d'entendre ?

AGATHE.

Mais... je ne sais par où commencer mon récit.

OLIVIER.

Votre père, je crois, d'un seul mot m'a tout dit,
Mademoiselle.

AGATHE.

Oh ! non. Savez-vous que Dorbelle
A mis dans cette affaire une chaleur, un zèle ?...

OLIVIER.

Qui ne m'étonnent point : il me l'avait promis;
Mais votre père... ô ciel ! quel espoir m'est permis,
Votre père consent à ce doux hyménée ?...

AGATHE.

A vous depuis long-temps il m'avait destinée;
Ce matin même encor, il m'en a fait l'aveu.

Digitized by Google

Il semblait seulement... vouloir attendre un peu...
Que vous eussiez... que sais-je? acquis plus de fortune.

OLIVIER.

Ah! que j'ai de regret de n'en avoir aucune.
En ma possession que n'ai-je des trésors,
Pour les mettre à vos pieds!... de quelle joie alors!...

AGATHE.

Eh! qu'importe? A tous deux ma dot saura suffire.
Trop heureuse d'avoir ce qu'Olivier désire!
Je me croyais sans biens et je m'en consolais,
Pour vous seul quelquefois ressentant des regrets.
Mais, mon père m'apprend que de son opulence
Il lui reste toujours une très grande aisance,
Et vous pouvez juger si cet aveu m'est doux!
Je suis riche, Olivier.

OLIVIER.

J'en suis charmé pour vous,
Mademoiselle.

AGATHE.

Eh! oui, le bonheur qui m'arrive
Ne rendra pas, je sais, votre amitié plus vive;
Vos yeux, comme les miens, n'en sont point éblouis.
Aussi, dans ce moment, si je m'en réjouis,
Ce n'est que dans l'espoir qui flatte ma tendresse
De pouvoir avec vous partager ma richesse.

OLIVIER.

Avec moi? moi, j'irais partager?...

AGATHE.

Pourquoi non?

OLIVIER.

Pourquoi non? que j'accepte une dot?

AGATHE.

Rougit-on
De devoir sa fortune à celle que l'on aime?
Et tenez, me croyant indigente moi-même:
« En ma possession que n'ai-je des trésors
« (Disiez-vous tout à l'heure); ô quelle joie alors

Digitized by Google

« De pouvoir à vos pieds déposer ma fortune. »
Hé bien ! la volupté, car c'en est vraiment une,
Qu'ainsi vous regrettiez, pourquoi, cher Olivier,
A votre Agathe ici voulez-vous l'envier ?
Répondez ?

OLIVIER.

A cela je ne sais point répondre.

AGATHE.

Je le crois.

OLIVIER.

Vos bontés ont droit de me confondre ;
Mais la délicatesse et l'honneur...

AGATHE.

Quoi ? l'honneur
Pourrait vous empêcher de faire mon bonheur ?

OLIVIER.

Agathe !...

AGATHE.

Non, jamais vous ne m'avez aimée.

OLIVIER.

Ah ! ciel !

AGATHE.

Jamais par vous je ne fus estimée.

OLIVIER.

Pouvez-vous bien, Agathe, à ce point m'affliger ?

AGATHE.

Et vous ?

SCÈNE V.

OLIVIER, AGATHE, MADAME VILLERS.

AGATHE.

Entre nous deux voici qui va juger.

OLIVIER.

Ah ! c'est en pareil cas son cœur qu'on prend pour juge.

Digitized by Google

MADAME VILLERS.

Qu'est-ce donc? mes amis, entre vous du grabuge?

AGATHE.

Oui, madame; écoutez, et mettez-nous d'accord.
C'est monsieur Olivier qui m'accuse...

MADAME VILLERS.

Il a tort.

OLIVIER.

Sans entendre?...

MADAME VILLERS.

Si j'eusse entendu, que serait-ce?
Un amant doit toujours céder à sa maîtresse;
Expliquez-moi pourtant le sujet du débat.

AGATHE.

Je vous dirai d'abord que j'ai changé d'état:
J'apprends que je suis riche.

MADAME VILLERS.

A la fin, votre père
Vous a donc révélé ce secret-là, ma chère?

AGATHE.

Hé quoi! vous le saviez?...

MADAME VILLERS.

Seulement d'aujourd'hui;
Mais vous pouvez juger que ce n'est pas par lui.

AGATHE.

Mon père me l'annonce, et, pressé par Dorbelle,
Qui plaide pour monsieur...

MADAME VILLERS.

J'admire un si beau zèle.

OLIVIER, *à madame Villers.*

Mais vous ne savez pas...

AGATHE, *à Olivier.*

Laissez-moi donc finir.

MADAME VILLERS, *à Agathe.*

Hé bien!

AGATHE.

Mon père donc consent à nous unir,

Digitized by Google

Il embrasse monsieur, il le nomme son gendre,
Nous laisse seuls; et moi, qui crois bien le surprendre,
Je lui dis tout; monsieur me refuse d'abord.

MADAME VILLERS.

Lui? j'avais donc raison de dire qu'il a tort.
Et quel est le motif d'un refus si bizarre?

AGATHE.

Il me trouve trop riche.

MADAME VILLERS.

Ah! le reproche est rare.

OLIVIER.

Je ne puis lui devoir...

MADAME VILLERS.

Eussiez-vous un trésor,
Il faudrait bien, mon cher, lui redevoir encor.

OLIVIER.

Soit; mais à trop d'égards elle m'est préférable,
Sans que du bien encor je lui sois redevable.

MADAME VILLERS.

C'est un plaisir de plus quand on s'aime, je crois.

AGATHE.

D'ailleurs, si je suis riche, est-ce ma faute, à moi?

OLIVIER.

Je vous aimais bien mieux quand vous n'étiez que belle.

MADAME VILLERS.

D'honneur! cette dispute est tout-à-fait nouvelle:
Apprenez, mon voisin, puisque vous l'ignorez,
Qu'un bienfait ne nous a jamais déshonorés,
Quand il vient d'un objet bien cher et qui nous aime;
Que c'est moins recevoir que donner à soi-même;
Que l'amour ne connaît ni le tien ni le mien;
Que s'il unit les cœurs, si par un doux lien,
De deux personnes même il sait n'en faire qu'une,
A plus forte raison confond-il la fortune;
En un mot, qu'entre amans tout est commun: partant
Je condamne Olivier à promettre à l'instant,
Sous peine de passer pour ame fausse, ingrate,

Digitized by Google

A recevoir la main et les bienfaits d'Agathe;
Voilà mon jugement et je l'ai motivé.

AGATHE.

Et de tout cœur sensible il doit être approuvé.

OLIVIER.

Alors, ne craignez point qu'Olivier en appelle.

SCENE VI.

OLIVIER, HILAIRE, MADAME VILLERS, AGATHE.

HILAIRE.

Hé bien ? tout se déclare

MADAME VILLERS.

Hé quoi ?

HILAIRE.

Monsieur Dorbelle
Est endetté, perdu; voilà ses créanciers
Qui fondent tous sur lui, sans compter les huissiers.

MADAME VILLERS.

Voilà ce que j'ai craint.

OLIVIER.

Ma surprise est extrême

AGATHE.

Vouloir tromper autrui, c'est se tromper soi-même

HILAIRE.

Oui, Dorbelle est prodigue et n'est pas généreux;
Il se ruine, et n'a jamais fait un heureux

MADAME VILLERS.

Épargnez-le.

OLIVIER.

En effet.

MADAME VILLERS.

On ne peut que le plaindre.

HILAIRE.

Moi, je plains vos enfans.

Digitized by Google

AGATHE.

Eh! qu'auraient-ils à craindre?
Ne suis-je donc pas riche? ah! ma bonne Villers,
Que mes biens maintenant vont me devenir chers!
Si la fortune prend une face nouvelle,
L'une de nous est riche, il n'importe laquelle.

MADAME VILLERS.

Trop généreuse Agathe! aimez-moi seulement,
Et je n'ai rien perdu.

HILAIRE.

On vient, c'est justement
Monsieur Dorbelle? *Chut!*

AGATHE.

Qu'il a l'air sombre et triste!

MADAME VILLERS.

Pauvre frère!

OLIVIER.

Il me fait pitié.

SCENE VII.

DORBELLE, HILAIRE, OLIVIER, MADAME VILLERS, AGATHE.

HILAIRE, *à part.*

Notre égoïste
Me croit le riche, et va d'un air soumis...

DORBELLE, *à Hilaire.*

Monsieur, je vous salue.
(*A Olivier et à Agathe d'un air serein.*)
Hé bien, mes chers amis,
Vous voilà donc tous deux en bonne intelligence?

OLIVIER.

C'est le fruit de vos soins et de votre indulgence.

DORBELLE.

Ah! point du tout, de moi vous n'aviez pas besoin.

Digitized by Google

(*Bas à Hilaire.*)
Je voudrais vous parler un moment sans témoin.

HILAIRE.

Tout à l'heure : je vais....

DORBELLE, *à part.*

Je souffre le martyre.

HILAIRE.

Mais avant tout, monsieur, j'ai deux mots à vous dire.
Oui, puisque d'Olivier vous vous montrez l'ami,
On ne veut pas non plus être bon à demi,
Pour la petite Agathe en un mot on s'engage
A donner en faveur de ce doux mariage
Cinquante mille écus.

MADAME VILLERS.

Cinquante mille ?

HILAIRE.

Autant.

DORBELLE.

Cinquante mille écus, cher monsieur ?

HILAIRE.

Et comptant

DORBELLE.

Se peut-il ?

HILAIRE.

Eh ! d'où vient cette surprise extrême ?
Un homme de son bien peut donner le dixième.

DORBELLE.

Le dixième ? Olivier n'est pas très malheureux.

MADAME VILLERS.

Non : mais je le connais, il est fier, généreux,
Et je ne pense pas que pour sa jeune amante
Sa tendresse par là se ranime et s'augmente.

HILAIRE.

Non certes ; il n'est pas de ces gens dont l'amour
Soumet tout au calcul, et dix fois dans un jour
Hausse ou baisse suivant la fortune diverse ;
Qui font du mariage un effet de commerce.

Digitized by Google

MADAME VILLERS.

J'en viens d'avoir la preuve à l'instant même encor.

DORBELLE.

Je le crois.

(*A part.*)

Cette Agathe était un parti d'or.

(*Haut.*)

J'en suis charmé du reste et ma joie est bien grande...

OLIVIER.

On vient.

SCENE VIII.

OLIVIER, FABRICE, DORBELLE, HILAIRE, MADAME VILLERS, LA FLEUR.

LA FLEUR.

Voici quelqu'un, monsieur, qui vous demande.

DORBELLE.

Eh! mais...

(*A part.*)

Encor cet homme! on ne voit plus que lui.

FABRICE.

Excusez-moi, monsieur...

DORBELLE.

Eh! quoi! dès aujourd'hui?...

Il est bien étonnant...

FABRICE.

Je vous fais de la peine,

Mais un motif pressant près de vous me ramène.

DORBELLE.

Entrons chez moi.

FABRICE.

Non, non; il faut absolument

Que ma reconnaissance éclate hautement.

DORBELLE, *bas.*

Paix, vous dis-je; venez.

Digitized by Google

FABRICE.

Ah ! souffrez que je reste.

(*Montrant Hilaire.*)

Monsieur vous connaît bien pour cet homme modeste
Qui m'a, comme en cachette, et sans nul intérêt,
De ces vingt mille francs fait un généreux prêt.

DORBELLE.

Vingt mille francs ! qui ? moi ? d'honneur ! vous voulez rire.

FABRICE.

Ah ! vous ne pouvez plus maintenant vous dédire ;
Et devant tous ici vous me nieriez en vain,
Ce que vous m'avez seul avoué ce matin.

DORBELLE.

Au contraire.

FABRICE.

Et d'ailleurs, l'ami discret et sage
Sait bien ce qu'il en est, ayant fait le message.

DORBELLE.

Ce n'est point de ma part.

(*Montrant Hilaire.*)

Et lui seul a tout fait.

FABRICE.

Monsieur ?

DORBELLE.

Demandez-lui.

FABRICE, *à Hilaire.*

Se peut-il ?

HILAIRE.

En effet,
Cette somme, mon cher, que je vous ai portée,

(*Montrant Dorbelle.*)

Ce n'est point de sa part qu'elle vous fut prêtée.

FABRICE, *à Hilaire.*

Quoi ? monsieur semblait faire une commission
Quand il était l'auteur de la bonne action ?

HILAIRE.

Moi, l'auteur ? point du tout ; il faut bien nous entendre ;

Digitized by Google

Une seconde fois n'allez pas vous méprendre :
Dans cette affaire-ci, je suis simple porteur,
Monsieur ; un autre, un autre est le vrai bienfaiteur ;
Et tenez, car enfin c'est trop long-temps se taire,
Ce bienfaiteur d'un beau, d'un rare caractère,
C'est Peters.

FABRICE.

Ciel ! je crois à ce trait généreux ;
S'il est riche, il doit faire encore des heureux.
Vous le connaissez donc ?

HILAIRE, *souriant.*

Un peu.

DORBELLE, *à part.*

Que veut-il dire ?

HILAIRE, *montrant Dorbelle.*

Monsieur aussi.

DORBELLE, *embarrassé.*

Mais, oui, je l'ai vu...
(*A part.*)
Quel martyre !

OLIVIER.

Tout le monde connaît Peters, excepté moi.

MADAME VILLERS.

Eh ! vous le connaissez vous-même, Olivier.

OLIVIER.

Quoi !

HILAIRE.

Je vous en réponds, oui.

SCENE IX.

BONVAL, DORBELLE, HILAIRE, OLIVIER, MADAME VILLERS, AGATHE, FABRICE.

BONVAL, *voyant Fabrice.*

Dieu !

Digitized by Google

FABRICE, *voyant Bonval.*

Ah ! je le vois paraître.

(*Courant à lui.*)

Oui, c'est vous, mon ami, mon bienfaiteur, mon maître.
Cher Peters !

OLIVIER.

Peters !

HILAIRE.

Oui, voilà Peters.

DORBELLE, *à part.*

O ciel !

BONVAL.

C'est vous, mon cher Fabrice ?

DORBELLE, *à part.*

O contre-temps cruel !

MADAME VILLERS.

O touchante entrevue !

OLIVIER.

Et voilà donc cet homme
Que pour ses grands talens on admire, on renomme !
Ce Peters !...

BONVAL.

Oui ; voyez ce que de près il est !

OLIVIER.

Je le vois.

HILAIRE, *à Dorbelle.*

Sûrement, monsieur, le reconnaît ?

DORBELLE.

Eh ! mais... j'ai dit...

FABRICE.

Ainsi ce bienfaiteur modeste ?...

HILAIRE, *montrant Dorbelle.*

Ce n'était ni monsieur, ni moi, je vous proteste.

FABRICE.

Peters !...

OLIVIER.

Et ces cadeaux qu'en secret je reçoi,

Digitized by Google

Serait-ce aussi?...

HILAIRE, *montrant Dorbelle.*

L'auteur n'est ni monsieur ni moi.

BONVAL.

Hilaire!...

FABRICE.

Vous, Peters, en ce modeste asile!

BONVAL.

Que voulez-vous, mon cher? j'y vis heureux, tranquille.

HILAIRE.

Et puis c'est qu'il veut bien n'occuper aujourd'hui
Que ce simple entresol; la maison est à lui.

MADAME VILLERS.

Quoi!

HILAIRE.

Sans doute, à Bonval elle est presque vendue.

BONVAL, *à madame Villers.*

Rassurez-vous; pour vous elle n'est point perdue.

MADAME VILLERS.

Mon digne ami!

DORBELLE.

Combien je suis humilié!

MADAME VILLERS.

Non, mon frère! entre nous que tout soit oublié.
Que j'aie auprès de moi mes deux fils et ma fille,
Et tous ne faisons plus qu'une seule famille.

BONVAL.

Au reste, de Bonval je garde les amis;
Et je tiendrai, mon cher, tout ce que j'ai promis.
Embrasse, en cet instant, ta femme et ton beau-père.
Ma fille en tout ceci m'avoûra, je l'espère.
J'ai son secret.

AGATHE, *montrant Olivier.*

Je l'aime et n'en ai plus pour lui.

BONVAL.

Pour intendant daignez m'accepter aujourd'hui,
Cher voisin; dès demain il ne s'en faudra guère

Digitized by Google

Que nous n'ayons remis l'ordre dans vos affaires.

DORBELLE.

Vous me rendez la vie avec tant de bontés.

FABRICE.

Je vous reconnais bien !

BONVAL, *à Fabrice.*

Mon ami !...

(*A Dorbelle.*)

Permettez;

Brillez moins, et soyez plus content de vous-même;
Le vrai seul est aimable.

DORBELLE.

Oui, j'abjure un système
Et dangereux et faux; je le sens, je le voi,
Tous ces petits calculs ont tourné contre moi.
Hélas ! je m'égarais en détours, en intrigues,
Et je me donnais plus de peines, de fatigues,
Plus qu'il ne m'en aurait coûté pour obtenir
Le but où sans effort Bonval sut parvenir.
Me voilà bien guéri du désir de paraître.

BONVAL.

Et moi plus que jamais je vais m'efforcer d'être.

FIN.

Digitized by Google

CHARLES BOTTA.

La France possédait naguère un vieillard de grand talent, originaire d'Italie, que dans sa jeunesse la liberté avait commis avec le pouvoir; qui, arrivé ensuite au timon des affaires, s'est montré plus sage que son temps, a rendu à la France des services précieux avant d'être Français, et mérité que la Restauration les reconnût par de nouvelles marques de confiance, et que l'administration actuelle regrettât de ne pouvoir plus disposer de lui; qui, en servant sa nouvelle patrie, n'oubliait pas l'ancienne, puisait ses inspirations dans les vieux maîtres de la littérature italienne pour relever le langage dégénéré des Italiens modernes, et, prenant pour sujet de ses grandes compositions l'histoire de deux nations, rappelait aux gouvernans où l'oppression mène les peuples, aux peuples où l'esprit révolutionnaire conduit. Cet homme, c'est Charles Botta. Sa perte a fait éclater dans les feuilles publiques de France et d'Italie une expression unanime de regrets; mais nul, que nous sachions, n'a retracé encore tout ce qu'il a été dans le long cours d'une existence mêlée de gloire et d'amertume. Nous avons cédé au sentiment d'une ancienne amitié en nous imposant cette tâche.

Charles-Joseph-Guillaume de' Botta naquit à Saint Georges, bourg de la province d'Ivrée, le 6 novembre

Digitized by Google

1766, le même jour où Lagrange prenait possession de la place de directeur de l'Académie de Berlin, qui l'enleva au Piémont. Lorsque le jeune Botta entra dans le monde, déjà la philosophie, en accréditant les théories de liberté et d'égalité, avait engagé les gouvernemens dans la carrière des réformes. On y procédait en France, en Italie, en Allemagne, avec sagesse et maturité, sans toucher aux fondemens des sociétés. Mais la vivacité avec laquelle nos pères avaient embrassé les idées de bien public, leur présentait sans cesse de nouvelles améliorations à poursuivre. Il n'y a pas de point d'arrêt pour la théorie qui s'attache à la perfectibilité humaine et la suit dans ses voies. C'est à la raison à s'arrêter là où elle rencontre, à côté du bien, un péril. La Providence permit que les réformateurs français ne tinssent point compte des dangers. Ils en vinrent à se trouver devant une royauté de huit siècles destituée de tous ses appuis : ils l'abattirent et passèrent outre. On sait ce qui s'ensuivit.

Les choses n'en étaient pas encore à cette dernière extrémité, lorsque le gouvernement sarde, se sentant lui-même menacé par l'invasion des idées nouvelles, crut devoir s'assurer de la personne de quelques Piémontais ardens à les propager. C'était en 1792. Parmi ceux que les rigueurs du pouvoir atteignirent, il y avait sans doute de ces ambitieux que la soif de la domination conduit à la révolte; mais il y avait aussi des ames pures, des esprits élevés, qui cédaient à des illusions patriotiques, entretenues par les novateurs français. Tel était, à l'âge de vingt-cinq ans, Charles Botta. Fils d'un médecin estimé, il avait été reçu lui-même docteur en médecine à dix-neuf ans, et quelques années avaient suffi pour lui assigner dans la science un rang

Digitized by Google

honorable, lorsque les erreurs de son temps lui coûtèrent sa liberté. Mais la vieille équité de la magistrature piémontaise, planant au-dessus des ressentimens et des terreurs, la lui rendit à la fin de 1794. Il vint alors à Grenoble, où sa vie studieuse lui concilia l'affection de ses confrères, qui le firent attacher au service de santé de l'armée des Alpes et envoyer à l'hôpital de Gap. C'est là, c'est au lit des soldats d'une nation hospitalière qu'il apprit la trève et la paix de 1796. Quelques mois après, il fut appelé à l'armée d'Italie, où il reçut la commission de médecin ordinaire. Il fit ensuite partie de l'expédition des îles du Levant, et durant l'épidémie qui, à cette époque, affligea l'île de Corfou, il fut chargé du service médical de l'hôpital militaire du chef-lieu. Les premiers avantages de son savoir et de son zèle furent pour les soldats confiés à ses soins. Il reconnut, par une étude assidue, le caractère asthénique de la maladie régnante et, rejetant à propos les méthodes débilitantes qui étaient en grande faveur auprès des médecins du pays, il obtint les meilleurs résultats. De retour en Italie dans le courant de 1798, il publia ses observations, qu'il soumettait avec une grande modestie au jugement des maîtres de l'art. Il fit précéder cet essai d'une description de l'île de Corfou, qui fut le premier tableau complet du climat de cette contrée (1). Ce petit ouvrage a été réimprimé de nos jours dans une collection des meilleurs auteurs italiens, due aux soins du libraire Silvestri, de Milan.

Le roi Victor-Amédée était mort dans l'année du traité de paix, laissant la couronne à Charles-Emmanuel IV, monarque religieux, scrupuleux observateur de la pa-

(1) *Storia naturale e medica dell' isola di Corfù, di Carlo Botta, medico dell' armata d'Italia.* Milano, anno VII repubblicano, vol. 2 in-12.

Digitized by Google

role royale, et dont la clémence n'eût pas connu de bornes, si le salut de l'État ne lui en eût jamais prescrit. Mais il fut bientôt environné de gouvernemens républicains qui, s'ils ne haïssaient pas sa personne, détestaient le principe dont il était le représentant, mettaient le bonheur de l'espèce humaine au prix de la destruction de ce principe, et suivaient la maxime que la fin justifie les moyens, maxime déplorable en politique et dans toutes les choses où chacun peut juger à son gré le mérite de sa fin. « Il fut donc décidé, dit un « historien de la révolution française (1), qu'on « forcerait le roi de Piémont à abdiquer. On sou- « tint les républicains, et on les aida à s'emparer de « Novare, Alexandrie, Suse, Chivasso. On dit alors « au roi qu'il ne pouvait plus vivre dans des États qui « se révoltaient et qui allaient être bientôt le théâtre « de la guerre. On lui demanda son abdication, » qui fut signée le 9 décembre 1798, et la nationalité piémontaise s'en alla avec le roi. Ne voulant pas, suivant l'expression du même historien, « se donner l'embarras « d'une nouvelle république, » on décida que le Piémont serait provisoirement administré par la France.

S'il était un moyen de gagner au nouvel ordre de choses la confiance du pays, c'était en composant cette administration de citoyens considérés pour leur vertu, leur science, leur position élevée. C'est ce que fit le général Joubert, et Botta entra dans la nouvelle administration; mais ce ne fut pas pour lui un début heureux dans les affaires publiques: car la méchanceté des temps l'emporta sur la bonté des hommes, et l'administration provisoire, sans force et sans crédit, dut

(1) *Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers, 2e édit., tome 10, page 205.

Digitized by Google

faire place à un commissaire envoyé par le directoire, qui soumit le Piémont au système administratif de France. Charles Botta devint alors membre de l'administration du département de l'Éridan, formé de l'ancienne province de Turin. Mais ce nouveau régime n'eut aussi qu'une durée éphémère. La fortune des armes livra bientôt le Piémont aux Austro-Russes, et Botta se réfugia pour la seconde fois en France. Ainsi firent la plupart de ceux qui avaient participé aux affaires, ou qui s'étaient montrés partisans dévoués du nouvel ordre de choses. L'historien d'Italie a consacré dans ses pages immortelles la mémoire du généreux accueil que les Français des départemens de l'Est firent aux réfugiés. Cette cordiale hospitalité honore d'autant plus le nom français, que les sentimens politiques n'y avaient nulle part. Royalistes et républicains faisaient avec le même empressement asseoir à leurs foyers les Piémontais fugitifs, et cherchaient à l'envi à leur faire oublier les misères de l'exil par les soins les plus prévenans.

Les fonctions de médecin de l'armée des Alpes furent rendues à Charles Botta; mais à peine était-il installé à l'un des hôpitaux de Grenoble, que la victoire de Marengo le rappelait à la tête des affaires du Piémont. Le premier consul semblait vouloir réintégrer, sous certaines conditions, le roi de Sardaigne dans ses États de terre ferme. Pendant les négociations, Bonaparte confia d'abord les rênes du Piémont à deux conseils, l'un législatif, l'autre exécutif, où il fit entrer, à l'exemple de son devancier, un grand nombre d'hommes qui se recommandaient par leur savoir, par leur habileté et par la modération la plus capable de concilier les esprits. A ces conseils succéda ensuite un

Digitized by Google

triumvirat chargé seulement de l'administration. Botta fit partie du conseil législatif et du triumvirat.

L'état matériel du pays était gravement affecté par la disette des vivres, la dépréciation du papier-monnaie, les exactions des armées : l'état moral était travaillé par le pire des maux, l'incertitude sur les destinées du pays, incertitude qui favorisait les factions. Les hommes qui, dans ces graves conjonctures, présidèrent à l'administration du Piémont avec la seule autorité que le conquérant leur octroyait et dont il changeait à son gré les limites, ne surmontèrent pas toutes les difficultés de leur position ; mais ils firent le bien quelquefois, ils empêchèrent souvent le mal, et les amis des lettres honoreront à jamais cet acte par lequel l'Université et l'Académie des Sciences de Turin furent dotées en immeubles d'un revenu de 500,000 fr.

Au mois d'avril 1801, ce régime fut encore changé. Le premier consul préparait la réunion du Piémont à la France par un arrêté qui faisait du Piémont la 27e division militaire de la République, sous un administrateur-général assisté d'un conseil d'administration. Botta fut admis dans ce conseil. Enfin, le 11 septembre 1803, le Piémont fut constitutionnellement réuni à la France.

A son retour dans sa patrie, Botta s'était marié avec Antoinette Vierville, d'une famille honnête, mais pauvre, de la Savoie. Douée d'une imagination vive et heureuse, portant l'affection conjugale jusqu'à l'enthousiasme, Antoinette Vierville faisait par les charmes de sa société une diversion aux travaux de cette vie appliquée. Déjà de leur union étaient nés deux fils, lorsque les nouvelles destinées du Piémont appelèrent Charles Botta à Paris, où un troisième fils fut le dernier fruit de son mariage.

Digitized by Google

Le 10 août 1804, Botta était élu membre du corps législatif pour le département de la Doire. Quatre ans après, il devint l'un des vice-présidens de cette assemblée, et, à l'expiration du mandat de son département, ayant été réélu, il fut porté candidat pour la questure. Le choix de l'empereur ne se fixa point sur lui; mais Napoléon lui donna la croix de l'ordre de la Réunion.

Ce fut à cette époque que Charles Botta publia l'histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique (1). Il n'existait encore aucune histoire complète de cette guerre où les colonies anglaises d'Amérique devinrent le prix de la liberté dont elles avaient été le refuge. Botta rassemble avec un soin extrême tout ce qui avait été publié sur cette révolution : des manuscrits du plus haut intérêt lui sont en outre livrés par quelques-uns des principaux acteurs de ce grand évènement; et il met la main à l'œuvre avec son esprit net, son sens droit, sa conscience et son cœur. Malgré sa prédilection pour la cause des Américains, son premier mérite est l'impartialité. Le lecteur superficiel pourrait même douter quelquefois de cette prédilection, soit lorsque l'historien loue avec bonheur quelques actes des Anglais : car tout ne fut pas chez eux digne de blâme; soit lorsqu'il blâme sévèrement quelques actes des Américains : car tout ne fut pas chez eux digne d'approbation. Le mérite de l'ordonnance et du plan n'est pas moins remarquable. Ce n'était pas chose facile que de faire assister le lecteur à un drame qui se passait dans plusieurs parties du monde à la fois. Grâce à l'ordre varié avec lequel l'historien distribue

(1) *Storia della guerra dell' independenza degli Stati-Uniti d'America, scritta da Carlo Botta.* Parigi, 1809, 4 vol. in-8.

Digitized by Google

les faits, le lecteur est dans tous les lieux, sur mer, dans les camps, dans les conseils, dans les grandes assemblées; il reconnaît l'un après l'autre ces beaux caractères qui sont entrés des deux côtés dans la lutte, et il voit Washington partout.

Le langage qui retrace ces huit années de combats fut pour l'écrivain l'objet de longues études. Rappeler la langue italienne à sa pureté originelle, corrompue par l'irruption des littératures étrangères, ce fut le but et la gloire de Charles Botta. « Si l'on me reproche, di-« sait-il, d'avoir employé quelque mot ou quelque locu-« tion barbare, malgré le soin extrême que j'ai mis à « m'en garantir, je le prendrai en bonne part; mais je « ne céderais pas de même, si l'on m'accusait de m'être « servi de paroles ou de phrases toscanes, éloignées de « l'usage vulgaire d'aujourd'hui. Les langues sont « comme les plantes qui n'ont qu'un temps donné pour « porter des fleurs. »

Cependant le style de l'historien souleva des orages dans l'Italie littéraire. On reprochait à Botta non des gallicismes, mais quelques expressions triviales et un plus grand nombre d'archaïsmes. Il ne se défendit point de ces derniers, se félicitant au contraire d'avoir remis en honneur des locutions consacrées par les historiens de l'âge d'or de la littérature italienne, par les Villani, les Machiavel, les Guichardin, les Varchi, les Bembo, les Davanzati, les Sarpi. A l'égard des locutions triviales, il répondait qu'il n'est aucun mot de ce genre qui ne puisse être ennobli par la manière dont il est encadré dans le discours. Puis, prenant les phrases une à une, il les justifiait par des exemples tirés de ces mêmes auteurs. Quant aux gallicismes, il fut pour lui-même le censeur le plus sévère et il en fit le sujet de

Digitized by Google

plusieurs corrections qu'il consigna plus tard dans la troisième édition de cette histoire (1).

Cependant la dispute s'éteignait, et les suffrages unanimes des hommes qui tenaient en Italie le sceptre de la littérature, saluaient dans Charles Botta l'un des premiers historiens. L'ouvrage avait eu une traduction française (2) et avait franchi l'Atlantique d'où il revenait à l'écrivain de nouveaux honneurs. La Société Philosophique de Philadelphie l'inscrivait sur la liste de ses membres. L'ex-président Jefferson faisait l'éloge de l'ouvrage, qui était traduit en anglais par un autre citoyen américain *non moins respectable par ses talens littéraires que par sa position politique* (3). C'est Thomas Jefferson qui annonçait en ces termes à Charles Botta son nouveau traducteur dont il lui adressa plus tard le travail avec des témoignages d'estime personnelle.

Tandis que l'histoire de la guerre d'Amérique occupait ainsi la renommée, la vie de l'historien passait par de grandes vicissitudes. Il siégeait au corps législatif, lorsque la déchéance de l'empereur y fut mise en délibération. Ce qui a été dit ce jour-là dans les assemblées de la nation, Charles Botta le disait chaque jour. Un temps viendra, nous le savons, où le monde ne verra plus à travers les siècles que la gloire du législateur et du

(1) *Storia della guerra dell' independenza degli Stati-Uniti d'America, scritta da Carlo Botta. Terza edizione con alcune correzioni dell' autore.* Milano, 1819. Dalla tipografia di Vincenzo Ferrario, 4 vol. in-8.

(2) *Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis de l'Amérique, trad. de l'italien et précédée d'une introduction par M. de Sevelinges.* Paris, Dentu, 1812-13, 4 vol. in-8, avec plans et cartes.

(3) *History of the war the independence of the United States of America. Writen by Charles Botta, translated from the italian, by George Alexander Otis.* Philadelphia, 1820, 4 vol. in-8.

Digitized by Google

conquérant. Mais nous avons vu, aux jours de ses triomphes, les lois voilées et le sang français payant chèrement les victoires.

Le 30 mai 1814, le Piémont fut rendu au roi de Sardaigne et l'ancien ordre de choses y fut rétabli. Les traités accordaient aux habitans des pays qui devaient changer de maître, la faculté de se retirer dans le lieu qu'il leur plairait de choisir. L'attachement de Botta pour la France dont il suivait depuis long-temps la fortune, le sentiment de ce qu'il avait fait pour elle et de ce qu'il pouvait faire encore, l'attrait qu'avait pour son esprit poli *la senna delle grazie madre*, les douces amitiés dont il était entouré, l'empire même des habitudes et peut-être aussi le souvenir de ses dissidences avec le gouvernement royal de Piémont, déterminèrent son choix en faveur de la France. Le 28 février 1815, le roi Louis XVIII lui accorda des lettres de naturalité. Il y était dit que S. M. avait été mue par le désir de fixer, autant qu'il était en elle, dans ses États, un homme qui s'était signalé par des services distingués dans l'administration publique et des ouvrages qui avaient mérité l'estime générale.

Charles Botta était alors rentré dans la vie privée. Autrefois maître d'atteindre aux plus brillans emplois, il avait restreint son ambition à la législature, qui lui laissait des loisirs pour ses travaux littéraires. Le fruit de cette résolution fut l'Histoire des guerres de l'indépendance des États-Unis. Il avait sacrifié à cette publication qu'il fit à ses frais, les économies de longues années, et il n'avait, en sortant du corps législatif, d'autre fortune qu'un mince héritage dans son pays natal. Ne pouvant plus supporter les dépenses d'une maison à Paris, il consentit à ce que sa femme se reti-

Digitized by Google

rât dans sa petite ferme de Saint-Georges. Pour subvenir aux frais du voyage, il vendit à la livre tout ce qui lui restait de son édition.

Cette même année, Charles Botta publia pourtant un nouvel ouvrage, son poëme de la conquête de Veïes (1), qu'il avait commencé après la publication de l'histoire de l'Amérique, tandis qu'il réunissait ses matériaux pour l'histoire contemporaine d'Italie. Ce travail poétique n'était qu'un délassement pour Botta, mais un délassement digne de lui. Il chantait dans Camille l'un des plus grands hommes de l'antiquité qui honora le pouvoir suprême en y faisant monter avec lui la valeur, la modération et la clémence. Il chantait une guerre où les armées, en recevant la première solde et en tenant les premiers camps d'hiver, firent le premier pas vers la domination universelle. Enfin, et c'était le but où l'entraînait sa noble passion, il chantait cette belle Étrurie rivale de Rome aux premiers temps, et après de longs jours de ruine et de deuil, plus glorieuse que jamais: pays de lois et de mœurs douces, de beau langage et de grands génies. Le poète avait besoin de merveilleux, et son sujet lui indiquait celui de la mythologie; mais le christianisme et la chevalerie ont depuis long-temps détrôné la fable. Privé du charme de ces illusions, le Camille attache encore par des caractères heureusement tracés, des récits pleins d'intérêt, des descriptions animées, quelques portraits gracieux, un épisode charmant, et enfin par une diction toujours correcte et souvent pleine de noblesse. L'auteur avait commencé

(1) *Il Camillo, o Vejo conquistata, di Carlo Botta.* Paris, Rey et Gravier, 1815, 1 vol. in-12. — *Seconda edizione, corretta ed arricchita di note dall' autore, con argomenti a ciascun canto del professore Cristoforo Baggiolini.* Torino, Pomba, 1833, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

d'écrire le poëme en octaves, mais il jugea ensuite que les vers non rimés convenaient mieux à la gravité d'un sujet antique, et il recommença son travail.

Il avait à peine quitté la plume lorsque les cent-jours amenèrent au gouvernement de l'Université M. le comte de Lacépède, qui le nomma recteur de l'Académie de Nancy. Mais à la seconde restauration, il résigna son emploi à l'ancien titulaire, et il revint à Paris. Antoinette Botta s'était éloignée de son mari pour ne plus le revoir. Elle mourut de langueur, le 18 mai 1815, à Saint-Georges.

Depuis son retour dans la capitale, Botta éparpillait son talent sur quelques écrits biographiques qui lui étaient demandés; mais ces travaux ne pouvaient satisfaire ni sa juste ambition littéraire ni les besoins de sa famille, et une grande résolution était imminente. Sa sollicitude paternelle lui criait qu'il était temps d'abandonner les champs stériles de la littérature italienne. C'en eût été fait alors des compositions historiques dont il devait encore doter l'Italie. Mais un ministre qui dispensait avec une généreuse équité les bienfaits du gouvernement, M. le duc Decazes, obtint en 1816 de la munificence royale, en faveur de Botta, l'un des secours annuels destinés aux hommes de lettres, et, l'année suivante, la commission d'instruction publique, sous la présidence de M. Royer-Collard, nomma Charles Botta recteur de l'Académie de Rouen. Il lui parvenait dans le même temps de Venise, de Milan et d'autres villes d'Italie, des offres séduisantes, mais qu'il ne pouvait, disait-il, accepter, étant enchaîné par la reconnaissance. C'est de cette époque encore que datent ces témoignages honorables que les hommes les plus éminens des Etats-Unis accordaient à

Digitized by Google

l'histoire classique de leur mémorable révolution ; et, grâce à la bienveillance du gouvernement français, l'Histoire de l'Italie, depuis 1789 jusqu'à 1814, avançait à grands pas. Un jour enfin, pour que rien ne manquât au bonheur de Charles Botta, ses jeunes fils obtinrent tous les trois des grades universitaires ou des couronnes. Le cœur profondément ému, il écrivit au plus jeune de ses enfans : « Tu ne dois pas douter, mon fils, « que les prières et les mérites de ta sainte mère n'aient « appelé sur nous ces gages de la bonté divine après « tant d'infortunes. » Mais la vie de Botta était encore réservée à de pénibles épreuves.

Aux termes du décret organique de l'Université, les recteurs sont commissionnés pour cinq ans ; mais ils peuvent être indéfiniment renommés. La commission de Botta expirant au mois de novembre 1822, il fut remplacé. Selon le bruit public, le recteur fut victime de sa rigoureuse probité, pour avoir exigé d'un professeur en crédit qu'il fît le cours dont il était chargé. On ne s'étonna point de cette disgrâce dans la patrie de Corneille, mais on s'en affligea. L'Académie des Sciences et la Société d'Agriculture de Rouen, auxquelles Botta appartenait, se montrèrent particulièrement sensibles à la perte d'un confrère dont elles n'aimaient pas moins les vertus que les talens. L'Académie des Sciences lui fit écrire qu'elle ne pourrait l'oublier qu'en perdant le souvenir de sa propre gloire, dont elle lui devait une grande partie.

Revenu de nouveau à Paris, Charles Botta mit la dernière main à l'Histoire d'Italie et le patriotisme d'un Italien, M. le chevalier de' Poggi, trouva un noble emploi d'une honorable fortune dans la publication de cet ouvrage, qui sortit en 1824 des

Digitized by Google

presses de Didot avec un luxe digne de la libéralité de l'éditeur (1).

Il y a du courage à écrire l'histoire des révolutions d'un pays en face des hommes qui y ont pris part avec des fortunes diverses. Le blâme, même quand il frappe les grands attentats, ne passe pas sans contradiction; mais on n'attaque pas l'impéritie, la faiblesse, l'aveuglement, les erreurs, sans soulever le plus irritable des ennemis, l'amour-propre. Vient ensuite l'esprit de parti avec ses affections et ses répugnances. Le courage de Botta ne lui a pas failli. Il s'est rappelé Thucydide, Xenophon, Polybe, Salluste, Guichardin, Machiavel et Davila. Il a écrit ce qu'il a vu, ce qu'il a appris de témoins oculaires ou puisé dans des documens irrécusables, et il a jugé les hommes et les choses suivant sa haute raison.

Les formes dont il a revêtu cette histoire rappelaient l'histoire de la guerre d'Amérique: même clarté, même exactitude, même intérêt dans la narration. La langue n'y laisse plus rien à désirer. Les archaïsmes que Botta défendait dans l'Histoire d'Amérique, ont disparu de celle-ci, et le langage est resté noble et pur.

Ce fut un grand évènement en Italie que l'apparition de cette histoire contemporaine, et les observations critiques ne se firent pas attendre. La politique libérale fit quelques plaintes; la politique extrême dans le sens opposé se plaignit plus haut encore. On fit entrer la religion dans la querelle. On réclama au nom du langage dans un langage incorrect; et les réputations qui ne se trouvaient pas assez à l'aise crièrent à l'injustice. Les

(1) *Storia d'Italia dal* 1789 *al* 1814, *scritta da Carlo Botta*. Parigi, per Giulio Didot il maggiore (Dufart), 1824. 4 vol. in-4. — Cette édition magnifique n'a été tirée qu'à 250 exemplaires.

Digitized by Google

presses de Modène ont donné un gros volume in-8°, des remarques et des jugemens qu'elles ont recueillis, et tout n'y est pas (1).

Parmi les grandes figures qui apparaissent au premier plan de cette histoire, la critique choisit les papes Pie VI et Pie VII, Bonaparte et la république de Venise.

Charles Botta s'est montré fort sensible au reproche d'avoir porté de faux jugemens sur les deux pontifes qu'il se flattait, au contraire, d'avoir présentés dans tout le cours de son ouvrage comme deux des plus grands et des plus beaux caractères du siècle. En effet, à peine le nom du vénérable Pie VI vient-il sous la plume de Botta qu'il vante ses mœurs irréprochables, son goût exquis, sa parole éloquente et facile et ses manières pleines de dignité en harmonie avec la noble beauté de sa personne. L'historien a cru devoir ensuite à la fidélité historique de dire qu'on reprochait à ce pontife d'aimer à se parer des avantages que la nature lui avait prodigués, et de supporter impatiemment la contradiction. Ce reproche n'était peut-être qu'un trait de la malice frondeuse des Romains; mais que serait-ce après tout que cette faiblesse de l'homme au milieu des sublimes qualités de l'apôtre? Botta se plaît à rappeler les grands et utiles établissemens qui signalèrent le pontificat de Pie VI, et tout ce qu'il déploya tour à tour de courage, de prudence et de bonté dans les épreuves les plus difficiles que la nature humaine pût subir. Ainsi l'historien nous représente Pie VI fulminant des anathèmes, mais quand les doctrines anti-catholiques débordaient; entrant dans la ligue des puis-

(1) *Osservazioni e giudizi sulla storia d'Italia di Carlo Botta*, Modena, Vincenzi, 1825, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

sances de l'Italie, mais quand la sûreté de ses États l'y obligeait; achetant ensuite une trève au prix de pénibles sacrifices et réclamant, en faveur des pouvoirs qui traitaient avec lui, la soumission des fidèles de France, mais quand la religion ne pouvait plus espérer de faveur que par la soumission. La religion est-elle encore méconnue? exige-t-on de Pie VI, dans le traité de paix, des clauses qui blessent les règles et la dignité du Saint-Siége? l'historien nous montre le pape octogénaire donnant aux princes catholiques un bel exemple de fermeté, et obtenant, même après de nouvelles défaites, une paix qui ne coûte rien à la religion. Les démocrates continuent de souffler la révolte dans les Etats romains, et Rome est envahie. L'historien nous apprend alors avec quelle dignité Pie VI refuse d'abdiquer sa souveraineté, et avec quelle sagesse, du fond de sa prison, il ménage la paix publique en autorisant le serment d'obéissance à la constitution républicaine.

Le successeur de Pie VI, étant évêque d'Imola, publia une homélie qui, dans un langage plein d'onction, recommandait également le respect au nouvel ordre de choses, la paix et l'union des esprits et des cœurs. « Gardez-vous, disait-il, de croire que la démocratie « soit contraire à l'Evangile. Son principe, c'est la « vertu dont l'Evangile est la meilleure école. » Ce n'est point pour avoir critiqué ce discours que Botta subit à son tour la critique; c'est pour avoir dit qu'il avait calmé les esprits, adouci les cœurs et affermi le nouveau gouvernement républicain. Mais d'abord les effets de cette homélie étaient un fait. Puis l'évêque d'Imola déclarait un principe incontestable: c'est que la vertu est la qualité la plus nécessaire aux hommes qui veulent se gouverner

Digitized by Google

par eux-mêmes. Montesquieu l'avait proclamé avant lui; l'histoire le prouve, et quand l'Église sacrifiait tout pour sauver l'arche sainte, c'était un acte de haute raison de la mettre sous la protection d'un principe que nul n'eût osé alors attaquer. Elevé sur le trône pontifical, Pie VII a donné au monde des exemples de sagesse et de fermeté. Dans cette carrière de douleur et de gloire, Botta l'accompagne partout de ses hommages, et c'est à peine s'il trouve le sujet de quelques observations critiques. Au milieu des tourmentes, Pie VII jugea que la puissance de saint Pierre avait besoin de vigoureux soutiens, et il rétablit cet ordre célèbre autrefois dans toutes les parties du monde, qui défendit l'Église par de savans écrits, et produisit des saints et des martyrs. Mais, comme Bossuet l'observait (1), trop souvent cette société oublia les fonctions dans lesquelles un institut religieux doit se renfermer, et porta son inquiète activité dans toutes les affaires publiques. En jetant un regard sur le passé, Charles Botta fut saisi de crainte pour l'avenir.

Mettrons-nous l'équitable historien en présence de cet homme extraordinaire dont la gloire est immense, mais non pure? Dans plus d'un endroit de l'histoire d'Italie, Botta élève la gloire du grand capitaine au-dessus de toutes les gloires militaires, et il remplit le lecteur d'admiration en lui montrant les grands établissemens, les actes d'administration qui ont répandu sur le gouvernement du premier consul et de l'empereur un éclat impérissable. S'il refuse ensuite à Bonaparte l'honneur de quelques victoires, d'autres le lui ont contesté et le lui contestent journellement; s'il raconte du grand homme quelques faiblesses et quel-

(1) *Histoire de Bossuet*, par M. de Bausset, ancien évêque d'Alais. Versailles, 1814, tome 1er, page 188.

Digitized by Google

ques fautes, ces contrastes ne sont pas sans exemple chez les grands génies; s'il verse sur certains actes le blâme à pleines mains, ces actes sont autant de taches dans la vie politique de Bonaparte. Il y a dans les reproches que Botta fait au grand homme une vivacité de mouvemens et d'expressions qui atteste que le cœur ému pressait la parole; mais l'historien n'avance jamais que des faits constans, ou qu'il était fondé à croire tels. C'est ainsi qu'il parle de Venise. Certes, l'une des imputations les plus graves dont Charles Botta ait chargé Bonaparte, c'est d'avoir trahi et livré cette république. Un historien français de renom, le comte Daru, a dit qu'elle avait eu l'imprudence de fournir un prétexte à Bonaparte, en violant la première la neutralité. Cette assertion fut combattue avec force par Botta, qui soutint que l'armement des Vénitiens avait été provoqué par la menace de brûler Venise. La controverse qui s'établit sur ce point, loin d'avoir ébranlé l'historien de l'Italie, lui donna sujet d'ajouter, dans une nouvelle publication de son ouvrage (1), quelques traits empreints de toute l'énergie de ses convictions et de ses sentimens. Venise aurait dû avoir un second livre d'or pour y transcrire les pages de Charles Botta.

De tous les sentimens qui animaient l'historien, aucun n'était entré plus profondément dans son cœur que l'amour de l'indépendance de l'Italie. Avec quelle amertume il plaint le sort de ce beau pays destiné à être le jouet et la proie des étrangers! Puis une noble indignation le saisit lorsqu'il songe que ces peuples ont été asservis au nom de la liberté et de l'égalité. Il dé-

(1) *Storia d'Italia dal* 1789 *al* 1814, *scritta da Carlo Botta*. Parigi, Baudry, 1832, 4 vol. in-8.

Digitized by Google

plore l'erreur d'une jeunesse irréfléchie, qui, prenant alors le nom pour la chose, rêvait déjà des utopies, et dont les folles entreprises ont fermé la porte aux réformes libérales, en appelant la défiance et le soupçon à la garde de la monarchie.

Cet amour de l'Italie, ce zèle d'une sage liberté, qui parlent un langage toujours pur, noble et touchant, ont plus d'une fois désarmé la critique la plus sévère. Au reste, peu de livres ont eu autant de lecteurs que cette histoire. L'empressement a été si général, qu'il en a été fait, dans un court espace de temps, quatorze éditions, sans compter la traduction française due à M. Théodore Licquet (1). C'était le plus bel éloge que l'on pût faire de l'ouvrage, auquel cependant les éloges des plus grands littérateurs n'ont pas manqué. Mais rien n'a égalé l'honneur que lui a fait l'Académie de la Crusca. Dès l'année 1824, elle admit dans son sein Charles Botta en qualité de membre correspondant; elle décerna, quelques années après, le prix quinquennal à l'ouvrage, de la manière la plus flatteuse. M. Zannoni, secrétaire de l'Académie, écrivait à Botta : « Il y a vingt ans que ces concours ont lieu, et c'est « la première fois que l'Académie n'a pas partagé le « prix. »

La réputation de cet ouvrage fit bientôt rechercher la coopération de l'auteur pour la publication d'une Bibliothèque du XIXe siècle, en 100 volumes in-12. En faisant la part de l'histoire dans la distribution des matières, on avait assigné à tel État un volume, deux à tel autre, et quelques-uns avaient obtenu jusqu'à trois volumes. L'Italie était traitée sur le pied des na-

(1) *Histoire d'Italie de* 1789 à 1814. Paris, Dufart (imprim. de Crapelet), 1824, 5 vol. in-8.

Digitized by Google

tions les plus favorisées, et c'était l'Histoire des peuples d'Italie qu'on demandait à Charles Botta. Bien qu'il maniât la langue française avec facilité, il répugnait à écrire un ouvrage de quelque étendue en français, s'étant voué tout entier à la langue italienne; puis son essor se trouvait encore gêné dans ce lit de Procuste où la spéculation le plaçait : enfin, on exigeait une grande célérité, incompatible avec les soins et la maturité que requiert une composition historique. Mais, depuis la perte de son rectorat, la position de Botta, quoique moins critique qu'en 1815, n'était pas telle qu'il pût choisir son travail. L'Université, il est vrai, en disposant de sa place, lui avait alloué une indemnité de réforme; mais, d'un autre côté, le secours dont le roi Louis XVIII l'avait précédemment gratifié, venait d'être frappé d'une forte réduction. Dans ces pénibles conjonctures, Charles Botta ne pouvait refuser la proposition qui lui était faite. Il se rendit au vœu de l'éditeur de la Bibliothèque du XIXe siècle, et au bout de quelques mois son Histoire des peuples d'Italie s'imprimait (1). Peu de temps après, l'ouvrage fut reproduit en italien par les presses de Pise et de Livourne.

On retrouve dans cette production l'indépendance de l'historien, avec quelques idées neuves. Si le style n'est pas exempt de tous les défauts d'un premier jet, il en a par compensation les qualités. Néanmoins l'auteur ne se montrait pas satisfait de son œuvre. A la vérité, une autre entreprise, non de librairie, mais de gloire litté-

(1) *Histoire des peuples d'Italie*, par Charles Botta. Paris, Raymond, 1835, 3 vol. in-12. — *Storia dei popoli italiani, dall' anno dell' era volgare sino l'anno 1789, trad. da un accademico corrispondente della Crusca.* Livorno, 1826, 3 vol. in-8; et Pisa, 1825-27, 5 vol. in-8, in-12 et in-18.

Digitized by Google

raire, une grande et patriotique entreprise le préoccupait : c'était la continuation de Guichardin, vaste travail qui devait mettre le sceau à sa réputation et clore sa carrière.

Depuis quelque temps Botta rassemblait les matériaux de ce beau monument plutôt avec le désir qu'avec l'espérance de l'élever, lorsqu'au commencement de l'année 1826, des amis éclairés de la littérature italienne vinrent lui en offrir les moyens. M. le comte Thomas Littardi (l'histoire littéraire gardera son nom avec honneur) conçut l'idée de réunir par une souscription les fonds nécessaires pour affranchir Botta de tout autre soin pendant qu'il se consacrerait à cet ouvrage, et pour subvenir ensuite aux dépenses de la publication.

Charles Botta eut alors à mesurer sa tâche. Guichardin avait embrassé une période féconde en faits historiques, mais de moins de cinquante ans. Botta devait prendre l'histoire à l'année 1534 où Guichardin l'avait laissée, et la conduire jusqu'à 1789. Que d'évènemens se pressaient pendant ces deux siècles et demi! Les progrès du luthéranisme, le concile de Trente et l'établissement des jésuites; la continuation de la lutte entre François 1er et Charles-Quint; l'élévation des Médicis à la souveraineté de Florence, la destruction de la république de Sienne; les conjurations de Fiesque, de Vachero et de Raphaël della Torre contre Gênes; le soulèvement de Gênes contre les Autrichiens; les guerres du Piémont, de la Valteline et de la Corse; les révolutions de Naples; la conjuration des Espagnols contre Venise, les guerres de Chypre, de Candie et de Corfou; les guerres des successions d'Espagne, d'Autriche et de Pologne; enfin, des révolutions dans les opinions, les lettres, les sciences et les

Digitized by Google

arts : et au milieu de ces grands évènemens, tant de princes et de pontifes qui ont laissé des traces diverses de leur puissance; les pontificats glorieux des Alexandre VII, des Clément XII, des Benoît XIV, des Clément XIV, et les règnes mémorables d'Emmanuel-Philibert, de Victor-Amédée II et de Charles-Emmanuel III en Piémont; de Charles et de Ferdinand de Bourbon à Naples; de Ferdinand de Médicis, de Léopold et de Ferdinand de Lorraine en Toscane; de Marie-Thérèse et de Joseph II à Milan.

Cette succession prodigieuse de choses extraordinaires n'effrayait pourtant pas l'écrivain dont le talent et l'activité avaient déjà suffi aux plus grands travaux. Il ne demanda que six années pour donner une suite complète et achevée de l'historien florentin, dans la manière de ce grand maître.

M. le comte Littardi lança alors dans le monde littéraire un prospectus par lequel il ouvrait une souscription de 60,000 fr., divisée en cent actions. Sur cette somme il devait être prélevé pendant six années 6,000 fr. par an en faveur de Botta, et le surplus était réservé pour l'impression de l'ouvrage, dont la propriété et le profit étaient laissés tout entiers à l'auteur. La souscription fut aussitôt remplie par quatre-vingt-quatorze souscripteurs, et à l'âge où Guichardin, surpris par une mort prematurée, avait interrompu son travail, Charles Botta le reprit.

Toutefois, en prenant la place de son devancier, Botta y apportait ses propres sentimens. Ce n'était plus l'historien indifférent sur la moralité des actions, regardant la vertu et la bonne foi comme de vains mots, voyant d'un œil sec les déchiremens de la patrie, ne mesurant le mérite que sur les succès. Mais c'était un

Digitized by Google

nouveau Guichardin pour l'habileté à pénétrer les causes, pour la justesse des déductions, l'admirable clarté des récits, la peinture frappante des caractères, l'expression tour à tour énergique et touchante des passions. Enfin, Botta promettait d'atteindre, par la noblesse et la pureté continues du style, à la perfection où Machiavel s'éleva, et où Guichardin fût parvenu si la mort ne l'avait pas saisi au milieu de ses travaux. Dès lors la critique devait se résigner à n'avoir prise que sur quelques parties où le continuateur de Guichardin, suivant l'expression de Montaigne, *se serait trop pleu* comme son maître.

L'ouvrage, commencé en avril 1826, fut achevé au mois de mai 1831, et, l'année suivante, il était dans les mains de tous les amis de la littérature italienne (1). L'histoire de Guichardin reparut en même temps avec une préface de Botta, dans laquelle il établit le caractère particulier de chacun des grands historiens de l'Italie et les services qu'ils ont rendus à leur pays (2). A cette glorieuse nomenclature, les lecteurs de Charles Botta ont ajouté son nom comme le plus digne peut-être; car, parmi tant de richesses historiques, il manquait à l'Italie, avant les travaux de Botta, une histoire, telle que ces grands génies auraient pu la faire, qui embrassât toute la vie nouvelle de cette contrée depuis la fin du moyen-âge jusqu'à nous; et non-seulement Botta a eu le mérite déjà si éminent de combler l'immense lacune qu'il a trouvée; mais en ranimant par l'éclat de ses compo-

(1) *Storia d'Italia continuata da quella del Guicciardini sino al 1789 di Carlo Botta.* Parigi, Baudry, 1832, 10 vol. in-8.

(2) *Storia d'Italia di Fr. Guicciardini alla miglior lezione ridotta dal professor Giovanni Rosini; con una prefazione di Carlo Botta.* Parigi, Baudry. 6 vol. in-8.

Digitized by Google

sitions le goût de l'histoire et l'amour des grands écrivains, il a eu encore la gloire d'exercer sur cette partie de la littérature italienne l'influence que ses immortels compatriotes Alfieri et Bodoni ont eue, l'un sur le théâtre, l'autre sur l'art typographique.

Dans le cours de ces paisibles travaux, Botta vit éclater sous ses yeux la révolution de juillet, et le sort de la France préoccupa vivement son esprit. Mais les mains habiles auxquelles le sceptre fut remis, le rassurèrent promptement. Ses regards furent ensuite ramenés sur lui-même par une bienveillance réparatrice. M. le duc de Broglie n'eut pas plus tôt la direction de l'Université, qu'il témoigna l'intention de rétablir Charles Botta dans le rectorat de l'Académie de Rouen. Malheureusement l'homme scrupuleux à qui ses intérêts autant que ses goûts rendaient cet établissement si précieux, fut retenu par la crainte de ne pouvoir, loin des secours littéraires de la capitale, mettre fin à son ouvrage dans le délai auquel il s'était soumis, et les vœux du ministre se changèrent en « regrets de « ne pouvoir pas disposer de lui pour la direction « d'une académie, où il aurait continué les utiles et « honorables services qu'il avait rendus à une autre « époque. » Ayant perdu aussi par là l'occasion d'améliorer la position de Botta, le gouvernement tint à lui conserver au moins les avantages dont il l'avait trouvé investi. Malgré le besoin d'une sévère économie dans tous les services publics, la munificence royale n'hésita pas à maintenir les indemnités littéraire et universitaire dont il jouissait. Le Roi se plut même à lui accorder une nouvelle récompense en le nommant par une ordonnance spéciale, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le Piémont, qui avait une si grande part dans l'il-

Digitized by Google

lustration personnelle de Botta, ne pouvait pas être témoin indifférent des hommages rendus à son mérite. Les Piémontais éclairés s'y associèrent avec enthousiasme, le roi à leur tête. Le prince de Carignan était depuis long-temps un des admirateurs de Botta. Il lui en avait donné des preuves délicates dans des momens difficiles; il voulut, en montant sur le trône, lui en donner des témoignages publics et éclatans. Dans l'institution de l'ordre civil de Savoie, le roi Charles-Albert, en confiant au conseil de l'ordre la présentation de ses membres, s'était réservé la nomination directe des douze premiers chevaliers. Charles Botta eut l'honneur d'être porté sur cette liste. Le roi contribua en outre généreusement, sur son trésor particulier, à assurer un honorable repos à la vieillesse du grand écrivain.

En entrant dans cette vie nouvelle de calme et de bonheur, Charles Botta éprouva le désir de revoir les lieux où *il était né, où il avait passé son enfance au milieu de ses vertueux parens*, et cette belle cité où il avait formé sous des maîtres habiles son esprit et son goût, appris dans un commerce plein de franchise et de cordialité à aimer les hommes, et *reçu plusieurs fois les marques les plus touchantes d'un vif et non stérile intérêt; ville de l'amitié*, comme il la nomma dans le dernier acte de sa vie. Vers le milieu de septembre de 1832, il arriva à Turin, où l'Académie des Sciences, qui l'avait possédé autrefois, puis perdu en 1814, lui décerna les honneurs d'une réception solennelle. A la fin de novembre, il était de retour à Paris.

Fatigué par les veilles et le poids des années, il dut renoncer à toute occupation prolongée. Il partageait

Digitized by Google

son temps entre une correspondance épistolaire et des lectures. Virgile faisait surtout le charme de sa vie; il ne le quittait presque pas. Nous ne parlerons point de l'empressement avec lequel les plus illustres voyageurs de l'Italie et de l'Amérique visitaient Botta dans sa modeste retraite. Ses grandes compositions historiques lui attiraient tous les jours de nouveaux hommages. L'Académie de Palerme lui adressa un diplôme d'académicien; le roi de Suède lui envoya la décoration de l'Étoile Polaire. Enfin, Botta était parvenu à ce point où il n'avait plus aucun gage à désirer de l'estime de ses contemporains.

Un jour, étant demeuré long-temps assis sur un banc de pierre au jardin du Luxembourg, sa promenade favorite, il éprouva un refroidissement qui détermina chez lui une rétention. Les secours de l'art n'amenèrent qu'une guérison imparfaite, et la maladie, au bout de quelque temps, dégénéra en un état chronique qui obligea le malade à garder la maison durant tout l'hiver de 1836-1837. Pour tromper ses souffrances et ses ennuis, il traduisit en italien la relation du voyage du capitaine Duhaut-Cilly autour du monde (1). Son second fils, Paul-Emile Botta, avait accompagné ce navigateur en qualité de médecin, et la relation mentionne honorablement ses services. Le père était heureux de jeter sur les débuts de son fils le dernier rayon de sa gloire (2).

Cependant ses forces physiques dépérissaient. Il crut

(1) *Voyage autour du monde, principalement à la Californie et aux îles Sandwich, pendant les années* 1826, 1827, 1828 *et* 1829, par A. Duhaut-Cilly. Paris, Arthus-Bertrand, 1835, 2 vol. in-8.

(2) Cette traduction doit s'imprimer à Turin. — Indépendamment des ouvrages que nous avons signalés, Charles Botta a publié les opuscules sui-

Digitized by Google

pouvoir les ranimer au printemps en faisant quelques courtes promenades. A peine commença-t-il à sortir qu'il ressentit un nouveau refroidissement, et fut immédiatement après atteint de l'épidémie régnante. L'affection fut d'autant plus intense que Botta était vigoureusement constitué. Elle présenta tous les caractères d'une pneumonie qui, faiblement combattue, après des alternatives de bons et de mauvais jours, se convertit en phtysie pulmonaire. Cependant des hommes placés au premier rang dans les sciences médicales portaient auprès du malade le zèle d'une vieille amitié. Mais ce fut en vain que, dès le principe de la maladie et dans ses diverses périodes, ils avaient mis en usage tout ce que le raisonnement et la

vans : 1° *Dissertation sur la doctrine de Brown.* Grenoble, 1799, in-8.

2° *Lettres critiques sur la nosographie méthodique de Pinel.* Morbegno, 1799, in-8.

3° *Précis historique de la maison de Savoie et du Piémont.* Paris, Fantin, 1802, in-8.

4° *Dissertation sur la matière des tons et des sons*, insérée dans les Mémoires de l'Académie de Turin, 1803.

5° *Mémoire sur cette question : Pourquoi peut-on faire des vers italiens sans rimes* (extrait des actes de l'Académie royale de Rouen). Rouen, 1822, in-8.

Il a fourni en outre à des dictionnaires biographiques plusieurs articles, entre autres ceux de Samuel et de John Adams, à la *Biographie universelle de Michaud.*.

Il a publié aussi avec MM. Brayda et Giraud : *Vicissitudes de l'instruction publique en Piémont, depuis l'an VII jusqu'au mois de ventôse an XI.* Turin, Félix Buzan, an XI (1802) in-8.

On lui a attribué un ouvrage ayant pour titre : *Souvenirs d'un voyage en Dalmatie.* 1802, in-8. Mais Botta n'a jamais voyagé en Dalmatie, ni rien écrit sur cette contrée. On lui attribue encore la traduction italienne d'un opuscule publié à Augsbourg en 1783 et intitulé : *Joannis phisiophili specimen monacologiæ.* L'auteur de *la France littéraire*, qui nous assure avoir consulté Botta pour connaître la nomenclature exacte de ses ouvrages, ne mentionne point cette traduction.

Digitized by Google

prière ont de plus déterminant pour engager Botta à l'emploi des ressources de la médecine physiologique. Il résista toujours, ne dissimulant pas sa répugnance pour ce système médical. Il jugeait d'ailleurs parfaitement son état, et mesurait d'un œil sûr le terme où il se laissait aller. Un soir, il veilla fort tard pour faire une grande revue de ses papiers et détruire ceux qu'il ne jugeait pas devoir être conservés : puis il se mit au lit pour ne plus se relever : souffrant sans se plaindre, tranquille sans ostentation, s'informant de la santé de ses amis, et n'ayant pour lui, quand on l'interrogeait sur son état, que ces seuls mots : *A la garde de Dieu*. Il ne craignait que de porter l'alarme dans le cœur de ses enfans, tous trois éloignés de lui, et ses lettres entretenaient encore leur sécurité, quand la vie était près de lui échapper. Mais le plus jeune de ses fils, officier de l'armée d'Afrique, ayant été ramené à Paris pour les soins de sa propre santé, a pu recevoir ses derniers embrassemens; et le 10 août 1837, il lui a fermé les yeux.

La religion avait apporté ses consolations et ses espérances au lit du mourant. L'affection, la reconnaissance et l'admiration auraient voulu faire entendre leurs voix au bord de sa tombe; la modestie de Charles Botta s'était dérobée par un vœu testamentaire à ces témoignages flatteurs. Mais il a reçu un hommage bien noble et bien touchant dans ce concours d'hommes de mérite de tous les pays et de toutes les opinions, qui mêlaient et confondaient leur douleur en accompagnant sa dépouille mortelle. Dans le trajet de l'église au lieu de la sépulture, nous avons vu des jeunes gens qui portaient sur toute leur personne les signes d'une santé profondément altérée, suivre le char

Digitized by Google

funèbre à pied, découverts, tenant en main des couronnes. C'étaient des exilés italiens. Que Dieu leur rende la patrie!

Plus d'une fois des témoignages de respect et d'amitié avaient fait battre le cœur de Charles Botta. De jeunes Vénitiens firent, il y a plusieurs années, le voyage de Paris pour visiter le noble défenseur de leur cause et lui offrir le buste de Fra Paolo.

Au commencement du mois d'août de 1826, le capitaine Duhaut-Cilly relâcha dans la rade de Valparaiso, qui était couverte de navires américains. Aussitôt que la présence du fils de l'historien d'Amérique fut connue, les capitaines se rendirent auprès de lui et lui offrirent un banquet à bord d'un bâtiment. Pendant la fête, tous les navires étaient pavoisés et saluaient de leur artillerie le nom de Charles Botta.

Dans un de ces momens difficiles où Botta était inquiet de son avenir, M. Bossi, alors préfet d'un département français et précédemment son collègue dans l'administration du Piémont, lui adressa ces lignes : « N'aie point d'inquiétude sur ton sort. Il est de « toute impossibilité que tu ne soies pas placé convenablement. Mais si cela arrivait, il y a du moins un article pour lequel je te demande la préférence sur tous « tes amis : c'est celui qui regarde l'éducation de tes « enfans. Aussi long-temps que j'occuperai une place « du gouvernement, si tu n'en as pas, je te demande « comme une faveur, comme un gage de notre intime « amitié, de me charger de leur pension. Je destine à « cela cent louis par an, et je défie le monde entier de « me prouver que je puisse en faire un meilleur usage. « Tu ne peux pas me refuser cette tendre satisfaction. « Je désire que tu n'en dises rien à ton aimable Antoi-

Digitized by Google

« nette; rien à qui que ce soit au monde. C'est le seul « secret que je veux avoir même pour M..... à qui mon « cœur est ouvert tout entier. » — Ces offres d'une tendre amitié n'ont pas été acceptées; mais, les deux amis étant morts, elles sont acquises à l'histoire des actions généreuses.

Honneur à l'homme qui sut mériter un tel attachement! Il suffisait aussi de le voir pour céder à l'attrait de ses heureuses qualités. Sa douce et spirituelle bonhomie lui conciliait du premier abord tous les esprits. On jugeait aisément qu'il ne connaissait ni les inquiétudes de l'ambition ni les tourmens de la jalousie. Son cœur ouvert à la reconnaissance était fermé aux ressentimens. On chercherait en vain dans le récit historique du règne sous lequel il subit une longue captivité l'ombre d'un souvenir amer des rigueurs qu'il essuya. Mais son testament fera foi éternellement de sa profonde gratitude envers la France, pour la généreuse hospitalité et les honneurs qu'il en reçut, et envers le roi régnant de Sardaigne, pour les marques signalées de sa munificence. Sévère dans l'accomplissement de ses devoirs, il y sacrifia deux fois un sacerdoce littéraire qui satisfaisait tous ses vœux, et élevé aux plus hauts emplois, il en descendit grand et pauvre. Historien de tant de révolutions, il fut, comme Guichardin et Machiavel, maître dans l'art de bien dire, et, ce qu'on n'accordera ni à Machiavel ni à Guichardin, il le fut aussi dans l'art de bien faire.

MASTRELLA.

Digitized by Google

MASSACRE

DES

PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS

DÉTENUS

A BORD DU PONTON *LE SAMSON*,

LE 31 MAI 1811 (1).

Le 22 mai 1811, quelques prisonniers commencèrent à faire des trous dans le faux pont du vaisseau-prison *le Samson*, pour déserter : le 25 du même mois, ces trous furent vendus aux Anglais par un prisonnier de guerre français. Nous proposâmes une guinée à un soldat anglais de la garnison, s'il voulait faire connaître le délateur; le soldat se laissa gagner et désigna le nommé Joseph Le Roux, soldat au 31e régiment de ligne, provenant de la capitulation de Saint-Domingue, pour être le traître qui avait vendu ses malheureux compagnons d'infortune.

Les prisonniers appelèrent ce traître dans le faux pont, et après l'avoir convaincu de sa perfidie, lui marquèrent sur le visage en gros caractères piqués avec de longues aiguilles, trempées dans l'encre de la Chine : « J'AI VENDU MES FRÈRES AUX ANGLAIS, A BORD DU SAMSON, LE 25 MAI 1811. »

On lui appliqua cinquante coups de corde à dos

(1) Collection de M. de Châteaugiron.

Digitized by Google

nu, et on lui placarda sur le derrière du gilet, son jugement écrit en anglais : « C'est ainsi, était-il dit, que nous traiterons tous les espions que nous découvrirons à l'avenir parmi nous. » Les Anglais du ponton lui donnèreut refuge parmi eux, et il y resta une quinzaine de jours. Ensuite, il fut à Pherness, où il prit service sur une frégate anglaise. Cet exemple et cette sévérité, de la part des prisonniers, irritèrent le lieutenant commandant le ponton, nommé Monnier, lequel alla sur-le-champ chez le commissaire des prisonniers, capitaine Hutchinson, et de là, à bord du *Commodore*, pour se concerter avec eux sur les mesures à prendre pour empêcher de faire d'autres trous dans son ponton, qui ne seraient jamais découverts sans les traîtres qu'après avoir procuré la liberté à leurs auteurs.

Ces trois agens arrêtèrent entre eux, que le meilleur moyen était de réduire aux deux tiers de la ration tous les prisonniers de la batterie où s'étaient faits les trous, pour le paiement des dégâts.

Mais comme les dégâts faits par ces deux trous n'eussent pas excédé la somme de cinquante francs, s'ils eussent été appréciés à leur juste valeur, que la leçon n'eût pas été assez forte pour empêcher de faire de nouveaux trous, ils décidèrent d'affamer des malheureux, qui pour la plupart sont dans les prisons depuis huit ans; à cet effet, on porta cette évaluation à six cent dix-huit francs, pour le paiement de laquelle deux cent douze malheureux furent réduits aux deux tiers de leur modique ration pendant dix jours. — Le 30 mai, au soir, le commis du commissaire, en arrivant à bord du ponton *le Samson*, donna connaissance de cette décision aux prisonniers, et leur annonça qu'ils subiraient la déduction de leur ration,

Digitized by Google

à compter du lendemain 31 mai. — Quand les prisonniers se présentèrent le matin du 31 mai, pour prendre leur ration, on la leur proposa ainsi réduite, ils la refusèrent; et ce qui suivit ce refus se trouve détaillé dans le procès-verbal que je fais suivre ici; j'observerai seulement, auparavant, que de très bonne heure, le commandant du ponton *le Samson* fut se concerter avec le commissaire et le commodore, sur la condnite qu'il avait à tenir, dans le cas où les prisonniers refuseraient leur ration, et sans doute aussi sur la meilleure manière d'amener le massacre projeté, afin de donner une bonne fois un exemple éclatant: que, pendant tout le cours de l'affaire, il se ferait des signaux continuels, entre *le Samson*, et le vaisseau-prison, et le commodore à son pavillon; que le commissaire des prisonniers, loin de venir à bord du *Samson*, où il pouvait d'un seul mot satisfaire les demandes justes et raisonnables des prisonniers et prévenir les massacres, resta pendant toute l'affaire à bord du vaisseau-hôpital, et qu'il envoya à la place, dès le matin, vers 9 heures, le chirurgien-major anglais, qui paraît y avoir été moins envoyé pour le remplacer (parlant bien français, il pouvait s'expliquer avec les prisonniers), que parce qu'on prévoyait que son ministère, comme chirurgien, pouvait bientôt devenir nécessaire.

Procès-verbal constatant le massacre commis sur les prisonniers de guerre français, le 31 *mai* 1811.

L'an 1811, le 31 mai, à bord du ponton *le Samson*, servant de prison flottante, dans la rivière de Chatham, en Angleterre, les prisonniers y détenus, pénétrés d'indignation contre les auteurs de l'horrible massacre

Digitized by Google

commis ce jour, sur quelques-uns de leurs compagnons d'infortune, ont résolu de faire un rapport circonstancié sur cet évènement qui s'est passé sous leurs yeux, et d'en adresser copie aux autorités chargées de maintenir le droit des nations, commis envers leurs sujets ou autres sur leur surveillance et protection.

Ledit jour, 31 mai, vers neuf heures du matin, quelques prisonniers oisifs s'amusèrent à détacher d'une cloison de séparation qui partage le parc en deux, trois petites planches qui gênaient leur passage d'un bord à l'autre, et surtout pour le transport des vivres journaliers dans la batterie haute. Ils se portèrent à cet acte insignifiant dans la persuasion qu'il n'était d'aucune conséquence, puisque le capitaine du bord et le lieutenant, commandant le détachement de marine, avaient fait dire aux prisonniers, par un quartier-maître de l'une des batteries, qu'ils eussent à leur faire une demande par écrit pour la démolition entière de la cloison; qu'il promettait de l'obtenir comme étant très juste.

A dix heures, une centaine de prisonnirrs étant à se promener dans le parc, en attendant du capitaine Hutchinson, agent, la réponse à une pétition qu'ils lui avaient adressée le matin, pour réclamer contre un ordre de sa part, qui les réduisait aux deux tiers de la ration pendant dix jours, pour payer le montant des réparations faites pour les dégâts occasionnés par quelques-uns d'entre eux, qui avaient commencé à faire des trous, afin de recouvrer leur liberté qu'ils ont perdue depuis nombre d'années.

M. Allon, commis du bord, apporte la réponse de l'agent, qu'il avait reçu ordre du transport-office de mettre aux deux tiers de la ration tous les prisonniers habitans d'une batterie dans laquelle il serait commis

Digitized by Google

quelques dégâts; n'ayant point eu avis de cet ordre, mais seulement du règlement qui, récemment encore, avait été affiché dans le parc, et dont l'article 5 est ainsi conçu :

« S'il arrive quelque dommage aux prisons ou pon-
« tons, dans lesquels les prisonniers sont détenus, soit
« en voulant s'échapper, soit de propos délibéré, et à
« dessein par leur faute, les prisonniers qui auront
« occasionné tels dommages, seront renfermés dans le
« cachot, et ne recevront que les deux tiers de la ration,
« jusqu'à ce que par cette déduction, toute la dépense,
« pour réparer le dommage, soit payée, et, en cas
« que les contrevenans ne seraient pas découverts ou
« livrés par leurs compagnons, tous les prisonniers ren-
« fermés dans la même salle ou chambre, avec eux, se-
« ront réduits aux deux tiers de leur ration pour payer
« les frais des dettes réparatoires. »

Les prisonniers s'étant conformés aux dispositions de l'art. 5, ci-dessus, en envoyant les noms de ceux qui avaient commis des dégâts, avec offre de les faire comparaître lorsqu'on les demanderait, ils députèrent l'un d'eux vers le capitaine du ponton Monnier, pour qu'il leur permît d'écrire de nouveau à l'agent Hutchinson, afin de le prier de suspendre l'exécution de cette mesure, jusqu'à la réponse à une pétition qu'ils allaient adresser au transport-office, tant pour réclamer contre l'exécution de cet ordre, qui leur paraissait injuste, que contre l'estimation des dommages, portée au décuple de sa valeur réelle; ce qui leur fut accordé par le capitaine du ponton, auquel on remit cette lettre, dont il chargea le commis, avec ordre de la rendre de suite à son adresse. Aussitôt que cette lettre fut partie, le capitaine donna ordre de faire des-

Digitized by Google

cendre dans le parc quelques prisonniers qui se promenaient sur le gaillard d'avant, ce qu'ils exécutèrent sans murmure ni propos... De suite le capitaine fit hisser le pavillon de révolte, ce qui étonna beaucoup les prisonniers, qui, pour ôter tout soupçon d'avoir donné lieu à cette démarche, ôtèrent l'échelle qui conduit au gaillard d'avant, afin qu'aucun d'eux ne pût y monter, et afin de prouver que le capitaine était en erreur. — Un instant après arrivèrent des soldats de la garnison des autres pontons, qui furent placés en double haie sur les passe-avant et rembarre des deux gaillards.

Les prisonniers trouvant qu'on tardait trop à leur rendre réponse à la deuxième lettre adressée à l'agent Hutchinson, et poussés par la faim, demandèrent, en criant tumultueusement, qu'on leur donnât la ration qui leur était allouée par le gouvernement. Le capitaine fit alors amener sur le gaillard d'avant la pompe à incendie, et jeter de l'eau sur les prisonniers pour apaiser leurs cris; un d'eux s'étant avancé pour détourner le tuyau de la pompe, il reçut un coup d'arme à feu qui le blessa, et en atteignit un autre qui le fut également. Un officier (M. Mesonan), qui d'abord avait été député pour porter la lettre, fit part à M. Dobson, chirurgien en chef de ce dépôt, pour qu'il eût la complaisance de le communiquer au capitaine de ce ponton, Monnier; que quelques prisonniers, pour éviter tout trouble, se proposaient de payer comptant le montant des dégâts, pourvu qu'on délivrât la ration ordinaire; mais, à cette nouvelle proposition, on répondit que cela ne regardait pas le capitaine, et qu'il fallait obéir aux ordres.

Deux autres officiers, MM. Loriol et Neveu, députés pour faire de nouvelles représentations, se trouvant

Digitized by Google

placés près d'un officier, qu'on leur dénomma être le maître canonnier du ponton *le Fyen*, le virent couché sur les hamacs des Anglais, menaçant les prisonniers avec son sabre; il leur dit des injures les plus grossières, et cracha sur eux; ces officiers lui représentèrent son tort, et lui demandèrent s'il venait pour exciter la révolte, ou pacifier la chose : sans les écouter, il commença à injurier de nouveau les prisonniers, en leur disant qu'ils étaient des lâches, que ce n'était point le moment de se battre, qu'il fallait le faire quand ils étaient sous leurs couleurs : M. Dobson étant venu, ils lui présentèrent la conduite de ce maître canonnier, qu'il réprimanda vivement.

La réponse du capitaine Hutchinson, agent, n'étant point encore arrivée, et le peu de prisonniers qui se trouvaient dans le parc, continuant à demander leur ration, une fantaisie s'empara du capitaine du ponton, qui s'avisa de vouloir les faire descendre dans leurs batteries, à quoi ils n'obtempérèrent point, en alléguant qu'on voulait les faire mourir de faim, puisqu'on les renfermait sans vivres; que depuis la veille ils n'avaient point mangé, et que cette journée étant très avancée, la faim les tourmentait; qu'ils demandaient au moins à prendre l'air dans le lieu de leur prison habituelle, l'heure de compter n'étant point arrivée (il était deux heures après-midi, et l'on compte à six).

Mais ces justes réclamations furent vaines, car au même instant le capitaine qui, dans l'état d'égarement où il se trouvait, avait vociféré à diverses reprises aux soldats *Fire ! fire ! Shoot them ! shoot them !* fit mettre le lieutenant Oneil, commandant le détachement, à la tête de la garnison du ponton, et de quelques autres soldats étrangers au bord, lui donna ordre

Digitized by Google

de se rendre dans le parc, où effectivement il descendit par une porte de derrière; alors les prisonniers (un seul desquels avait un couteau à la main, mais dont il ne fit aucun usage, puisque pas un des Anglais ne reçut la moindre égratignure), se retirèrent tranquillement jusqu'au fond du parc, où les soldats, baïonnettes croisées, les joignirent et parvinrent à environ deux pas de distance de ceux qui n'avaient point encore pu descendre dans leurs batteries, l'entrée du panneau n'étant que de la largeur d'un homme...

Le master Smaté de ce ponton se présenta, ayant un pistolet à la main, dont il lâcha la charge sur les prisonniers qui se précipitèrent pour descendre; au même instant, arriva le master du ponton *le Nasseau*, qui écarta les soldats avec les deux coudes, frappant du pied, et criant : *Fire! fire.* — Ce fut le signal du plus affreux assassinat, car il partit au même instant une trentaine de coups de fusil, qui tuèrent trois hommes restés étendus sur le bord du panneau, en blessant deux autres, morts des suites de leurs blessures dans la nuit du même jour, et sept autres prisonniers, parmi lesquels il y en a dont l'existence n'est plus à compter.

Ce carnage horrible, dont l'histoire ne fournit point d'exemple, aurait continué; aucun chef ne faisait cesser le feu, si la prudence et l'humanité d'un seul sergent, nommé Gait, qui conserva la vie au reste des infortunés qui n'avaient pas pu se jeter dans les batteries, n'eût empêché, mais avec grand'peine, les soldats anglais d'assassiner, du canon du fusil sur l'estomac, la victime que chacun d'eux semblait se choisir, dans le temps même qu'ils étaient dans l'échelle pour descendre.

Digitized by Google

Les prisonniers ne peuvent terminer leur procès-verbal, sans témoigner à M. Dobson, chirurgien en chef de ce dépôt, la reconnaissance qu'ils lui doivent, pour les efforts qu'il a faits pour empêcher l'effusion du sang, qui n'aurait point coulé s'il eût commandé le ponton. — De tout quoi, nous avons fait le procès-verbal que nous affirmons sincère et véritable, et conforme aux évènemens qui ont eu lieu sous nos yeux, et dont copies seront adressées, tant à Leurs Excellences les ministres de l'Empire français, qu'aux autorités de Sa Majesté britannique, dont nous réclamons la justice et la protection dues à tous prisonniers de guerre.

Fait et clos, à huit heures du matin, le 1er juin an 1811, à bord du ponton *le Samson*, où dit est, et auquel procès-verbal, les prisonniers présens aux évènemens ont signé après lecture faite.

Loriol, lieutenant au 45e régiment, S.-R. Neveu, prisonnier otage, Mesonon, lieutenant au 45e régiment, Pierre Fauqueux, François Quezel, capitaines; Lebeau, agent comptable; Naulin, officier de corsaire; Donnai, officier de corsaire; Gustave Ernouf, sergent d'artillerie; Maquet, Henry, Maréchal, l'abbé Delpierre, Lemarie, Girardin, Louis-le-Roy, Dais, Bessini, Alexandre, Chevalier, Michel, Martel, La Brumne, François Pascal, Jean Le François.

Liste des tués et blessés le 31 *mai* 1811.

Joseph Guilmain, natif de Langres en Bourgogne, âgé de vingt-six ans, soldat au 37e régiment d'infanterie légère, tué par quatre balles.

Erné Voisin, natif de La Flèche, âgé de vingt-six

Digitized by Google

ans, soldat au 66e régiment, tué par quatre balles.

Jean-Charles Malingouck, du Port-Louis, département du Morbihan, âgé de vingt-un ans, mousse provenant du vaisseau *le Scipion*, tué par une balle à la tête.

Louis de Beausset, capitaine au 5e régiment d'infanterie légère, provenant de la capitulation de la Martinique, né à Nantes, âgé de vingt-sept ans, blessé par deux balles; mort au vaisseau-hôpital, le 2 juin 1811.

Joseph Lecocq, né à Bayonne, département des Basses-Pyrénées, âgé de vingt ans, novice, provenant de la lettre de marque l'*Iphigénie*, blessé par une balle; mort au vaisseau-hôpital, le 31 mai 1811.

Joseph Aubert, né à Lyon, département du Rhône, âgé de vingt-quatre ans, soldat au 23e régiment d'infanterie légère, blessé par deux balles; mort au vaisseau-hôpital, le 1er juin 1811.

Louis Le Roy, né à Chambéry, âgé de vingt-sept ans, matelot, provenant du vaisseau *le Pluton*, blessé par deux balles.

François Catherine, né au Hâvre, âgé de trente-un ans, matelot, provenant du corsaire *la Rancune*, de Cherbourg, blessé par une balle.

Antoine Balidat, domicilié à Dieppe, capitaine de corsaire, blessé par une balle.

Louis Lelay, né à Guingamp, âgé de dix-neuf ans, novice, provenant du vaisseau *la Ville de Varsovie*, blessé par cinq balles.

François Hosne, de Saint-Denis près Paris, âgé de vingt-neuf ans, matelot, provenant de la frégate *la Guerrière*, blessé par un coup de baïonnette.

Digitized by Google

Olivier-Marie Le Rendu, né à Granville, âgé de vingt-deux ans, matelot, provenant de la frégate *la Libre*, blessé par une balle.

Le massacre que nous ne pûmes éviter, attendu qu'il paraissait prémédité pour servir d'exemple, ayant été consommé, nous sentîmes qu'il ne nous restait pas d'autre conduite à tenir que de poursuivre des coupables; en conséquence nous nous mîmes à dresser ce procès-verbal, et nous écrivîmes le soir au transport-office, pour réclamer contre l'injuste réclamation des dégâts: le 1er juin, il vint à bord la commission qu'on appelle coroner inquiest, c'est-à-dire une demi-douzaine de particuliers, nommés par la justice, pour faire la levée des corps, et pour constater la cause du massacre. Ils appelèrent le commandant du ponton, son secrétaire, l'officier de garnison, nommé Thomas Oneil, et le master Smaté, du *Samson*, pour les interroger; après avoir juré sur la Bible de ne dire que la vérité, ils firent les dépositions les plus mensongères et les plus calomnieuses contre les prisonniers et leur prétendue révolte; après avoir écouté longuement ces quatre personnes, on me fit appeler, à mon tour, pour faire ma déposition, dont ils n'écrivirent tout au plus que la moitié; ensuite ils entendirent très promptement, parce que la nuit s'approchait, M. Coriol, lieutenant au 51e régiment : nos deux dépositions changèrent cependant un peu leur manière de penser sur le compte des prisonniers et sur celui des Anglais, leurs assassins; mais, rendus à terre, ils n'en déclarèrent pas moins dans leur procès-verbal que c'était un homicide justifiable, comme on peut le voir par l'extrait suivant

Digitized by Google

du journal anglais *the Kentish-Courrier*, au 4 juin 1811 (*Courrier du comté de Kent*, 4 juin 1811).

Les prisonniers détenus à bord des vaisseaux-prisons, dans la Medway, ayant fait de considérables dégâts, dans leurs efforts réitérés de s'échapper, en coupant les côtés, les beaux et les tillacs de plusieurs vaisseaux; le gouvernement a dernièrement arrêté que les frais des réparations de ces dommages seraient payés par les personnes qui les ont occasionnés; le seul moyen qui pût être adopté à cet effet était de mettre les prisonniers à une diminution de vivres.

Conformément à ce plan, les hommes qui ont fait quelques dégâts ont été retirés du vaisseau où ils étaient détenus, et ont été transférés à bord du *Samson* (qui est ainsi devenu le réceptacle des plus entreprenans et dangereux prisonniers), où ils reçurent les deux tiers de la ration.

Cette mesure excita un grand mécontentement dans ceux qui en souffrirent, et vendredi ils devinrent extrêmement brigands et séditieux; le commandant du ponton *le Samson* fit aux prisonniers des remontrances sans effet; ils se livrèrent à des actes de violence, entr'ouvrirent une cloison pour se procurer des vivres : et on observera qu'ils s'armèrent de couteaux qu'ils avaient auparavant aiguisés et préparés : dans ces circonstances, le commandant se vit réduit à la nécessité d'ordonner au lieutenant de marine Oneil de se rendre avec une partie de ses hommes dans la grande rue (Parc) pour se saisir des séditieux les plus actifs. Quand le lieutenant Oneil fut dans la grande rue, un prisonnier voulut le poignarder, mais fut, au même instant, tué d'un coup de fusil par un soldat;

Digitized by Google

tout le détachement commença à faire feu jusqu'à ce que les prisonniers devinrent soumis. — Dans cette malheureuse affaire, trois prisonniers ont été tués et sept blessés, trois des blessés sont morts depuis au vaisseau-hôpital *le Trusty*. Samedi, on assembla un juré de coroner, qui, après avoir duement examiné chaque temoin essentiel, prononça en homicide justifiable.

Suite à la justification des prisonniers.

Le 2 juin, au matin, il vint à bord du *Samson* une commission de charpentiers de divers pontons de la rade, pour faire une nouvelle estimation des dégâts, comme nous l'avions demandé dans notre lettre au transport-office du 31 mai; quoiqu'ils ne nous donnassent pas connaissance du résultat de leur travail, nous sûmes qu'ils avaient estimé les dégâts à la modique somme de 2,280 francs.

Voici quels étaient ces dégâts :

Quatre plaques de fer battu de seize pouces de long et cinq lignes d'épaisseur; un morceau de cézage de quinze pouces carrés sur quatre d'épaisseur (le morceau de l'autre trou avait été remis en place, et la membrure n'avait pas été attaquée); — trois demi-journées d'ouvriers.

Le 5 juin, il vint à bord du *Samson* une commission nommée par l'amiral de Sherness, composée de trois capitaines de vaisseau, pour prendre connaissance de l'affaire : après avoir eu, au préalable, une conférence avec le commodore Fork et le commissaire des prisonniers, qui les accompagnèrent à bord du

Digitized by Google

Samson, ils interrogèrent en détail les quatre personnes déjà mentionnées; cette fois je fus le seul prisonnier appelé pour déposer dans l'affaire; mais ils se bornèrent à entendre tout au plus la moitié de ma déposition, encore ne la mirent-ils pas par écrit.

Ces trois capitaines de vaisseau partirent le même soir pour Sherness, portant à l'amiral une copie de notre procès-verbal, dont nous envoyâmes également une copie au commissaire des prisonniers, une au transport-office, auquel nous en adressâmes une autre pour le gouvernement français, qui, je présume bien, n'est pas arrivée à sa destination.

Je ne sais pour quel motif, le 7 juin, deux de ces mêmes capitaines de vaisseau revinrent à bord; ce jour-là ils n'appelèrent aucun prisonnier français, et le commissaire, ainsi que le commodore, restèrent long-temps sur le gaillard de derrière pour écouter les diverses réclamations des prisonniers, auxquels, contre leur ordinaire, ils ne refusèrent rien de ce qu'ils demandaient, et cela sans doute dans la vue de les calmer.

Il n'est sorte de moyens que les Anglais n'aient employés pour étouffer cette affaire, ou, au moins, pour en prévenir les suites funestes.

Plusieurs officiers français qui se promenaient sur le gaillard d'arrière furent accostés ce jour même par le commodore, le chirurgien-major du dépôt et le commandant du ponton, avec une urbanité et une honnêteté contraires aux procédés journaliers des Anglais envers nous; ces messieurs leur firent mille éloges sur leur bonne conduite et leurs dispositions pacifiques pendant cette malheureuse journée.

Ils ne se bornèrent pas à ces plates adulations, leur annonçant en outre qu'ils allaient écrire au transport-

Digitized by Google

office, et solliciter leur renvoi au cautionnement; ajoutant qu'ils ne doutaient nullement du succès de leur demande.

C'est rendre hommage à la vérité, et une justice à mes camarades, de dire qu'ils participèrent, malgré tout cela, tant à la confection du procès-verbal qu'aux demandes qui furent faites auprès des diverses autorités d'Angleterre... Ce qui prouve combien les éloges que les Anglais leur prodiguèrent étaient intéressés, et la fausseté de leurs promesses, peu de temps après que l'affaire fut étouffée, et lorsqu'on ne craignit plus rien de notre part, le commandant du ponton leur fit les reproches les plus malhonnêtes et les plus durs sur ce qu'ils avaient eu l'indignité de signer une pièce aussi mensongère que le procès-verbal, dont il venait, dit-il, de prendre lecture pour la première fois, quoiqu'il l'eût entre les mains, dans le temps que, de concert avec le commodore et le chirurgien, il leur faisaît d'aussi belles protestations : tel est le caractère, vil, faux et perfide des Anglais. Quelles que fussent les réclamations faites par les prisonniers, ils ne purent jamais obtenir que l'évaluation des dégâts fût réduite à sa juste valeur; et, après avoir été massacrés, ceux qui ont survécu à cet horrible assassinat ont été réduits pendant dix jours aux deux tiers d'une modique ration, qui suffit à peine en entier pour les faire exister.

Les démarches que nous avons faites pour obtenir justice contre les assassinats n'ont produit d'autres résultats que le rassemblement de ces deux commissions qui employèrent tous les moyens possibles pour étouffer une affaire horrible, qui eût compromis tout à fois le commodore, le commissaire, le lieutenant commandant le ponton, et beaucoup d'autres personnes même, et

Digitized by Google

qui, rendue publique dans son véritable jour, eût excité l'indignation et l'exécration publiques, et peut-être même provoqué de justes représailles de la part du gouvernement français, qu'on a toujours craint et cherché à éviter.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LETTRE DE HENRI DE LORRAINE A HENRI III (1).

De Troyes, 20 mars 1577.

Sire, arrivant en ce pays, j'ai trouvé la noblesse merveilleusement étonnée, et leur avait-on dit que l'association de la façon que Votre Majesté l'avait envoyée, était pour les mettre à la taille et les tenir contraints par sermens, et pour les envoyer aux plus légères occasions par tous les endroits où ils pourraient faire service, avec mille autres semblables menteries, et ont fait grande difficulté de se trouver à la convocation où ils ont fait de leur bon gré ce que j'envoie à Votre Majesté. De quoi je la supplie très humblement se vouloir contenter, et je m'ose promettre qu'elle en tirera un bon service, et sont merveilleusement contens et en bonne volonté, et ne feront davantage, si ce n'est par force.

Monsieur le cardinal de Guise fera entendre à Votre Majesté ce que j'ai fait pour le paiement en ce baillage avec l'Église et le tiers-état par une simple prière, et espère contenir partout si cela lui est agréable. Au reste, Sire, toutes choses sont ici en bien grand repos et sans aucun exercice de la religion huguenote; et commence à les rassurer tous selon vos commande-

(1) Bibliothèque royale, section des manuscrits. Fonds Dupuy, t. 211.

Digitized by Google

mens que tiendrai toujours plus chers à observer que ma vie, n'ayant rien tant d'avant les yeux que de vous faire très humble service, à quelque dessein que ce soit. Ce sait Notre Seigneur, lequel je supplie très humblement, après avoir pris la hardiesse de baiser en toute humilité les mains de Votre Majesté, qu'il vous donne, Sire, très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissant serviteur obligé,

HENRI DE LORRAINE.

P.-S. Il vous plaira me pardonner si je suis trop téméraire de vous mander qu'un médecin de Dauphiné, député et fort estimé en son art, m'a dit, s'en revenant avec moi des États, que si vous suiviez la recette qu'il vous a donnée, il veut que vous le fassiez pendre si, dans le bout de l'an, la Reine n'avait un enfant, et m'a prié vous en faire souvenir. Vous me pardonnerez, s'il vous plaît, si, l'affection me transportant, je prends trop de hardiesse, car je veux que Dieu m'envoie à tous les diables si je ne voudrais qu'en eussiez eu un des miens.

Digitized by Google

JOURNAL

D'ABDURRAHMAN GABARTI,

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE EN ÉGYPTE,

TRADUIT DE L'ARABE,

PAR ALEXANDRE CARDIN,

Drogman-chancelier du consulat-général de France à Alexandrie.

NOTE SUR L'AUTEUR.

Je vais essayer de faire connaître l'auteur de ce journal par le résumé des renseignemens obtenus de sa famille.

Abdurrahman Gabarti, El-Akili de la secte Hanéfite (1), né au Caire en 1756 (heg. 1168) y mourut en 1825 (1240). Fils du cheikh Hassan, homme instruit et vénéré qui commença son éducation, il alla ensuite étudier à la mosquée d'Azhar. Il était déjà Hafiz (possédant le Coran par cœur) à l'âge de onze ans, et il n'en avait que vingt lorsqu'il perdit l'auteur de ses jours.

Le cheikh Morteda el-Zébeïda, disciple du cheikh Hassan, se fit un devoir de rendre au fils les leçons qu'il avait reçues du père. Abdurrahman d'ailleurs trouva des richesses scientifiques dans les nombreux et précieux manuscrits dont il avait hérité. Il parvint à se faire une brillante réputation et eut à son tour des disciples; il les instruisait d'après la méthode du cheikh Hassan en cherchant à leur rendre l'étude agréable.

Abdurrahman avait une honnête aisance, il était d'un beau physique, d'un caractère grave et noble, jouissant de l'estime des grands et du peuple.

A l'arrivée des Français, il s'était retiré à Ebiar où il avait des propriétés; il en fut rappelé; et, nommé membre du Divan, il sut

(1) C'est le nom du rit orthodoxe dominant parmi les Ottomans.

Digitized by Google

se faire considérer des chefs de l'armée. Après l'évacuation il ne s'occupa plus que de sciences (1).

Un des fils d'Abdurrahman, employé auprès de S. A. Méhémet-Ali-Pacha, ayant été assailli par des assassins dans le chemin de Choubra au Caire, pendant une nuit du ramazan 1823 (1238), mourut des suites de ses blessures. Abdurrahman le pleura tellement qu'il en perdit la vue et ne put lui survivre.

On voit par ce précis historique que le journal dont j'offre la traduction a été tenu par un des hommes les plus éclairés du Caire. Il avait plus de quarante ans lorsqu'il écrivait jour par jour les événemens dont il était témoin, en y ajoutant ses réflexions.

Quoique membre du Divan, son ouvrage est loin d'être authentique; souvent même il dénature les faits : on ne peut lui en vouloir d'avoir jugé sur les apparences et d'après sa conviction. Combien de journalistes fort éclairés jugent encore comme cela.

Ce n'est donc point comme document historique qu'il peut intéresser le public. Le vif sentiment de curiosité que j'ai éprouvé à la vue de ce manuscrit, sentiment qui m'a porté à le traduire, sera, j'ose le croire, assez puissant pour le faire rechercher de beaucoup de personnes. On désirera connaître comment ce docte musulman, à travers le prisme des préjugés religieux et d'une ignorance complète de nos mœurs, a su apprécier les Français et leur rendre justice. Une foule de mémoires contemporains n'ayant pas l'originalité et le piquant de cette composition ont cependant trouvé des lecteurs.

J'entrevois encore un but moins frivole que la curiosité : si, en publiant en français la pensée intime d'un musulman du Caire sur notre expédition en Égypte, je parviens à prémunir mes compatriotes d'Alger contre cette dangereuse facilité qu'ont nos guerriers de fraterniser tout de suite avec les vaincus, je n'aurai pas à regretter mes veilles. La lecture du journal d'Abdurrahman fait faire plus d'une réflexion : on voit qu'il n'était pas séduit par les discours du général Bonaparte, qui cependant était un grand maître dans le genre persuasif de l'éloquence militaire.

Abdurrahman venait de l'entendre, et, après avoir consigné dans son journal les principaux traits de ce discours, il ajoute : *Ce qui m'a le plus amusé, c'est quand il a dit : « Je suis l'ami des Musulmans et ne veux que le bien de l'Égypte. »*

(1) Ouvrages d'Abdurrahman : *Évènemens du Caire*, 3 v.—*Jurisprudence*, 1 vol.—*Arithmétique*, *Astronomie*, 1 vol.—*Commentaires sur un ouvrage de son père, intitulé* DES POIDS ET MESURES, 1 vol.—*Sur le style épistolaire*, 1 vol. (Note du Traducteur.)

Digitized by Google

L'attitude martiale du général Kléber lui en imposait davantage : *Celui-ci ne rit pas comme l'autre*, écrivait-il après sa première présentation au nouveau général en chef.

On voit aussi que l'apostasie du général Abdallah Jacques Menou ne lui inspirait que du dégoût.

Par la forme de journal que l'auteur a adoptée, il n'y a ni suite dans le récit, ni liaison entre les faits. Peut-être qu'en le rédigeant d'une autre manière et en retranchant ce qu'il y a de trop minutieux, on pourrait en faire une relation qui ne serait pas sans intérêt ; mais ce travail, en dénaturant l'ouvrage, lui ôterait beaucoup de sa bonhomie et de sa naïveté.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

La distance des lieux de la scène et l'importance des événemens politiques subséquens ont placé déjà loin de nous, l'histoire de la conquête de l'Egypte. Cette expédition nous semble aujourd'hui plus rapprochée du temps des croisades que de l'époque actuelle. Cependant le souvenir qui paraît s'éloigner des peuples de l'Occident devient de jour en jour plus précieux aux nations de l'Orient, en leur offrant à chaque instant des points de comparaison et des motifs de regrets.

Ce prélude étonnant d'un règne plus étonnant encore a été raconté par des hommes éloquens à même d'étayer leurs récits de documens authentiques et de renseignemens secrets. Leurs narrations brillantes étaient en outre accréditées par les succès du génie dont elles avaient révélé l'existence. Le Journal d'un Musulman du Caire et celui d'un Chrétien du Mont-Liban ne présentent pas autant d'attraits et de garanties ; mais sous un autre point de vue ils ne seront pas tout-à-fait dépourvus d'intérêt. Ces productions originales expriment naïvement l'impression que produisaient sur

Digitized by Google

un peuple étranger, trois nations accourues pour lui donner des lois, et quoique ces écrivains n'aient pas pu donner à la rédaction de leurs journaux toute l'exactitude et le développement nécessaires, on sera surpris de les trouver si voisins de la vérité. Dans ces deux écrits, la bravoure des Français brille de tout son éclat; mais leur penchant naturel à la galanterie, dégénéré en licence, semble faire insulte aux mœurs de l'Orient. Le fanatisme et l'indiscipline des Turcs y sont représentés avec horreur par le musulman même; l'auteur chrétien n'était pas à portée de signaler les désordres commis par l'armée du grand-vizir au Caire: on y voit les Anglais, habiles à profiter des discordes qu'ils avaient habilement suscitées, ne pas trop s'inquiéter de l'observation des traités.

Les auteurs n'ayant que très peu soigné le style de leur journal, on n'a pas cru devoir mettre le texte en regard de la traduction; les orientalistes pourront consulter ce texte arabe dans les manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque du Dépôt de la Guerre.

Préface d'une traduction faite par ordre de sultan Selim III.

Quatre ou cinq ans avant l'avénement au trône de Votre Majesté Impériale, le plus grand des États de l'Europe, la France, était en proie à la guerre civile. Deux partis se faisaient la guerre: celui qui combattait pour la liberté ayant été vainqueur et s'étant défait du Roi dans la ville de Paris, changea tout l'ordre des choses jusqu'au nom des mois et des jours et plaça cinq personnes à la tête des affaires. Depuis lors la république, fondée sur la liberté, fut reconnue: beaucoup de chefs illustres firent des guerres terribles pour la gloire de

Digitized by Google

cette république et s'occupèrent à la consolider par des traités. Ensuite elle fit choix, dans l'intention d'inquiéter les Anglais dans leurs possesions de l'Inde, de l'empereur actuel des Français et roi d'Italie, Bonaparte, alors l'un des conseillers de la république, pour commander une expédition en Égypte. Ce général s'embarqua à Toulon sur des bâtimens de guerre et arriva avec son armée à Alexandrie. L'amitié de la Sublime Porte avec la France étant depuis long-temps fondée sur des bases solides, ce fait parut un véritable songe.

L'an 1213, au mois de mouharrem (juillet 1798), la flotte française vint aborder à Alexandrie et s'empara de cette place à l'improviste.

Informée de cette violation, la Sublime Porte, envoya aussitôt S. A. Youssouf-Pacha avec une armée impériale expédiée par terre et par mer. Elle parvint, par la grâce de Dieu, à délivrer les pauvres Égyptiens.

Abdurrahman-Effendi, fils du défunt cheikh Hussein-Djébréti, l'un des ulémas du Caire, resté dans cette ville pendant l'occupation des Français, consigna le récit de ces évènemens dans un livre écrit en langue arabe, intitulé ; *Délivrance de l'Égypte par la sortie de la nation française.*

Votre premier médecin, Moustafa-Behdjet, ayant reçu l'ordre de traduire cette histoire en langue turque, l'a terminée par la grâce divine l'an de l'heg. 1222 (1807).

Digitized by Google

JOURNAL.

En 1213 commencèrent les guerres, les calamités, le bouleversement des affaires, les révolutions, enfin la ruine générale.

Le dimanche 10 de mouharrem (1) 1213, on reçut au Çaire des lettres d'Alexandrie; tel était leur contenu : Le mercredi 6, dix vaisseaux anglais ont paru et ont été suivis de quinze autres; on ne savait ce qu'ils voulaient. On vit une chaloupe se détacher et s'avancer vers le rivage; elle était montée par dix hommes; ils mettent pied à terre et demandent à parler aux chefs de la ville. On les conduisit chez Séïd-Mouhammed-Kérim : « Nous « sommes Anglais, lui dirent-ils, nous cherchons les « Français qui sont sortis avec une flotte nombreuse; « nous ne savons pas de quel côté ils doivent se diri- « ger : ils viendront peut-être ici à l'improviste; seuls, « vous ne pourriez pas les repousser; nous venons vous « offrir notre appui. »

Séïd-Mehemed-Kérim, soupçonnant quelque piége, rejeta leur offre avec dignité; les Anglais s'engagèrent à ne pas descendre à terre, disant qu'ils se contenteraient de protéger la côte, et demandant qu'il leur fût permis de faire de l'eau et d'acheter des provisions fraîches. Séïd-Mehemed le leur refusa : « Ce pays, leur « dit-il, appartient au sultan mon maître, les Français « ni qui que ce soit n'ont rien à y voir. » Les Anglais partirent; leur flotte mit à la voile et disparut bientôt.

Cependant on écrivit au kiachef de Baïra de ras-

(1) Premier mois lunaire de l'année musulmane.

Digitized by Google

sembler les Arabes et de venir garder la côte. Ces nouvelles, répandues en Égypte, commencèrent à y jeter de l'inquiétude.

Le mercredi 13, de nouvelles lettres d'Alexandrie annoncèrent le départ de la flotte anglaise; la tranquillité fut rétablie; on ne pensa plus aux préparatifs de guerre. « Lors même que tous les Francs se réunissaient pour attaquer ce pays, disait-on, ils ne pourraient pas tenir devant nous, et nous les écraserions sous les pieds de nos chevaux. »

Le mercredi 20 de mouharrem, des lettres d'Alexandrie, de Rosette, de Démenhour, annoncèrent que le lundi 18 il était arrivé beaucoup de bâtimens français; qu'ils avaient jeté l'ancre devant le port, avaient envoyé chercher le consul et quelques habitans et les avaient gardés à bord.

A l'entrée de la nuit, des bâtimens s'étaient approchés, du côté d'El-Eudjina, y avaient débarqué des soldats et des machines de guerre à l'insu des habitans d'Alexandrie. Ceux-ci, dès qu'il fut jour, virent avec étonnement une armée de Français, semblables à des sauterelles couvrant tout le pays.

Les habitans d'Alexandrie et le kiachef de Baïra, à la tête des Arabes, voulurent opposer de la résistance; ce fut en vain. Le kiachef se sauva dans le désert, et les habitans rentrèrent dans la ville pour se mettre à l'abri de leurs murailles et cherchèrent à s'y fortifier.

Les Français cependant donnent l'assaut, pénètrent en grand nombre dans la ville et se battent dans les rues malgré le feu qui partait des fenêtres. Les habitans désespérés, n'ayant aucune munition de guerre, demandent à capituler. Les Français cessent aussitôt le feu, laissent évacuer les forts, publient l'amnistie et arborent leurs drapeaux. On assemble les principaux de

Digitized by Google

la ville; on exige que le peuple soit désarmé et que l'on porte la cocarde sur la poitrine. Cette cocarde consiste en trois morceaux de drap ou de soie ronds comme un écu, l'un bleu, l'autre rouge, et le troisième blanc. On les place les uns sur les autres et on les coud de manière que les trois couleurs paraissent.

L'arrivée de ces nouvelles au Caire y répandit la terreur; chacun pensait à prendre la fuite. Ibrahim-Bey monte à cheval, se rend au kiosk appelé Aïni, fait inviter Murad-Bey, qui était à Djizé, à se rendre auprès de lui, ainsi que les autres beys, les ulémas, les cadis, pour tenir conseil sur les événemens.

Il fut arrêté dans ce conseil que l'on annoncerait à Constantinople l'arrivée des Français et que Murad-Bey ferait ses dispositions pour aller les combattre.

Bekir-Pacha expédia en conséquence un Tartare à Constantinople *pour apporter de la theriaque du pays de l'Yrak.* (Proverbe signifiant que le remède arrivera après la mort du malade) (1).

Pendant cinq jours on s'occupa des préparatifs de guerre; les soldats dépouillaient le peuple. Murad-Bey partit après la prière du vendredi, et vint camper à Djissr-Aouad (le Pont-Noir); il y resta deux jours pour y compléter son armée. Ali, pacha de Tripoli, et Nacif-Pacha, amis intimes de Murad-Bey et qui demeuraient avec lui à Djizé, l'accompagnèrent avec de l'artillerie et de la cavalerie. L'infanterie, les soldats de marine, les piétons grecs et les Barbaresques, descendirent le fleuve sur de petits bateaux.

Murad-Bey avait commandé au Caire une chaîne en fer de cinquante toises et demie pour être placée à la

(1) Ce proverbe persan emprunté au Gulistan de Saadi, signifie littéralement que: *jusqu'à ce que la léthériaque ait été apporté de l'Yrak* (la Caldée), *l'infortuné piqué par le serpent aura eu tout le temps de mourir.*

Digitized by Google

tour de Mugaïzel, voulant par là empêcher les vaisseaux français de pénétrer dans le Nil. Ali-Pacha avait imaginé ce moyen de défense. Il voulait établir devant cette chaîne une batterie flottante, avec des retranchemens sur le rivage, dans l'idée que les Français ne pouvant les vaincre par terre viendraient les attaquer par mer.

Après le départ de Murad-Bey, le plus grand désordre régna au Caire. Les boutiques étaient fermées, les voleurs infestaient la ville, et au coucher du soleil personne ne pouvait sortir de sa maison. Le gouverneur et l'agha ordonnèrent que les boutiques et cafés fussent ouverts de nuit, et que l'on entretînt à la porte de chaque maison une grande lanterne pour que l'on pût arrêter les voleurs.

Au bout de trois jours on apprit que les Français s'étaient emparés de Demenhour et de Rosette. Les habitans de ces villes avaient inutilement voulu opposer de la résistance; les uns s'étaient rendus, d'autres s'étaient sauvés à Fouat et aux environs.

A leur arrivée à Alexandrie, les Français avaient fait imprimer une proclamation et l'avaient fait répandre en Égypte, pour rassurer le peuple; des prisonniers délivrés à Malte par les Français en apportèrent à Boulak : il y avait parmi eux des Barbaresques et des espions qui parlaient bien l'arabe.

Le vendredi 29 de mouharrem on apprit que l'armée égyptienne s'était rencontrée la veille avec l'armée française. Après une affaire d'avant-garde de peu de durée Murad-Bey avait pris la fuite, ainsi que tout ce qui se trouvait sous ses ordres.

Le feu, par la volonté divine, avait pris à la voile d'un des bâtimens de Murad-Bey et avait gagné jusqu'au magasin à poudre; tout ce qui se trouvait dans

Digitized by Google

le voisinage sauta en l'air. Le capitaine Halil Djerdeli, qui s'était bien battu dès le commencement, fut du nombre des victimes. Cet accident effraya tellement Murad-Bey, qu'il s'enfuit en laissant son artillerie et ses bagages. L'infanterie se rembarqua et revint au Caire.

Cette nouvelle augmenta la consternation du peuple. Ibrahim-Bey se rendit à Boulak, y convoqua le pacha, les ulémas et les grands. On résolut dans ce conseil d'établir des batteries depuis Boulak jusqu'à Choubra, dont Ibrahim-Bey et le pacha se partageraient le commandement.

Chaque jour, depuis le départ de Mourad-Bey, les ulémas s'étaient réunis dans la mosquée d'Asary pour y lire la prière de Boukhari et d'autres analogues à la circonstance. Les cheikhs des mosquées d'*Ahmédié*, de *Rufaïé*, de *Behramié*, de *Kadrié*, de *Sadié*, et autres en état de donner des conseils, s'y rassemblaient aussi. Les maîtres d'école et les enfans y venaient invoquer le nom du Prophète.

Le lundi Murad-Bey vint à *Embaba*, y fit construire des retranchemens jusqu'à *Bechtil* et s'y établit avec son armée, les habitans de *Hachdachina* (village), Ali, pacha de Tripoli, et Nassouf-Pacha. Il fit descendre les grands et petits vaisseaux qu'il avait fait construire à Djizé et les fit placer sur le rivage d'Embaba. La rive orientale et la rive occidentale étaient couvertes d'artillerie et de guerriers. Cependant, malgré ces immenses préparatifs, les beys étaient épouvantés; ils cachaient leurs richesses dans des endroits secrets et faisaient passer ce qu'ils pouvaient dans la province de Riaf; ils eurent soin de s'assurer de montures pour la retraite.

Ces dispositions redoublèrent la consternation des habitans du Caire; si l'on n'eût pas arrêté les pre-

Digitized by Google

miers qui voulurent s'enfuir, personne ne serait resté.

Le mardi on invita, à son de trompe, le peuple à se porter aux batteries : cette invitation fut souvent réitérée. Les boutiques furent fermées, les artisans vinrent camper à Boulak où on leur fournit des vivres. Chacun faisait des sacrifices en argent et en effets pour contribuer à la défense de la ville ; mais le destin ne favorisa pas tant d'efforts

Seïd-Eumer-Effendi, chef des chérifs, monta à la forteresse, en descendit le grand étendard appelé drapeau du Prophète ; il le fit déployer et marcha vers Boulak, suivi de quelques milliers d'hommes armés de bâtons et de massues ; ils s'avançaient en invoquant le nom de Dieu ; les cheikhs et les pauvres frappaient sur des tambours et jouaient d'une espèce de clarinette ; tous, ils priaient Dieu de leur accorder la victoire sur les Français.

Il ne resta au Caire que les femmes, les enfans et les vieillards qui ne pouvaient marcher ; ils étaient cachés dans leurs maisons ; personne ne paraissait dans les rues. On ne trouvait plus d'armes à acheter ; la poudre et le plomb étaient tellement renchéris, que le rotl de poudre se vendait 60 nousf, et le plomb 90.

Le chef des rayas était sorti armé d'un bâton.

Les cheikhs et les ulémas étaient établis à Boulak, au Coin d'Ali-Bey où ils ne cessaient de faire des prières.

Tous les habitans du Caire se rendirent à Boulak et y restèrent depuis qu'Ibrahim-Bey y établit son camp, jusqu'à la déroute ; les pauvres qui ne trouvaient pas de gîte allaient passer la nuit chez eux et revenaient le matin.

Ibrahim-Bey fit placer en avant-garde à Choubra les Arabes du voisinage du Caire.

Murad-Bey, de son côté, avait aussi réuni un grand

Digitized by Google

nombre d'Arabes de Bahira, de Djizé, du Saïd, de Habaraïat, de Néfiat, les enfans d'Ali, d'Inadi et autres; leur nombre augmentait chaque jour.

La province de Riaf était en proie à la guerre civile : les Arabes des environs profitaient de cette circonstance pour attaquer les villages; enfin l'Égypte, depuis un bout jusqu'à l'autre, était dans le malheur; il n'y avait que meurtres et brigandages.

Les beys firent arrêter les négocians européens, et les firent conduire à la forteresse. On fit des visites dans leurs maisons et on prit les armes qui s'y trouvèrent. On fit aussi des visites chez les chrétiens et les cophtes; on entra dans leurs églises pour y chercher des armes. On voulait d'abord tuer tous les rayas, et si les grands n'eussent interposé leur autorité, aucun d'eux n'aurait échappé.

On apprenait chaque jour que les Français faisaient des progrès, et personne n'était d'accord sur les dispositions à prendre; on ne savait même pas de quel côté arriveraient les ennemis. Les uns disaient : Ils viendront par la rive occidentale; les autres, par la rive orientale; d'autres enfin pensaient qu'ils viendraient par les deux rives. Cependant, aucun des chefs de l'armée n'eut assez de présence d'esprit pour envoyer des espions ou un corps d'observation. Murad-Bey et Ibrahim-Bey se contentèrent de rassembler le plus de troupes qu'ils purent et d'attendre les Français chacun dans leur position.

Le vendredi 6 de safer, les Français arrivèrent à Djissr-Aouad (Pont-Noir). Le samedi matin, ils marchèrent du côté d'Emdinar.

Alors des cris d'alarme se firent entendre; les habitans des villages voisins vinrent se ranger parmi les

Digitized by Google

gens de la ville. Les troupes n'avaient pas de confiance; aucune disposition n'avait été prise; la hauteur, l'égoïsme et la vanité des chefs en étaient la cause: ils avaient du mépris pour tout ce qui ne paraissait pas aussi grand qu'eux; ils firent peu de cas des Français, leur ignorance les endormit, ils ne se réveillèrent que pour s'enfuir.

Dans le camp d'Ibrahim-Bey, on avait répandu la nouvelle que les Français venaient par les deux rives; cependant ils arrivèrent par la rive occidentale; dès qu'on les vit, un corps de troupes monta à cheval, s'avança sur eux par la route de Bechtil, et attaqua l'avant-garde; les Français les reçurent par un feu de fil, qui les força de se retirer du côté des batteries, en laissant sur la place Eïoub-Bey, Defterdar-Abdallah, Kiachef-Djurf et un grand nombre de kiachefs de Mohammed-Bey-el-Elfi et de ses Mamlouks. Une colonne d'environ six mille Français les poursuivit; elle était commandée par Desaix, qui ensuite fut gouverneur du Saïd (1). Bonaparte ne vit pas ce combat; il était loin de la colonne, et n'arriva que lorsque la déroute était complète.

Cette colonne marcha sur les batteries de Murad-Bey, le corps qui la défendait venait de recevoir un renfort d'Albanais, venu de Damiette par Embaba. La canonnade et la fusillade s'engagèrent.

Les troupes du rivage oriental, en voyant le combat commencé, se mirent à pousser des cris: Dieu tout-puissant, s'écriaient-ils, accorde-nous la victoire sur les Français! Ils croyaient que pour vaincre il ne s'agissait que de crier. Les personnes sensées voulaient les

(1) La Haute-Egypte.

Digitized by Google

engager à se taire : *Le Prophète et ses disciples*, leur disaient-ils, *se battaient avec le sabre et l'épée, et non avec des cris et des aboiemens comme des chiens*. Ils ne furent ni écoutés ni compris.

Une heure terrible s'écoula. Qui pourrait entendre ou lire le récit de ces grandes calamités? Un grand nombre de beys et de soldats de l'armée orientale se précipitèrent sur des bateaux pour aller combattre; parmi eux était Ibrahim-Bey. Avant leur arrivée à l'autre bord, la déroute était complète ; un vent violent qui venait du côté des ennemis et aveuglait les Égyptiens en leur envoyant du sable dans les yeux, fut une des premières causes de cette déroute.

Quand la colonne des six mille Français fut près des retranchemens de Murad-Bey, elle se divisa suivant leur tactique militaire, et cerna ce retranchement; alors les tambours battirent la charge et il y eut feu de file des canons et des fusils. Le vent s'accrut, la poussière s'éleva, la fumée de la poudre obscurcit la lumière du soleil; les oreilles étaient assourdies, on aurait cru que la terre tremblait, et que les cieux tombaient; le combat dura de la sorte environ trois quarts d'heure; les Français se rendirent maîtres des retranchemens; quelques cavaliers se précipitèrent dans le Nil; d'autres tombèrent au pouvoir des ennemis.

Murad-Bey se sauve à Djizé, entre dans son palais, y reste un quart d'heure et prend le chemin de la Mecque, laissant à Ambaba ses effets, ses armes, et ses tentes.

Suleïman-Bey, connu sous le nom d'Agha, et Ibrahim-Bey, le jeune, se précipitèrent dans le Nil. Suleïman-Bey se sauva, mais Ibrahim-Bey fut noyé. C'était le gendre du grand Ibrahim-Bey.

Quand l'armée occidentale fut en déroute, les

Digitized by Google

Français dirigèrent leurs feux du côté de l'orient. Les défenseurs de Boulak poussèrent des cris à l'aspect de la mort. Ibrahim-Bey et le Pacha s'enfuirent à toute bride en abandonnant leurs tentes et tous leurs bagages.

Ibrahim-Bey et tous les Mamlouks se réfugièrent dans la mosquée *Adlié :* ils se disposèrent à y mourir; la terreur était sur leurs visages : ils pleurèrent les malheurs de la journée ; on entendait dans toutes les maisons de la ville les gémissemens des femmes. Quand le soleil fut couché, tous les beys firent venir leurs femmes, les firent monter sur des chevaux, des mulets, des ânes, des chameaux ; quelques-unes ne purent trouver de montures, et allèrent à pied comme des esclaves. Pendant toute la nuit, beaucoup de monde sortit du Caire : les uns avec leur famille, les autres tout seuls; dans cette confusion, on oubliait son père, son frère, et ses amis. Les uns prirent la route de la province de Saïd; d'autres se dirigèrent vers l'orient.

Il ne resta au Caire que ceux qui ne pouvaient marcher ou qui n'avaient pas les moyens de fuire; ils avaient la mort sous les yeux, se confièrent à la garde de Dieu, attendant avec résignation les arrêts du destin.

La terreur de cette nuit fut encore augmentée par un bruit qui circulait. Les Français, disait-on, étaient passés à Boulack, l'avaient brûlé, ainsi que Djizé, et ils étaient arrivés à la Porte de Fer, massacrant tout ce qu'ils rencontraient et enlevant les femmes. Voici ce qui a donné lieu à ce bruit : Quelques soldats de marine de Murad-Bey, voyant la déroute, mirent le feu au bâtiment qu'ils montaient dans le port d'Embaba. En second lieu, Murad-Bey, en abandonnant Djizé, ordonna qu'on remorquât un grand bâtiment qui se trouvait devant son palais; il comptait s'en servir pour remon-

Digitized by Google

ter le Nil. On le remorqua à une petite distance; mais, arrivé dans un endroit où il y avait peu d'eau, il échoua, il était chargé de munitions de guerre; Murad-Bey y fit mettre le feu.

Les habitans du Caire, voyant les flammes s'élever au-dessus de Boulak et de Djizé, pensèrent que les Français brûlaient ces deux endroits. Cette erreur augmenta le tumulte. Les grands, les officiers des janissaires, le chef des chérifs et les cheikhs, profitèrent de la nuit pour s'éloigner de la ville.

On ne trouvait plus de monture dans la ville; un âne boiteux ou un cheval maigre se vendaient le triple de leur valeur; beaucoup sortirent à pied, emportant sur leurs épaules leurs effets les plus précieux; les femmes portaient leurs enfans dans leurs bras : on n'entendait de tout côté que des gémissemens dans les ténèbres.

Ces malheureux fugitifs, à peine sortis des portes de la ville, rencontrèrent les Arabes et furent entièrement dépouillés, on ne leur laissa même pas de quoi couvrir leur nudité. Le butin que firent les Arabes dans cette circonstance est incalculable, parce que chacun avait emporté ce qu'il avait de plus précieux. Ils violèrent et massacrèrent plusieurs femmes des grands de la ville; ceux qui purent échapper rentrèrent au Caire. Jamais il n'y eut de nuit plus cruelle. *L'oreille entend des récits de faits dont l'œil ne pourrait supporter la vue.*

Le dimanche matin, lorsque les habitans s'attendaient à voir entrer les Français, on apprit qu'ils étaient restés sur la rive occidentale, et que les feux aperçus la veille n'étaient que ceux de deux bâtimens en combustion.

Les ulémas et les cheikhs, réunis dans la mosquée d'Asariè, écrivirent aux Français pour savoir quels étaient leurs desseins. Un Barbaresque qui savait leur

Digitized by Google

langue, fut chargé, avec un autre individu, de porter la lettre. Ils revinrent bientôt, et annoncèrent avoir vu le Grand Français; la lettre dont ils étaient porteurs avait été remise à son interprète qui avait dit qu'elle signifiait : *Que voulez-vous?* Alors le chef des Français avait dit par le moyen de son interprète : *Où sont vos grands et vos cheikhs? Pourquoi n'ont-ils pas paru pour que nous prenions des mesures pour assurer la tranquillité publique?*

Les deux émissaires, encouragés par le sourire du chef des Français, répondirent que les cheikhs les avaient envoyés vers lui pour demander quartier. Je leur ai déjà accordé ce qu'ils demandent, répondit-il (il voulait parler de la proclamation mentionnée plus haut). Ils demandèrent qu'un second écrit fut fait pour rassurer le peuple; le chef des Français ordonna qu'on en écrivit une autre. Voici la copie de cette pièce :

Au camp de Djizé.

Aux habitans du Caire.

« Nous vous avons déjà envoyé une proclamation suffi-
« samment étendue : nous vous y annoncions que nous
« n'étions venus ici que dans l'intention de faire cesser
« le règne des Mamlouks. Ils méprisaient les Français,
« prenaient le bien des particuliers et les propriétés du
« Sultan. Ils ont osé nous attaquer, nous les avons re-
« çus comme ils le méritaient. Nous en avons tué
« quelques-uns, pris plusieurs et mis le reste en fuite.
« Nous les poursuivrons jusqu'à ce qu'il n'en reste
« plus un seul en Égypte. Les cheikhs, les ulémas, les
« personnes en dignité et les rayas peuvent rester tran-
« quilles jusqu'à la fin de cette guerre. »

Le chef des Français avait ensuite congédié les deux

Digitized by Google

envoyés en disant : « Il faut que les cheikhs et les officiers des janissaires viennent ici. Nous choisirons sept personnes pour former un conseil, et prendre des mesures pour la sûreté générale. »

Ce message ayant rassuré les esprits, le cheikh Moustafa-Savi, le cheikh Suleïman-Fayoumi, d'autres cheikhs et des grands, se rendirent à Djizé. Le chef de l'armée française les reçut en souriant et demanda si c'était à les grands cheikhs ; on lui répondit que les grands cheikhs s'étaient enfuis : « Que craignaient-ils ? dit le général ; écrivez-leur de revenir ; nous composerons un conseil pour assurer la tranquillité de la ville et le cours de la justice. » Les cheikhs, après avoir écrit plusieurs lettres, revinrent le soir au Caire : leur retour rendit la sécurité au peuple.

Le lendemain matin, leurs lettres et celles du général en chef furent expédiées. Le cheikh Sadat, le cheikh Cher-Kavi, et tous ceux qui étaient avec eux, revinrent au Caire. Mais ni Seïd Eumer-Effendi, chef des chérifs, ni le Rouznamèdji ni les effendis ne reparurent pas.

Le lundi, quelques gens du peuple pillèrent les maisons d'Ibrahim-Bey et de Murad-Bey dans la rue de Cavsoun ; ils y mirent le feu ensuite. On pilla encore d'autres maisons des beys dont on vendit les meubles à vil prix.

Le mardi, 10 de safer, les Français entrèrent au Caire. Bonaparte vint occuper la maison de Mouhammet-Bey-el-Elfi sur la place d'Esbèkié, dans la rue de Saket. Elle avait été construite l'année précédente et était très bien meublée. On aurait dit qu'il ne l'avait pas construite pour lui, mais pour le général français.

La maison de Hassan-Kiaïa, chef géorgien, dans le quartier de Nasrïé, était dans le même cas.

Digitized by Google

La plus grande partie de l'armée française était restée sur la rive occidentale. Peu de soldats étaient entrés avec le général en chef; ils marchaient sans armes dans les rues, n'inquiétaient personne, riaient avec le peuple, et payaient bien ce dont ils avaient besoin. Ils donnaient un thaler pour une poule et vingt parats pour un œuf, suivant les prix de leur pays. La confiance s'établit et on ouvrit des boutiques de comestibles.

Le jeudi, 12 de safer, les cheikhs et les officiers des janissaires furent invités à se rendre chez le lieutenant du général en chef. On choisit dix personnes parmi les cheikhs pour composer le divan :

Le cheikh Abd-Allah-Cher-Kavi, le cheikh Halil-el-Bekri, le cheikh Moustafa-Savi, le cheikh Suleïman-Fayoumi, le cheikh Mouhammet-el-Mahdi, le cheikh Mouça-Serisi, Seïd-Moustafa-Démen-Houri, le cheikh Ahmet-el-Arichi, le cheikh Joussouf-Chabat-Kili, le cheikh Mouhammet-Dévakili.

Moustafa, lieutenant de Bekir-Pacha, et le cadi assistèrent à cette séance.

Le conseil nomma Mehemmed-Agha, renégat, gouverneur; Ali-Agha-Cher-Kavi, chef des troupes; Hassan-Agha, trésorier.

Ces trois personnes étaient des nobles du Caire et avaient été dépouillées de leurs charges par les Mamlouks.

Zulficar, intendant de Mouhammed-Bey-el-Elfi, fut nommé intendant de Bonaparte.

MM. Caffe et Geloi furent nommés conseillers du divan, et Hanna Benoît intendant.

Les membres du divan se rendirent chez le général en chef. Il y fut question du pillage des maisons des beys. *Nous vous avions recommandé*, leur dit-il, *de mettre les scellés sur les propriétés des Mamlouks*

Digitized by Google

et de veiller à ce que rien ne fût détourné. Les membres du divan représentèrent que ces désordres avaient été commis par quelques mauvais sujets qui auraient dû être arrêtés par les agens de police.

L'agha et le gouverneur reçurent l'ordre de faire publier le pardon général, et l'ordre de rouvrir les boutiques. Cet ordre ne fut pas exécuté.

Des Français entrèrent dans les maisons des grands qui étaient fermées; ils prenaient ce qu'ils voulaient; le peuple entrait après eux et n'y laissait rien.

Cet état de choses dura jusqu'à ce que le général en chef ordonnât qu'on mît les scellés sur les maisons des beys et de tous ceux qui leur appartenaient. Quelques-unes de ces maisons furent occupées par des Français, de l'agrément de leurs chefs. Quelques grands, craignant pour leurs propriétés, obtinrent du général en chef un écrit qu'ils affichèrent sur leur porte.

Barthélemi, le grec, surnommé Grain de Grenade, nommé lieutenant du gouverneur, sortit en grand cortége de la maison du général en chef; beaucoup de troupes marchaient devant lui; il portait un plumet de différentes couleurs et une pelisse très riche; ses domestiques avaient des épées en argent. Il alla s'établir dans la maison de Yahya, le grand kiachef, au quartier d'Abdin, s'empara de tout ce qui s'y trouvait, même des esclaves.

C'était le plus vil des Grecs du Caire; il avait été un des portiers de Mouhammed-Bey-el-Elfi, et vendait des bouteilles dans une boutique de la rue de Moussequi. Parvenu à cette haute dignité, il se choisit un lieutenant, fit des patrouilles, et plaça divers corps de garde.

Un Français fut nommé intendant des deux mers; un autre, intendant des postes.

Digitized by Google

Le président du divan habitait la maison d'Aïed-Agha, quatier d'Esbékié, près de Bouvaï, où se tenaient les assemblées.

Dugua (1), gouverneur du Caire, occupait la maison d'Ibrahim-Bey sur le Nil, et le cheikh *ul-beled*, celle du grand Ibrahim-Bey ; Magalon, celle de Murad-Bey au Trottoir de bois ; Poussielgue, celle de Cheikh-Bekri où se réunissaient chaque jour les Cophtes qui lui rendaient compte de l'administration du pays.

L'armée entrait peu à peu dans la ville et occupait les maisons que leur indiquait Poussielgue ; les soldats commençaient à faire foule dans les rues, mais ils n'inquiétaient personne, et payaient bien tout ce qu'ils prenaient.

Les boulangers firent des pains plus petits, et mêlèrent la farine avec de la terre.

Quelques habitans ouvrirent des boutiques de comestibles auprès de leurs maisons ; les Grecs tenaient des tavernes et des cafés. Des Européens, anciens habitans du Caire, établirent des restaurans ; à leur porte étaient des affiches avec les prix de chaque chose : les soldats y entraient, et ils se plaçaient suivant leur grade. Chaque chambre était numérotée, avait une table et des chaises ; en sortant, on payait le prix fixé.

A la prière des membres du divan, les Mamlouks prisonniers furent libres ; ils se rendirent à la mosquée d'Asary, dans un état déplorable.

Le samedi le divan s'assembla, et fit un emprunt de cinq mille talaris au commerce. Il y eut des réclamations qui ne furent point écoutées, et cette somme fut payée.

(1) C'est le général Dupuis dont notre auteur a défiguré le nom dans tout le cours de cette relation.

Digitized by Google

On menaça d'une punition sévère ceux qui avaient pris des effets dans les maisons des beys, et on leur enjoignit de les rapporter chez le gouverneur de la ville Dugua.

On publia l'amnistie pour les femmes des Mamlouks; on leur permit de rentrer chez elles en déclarant les biens de leurs époux. Sit-Néfisé, femme de Murad-Bey, paya aussitôt, pour elle et les femmes à son service, la somme de cent vingt mille talaris. Les autres femmes des beys, par l'entremise de quelques chrétiens, payèrent suivant leurs moyens.

On mit aussi une contribution sur la ville.

Ceux qui se cachaient purent se montrer. On invita ceux qui s'étaient enfuis à rentrer; ils recevaient, en payant, une carte de sûreté scellée par les membres du divan.

Le dimanche, il y eut une réquisition de chevaux et de chameaux, qu'on réunit dans la maison du gouverneur.

On fit aussi des recherches pour les armes, que l'on transporta à la même maison.

Les maçons et les architectes reçurent l'ordre de déclarer les endroits où on avait caché les richesses. Plusieurs domestiques furent mis à la torture pour le même objet; d'autres furent séduits par des promesses. On découvrit beaucoup de choses.

Le cheikh Djaïdié et un autre personnage furent amenés sur la place d'Esbèkié et y furent fusillés; d'autres personnes furent conduites et fusillées à Ruméilé. Alors, ceux qui avaient pillé les maisons, épouvantés, rapportèrent ce qu'ils avaient enlevé et se dénoncèrent les uns les autres.

Le mardi, on mit un emprunt sur les artisans; ils de-

Digitized by Google

vaient le payer dans soixante jours : la somme était forte et le terme court ; dans leur embarras ils se refugièrent dans la mosquée d'Asary, et supplièrent les cheikhs d'intercéder pour eux. Cette démarche leur fit obtenir une diminution de moitié, et une prolongation de terme.

Le même jour on enleva les portes des quartiers de la ville ; cette opération inquiéta le peuple et fit faire des conjectures. On disait : « Les Français veulent tuer les musulmans pendant la prière du vendredi. » Ceux qui, rassurés d'abord par la nouvelle de l'emprunt, ouvraient leurs boutiques, les refermèrent aussitôt.

Le 20 de safer on reçut d'Akabé des nouvelles de la caravane de la Mecque. Les membres du divan demandèrent au général en chef de permettre l'entrée de l'émir Hadj (1), comme à l'ordinaire. Il y consentit à condition qu'il viendrait avec peu de troupes, et promit de leur envoyer quatre mille hommes d'escorte. Les membres du divan invitèrerent l'émir Hadj à se rendre à Dar-el-Hamra (la maison rouge). Avant l'arrivée de leur lettre, Ibrahim-Bey lui en avait fait parvenir une autre, il lui ordonnait de venir le trouver à Belbis. L'émir Hadj se dirigea vers cette ville, y resta quelque temps, et, quand Ibrahim-Bey décampa de Belbis, il partit pour Souët, et envoya les femmes à Carin.

Le 23 de safer, un corps français sortit d'Adlié, se dirigeant vers l'orient ; il avait été précédé de plusieurs autres corps. Dans la nuit du 24, le grand Bonaparte prit la même route. Arrivé à Anca et à Abou-Zabel, on mit un impôt que les habitans refusèrent de payer ; leur ville fut livrée au pillage et brûlée. Ensuite les Français marchèrent vers Belbis. Les pélerins qui s'y trouvaient étaient pour la plupart des paysans ; ils s'é-

(1) C'est le conducteur en chef de la caravane de la Mecque.

Digitized by Google

taient accordés avec les Arabes pour les conduire dans leur pays : Garbiët, Menoufiét, Calobiet, et autres.

L'émir Hadj, Salih-Bey, les négocians et autres personnes aisées avaient suivi Ibrahim-Bey.

Le 28, les Français entrèrent à Belbis sans combattre; ils envoyèrent au Caire les pélerins escortés par un corps de troupes françaises, qui avait de la musique.

Dans la nuit du samedi au dimanche, 30 de safer, on apprit que les beys qui étaient à Souët, à la nouvelle de l'approche des Français, étaient montés à cheval à minuit, avaient pris la route de Carin, abandonnant les négocians et tous ceux qui avaient de gros bagages.

Le dimanche matin une compagnie d'Arabes vint trouver ceux-ci, traita avec eux pour les mener à Carin; et, au milieu du chemin, malgré leurs sermens, ils se partagèrent les marchandises des négocians, et leur enlevèrent jusqu'à leurs vêtemens.

Seïd-Ahmed Ibn-el-Mahrouki, le plus riche des négocians, se trouvait parmi eux; il avait pour plus de 300 mille talaris en marchandises de l'Arabie et en argent comptant.

Les Français arrivèrent auprès des pélerins au moment où ils venaient d'être dépouillés. Seïd-Ahmet se présenta au général en chef; il était parvenu à se saisir de quelques Arabes voleurs. Bonaparte lui reprocha d'avoir eu plus de confiance dans les Mamlouks et les Arabes que dans lui-même. Cependant, s'étant emparé d'Abou-Kachébé, cheikh de la ville de Carin, l'un des voleurs, il le força de déclarer où étaient ses complices. Celui-ci demanda à être conduit à Carin, par une compagnie française. Arrivé dans cette ville, il indiqua plusieurs maisons où une partie des charges volées se

Digitized by Google

retrouvèrent; ensuite, il se sauva en passant par une maison qui avait deux issues. Les Français revinrent avec la moitié des effets volés. Seïd- Ahmet et les autres pélerins, ayant demandé à aller au Caire, y furent envoyés avec une escorte française et de la musique. Ils y entrèrent dans un état pitoyable; parmi eux on voyait des femmes qui pleuraient; c'était une partie de celles qui s'étaient sauvées la nuit du combat.

Le 2 de rebi-ul-ewel, les Français s'approchèrent de Garin; Ibrahim-Bey et les Mamlouks avaient transporté leurs femmes à Salahié, et s'étaient unis aux Arabes.

Le général en chef, ayant eu avis qu'ils étaient à Hamlé, s'y rendit aussitôt à la tête de sa cavelerie. Ibrahim-Bey, Salih-Bey et les autres Mamlouks, informés de son approche, montèrent à cheval et vinrent au-devant de lui : il y eut une action très vive qui dura une heure; les Français étaient sur le point de lâcher pied lorsque Ibrahim-Bey, instruit que les Arabes s'avançaient vers Hamlé pour piller, donna le signal de la retraite, laissant aux Français le soin d'empêcher de piller leurs richesses. Il se dirigea vers Catié.

Dans la nuit du mercredi 4 de ce mois, le général en chef rentra au Caire, laissant ses troupes en divers lieux. Le vendredi 5 (le 13 du mois misri des Coptites), le débordement du Nil commença. Le général en chef voulut que l'on fît les fêtes d'usage dans cette circonstance. On pavoisa les bâtimens et les bateaux; un crieur public invita le peuple à se promener sur le Nil au Mikias (nilomètre) et à l'île de Raoudha.

Le général en chef sortit de grand matin, accompagné du lieutenant du pacha, du cadi, des membres du divan, des conseillers, des dignitaires et autres officiers; son armée, en grande tenue, s'avançait au son

Digitized by Google

de la musique. Arrivé au pont, on rompit la digue devant lui avec des salves nombreuses d'artillerie. Quand l'eau eut pénétré dans le petit bras, il remonta à cheval et revint chez lui avec le même cortége.

La nuit, les chrétiens, les Syriens, les Cophtes et les Européens, anciens habitans du Caire, se promenèrent; mais il n'y eut pas un seul musulman.

Le même jour, avant le débordement du Nil, on apprit qu'une flotte anglaise avait combattu la flotte française à l'ancre; les Français étaient attristés. Un Syrien déclara que Séïd-Ahmed-Zerrou, l'un des principaux marchands de la rue du Savon, avait le premier répandu cette nouvelle. On le fit comparaître et on l'interrogea; il répondit qu'il tenait la nouvelle d'un chrétien qu'il désigna. Il furent tous les deux condamnés à avoir la langue coupée ou à payer cent talaris pour s'être mêlés de ce qui ne les regardait pas.

Les cheikhs implorèrent en vain pour eux; ils offrirent même de payer. Le cheikh Moustafa-Savi envoya chercher l'argent et le remit au président du divan. Celui-ci le lui rendit pour être distribué aux pauvres. Il feignit de se conformer à cet ordre et remit l'argent où il l'avait pris. Depuis lors on ne parla plus de cet événement.

Le fait est cependant que les Anglais vinrent attaquer les Français et leur brûlèrent un grand bâtiment appelé *la Moitié du monde* (1) où il y avait des richesses immenses: il était doublé en cuivre jaune. Les Anglais restèrent devant Alexandrie pour y observer les Français. Ce jour-là beaucoup de troupes françaises prirent la direction de l'orient.

Tout l'attirail de guerre étant dans le bassin d'Esbé-

(1) C'était le superbe vaisseau *l'Orient*.

Digitized by Google

liè, on ferma la digue de *Duké* et on ne laissa pas l'eau y pénétrer.

Bonaparte ayant voulu savoir pourquoi on ne célébrait pas suivant l'usage la naissance du Prophète, le cheikh Bekri lui répondit que c'était pour éviter de déranger le monde et de faire des dépenses. Cette excuse ne fut pas admise par le général en chef, qui ordonna de faire la fête. Il lui donna trois mille talaris et voulut que les mosquées fussent illuminées. L'armée française défila au son de la musique et des tambours. La musique du général en chef joua toute la journée et toute la nuit devant la maison du cheikh Bekri. Cette musique a beaucoup d'analogie avec la musique turque; elle est composée de toute sorte d'instrumens qui rendent un son agréable. Le soir il y eut un feu d'artifice.

Le cheikh Halil-Bekri fut revêtu d'une belle pelisse et nommé chef des chérifs : un crieur public invita ceux qui avaient à se plaindre des chérifs à s'adresser à lui.

On apprit qu'Ibrahim-Bey et les autres Mamelouks s'étaient retirés à Ghaza.

Le 15 de Rebi-ul-ewel, un corps nombreux de Français, commandé par Desaix, partit pour la province de Saïd. Jacob le Cophte leur servait de guide.

L'officier envoyé avec des lettres et des présens à Ahmed-Pacha-Djézar, à Saint-Jean-d'Acre, par le général en chef, après son entrée au Caire, revint à Damiette avec un bâtiment de ce pacha. Il était parti avec des négocians syriens. Le pacha ne voulut pas les recevoir: il ordonna aux Français de retourner d'où ils étaient venus et arrêta les Syriens.

Un corps français avec un drogman et un ingénieur s'arrêtèrent devant la maison de Radwan-Kiachef, à la porte de *Charié*. La femme de Radwan fut ef-

Digitized by Google

frayée; il y avait peu de temps qu'elle avait payé mille trois cents talaris, avait reçu sa carte de sûreté et l'avait affichée à sa porte. Elle avait fait rentrer tous les effets qu'elle avait envoyés hors de la ville et restait tranquillement chez elle. Les Français annoncèrent que le général en chef, ayant appris qu'elle cachait des effets des Mamlouks, les avait envoyés pour faire des perquisitions. Elle voulut d'abord s'y opposer; ensuite elle les invita à entrer. Ils découvrirent des endroits secrets dans lesquels ils trouvèrent vingt-quatre culottes, vestes et autres effets à la mamlouk. Au fond de cette cachette ils en trouvèrent une autre dans laquelle il y avait des fusils, des sabres, des pistolets et de la poudre. On creusa dans ce second endroit et on trouva un coffre plein d'or. On s'empara de tout: on emmena la maîtresse de la maison et deux esclaves, l'une blanche et l'autre noire. On la retint trois jours et trois nuits, et, après avoir enlevé tout ce qu'il y avait dans sa maison, on lui permit de retourner chez elle, moyennant quatre mille talaris qu'elle s'engagea à payer.

Cette femme avait maltraité son maître-d'hôtel, qui était Cophte; il alla aussitôt la dénoncer.

Les Français demandèrent de nouveau avec ardeur qu'on rendît les armes, et annoncèrent que dans trois jours ils feraient des visites domiciliaires. Le peuple s'écriant que c'était un prétexte pour piller, on y renonça.

Le 20, Moustafa-Bey, lieutenant du pacha, fut nommé Emir hadj. Il fut revêtu au Mehkèmè de sa pelisse d'honneur devant les cheikhs du divan. Bonaparte ordonna qu'on préparât tout ce qui était nécessaire pour le pèlerinage.

On exigea des personnes en charge leur redevance;

Digitized by Google

ils demandèrent une prolongation de terme, mais elle leur fut refusée; et tous ceux qui étaient inscrits sur les registres durent payer dans le plus bref délai.

Les quartiers de la ville et les villages furent aussi imposés pour subvenir aux dépenses de l'administration, disait-on; des sarrafs (1) cophtes furent chargés de la recette; ils parurent dans différens endroits comme des gouverneurs, frappant, emprisonnant jusqu'à ce qu'on eût payé.

Bonaparte ayant réuni chez lui les cheikhs du Caire, entra dans sa chambre et en sortit en rapportant trois rubans de soie bleu, blanc et rouge; il les plaça sur la poitrine d'Abdallah-Cherkavi. Celui-ci les ôta et les jeta par terre. Le général en chef changea de couleur et fut tout hors de lui. *Grand Cheikh*, dit le drogman, *vous êtes les amis du général en chef; il veut vous honorer par cette marque distinctive. Lorsque vous en serez décorés, vous serez plus respectés par le peuple et l'armée. — Mais, aux yeux de Dieu et de nos co-religionnaires,* répondit le cheikh, *nous serons plus avilis.* Le général en chef était transporté de colère et parlait avec véhémence. On sut par le drogman qu'il disait : *Le cheikh Cherkavi n'est pas digne d'être chef du divan*, et autres paroles. Les cheikhs implorèrent sa grâce et demandèrent qu'on n'exigeât pas d'eux une chose contraire à leur croyance. Bonaparte leur dit : « Si vous ne voulez pas ce signe que l'on appelle rose, vous porterez la cocarde. » Ils demandèrent à y réfléchir; on leur accorda douze jours.

Le cheikh Sadat arriva lorsque les cheikhs se retiraient. Bonaparte lui sourit, le fit asseoir auprès de lui, lui dit des paroles flatteuses et lui fit présent d'une bague

(1) Banquiers ou changeurs.

Digitized by Google

en diamans. Ensuite il fit apporter une cocarde qu'il plaça sur la poitrine du cheikh : celui-ci ne dit rien, resta encore quelque temps à discourir et se retira. Quand il fut dehors, il ôta cette cocarde parce que c'est contraire à la religion.

Un crieur public donna ordre au peuple de porter cette même cocarde comme une preuve de soumission et d'amitié. La plupart, persuadés que c'était contraire à la loi du Prophète, se dispensèrent de la porter. Il n'y eut que les gens timides qui la portèrent.

Vers les trois heures après midi, le crieur public annonça qu'elle ne serait portée que par les personnes en charge. Tous ceux qui se présentaient chez le général en chef devaient porter la cocarde. On la mettait avant d'entrer et on l'ôtait en sortant.

Cet état de choses dura quelque temps ; on la quitta enfin tout-à-fait après un événement que nous rapporterons plus tard.

Le dernier jour du mois, le soleil passa au signe de la Balance : c'est la fin de l'automne.

Le jour de l'anniversaire de la fondation de la république fut consacré à une fête et devint une époque solennelle. Les Français firent les préparatifs d'un feu au bassin d'Esbakié ; ils y transportèrent beaucoup de bois, creusèrent au milieu un trou de cinq pieds, y plantèrent un mât au-dessus duquel ils placèrent une forme qui avait quatre côtés. On les recouvrit de toile grossière que l'on peignit en rouge avec des signes bleus et blancs.

On éleva à la porte d'*Hava* une porte très haute, semblable à une arcade, que l'on couvrit aussi de toile peinte (1). La bataille des Mamlouks et des Français y était représentée. Les uns étaient étendus par terre ;

(1) C'était un arc de triomphe.

Digitized by Google

les autres fuyaient pleins de terreur en regardant derrière eux.

Du côté du pont de *Duké*, on éleva une porte pareille avec les mêmes peintures, et on y plaça un feu d'artifice. Une couverture allait d'une porte à l'autre, le mât se trouvait au milieu. Cette couverture s'étendait sur toute la place d'Esbekié, et tout autour il y avait des lampions qui formaient des dessins. On passa plusieurs jours en fête.

Le mercredi 1er de *rebiussani*, on apprit que Murad-Bey, poursuivi par les Français, s'était retiré à Fayoum, et qu'Osman-Bey-le-Blond, en passant derrière la montagne, avait été rejoindre à Ghasa son maître Ibrahim-Bey.

Un corps français, ayant des chameaux chargés de vivres, fut attaqué et pillé par les Arabes.

Le 3, les cheikhs et autres personnes du Caire reçurent des lettres d'Ibrahim-Bey; il leur disait : « Soyez « sans inquiétude, mais observez-vous bien ainsi que « les rayas. Le grand-seigneur, notre-maître, nous « envoie une armée; s'il plaît à Dieu, elle ne tardera « pas à arriver près de vous. » Bonaparte, ayant demandé à voir ces lettres, les rendit en disant : « Les Mamloucks sont des menteurs. »

Un agha grec, arrivé d'Alexandrie, vint habiter à la place d'Hussein. Le peuple, frappé de son costume extraordinaire, le suivait en disant : « C'est un ambassadeur du sultan qui apporte aux Français l'ordre d'évacuer l'Égypte. » Chacun faisait des conjectures, et s'était porté en foule à la place d'Hussein.

Bonaparte ayant entendu dire que les cheikhs ne lui avaient pas montré toutes leurs lettres, se fâcha, monta à cheval, vint chez le cheikh Sadat, dont la maison est

Digitized by Google

sur la place d'Hussein. Il entra tout à coup avec beaucoup de suite dans un endroit où il n'avait jamais paru. Le cheikh était malade; il vint, plein d'inquiétude, au-devant du général en chef, ignorant le motif d'une visite faite à cette heure. Bonaparte lui demanda ses lettres; il répondit qu'il n'avait pas connaissance d'autres lettres que celles qu'il lui avait montrées. Après une heure de visite, il se retira avec sa suite. Cependant, la foule s'était augmentée dans la mosquée; on s'y agitait beaucoup, et, quand on vit le général en chef sortir, on poussa de grands cris en récitant la prière. Bonaparte demanda ce que signifiaient ces cris; le cheikh lui répondit qu'on faisait des vœux pour lui. Il se retira satisfait de cette réponse. Cette double rencontre pouvait causer un grand malheur.

On continuait à enlever les portes des quartiers; on les portait à Esbèkié du côté du trottoir de bois.

Le samedi 11 du mois, jour de l'anniversaire de la fondation de la république, il y eut de nombreuses salves d'artillerie à la pointe du jour, et on arbora des pavillons sur tous les ouvrages en bois de la place d'Esbèkié; la musique et les tambours se faisaient entendre : toute l'armée française vint s'y ranger en bataille; les cheiks, les principaux des musulmans, des Cophtes et des Syriens, en costumes brillans, se réunirent chez le général en chef, et y passèrent une partie de la journée. Le mouallem Georgi-Djevheri et le mouallem Feltios portaient un kéraké brodé en or depuis l'épaule jusqu'à la main; ils avaient des soleils sur la poitrine et des turbans de cachemire; ils montaient des mules richement harnachées.

Tous ceux qui étaient dans la maison du général en chef vinrent se placer auprès du mât, au milieu du

Digitized by Google

bassin où l'on avait mis des tapis. L'armée fit l'exercice à feu, ensuite elle vint former le carré autour du mât. Le grand-prêtre s'avançant lut un papier que personne ne put comprendre. C'étaient des ordres, ou des reproches, ou un sermon; ensuite les troupes défilèrent, et le général rentra dans sa maison où il y eut un grand-dîner. La nuit, il y eut illumination, et à huit heures on tira un feu d'artifice et des coups de canon pendant deux heures. Le matin on enleva tout, il ne resta que les deux arcs de triomphe et le mât, auprès desquels il y avait nuit et jour une sentinelle.

Le lendemain, pendant la nuit, le général en chef partit avec un corps de troupes et de l'artillerie légère; il se dirigea vers l'orient, du côté où était Murad-Bey.

Dugua, gouverneur du Caire, fit appeler Sit-Néfisé, épouse d'Osman-Bey-el-Tambourdji. Le cheikh Mouhammed-el-Mudi et le cheikh Moussa-Sersi, intercédèrent inutilement pour elle : elle fut obligée de comparaître. Un voyageur arrêté avec un paquet d'habits et de tabac, avait déclaré appartenir à la femme d'Osman-Bey, et avoir été envoyé par elle vers son maître, avec promesse au retour, d'une pelisse et de cinq cents pièces d'or. Interrogée sur ce fait, elle le nia. On voulut la confronter avec le voyageur, mais il avait disparu.

Les cheikhs demandèrent qu'on la laissât retourner chez elle, s'offrant de rester à sa place. Dugua s'écria : *Non, non;* c'est-à-dire, cela ne se peut pas. Quand ils virent que leurs prières étaient inutiles, ils se retirèrent et la laissèrent passer la nuit dans un corps de logis séparé de la maison, avec des femmes musulmanes et européennes.

Le lendemain matin les cheikhs, le lieutenant du

Digitized by Google

pacha et le cadi, vinrent chez le général en chef intercéder pour elle. Bonaparte la fit venir et la remit au cadi pour qu'on revît le procès. Elle fut condamnée à payer trois mille talaris; ensuite elle se retira dans sa maison voisine de celle du cadi, sous la protection duquel elle resta.

Le jeudi il y eut une réquisition de mules. Un crieur public ordonna à tous ceux qui en avaient de les conduire à la maison du gouverneur, place de l'Eléphant, où on leur paierait cinquante talaris pour les bonnes comme pour les mauvaises, ajoutant que celui qui ne se conformerait pas à cet ordre aurait sa mule confisquée, et serait condamné à payer trois cents talaris.

On publia aussi qu'il fallait entretenir une lanterne à la porte de chaque maison et une pour trois boutiques, et que chacun devait balayer les rues.

On donna ordre aux étrangers de retourner dans leurs pays; trois jours de terme leur fut accordé; on le prolongea encore de vingt-quatre heures après lesquelles on sévirait contre les délinquans.

Les Barbaresques représentèrent au général en chef qu'il y avait impossibilité pour eux de rentrer dans leurs foyers par terre à cause des déserts, et par mer à cause des Anglais; ils ne pouvaient pas non plus rester à Alexandrie, à cause de la cherté des vivres et du manque d'eau; ils obtinrent la permission de rester au Caire.

Ibrahim-Agha, chef des architectes, nommé capitaine de Suez, partit avec une compagnie française, drapeau déployé. Les Arabes les attaquèrent, les dépouillèrent, tuèrent Ibrahim-Agha; peu de personnes se sauvèrent.

Le divan qui se tenait à la maison d'Aïed-Agha cessa de s'y tenir. Les cheikhs, voyant que personne ne

Digitized by Google

s'y présentait, ne voulurent pas s'y rendre, et on ne leur en demanda pas la raison.

On forma un nouveau tribunal appelé *Méhkémét-el-Kada*, et on consigna dans un registre les articles réglementaires. Ce tribunal était composé de six Cophtes et de six négocians musulmans, et présidé par Multi le Cophte, ancien écrivain d'Eyub-Bey-Defterdar; il pouvait juger les procès de commerce, les différends du peuple, et faire le partage des héritages.

On rendit des ordonnances qui introduisirent des usages pernicieux. Des copies de ces ordonnances furent envoyées aux principaux habitans, affichées dans les rues et à la porte des mosquées.

Des articles accumulés et des paroles sans ordre tendaient à légitimer le vol.

Les propriétaires de biens fonds devaient soumettre à un examen leur titre de propriété pour que l'on sût si c'était par achat ou par héritage qu'ils possédaient; ce titre devait ensuite être enregistré, et s'il l'était déjà on devait en faire une autre copie et l'on payait deux pour cent de la valeur de la propriété.

Il était dit qu'on saisirait au profit du divan toute propriété dont on n'aurait pas produit de titre, ou qui ne serait pas enregistré ,ou bien qui serait enregistré avec manque de forme légale.

Cet ordre était très préjudiciable aux propriétaires qui possédaient par achat ou par héritage; ils avaient des titres nouveaux ou anciens peu réguliers; il était devenu impossible d'en prouver l'origine par la mort ou l'absence des témoins, et quand même on aurait retrouvé ces témoins on ne les aurait pas admis.

Un autre article, concernant les héritages, portait qu'on devait informer le divan lorsque quelqu'un ve-

Digitized by Google

nait à mourir. L'inventaire de ses effets devait être fait vingt-quatre heures après sa mort, et si la famille s'y opposait, le divan s'emparait de tous les biens du défunt. On payait pour l'inventaire, on payait pour le partage. Un créancier du mort payait pour faire reconnaître sa dette et payait pour en obtenir le paiement.

Il y avait encore d'autres articles sur le commerce, sur les dons volontaires, sur tous les procès en général.

Les voyageurs étaient obligés de se munir d'un papier qu'il payaient.

Pour constater les naissances, il fallait payer.

Il fallait payer pour toute transaction entre particuliers.

Un crieur public annonça la défense de parler de politique, et menaça d'une sévère punition ceux qui insulteraient les blessés que l'on transportait.

On pilla les effets des marins au service des Mamlouks, au khan d'Ali-Bey du côté de Boulak, et dans un autre khan à Djemalié. Leur crime était d'avoir combattu avec les Mamlouks et de les avoir suivis.

Mehemmed, lieutenant d'*Abou-Séif*, gouverneur du château de Damiette sous les Mamlouks, et précédemment lieutenant d'*Hassan-Bey-Eldjidavi*, fut arrêté et enfermé à la forteresse avec un intendant d'Ibrahim-Bey.

Tous les habitans de la forteresse eurent ordre d'en sortir pour faire place à des troupes. Les Français y placèrent des canons, détruisirent quelques endroits, construisirent de nouvelles murailles très fortes, changèrent toutes les dispositions; ils élevèrent des redoutes à la Porte d'Azb près de Roumeilé. Ils changèrent toutes les peintures que les anciens rois y avaient fait faire. Ils prirent toutes les armes que l'on conservait

Digitized by Google

dans la forteresse : les armures, les sabres, les casques, les javelots indiens, les boules de fer avec leur chaîne (*elles étaient attachées au poignet ; on la lançait à l'ennemi et on la ramenait à soi*). On abattit le kiosk de Salaheddîn, qui était la plus belle bâtisse des sultans.

L'armée française se dirigea par la mer de Joussef, du côté de Fayoum pour aller combattre Murad-Bey.

Le jeudi 16, un crieur public prévint que tous ceux qui auraient une dispute avec un chrétien ou un juif, devaient prendre des témoins et les amener à la maison du général en chef.

On exécuta deux individus, et on montra leurs têtes dans les rues du Caire, en disant : *Voilà la récompense de ceux qui apportent des lettres des Mamlouks u qui leur en portent.*

On fit défense d'enterrer dans le voisinage des endroits habités comme *Esbèkié* et *Rouvaié ;* on devait aller au loin dans la campagne ; et ceux qui n'avaient pas de cimetière devaient enterrer aux champs des morts des Mamlouks, en faisant des fosses profondes.

On ordonna à tous les habitans d'exposer pendant plusieurs jours au soleil les effets de leurs maisons et de parfumer l'intérieur pour préserver de la peste : ils prétendent que des exhalaisons putrides sortent de la terre au commencement de l'hiver à cause du débordement du Nil, et que ces miasmes, s'unissant à l'air, produisent la peste.

On ordonna de déclarer toutes les fois qu'il y aurait un malade dans une maison ; c'est pour qu'un médecin français aille vérifier si c'est la peste ou non, et prescrire un régime.

Le samedi 18, quelques gens au service des Français

Digitized by Google

ayant commencé à démolir les tombeaux pour égaliser le terrain du cimetière d'Esbèkié, le bruit s'en répandit dans la ville; les propriétaires des tombeaux voisins accoururent de tous les côtés. La plupart étaient des femmes des quartiers de *Médabagh* (tanneurs) de la Porte de *Lok*, du monticule de *Cheikh-Sélaniè*, de *Févalé*, de *Menasserat*, de *Cantarat*, d'*Émir-Husseïn* et de *Kalaat-el-Kelab*; elles s'assemblèrent comme des sauterelles à Esbèkié, sous les fenêtres du général en chef en poussant des cris horribles. Les drogmans descendirent, et assurèrent que Bonaparte n'avait pas connaissance de ce fait; il avait seulement défendu d'enterrer désormais dans cet endroit. Les femmes se retirèrent, et la démolition fut suspendue.

Le même jour on fit écrire par les cheikhs une lettre au sultan et une au chérif de la Mecque; des copies imprimées de ces lettres furent affichées dans les rues.

On y annonçait l'arrivée des Français, leur guerre avec les Mamlouks et la déroute de ces derniers. On engageait les ulèmas et les rayas qui les avaient suivis à rentrer; mais on déclarait qu'on poursuivrait sans relâche les Mamlouks.

« Les Français, disait-on, sont les amis du sultan « des Osmanlis, et les ennemis de ses ennemis. La « prière se dit au nom du sultan; la monnaie porte son « chiffre; la religion musulmane est respectée, etc., etc. « Les Français sont de vrais croyans. Ils révèrent le « Prophète et le Coran; ils ont fait escorter avec dis- « tinction des pélerins de la Mecque, faisant monter à « cheval ceux qui étaient à pied, nourrissant ceux qui « avaient faim, donnant à boire à ceux qui avaient soif. « Ils ont célébré le débordement du Nil par une fête « magnifique, et fait beaucoup d'aumônes aux pauvres.

Digitized by Google

« Ils ont contribué à la splendeur de la fête de la nais-
« sance du Prophète, et ont fait des frais considérables
« pour cette solennité.

« D'un commun accord entre eux et nous, l'illustre
« Moustafa-Agha, lieutenant de S. E. Bekir-Pacha, a
« été nommé gouverneur du Caire; c'est le mode le
« plus convenable pour que la ville reste sous la domi-
« nation de la Sublime Porte.

« Les Français nous ont ordonné de vous faire sa-
« voir qu'ils pensent à procurer tout ce qui est néces-
« saire aux deux villes sacrées (Médine et la Mecque). »

Le dimanche, un banquier de la rue Djémaliet, quartier intérieur de la ville, ayant dit: « Seïd *Ahmed-el-Bedavi* à l'orient, et *Ibruhim-Dessouk* à l'occident, tueront tous les chrétiens; » des Syriens, ayant entendu ces paroles, se disputèrent avec ce banquier; l'un d'eux vint prévenir le général Dugua de ce qui se passait; on arrêta le banquier, et on mit les scellés sur sa boutique et ses deux maisons. Les cheikhs intercédèrent en sa faveur; il resta deux jours chez le général Dugua, et fut ensuite conduit chez le cheikh Bekri pour y être bâtonné ou payer 500 talaris. On lui appliqua cent coups de bâtons, et on le mit en liberté ainsi que d'autres prisonniers.

Le lundi, par ordre du divan, on écrivit dans les camps et dans les rues les noms des habitans et celui des portiers. On leur ordonna de ne recevoir aucun étranger, et de ne laisser personne s'absenter sans la permission du gouverneur.

Mardi était le jour de la naissance d'Husseïn. On avait l'intention de ne pas la célébrer. Un traître prévint Bonaparte qu'on faisait ordinairement des fêtes pour la naissance d'Hussein après celle du Prophète, et

Digitized by Google

que les cheikhs avaient l'intention de ne rien faire jusqu'à ce que l'Égypte fût retournée sous la domination des Turcs. Les cheikhs, ayant eu avis de cela, firent célébrer la fête, mais non pas avec autant de pompe que de coutume. Bonaparte s'y rendit, y assista jusqu'à la fin et rentra chez lui à huit heures du soir. Les ulèmas et les principaux habitans d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette et des autres villes, arrivèrent au Caire d'après les ordres du général en chef, pour assister à un grand divan et prendre connaissance de nouvelles dispositions.

Le mercredi, un corps français fut envoyé contre Murad-Bey. Ils se rencontrèrent et se battirent pendant environ une heure; les Français feignirent de lâcher pied: ils furent poursuivis jusqu'au bas de la montagne de *Laon* où ils avaient mis des soldats en embuscade. Murad-Bey avait aussi des troupes cachées dans les environs. Le combat fut terrible et beaucoup de Français furent tués.

Le jeudi, l'un des arcs de triomphe, construit par les Français à la place d'Esbèkié, s'écroula. La terre, ordinairement imbibée d'eau, et en étant privée, se dessécha, et n'eut plus la consistance nécessaire pour supporter cet édifice.

Le vendredi 24, les ulèmas, les cheikhs, les négocians nouvellement arrivés au Caire, furent invités à se rendre le samedi matin à la maison de Mersouk-Bey dans le quartier d'Abdin.

Le samedi matin, on annonça que le divan aurait lieu à l'endroit ordinaire, à la maison d'Aïed-Agha à Esbèkié.

Les cheikhs du Caire, les primats des autres villes, les officiers des janissaires, les chefs du commerce, les

Digitized by Google

principaux Cophtes et Syriens et quelques Français s'y réunirent. Multi le Cophte, président du tribunal de justice, ouvrit la séance par la lecture des articles réglementaires; ensuite le grand conseiller remit au drogman un papier dont il fit la lecture. C'était un discours dont voici le sens :

« L'Égypte est le plus beau et le plus fertile pays de « la terre; sa position géographique le rend l'entrepôt « général de toutes les richesses du monde. Les arts, les « sciences et la littérature actuels n'ont pas encore pu « atteindre les connaissances des anciens Égyptiens. Ces « brillantes qualités ont fait que tous les peuples ont « ambitionné la possession de l'Égypte. Les Persans, les « Romains, les Arabes, les Turcs, s'en sont rendus « maîtres tour à tour. Le Gouvernement des Turcs est « celui qui a fait le plus de mal à l'Égypte; ils arrachent « un arbre pour en prendre le fruit.

« Aujourd'hui le peuple est misérable, la peur des « avanies le force à se cacher derrière le manteau de « la pauvreté. Les Français, après avoir apaisé les « troubles de leur pays et s'être illustrés par la guerre, « se sont occupés du sort de l'Égypte et des moyens de « changer sa situation : ils désirent le bien-être des « Égyptiens; ils veulent les soustraire à la tyrannie de ce « gouvernement ignorant et négligent.

« Les Français ont vaincu les Mamlouks, n'ont « inquiété aucun Égyptien et n'ont fait aucune injus- « tice; ils sont venus avec l'intention de mettre de l'ordre « dans l'administration de ces riches contrées; ils se « proposent de faire écouler les eaux stagnantes, et de « faire, pour la prospérité du sol, un canal vers la « mer Méditerranée, et un autre vers la mer Rouge.

Digitized by Google

« Les Français désirant que leur mémoire soit à « jamais révérée, sont venus pour protéger le faible « contre le fort, et pour entreprendre tout ce qui peut « redonner à l'Égypte son antique splendeur. Les Égyp- « tiens doivent être sans inquiétude et témoigner toute « confiance et amitié aux Français. Les primats de toutes « les villes de l'Égypte, réunis dans cette enceinte, con- « tribueront, par leur présence, au rétablissement de « l'ordre. Ce sont des gens sages et instruits, ils don- « neront tous les renseignemens qu'on leur demandera « pour que le général en chef puisse accomplir tout le « bien qu'il a dans le cœur. »

Rien de ce discours ne m'a tant plu (remarque ironiquement Abdurrahman) que lorsque Multi dit : *Ce gouvernement ignorant et négligent*, et, *que les Français désiraient délivrer l'Égypte, qu'ils n'avaient fait aucune injustice*, etc., etc.

O cheikhs, dit le drogman, choisissez parmi vous un chef d'après les ordres duquel vous réglerez votre conduite. Quelques personnes indiquèrent aussitôt le cheikh Cher-Kavi. Non, non, dit le général en chef, c'est au scrutin à décider.

Le cheikh Abd-Allah-Cher-Kavi, ayant réuni plus de suffrages, fut proclamé chef, et comme il faisait déjà nuit, on renvoya la séance au lendemain.

Un Syrien ayant eu une dispute avec un musulman vint porter plainte au général en chef. Ce musulman, nommé Hadji Mouhammed Kimoné, négociant très riche, était associé d'Abd-Allah, Barbaresque dépendant de Murad-Bey. On envoya pour l'arrêter des janissaires chez le cheikh Abd-Allah-Cher-Kavi son parent, où il s'était réfugié.

Digitized by Google

Le cheikh congédia les janissaires en leur disant : « Amenez-moi demain son adversaire, nous les jugerons suivant la loi. » Et après le départ de ceux-ci, il fit évader Mouhammed. Environ cinquante soldats français vinrent une heure après à la maison du cheikh, et quand on leur eut dit que l'homme qu'ils cherchaient s'était enfui, ils menacèrent le cheikh.

Les cheikhs El-Muhdi et Déva-Keli se rendirent chez le général en chef, et l'informèrent de ce qui se passait en l'assurant que l'homme s'était sauvé. « Pourquoi s'est-il sauvé ? dit Bonaparte avec colère ; s'il n'était pas coupable, il ne se serait pas enfui : c'est vous qui l'avez fait évader. » Les cheikhs cherchèrent par toutes sortes de moyens à calmer le général en chef ; ils sortirent de chez lui au coucher du soleil, en promettant de le faire retrouver le lendemain. Ils allèrent avec des officiers français apposer les scellés sur sa maison et son comptoir. Le lendemain matin, cet homme n'ayant pas paru, le général en chef ordonna d'ouvrir sa maison et son comptoir et d'en enlever tout ce qui s'y trouvait à lui et aux autres.

Le dimanche, les différens employés du Caire, d'Alexandrie, de Damiette, furent choisis d'après les suffrages des cheikhs, des officiers des janissaires, des Cophtes, des Syriens, et des principaux négocians. Dans cette assemblée on suivit une marche toute différente de celle que l'on avait tenue précédemment.

Le lundi, dernier jour du mois, on invita tous les propriétaires à venir soumettre aux membres du divan leurs titres. Trente jours de terme étaient accordés aux habitans du Caire et soixante jours pour ceux du dehors.

Multi le Cophte lut au divan assemblé les articles du nouveau règlement divisé en quatre chapitres, savoir :

Digitized by Google

1° Des juges et des tribunaux;

2° Des formes de la procédure;

3° Des titres et des propriétés;

4° Des héritages.

On traita pendant quelques momens ce dernier chapitre.

On fit écrire ces divers articles pour que les membres du divan pussent y réfléchir et donner leur opinion sur leur avantage pour le bien public.

Le jeudi, mois de djémaziul-ewel, le divan donna pour décision que les juges et les tribunaux devaient rester tels qu'ils étaient.

On dressa un tarif pour les divers procès :

Pour un procès de dix mille piastres et moins, on prendra 30 1/2 pour mille;

Pour un procès de cent mille piastres, 15 pour mille, et au-dessus de cent mille, on prendra 10 pour mille.

Le troisième point était plus difficile. On était d'accord sur la nécessité de mettre un impôt sur les maisons et les boutiques suivant leur valeur. Cette décision fut consignée par écrit pour que les membres qui n'avaient pas entendu pussent en avoir connaissance.

Un crieur public enjoignit aux habitans du Caire la purification de leurs effets pendant quinze jours, et des ordres très pressans aux chefs de quartier et aux différentes gardes d'y veiller de tout leur pouvoir; ils doivent désigner par quartier deux hommes et une femme pour veiller à l'entière exécution de ces précautions contre la peste. Par des affiches, on renouvela cet ordre et on menaça ceux qui ne s'y soumettraient pas.

Les maîtres d'école, les professeurs, les aveugles, les malades, les estropiés et tous les différens pensionnaires se portèrent en foule à la maison du cheikh Bekri,

Digitized by Google

se plaignant de ne plus recevoir leur pension, les revenus qui leur avaient été affectés étant tombés dans les mains des Cophtes et des Syriens On leur dit de présenter une requête au divan, pour que le président priât le général en chef de leur assurer un sort.

Un bâtiment rempli de blessés vint de la province de Saïd.

On plaça des drapeaux blancs sur toutes les élévations voisines du Caire. On n'en connaît pas le motif.

Le dimanche le divan s'assembla pour traiter la question des héritages. Multi le Cophte demanda comment on partagerait les héritages. On répondit suivant les canons de la loi du Coran, et on lut quelques versets qui ont rapport aux héritages. Nos lois, dirent les Européens, n'accordent rien aux garçons, ils ont plus de moyens de subsister que les filles. On discuta beaucoup sur les différens usages;Mikhaël Kël Syrien dit que sa nation et celle des Cophtes observaient la loi turque dans le partage des héritages. Les Français demandèrent aux cheikhs de leur indiquer les règles précises d'après lesquelles on divisait les héritages. Ceux-ci promirent cette indication et la séance fut levée.

Mehemmed-Agha-el-Musulmani, chef de police, fut fait lieutenant de l'émir Hadj. Moustafa-Agha, qui était sous les ordres d'Abdurrahman-Agha, fut nommé à sa place.

Le lundi, le divan s'assembla et arrêta la loi sur les héritages, appuyée des versets qui y ont rapport.

Le samedi 10 de djémaziul-ewel, le divan s'assembla et fixa l'impôt sur les propriétés.

On fit trois divisions : la première, huit talaris ; la deuxième, six talaris ; et la troisième, trois talaris.

Les propriétés dont les revenus n'excédaient pas un talari par mois furent exemptées.

Digitized by Google

Les khans, les bains, les manufactures, les magasins, les boutiques furent imposés, quelques-uns à trente, d'autres à quarante talaris, suivant leur position et leur rapport. La liste fut imprimée et affichée dans les rues. On en envoya des copies aux grands.

Les ingénieurs et les architectes furent chargés de déterminer ce que chaque maison devait payer; ils parcoururent divers quartiers, prenant la note des maisons et le nom des habitans. Le peuple, irrité de cette mesure, criait à la tyrannie; de tous les côtés on voyait des attroupemens. Une foule de gens qui ne prévoient pas la fin des choses et qui ne pensent pas que celui qui est dans la main est prisonnier, se révoltèrent sans chef, et le dimanche matin les trouva prêts à combattre; ils firent voir qu'ils avaient encore beaucoup d'armes.

Seid-Bedr marchait à la tête d'une foule de peuple des faubourgs qui poussaient des cris affreux. Que Dieu, disaient-ils, donne la victoire aux vrais croyans! Ils se portèrent à la maison du cadi où ils trouvèrent déjà un rassemblement d'environ mille personnes. Le cadi avait fait fermer les portes du Mehkémé, et cherchait à se sauver; mais on ne le lui permit pas.

Une quantité de peuple se porta à la mosquée d'Asari.

Le gouverneur Dugua parut à la tête d'un corps de cavalerie dans la rue Gaourié, se rendant, par celle de Sanadikié, chez le cheikh Cher-Kavi, et ne le trouvant pas il vint à la maison du cadi; à l'aspect de cette foule, il se retira par la rue de Casreïn, sortit par la porte de Zouhoumet où il y avait un rassemblement considérable qui le combattit et le tua, ainsi que la plupart de ses soldats.

Digitized by Google

Les musulmans firent à toutes les issues des retranchemens avec les pierres des boutiques; les portes de Futoub, de Nasr, de Berakié, de Zuvéïlet, de Chariet, furent défendues par un corps de musulmans. Les habitans du vieux Caire et de Boulak, voisins des Français, n'osèrent bouger.

Les Français commencèrent à attaquer du côté de Ménachié; cet endroit, défendu par des charbonniers, ne put résister. Les charbonniers se sauvèrent, et répandirent la terreur dans la ville; alors commença le pillage des maisons chrétiennes et même celles des musulmans, voisines des quartiers chrétiens. On pilla aussi le khan Mélaïat et on commit de grands désordres sans songer à ce qui s'ensuivrait. La nuit survint, personne ne put dormir.

Le lundi, les Français étaient sur les hauteurs de Bérakié et de la forteresse; ils y avaient établi leurs batteries, et n'attendaient que les ordres de leur chef.

Bonaparte avait écrit aux cheikhs, et attendait leur réponse. Le combat continuait toujours seulement à coups de fusil. Vers les trois heures après le lever du soleil, ne voyant pas venir les réponses, le général en chef ordonna de commencer le feu de l'artillerie. Les coups étaient dirigés vers la mosquée d'Asari et les endroits voisins, tels que la rue de Gaourié de Fahamin. Le peuple épouvanté fuyait en criant: Mon Dieu, préserve-nous du malheur! Les boulets pleuvaient de toutes les hauteurs, ils ébranlaient les maisons; leur bruit étourdissait les oreilles.

Au plus fort de l'action les cheikhs montèrent à cheval, et vinrent supplier le général en chef de faire cesser ce malheur, et d'arrêter son armée. Comme les musulmans n'avaient pas cessé de combattre, tout cela n'é-

Digitized by Google

tait que fourberie. Bonaparte leur reprocha leur conduite, et leur dit qu'ils étaient les seuls coupables; cependant, désarmé par leur supplication, il ordonna de cesser le feu, et fit publier le pardon général. Le combat cessa avant le coucher du soleil; la terreur disparut; les habitans se complimentaient entre eux; personne ne pouvait croire que cela pût se terminer ainsi.

Les habitans d'Husséïni et des faubourgs se battirent encore en désespérés, jusqu'à ce que leur poudre fût consumée; ils furent châtiés par un feu de file, des bombes et des coups de canon qui ne cessèrent que trois heures après le coucher du soleil. Alors, tout le monde s'étant enfui, les Français entrèrent dans la ville et la parcoururent dans tous les sens comme des démons, renversant tous les retranchemens qu'ils trouvèrent.

Un corps de cavalerie et un autre d'infanterie, entrés par la porte de Bérakié, parcoururent toute la nuit la rue de Gaourié, et, quand ils furent assurés que tout était tranquille, ils vinrent attacher leurs chevaux au kiblé, dans la mosquée d'Asari; ils cassèrent les lampes, effacèrent les écritures, pénétrèrent partout, et pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent dans les boutiques des environs, jetèrent les livres dans la boue, foulèrent aux pieds le Coran et crachèrent dessus.

Le mardi matin les musulmans, qui allaient pour faire leur prière dans cette mosquée, rétrogradèrent bien vite en voyant des soldats sur la porte.

Différens corps vinrent s'établir dans les environs de cette mosquée, et la cernèrent de tous côtés; ils pillèrent toutes les maisons du voisinage, sous prétexte de chercher des armes. Les habitans s'étaient sauvés; quelques femmes qui y étaient restées furent déshonorées.

Ce quartier, le plus beau du Caire, réservé par les

Digitized by Google

musulmans, avait été respecté jusqu'alors par les Français. Les habitans y avait déposé leurs effets les plus précieux. Mais après la révolte, ce quartier fut le théâtre de scènes scandaleuses : les Français buvaient du vin dans la mosquée, et cassaient les bouteilles sur le kiblé. Plusieurs corps de troupes établis dans les rues arrêtaient et fouillaient les passans, leur enlevaient ce qu'ils avaient, et quelquefois les tuaient.

Les Syriens et les Grecs, dont on avait pillé les maisons, vinrent se plaindre au général en chef : *Ils ne nous ont traités ainsi*, lui dirent-ils, *que parce que nous avons des rapports ensemble.* Ils étaient contens de pouvoir montrer toute leur haine pour les musulmans, comme si ce malheur n'était arrivé qu'à eux; la canaille avait pillé les maisons musulmanes du voisinage et le khan Mélaïak, lieu sacré où étaient déposés les effets précieux des musulmans et des voyageurs. Cette plainte augmenta le malheur des musulmans, parce que, quand on est en faute, on n'a pas la hardiesse de repousser une accusation.

Des patrouilles parcouraient la ville, et arrêtaient beaucoup de musulmans; on les conduisait devant le général en chef, et ils étaient jugés par des chrétiens. Bonaparte parut à cheval dans la ville; plusieurs habitans garottés marchaient devant lui. On les conduisit en prison, on les mit à la torture pour leur faire avouer leurs richesses. On leur demandait des armes; les musulmans se dénonçaient entre eux. Beaucoup de personnes eurent la tête coupée, et furent jetées dans le Nil. Un grand nombre d'habitans disparurent... Les infidèles triomphaient des musulmans.

Le mercredi matin, les cheikhs vinrent supplier le général en chef de faire publier le pardon général dans les

Digitized by Google

deux langues, pour rassurer le peuple; ils lui demandèrent aussi de faire retirer ses troupes de la mosquée d'Azhari; il y consentit et ordonna qu'il ne resterait dans les environs que soixante-dix hommes pour y veiller à la tranquillité; ensuite il leur demanda les motifs de la révolte. Les cheikhs ne donnant pas une réponse satisfaisante, Bonaparte ordonna au drogman de leur dire qu'il les connaissait tous.

On rechercha les auteurs de la révolte; on arrêta le cheikh Suléiman-Djozaki, cheikh des aveugles; le cheikh Ahmed-Cherkavi, le cheikh Abdul-vehab-Choubravi, le cheikh Youssef-Moussali, le cheikh Ismaël-Berravi. Ils furent tous emprisonnés à la maison du cheikh Bekri.

Seïd-Bedr-Mokdessi, qui avait donné le signal de la révolte, s'était sauvé du côté de Damas.

Les cheikhs supplièrent en vain pour les prisonniers.

Ibrahim-Effendi, écrivain des épiciers, fut accusé d'avoir armé et rassemblé des marins; il avait donné asile aux Mamlouks et aux grands, il fut mis en prison.

Le dimanche 18, le cheikh Sada et autres vinrent supplier le général en chef de rendre la liberté aux individus enfermés chez l'agha, à la maison du lieutenant et à la forteresse; il les congédia en leur disant d'être sans inquiétude pour eux.

On publia de nouveau une amnistie générale; on ne cessa cependant d'arrêter du monde, d'entrer dans les maisons, et de redemander les effets pillés aux chrétiens.

Eumer-el-Halkadji fut chargé par le général en chef de lever une troupe de jeunes gens vigoureux; on leur donna des armes, et ils vinrent défiler sous les fenêtres de Bonaparte; ils avaient des timbales comme les troupes barbaresques; ils furent envoyés du côté de la mer, où

Digitized by Google

il y avait eu quelque sédition contre les Français : on avait attaqué deux bâtimens chargés de troupes. Leur présence rétablit l'ordre; ils attaquèrent le village d'Achma, tuèrent le cheikh, nommé Ibn-Chaïr, sa femme, ses frères et ses enfants; il n'épargnèrent qu'un seul enfant qu'ils firent cheikh à la place de son père.

Ensuite ils vinrent s'établir à Saada où on leur apprit à faire l'exercice à la française; un instructeur les exerçait tous les jours, et leur disait dans sa langue : *Garde à vous!* Ils portaient le fusil; ensuite il leur disait : *Marche*, et ils s'avançaient en ligne.

Barthélemi, à la tête d'un corps français, se porta vers Sériakos pour arrêter les personnes qui cherchaient à fuir de côté de l'orient. Il mit des impositions partout où il passa, et les fit payer avec violence; il revint au Caire quelques jours après.

Le mercredi, le cheikh Mouhammed-Mukdi, appuyé par Poussielgue, sollicitant la grâce d'Ibrahim-Effendi, écrivain des épiceries, il fut transféré à la maison de Poussielgue, où on le força de donner des renseignemens sur les revenus des Mamlouks sur les épiceries.

Le jeudi, environ quarante bâtiments descendirent le fleuve, portant des troupes françaises.

Dans la nuit du vendredi au samedi, un courrier sur dromadaire apporta un firman avec le chiffre du grand-seigneur, trois lettres d'Ahmed-Pacha-Djezar, de Bekir-Pacha et d'Ibrahim-Bey; elles étaient adressées au lieutenant Moustafa-Bey et à tous les cheikhs du Caire. Toutes étaient en langue arabe. En voici le sens :

Après la formule ordinaire et la citation des versets du Coran, on parlait de la guerre, on maudissait les Français, leur religion, leur imposture et leur fourbe

Digitized by Google

rie. Toutes les lettres avaient le même sens et prescrivaient la destruction des Français.

Le lieutenant Moustafa-Bey porta toutes ces lettres au général en chef, Bonaparte. Celui-ci après avoir pris connaissance du contenu, dit à Moustafa-Bey : C'est une ruse d'Ibrahim-Bey, il voudrait mettre la discorde parmi nous; Ahmed-Pacha-Djézar est un orgueilleux, il n'est ni gouverneur de Damas ni du Caire. Le gouverneur de Damas est Ibrahim-Pacha, et le gouverneur du Caire est Abdallah-Pacha. Ibn-el-Azim est actuellement à Damas; il viendra dans peu en Égypte, et nous resterons près de lui comme les Mamloucks auprès des vizirs.

On apprit qu'il y avait eu des changemens dans les principaux officiers de la Porte. Izzet-Mehmmed-Pacha avait été déposé.

Le divan du Caire cessa ses réunions. Les Français firent des dispositions pour se fortifier et bâtirent des forts sur les hauteurs qui dominent la ville des quatre côtés; ils y placèrent des canons et des mortiers; à Djizé et au vieux Caire, plusieurs maisons furent converties en redoutes ainsi que du côté d'Embaba et de Choubra.

La mosquée voisine de Canteret-el-Duké, la mosquée de Maks connue aujourd'hui sous le nom des enfants d'Anan, du côté de la porte de la Mer, furent abattues ainsi que d'autres mosquées, telles que celle de Quiasrani à Rodha. On abattit beaucoup de datiers pour faire des retranchements. On coupa les arbres de Djizé, de Abaharira, de Boulak, de Hullè, on y creusa des fossés et on abattit un grand nombre de maisons.

Le dimanche à minuit, une troupe de Français se présenta à la maison du cheikh Bekri demandant les

Digitized by Google

cheikhs qui y étaient prisonniers: le général en chef, disaient-ils, voulait leur parler. On les conduisit dans la rue de Djémonies à la maison du gouverneur qui avait été tué, et qui était occupée par son successeur. Quand ils y furent arrivés, on les dépouilla de leurs habits, on les conduisit à la forteresse où ils restèrent jusqu'au matin; alors on les fusilla et on les jeta derrière la forteresse. Pendant long-temps on ne sut ce qu'ils étaient devenus.

Quelques cheikhs prièrent Moustafa-Bey, lieutenant du Pacha, de s'unir à eux pour implorer la grâce des *cheikhs*, croyant qu'ils étaient encore en vie. Ils se présentèrent à Bonaparte. Le drogman leur dit: « Attendez, ce n'est pas le moment; » et il se retira. Les cheikhs, ne le voyant pas revenir, se retirèrent aussi.

Le mardi, un grand nombre de Français armés ayant paru dans le quartier d'Azhari, le peuple effrayé avait fermé les boutiques et s'était sauvé dans les maisons et les mosquées. Quelques cheikhs s'empressèrent d'en informer le général en chef, qui donna aussitôt l'ordre aux Français de sortir du quartier d'Azhari pour laisser le peuple vaquer à ses affaires. L'agha, le gouverneur et Barthélemi firent des patrouilles en publiant le pardon.

On disait que l'apparition de ces troupes avait été causée par la visite d'un officier supérieur au corps-de-garde voisin de la mosquée d'Azhari, et qu'à son approche les troupes avaient pris les armes. Peut-être aussi a-t-on voulu en imposer au peuple pour qu'il n'y eût pas d'autre révolte, la nouvelle de l'exécution des cheikhs ayant transpiré. Cette seconde supposition est plus probable.

Des affiches furent placées dans les rues; elles annonçaient le pardon général et contenaient des avis pour prévenir une seconde révolte; le nombre des

Digitized by Google

musulmans morts suffisait pour apaiser les mânes des Français victimes de la révolte.

De nouveau on fit la liste des propriétés et on exigea avec rigueur les impôts dont elles avaient été frappées; personne ne pouvait s'en exempter ni réclamer, *et celui qui ne pouvait donner les fruits donnait l'arbre.* (Proverbe arabe.)

On enleva les portes des culs-de-sac et de la rue d'Hussein, quoique les habitans eussent payé, avant la révolte, pour leur conservation. Elles furent portées à Esbekié. On conserva ce qui pouvait être utile dans les nouvelles constructions, et on vendit le reste comme du bois à brûler.

Dans la nuit du mercredi, le chef des voleurs et sa troupe dévalisèrent trois boutiques de la rue de Touloun, appartenant à des négocians barbaresques, brisèrent les lanternes, tuèrent la garde, et se sauvèrent.

Le jeudi, les cheikhs vinrent implorer la grâce du fils de Djozaki, cheikh des aveugles, dont le père avait été exécuté; il était en prison chez le cheikh Bekri. Le général en chef, à leur sollicitation, lui fit rendre la liberté.

Le samedi 1er du mois de djémazius-sani, on afficha une proclamation des cheikhs, et on en envoya des copies dans toutes les villes de l'Egypte.

Voici l'une de ces copies :

Le conseils des ulèmas du Caire aux Égyptiens.

« Que Dieu nous préserve de la révolte et de ses suites évidentes et cachées; prions-le d'éloigner de nous les séditieux!

« Habitans de l'Égypte, il y a eu des troubles dans

Digitized by Google

la ville du Caire. Des insensés, des misérables, ont excité la discorde entre le peuple et l'armée française, qui vivaient en si bonne intelligence; ils ont causé la mort de beaucoup de musulmans et le pillage de plusieurs maisons. Le feu de la discorde a été apaisé par la grâce cachée du Très-Haut et par notre intercession auprès du général en chef. C'est un homme dont l'esprit est parfait et dont le cœur a du penchant pour les musulmans; il est plein de piété envers les pauvres; sans lui son armée anéantissait la ville et tuait tous les habitans.

« Ne pensez plus à la révolte; ne prêtez plus l'oreille aux mal intentionnés, aux gens qui ne considèrent pas la fin des choses, et soyez sans inquiétude sur vos biens, votre patrie, vos familles et votre religion. *Le Très-Haut donne le pouvoir à qui il veut.*

« Tous les auteurs de la révolte ont été tués.

« Nous vous adressons ce conseil pour vous engager à ne pas vous précipiter vous-même au-devant de la mort. Vaquez à vos affaires, à vos devoirs religieux, et payez les impôts.

« L'homme religieux écoute les conseils,

« Salut ! »

Le samedi, on fit déloger les habitans des maisons du bassin d'Ezbekié et de ses environs pour que les Français et ceux qui étaient à leur service y fussent réunis. Ils n'avaient plus de confiance dans les musulmans; aucun d'eux ne sortait plus qu'armé, tandis qu'auparavant personne ne portait d'armes. Les musulmans, de leur côté, n'étaient pas très rassurés, et n'osaient plus sortir après le coucher du soleil.

Le général Caffarelli, surnommé *Abou Khachabé* (*le père la béquille*) parce qu'il avait eu la jambe

Digitized by Google

coupée au-dessus du genou, et qu'il l'avait remplacée par un morceau de bois; marchait sans aide, montait et descendait les escaliers mieux qu'un homme avec ses deux jambes; il montait à cheval. C'était un des premiers ingénieurs; il était très considéré. Avant la révolte il demeurait dans la maison de Kiachef-Moustafa-*Tarra*, rue Rouge. Lors de cette dernière, le peuple assaillit sa maison et y tua quelques soldats. Les Français de la forteresse, ayant entendu le bruit, vinrent en grand nombre, fusillèrent la foule qui était devant à la porte, pénétrèrent dans la maison, et tuèrent tous les musulmans qui s'y trouvèrent.

Dans cette maison il y avait toute sorte d'instrumens pour observer les astres et pour les mathématiques, instrumens dont les gens instruits seuls connaissent le prix. Les musulmans les brisèrent; les Français en furent très fâchés, et firent long-temps des recherches pour les retrouver; ils publièrent que ceux qui en rapporteraient seraient bien payés.

Le cheikh Mouhammed-Zéhar fut un de ceux qui périrent dans cette maison.

Le 8, on exécuta quatre Cophtes et deux maçons. On disait qu'ils s'étaient enivrés dans une taverne, et avaient dévalisé quelques boutiques. Avant leur exécution, il y eut plusieurs faits semblables. Leur mort mit fin à ces désordres.

On afficha une nouvelle proclamation des cheikhs, écrite dans un sens plus énergique que la précédente, et on en envoya des copies par toute l'Égypte.

Voici une de ces copies :

Digitized by Google

Les ulèmas de la vraie foi aux habitans de l'Egypte.

« Habitans des villes, de Rïaf, Arabes et paysans, « qui professez la vraie foi, nous vous informons qu'I- « brahim-Bey, Murad-Bey et tous les autres Mamlouks « ont envoyé des lettres en divers lieux d'Égypte pour « semer la discorde; ils prétendent qu'elles viennent « de S. H. le sultan, et de ses vizirs; ce sont des impos- « teurs : ils sont désolés de ce que les ulèmas et le « peuple du Caire n'ont pas voulu les suivre, et quitter « pour eux leurs familles et leurs maisons; ils veulent « faire naître la mésintelligence entre le peuple et « l'armée française, pour ruiner l'Égypte, et ce, parce « que leur règne est fini. Si ces lettres étaient réelle- « ment du sultan des sultans, il les aurait envoyées par « un personnage marquant.

« Les Français, plus que les autres Européens, aiment « les musulmans et haïssent les chrétiens; ils sont les « amis du sultan notre maître et les ennemis de ses en- « nemis, et s'il déclare la guerre aux Russes, les Fran- « çais l'aideront à reprendre les provinces, où, s'il plaît « à Dieu, il ne restera plus de Russes.

« Nous vous conseillons de ne pas éveiller la discorde; « n'inquiétez aucun soldat de l'armée française; il « pourrait vous en arriver mal. N'écoutez pas les dis- « cours des mal intentionnés, qui veulent la ruine de ce « pays. Vous vous repentiriez de vous être unis à eux. « Payez l'impôt qu'on vous demande, et restez tran- « quilles en sûreté chez vous; on ne touchera ni à vos « biens ni à vos enfans.

« S. E. le général en chef, le grand Bonaparte, d'ac- « cord avec nous, ne permettra pas qu'aucun musulman « soit inquiété dans sa croyance; il suffit que l'impôt

Digitized by Google

« soit payé, il fera disparaître tout ce qui a l'air de « tyrannie. Ne mettez plus vos espérances en Ibrahim-« Bey et Murad-Bey, et revenez à celui qui dispose des « trônes; son Prophète a dit : *La discorde dort, mau-« dit soit qui l'éveille.*

« Salut sur lui et sur vous. »

Le 13, on exécuta à la porte de Zuveila deux individus dont l'un était juif; on ne connaît pas le motif de cette exaction.

On enleva d'une maison voisine de celle d'Ibrahim-Bey, des coffres remplis de bijoux et de choses précieuses qu'il y avait fait déposer.

Le 15, des Français, en passant la nuit devant la porte de Zuveila, ouvrirent quelques boutiques de confiseur, et emportèrent de la marchandise sans payer.

On arrêta un individu qui avait deux coffres à Ibrahim-Bey-Defterdar : il nia d'abord ; mais, forcé d'avouer, il remit les deux coffres : on y trouva des armes enrichies de diamans, des chapelets de perles, et autres choses de grand prix.

Le 20, on afficha qu'un ballon serait lancé le 22 à la place d'Ezbèkié. On parla beaucoup dans le public de ce produit de l'industrie française.

Le 22, à deux heures après midi, le peuple et beaucoup de Français se réunirent à la place d'Ezbèkié; je me trouvai de ce nombre. Je vis suspendue à un mât une toile bleue, blanche et rouge. Il y avait dessous une tasse dans laquelle il y avait une mèche; cette tasse était suspendue au mât par une chaîne; le haut était attaché avec des cordes dont les bouts étaient tenus par différentes personnes dans des maisons de la place d'Ezbèkié.

A quatre heures on alluma la mèche, la fumée entra

Digitized by Google

dans la toile et la gonfla; elle devint comme une coupole. La fumée voulant s'élever plus haut et n'ayant pas d'issue, souleva la toile qui s'arrondit comme une balle et s'éleva; on coupa les cordes, et elle s'élança vers les cieux en suivant doucement la direction du vent. Quelque temps après, la tasse tomba par terre avec une grande quantité de copies de la proclamation; on comprit l'intention des Français.

Ce ballon n'est pas un bâtiment avec lequel on puisse voyager d'un pays à l'autre: c'est une espèce de cerf-volant.

Vers les sept heures du soir, il y eut un feu d'artifice à la place d'Ezbèkié pour célébrer le renouvellement de leur mois.

Le général en chef ayant réuni les grands et les premiers négocians, leur distribua des habits d'honneur.

La nuit, des Français parcoururent les rues en y jetant des viandes empoisonnées pour les faire manger aux chiens. Le lendemain matin, la plupart furent trouvés morts, et on les enleva.

Les Français, ne pouvant marcher en silence la nuit dans les rues sans être assaillis par les chiens, trouvèrent ce moyen de s'en défaire.

Le 25, beaucoup de troupes partirent se dirigeant vers Cardassat, Suez et Salahiet pour aller combattre Murad-Bey et les Arabes.

Il y eut une réquisition de chameaux et de mulets; on prit en payant ceux des porteurs d'eau; l'eau devint très rare; la charge se vendait 10 ensaf d'argent.

On découvrit dans divers endroits des effets cachés, des coffres remplis d'armes, des plateaux, des tasses, etc.

Ce mois fut fertile en nouvelles extraordinaires qui n'avait pu trouver leur place jusqu'ici.

Digitized by Google

— Dans le voisinage d'Ezbèkié on a fait une maison de divertissement; les hommes et les femmes s'y réunissent à une heure fixe, et paient pour entrer; on leur donne une carte ensuite.

— On a démoli diverses bâtisses près de l'Échelle du Nil à Rodha et à Djizé, et on y a fait de nouvelles constructions.

— On a égalisé le monticule voisin du Pont-des-Citrons; on a construit au sommet un moulin à vent qui est une merveille.

— On en a construit un autre à Rodha devant Mestabe-el-Nechab.

— On a abattu la mosquée voisine du pont de Dukké.

— On a égalisé le terrain d'Ezbèkié et démoli les maisons en face de celle du général en chef; on a abattu les arbres et tout égalisé depuis la rue Mutedel jusqu'à ladite maison, et ensuite jusqu'au pont des Barbaresques, que l'on répara et que l'on fit double de ce qu'il était. Depuis Ezbèkié jusqu'à Boulak, le chemin fut élargi. Deux nouveaux chemins furent faits, le premier conduit à Abou-el-Eula, et le second à Tebbani et aux bords du Nil. On fit des fossés du côté du pont des Barbaresques, et on y planta des cassiers.

On fit un chemin depuis la porte de Fer jusqu'à la porte d'Adavoui, et jusqu'à l'endroit appelé Cheikh-Chaïb, à côté des fabriques de poterie. On abattit le pont qui s'y trouvait, ainsi que toutes les maisons du voisinage. On coupa les arbres auprès du pont-Adjib; on égalisa le bassin de Rotli; on coupa les arbres du jardin de l'écrivain des épiceries.

On abattit les maisons entre la porte de Fer et le Méïdan, devant la mosquée de Moks, et on égalisa la terre: il y eut de cette façon un chemin tout droit d'Ezbèkié jusqu'à Coubet-en-Nasr, du côté de la mos-

Digitized by Google

quée Adlié. Des gardes forçaient les passans de marcher au milieu.

Tous ces travaux furent faits en peu de temps; on ne forçait personne; on payait très bien les journées. Les instrumens dont ils se servent les aidaient beaucoup; des voitures contenant dix coufes de terre, de mortier ou de pierre, étaient facilement traînées par un ouvrier qui les vidait sans peine et retournait pour les remplir.

Les Français ont pour couper la pierre et scier le bois, des outils beaucoup mieux faits que ceux dont on se servait au Caire.

La mosquée de Bibars, en dehors du quartier d'Husseini, a été convertie en forteresse; les minarets sont devenus des tours que l'on a armées de canon; et dans l'intérieur on a fait des logemens pour les soldats.

On a élevé des tours sur le monticule d'Akareb, près de Nasriè: on y a placé un parc d'artillerie et des troupes.

Les marbres et les bois des maisons des beys servaient aux nouvelles constructions.

Les ingénieurs, les astronomes, les savans, les mathématiciens, les physiciens, les peintres, les écrivains vinrent s'établir dans la rue Neuve, quartier de *Nasriè*. Ils se logèrent dans les maisons qui y sont situées, telles que celle de Cassim-Bey, Émir-Hadj, connu par le surnom d'*Abou-Séif*, dans deux maisons de Hassan-Kiâchef, le Géorgien, dont l'une était nouvellement meublée du produit de ses vexations sur le peuple; à peine cette maison venait-elle d'être achevée qu'il se sauva, la laissant telle qu'elle était. Les Français s'y établirent et y placèrent la bibliothèque. Il y avait des gardiens qui donnaient des livres à tous ceux qui désiraient s'instruire. Tous les jours, à dix heures du matin, les personnes qui avaient des recherches à faire s'y

Digitized by Google

réunissaient; il s'y trouvait des chaises. On demandait le livre dont on avait besoin : on le lisait en silence et on écrivait le passage que l'on cherchait.

Tous les Français, grands et petits, savaient lire et écrire.

Lorsqu'un musulman, attiré par la curiosité, s'y présentait, on le recevait avec politesse : on lui souriait; on lui témoignait beaucoup d'égards; et lorsqu'on voyait que c'était un homme d'esprit on redoublait d'attention. On lui montrait des livres dans lesquels se trouvaient les cartes de tous les pays, les animaux, les oiseaux, les plantes, les histoires anciennes des prophètes, leurs portraits, leurs miracles et toute sorte de choses surprenantes.

J'ai été plusieurs fois à cette bibliothèque; on m'a montré une quantité de choses curieuses. On m'a fait voir un gros volume contenant l'histoire du Prophète (1): il y a son noble portrait, autant que leur esprit peut y atteindre. Il est debout, regardant les cieux et menaçant le peuple; sa main droite est armée d'un sabre et le livre est dans sa main gauche. Ses compagnons, le sabre à la main, sont autour de lui. Un autre tableau représente les califs; un autre, l'ascension du Prophète sur sa jument Borak; un autre, les lieux sacrés de la Mecque et de Médine. Dans d'autres tableaux on voit les guerriers, les califs, les sultans, Constantinople, les mosquées de Sainte-Sophie et de sultan Ahmed. Dans d'autres, sont représentés la naissance du Prophète et tout le monde assemblé pour le voir; on y remarque le portrait de sultan Soliman; la manière de faire la prière du vendredi; le portrait d'Eyub-En-Sary; des villes, des rivages, des mers, des monta-

(1) C'était probablement le *Tableau général de l'empire ottoman*, par Mouradjea d'Ohsson, édit., in-folio.

Digitized by Google

gnes, des plaines de l'Égypte et de tous les pays; des animaux, des oiseaux et des plantes de toutes les contrées. Beaucoup de livres orientaux, des traités de médecine, de chirurgie, de mathématique, qui ont été traduits en français: j'ai vu le Kitab-Chifa de Cadi-Aiad; ils l'appellent le noble Chifa. J'ai vu aussi le Borda de Bosiri (1).

On voit des Français qui savent une quantité de vers par cœur; il y en a qui récitent des versets du Coran. Ils ont une grande envie de s'instruire dans les langues, surtout dans la langue arabe; ils y travaillent jour et nuit. Ils ont beaucoup de livres et de dictionnaires qui leur facilitent les traductions.

L'astronome a des instrumens d'une perfection admirable pour observer la marche des astres; ces instrumens s'adaptent l'un à l'autre, et, quand ils sont montés, ils semblent ne faire qu'une seule pièce. Il y a des longues-vues que l'on dirige comme on veut; il y en a d'autres pour voir les étoiles, dont ils connaissent la grandeur, l'élévation et la marche à la minute.

Les peintres occupaient la maison d'Ibrahim, lieutenant de Sennari. Parmi eux, le peintre *Aridjon* (2) a fait des portraits qui semblent vouloir parler; il a fait ceux des cheikhs et des grands en pied. On les a placés dans un salon du général en chef. Il y a un autre peintre qui ne dessine que les animaux; un autre s'occupe à dessiner les poissons.

Lorsque les Français rencontrent un animal qui n'existe pas dans leur pays, ils le mettent dans une eau qu'ils connaissent, et qui le conserve long-temps tel qu'il est.

Les ingénieurs occupent une autre maison.

Le médecin *Roia* habite la maison de Zulficar, à

(1) Poëme à la louange de Mahomet.

(2) Rigo.

Digitized by Google

côté des ingénieurs, et sa pharmacie est près de là (1).

Le chimiste demeure dans la maison de Hassan-Kiachef le Géorgien. J'ai vu là des choses surprenantes : On a versé dans une tasse une eau préparée, on y a jeté ensuite quelques gouttes d'une autre eau, il est sorti de la tasse une fumée de plusieurs couleurs ; après quoi il n'y eut plus d'eau dans la tasse, il y resta une pierre jaune que l'on nous laissa toucher.

On répéta plusieurs fois cette expérience en variant les compositions; il en provenait toujours une pierre bleue ou rouge, suivant la composition.

On mit de la poudre blanche sur une enclume, et on frappa légèrement avec le marteau, elle produisit un bruit semblable à un coup de fusil. Le chimiste rit beaucoup de la peur que nous causa cette détonation.

Le chimiste prit une bouteille vide, dont l'ouverture était étroite, il la plongea dans un baquet recouvert en plomb, il mit dans le même baquet une bouteille d'une autre forme, la plongea aussi dans l'eau, fit entrer tout l'air dans une seule bouteille; ensuite, sortant tout doucement de l'eau l'ouverture de cette bouteille, il en approcha une mèche allumée qui produisit une explosion. Nous avons vu beaucoup de résultats curieux de la combinaison des élémens.

Le physicien agita une roue qui produisit des étincelles, et en approchant une bouteille, il en résulta une explosion. Quand on touche le gouleau de cette bouteille ou une corde qui y est attachée on reçoit une secousse dans tous les membres, et si une autre personne vient à vous toucher, elle éprouve la même secousse qui se communiquerait ainsi à plus de mille individus. Nous avons été témoins de choses vraiment incompréhensibles pour nous.

(1) C'était Royer, le pharmacien en chef de l'armée.

Digitized by Google

Les menuisiers habitent dans une autre maison ; ils font des moulins à vent, des voitures et tout ce qui regarde leur art.

Les serruriers sont plus loin ; ils ont un soufflet qu'un enfant fait mouvoir, et qui a une action très forte.

Les tourneurs en fer font des instrumens pour la terre. On remarque chez eux, un réservoir versant l'eau goutte à goutte, et des outils impossibles à décrire qui leur facilitent beaucoup les travaux pour l'horlogerie et autres choses délicates.

[Nous donnerons dans notre numéro prochain la suite de ce document, dont nous devons la communication à M. Bianchi, professeur de langues orientales à l'École des élèves-interprètes, qui, vû le grand éloignement du traducteur, a bien voulu en surveiller l'impression et joindre au texte des notes dont sa connaissance profonde de la langue et des mœurs du pays lui permettait de l'enrichir.]

Digitized by Google

JOURNAL

DE GALLAND,

PENDANT UN SÉJOUR DANS LE LEVANT,

1673 (1).

(Suite et fin.)

Jeudi, 1er *juin*. — Après le sabah-namaz, le grand-seigneur fit sortir deux tougs hors du sérail, et les fit planter à la porte pour avertir les peuples que Sa Hautesse avait guerre cette année, et que chacun eût à se tenir prêt pour le jour qu'il faudrait partir. L'un fut apporté par le grand-visir et le cadi-lesker de Romélie; et l'autre, par le tefterdar et janissaire aga. Ensuite de cela, le grand-visir et le janissaire aga furent reconnaître la place où se pourraient planter les pavillons du grand-seigneur, et où toute l'armée pourrait se camper, pour se préparer à se mettre en campagne.

Les sieurs Fornetti et Fontaine étaient allés à Andrinople, pour présenter au grand-visir les présens que S. Ex. lui faisait; mais ils ne le trouvèrent point, parce qu'il était occupé à ce que nous avons dit ci-dessus, et ils ne parlèrent qu'à son kiaya chez lequel ils les laissèrent jusqu'au lendemain, qu'ils y retournèrent. Cependant il leur fit voir quatre copies des capitulations,

(1) Voir page 5 de ce volume.

Digitized by Google

dont il y en avait deux enrichies et ornées de dorures, qui revenaient chacune à soixante-cinq piastres, lesquelles étaient déjà signées du grand-seigneur. Il leur fit voir aussi la lettre que Sa Hautesse écrivait au Roi; et, comme ils s'enquirent de certaines requêtes qu'ils avaient présentées, pour obtenir des commandemens, il leur dit qu'elles étaient devant le grand-seigneur, et leur fit connaître, en même temps, que Sa Hautesse prenait présentement connaissance de toutes les affaires, et qu'elle voulait voir jusqu'aux moindres requêtes qui lui étaient présentées.

J'eus le plaisir de voir encore cette année, comme j'avais vu l'année passée, un grand nombre de papillons voler et nager au-dessus de l'eau, et surtout, ce que je n'avais pas remarqué l'année précédente, tomber sur le bord de la rivière où ils muaient, et laissaient une peau d'autant plus facilement qu'ils étaient exposés au soleil; car ceux qui étaient à l'ombre étaient plus long-temps et avaient plus de peine à le faire, et revolaient ensuite dessus l'eau où ils emportaient bien souvent au bout de leurs deux queues la peau qu'ils avaient changée. Il serait bien difficile de dire de quelle façon ces insectes s'engendrent; mais leur vie et leur durée est bien moins qu'éphémère; car on ne les aperçut l'après-dîner que bien tard, et l'on n'en voyait presque plus après le soleil couché, soit que, sa chaleur leur manquant, ils soient affaiblis, et se soient laissé noyer dans l'eau qui les aurait emportés, soit que les poissons les eussent mangés. Mais enfin, quoi que ce soit, ce que je remarquai encore, c'est que, comme l'année passée, la rivière était fort haute des pluies qu'il avait fait les jours précédens; et, ce qui est encore de plus particulier, c'est qu'en approchant du bord, sans savoir

Digitized by Google

qu'il y eût de ces animaux, je sentis comme une odeur de marine bien forte; ce que je fis remarquer à plusieurs personnes.

Vendredi 2.— Les mêmes sieurs Fornetti et Fontaine retournèrent chez le visir, auquel ils firent les complimens de S. Ex. après qu'il fut sorti du divan où le sieur Fayd'herbd le vit et lui présentèrent de sa part plusieurs vestes de brocard et de satin qui montaient à mille piastres ou environ; lequel, après les avoir reçues, leur fit un présent, à chacun, de quinze sequins, et leur nomma le lendemain pour donner à S. Ex. l'audience dans laquelle il devait lui mettre les capitulations entre les mains, avec la lettre du grand-seigneur pour le Roi.

Nous vîmes sur la rivière les mêmes insectes que le jour précédent, et l'on remarqua qu'au lieu que le jour précédent ils montaient contre le courant, ils le suivaient en ce jour, et venaient du côté d'Andrinople; mais il y en avait bien moins, et ils ne quittaient point la rivière pour voler dessus la terre non plus que les autres fois que je les avais remarqués.

Samedi 3. — M. l'ambassadeur était prêt à huit heures du matin, pour se trouver à neuf heures qui qui lui avaient été prescrites à l'audience du grand-visir; mais il attendit inutilement que les chiaoux vinssent le prendre jusqu'à onze heures que le sieur Fontaine, retournant de la porte de ce ministre, dit à S. Ex. que le kiaya le priait d'excuser si on n'était pas venu le prendre à l'heure qui avait été marquée, parce que le visir ayant été appelé par Sa Hautesse, il n'avait pu se dispenser de l'aller trouver, et par conséquent de manquer à la parole qu'il avait donnée, mais que le lendemain S. Ex. pouvait se tenir prête sur les onze

Digitized by Google

heures du matin, parce que assurément les chaioux se trouveraient auprès de lui, en ce temps-là, pour l'accompagner jusqu'au lieu de l'audience.

Les deux envoyés de Raguse ne manquèrent pas de venir sur les trois heures prendre l'audience qu'ils avaient fait demander à M. l'ambassabeur le jour précédent. S. Ex., en les recevant, ne sortit de sa chambre que quand elle les vit au haut de l'escalier, et ne les reconduisit que jusqu'au même endroit. Après avoir fait seoir le plus ancien devant soi, dans un fauteuil pareil au sien, et le plus jeune et second sur une chaise pliante à la gauche de l'ancien, le même ancien fit son compliment d'une manière civile et honnête, auquel M. l'ambassadeur répondit de même, en leur témoignant, qu'en les recevant favorablement, et en leur donnant des marques d'une bonne intelligence et d'une amitié sincère, il ne faisait, en cela, qu'exécuter les ordres et suivre l'intention de Sa Majesté, qui voulait qu'on agît de cette manière envers tous les envoyés de l'illustrissime république de Raguse, qui se trouveraient à la Porte pendant son ambassade. Ensuite, S. Ex. leur ayant demandé, entre autres choses, combien il y avait que la république était sous la protection du grand-seigneur, et si elle s'y était mise pendant que le siége de l'empire était encore à Brousse, le plus ancien répondit qu'il y avait cent cinquante ans qu'elle avait été contrainte de s'y mettre, lorsqu'elle vit les armes ottomanes se ruer sur la Bosnie, et qu'elle n'avait eu affaire avec les empereurs turcs, lorsque le siége était à Brousse, que pour le commerce qu'elle y entretenait, sous des capitulations, comme amie; que d'abord le tribut n'avait été que de mille cinq cents ducats, mais qu'il avait été augmenté en différentes rencontres, et que, pour

Digitized by Google

le présent, il était de douze mille cinq cents sequins sans compter les présens qu'ils faisaient aux ministres de la Porte et dans le sérail aux sultanes, qui consistaient ordinairement en essences et odeurs, et autres choses qui regardent les femmes. Et d'autant qu'ils étaient déjà partis pour s'en retourner à Raguse, S. Ex. leur demanda encore ce qui les avait obligés de revenir à la Porte. Le même répondit qu'étant à Sophie ils reçurent des ordres pour vider un petit démêlé que leur république avait eu avec les Vénitiens pour un petit commerçe de sel qu'ils avaient à Finmara, sur les terres des Turcs, disant qu'ils ne voulaient pas souffrir que les vaisseaux de Raguse passassent devant leurs terres, et qu'ils étaient venus à la Porte pour faire valoir le commandement qu'ils avaient obtenu depuis la paix de recommencer ce commerce, qui avait été interrompu pendant la guerre, afin que les Vénitiens ne les importunassent point davantage de faire une chose qui était peu pour eux, mais très considérable pour la république de Raguse, et qu'ils espéraient obtenir bientôt la liberté entière de continuer, malgré l'opposition de Venise. Après ces discours et quelques autres, S. Ex. leur donna la collation pendant qu'on la donnait encore d'un autre côté à quatre des plus considérables de leur suite; et ils se retirèrent après quelque peu d'entretien qu'ils eurent encore avec M. l'ambassadeur. Le plus ancien était assez bien fait, ayant le visage plein et une barbe épaisse et longue, et il donna à connaître qu'il entendait le français; j'ai même su qu'il avait été à Paris; l'autre était plus jeune, et n'avait point de barbe; mais l'un et l'autre portaient l'habit long avec des vestes à manches larges, avec un calpot ou bonnet sur la tête redoublé de martre zibeline; du reste,

Digitized by Google

ils avaient deux janissaires ou drogmans et quelques valets avec ceux qui ont été dits. Les Ragusiens sont connus chez les Turcs sous le nom de Dobra Venedik, c'est-à-dire, bons Vénitiens.

Un écrivain turc, que l'on avait pris pour mettre quelques requêtes au net, entrant sous la tente des janissaires de S. Ex. où j'étais, me présenta ses bottes pour les tirer; mais lui ayant témoigné le peu de disposition que j'avais de le faire, en lui disant qu'il cherchât son valet pour les lui tirer, il me répondit que c'était un office que les pachas même se rendaient l'un à l'autre parmi eux, à quoi je lui dis que notre coutume n'était pas d'en user ainsi. Il se tourna ensuite du côté d'un janissaire qui ne refusa point de le faire, mais qui, néanmoins, ne se pressa pas trop et qui le laissa presque se les tirer tout seul. Il ne m'en sut pas plus mauvais gré pour cela, car, ayant su que je savais lire en turc, il s'entretint avec moi comme si de rien n'eût été.

Dimanche 4. — M. l'ambassadeur avait entendu la messe de bonne heure afin qu'il n'y eût rien qui l'empêchât d'être prêt à l'heure qui lui avait été assignée pour l'audience du grand-visir. Mais quand cette heure arriva, au lieu de chevaux et de chiaoux qui devaient venir prendre S. Ex., on vit venir un aga qui venait derechef différer au lendemain, et lui faire des excuses de la part du visir qui n'avait pu hier lui donner audience, parce que le grand-seigneur l'avait appelé et ne pouvait pas aussi le faire en ce jour, parce que Sa Hautesse l'avait obligé d'aller au sérail, qu'il faisait bâtir à trois heures d'Adrinople, pour y donner les ordres nécessaires à ce qu'il fût promptement achevé, parce qu'il voulait y demeurer quelques jours avant que de se mettre en campagne. Mais M. l'ambassadeur reçut

Digitized by Google

fort mal cet officier en faisant reporter d'abord une chaise pliante que le drogman avait fait apporter pour le faire asseoir devant S. Ex., en disant au drogman de lui faire entendre qu'il trouvait fort mauvais qu'on se jouât de lui de cette manière, et qu'après cela le visir pouvait l'envoyer prendre quand il voudrait, et qu'il irait s'il en avait la commodité; le drogman n'eut garde de lui rapporter ce compliment mot pour mot; mais il reconnut bien son mécontentement à la voix et à l'action de S. Ex.; et voyant que le drogman feignait de lui rapporter mot pour mot les paroles de M. l'ambassadeur, quoiqu'il eût encore dit de le faire, il dit qu'il n'était venu que pour prier S. Ex. de ne se pas chagriner, et pour faire des excuses de la part de son maître, que l'occupation qui a été dite empêchait de le recevoir en ce jour comme il l'avait promis. En sortant, il témoigna au drogman le peu de satisfaction qu'il avait de la réception qu'on lui avait faite par les injures dont il le maltraita, ce qui l'obligea de lui faire des soumissions très grandes, tant par la crainte qu'il avait pour lui-même que par celle qu'il avait qu'il n'en allât faire un rapport désavantageux qui gâterait les affaires qui allaient bien. Après l'avoir reconduit, il voulut remontrer à M. l'ambassadeur qu'il aurait dû recevoir cet officier qui était considérable, d'une manière plus obligeante, et lui témoigner son mécontentement avec plus de modération, et qu'il ne l'aurait pas fait paraître avec plus d'aigreur quand il aurait été sur le point d'intimer la guerre au grand-seigneur; mais il lui répondit vertement qu'il ne prétendait point traiter plus civilement ni chiaoux, ni aga dont il faisait moins d'estime que d'un savetier, et que, qui que ce fût qui retournât pour

Digitized by Google

lui annoncer une pareille déclaration, il le chasserait; qu'il avait souffert qu'on le remît pour la première fois, mais qu'il ne pouvait souffrir qu'on continuât. Quelques momens auparavant, le même drogman m'avait cité le passage de la Genèse concernant Abraham, en disant que, quoique Dieu connût fort bien la foi et l'obéissance d'Abraham, il avait néanmoins voulu l'éprouver en lui commandant d'immoler son fils, en me faisant entendre que, quoique le visir ne doutât point de la sincérité, de la bonne amitié que M. l'ambassadeur voulait renouer avec la Porte, il se pouvait faire néanmoins qu'il eût voulu éprouver, par cette remise, la bonne intention de M. l'ambassadeur. Je lui témoignai que cela était fort inutile en lui demandant *cui bono*, et dans le même temps on vint apporter la nouvelle de l'arrivée de cet aga.

Deux courriers arrivèrent de Constantinople à M. l'ambassadeur, dont l'un lui apporta des nouvelles de France.

Lundi 5. — Enfin, après deux remises, le grand visir envoya des chevaux à S. Ex., dont il y en avait un pour sa personne fort bien enharnaché, et les autres pour ceux de sa suite qui en auraient besoin, pour le porter à l'audience qu'il voulait lui donner. S. Ex. ne s'en pressa point davantage pour cela; mais il dîna, puis se fit habiller auparavant de partir, pendant que ses gens dînaient. Étant monté à cheval, il se fit précéder par le chiaou qui l'avait amené de Constantinople avec un de ses janissaires, par le cheval qu'il devait monter qu'un palefrenier à cheval menait par la main, et par quatre drogmans après lequels il marchait environné d'un gros de douze estafiers de sa livrée, et de dix palefreniers pour imiter les Turcs les plus consi-

Digitized by Google

dérables qui en usent ainsi; son premier secrétaire le suivait seul à quelques pas; le second secrétaire suivait avec un marchand; le maître-d'hôtel et le reste de la maison tinrent leur rang après eux. Étant arrivé hors de Bosnakivi dans cet ordre, il fut rencontré de vingt chiaoux avec leurs bonnets de cérémonie, avec deux officiers, lesquels, après lui avoir fait leur salut et leur compliment, se placèrent devant lui, étant entourés de quelques valets à pied, et les autres chiaoux se mirent à la tête de toute la marche. En arrivant aux jardins qui servent comme de faubourgs à la ville, le chiaou-bachi, monté sur un petit isabelle, environné de six valets avec son grand bonnet de cérémonie, se présenta à lui pour l'accompagner jusqu'au lieu de son audience et, après lui avoir fait son compliment et demandé l'état de sa santé, il resta à la droite de Son Ex., et y marcha toujours. Avant que d'entrer dans la ville, nous passâmes sur un pont de bois et sur un autre de pierre au bout desquels il y avait une garde de janissaires avec leur fornagi, qui restèrent debout sur une ligne jusqu'à ce que M. l'ambassadeur fût passé, pour lui faire honneur. Après avoir traversé une partie de la ville, nous arrivâmes au lieu de l'audience qui est un petit sérail destiné à cet office et pour tenir le divan; les chiaoux n'entrèrent point dans la cour, mais ils se rangèrent dans la rue le long de la muraille, il n'y eut que leurs officiers qui entrèrent, et le chiaou-bachi qui entra le premier pour montrer le chemin à S. Ex. qui fut suivie de toute sa suite. M. l'ambassadeur, après avoir mis pied à terre sur le premier pas d'une grande salle qui conduisait à celle où on devait lui donner audience, s'y transporta, précédé de ses drogmans, et il y fut reçu par le selam-chiaou qui lui présenta un placet,

Digitized by Google

où, après s'être assis, et le chiaou-bachi avec le selam chiaou se tenant debout à sa droite, et les officiers qui l'avaient conduit à sa gauche, où se trouva aussi le sieur Panagioti, drogman du visir, et son premier secrétaire derrière lui avec tout son monde, il attendit un bon quart-d'heure sans qu'aucun de la compagnie l'entretînt, hormis le sieur Panagioti qui lui dit quelques paroles. Enfin le grand-visir parut, et en entrant, un chiaou le salua à haute voix d'un *selam alecoum rahmet allah ;* c'est à-dire, « la paix soit sur vous et la miséricorde de Dieu. » Il se plaça dans un coin sur des minders couverts d'une toile brodée d'une grosse broderie de fleurs d'or, travaillée à l'aiguille, où il s'assit à la turque ; dans le même temps, M. l'ambassadeur s'approcha et le salua par une inclination, après quoi il se remit sur son placet qu'on avait rapproché, et voyant que le grand-visir ne commençait pas l'entretien par un *khosch gheldi*, *safa gheldi*, « vous soyez le bienvenu, l'heureusement arrivé ; » il lui fit dire par son premier drogman qu'on l'avait remis par deux fois, et qu'il ne savait pas pourquoi on l'avait fait; il fit réponse que ce n'avait pas été sa faute. Ensuite, M. l'ambassadeur, continuant de parler, il lui fit son compliment qu'il fit expliquer par le drogman, en disant qu'il semblait que les capitulations n'avaient demeuré si long-temps sans être renouvelées, qu'afin que cet ouvrage s'accomplît entre le grand-seigneur d'aujourd'hui dont les prédécesseurs n'avaient pas eu cet avantage, et le Roi de France, qui sont les plus puissans princes du monde, et que c'était par cette conformité qu'ils devaient entretenir une bonne correspondance et une amitié sincère. Le grand-visir répondit qu'il fallait que cette amitié fût réciproque entre l'un et l'autre

Digitized by Google

empereur; mais qu'il fallait aussi qu'aucun Français ne fît aucun acte d'inimitié sous bannière étrangère, en voulant parler des corsaires. M. l'Ambassadeur répliqua que Sa Majesté avait fait des défenses très grandes à aucun de ses sujets de le faire, et donné des ordres exprès à ses capitaines de la marine de se saisir de tous les Français qui se trouveraient sous bannière étrangère; après cela on apporta le calmé, le sorbet et le parfum, qui interrompit l'entretien pour quelque temps; pendant que le grand-visir vidait sa petite tasse, il avait sur les genoux une serviette de satin, brodée d'or, et S. Ex. en avait une aussi brodée, mais elle n'était que de mousseline. Après cette cérémonie, S. Ex. parla de nos démêlés avec Tripoli, et le visir répondit que tout se ferait, pourvu que l'amitié fût ferme et sincère. La conversation fut encore interrompue en cet endroit jusqu'à ce que S. Ex. eût été revêtue d'une veste de brocard à grand feuillage avec quelques-uns de sa suite, dont le visir lui faisait présent. Enfin le visir prenant un sachet d'un beau brocard d'or à fleurs, long tout au moins d'une demi-aune et large de cinq aunes six doigts, lié et scellé par haut avec une inscription sur un papier qui y était attaché, et disant que c'était une lettre du grand-seigneur par laquelle Sa Hautesse faisait réponse à la lettre du Roi que S. Ex. avait apportée, dans laquelle Sa Majesté témoignait le désir qu'elle avait que les capitulations se renouvelassent, il la baisa et la porta à sa tête, puis la donna au reis-effendi pour la bailler à S. Ex. M. l'ambassadeur se leva et la reçut sur ses deux mains, la baisa, et, se remettant sur son siége, il fit dire au visir qu'il y avait long-temps qu'il souhaitait avec empressement de la recevoir, et qu'il n'en avait pas moins pour faire en sorte qu'elle fût

Digitized by Google

rendue au plus tôt à Sa Majesté. Après cela, entenant toujours les capitulations dans cet état, il lui fit demander la délivrance de deux esclaves français qui étaient dans le bagne du grand-seigneur depuis dix-sept ans, à quoi ayant fait réponse qu'il verrait, M. l'ambassadeur se leva, et ayant fait une inclination comme au commencement, il se retira. Le reis-kitab le suivit et lui mit, à la porte, entre les mains un étui couvert de velours rouge dans lequel étaient les capitulations augmentées de dix-huit ou vingt articles, et renouvelées sous le nom de l'empereur d'à présent, nommé Mehmet. M. l'ambassadeur, après avoir mis la lettre du grand-seigneur entre les mains du sieur Fornetti, premier drogman, qui la baisa en la recevant et la porta sur ses mains étant à cheval jusqu'à la maison de S. Ex. et les capitulations entre les mains du grand drogman, il monta à cheval et s'en retourna dans le même ordre qu'il était venu et par le même chemin, hormis qu'on le fit passer au travers du Charchi-Ali-Pacha, dont j'ai fait mention plus haut, afin de lui en faire remarquer la beauté; et tant à aller qu'à revenir, le tout se termina en trois heures de temps. Les officiers des chiaoux l'accompagnèrent jusqu'en sa chambre où S. Ex. les fit régaler de quelques massepains et de sorbet, après quoi ils prirent leur congé et s'en retournèrent. M. l'ambassadeur fit ouvrir l'étui de velours et nous fit voir les capitulations qui étaient écrites en quarante-sept grandes lignes sur un papier de soie, long de plus de deux aunes et demie sur une demi-aune de large, dont les quatre ou cinq premières lignes qui contenaient les noms et les qualités de l'un et de l'autre empereur de France et de Turquie étaient écrites en lettres d'or, et quelques autres endroits du contenu. Le nickau,

Digitized by Google

ou signe du grand-seigneur était au-dessus de ces lignes, paraphé en or et orné de peintures proportionnées à la grandeur du papier. Pour la lettre du grand-seigneur, elle ne put pas se voir parce qu'elle était cachetée, mais l'inscription qui était attachée à la bourse contenait l'adresse avec les qualités de Sa Majesté et un souhait, selon la coutume des Turcs, qu'elle lui fût heureusement rendue, et ces deux mots : *homayoun-nameh*, c'est-à-dire *lettre bénite* (1), pour marquer qu'elle était du grand-seigneur. Le reste de la journée se passa en réjouissances jusqu'à ce qu'à souper S. Ex. bût la santé du roi avec du vin de Saint-Laurent, en quoi il fut suivi par tous ceux qui étaient à sa table et par le reste de ses gens qui continuèrent à boire, à danser et à se réjouir jusque bien avant dans la nuit. Sur le soir on vit venir deux machalagis du côté d'Andrinople avec leur feu sur l'épaule qui vinrent de la part de Mussahib faire une prière en arabe devant la chambre de S. Ex., par laquelle ils lui souhaitèrent toutes sortes de prospérités, après quoi ils s'en retournèrent avec leur feu de la même manière qu'ils étaient venus. Il y avait soixante-un ans que les capitulations étaient dans le même état, sans qu'aucun des ambassadeurs qui vinrent depuis, et particulièrement M. de La Haye, en aient pu obtenir le renouvellement; mais M. le marquis de Nointel a fait en deux ans et demi de temps, avec un peu de patience, de prudence, de modération et d'une conduite ni trop relâchée, ni trop sévère, ce que ses prédécesseurs n'avaient pu faire pendant le cours de tant d'années. Et l'affaire a été d'autant plus difficile

(1) Ou plutôt *lettre auguste*.

Digitized by Google

à exécuter qu'il a fallu obliger les Turcs à révoquer contre leur coutume ce qu'ils avaient établi, particulièrement pour ce qui regarde l'article des trois pour cent; car, quoiqu'on leur représentât qu'ils avaient accordé cet avantage aux autres nations qui étaient venues, ils faisaient réponse qu'il fallait que chacun restât dans l'accord qu'il avait fait, les Français dans celui qu'ils avaient fait de cinq pour cent, et les autres nations dans celui de trois dont on était convenu avec eux. La religion y a eu aussi sa part en ce qu'on a obtenu le recouvrement d'une église à Galata sous le nom de Saint-Georges, que les capucins occupaient, laquelle avait été perdue il y a douze ou treize ans, dans ce grand incendie qui pensa consumer tout Galata, et en ce que les priviléges religieux de Jérusalem ont été confirmés de nouveau, et généralement tous ceux qui concernent le libre exercice du christianisme parmi les Francs dans tout l'empire ottoman. Il y a encore une circonstance qui regarde l'audience de M. l'ambassadeur, qui est qu'une personne de la suite de S. Ex. aperçut qu'au fond d'une petite armoire pratiquée dans la muraille, au-dessus de la tête du grand-visir, elle vit tirer un rideau et un turban qui parut en même temps. L'on croit que c'était le grand-seigneur qui se plaît d'être présent à ces sortes de cérémonies, lequel s'était placé à cet endroit pour voir M. l'ambassadeur en face.

Jeudi 8. — Les mehters, ou joueurs d'instrumens du grand-seigneur et du grand-visir, vinrent régaler M. l'ambassadeur de l'harmonie de leurs instrumens, à cause du renouvellement des capitulations; mais leur harmonie, qui plaît si fort aux Turcs, n'est assurément pas du goût des oreilles françaises.

Digitized by Google

On peut encore faire cette réflexion sur le renouvellement des capitulations, qu'il a presque été fait malgré les Turcs, surtout en obtenant l'article des trois pour cent, puisqu'il parut assez qu'ils n'avaient aucune disposition à l'accorder lorsque M. l'ambassadeur, à son premier voyage d'Adrinople, eut audience de Mustapha, car après que S. E. lui eut fait proposer les articles qu'elle souhaitait qu'on lui accordât dans le renouvellement des articles, en le priant de lui accorder son suffrage et ses soins dans cette occasion, il lui fit réponse en riant que pour les autres articles il n'y aurait point de difficultés; mais que, pour celui-là, il conseillait à S. E. de n'y pas songer, lui assurant que jamais elle ne l'obtiendrait. M. l'ambassadeur le fit remercier de son conseil, et lui fit dire que cela ne l'empêcherait pas de prendre ses mesures ailleurs pour exécuter les ordres de Sa Majesté. Et l'on peut dire que si le grand-seigneur ne prenait point connaissance des affaires dans l'état présent des choses, le visir aurait fait tout son possible pour n'y pas consentir, mais aussi c'est presque une chose certaine que les heureux succès du roi dans la Hollande y ont contribué plus que toute autre chose, et le puissant armement de Sa Majesté tant par mer que par terre, ont fait que ces gens ici ont cru qu'il ne serait pas bon d'irriter les affaires davantage de peur de s'en attirer quelque partie sur les bras.

Je revis encore une fois la lettre du grand-seigneur au Roi, et remarquai que le sceau de Sa Hautesse, qui était imprimé sur de la cire rouge, était conservé par un petit couvercle d'or de la valeur d'environ deux sequins, de peur qu'il ne se gâtât, et qu'il était lié pardessus d'un cordon rouge de peur qu'il ne tombât; je

Digitized by Google

remarquai encore l'adresse qui était comprise en ces mots : *Iftikhar alomara alidham alissouyet mokhtar alkobera almo fakkham fy millati alnasranyet farantcha padischah Louyz khatama allah lahou bilkhayr*, c'est-à-dire «Lettre bénite adressée heureusement au plus glorieux des grands princes de la nation de Jésus, le choisi entre les grands, les plus excellens de la race de Christ, roi de France cachet de Dieu (1).»

Vendredi 9. — Deux machalagis du grand-visir vinrent sur les huit heures du soir avec leurs falots faire une prière pour la prospérité du grand-seigneur et de M. l'Ambassadeur.

Samedi 10.—On arrêta marché avec un Turc pour six mille livres de la partie de l'église et couvent de Saint-Georges, depuis qu'elle lui avait été donnée en compensation d'une maison qu'il a été obligé de céder pour faciliter la construction de la mosquée que la mère du grand-seigneur fit bâtir il y a quelques années, de sorte que par ce marché les capucins s'en sont trouvés maîtres et libres possesseurs comme ils étaient auparavant.

Dimanche 11 — Une personne qui s'était transportée au lieu où le grand-seigneur faisait bâtir un sérail à deux heures de chemin d'Andrinople, m'assura que cet édifice avait une situation fort avantageuse, et

(1) Cette interprétation inexacte se termine par un non sens qui prouve que Galland n'était pas encore bien versé dans la connaissance de la langue turque. Voici la traduction littérale : « La gloire des grands émirs de la communion de Jésus, l'élu d'entre les grands magnifiques de la religion des chretiens de France, l'empereur Louis, que Dieu lui accorde une bonne fin. » L'apposition du cachet sur une lettre ne se faisant que lorsqu'elle est terminée, il a passé dans l'usage des Orientaux de souhaiter un bon *cachet*, c'est-à-dire une heureuse *fin* à ceux à qui ils écrivent. C'est là ce que n'a pas compris Galland.

Digitized by Google

qu'il était sur une petite éminence d'où l'on découvrait une fort grande campagne et la ville d'Andrinople; qu'outre cela, quoiqu'il ne fût pas bien grand, il ne laissait pas d'être fort commode et fort joli; que le tout était couvert de plomb et que quantité de jets d'eau n'y manqueraient pas.

J'appris que Gian-Balud-Oglu, bacha de Bude, nommé bacha du Caire, était arrivé, le jour précédent, à Andrinople avec une suite de trois cents tentes, et qu'il avait fait de nombreuses plaintes à la Porte contre l'Empereur, dont les troupes avaient tué trois mille Turcs en Hongrie. Ce Gian-Balud-Oglu est fils d'une sultane, et en a eu aussi une autre en mariage.

Lundi 12. — Le sieur Acade fit encore demander une bible à S. Ex. pour s'en servir auprès du visir qu'il disait savoir fort bien la sainte Ecriture, et qu'il lisait même les œuvres de saint Thomas en arabe, en quoi il était suivi par son frère qui était très bien instruit de la religion chrétienne aussi bien que la plupart des principaux de la Porte, qui se gardent bien d'en faire rien connaître en public.

On m'assura que quelques jours auparavant, le testerdar ayant été saigné par l'ordonnance du sieur Marcellin, médecin de la mère du visir, le chirurgien, qui en avait fait l'opération, avait reçu un présent de quinze sequins, et le sieur Marcellin, qui s'était trouvé présent, un autre de vingt; et que le même Marcellin, ayant été présenté au grand-seigneur par le grand-visir pour être médecin de la sultane-mère et du fils de Sa Hautesse pendant qu'il serait en campagne, il avait été accepté dans cette charge honorable et profitable.

Mardi 13. — Le grand-seigneur fit une paye aux janissaires et à d'autres troupes avec les cérémonies

Digitized by Google

ordinaires, et, comme elle commença de fort bonne heure, le tout était fait à huit heures du matin.

Quelques officiers de la Porte y parurent avec grande suite; il n'y eut que le grand-visir qui ne se fit accompagner que par dix ou douze personnes.

Vendredi 16. — Le sieur Rhombant Faydherbo fut à Andrinople de la part de S. Ex. pour voir aller le grand-visir à la mosquée et le bien remarquer, afin d'en tirer le portrait; mais, après avoir attendu quelque temps en un endroit par où il devait passer, et l'heure étant passée pour aller à la mosquée, il était près de partir pour s'en retourner lorsqu'il aperçut l'imbrohor de ce ministre qui n'était pas bien loin, ce qui le fit rester et il le vit si bien cette fois que, d'abord qu'il fut de retour à Bosnakioi, il mit son portrait en couleur suivant l'idée qu'il en avait avec tant de succès que M. l'Ambassadeur en fut fort satisfait.

Samedi 17. — Le capi kiaya de capitan-pacha, qui était ci-devant général des galères et qui fut depuis l'année passée général de l'armée que le grand seigneur mena en Pologne, et qui est maintenant pacha d'Alep, fit passer devant le grand-visir un présent que son maître faisait au grand-seigneur, lequel consistait en quatre belles esclaves auxquelles on fit ôter le voile afin que le visir les vît, six garçons qu'il avait choisis pour leur beauté, cinq particulièrement parce que le sixième était un nain, et en quatre chevaux gris pommélés que le visir fit rester; pour les filles et les garçons, ils furent aussitôt conduits au sérail.

Lundi 18. — Je vis un cristal gravé qui représentait une femme à demi-corps nu, qui avait un pied appuyé sur un monde, et qui tenait un serpent d'une main dont elle se faisait mordre; à cette marque je

Digitized by Google

n'ai pas eu de peine à croire que ce ne fût Cléopâtre.

Samedi 24. — Le sieur Gaillard, agent pour la nation française à Smyrne, arriva auprès de S. Ex. pour l'informer d'un démêlé qui s'était mû à son occasion à Smyrne où le consul d'Angleterre était aussi entré à cause d'un coup de pistolet qui a été tiré dans sa porte.

On a su par son moyen que les Maltais avaient pris cinq vaisseaux et quatre saïques sur la caravane qui venait du Caire, et que parmi les vaisseaux il y en avait un qui s'appelait *la Sultane* lequel appartenait au grand-visir.

Le même jour un des domestiques de M. l'Ambassadeur portant la livrée se laissa noyer dans la rivière où il était entré pour se baigner. C'est l'ancien Hèbre, fameux dans l'antiquité par l'histoire ou fable d'Orphée, lequel, quoiqu'il ne soit pas bien large, ne laisse pas toutefois d'être rapide et fort dangereux à cause du sable qu'il roule avec soi, lequel formant de fréquens vertiges, fait qu'il ne fait pas sûr de s'y baigner.

Le sieur Zacharie, drogman de Smyrne, qui était venu avec M. Gaillard, mit entre les mains de M. l'Ambassadeur un modèle d'attestation que le métropolite de Smyrne lui envoyait, afin qu'il vît s'il lui plaisait qu'il la lui expédiât dans cette forme. Et S. Ex. me le remit en même temps entre les mains pour en faire la traduction.

J'appris du chirurgien de M. l'Ambassadeur qui pansait un Grec du village à qui un autre Grec avait crevé un œil par accident en jouant à la girit avec lui, que celui qui avait fait le coup, ne voulant pas subir la peine du talion, avait mieux aimé être condamné à en payer le prix qui est de quarante mille aspres dont il

Digitized by Google

en resta vingt pour le cadi et les vingt autres pour le blessé; quarante mille aspres font mille francs.

Dimanche 25. — Deux exprès de Smyrne arrivèrent à M. l'Ambassadeur, l'un du consul de France et l'autre de celui d'Angleterre, touchant l'affaire du sieur Gaillard. Celui d'Angleterre était le sieur Ricaut, auteur d'une relation traduite en français par M. Bigot, lequel écrivait en italien.

On vint prendre du vin dans le village pour le janissaire aga, que l'on cacha dans un charriot de femme, afin qu'il ne fût ni visité ni arrêté.

Lundi 26. — La clarté dont on vit sur le soir reluire les minarets d'Andrinople par les lampes qui étaient allumées à l'entour de leurs galeries, était pour annoncer que c'était le lendemain que se devait solenniser la fête de la naissance du faux prophète Mahomet. Les Turcs l'appellent Meuloud.

Mardi 27. — Sur la croyance que l'on eut que le grand-seigneur irait à la mosquée à cause de la fête, plusieurs de la maison de M. l'Ambassadeur furent à Andrinople à dessein de le voir, en quoi ils ne se trompèrent pas, et comme je fus un de ceux qui y furent en la compagnie de l'aumônier de S. Ex. et de M. Morel, je remarque ici en peu de mots l'ordre dans lequel il s'y transporta. Il était environ dix heures et demie lorsqu'il passa en cette manière : huit chiaoux, remarquables par la plume qu'ils portaient sur leurs turbans, marchaient à la tête de sa marche, et d'autant qu'ils étaient dans un équipage assez mesquin, il semble qu'ils n'étaient là que pour faire éclater davantage la magnificence qui les suivait de fort près. L'imbrohor ou grand-écuyer venait après eux, lequel n'avait rien qui le fît reconnaître particulièrement qu'un turban

Digitized by Google

uni à peu près de la façon de ceux des chiaoux, et un fort beau cheval qu'il montait. Après lui l'on voyait un double rang de vingt personnes de chaque côté qui marchaient à pied dans un équipage fort leste, fort riche et fort magnifique. C'étaient des peigues, lesquels étant habillés d'une même parure, et étant tous à peu près d'une même grandeur et d'un même âge, faisaient un spectacle qui n'était pas désagréable à voir. Premièrement, ils portaient à leurs turbans, qui étaient entortillés avec art, une aigrette de plusieurs plumes de héron, qui, attachée au-dessus du front par une enseigne de pierreries, déclinait au côté droit. La veste dont ils étaient vêtus était d'un brocard rouge à fleurs d'or qui pendait librement jusqu'aux talons par derrière, dont les bouts étant rattachés par devant, des deux côtés, à une belle ceinture massive d'argent doré, laissaient voir comme une espèce de tablier de même étoffe qui se terminait en rond par une frange d'or et de soie, à quelque espace au-dessus des genoux, le reste de leur haut-de-chausse qui y était attaché, leurs bas de coton proprement tirés sur leurs jambes, et leur chaussure fort délicate et fort légère, qui était attachée au-dessus du pied comme nos souliers. Ils avaient encore une chaîne en façon de baudrier, à laquelle était attaché un beau sabre, moins grand que les ordinaires, et portaient sur l'épaule chacun une double hache, qui est celle que les anciens appelaient autrefois *bipennis*; elle était d'argent doré et de trois à quatre pieds de hauteur tout au plus. Leur marche, qui était égale et d'un air dégagé, faisait qu'on s'attachait particulièrement à les regarder, et qu'on avait de la peine à jeter la vue sur ce qui se présentait dans le milieu de leurs rangs. C'étaient deux ou trois chevaux de main que

Digitized by Google

l'on conduisait. Le fils du grand-seigneur, qui est environ de l'âge de monseigneur le Dauphin, qui avait un homme de chaque côté plutôt par bienséance que parce qu'il en eût besoin pour le soutenir, car je l'avais déjà vu à cheval sans ce secours. Il était habillé fort simplement et monté de même, et il n'avait rien qui pût faire juger de sa grandeur ni de sa qualité, que parce qu'il précédait son père, qui le suivait immédiatement. Il était vêtu tout de blanc, et sa veste de dessus était d'un brocard à fleurs d'argent, de celles qu'on appelle karchié, lesquelles ont été prises des Arabes, et qui sont présentement fort en usage à la Porte. On les reconnaît en ce qu'elles sont amples et qu'elles ont les manches larges et courtes; le turban qu'il portait n'était pas celui de cérémonie, il était ordinaire et de la façon à peu près que les Turcs ont coutume de le porter; mais ce qu'il avait, et qu'on ne voit porter à aucun Turc, c'était une belle aigrette de plumes de héron noires, blanches et grises, dont l'assortiment est rare et particulier : elle lui était attachée au-dessus du front, au défaut du sarix, par une enseigne de pierreries dont une émeraude d'une grosseur considérable faisait le principal ornement; il en pendait deux petites bandes de diamans qui étaient rattachées par leur extrémité au défaut du sarix. Huit ou dix solaques, ayant leurs grandes aigrettes sur la tête, marchaient à pied, et environnaient son cheval en troupe. Le selirlar et le chocadoir le suivaient tous deux à cheval; ils ne portaient aucune marque de leur charge, parce qu'ils n'étaient pas en cérémonie; mais ils étaient vêtus d'un brocard rouge à fleurs, et leurs bonnets, qui leur sont particuliers, étaient d'un velours de même couleur; et ce que je n'avais pas encore remarqué, il pendait à

Digitized by Google

l'un et à l'autre une tresse de cheveux de chaque côté jusqu'au cou. Il faut encore remarquer qu'un homme, marchant à pied, portait devant le grand-seigneur le tapis sur lequel il devait faire sa prière. Plusieurs agas noirs et blancs et autres personnes à cheval venaient ensuite sans ordre et en confusion; et parmi eux il y avait un turban du grand-seigneur, que l'on portait, en cas qu'il voulût en changer. Il resta bien deux heures à la mosquée, où le grand-visir se trouva, et après ce temps-là il retourna à son sérail dans le même ordre qu'il était venu. Nous vîmes aussi le capi agasi, qui retournait précédé d'un double rang de battagis qui marchaient à pied devant lui, et quelques eunuques extraordinairement laids et difformes, qui étaient néanmoins tous bien montés et richement vêtus.

Je vis des nappes dont les Turcs se servent pour poser leurs plats; elles étaient de satin rouge relevé d'une grosse broderie d'or, des serviettes qui font tout le rond de la compagnie, lesquelles étaient tissues d'argent aux extrémités, et des cuillers dont les grands ont coutume de se servir; il y en avait de coco qui valaient trente sous, de corne de rhinocéros qu'on estimait deux ou trois piastres; mais il y en avait deux qu'on estimait trente écus pièce, lesquelles étaient faites de becs d'oiseaux qui se trouvent dans les Indes, lesquels sont jaunes et rouges d'un rouge très fin aux extrémités du devant du bec et creusés en forme de cuiller.

Mercredi 28. — Le janissaire aga fut en cérémonie tirer la tente du grand-seigneur hors du sérail.

Je vis un vase d'une certaine terre verte qui vient des Indes dont les Turcs, et surtout les grands, font une grande estime et qu'ils achètent bien cher à cause de la propriété qu'elle a de se rompre à la présence du

Digitized by Google

poison. Quoiqu'il fût fort massif, il ne laissait pas de résonner comme de l'argent et on l'estimait trente piastres. Cette terre se nomme merdebani. Les frères du grand-seigneur ne mangent que dans des plats de cette matière, pour éviter le danger dans la crainte duquel ils sont continuellement, et l'on tient que le grand-seigneur en a lui-même un service de huit mille piastres; et il n'y a pas long-temps que le visir en employa pour trois cents piastres à en faire l'épreuve. Enfin, il y a peu de grands qui ne se piquent d'en avoir quelques plats. Je vis aussi une belle serviette de plus de dix aunes de longueur sur une de large, à l'usage seulement des plus grands seigneurs; elle était d'une mousseline tissue à petits carrés d'argent; et à une des extrémités, elle avait un beau tissu d'or et d'argent d'environ deux tiers ou trois quarts d'aune de long pour mettre devant le maître de la maison; l'autre extrémité était tissue de même, mais avec moins de longueur, pour le dernier de la table qui est à côté du maître, tous les conviés étant en rond. On l'estimait six vingts piastres. Je vis encore deux fort belles écharpes d'un tissu d'or et d'argent, d'un travail de Perse très excellent.

Jeudi 29. — L'otack ou pavillon du grand-seigneur fut porté au lieu destiné pour son premier gîte du voyage qu'il prétendait faire, par un nombre de près de six cents chameaux que nous avions entendus passer toute la nuit à Bonaskivi au son des grosses sonnettes qu'ils portaient.

Vendredi 30. — On a su que le visir, après avoir envoyé faire information à Constantinople si ces deux esclaves dont M. l'Ambassadeur avait demandé la délivrance, étaient Français, et s'il y avait dix-sept ans qu'ils servaient, et en avoir reçu la réponse conforme au

Digitized by Google

rapport qui lui en avait été fait, avait condescendu à les accorder à M. l'Ambassadeur.

Samedi 1er *juillet.*—Je fis deux lettres latines, l'une pour le Pape et l'autre pour MM. les cardinaux de la congrégation au sujet du renouvellement des capitulations, suivant le modèle que M. l'Ambassadeur m'en donna.

Dimanche 2. — On disait que le jour précédent il était arrivé un courrier du côté d'Alep, lequel avait rapporté la nouvelle que le capitan-pacha, bacha de cette ville, avait fait étrangler un capigi qui venait lui demander sa tête de la part du grand-seigneur par un chatascherif, ou écrit de sa main, et fait pendre ceux qui étaient à sa suite, et qu'on ne doutait pas que c'était là le commencement d'une rébellion qui causerait de la peine au grand-seigneur, vu qu'il avait déjà plus de quarante mille hommes à sa dévotion; que le sujet pour lequel le grand-seigneur en usait de cette manière envers lui, était qu'il avait entendu dire que ce pacha étant l'année précédente seraskier ou général de l'armée de Pologne, il avait reçu quarante mille sequins pour ne pas prendre Léopold et s'en était éclairci en le lui ayant fait demander, à quoi il avait répondu qu'il était vrai, mais qu'il les avait fait distribuer à quarante mille hommes qu'il commandait. L'on ajoutait même que les Polonais mettaient cette somme en compte de celle qu'ils avaient promise à Sa Hautesse qui en avait été fort surprise. J'ai su que ce même pacha avait fait quelques vilaines avanies aux marchands anglais d'Alep; leur ayant fait payer trois mille piastres d'un article pour n'avoir pas pu rendre compte d'un esclave qui lui avait appartenu, qu'ils avaient acheté et envoyé en Angleterre, et quatre mille d'un autre pour une

Digitized by Google

batterie qui s'était faite entre deux Anglais, quoique ce ne fût pas à lui à prendre connaissance de ce fait, mais au consul qui en devait faire justice, suivant un article exprès des capitulations, qui est aussi commun à la nation française.

Lundi 3. — Je vis, étant à Andrinople, un ambassadeur de Géorgie, lequel avait un collet tout brodé de perles à une manière de jupon qu'il portait. Il portait un calpa fourré de samour ou martre zibeline. Il avait apporté un présent de quatre petits garçons au visir.

L'ourdi, c'est-à-dire le camp ou plutôt les marchands qui doivent le suivre, firent leur sortie en cérémonie, qui ne consistait qu'en une mascarade assez chétive que j'avais vue l'année précédente et que j'avais déjà remarquée par une petite relation. Trente-deux métiers ou environ la composaient.

Mardi 4. — Un courrier de Constantinople apporta des lettres de France à M. l'Ambassadeur, qui avaient été apportées par le capitaine Bérard qui y était arrivé avec une barque. Les nouvelles les plus particulières que l'on mandait de France, étaient que le Roi était parti le 1er mai pour la Flandre et que nous avions eu un petit démêlé avec la république de Gênes, à l'occasion d'un vaisseau hollandais qui, après s'être armé dans leur port sans qu'ils y missent opposition, avait fait quelque prise sur nous, et que l'on s'en était déjà vengé par la prise d'une de leurs galères qui avait été conduite dans le port de Marseille, et de quelques autres bâtimens.

Le sieur Fontaine rapporta à M. l'Ambassadeur que le visir ne paraissait plus porté à lui accorder la liberté des deux esclaves qu'il lui avait demandée, par la

Digitized by Google

remise qu'il en voulait faire jusqu'à l'arrivée du capitan-pacha, que l'on consulterait pour cette affaire. Ce procédé ne plut guère à M. l'Ambassadeur, et il le fit bien connaître, parce qu'il dit en même temps que puisque le visir faisait si fort le réservé sur deux esclaves pris justement, qu'il lui demandait par faveur, il fallait dresser une requête pour lui en demander cent cinquante qui avaient été pris injustement, et poursuivre encore fortement la restitution du vaisseau pris dernièrement, à l'embouchure de leurs châteaux, par les Tripolains.

Mercredi 5. — Je vis ce que le mauvais temps m'avait empêché de pouvoir voir l'année précédente, je veux dire la tente du grand-seigneur, posée, ornée et meublée de la manière qu'elle doit être pour le loger. M. l'Ambassadeur eut la bonté de m'y envoyer avec son premier et son second secrétaire, et son peintre qu'il avait fait accompagner de son chiaoux pour nous y introduire. Après avoir traversé la ville d'Andrinople, et côtoyé le jardin du sérail qui n'est fermé que de haies de ce côté-là, nous avançâmes dans la campagne environ un mille, jusqu'à ce que, descendant d'une petite éminence, nous aperçûmes le pavillon du grand-seigneur qui n'était pas bien éloigné de nous, et un grand nombre de tentes plus éloignées qui étaient toutes dans une plaine bornée de petits coteaux de tous les côtés. Nous nous adressâmes d'abord à des capagis, ou portiers ordinaires du sérail, qui étaient sous un grand pavillon hors de l'enceinte du sérail, vis-à-vis l'entrée, lequel est aussi destiné pour faire les exécutions de justice que le grand-seigneur ordonne. Nous n'eûmes pas de peine à obtenir d'être introduits, parce que c'étaient des misérables qui ne demandent pas

Digitized by Google

mieux que de gagner quelques aspres. Après que nous eûmes attaché nos chevaux aux piquets de leur pavillon, ils nous conduisirent à la porte de celui de Sa Hautesse, qui n'était autre chose qu'un vide formé par l'entrecroisement des murailles qui étaient diversifiées de rouge et de vert de la hauteur de huit à dix pieds, avec des créneaux, et soutenues par des cordes de coton attachées à des piquets. Les premières choses qui se présentèrent à nos yeux, à l'entrée de cette porte, furent les deux toïus, qui sont deux bâtons assez élevés au haut desquels une queue de cheval est attachée, au-dessous d'une pomme dorée. Nous remarquâmes à main gauche, à quelques pas de la muraille, un petit kiosque de bois auquel on montait par un escalier de huit ou dix marches, construit d'une manière qu'il pouvait se démonter; mais les ferremens qui y servaient étaient fort grossiers et mal travaillés. Il était garni de ses coussins pour y recevoir le grand-seigneur quand il veut se divertir à contempler l'étendue du camp, et quand il veut voir exécuter la sentence de mort qu'il a prononcée contre quelqu'un, sous le pavillon des portiers où nous nous adressâmes d'abord. Ensuite, en avançant tout droit, nous arrivâmes au vestibule de la tente, lequel, étant plus long que large, était soutenu par sept gros piliers de bois de chaque côté, et de deux en face, lesquels étaient surmontés par une pomme de bois ou d'autre matière dorée qui rendait un grand éclat aux rayons du soleil, et était en forme de dais ayant son ciel de satin de diverses couleurs, de plusieurs pièces rapportées; les toiles, qui pendaient depuis le haut jusqu'en bas, étaient de même fabrique, à feuillage et à fleurs, avec des espèces de colonnes qui formaient comme des portes, le tout re-

Digitized by Google

haussé de petites plaques de cuir tantôt doré, tantôt argenté, le tout brodé et travaillé à l'aiguille, avec la peine et le travail que l'on peut s'imaginer. Ce vestibule conduisait, par une petite estrade élevée d'un demi-pied et couverte de tapis, à un trône qui était appuyé contre un gros pilier d'un très vaste pavillon en forme de dôme, travaillé, comme le vestibule, avec des écritures arabesques d'or; et un rideau de brocard empêchait que l'on ne portât la vue plus loin. Ce trône n'était autre chose qu'un sofa ou estrade de bois élevé de deux pieds et demi, garni de coussins de brocard d'or et de matelas pour s'y asseoir commodément; les bras qui étaient de chaque côté avaient une pomme d'argent fort simple. De cet appartement, en marchant toujours sur la même ligne, et sortant par des petites murailles de toile peinte qui l'environnaient, nous entrâmes, à quelques pas plus loin, dans un autre de la même longueur, couvert en dos d'âne et soutenu par de gros piliers hauts à proportion : il avait aussi son estrade et son trône avec des chemins libres de côtés et d'autres; et, afin qu'on ait quelque idée de sa grandeur aussi bien que du premier, il faut remarquer qu'il avait quarante de mes petits pas de longueur sur quinze de largeur. Nous passâmes de celui-ci à une chambre qui était à quelque distance, laquelle était particulière pour sa construction; elle était ronde, d'un tissu de cannes ou de bâtons pliants peints et vernissés de feuillages et de fleurs, claiés et treillissés à jour en forme de zig-zag de sept à huit pieds de hauteur, et la couverture était faite des mêmes bâtons pliés et entrelacés si adroitement, qu'ils formaient un dôme fort rond, et ce tour était couvert et muni de toiles peintes bien doublées, pour empêcher le froid quand Sa Hau-

Digitized by Google

tesse s'y retirait l'hiver et qu'elle y couchait sur un lit fait de la manière des trônes des appartemens que nous avons décrits, hormis qu'il était couvert de bois cambré à jour en forme d'impériale de carrosse. La couverture qui couvrait ce lit était de velours rouge rehaussé d'une grosse broderie d'or; à l'occasion de ce lit, les portiers nous dirent que Sa Hautesse ne couchait l'hiver que dans du samour, pour être moins incommodée du froid; mais que l'été elle couchait dans des draps bordés de perles. Au reste, cette sorte de tente n'est pas sans mystère, car c'est pour conserver la mémoire de la forme et de la pauvreté de celles des anciens Turcomans, d'où les empereurs turcs tirent leur origine. Après en être sortis, l'on nous introduisit dans une autre qui était à côté, laquelle était de même forme et à peu près de la même grandeur; mais les murailles étaient différentes, car elles étaient d'un brocard à fleurs d'argent assez grossièrement travaillé, et elles étaient percées par des fenêtres grillées d'un cordonnet de soie et d'argent. Il y avait un trône, ou plutôt un lit, comme dans la précédente. Après cela, il ne nous resta plus rien à voir que le bain, qui était un petit pavillon bien fermé de toiles bien doublées, où il y avait un grand bassin d'argent, un..... ou aiguière, et quelques autres vases nécessaires de même matière, et le privé était clos de la même manière; car, pour le reste des tentes qui étaient dans l'enceinte des murailles, destinées pour les icoglans et pour ceux qui approchent Sa Hautesse de plus près, nous nous contentâmes d'en voir une pour nous faire juger de ce que les autres pouvaient être. Après être sortis de celle-là et que l'on nous eut fait remarquer la tente de Mussahib, qui était assise sur le bord de la rivière,

Digitized by Google

et celles des assequis et des agas du grand-seigneur, nous remontâmes à cheval et vînmes voir l'éléphant auparavant que de revenir à Bosnakioi.

Vendredi 7.—M. l'Ambassadeur ayant heureusement achevé tout ce qui pouvait regarder l'accomplissement du renouvellement des capitulations, partit de Bosnakioi dans un carrosse suivi de vingt-cinq chariots qui portaient la plus grande partie de sa maison, avec tous ses meubles et tout son équipage. Il arriva à Ausa à une heure après midi, d'où il partit après le soleil couché; et après avoir cheminé toute la nuit, il arriva le lendemain, samedi 8 juillet, à Burgas à sept heures du matin. Après s'y être reposée toute la matinée, S. Ex. y eut après midi le divertissement des tours de souplesse d'un danseur de corde turc d'Andrinople; lequel, après avoir fait tout autre chose, que je n'avais vu faire à ceux qu'on va voir à Paris avec tant de presse, et tant plus d'assurance, et, ce qui est de plus particulier, dans la plus grande chaleur du jour, exposé au soleil et au vent, il monta à une corde fort haute les jambes attachées l'une à l'autre avec une chaîne, et en redescendit assis à la turque, dans un bassin de cuivre. Je crois que ce tour, qui est les plus surprenans, n'a pas encore été vu à Paris. Pour marque que M. l'Ambassadeur en fut très content, c'est qu'il lui fit présent d'un sequin dont il témoigna être extrêmement satisfait en baisant le bas du justaucorps de S. Ex. Je crois qu'il n'en avait jamais tant reçu à la fois; car, comme il ne joue qu'en public, il ne reçoit que fort peu de chose de ceux qui le regardent, dont plus des trois quarts ne lui donnent rien, comme nous le vîmes par expérience. Il avait un petit apprenti turc qui avait très bonne disposition, et son baladin ou gille, le niais, était un renégat de Spina-

Digitized by Google

Longa. Sur les six heures et demie du soir, après ce divertissement, l'on se remit en chemin, et l'on arriva le lendemain, dimanche 9, à Chourlou devant cinq heures du matin; et l'on rencontra plus de cinq cents janissaires qui allaient à Andrinople, lesquels auraient assurément fait assez d'insolence, s'ils n'avaient été retenus par leurs chefs. Nous y bûmes de fort bon vin de Coy chez un juif qui était fort proprement accommodé chez lui. M. l'Ambassadeur y prit le bain chaud, et entendit ensuite la messe, qui fut célébrée par son aumônier, dans la maison que le chiaoux lui avait trouvée pour loger. Le soleil n'était pas loin de son coucher, quand on partit.

Lundi 10. L'on arriva à cinq heures et demie du matin, à Seliurée, qui est sur le bord de la mer, où M. l'Ambassadeur fut logé dans le caravansérail. Avant que la chaleur du jour fût plus grande, S. Ex. fut au château ou bien la vieille ville qui est toute habitée par des Grecs, où il vit l'église métropolitaine qui est petite mais propre et autant entretenue que les Turcs le permettent. Le pain consacré, qui se garde pour les malades, était pendu au-dessus de l'autel, dans un sac de satin rouge où il y avait une croix de broderie d'argent. Et à la droite du trône du métropolite, auquel on monte par quelques degrés contre la muraille du derrière de l'autel, l'on voyait, en peinture, Jésus-Christ qui communiait ses apôtres de son corps, et une autre à la gauche où il les communiait de son sang; de cette église on le conduisit dans une autre qui est située dans un lieu escarpé en précipice sur le bord de la mer, d'où l'on découvre toute l'étendue de la mer et les îles de Marmora. Son dôme est petit, mais il est soutenu par de petites colonnes de marbre et de porphyre. La

Digitized by Google

porte avait des moulures où l'on voyait encore des fleurs de lis qui marquent que les Français y ont autrefois fait leur séjour. J'en avais déjà fait la remarque dans le premier voyage d'Andrinople, par des armes gravées sur une pierre que j'avais vue dans une autre église ruinée.

Mardi 11. — M. l'Ambassadeur, ayant encore marché toute la nuit, arriva à sept heures du matin à Ponte-Piccolo, où il fut logé dans le même lieu où il avait été logé en allant. C'est un medrese ou collége qui fut bâti sous Solyman par un certain Ahmet-Pacha, juif renégat, lequel fut élevé à la charge de testerdar. On sut du mutcueli ou receveur qui y faisait faire quelques réparations, que le revenu pouvait pour le présent monter à quelques six mille piastres, et qu'il avait été beaucoup plus grand avant les incendies de Constantinople qui ont consumé plusieurs maisons qui lui appartenaient, et ajouta que le muderris ou lecteur avait six vingts aspres de paie par jour, et les écoliers qui étaient au nombre de douze, qui cinq, qui six, qui sept aspres, avec du pain et du ciorba ou du riz cuit dans l'eau. La situation de ce lieu est fort agréable, et il y a une fort belle vue sur la mer, ce qui fit que nous y vîmes passer fort au large un vaisseau de Marseille qui faisait force de voiles à la faveur d'un vent maestral assez frais, avec lequel il ne put pas néanmoins entrer dans le port de Constantinople.

Mercredi 12. — M. l'Ambassadeur étant parti de Ponte-Piccolo vers le milieu de la nuit, il se trouva à cinq heures et demie du matin au port de Constantinople où il fut reçu par la nation qui l'attendait avec des cïaques dans lesquels il traversa tout le port; et, s'étant débarqué à Tophana, il se rendit au palais de

Digitized by Google

France qui est à Péra. Le capitaine Bérard ne manqua pas de le saluer en passant d'une décharge de pierriers de sa barque.

Le même jour, S. Ex. reçut les complimens de MM. les représentans de Gênes et de Hollande; mais ce ne fut que le lendemain, jeudi 13, que M. le bail de Venise, qui était sur le canal de la mer Noire, lui envoya faire les siens par son premier secrétaire, dont il ne manqua pas de l'envoyer aussi remercier par son premier secrétaire.

Vendredi 14. — L'on a su que depuis que nous étions partis d'Andrinople, le grand-visir avait fait tailler la tête à trois corsaires français qui lui avaient été envoyes, étant dans la résolution d'en user de même envers tous ceux qui seraient pris dorénavant.

Dimanche 16. — M. l'Ambassadeur ayant fait dresser des tables pour cent couverts dans la grande salle de son palais, il y traita tout ce qu'il y avait de Français qui voulut y venir. Ce festin fut des plus magnifiques, avec une profusion de viandes bien apprêtées: on ne manqua pas d'y casser grand nombre de verres à chaque santé couronnée qui fut bue.

Lundi 17.—Je remarquai dans cette journée qu'en arrivant à Constantinople nous trouvâmes de la peste à Pera, ce qui avait obligé M. le bail de Venise de se retirer sur le canal avec peu de ses gens, où il ne parlait à personne que par écrit. Messieurs les autres représentans n'avaient pas encore pris cette précaution.

Mardi 18. — M. Le Picart, premier secrétaire de S. Ex. traita fort magnifiquement messieurs les marchands, les capitaines de vaisseau et les drogmans à une table de vingt-quatre couverts qui fut des mieux servies, avec un très bel ordre; l'on en a banni la

Digitized by Google

tristesse avec cette inscription qui était à l'entrée de l'allée :

PROCVL. HINC. ESTE. TRISTES. ET. W. TVOSL.
HERVS.
VVLT. HODIE. LAETOS.
CONVIVAS.

Les armes de Sa Majesté étaient au-dessus de la porte, environnées d'une couronne de lauriers entrelacés de fleurs avec cette devise :

DAT. FLORES. GALLICA. LAVRVS.

Elles étaient accompagnées de côté et d'autre de celles de M. l'Ambassadeur, couronnnées de simple laurier, avec ce mot :

LAVRO-CORONATVR-ET-AVRO.

Mercredi 19. — Monseigneur l'Ambassadeur fit demander audience au Caimacam pour le lendemain, il n'eut pas de peine à l'obtenir.

Jeudi 20. — Monseigneur l'Ambassadeur ayant fait assembler toute la nation pour l'accompagner, partit du palais de France avant sept heures du matin, et, ayant traversé le port en cïaque, il débarqua de l'autre côté, à la douane, où il trouva son cheval tout prêt, sur lequel étant monté, il s'achemina vers le caimacan, précédé d'un chiaoux à cheval, de ses janissaires, de MM. les enfans de langue et les drogmans, environné en troupe de palefreniers et de sa livrée, et suivi de son premier secrétaire, des marchands et de tout le reste de la nation ; dans cet ordre il arriva à sa maison qui était proche des murailles ; il fut reçu par le kiaga qui le fit entrer dans une chambre où on lui

Digitized by Google

donna un petit siége sur lequel, s'étant assis, et ayant attendu quelque temps, le caimacan parut avec un turban semblable à celui que les visirs portaient l'année précédente à la sortie du grand-seigneur hors d'Andrinople pour la Pologne; il s'assit sur un sofa dans un coin de la chambre, et dit d'abord d'un air fort civil à monseigneur l'Ambassadeur qu'il était le bien-venu. Après que les complimens eurent été faits de part et d'autre, S. Ex. lui présenta une lettre du visir qui l'avertissait du renouvellement des capitulations, afin qu'il eût soin de tenir la main à ce qu'elles fussent observées et exécutées. L'entretien continua ensuite par plusieurs demandes que le caimacan fit touchant la guerre que Sa Majesté avait entreprise contre les Hollandais, et sur d'autres sujets. Cependant on apporta le cavé, le parfum et le sorbet, et comme S. Ex. lui fit présent de plusieurs vestes de différens satins, il fit aussi un régal de caftans à S. Ex. qui en prit un pour sa personne et fit distribuer les autres à son premier secrétaire, à quelques marchands et aux drogmans.

Dimanche 23. — Étant allé à Constantinople je vis par occasion la mosquée de sultan Mehemet qui prit Constantinople, laquelle est située au milieu d'une fort grande place qui a de chaque côté quatre medrèses ou colléges qu'on appelle Tsemanyé à cause qu'ils sont huit; ceux qui aspirent à la dignité de meula ou de cadi doivent passer de l'une à l'autre jusqu'à la huitième. De là je passai par la colonne historiale dont les figures sont la plupart gâtées et effacées avec de grandes ouvertures que les tremblemens de terre ou les incendies lui ont sans doute causées.

Lundi 24. — Le révérend Père des Jésuites fit voir

Digitized by Google

à S. Ex. une letre qu'on lui écrivait d'Ispahan, par laquelle on lui mandait que M. de La Haye s'était rendu maître de Melinpor sur la côte de Coromandel, dont le château était gardé, pour les Hollandais, par sept cents hommes, avec assez de facilité et en dèux heures de temps, et qu'il trouva deux cents pièces de canon de fonte et des vivres pour cinq ans, et qu'avec cela il avait fait amitié avec le roi de Ceylan.

Mercredi 26. — M. l'Ambassadeur quitta le palais de France pour aller demeurer au canal de la mer Noire afin de s'éloigner de la maladie qui commençait déjà à Galata et à Pera. Le sérail qu'il choisit pour sa retraite est situé proche de Terapia et regarde directement l'embouchure de la mer Noire par où l'on voit tous les jours arriver une quantité de voiles incroyable. Un ambassadeur d'Angleterre y avait autrefois demeuré. Outre sa vue qui est des plus belles il y a encore un couvert d'arbres accompagné d'une fontaine qui jette beaucoup d'eau.

Jeudi 27. — L'on apporta un paquet à M. l'Ambassadeur par lequel on l'informait qu'à Napoli de Romanie l'on avait obligé les capucins de la mission française de se retirer, après les avoir outragés et maltraités.

Samedi 29. — M. l'Ambassadeur fut promener sur le soir à un endroit de l'Asie qu'on appelle Ingirlikivi, où il y a un beau kiosque de pierre bâti dans la mer, sur un fondement mêlé de colonnes couchées par trois, l'une sur l'autre, d'espace en espace, par un caprice assez bizarre de l'empereur Solyman qui l'a fait faire. Il est en dehors et en dedans en croûte de très belles faïences qui commencent à manquer en beaucoup d'endroits à cause de son antiquité, avec des pièces rapportées, de marbre et de porphyre. Les volets des fenêtres sont tous par-

Digitized by Google

semés de petites figures d'un travail persien qui doit avoir été quelque chose de beau lorsqu'il était neuf. L'on y montrait des couvertures de brocard dont cet empereur se servait pour se coucher. Une galerie soutenue de trois faces par des colonnes de marbre, de granit et de porphyre, rendait cet édifice encore plus agréable. Le bostangi qui en était gardien fit remarquer a S. Ex. un arbre qui était dans le jardin, lequel rendait une odeur de musc : il avait l'écorce d'un chêne, mais la feuille était triangulaire.

Dimanche 30. — M. l'Ambassadeur fut de bon matin à un endroit de l'Asie au-dessus de Ingirlikivi qu'on appelle Oukiar-Skelesi. C'est un lieu fort agréable où l'on voit, dans une espèce de plaine assez étroite, des chênes, des platanes ou planes, des cyprès, des frênes, des tilleuls, des ormes et différentes autres sortes d'arbres dont l'ombrage invitait à s'y reposer. Et l'on y voit proche d'un gros tilleul et branchu une fontaine qui jetait de l'eau de la grosseur du bras au bout d'une fort belle prairie. Et sur le soir il fut à un autre endroit qui fait une pointe la plus avancée après celle des derniers châteaux, et fit monter deux ou trois personnes au haut de la montagne pour faire la découverte du lieu; je fus de ceux qui y montèrent. Nous n'y trouvâmes qu'un Turc seul avec sa femme lequel nous dit qu'il était là pour garder ce lieu qui est un tekiè ou monastère nommé *Youscha pegamber*, c'est-à-dire le prophète Josué. Outre qu'il est très agréable à cause des arbres qui y forment un très beau couvert, il a, du côté de Constantinople, la plus belle vue du monde, parce qu'on porte la vue sur tous les détours du canal jusqu'à la ville même de Constantinople dont on découvre les minarets et les bâtimens les plus

Digitized by Google

hauts et un rocher qui est vis-à-vis dans la mer qu'on appelle Kesil-Adasi (l'île Rouge) à cause de sa couleur, et que du côté de la mer Noire on la découvre aussi loin que la vue peut se porter, avec le fanal qui est allumé toute la nuit pour adresser les bâtimens droit à l'embouchure, avec le paysage du château d'Asie qui est sur le penchant d'une pointe qui avance dans la mer plus que toutes les autres, et qui fait en cet endroit pour cette raison le lieu le plus étroit de tout le canal. Ensuite, après avoir fait le rapport à M. l'Ambassadeur, S. Ex. retourna à son sérail en côtoyant toujours la côte de l'Europe qui était bordée d'un village nommé Saricer, d'une fort grande étendue.

Lundi 31. — M. l'Ambassadeur passa en Asie à une pointe qui est entre Oukiar-Skelesi et l'échelle de la montagne d'Jouscha où l'on trouva de la chasse; il y a derrière cette pointe, qui est toute couverte de cyprès, un endroit où les bâtimens sont en assurance et touchent jusqu'à terre.

Mardi 1er août. — Sur les cinq heures du soir, M. l'Ambassadeur fut à Oukiar-Skelesi, où le bostangi qui garde ce lieu l'aborda comme il se promenait et l'invita d'aller se reposer à un sérail qu'on nomme Tokal et Begkos; quoiqu'il fût tard, Son Ex. ne laissa pas d'y aller toujours en se promenant; c'est un lieu éloigné de l'échelle de trois quarts d'heure de promenade, où l'on va par une vallée toujours égale, bornée par des côtes et des pointes de montagnes, lesquelles, avec ce qu'elles ne sont pas extraordinairement rudes, étant couvertes de bocages, donnent une grande satisfaction à la vue. Sa situation est dans l'extrémité de la vallée au milieu d'une infinité d'arbres qui lui font un ombrage continuel, et parmi les différentes espèces

Digitized by Google

qu'il y en a, l'on remarque un marronnier d'Inde qui peut passer pour un arbre très rare. Il sort de son tronc, que trois hommes auraient de la peine à embrasser, quatre grosses branches continuellement chargées d'autres petites branches que les feuilles empêchent de voir tant elles sont touffues jusqu'au sommet qui est des plus haut ; le bâtiment, à la vérité, pour être au grand-seigneur, n'est ni beau ni riche : il n'a qu'une chambre assez petite, laquelle était pour lors fermée, et une grande salle ouverte par les côtés où elle ne répond pas à ce que les Turcs appellent kiosque; dans le milieu de cette salle il y a une fontaine dont le bassin est de marbre, laquelle jette continuellement de l'eau par seize différens tuyaux, et chaque tuyau en jette plus d'un pouce ; le bostangi gardien de ce sérail fit sortir du milieu un jet d'eau qui jaillissait à quinze pieds de haut jusque dans le creux d'un vase de bois en forme de sylabre qui était suspendu au plancher. En arrivant en cet endroit, l'on y trouva une compagnie de Turcs qui y était venue pour se divertir. Ils allaient se mettre à table à l'entour d'un gros agneau qu'ils avaient fait rôtir tout entier et de quelques plats de pilau et d'autres mets à leur mode; ils envoyèrent à S. Ex., dans un plat de bois, un gigot qu'ils en avaient déchiré avec des morceaux de leur pain de bayar qu'ils avaient rompu avec les mains; mais il le leur renvoya en les remerciant de leur civilité. Comme le soleil était déjà couché, M. l'Ambassadeur n'y resta pas long-temps, mais, cette solitude lui ayant paru très agréable, il fit dire au bostangi qu'il retournerait le lendemain. Avant que de s'éloigner, on lui fit remarquer deux bornes plantées en terre à 120 de mes pas l'une de l'autre, pour marquer la portée d'un bâton que le grand-seigneur d'à présent y avait lancé dans sa jeunesse.

Digitized by Google

Mercredi 2. — M. l'Ambassadeur voulant dîner au lieu où il était allé promener le jour précédent, fit passer aussi sa cuisine avant le soleil levé, et se fit ensuite transporter à Oukiar-Skelesi où il trouva un cheval prêt que le bostangi lui avait trouvé. Quand il fut arrivé à Tokat, il en admira la beauté beaucoup mieux qu'il n'avait fait; et surtout, il admira la quantité et la grosseur des boüis qu'il y avait; pendant qu'une bonne partie de ses gens reconnaissaient les environs pour voir s'il y avait de la chasse, les bostangis dirent qu'il n'y manquait pas de sangliers qui incommodaient beaucoup leurs jardins. Le maître du sérail fit voir la chambre à S. Ex. où il y avait, comme dans tous les autres kiosques, quantité de matelas et de coussins qui se gâtaient et se pourrissaient, parce qu'il y avait long-temps que l'on ne s'en servait pas, et il lui montra trois petites planches où il y avait des vers turcs bien écrits, à la louange du lieu, lesquels avaient été faits en différens temps sous sultan Achmet, sultan Murad et sultan Osman; l'on y conservait un arc et une lance de sultan Murad; mais on les avait portés à Constantinople d'abord que l'on vit qu'ils se gâtaient dans ce lieu qui est extrêmement humide à cause de sa situation; quelqu'un avait écrit deux vers sur la muraille du kiosque, à sa louange, par lesquels l'auteur veut faire surtout remarquer la situation qui ne peut être belle qu'en ce qu'elle est solitaire; je remarquai encore un quatrain qui comprend une sentence morale : il avertit que nous devons songer qu'au temps de notre naissance nous pleurions pendant que le monde se réjouissait, mais qu'il faut faire en sorte qu'à l'heure de notre mort nous riions pendant que les autres pleurent. Quelque temps après le dîner,

Digitized by Google

M. l'Ambassadeur remonta à cheval, et il fut conduit par un chemin assez commode à la montagne de Jouscha où il fut satisfait de la vue du canal que l'on y découvre du côté de Constantinople, et il la fit dessiner par son peintre qu'il avait fait venir avec lui; de l'autre côté, il ne le fut pas moins de celle de l'embouchure de la mer Noire et des deux châteaux d'Asie et d'Europe et du fanal dont on découvrait la pointe. Le gardien de ce lieu, qui avait mis son bonnet de dedé ou de dervich, quoiqu'il n'en eût aucune qualité que sa solitude, fit descendre S. Ex. dans le bois par des lieux fort escarpés pour lui faire voir des ruines fort anciennes et bien cimentées, parmi lequelles il y avait une citerne fort grande qui était encore pleine d'eau. On fit remarquer encore à S. Ex. la sépulture de leur prétendu Jouscha ou Josué, qui doit avoir été un furieux géant, car les barreaux que l'on a faits pour l'environner, ne viennent que jusqu'à son (*illisible*) le reste de son corps venant se terminer vis-à-vis un arbre qu'une vieille femme montra. Pendant que S. Ex. se reposait à l'ombre des arbres, j'eus un grand entretien avec cette vieille qui disait avoir été prise lorsque le sultan Osman fut à Kaminiek pour le prendre, ce qui arriva en 1621, et qu'elle fut amenée en ce temps-là, à l'âge de huit ans, avec son père et sa mère, et qu'après avoir changé sa religion elle avait demeuré à Constantinople sous un grand pacha pendant vingt années, et qu'ensuite il y avait quarante ans qu'elle était venue demeurer avec le dedé de ce lieu qui était mort il y avait deux ans; de sorte qu'à son compte elle devait être âgée de soixante-huit ans. Elle nous montra où était enterré le dedé qu'elle dit être mort à cent trente ans, et auprès de lui la sépulture d'un sien parent qui l'avait précédé,

Digitized by Google

lequel avait vécu cent soixante ans. Et sur ce que je lui demandai si elle pouvait croire qu'il pût y avoir un homme d'une grandeur à remplir la sépulture de Jouscha, elle commença à nous conter une longue fable de quelques-unes de ses actions qu'elle disait avoir apprises de son dedé, mais avec fort peu de suite, parce qu'elle avouait qu'elle ne s'en souvenait pas bien; mais entre autres choses, elle dit que c'était lui qui avait fait le puits qui était sur cette montagne, de la profondeur qui a été déjà remarquée, et que l'eau en dégorgea au bas de l'un et de l'autre côté de la montagne, du côté de la mer et de Tokat, et que ceux qui étaient près de la source, n'en pouvaient boire, mais seulement ceux qui étaient bien éloignés. Ensuite je lus des vers à la louange de ce Jouscha qui étaient affichés au bâtiment qui était proche de son sépulcre, où je ne trouvai pas beaucoup de sens ni de suite; dans le même endroit, plusieurs y avaient écrit, qui leurs noms, qui une louange du lieu, qui une prière, qui quelques sentences parmi lesquelles je remarquai celle-ci comprises en deux vers, que je trouvai assez belle: « Ceux qui viennent au monde boivent enfin le verre du destin; mais, ce n'est pas un sujet d'étonnement, parce que le monde est une hôtellerie où les uns logent, les autres délogent. »

Comme le dedé, qui était un pauvre ignorant, et ne pouvait même pas lire, vit avec admiration que je lisais ces inscriptions, il m'invita à y mêler aussi quelque chose du mien, mais je m'excusai sur ce que je n'avais pas d'encre, car il ne voulut pas entendre une autre défaite, lorsque je lui fis entendre qu'il ne serait pas à propos qu'un chrétien mêlât son écriture parmi celle des Turcs, qui en serait profanée; il me dit qu'il

Digitized by Google

n'importait pas. Enfin, sur les cinq heures et demie, monseigneur l'Ambassadeur descendit du côté de la mer, où il trouva le souper prêt dans un kiosque, ou cabinet ouvert, qui était sur le bord de l'eau. Quand il se fut encore un peu promené après le souper, le long de la marine, il se rembarqua, et fut ramené à son sérail.

Jeudi 3.—L'aga des châteaux du canal s'étant trouvé à l'endroit du sérail de S. Ex. lorsqu'il était temps de faire la prière du soir, il y mit pied à terre pour la faire avec ses gens et ses rameurs, qui étaient dix-huit pour neuf paires de rames. Il fut bien aise d'apprendre que monseigneur l'Ambassadeur logeait dans cet endroit; et s'étant fait connaître pour l'aga des châteaux, il fit dire au premier secrétaire, qui était allé pour le recevoir, que ce serait le bostangi-bachi qui ferait voir les châteaux à S. Ex., et qu'il l'en verrait prendre quand il saurait le temps qu'elle y voudrait aller, et que, s'il n'était pas si tard, il aurait soupé avec elle, mais qu'il aurait l'honneur d'y venir un jour. Après qu'il eut fait sa prière, on lui fit apporter de l'office du cherbet de mûres avec une assiette de cerises confites qu'il trouva excellentes. Auparavant de ce faire, on lui apporta de l'eau dans une aiguière d'argent pour se laver, mais il fit verser l'eau dans un vase de cuir que l'on appelle mataras, puis il se lava.

Je trouvai au soir, sur le bord de la marine, un petit insecte sans ailes, qui rendait de la lumière comme cartaines mouches que l'on voit ordinairement ici dans le printemps et que j'ai encore vues à Andrinople, mais en moindre quantité.

Samedi 5. — Le prédicateur ordinaire des dominicains de Galata vint trouver S. Ex. de la part de l'évêque de Calamine, vicaire patriarcal, pour l'excuser de la faute qu'il avouait avoir faite par son or-

Digitized by Google

donnance de ne pas prier Dieu solennellement pour Sa Majesté ni devant ni après la messe.

Dimanche 6. — J'appris que, peu de jours auparavant, le résident de Hollande, ayant pris une maison de campagne à Scudaret, proche un sérail du bostangi-bachi, et s'y étant transporté avec sa femme, ses enfans et toute sa famille, le bostangi-bachi, ayant remarqué tout cet appareil, crut, sans faire réflexion que le résident fût marié, que c'étaient des femmes qu'il menait avec lui pour se divertir, et il en fut d'autant plus scandalisé, que c'était en plein jour qu'il les conduisait. Dans cette pensée, il envoya un nombre de ses gens pour les prendre et en faire justice selon qu'il le trouverait à propos. La première demande que celui qui portait la parole fit au drogman, ce fut de lui demander quelles étaient ces putains. En même temps, la résidente demanda au drogman ce que cet homme voulait, et, comme il n'osait pas lui dire une chose qui l'offensait au dernier point, sa fille, qui entendait assez le turc pour cela, lui dit la chose comme elle était. Madame, allumée par le feu qui lui monta au visage en se voyant outragée par un tel affront, se jeta à la barbe de celui qui le lui faisait et pensa la lui arracher; les domestiques en même temps se jetèrent sur les autres et les mirent en fuite; quelques-uns poursuivirent la fille, mais ils ne purent l'attraper. M. le résident fut fort surpris de ce procédé du bostangi-bachi, et, pour le ressentir de l'injure qu'il lui faisait, il fut le trouver et ne le menaça pas moins que de demander sa tête à la Porte pour la réparer.

M. l'Ambassadeur alla passer toute la journée au sérail de Toka, où le premier bostangi vint le voir sur le soir. C'était un vieillard de cinquante ans et davan-

Digitized by Google

tage, qui fit dire d'abord à S. Ex. que le bostangibachi lui avait commandé en sa langue de Bosnie, d'où il était aussi bien que lui, de ne pas manquer de le bien recevoir quand il viendrait voir quelque lieu de sa juridiction; et en même temps, comme M. l'Ambassadeur s'en enquit, il dit qu'elle s'étendait depuis Ingirlikivi jusqu'aux châteaux, et que S. Ex. serait le maître partout où elle irait. M. l'Ambassadeur, ne sachant comment le régaler, lui fit demander s'il voulait boire du vin; le bonhomme se mit à rire en disant qu'il le ferait bien, mais qu'il était vu de trop de monde : en même temps, on fit éloigner les Turcs, et on lui en apporta plein un grand gobelet d'argent en guise de cherbet. Il se retira ensuite fort satisfait, après avoir fait dire à M. l'Ambassadeur qu'il aurait l'honneur de le venir voir à sa maison de Thérapia.

Pour m'éclaircir si c'était à l'occasion de l'empereur d'à présent que l'on y avait planté les deux bornes dont j'ai parlé ci-dessus, il me vint en pensée qu'il pourrait y avoir quelque inscription qui m'en rendrait plus certain. Aussi en trouvai-je une qui attribuait cette action au dernier sultan Murad, et non pas à Méhémet IV, son neveu.

Lundi 7. — Le révérend Père Canizares, commissaire de l'hospice de Jérusalem qui est à Péra, fit présent à M. l'Ambassadeur d'un dessin de l'église de Saint-Sépulcre, qui est à Jérusalem; il était de bois d'olivier, orné d'ivoire, de nacre et d'ébène, avec beaucoup d'artifice.

Mardi 8. — M. l'Ambassadeur reçut une lettre d'Alep, qui était venue par un olak, par laquelle la compagnie informait S. Ex. qu'elle avait reçu le commandement qu'elle avait envoyé pour ne payer que trois pour cent suivant le renouvellement des capitu-

Digitized by Google

lations, et qu'il avait été enregistré; mais que, pour le droit d'enregistrement, le cadi avait pris cent piastres, et le pacha, qui est capitan-pacha, cent quatre-vingts, sur quoi l'on suppliait S. Ex. d'obtenir un règlement pour l'avenir, pour modérer ce droit de peur qu'ils ne fussent obligés de payer une somme beaucoup plus grande à proportion, quand il faudrait enregistrer les capitulations mêmes. Ils se plaignaient aussi de la mauvaise interprétation que le douanier voulait faire de ce commandement, en voulant prendre six pour cent au lieu de trois; et, pour entendre comme il le prétendait, c'est qu'auparavant des cinq pour cent, il en prenait deux et demi en entrant et deux et demi en sortant, et présentement il voulait entendre les trois pour cent accordés dans le renouvellement, trois en entrant et trois en sortant; cependant, jusqu'à l'explication, il avait accordé de ne prendre que trois, tant d'entrée que de sortie.

Dimanche 13. —

SONNET.

Le temps m'a demandé de mes œuvres le compte:
Et moi j'ai répondu : « Le compte veut du temps,
Car celui qui sans compte a tant perdu de temps,
Comment, s'il n'a du temps, pourra-t-il rendre compte? »

Le temps m'a refusé de différer le compte,
Soutenant que mon compte a refusé le temps,
Et que n'ayant compté lorsque j'avais du temps,
En vain je demandais du temps pour rendre compte.

O Dieu! quel compte peut dénombrer tant de temps,
Et quel temps peut suffire à faire un si grand compte,
Ayant vécu sans compte en abusant du temps?

Hélas! pressé du temps et oppressé du compte,
Je rends l'ame et ne puis rendre compte du temps,
Puisque le temps perdu n'entre pas dans le compte.

Digitized by Google

RÉPONSE.

Puisque le temps perdu n'entre point dans le compte,
Tâchez de rendre un jour compte de votre temps,
Sans regretter le temps et sans craindre le compte
Comme ceux qui, sans compte, abusent de leur temps.

Le bon emploi du temps décharge notre compte;
Préparez donc ce compte en ménageant le temps,
Souvent l'on veut du temps pour différer le compte;
Toujours au bout du compte on voit la fin du temps.

Faire son compte, hélas! sur les faux biens du temps,
Quand le temps est donné par mesure et par compte,
Ce n'est pas pour avoir un compte au bout du temps,

Car nous avons du temps souvent à notre compte
Lorsqu'au compte de Dieu l'on nous ôte le temps;
Et l'éternité suit et ce temps et ce compte.

Ce sont deux sonnets qui ont été envoyés de Paris à M. l'Ambassadeur, dont le premier a été fait par un chartreux et le second par une religieuse.

M. l'Ambassadeur [illegible] promener une seconde fois au kiosque de Ingirlikivi, où il trouva le sieur Cornelio Magno, sujet du prince de Parme; entre les colonnes que j'ai déjà remarqué être parmi son fondement, il en remarqua une historiée. Pour la voir de plus près, d'autant que ce bâtiment est au milieu de l'eau, nous fîmes venir le caïque qui nous en approcha. En ce qui paraissait du côté de la base, qui pouvait être d'environ deux pieds, le reste étant caché, nous vîmes deux masques très bien faits qui étaient encore entiers, une cuve pleine de raisins que trois hommes presque effacés foulaient, et un homme qui en tirait du vin, des feuillages de vigne bien faits entrelacés de figures différentes d'animaux, comme d'escargots, de belettes et d'autres; le tout avec les marques de la bonne anti-

Digitized by Google

quité. Nous n'eûmes pas de peine à juger que cette pièce n'eût autrefois servi à quelque temple superbe de Bacchus, et nous admirâmes que Soliman, qui aimait tant la peinture, ait fait si peu d'état de la sculpture, puisqu'il en avait ainsi enfoui un très bel ouvrage. Je ne pense pas que, dans tous les environs de Constantinople, il y ait un monument plus digne de la curiosité des voyageurs que celui-là. Pétrus Gillius en dit quelque chose, pag. 137 *de Topographia Constantinopoleos*. Je transcrivis dans ce kiosque deux vers persiens qui étaient écrits sur la muraille, et deux autres turcs, lesquels sont à la louange du lieu.

Lundi 14. — Le capitaine d'une barque qui était arrivée de Livourne le jour précédent, apporta ses paquets de lettres à S. Ex. avec quantité de gazettes, parmi lesquelles l'on voyait la relation du combat naval entre les Hollandais, fait le 7 juin.

Mardi 15. — Le père Justiniani, supérieur des dominicains de Galata, vint se plaindre devant S. Ex. de l'emprisonnement qu'il avait fait faire, chez le résident de Gênes, du Père prédicateur.

J'achetai un livre turc in-4° qui contenait trois différens traités : le premier était l'histoire fabuleuse et prodigieuse d'Ebou-Alisina et d'Ebou-l'Haris; le second un abrégé de la vie des patriarches et des prophètes, depuis Adam jusqu'à Salomon; le troisième est la relation d'une campagne de sultan Solyman contre la Perse, en laquelle cet empereur prit une forteresse nommée Van.

Jeudi 17. — On a su que M. le résident de Hollande avait reçu des lettres qui étaient venues en trente jours, par lesquelles on l'informait de la prise de Maëstrich, de sorte qu'il a fallu qu'il ait modéré la vaine

Digitized by Google

joie qu'il avait fait paraître pour le gain de la bataille de leur armée navale, qui ne peut pas se vanter d'avoir eu grand avantage, après avoir régalé le caimacan et le bostangi-bachi de cette nouvelle.

Dimanche 20. — Nous vîmes remonter à la mer Noire les deux galères que nous avions vues descendre quelques jours auparavant, et l'un des capitaines, nommé Chaban-Bey, avait dit le jour précédent au secrétaire de S. Ex. que des moines du mont Athos venaient de lui vendre trois Français qui s'étaient réfugiés chez eux.

Lundi 21. — Je fus à Péra et à Galata, et, avant que d'en revenir, j'appris que le douanier, le meimaraga et Tetessana-Kiaiasi, étaient partis dans une galiote pour aller à Scio à dessein, comme l'on disait, d'y bâtir quelque sérail pour le grand-seigneur, ou d'y construire un arsenal pour servir dans l'entreprise qu'il semble que les Turcs veulent faire sur Malte ou sur la Sicile.

Jeudi 24. — L'on a su que Col-Oglu, favori du grand-seigneur, connu sous le nom de Mussahib-Pacha, était mort de maladie à Andrinople, et que l'on avait apposé le scellé à sa maison à Constantinople.

Vendredi 25. — Jour de saint Louis. L'église que les capucins avaient fait bâtir au palais de France, pour y servir de chapelle à M. l'Ambassadeur, s'étant trouvée en état, ils la firent bénir par l'évêque de Calamine, qui dit ensuite la messe qui fut accompagnée d'un panégyrique de saint Louis, à qui elle était consacrée. On chanta *l'Exaudiat* à la fin, et l'oraison fut prononcée par le même évêque, qui, quelques mois auparavant, avait fait défense de la chanter. M. l'Ambassadeur n'y fut, à cause qu'il était à la campagne;

Digitized by Google

mais son premier secrétaire y assista avec les marchands de la nation.

Quelques Grecs de Thérapia, qui étaient ivres, ayant fait insulte à quelques-uns des gens de S. Ex. qui allaient à la chasse, et en ayant emmené trois qu'ils avaient enfermés et liés pour les mener au bostangibachi, l'on n'en fut pas plus tôt averti à la maison que nous y allâmes quelques dix ou douze armés de sabres, de fusils et de mousquetons; outre que nous les délivrâmes, nous prîmes encore celui qui avait commencé la querelle, et un janissaire du village qui, au lieu de mettre l'accord, était celui qui avait le plus contribué à cette insulte sans que plus de quatre cents personnes qui nous regardaient faire, même ceux de cinq ou six caïques qui touchaient presque à terre dans le port aient fait mine de faire résistance.

Samedi 26. — Le janissaire que S, Ex. avait envoyé à la Porte pour obtenir un commandement pour le voyage de Smyrne et pour autres affaires, retourna avec ce qui était nécessaire pour cela, et dit qu'il avait suivi pendant dix journées le grand-seigneur qui faisait état d'aller jusqu'à Babà sur le Danube.

Mercredi 30. — J'ai su qu'il y avait dans le golfe de Nicomédie, du côté de Touzla, des eaux minérales et purgatives où il se faisait tous les ans un très grand concours à la Notre-Dame du mois d'août, deux jours devant et deux jours après, et que ceux qui boivent de son eau en la prenant suivant le cours de l'eau s'en trouvaient extrêmement soulagés et la rejetaient par bas, mais que c'était une chose bien avérée, et qu'on expérimentait que celle que l'on prend contre le courant ne fait aucun effet et qu'on la rejette par la bouche; on la prend à un ruisseau qui prend sa source

Digitized by Google

d'une haute montagne à trois cents pas de la mer.

Dimanche 3 septembre. — Etant allé à Pera, j'appris que le bruit courait fort que le grand-visir était bien malade et que les troupes du capitan-pacha passaient de Scudaret à l'Ocméidan pour aller joindre le grand-seigneur, à la suite de leur chef qui les conduisait.

Dimanche 10. — Le jour précédent le bostangibachi avait été par le canal de la mer Noire sommer de se retirer tous ceux qui s'y étaient réfugiés de Constantinople, de Péra et de Galata, à cause de la peste. L'on ne sait pas bien à quel dessein il en usait ainsi.

Mardi 12. — Le vaisseau marchand commandé par le capitaine Bompart fit voile pour la France ayant pour passager un aga que le grand-visir envoyait à Tunis porter des ordres de la Porte.

J'eus un assez long entretien avec le diacre d'un évêque chaldéen du rit latin, qu'un nestorien avait tant persécuté, qu'il l'avait obligé de céder et de se retirer. Ce diacre m'assura que l'on trouvait les sept conciles en langue chaldéenne et plusieurs autres livres dont je n'ai pas eu le temps de prendre un catalogue comme je souhaitais. Il m'assura que les Chaldéens étaient entre Babylone et Tebris; qu'ils étaient éloignés de vingt-cinq journées de la première ville et trente de la seconde.

Vendredi 15. — Je fus de la part de M. l'Ambassadeur chez un historiographe turc nommé Hussein-Effendi, lequel demeurait près d'une mosquée qu'on appelle Kilisé-Giauri à cause qu'elle a été faite d'une église grecque. La porte est encore ornée des anciennes colonnes qu'on y a laissées. Je lui demandai son amitié de la part de S. Ex., à quoi je le trouvai fort disposé,

Digitized by Google

et pour l'y engager encore davantage, je lui fis un présent d'une veste de drap et d'une autre de satin que M. l'Ambassadeur lui envoyait; comme je le vis un peu surpris de recevoir une chose à laquelle il ne s'attendait pas, en disant qu'il n'avait encore rien fait qui eût pu obliger S. Ex. de lui faire cette faveur, ce lui dis qu'outre que M. l'Ambassadeur le faisait pour l'obliger davantage à lui faire part de son amitié, qu'il lui demandait, il voulait aussi reconnaître le présent qu'il lui avait fait d'une histoire qu'il avait composée. En même temps il me dit que si peu de chose ne méritait pas d'être reconnu si amplement, et que s'étant dégoûté de cette pièce, il en avait fait une autre qui méritait davantage de paraître au jour, qu'il ne manquerait pas de présenter à S. Ex. dès qu'il l'aurait achevée.

Samedi 16. — Le même Hussein-Effendi vint voir S. Ex. qui lui fit voir le portrait du grand-seigneur et du visir qu'il avait fait peindre, qu'il admira extraordinairement. Il s'en retourna fort satisfait des civilités de M. l'Ambassadeur qui le fit dîner avec lui.

Dimanche 17. — M. l'Ambassadeur fut dîner à Boinkdere chez M. le résident de Gênes, pour lui dire adieu avant d'entreprendre le voyage qu'il allait faire.

Lundi 18. — M. l'Ambassadeur reçut les civilités de M. le résident de Gênes par son premier secrétaire qui vint de sa part lui souhaiter un bon voyage.

A M. Petis, jeune.

Mercredi 20.

Monsieur,

Je quitte le style ordinaire de mon journal pour

Digitized by Google

vous adresser particulièrement celui que je dois écrire dans la suite; je me persuade qu'il sera très digne de votre curiosité puisqu'il doit contenir le voyage de Scio, d'Athènes, de Naxis et de plusieurs autres îles de l'Archipel où l'on ne peut presque pas s'empêcher de toucher en allant dans ce lieu, et de Smyrne où se fait un des plus grands commerces de la France en Levant. Je me suis si bien trouvé de vous avoir envoyé nûment celui que j'ai fait de mon dernier voyage à Andrinople parce que je me suis exempté de la peine de vous en demander le contenu dans une lettre qui m'aurait fort embarrassée, s'il avait fallu que j'y renfermasse, avec l'ordre qu'il était nécessaire, tant de choses qui n'en ont point du tout, que j'ai encore trouvé à propos de vous mander celui-ci de même. Il me semble que cette manière de vous écrire ne doit point vous déplaire quand ce ne serait qu'à cause que, circonstanciant chaque chose par heure et par jour comme je fais, vous avez plus de sujet de ne point douter de la vérité des choses que je vous mande.

Ainsi donc le *mercredi vingtième du mois de septembre de cette année mil six cent septante-trois*, après s'être muni des choses nécessaires à ce voyage, et particulièrement d'un commandement du grand-seigneur pour être favorablement reçu dans tous les endroits où l'on aurait à toucher, avec un chiaoux qui, outre la langue turque, savait encore parler le grec vulgaire pour le faire exécuter, et d'une garde de trois janissaires, autant par grandeur que par une nécessité de les avoir, M. l'Ambassadeur s'embarqua sur les cinq heures du soir dans le port de Thérapia qui était proche de son sérail, sur une galiote à seize paires de rames, armée de six pierriers, qu'il avait prise à louage

Digitized by Google

à cent cinquante écus par mois, avec une suite de quarante-cinq à cinquante personnes. C'est en cet endroit où Médée autrefois, s'étant laissé enlever par Jason pour le suivre en Grèce, avait mis pied à terre après le long voyage du Pont-Euxin connu présentement sous le nom de la mer Noire, et où elle avait débarqué la boîte de ses poisons, d'où l'on avait donné à ce village le nom de Pharmacia, lequel pour être de trop mauvais augure tant pour ceux qui y demeuraient que pour les bâtimens qui s'y arrêtaient, tant en revenant de la mer Noire qu'en y allant, fut changé du temps des empereurs romains en celui de Thérapia qui signifie guérison ou santé, au lieu que le premier prenait sa dénomination du poison; comme le jour était déjà sur son déclin, le vent aussi, suivant la coutume du Bosphore, s'était déjà caliné et la galiote n'avançait presque à la faveur du courant jusqu'à ce qu'ayant doublé la pointe du sérail à l'entrée de la nuit, et le vent s'étant levé entre huit et neuf heures l'on se trouva le lendemain,

Jeudi 21, — au lever du soleil, à la hauteur d'Héraclée où la galiote n'ayant pas touché parce que l'on était pressé d'avancer, et la remise en ayant été faite au retour, j'ai aussi trouvé à propos de remettre à ce temps-là ce que j'en avais à dire, après avoir employé la journée à passer le canal des îles de Marmara et à côtoyer la terre ferme, que des montagnes stériles, des vallons plantés de vignes et d'arbres, et plusieurs villages situés sur le bord de la mer divertissaient agréablement; l'on arriva à *Gallipoli sur les neuf heures du soir* et l'on y jeta l'ancre pour donner lieu au reis ou capitaine d'y prendre le lendemain matin la provision de biscuit nécessaire pour son équipage, qu'il n'a-

Digitized by Google

vait point faite à Constantinople, parce que le biscuit y est plus cher. Gallipoli a plutôt une rade qu'un port, où l'on est fort à couvert de la tramontane. Cette ville est fort ancienne pour sa situation; elle est fort avantageuse étant sur une petite colline laquelle, ne s'élevant pas trop, fait qu'on voit les maisons se surpasser les unes et les autres en forme d'amphithéâtre; comme c'est en cet endroit que les terres d'Asie et d'Europe s'approchent de l'une et de l'autre, c'est de là que l'on prend ordinairement le commencement de l'Hellespont qui s'étend jusqu'à *Capo Jognicheri* qui était autrefois le promontoire qu'on appelait Sigaum. Vis-à-vis cette ville l'on a Lampsaco en Asie d'où se fait le passage de l'un à l'autre continent. C'est même de cet endroit que les Génois passèrent les Turcs en Europe à la première irruption qu'ils y firent en prenant un sequin par tête. C'est là aussi où viennent ordinairement passer toutes les troupes d'Anatolie qui viennent en Europe grossir les armées du grand-seigneur. Lampsaco est l'ancienne Lampsacus que les anciens nous marquent pour être la patrie du dieu Priape à qui, pour cette raison, Virgile donne le nom d'Hellespontiacus; cette ville étant située sur le détroit de l'Hellespont, Vénus en accoucha dans cette ville au retour de Bacchus, qui en était le père, du voyage des Indes. Le reste de la fable se peut voir assez au long dans les commentaires de Pétrone, de l'impression de Hollande. Auparavant de quitter Gallipoli je remarquerai qu'elle fut, l'année précédente, le théâtre du martyre d'un prêtre italien, lequel s'y étant fait turc, puis peu de temps après s'étant repenti de sa faute et s'en étant fait absoudre par deux religieux de Jérusalem qui passèrent par là, et pour en faire une réparation convenable

Digitized by Google

ayant publié hautement le christianisme et détesté le mahométisme, eut la tête tranchée par sentence du cadi.

Le vendredi 22. — Le reis ayant fait la provision de biscuit, et M. l'Ambassadeur, qui ne descendit pas à terre, ayant été régalé par le douanier du lieu de poisson, de raisins, de melons et de carpons, l'on fit voiles sur les dix heures et demie du matin avec un vent frais qui, faisant marcher la galiote assez vite, nous fit bientôt découvrir au-dessus du vieux château le vaisseau marchand parti de Constantinople huit ou dix jours auparavant, qui avait ordre d'attendre jusqu'à ce que M. l'Ambassadeur l'eût joint. Le capitaine n'eût pas plutôt connu la galiote à sa bandière blanche et à ses flammes qu'elle portait aux extrémités des vergues, qu'il fit aussi bandière; et quand elle fut assez près, il fit un salut de sept coups de son artillerie auquel S. Ex. fit réponse d'un coup de pierrier pour remerciement.

Pendant que le chiaoux fut au château d'Asie faire voir le commandement du grand-seigneur pour favoriser le voyage de M. l'Ambassadeur, le capitaine du vaisseau marchand vint rendre ses respects à S. Ex. à qui un aga que ce capitaine portait à Tunis pour y donner des ordres de la Porte envoya un mouton et quelques carpons. Le chiaoux étant de retour et ayant témoigné à M. l'Ambassadeur la bonne acceptation que les agas du château d'Asie et de celui d'Europe qui s'étaient rencontrés chez lui avaient faites du commandement, et fait des complimens de leur part en accordant de le saluer coup pour coup, suivant la demande qui leur en fut faite, l'on leva l'ancre, et le vaisseau marchand ayant encore fait un salut auquel il fut répondu comme auparavant, M. l'Ambassadeur fit saluer les châteaux de

Digitized by Google

six coups de pierriers, et l'un et l'autre y firent réponse aussi de six coups à boulets de leur plus grosse artillerie, et outre cela, donnèrent chacun un coup de grâce, le château d'Asie d'un canon chargé d'un boulet de marbre de quatre-cents livres qui, après avoir bondi par huit ou dix fois sur la surface de la mer en faisant rejaillir l'eau prodigieusement haut, passa bien avant sur la montagne dont il laboura la terre un fort long temps en faisant une poussière fort grosse, et celui d'Europe d'un autre canon chargé d'un boulet de six cents qui fit le même effet, et traversa tout outre le détroit jusqu'à terre; le plaisir était aussi très agréable de voir aussi les autres boulets bondir dessus l'eau, quoiqu'ils ne passassent pas de terre à terre parce que les canons n'y étaient pas braqués. On ne fut pas long-temps à voiles après cela; car l'on alla mouiller à une fontaine qui est à un mille plus bas que le château d'Europe, où les vaisseaux du Roi qui amenèrent M. l'Ambassadeur à Constantinople, il y a trois ans, avaient fait de l'eau pendant le temps qu'ils avaient été obligés de rester à l'ancre en cet endroit. Il y a quelque soixante ans qu'elle a été bâtie par un capitan-pacha nommé Calil, comme il se voit à une inscription qui y est; les Vénitiens et les corsaires venaient y faire de l'eau auparavant que l'on eût bâti les châteaux neufs; M. l'Ambassadeur y coucha sous une tente.

Le samedi 23, — le vaisseau marchand fit voiles, et, en passant, les châteaux saluèrent chacun d'un coup de canon à boulet l'aga qu'il portait à Tunis. Cependant notre frégate ne fit voile que sur les onze heures; M. l'Ambassadeur étant resté à terre jusqu'à ce temps pour achever les expéditions qu'il envoyait en cour

Digitized by Google

par son secrétaire, avec les capitulations renouvelées; et en passant aux châteaux neufs, l'aga d'Europe n'eût pas plutôt vu le commandement de la Porte pour M. l'Ambassadeur, qu'il le fit saluer de cinq coups de canon à boulet, à quoi celui d'Asie répondit d'autant; l'on ne remarqua point en cet endroit que les boulets passassent de terre à terre, parce que le trajet est trop grand. M. l'Ambassadeur n'eût pas plutôt fait répondre à l'un et à l'autre chacun de cinq coups de pierrier et repris les chiaoux avec son premier secrétaire, qu'il avait envoyé aux châteaux avec son caïque, qu'il eut bientôt joint le vaisseau marchand qui s'était mis en panne pour l'attendre; quand le capitaine eut reçu les derniers ordres de M. l'Ambassadeur et pris dans sa chaloupe son secrétaire et son aumônier qui allaient faire un voyage en France, avec quelques ballots pour la cour, l'on se sépara l'un de l'autre, et auparavant que de prendre sa route le capitaine fit son adieu de cinq coups de son artillerie, à quoi S. Ex. fit répondre d'un coup de pierrier. Après cela, nous tournâmes vers Ténédos; nous fûmes étonnés, en approchant de son port, que l'on tirât un coup de canon du château que nous sûmes ensuite avoir été tiré pour avertir notre frégate qu'il y avait sauvegarde pour elle dans le port, sur la croyance que l'on avait que ce vaisseau marchand fût un corsaire qui la poursuivait et particulièrement à cause des coups qui avaient été tirés, lesquels cependant n'étaient pas à dessein de se battre. Il était environ quatre heures après-midi quand la frégate mouilla dans le port où M. l'Ambassadeur ayant salué le château de toute l'artillerie du bâtiment, fut resalué de quinze coups de la plus belle du château et son fortin qui fut bâti par les Vénitiens.

Digitized by Google

L'aga lui-même vint faire ses complimens à S. Ex. qu'il invita à mettre pied à terre en lui offrant de le loger dans le château, ce qu'il accepta fort volontiers. Ce château n'est pas bien régulier, il ne laisse pas néanmoins de bien défendre le port, qui est fort petit et présentement comme autrefois *statio malefida carinis* (1); il est du côté de terre muni d'un fossé à fond de cuve. Il se défendit quelque temps lorsqu'il fut pris par les Vénitiens, en 1646; ce poste leur était assez avantageux si le gouverneur ne l'avait pas ensuite vendu aux infidèles; il est tout rempli de maisons où demeurent ceux qui sont destinés pour sa garde. Comme cette île porte beaucoup de vin muscat, l'on en chercha d'abord, mais comme il était nouveau, on n'en trouva pas d'excellent. Je fus sur le soir à l'église des Grecs que je trouvai assez belle et bien ornée de peintures; elle est du diocèse du métropolite de Metellin. La garde du château et du fortin ne cessa de crier toute la nuit fort haut : El bir Allah! il n'y a que Dieu seul qui soit bon! en se répondant les uns aux autres; au reste, on a fermé les portes : les portes se ferment d'abord qu'il est nuit.

Le lendemain *dimanche* 24, — M. l'Ambassadeur n'entendit pas la messe, non pas faute de trouver un aumônier, parce qu'il avait le sien et le révérend père Sausser, jésuite, prêts à la célébrer; mais parce l'on ne trouva pas de lieu propre, les Grecs ayant fait difficulté de la laisser célébrer dans leur église. C'est pourquoi S. Ex. passa la matinée à la chasse, ayant eu le plaisir de voir tuer en fort peu de temps quatorze perdrix dont il y avait une très grande quantité; le

(1) Virg., *Æn.*, II, 23.

Digitized by Google

terrain, outre cela, n'étant pas difficile, parce que les montagnes qui y sont ne sont pas fort élevées ni raides, le reste étant de très belles plaines plantées de vignes qui portent des raisins d'un goût très excellent. L'on mit à la voile sur les deux heures après-midi et l'on tourna la proue vis-à-vis à la terre de Troie, et quand on fut près de terre M. l'Ambassadeur s'y fit transporter dans son caïque croyant y trouver quelques ruines; mais comme il n'y trouva autre chose que de grandes plaines remplies de buissons et de sable qui faisaient que l'on avait de la peine à y marcher, ce qui fit qu'il retourna bientôt à la frégate, ordonnant de continuer la route. Il y eut peu de vent la nuit, et ce fut à l'aide de la rame que l'on se trouva le lendemain,

Lundi 25. — vis-à-vis du cap Baba-Bouroun, ainsi nommé à cause du sépulcre de pierre d'un derviche qu'on y voit, lequel est fait de pierre; les derviches prenant aussi le nom de Baba, qui veut dire Père, comme nos religieux prennent ce dernier. L'on n'eut pas de vent plus de la noitié de la journée pour faire le canal de Metellin, et ce qu'il y en eut l'après-dîner fut si variable que ce fut avec beaucoup de peine que l'on mouilla sur les sept heures du soir dans une espèce de port qui n'est pas éloigné de Metellin.

Mardi 26 septembre. — Comme il y avait bonace, ce ne fut qu'à force de rames qu'on entra dans le propre port de Metellin d'assez bon matin. L'aga du château ne voulut point saluer, disant qu'il ne saluait pas même le capitan-pacha. M. l'Ambassadeur mit pied à terre pour aller à la campagne, et on le conduisit à une tour qui appartenait au cadi du lieu, où il ne resta pas long-temps, parce que le lieu était trop dans les

Digitized by Google

montagnes et fort peu commode pour la chasse que l'on cherchait. En y allant, l'on passa par plusieurs tours qui étaient accompagnées de leurs vignes et de jardins plantés d'orangers, d'oliviers et de figuiers en quantité. Je remarquai aussi une inscription gravée sur un bassin de fontaine, laquelle paraissait assez entière, mais je n'eus pas le temps de mettre pied à terre pour la lire et pour la copier. Après dîner, M. l'Ambassadeur fut dans la galère d'un capitaine nommé Mustapha-Capitan, qui l'était déjà venu voir dans la frégate. Ce capitan est un renégat de Malte lequel a obtenu le commandement de cette galère que le grand-seigneur entretient avec quelques autres qu'on appelle chacals. Par la faveur du testerdar, il y avait encore une galère de même près de la sienne. Ce qui faisait que ces deux galères étaient détachées d'avec le corps de celles que le serdar commandait, c'est qu'elles avaient été commandées pour porter à Rodosto les drogues qui venaient d'Égypte pour le sérail et de venir ensuite attendre le serdar à Ténédos, où elles en reçurent un autre de se rendre à Metellin. Ces capitaines n'ont de paie par jour que soixante-cinq aspres qui font trente-deux sous et demi, avec le tour du bâton. Après que S. Ex. se fut assez long-temps entretenue sur cette galère avec le capitaine, elle fut saluée en sortant d'un coup de canon et conduite ensuite à une chambre pour s'y reposer. Ce fut avec plaisir que je vis alors un petit cheval de Metellin que ce capitaine avait fait prendre par ses gens dans les montagnes où il y a de grands haras dont quelques-uns appartiennent à des maîtres qui les marquent, et d'autres sont sans maître, desquels celui-ci était parce qu'il n'était point marqué; quoiqu'ils soient fort sauvages, il n'est pourtant pas

Digitized by Google

difficile de les apprivoiser, jusqu'à même s'en faire suivre comme d'un chien. Sur le soir, M. l'Ambassadeur fut à la promenade dans son caïque et, faisant le tour du château qui est une presqu'île qui commande la ville, il se rendit dans un endroit où, m'étant transporté par terre en côtoyant l'ancien port que l'artifice avait fait avec un môle de fort belles pierres dont on voit encore les restes, je trouvai un marbre qui avait servi à une architrave sur lequel il y avait deux lignes d'écriture dont je ne pus déchiffrer que le mot φιλον, parce que les caractères étaient effacés, et fort anciens; et comme je trouvai en cet endroit d'autres marbres et même un vase de sépulcre où l'on voyait encore un pied de sphinx bien fait, avec un dessus de niche, j'ai cru qu'il y avait eu autrefois dans cet endroit un bâtiment fort superbe. Des paysans qui me virent occupé à contempler ces choses me firent entendre qu'à deux ou trois milles de là, près d'un lieu qu'on appelle Moria, il y avait un aqueduc fort haut qui avait aussi quelque inscription. En venant dans ce lieu j'avais remarqué dans la ville, près de l'église des Grecs, une inscription grecque qui était dans la muraille, mais dont les caractères étaient effacés d'une manière que je n'en pus rien tirer, et cela fit que je fus plus exact à jeter les yeux sur les murailles et sur les maisons dont je n'en vis presque pas où il n'y eût quelque pierre ou quelque marbre qui paraissait avoir servi à quelque édifice de plus grande conséquence. M. l'Ambassadeur ayant voulu coucher dans la frégate pour être plus tôt prêt à partir, l'on fit voile après minuit; mais l'on n'alla pas plus loin que jusqu'à un cap qui est à douze milles de la ville et six milles de celui qu'on appelle de Sainte-Marie parce que le vent s'y étant trouvé contraire il fallut retour-

Digitized by Google

ner dans le port où l'on se retrouva de bon matin.

Le mercredi 27 du même mois de septembre, l'on mit encore pied à terre en attendant le bon vent. Pour moi, je fus, avec M. Cornelio, à une maison qui appartient à un renégat du pays de Monaco, nommé Chaban-Bey, lequel est capitaine d'une galère, où nous avions appris qu'il y avait quelque antiquité; nous y vîmes quatre piédestaux d'ordre toscan tout d'une pièce de marbre, faits pour soutenir des colonnes d'un pied et demi de diamètre, desquels il y en avait trois très entiers. Nous y vîmes aussi les débris de deux fûts de doubles colonnes en trois ou quatre pièces d'un marbre de différentes couleurs qui paraissaient devoir servir à quelque beau temple de forme ronde, qui avait été soutenu par ces colonnes qui paraissaient en dedans et en dehors. De là, en parcourant la ville, nous vîmes près d'une mosquée une fontaine qui n'était composée que de pièces antiques qui ne se rapportaient pas de la manière dont on les avait placées, comme des fûts de colonnes, de vases, de piédestaux, de corniches, de frises et d'architraves, de pièces de colonnes cannelées et de chapiteaux; nous entrâmes aussi dans le Cahuè-Canè où l'on nous donna le cahuè et où nous vîmes en peinture assez mal ordonnée à la façon des Turcs la prise d'un vaisseau corsaire livournois, que Massamam avait faite cette année près de Rhodes. Du Cahuè-Canè nous passâmes par des cimetières jusqu'aux fossés du château que nous trouvâmes fort profonds, et nous remarquâmes un grand espace de la muraille du château bâti de belles pierres d'une grandeur considérable et bien jointes, que nous jugeâmes être bien anciennes. L'artillerie nous en parut aussi assez grosse. Ce château est grand et rempli de maisons qui ne sont

Digitized by Google

habitées que par des Turcs. Le vent étant fort bon, quand nous fûmes de retour à la frégate l'on se prépara tout de bon pour faire voile, ce qui ne se put effectuer qu'à une heure après midi, parce qu'il fallut attendre M. Picard, premier secrétaire de S. Ex., qui était allé à la chasse avec quelques autres personnes que l'on fut obligé de faire revenir par un coup de canon que Mustapha-Capitan offrit de tirer de sa galère. Jusqu'à six heures du soir qu'on fut à la voile on fit soixante milles de canal jusqu'à la terre ferme du cap de Caraboroun où l'on passa la nuit dans un port que l'on gagna à force de rames, le vent s'étant calmé au coucher du soleil.

Le lendemain jeudi 28, il y avait grand calme, l'on ne laissa pas néanmoins de voguer à la rame et de doubler le cap Caraboroun jusqu'à ce qu'un petit vent s'étant levé l'on arriva enfin à sa faveur à Scio sur les trois heures après midi, dans le même temps que les vingt galères qui avaient été envoyées à la mer Blanche, sous le commandement de Serdar, pendant que le capitan-pacha était à la mer Noire, étant de retour d'Alexandrie, entraient dans le port de cette île, de sorte que le château, ayant répondu à leur salut, salua en même temps M. l'Ambassadeur à boulet, ce qu'il n'avait pas fait pour le Serdar, à quoi M. l'Ambassadeur fit répondre de ses pierriers. En entrant dans le port, S. Ex. fut complimentée par M. Cheuvlon, consul de Smyrne, accompagné de six députés des marchands de cette ville et de quelques religieux de Scio, aux fanfares d'une trompe, et cela à la vue de toutes les galères qui semblaient être venues tout exprès pour être des témoins que M. l'Ambassadeur devait recevoir en cette rencontre. M. l'Ambassadeur ne fut pas long-temps à

Digitized by Google

descendre à terre et à aller au logis qu'on lui avait préparé, au travers d'une foule continuelle de Turcs et des chrétiens de l'île qui avaient rempli les rues par où il devait passer, et à la vue d'une infinité de dames qui paraissaient aux fenêtres, et du tintamare d'une décharge de plusieurs boîtes qui se tirèrent dans la cour des capucins qui n'en étaient pas éloignés.

Vendredi 29.—M. l'Ambassadeur se reposa pendant que l'on déchargeait la frégate, et il ne parut qu'aux capucins où il entendit la messe. Il reçut aussi quelques complimens qu'on lui vint faire, et particulièrement de tout le corps ecclésiastique et des religieux

FIN DU JOURNAL.

Digitized by Google

LES VISITES
DU JOUR DE L'AN.

COMÉDIE INÉDITE EN UN ACTE ET EN VERS,

PAR VADÉ (1).

ACTEURS.

ARISTE, père de Julie.
MADAME ARISTE.
ISABELLE, sa fille, promise à Valère.
VALÈRE, amant d'Isabelle.
LUCILE, JULIE, } sœurs et femmes de visite.
DAMIS, Gascon importun.
CIDALISE, petite-maîtresse.
LE CHEVALIER, petit-maître.
DORANTE, niais, frère de Valère et amoureux d'Isabelle.
PASQUIN, valet d'Ariste.

(La scène est à Paris dans un des appartemens d'Ariste.)

(1) Manuscrit de la bibliothèque de M. Soleinne.

Digitized by Google

LES VISITES

DU JOUR DE L'AN.

SCENE I.

VALERE, *seul.*

Ariste est singulier! il veut réformer tout,
Et parce que ce jour ne flatte point son goût,
Qu'il hait les complimens et la cérémonie,
Il part; et pour partir, il lui faut compagnie;
Encor m'a-t-il choisi par prédilection.
Je n'ai pas refusé sa proposition;
L'amour seul en est cause; Isabelle est des nôtres.

SCENE II.

VALÈRE, PASQUIN.

PASQUIN.

Je suis, croyez-le bien, le plus humble des vôtres.

VALÈRE.

Ah! te voilà, Pasquin?

PASQUIN.

Monsieur, bonjour, bon an:
Si je savais par cœur quelque joli roman,
Soudain un compliment capable de confondre
Les...

VALÈRE.

J'aime mieux le tien.

Digitized by Google

PASQUIN.

Monsieur !...

VALÈRE.

(*Il lui donne de l'argent.*)

Pour y répondre.

PASQUIN.

Que le ciel...

VALÈRE.

Te bénisse. Ariste est-il ici ?

PASQUIN.

(*Valère veut entrer.*)

Oui, monsieur... N'entrez pas; il vous croit à Passy;
Vous convîntes hier qu'il irait vous rejoindre.

VALÈRE.

Quoi ! moi seul? quel tourment !

PASQUIN.

C'est encor là le moindre.

VALÈRE.

Pourquoi ?

PASQUIN.

C'est qu'Isabelle avec vous n'ira pas.

VALÈRE.

Ah ciel ! que me dis-tu ?

PASQUIN.

Doucement, parlez bas;
Madame Ariste hier, soit bonté, soit malice,
Soit crainte, soit vapeur, soit raison, soit caprice,
Changea tout net d'avis... Ariste n'en sait rien.

VALÈRE.

Il faut l'en avertir.

PASQUIN.

Je m'en garderai bien.

VALÈRE.

Mais...

PASQUIN.

La discrétion est pour moi d'importance;
Mon congé sur-le-champ serait ma récompense,
Si madame apprenait...

VALÈRE.

Je n'y puis plus tenir,
Je n'irai pas non plus, je vais l'en prévenir.

PASQUIN, *l'arrêtant.*

Vous êtes sur le point d'épouser Isabelle,
Sa main ne dépend pas de sa mère, ni d'elle,

Digitized by Google

Mais bien d'Ariste seul ; comme il est absolu,
Et que l'on doit vouloir ce qu'il a résolu,
Si vous alliez, monsieur, lui manquer de parole
Votre hymen manquerait.

VALÈRE.

Ce départ me désole.

PASQUIN, *ayant rêvé.*

J'ai pourtant un moyen.

VALÈRE.

S'il faut te le payer...

PASQUIN.

Un bavard éternel, gascon de son métier,
Avant vous, est venu, n'étant pas jour encore :
« Je m'en bais répasser, m'a-t-il dit, jé t'honore
« Dé ma protection. » Dans un quart d'heure au plus
Il viendra débiter cent propos superflus
Qui retiendront mon maître...

VALÈRE.

Hé bien ?

PASQUIN.

Hé bien ! Ariste
Aura beau lui paraître ennuyé, pressé, triste,
Mon causeur sans pitié ne le quittera pas
Qu'après un entretien d'une heure, et sur ses pas
L'occasion du jour nous en enverra d'autres
Qui troublant ses desseins ne nuiront point aux vôtres,
Et vous, après avoir laissé passer du temps,
Vous pourrez revenir sans craindre...

VALÈRE.

Je t'entends.
Oui ; mais que dira-t-il en me voyant paraître.

PASQUIN.

Ce qu'il dira?... mais...

VALÈRE.

Hein ?

PASQUIN.

Il grondera peut-être.

VALÈRE.

Fort bien, que lui répondre?

PASQUIN.

Oh ! vous lui répondrez
Que vous n'avez pas tort, et vous ajouterez
Qu'à sa maison des champs fatigué de l'attendre,
Vous êtes revenu tout exprès pour le prendre.

Digitized by Google

VALÈRE.

D'accord ; mais tôt ou tard, Ariste partira,
Et ne me trouvant point, sans doute il reviendra.
Que lui dirai-je alors ?

PASQUIN.

Votre embarras m'amuse !
Eh ! vous lui donnerez, monsieur, la même excuse.

VALÈRE.

C'est bon, mais Isabelle ignore tout ceci.

PASQUIN.

Eh ! qu'importe ? Il est bon qu'elle l'ignore aussi.
Rendez votre départ seulement vraisemblable.

VALÈRE.

Bon. Pour qu'il le soit mieux, j'ai laissé sur ma table
Un billet que l'amour pour elle m'a dicté ;
J'en chargerai mon frère.

PASQUIN.

Est-il plus esprité ?

VALÈRE.

Cet écrit ?

PASQUIN.

Point du tout, je parle de Dorante.
Votre frère est-il mieux ?

VALÈRE.

D'en parler je t'exempte ;
Tu me fais mal ta cour.

PASQUIN.

Monsieur, c'est qu'on m'a dit
Que si l'on mesurait la fortune à l'esprit
Il ne serait pas riche.

VALÈRE.

Et vous avez l'audace
De me le répéter ! tu mériterais...

PASQUIN.

Grâce !
En faveur de...

ARISTE, *dans la chambre à côté l'appelle.*

Pasquin ?

PASQUIN.

Monsieur ? Tout mes sens sont saisis.
Car il va m'envoyer préparer le logis.
Vous, monsieur, décampez.

ARISTE, *de derrière le théâtre.*

Pasquin ?

Digitized by Google

PASQUIN.

Me voilà... Vite
Tournez-moi les talons.

(*Il s'en va.*)

VALÈRE, *seul.*

Hélas! la réussite
Dépend donc du hasard. Isabelle, sans vous,
Dût sur moi votre père attacher son courroux,
Je ne pourrais... Avant que mon malheur augmente
Suivons l'expédient que Pasquin nous présente.

(*Il sort.*)

SCENE III.

ARISTE, PASQUIN.

ARISTE.

Oui, c'est ma volonté, ne me réplique pas;
Suis ma femme et ma fille, allons, pars de ce pas,
Je les joindrai bientôt... sans doute elles sont prêtes.

PASQUIN.

Si vous saviez, monsieur, quel chagrin vous leur faites,
Je ne les vis jamais d'aussi mauvaise humeur,
Remettez à demain...

ARISTE.

Tu fais le raisonneur!
Quand je parle...

PASQUIN.

Monsieur...

ARISTE.

Je veux qu'on m'obéisse.

PASQUIN.

C'est que ce jour, monsieur, est un jour si propice
Qui motive si bien la générosité.....
Vous me faites grand tort.

ARISTE.

Eh! mais, en vérité.
(*Levant la canne.*)
Ce maraud me tient tête; il faut que je t'apprenne.

PASQUIN.

Non, monsieur, je m'en vas... Quelle chienne d'étrenne!

Digitized by Google

SCENE IV.

ARISTE, *seul.*

Oui, je veux m'affranchir d'une bizarre loi
Qui doit aux hommes francs déplaire ainsi qu'à moi.
Eh! quoi donc, l'amitié sincère et respective
Doit-elle attendre, enfin, qu'un jour de l'an arrive,
Pour se manifester? tous les jours sont égaux.
Qui nous trompe un seul jour, en tous les temps est faux.
Que je suis enchanté d'échapper aux visites
De ces flatteurs rampans, de ces vils hypocrites...
L'heure s'avance, bon... oui, j'ai tout ordonné...
Mais n'oublié-je rien?... Des livres... non, j'en ai.
Partons.

SCENE V.

ARISTE, DAMIS, *en dehors qui heurte.*

ARISTE.

Qui frappe?

DAMIS, *en dehors.*

Moi.

ARISTE.

Qui vous?

DAMIS.

Oubrez la porte.

ARISTE.

Ah! quel homme à présent vient heurter de la sorte?
Je tremble qu'il ne soit du nombre de ces gens
Qui croyent mériter le titre d'obligeans,
Quand par des soins forcés, ainsi qu'il est d'usage,
Ils vous ont, de baisers, souillé tout le visage.
Morbleu! veuillez répondre?

DAMIS.

Oubrez donc, s'il vous plaît.

ARISTE.

Attendez un instant; voyons, enfin, qui c'est.
(*Il ouvre.*)

Digitized by Google

DAMIS, *en l'embrassant avec pétulance.*

Bon jour, mon cher ami, que le ciel qui bous aime,
Exauce tous mes vœux; mon vonheur est extrême
Lorsqué jé puis sans fard mé dire tout à vous.

ARISTE, *en hésitant et d'un air embarrassé.*

Monsieur, c'est m'honorer d'un compliment bien doux,
Et si, par le retour, on doit le reconnaître,
Assurez-vous aussi que j'ai bien l'honneur d'être
Votre humble serviteur... J'étais près de sortir,
Comme vous entriez...

DAMIS.

Tout dé bon! sans mentir
Vous sortiez? en cé cas, il faut qué jé bous quitte;
Mais, dites-moi, l'ami, vous allez en bisitte?
Sans être curieux, où portez-vous vos pas?
Si c'est dé mon côté, descendons, j'ai là-bas
Un carrosse bourgeois qué j'ai pris sur la place.
Eh bien! vous hésitez.

ARISTE, *sombrement.*

Monsieur, je vous rends grâce.

DAMIS.

Comment, grâce, sandis! c'est vouloir m'abuser.
Cé service d'ami ne peut sé réfuser,
Oh! cadédis, il faut qué jé bous accompagne;

ARISTE.

Volontiers, si l'hiver vous plaît à la campagne;
Je pars, dans le moment, pour y rester, je crois,
Avec plusieurs amis jusques après les Rois...

DAMIS.

Qui? les Rois! jé consens qué l'on mé déshérite
Si bous né mé vernez plus qué jé né mérite!
Quoi, tandis qué chacun avec empressement,
Sé livre aux doux transports d'un tendre embrassement,
Que Plutus généreux étale ses pistoles
A qui sait l'enivrer de pompeuses paroles:
Qué la paix, l'union, l'amour, les jeux, les ris,
Sé donnent pour étrenne au peuple de Paris,
Vous voulez boyager! qué la foudre mé brûle
Si botre procédé né paraît ridicule.
Tenez, imitez-moi, j'ai fait provisions
Dé souhaits gracieux, dé bénédictions
Qué jé vais débiter à qui voudra les prendre.
Bous connaissant discret, jé veux bien vous apprendre...

Digitized by Google

ARISTE.

Finissez un discours que malgré moi j'entends,
Je n'y réponds qu'un mot, car je n'ai pas le temps.
Tout le monde aujourd'hui par commune sottise
Pratique poliment l'usage qu'il méprise.
Tel chez son ennemi, feignant de l'apaiser,
Lui présente le fiel d'un coupable baiser,
Et lui jurant alors une amitié durable,
Le traître! en le quittant voudrait qu'il fût au diable.
Cet autre à contre-cœur visite des parens,
Qu'un sort trop rigoureux a fait naître indigens,
Et mesurant ses pas aux présens qu'il espère,
Trotte chez un patron, et néglige son père.
La basse politique...

DAMIS.

Hé! doucément, l'ami,
Vous vous estomaquez comme un diable et démi,
Bous savez qu'en cé jour chacun est pacifique,
Soyez-le donc aussi, vanissons la critique,
Vile occupation d'un esprit malfaisant,
Qui n'ayant d'autre soin que d'être médisant,
Glosera sans raison sur la riche toilette,
Dont pour faire un cadeau cé baron fait emplette,
Qui dé son rébenu lui coûte la moitié.
Hé bien! pétit présent entretient l'amitié,
On né peut rien de mieux, sélon ma fantaisie.

ARISTE.

Hé! monsieur! c'est assez.

DAMIS.

Un instant, jé vous prie,
Moi qui vous parle ici, quand j'étais sous-fermier,
Jé célébrais fort bien l'annuel dé janvier.

ARISTE.

Grâce, grâce! ô ciel!

DAMIS.

Jé m'en vais chez Silvie
Faire de ses appas la juste apologie;
Si j'avais plus de temps jé vous ferais savoir,
Combien cette fillette a sur moi dé potvoir.

ARISTE.

Hé! monsieur! par pitié...

DAMIS.

Mais, madame sa mère,
Qué jé respecte fort, est diablement sévère,

Digitized by Google

Sévère jusqu'au point de haïr mon amour,
Aussi, dépuis long-temps, aspirais-je à cé jour.

ARISTE.

Je ne sais quel démon à m'arrêter l'anime.

DAMIS.

Jé sais qué cé pouvoir n'a ni raison ni rime;
Mais à propos dé rime, avez-vous vu les vers
Dont jé veux régaler la beauté qué jé sers.

ARISTE.

Ah! je meurs. Ouf!

DAMIS.

Ils sont exempts de la censure,
C'est un dixain parfait, oyez-en la lecture.
(*Il lit.*)
« Des présens qué l'on vous présente,
« Le mien est lé plus précieux;
« Daignez, d'un régard dé vos yeux,
« Voir ma sincérité présente;
« Silvie, au nom de mon respect,
« Qui né doit point être suspect,
« Recevez avec cette orange,
« Mon cœur, par vos charmes, séduit;
« Cé sont de vos appas, mon ange,
« Le bouton, la fleur, et le fruit. »
Hé bien! eussiez-vous cru qué c'est de ma façon.

ARISTE.

Enfin...

DAMIS.

Si jé bous mens, jé né suis pas Gasçon.
Ma foi, vive l'esprit qu'Apollon favorise,
En vain, sans son secours forme-t-on l'entreprise,
Dé faire en cas de vers ce qu'on nomme du beau,
Jé suis sur ce sujet d'accord abec Voileau.
Cépendant vous boyez un sot, une mazette
S'applaudir d'un sixain qu'il a fait pour Lisette,
Où la rime étouffée, entre des mots gaulois,
Affronte lé bon sens et trépane les lois;
Car, moi...

ARISTE.

Si vous vouliez m'accorder une grâce.

DAMIS.

Parlez.

ARISTE.

C'est qu'il est tard.

Digitized by Google

DAMIS.

Jé bous quitté la place;
Lé monde qui vous vient m'empêche d'achever.

ARISTE.

Ciel ! que vous ai-je fait? où suis-je ! où me sauver !

SCENE VI.

ARISTE, LUCILE, JULIE.

ARISTE.

Mesdames, permettez...
(*Il embrasse.*)
Recevez, je vous prie,
Mon compliment

TOUTES DEUX.

Monsieur !

ARISTE.

J'ai l'ame bien marrie
De me voir prévenir...
(*Ayant donné des siéges.*)
Ayez donc la bonté...
(*Étant assis.*)
Vous me voyez tout seul.

JULIE.

Quoi, seul ?

ARISTE.

En vérité.

LUCILE.

Quoi donc, nous n'aurons pas l'honneur de voir madame ?

JULIE.

Mademoiselle ?

ARISTE.

Elle est partie avec ma femme.

LUCILE.

Pour des visites?

ARISTE.

Non, elles sont à Passy,
Et je compte à l'instant m'y transporter aussi.

JULIE.

Eh ! que faire à Passy? la saison n'est pas belle.

Digitized by Google

ARISTE.

C'est une fantaisie.

LUCILE.

Elle est vraiment nouvelle.

JULIE.

Choisir le jour de l'an !

ARISTE.

Et c'est précisément
Pour ne point recevoir... Mesdames, cependant,
Pour vous faire leur cour elles seraient restées,
Si l'honneur de vous voir...

LUCILE.

Nous sommes trop flattées ;
Celui de vous trouver nous dédommage un peu ;
Mais de votre dessein faites-nous donc l'aveu ?

ARISTE.

Mon dessein est tout simple : ami de la franchise,
Je déteste ce jour où le cœur se déguise,
Où l'intérêt, le faux, la contrainte, l'ennui,
Règnent chez les humains ; c'est pourquoi je les fui.

JULIE.

Quoi, ce léger motif de Paris vous exile ?
Si l'usage est trompeur, il n'est pas moins utile ;
Ce jour serre les nœuds des amans, des amis ;
Il rapproche, il rejoint des parens désunis.
En ce jour tout agit ; on accepte, l'on donne,
On prévient, on attend, on s'excuse, on pardonne,
On s'embrasse, on renoue, on se quitte en riant.

ARISTE.

Ce récit, je l'avoue, est fort édifiant !
Mais tous ces beaux dehors, ces efforts nécessaires,
Ces raccommodemens, les croyez-vous sincères ?
Le pardon simulé que reçoit l'agresseur
Nourrit sa défiance.

JULIE.

Hé ! pourquoi donc, monsieur !
Le cœur en cet instant signe un accord intime.

ARISTE.

Non, le cœur est muet quand l'usage s'exprime.

LUCILE.

En vérité, ma sœur, oui, monsieur a raison ;
Je pense comme lui.
(*A part.*)
Cela vaut un sermon.

Digitized by Google

ARISTE.

Allez, si comme moi, tout le monde...

SCENE VII.

MADAME ARISTE, ISABELLE ET LES ACTEURS PRÉCÉDENS.

JULIE ET LUCILE, *les embrassant.*

Ah! madame!

JULIE.

Je ne m'attendais point...

ARISTE.

Quoi! ma fille et ma femme!
Ma surprise est extrême, en vous voyant ici.
Hé pourquoi, s'il vous plaît, n'être pas à Passy

MADAME ARISTE, *d'un air indolent.*

Je ne sais... je me sens... je suis indisposée.

ARISTE.

A tout ce que je veux vous êtes opposée,
Et voila votre mal... Mesdames, pardonnez,
On m'attend et je pars.

MADAME ARISTE.

Mais vous nous surprenez.
On pourra dans huit jours...

ARISTE.

Serviteur.

(*Il s'en va.*)

MADAME ARISTE.

Bon voyage.
Non, je ne conçois pas quel préjugé l'engage,
A fuir une méthode établie en tout lieu.
Ne l'en blâmez-vous point, mesdames?

TOUTES DEUX.

Ah! mon Dieu!

JULIE.

Il a vraiment grand tort!

LUCILE.

Très tort!

MADAME ARISTE.

Rien ne l'irrite
Comme de recevoir, ou rendre une visite.

Digitized by Google

LUCILE.

Pour rire c'est mon jour.

JULIE.

Et c'est aussi le mien.

MADAME ARISTE.

Ce qui m'amuse, c'est de voir le maintien,
L'embarras de ces gens que l'on connaît à peine,
Les complimens qu'ils font jusques à perdre haleine,
Et d'autres qui, surpris, répondent sottement
A tout ce qu'on leur dit : *Et moi pareillement.*

LUCILE.

Voilà bien le portrait de Dorante.

JULIE.

Il s'approche.

SCENE VIII.

DORANTE ET LES ACTEURS PRÉCÉDENS.

DORANTE, *d'un air embarrassé.*

Mesdames, j'ai l'honneur... excusez le reproche
Que je me fais d'avoir long-temps tardé si tard
A vous rendre un devoir...

MADAME ARISTE.

Ah! monsieur!

DORANTE.

C'est assez, car
J'aurais dû commencer par vous la matinée
Pour vous souhaiter les... j'entends la bonne année,
Le désir éternel de la prospérité
Et l'accomplissement d'une bonne santé.

MADAME ARISTE.

Vos vœux méritent bien notre reconnaissance.

DORANTE, *s'inclinant.*

C'est beaucoup pour si peu.

ISABELLE.

Vous joignez l'élégance,
Les grâces et l'esprit au plus doux compliment.

DORANTE.

C'est un effet de votre... et moi pareillement,
Je me sens pour madame et pour mademoiselle
Une tendresse... Enfin, un désir... qui s'appelle...
C'est-à-dire respect... Si j'avais le bonheur...

Digitized by Google

Mais non... car excusez...

MADAME ARISTE.

Vous nous faites honneur.

DORANTE, *tirant de ses poches des boîtes de confitures.*

Voulez-vous accepter des cerises confites?
Le présent n'est pas grand, ni selon vos mérites.
Mais mon zèle fait que... je suis assurément...

ISABELLE.

Vous me rendez confuse.

DORANTE.

Et moi pareillement.
On ne sait que donner, mais voila vos étrennes.
Si j'osais vous prier... de m'accorder les miennes;
L'honneur de vous baiser toutes deux seulement.

MADAME ARISTE.

On ne peut refuser un homme aussi galant.

DORANTE.

Ah! madame, galant! cela vous plaît à dire.
J'ai bon cœur, voila tout, et c'est ce qui m'inspire
Plus qu'un autre motif... si vous saviez combien...
Dame, j'ai trop tardé; mais vous n'y perdrez rien.

ISABELLE.

Vous avez des bontés...

DORANTE.

Parlez plutôt des vôtres
(*S'adressant à Lucile et à Julie.*)
Desquelles sans cela... Mesdames, pour vous autres,
J'ai déjà ce matin eu l'honneur de vous voir,
Et même il vous a plu...

TOUTES DEUX.

Monsieur!

DORANTE.

De recevoir,
Sans vanité, deux sacs des plus belles dragées.

LUCILE.

Nous vous sommes aussi, monsieur, fort obligées.

DORANTE, *se fouillant.*

Ah! de rien.
(*A Lucile.*)
A propos, tenez donc, savez-vous
Que j'avais oublié tantôt un billet doux
Que, sans vous commander, vous adresse mon frère.
C'est comme une chanson.

Digitized by Google

LUCILE.

Un billet de Valère!

DORANTE, *se fouillant toujours.*

Eh! oui; je ne sais plus où diantre... Le voilà,
Lisez, lisez; tenez, lisez, c'est gentil ça.

LUCILE, *lit.*

« L'usage autorise mon cœur
« A vous présenter mon hommage;
« Mais une loi plus chère, un motif plus flatteur
« M'autorise mieux que l'usage.
« Cette loi que vos yeux prescrivent chaque jour
« N'admet point d'intervalle à ma flamme fidèle.
« Non, non pour vous faire ma cour
« Je n'attends pas que l'an se renouvelle;
« Chaque moment dans mon cœur le rappelle,
« Et ce cœur ne connaît d'usage que l'amour. »
(*Après avoir lu.*)
Mais, à propos de quoi, m'enverrait-il...

DORANTE.

Ah! dame,
Peut-être que c'est... qu'il... à cause de sa flamme
Ou que... Je n'en sais rien; moi, cela m'est égal:
Est-ce que vous trouvez que cela parle mal?

LUCILE.

Non, monsieur; mais Valère, à qui rien ne m'engage,
M'étonnerait beaucoup m'adressant son hommage.

DORANTE.

Bon! cela ne fait rien, au contraire... car... si..
Moi, tenez, supposons... me voila donc ici...
Je suis sûr et certain que si mademoiselle
Apprenait l'amitié dont... oui... que j'ai pour elle,
N'est-il pas vrai... d'abord... enfin, vous m'entendez,
Pas vrai?

LUCILE.

Si c'est ainsi que vous me répondez,
Vous ne confirmez pas que votre frère m'aime.

DORANTE.

Il est vrai... cependant... cela revient au même,
D'autant plus...

MADAME ARISTE.

Voulez-vous, monsieur, vous reposer.

DORANTE.

Madame, grand' merci, je ne puis m'amuser,
Car il me reste encor des visites à faire.

Digitized by Google

Isabelle, mon cœur... Mais c'est une autre affaire.
Mesdames, j'ai l'honneur d'être très humblement...

ISABELLE.

Portez-vous bien, monsieur.

DORANTE, *se retournant.*

Et moi pareillement.

(*Il sort.*)

SCENE IX.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS EXCEPTÉ DORANTE.

MADAME ARISTE.

Ah! quel original!

JULIE.

En sottise il excelle.

LUCILE.

Ah! le pauvre garçon me prend pour Isabelle.

ISABELLE.

Madame, pourquoi donc? Valère...

LUCILE, *souriant.*

C'est assez,
Votre hymen avec lui s'approche, je le sais...
Je ris de tout mon cœur de l'erreur de Dorante.
Mais quelqu'un vient, madame.

(*Révérences et départ.*)

SCENE X.

MADAME ARISTE, ISABELLE, CIDALISE, LE CHEVALIER.

CIDALISE, *après avoir embrassé précipitamment, d'un ton de petite-maîtresse.*

Ah! vous êtes charmante
D'être chez vous.

MADAME ARISTE.

Madame!

CIDALISE.

Ah! point de compliment.
Ils me pèsent...

Digitized by Google

(*A Isabelle.*)
Mon Dieu, le leste ajustement!
Mais quoi! vous n'êtes pas coiffée à la comète?

ISABELLE.

Madame, pas encore.

CIDALISE.

Ah! vous seriez parfaite!
Comment me trouvez-vous?

ISABELLE.

Ah! très bien.

CIDALISE, *aveignant son miroir.*

Chevalier?
Votre critique a tort... vous êtes singulier,
Vous me trouviez si mal.
(*Elle met une mouche.*)

LE CHEVALIER, *d'un ton persifleur.*

Moi, madame? au contraire
Vous ravissez... d'honneur!

CIDALISE.

Si vous vouliez vous taire,
Ou bien ne pas railler.

LE CHEVALIER.

Moi? je ne raille pas!
Parbleu, j'aurais bon air; raille-t-on les appas?
Vous êtes adorable et n'êtes pas contente?

CIDALISE.

Mais au vrai, là, parlez.

LE CHEVALIER.

Point du tout, on plaisante.
Bon! vos yeux sont éteints, tristes, pleins de langueur,
Votre teint est blasé! votre bouche fait peur.
Qui vous voit une fois doit renoncer aux femmes,
Ah! vous faites trembler... Demandez à ces dames?

MADAME ARISTE.

L'ironie est galante.

CIDALISE, *d'un air content.*

Il dit tout ce qu'il veut...

LE CHEVALIER.

Point, on vous rend justice.

CIDALISE, *déconcertée.*

Eh! mais, cela se peut.
On vous déplait! tant pis!..

LE CHEVALIER.

Ah! vous m'êtes trop chère!

Digitized by Google

CIDALISE.

Cessons.

LE CHEVALIER (*il rit*).

Vous vous fâchez, ah! ah! ah!

ISABELLE.

Voici Valère.

SCENE XI.

VALÈRE ET LES ACTEURS PRÉCÉDENS.

VALÈRE, *après avoir salué, s'adresse à madame Ariste et à Isabelle.*

Souffrez que le respect, mesdames, en ce jour
Fasse éclater mes vœux, mon zèle et mon amour.
(*Il baise la main de madame Ariste.*)
Je baise avec transport cette main maternelle
Qui doit unir mon sort à celui d'Isabelle.
Le plus cher de mes vœux va donc être accompli.
Mon frère, de ma part, vous aura remis...
(*Pendant ce discours, Cidalise et le Chevalier font des mines et rient tout bas.*)

ISABELLE.

Oui;
Ces vers m'ont fait plaisir.

CIDALISE, *d'un ton railleur.*

Des vers?

VALÈRE.

Je suis sensible.

CIDALISE.

Mais peut-on voir ces vers?

ISABELLE, *les tirant de sa poche.*

Ah! rien n'est plus possible.
Madame, les voilà.

CIDALISE, *prenant le papier.*

Quoi, des vers! Chevalier?
Vous en faites aussi? pour vous humilier
Je voudrais les trouver dignes de votre lyre.

LE CHEVALIER, *voulant prendre le papier.*

J'en serais glorieux!

CIDALISE, *d'un air impatient.*

Non, laissez-moi les lire.

Digitized by Google

LE CHEVALIER, *insistant.*

Donnez.

CIDALISE.

Cessez, ou bien je me brouille avec vous.

LE CHEVALIER.

C'est à trop bon marché causer votre courroux,
Je cesse donc.

CIDALISE. *Elle lit bas, s'interrompant par intervalle.*

Joli !.. comment donc !.. admirable !
(*Elle bâille.*)
Monsieur a bien du goût ! chaque vers est palpable,
(*D'un ton suffisant.*)
Saillant...
(*Elle les donne au Chevalier.*)
Eh ! depuis quand monsieur est-il auteur ?

VALÈRE.

Sans l'être il est permis de tracer son ardeurs,
Madame, et si mes vers méritent la critique,
Mon cœur mérite peu la louange ironique.

CIDALISE, *riant.*

Ironique ! ah ! monsieur, jamais Anacréon,
Pompée et Raphaël ne firent rien...

LE CHEVALIER, *remettant les vers d'un ton ironique.*

Fort bon !
Monsieur, permettez-moi d'observer une chose,
Ne les auriez-vous pas autant aimés en prose ?

VALÈRE, *d'un ton à demi dédaigneux.*

Eh ! monsieur ! prose ou vers, il m'importe fort peu
Si l'aimable Isabelle approuve mon aveu.

LE CHEVALIER.

Eh ! vous avez du fin ! du sûr ! du tendre ! Ovide
Était moins étonnant, vous êtes plus timide.
(*Affectant un air sérieux.*)
Parbleu, dans la disette où nous sommes d'auteurs,
Vous devriez tailler de l'ouvrage aux acteurs;
Votre genre, ma foi, serait la comédie.
Enfouir ses talens, c'est une perfidie !
Vous pourriez, sans effort, peindre un amant transi.

CIDALISE.

Monsieur, faites cela.

VALÈRE, *d'un ton presque méprisant.*

L'on pourrait peindre aussi
Les prétendus bons mots, les maussades finesses,
Les airs, les tons musqués des petites-maîtresses.

Digitized by Google

Sans changer les couleurs, et du même pinceau,
Je ferais le pendant de ce joli tableau.
On y verrait d'un fat l'ignorant étalage,
Et d'un mauvais plaisant l'ennuyeux persiflage.
C'est dessus telles gens que tomberaient mes traits.

LE CHEVALIER, *déconcerté.*

Il a, ma foi, raison!.. ce sont de bons portraits,
J'en sais mille à Paris dans ce goût, ou je meure.
Madame, il est midi, partez-vous?

CIDALISE, *se levant.*

Tout à l'heure.

(*Révérences, madame Ariste et Isabelle les reconduisent.*)

CIDALISE.

Mesdames!

MADAME ARISTE.

Madame, je.....

CIDALISE.

Ah! Madame! restez,
Je vous en prie.

(*Révérences.*)

MADAME ARISTE.

Allons, vous me le permettez,

SCÈNE XII.

MADAME ARISTE, ISABELLE, VALÈRE.

MADAME ARISTE.

Voilà ce qu'on appelle un couple ridicule.
(*A Valère.*)
J'approuve en vérité votre peu de scrupule.
A votre repartie ils sont restes muets.

ISABELLE.

Toujours le faux brillant produit de faux effets;
Moi, j'ai trouvé vos vers charmans, je vous assure.

VALÈRE.

Vous me comblez.

MADAME ARISTE.

Lucile en a fait la lecture.

VALÈRE.

Lucile!

Digitized by Google

MADAME ARISTE.

Oui, votre frère en les lui remettant
A juré que pour elle...

VALÈRE.

Eh mais! mon frère ment.
Isabelle, sans doute, aura vu la méprise...
Quel est son but? Il vient, il faut qu'il nous le dise.

SCENE XIII.

DORANTE ET LES ACTEURS PRÉCÉDENS.

DORANTE, *d'un ton mal assuré.*

Je viens... c'est qu'a l'instant je viens de rencontrer
Dorimon qui m'a dit qu'il vient de voir entrer
Mon frère en ce logis, moi, je reviens à cause...

VALÈRE.

Vous venez à propos, expliquez-nous la chose,
Monsieur toujours venant. Quoi! de vous je me sers
Pour hâter mon bonheur...

DORANTE.

Ah! bon! qui? quoi? ces vers...

VALÈRE.

Oui...

DORANTE.

Bon! c'est que...

VALÈRE.

C'est que?

DORANTE, *riant follement.*

C'est que c'était pour rire.

MADAME ARISTE.

Mais vous riez fort mal, puisqu'il faut vous le dire.

DORANTE, *d'un ton niais.*

Mon frère aime Isabelle.

VALÈRE.

Oui, cet objet charmant
L'est de tous mes désirs.

DORANTE.

Et moi pareillement.
Je voulais finement lui souffler Isabelle,
(*A Isabelle.*)
Et pour réussir, moi, car je vous trouve belle

Digitized by Google

A madame Lucile exprès j'avais donné
Le billet que pour vous il avait griffonné ;
Je suis un dégourdi.

VALÈRE.

Mais écoutez, mon frère,
Vous avez deux fois tort.

DORANTE.

Bon ! l'amour fait tout faire.
Est-ce à cause, dis-moi, que... que tu sais rimer?
Avec des vers vraiment, si pour se faire aimer,
Il ne fallait qu'agir du côté de la plume,
J'écris vite, et bientôt tu verrais un volume
Dont le premier recto, jusqu'au dernier verso,
Contiendrait tout plein de... Mais j'ai dans mon cerveau
Des calculs pour payer des gens dont j'ai la liste;
C'est un travail d'esprit... Voilà monsieur Ariste.
Pour le bien disposer j'ai dans ma poche...

SCENE XIV.

ARISTE ET LES ACTEURS PRÉCÉDENS.

ARISTE.

Quoi?
Valère au rendez-vous devait être avant moi,
Et je le trouve ici ! Ce procédé m'offense.

VALÈRE.

Ah ! monsieur, jugez mieux de mon obéissance;
Je reviens de Passy pour savoir quel hasard
Pouvait vous faire ainsi remettre le départ.
Pardonnez mon retour à mon inquiétude.

ARISTE.

Je ne puis plus douter de votre exactitude,
Valère, comme vous j'ai vainement été
A ma maison des champs, et j'y serais resté
Si quelque ami...

MADAME ARISTE, *d'un ton railleur.*

Pour moi, j'aime quand on raisonne,
Ils s'en seront allés n'ayant trouvé personne.

ARISTE.

C'est ma faute, ou plutôt celle des importuns.

Digitized by Google

Avec leurs complimens, leurs fades lieux communs,
Fussent-ils tous...

DORANTE.

Monsieur veut-il qu'on lui souhaite
Mille prospérités, une santé parfaite?

ARISTE.

Eh! non, monsieur, je suis content de mon état.

DORANTE, *tenant un almanach.*

Voulez-vous accepter ce petit colombat.

ARISTE.

Non, monsieur.

DORANTE.

Pourquoi non? bon! prenez...

ARISTE.

Non, vous dis-je.

DORANTE, *voulant le lui mettre dans sa poche.*

Vous faites des façons pour...

ARISTE, *reculant.*

On me désoblige
Par de pareils bienfaits.

DORANTE.

Quel conte!

ARISTE.

Assurément.
Recevez...

DORANTE, *reserrant l'almanach.*

En ce cas, et moi pareillement.
Je vous le présentais à cause d'Isabelle,
Afin que vos bontés me missent bien près d'elle,
Et que par ce moyen...

ARISTE, *l'interrompant.*

Valère, voulez-vous
Renouer la partie?

VALRÈE.

Il me sera bien doux
De faire...

ARISTE.

Votre amour et cette complaisance
D'Isabelle et de vous presseront l'alliance.

VALÈRE.

Peut-on trop acheter un si bel avenir!
(*Tendrement à Isabelle.*)
Je me prive de vous; c'est pour vous obtenir.

Digitized by Google

MADAME ARISTE.

Vous ne répondez point, vous rougissez, ma fille!
Si votre père était suivi de sa famille,
Dites-moi, votre cœur serait un peu flatté?

ISABELLE.

Madame, il est vrai; mais votre incommodité
Est un obstacle...

MADAME ARISTE.

Non, vous ne pourriez pas vivre
Quinze jours sans vous voir.
(*A Ariste et à Valère.*)
Messieurs, peut-on vous suivre?

VALÈRE, *à ses genoux.*

Ah! madame!

ISABELLE, *l'embrassant.*

Ah! ma mère!

MADAME ARISTE.

Apaisez ce transport,
Vous m'étouffez...

ARISTE.

Enfin nous voilà donc d'accord!
(*A Dorante.*)
Monsieur, veut-il venir?

DORANTE.

Qui, moi? pour quoi donc faire?
N'avez-vous pas donné votre fille à mon frère?
Et j'irais m'ennuyer là-bas gratuitement?

ARISTE.

Monsieur chacun est libre.

DORANTE, *en sortant.*

Et moi pareillement.

ARISTE.

Crainte que des fâcheux ne viennent nous surprendre,
Ma femme, croyez-moi, partons tous sans attendre.
On me verrait plutôt accepter le turban
Que de suivre l'usage en ce sot jour de l'an.

FIN.

Digitized by Google

MÉLANGES.

A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR ET DE SON CONSEIL D'ÉTAT (1).

Mezin par Nérac, 28 mars 1813.

Mon cher et savant bibliothécaire impérial,

Votre disciple que vous avez la modestie d'appeler votre maître, a beaucoup souffert de la dernière saison; elle n'a pas été un printemps pour un homme chargé du fardeau de près de soixante-dix-sept ans. La glace doit aussi avoir gelé les doigts de mon correspondant de Toulouse : je n'ai pas pu savoir encore la date de la mort de l'avocat Lacroix. Ces deux raisons ont été la cause de mon long silence, qui a plus coûté à mon cœur qu'à votre impatience. Je profite du premier adoucissement que nous donne le printemps, pour vous remercier de la notice curieuse et exacte sur M. Hérissant. Ses vertus, ses lumières, son goût, méritent d'être célébrés par vous.

M. Bergès vous transmettra un jour les petites anecdotes sur Fénelon et Massillon. Vous trouvez ci-dessous une grande partie de celles qui regardent ce dernier orateur.

(1) Communiqué par M. Louis Barbier

Digitized by Google

L'excès du froid joint à la faiblesse de l'âge ne m'ont pas permis de continuer mes notes sur le *Dictionnaire des anonymes*. Je les reprendrai si je puis rattraper un peu de force. *Claudicat ingenium, deliratque calamus.*

Quant à un autre dictionnaire (1), je pourrais me plaindre avec vous de trop d'additions inutiles et surtout de divers retranchemens des faits qu'on avait trouvés ou agréables ou intéressans; mais j'aime mieux la paix que des combats qu'il faudrait peut-être livrer. Les éditeurs ignorent-ils que Clément XIV avait défendu de faire des *castrati?* Il paraît qu'en littérature ils ont été peu fidèles à cette bulle papale.

L'extrait de l'Anti-Machiavel, par Voltaire, imprimé dans la Bibliothèque française, que je vous indiquais comme pouvant être admis dans le supplément que M. Decroix prépare, est dans l'édition de Kelh que je n'ai point. Un ami m'a fait apercevoir de cette méprise.

Il y a des inexactitudes dans l'Éloge de Massillon par d'Alembert, sur lequel vous me demandez mon opinion. Le père de ce célèbre orateur n'était pas riche; mais le fils d'un notaire peut se dire d'une famille honnête et au-dessus de l'obscurité. Il est vrai qu'on m'a dit dans ma jeunesse que ce notaire était fils ou petit-fils d'un tanneur; profession qui, en Provence, étant jointe au commerce des peaux et des cuirs, n'est pas confondue avec celle des artisans. Ses supérieurs ne le destinaient pas d'abord à la chaire; mais ayant été obligé de quitter l'Oratoire lorsqu'il était professeur de rhétorique à Montbrison, à cause d'une petite intrigue

(1) La réimpression publiée par Prudhomme du *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique*, par Chaudon et Delandine. Paris, 1810 et années suivantes.

Digitized by Google

qui faisait jaser les malins, il fut arrêté à Vienne par le supérieur de l'Oratoire qui l'engagea à prêcher l'oraison funèbre de l'archevêque de Villars, et qui se servit du succès qu'eut ce discours médiocre pour faire la paix du jeune orateur.

Massillon avait fait, avant son passage à Vienne, une retraite à Sept-Fonds, non pour s'y fixer, mais pour détromper ou calmer ses supérieurs. Je doute qu'il ait jamais porté l'habit de novice, et surtout qu'il ait pris cet habit pour expier le péché d'orgueil, dont est coupable, dit-on, tout prédicateur ainsi que tout poète. Massillon redoutait son retour à Hières, et la vue de son père qui avait perdu sa place de notaire du petit chapitre de sa petite ville, parce que son fils avait fait une chanson contre l'un des chanoines, chanson pardonnable à son âge et à son naturel vif et enjoué. D'Alembert le peint encore comme *voué à la retraite.* Il ne le fut jamais ni à Paris ni à Clermont; il aimait beaucoup la bonne compagnie et même celle des gens du monde et des femmes aimables; et il la préférait à celle de ses austères confrères. Lorsqu'il fut nommé évêque, le P. de la Tour, général de l'Oratoire, lui donna deux de ses confrères pour lui servir de guides à Clermont; mais il s'en défit le plus tôt possible, parce qu'ils voulaient lui imposer une gêne qui n'était pas de son goût. Chaque jour ils le faisaient appeler au milieu de la société choisie qu'il recevait chez lui, pour lui annoncer l'heure du bréviaire.

Massillon ne crut pas, dit d'Alembert, que l'épiscopat fût pour lui une dispense de monter à la chaire. La vérité est qu'il y monta très rarement; que son primat, le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, lui en fit de doux reproches, et que ces

Digitized by Google

reproches furent l'origine de ses *conférences ecclésiastiques*.

Je pourrais relever d'autres minuties dans l'Éloge de Massillon par d'Alembert, mais j'aime mieux me joindre à lui pour rendre hommage à son désintéressement, à son indulgence, à sa douceur, à son aménité et à ses vertus épiscopales. Il fut aimé et mérita de l'être.

Croyez au tendre et respectueux attachement de celui qui est pour la vie votre dévoué serviteur et ami.

CHAUDON.

BIBLIOGRAPHIE. — HISTOIRE DE FRANCE SOUS LOUIS XIII, *par M. A. Bazin*, 4 volumes in-8. — 1re livraison, tomes I et II. — Paris, Chamerot, quai des Augustins, 33.

Le bien que nous aurions à dire de cet ouvrage ne pouvant, dans le court espace qui nous reste ici à lui consacrer, être justifié, démontré en quelque sorte, par des citations et par des développemens nécessaires, paraîtrait un de ces éloges stéréotypés que certains critiques ne refusent guère à des auteurs dont ils n'ont pas lu les ouvrages. Nous nous bornons donc à dire, que le sujet de ce livre est du plus haut intérêt, que son auteur a fait preuve de talent dans plus d'une autre production, et qu'on aura une idée exacte et par conséquent favorable de l'esprit qui a présidé à celui-ci quand on en aura lu la *préface*, dont nous avons fait suivre cette livraison de la *Revue*.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

PORT DES ARMES

DE CHASSE.

[Communiqué par M. Prosper Tarbé, membre de la Société de l'Histoire de France.]

« On désire en ce monde de vivre longuement en « santé et en joie, et à la fin de la vie le salut de l'ame. « Les veneurs ont tout cela : donc, soyez tous veneurs « et vous ferez ce que vous souhaitez. Et c'est pourquoi « je conseille à toutes manières de gens, de quelque état « qu'ils soient, qu'ils aiment les chiens. »

GASTON PHÉBUS.

En dépit de Gaston Phébus, nos rois, pour des raisons à eux connues, ont cru pouvoir en maintes occasions interdire à leurs sujets le droit de chasse qu'ils avaient reçu de la nature.

De tout temps les puissans de la terre ont aimé la chasse : c'est la passion du héros ; elle était digne des rois.

Digitized by Google

Mais pour la satisfaire il fallait en priver les autres.

Que les rois aient prohibé la chasse sur le domaine royal, rien de plus juste; mais ils l'ont défendue même au propriétaire sur son terrain.

Les bêtes sauvages, disaient-ils, sont choses *nullius* tant qu'elles ne sont en la possession de personne. Elles sont donc dès-lors dans la seigneurie du prince. Il peut donc en permettre ou défendre la prise comme bon lui semble. D'ailleurs, toutes les forêts et les terres du royaume originairement appartenaient au prince; il ne s'est dessaisi que de ce qu'il a bien voulu donner. Or, s'il n'a pas concédé le droit de chasse, c'est qu'il a entendu se le réserver. Ainsi, en interdisant la chasse en général, on n'ôte à personne un droit qui lui appartienne.

Plus tard l'art de défendre le pouvoir royal fit des progrès; on dit alors que le roi ayant la police du royaume, s'il juge que le droit de chasse est dans son exercice nuisible au bien public, il peut et doit l'interdire. Les prétentions royales furent long-temps à se formuler nettement à cet égard.

La loi salique, fondée sur l'égalité et le droit de nature, ne prohibe pas la chasse.

Le roi Gontran n'en fit pas moins lapider son chambellan Chandon, pour avoir tué un buffle dans la forêt de Vassac. Avait-il changé la loi? ou bien sa volonté en tint-elle lieu?

Les capitulaires des rois de la seconde race font voir clairement que toutes les forêts étaient en principe interdites aux chasseurs; on y désigne celles où les princes et les seigneurs pourront aller chasser.

Le testament de Philippe-le-Bel, en date du 17 mai 1311, et celui de Charles-le-Bel, en date du 26 août

Digitized by Google

1321, ordonnent récompenses être faites de certaines sommes d'argent qu'ils désignent aux voisins de leurs forêts pour le dommage que leur ont fait les bêtes rousses et noires. Ces récompenses n'auraient pas été ordonnées s'il n'avait été défendu aux sujets du roi de chasser sur leurs propres terres les bêtes qui y faisaient ravage.

On voit en 1318 une ordonnance de Philippe-le-Long portant défense d'avoir panneaux à connils ou à lièvres.

Une ordonnance de Charles VI, publiée en 1396, inscrite sur le registre du parlement à Bordeaux, porte : que les non-nobles ne pourront chasser, ni avoir oiseaux, chiens, rets, filets, engins, ni autres instrumens de chasse ; que, s'ils contreviennent à cette défense, ces instrumens leur pourront être ôtés par l'autorité de haute justicière : que cela est ordonné pour empêcher que la chasse ne débauche les laboureurs et les artisans de leur travail ordinaire. Ce sont les premières prohibitions qui plus tard vont atteindre en principe le port des armes de chasse.

Il est bien certain que laisser des armes entre les mains du premier venu, c'était livrer le pays aux violences et au pillage.

Les hommes d'armes en temps de paix devenaient voleurs de grande route et vivaient de brigandages. Il fallait donc suspendre nécessairement le droit de port d'armes; mais il fallait pouvoir faire exécuter une pareille ordonnance; il fallait qu'il n'y eût plus en France de gens assez puissans pour braver les ordonnances royales; en un mot, il fallait que le XVIe siècle arrivât.

C'est à François Ier qu'est due la première ordon-

Digitized by Google

nance sur cette matière : elle date du commencement de son règne, du 15 mars 1515.

L'article 12 est ainsi conçu :

« Avons défendu et défendons à nos officiers èsdites forêts et à tous autres demeurans à deux lieues à l'entour d'icelles de ne porter ni avoir en leurs maisons arbalètes avec échoppettes, hacquebutes, cordes, collets, filets, rennelles ou autres engins pour prendre lesdites bêtes et gibier, excepté ceux qui ont droit de chasse ou privilége de nous ; et quant aux arbalètes, échoppettes, hacquebutes et arcs, à ceux qui ont châteaux ou maisons fortes et de défense, n'entendons défendre qu'ils n'en puissent avoir en leurs maisons fortes et châteaux. Et quant aux autres, afin que le pays ne soit dégarni d'arbalètes, ceux qui en auront ou voudront avoir pour leurs défenses et du pays, les pourront tenir en garde au plus prochain château de leurs maisons. »

On sait que cette ordonnance, faite dans l'intérêt du bien public, et aussi pour assurer le déduit et passe-temps que Sa Majesté prenait à la chasse, punissait les délinquans de deux cent cinquante livres d'amende s'ils pouvaient payer; sinon ils devaient être battus de verges jusqu'à effusion de sang.

« S'ils y retournent, dit-elle, ils seront battus de verges autour des forêts où ils auront délinqué et bannis sous peine de la hart de quinze lieues à l'entour desdites forêts ou garennes.

« La tierce fois ils seront mis aux galères par force, ou battus de verges, ou bannis perpétuellement, et leurs biens confisqués ; et s'ils étaient incorrigibles et obstinés, et récidivaient après lesdites punitions ou enfreignaient leur ban, ils seront punis du dernier supplice.

Digitized by Google

« Ceux qui porteront ou auront en leurs maisons arbalètes, arcs, etc., seront punis comme il s'ensuit : les officiers ès-dites forêts privés de leurs offices, et les bâtons et engins confisqués, et eux condamnés à cent sous d'amende ; et les autres non officiers, lesdits bâtons et engins confisqués et eux condamnés en cent sous d'amende.

« Pour la seconde fois les dessusdits seront punis en trente livres d'amende, et pour la tierce bannis des forêts à quinze lieues à l'entour.

« Ceux qui n'auront de quoi payer demeureront au pain et à l'eau, à l'arbitrage du juge. »

On voit que le Roi punit plus sévèrement les chasseurs qui tuent son gibier que ceux qui gardent des armes dont la possession peut nuire à ses sujets.

Voici un permis de port d'armes de 1547 :

« Aujourd'hui 21e jour de juillet, l'an 1547, le Roi étant à Villiers-Costeretz, a permis et octroyé à Artur de Maillay, sieur de Brezay, que, nonobstant les prohibitions et défenses faites tant par le feu Roy, que aussi par lui depuis son avénement à la couronne, de ne porter ni tirer des hacquebutes en son royaume, il en puisse néanmoins porter une quand bon lui semblera pour en tirer pour son plaisir et au gibier tant seulement et non pour autre effet, pourvu que ce ne soit à la suite de la cour, et m'a commandé ledit seigneur lui en expédier ce présent brévet, monseigneur le maréchal de Saint-André présent.

« *Signé* CLAUSSE. »

L'ordonnance royale, en dépit des peines exorbitantes qu'elle prononçait, avait produit peu d'effet.

Digitized by Google

Il n'en faut d'autres preuves que le préambule, d'ailleurs assez curieux, d'une ordonnance de Henri III.

« Henri, etc. Journellement averti d'infinis désordres et abus qui se commettent contre les ordonnances de nos prédécesseurs, de manière que le plaisir qui nous doit être réservé et aux premiers seigneurs et gentilhommes, pour se récréer en temps de paix au retour des guerres, comme chose plus que nulle autre approchant le fait des armes et bienséante à la noblesse, est quasi commun à tous autres par la licence que chacun s'en attribue, et osent, au mépris de nous et de nos ordonnances, aucunes personnes non-nobles et roturières, tant d'église que praticiens, marchands, artisans et gens mécaniques, délaissant leur ordre et profession ordinaire pour lesdits arquebuses, pistolets et arbalètes; et entrer dans les bois, forêts, buissons et garennes, battre les plaines, chasser, tuer, ravager, etc....; les uns sous prétexte qu'ils sont receveurs ou fermiers d'aucunes terres, en étant les seigneurs et propriétaires absens, soit pour notre service et autre occasion, dont s'ensuit plusieurs débauches entre les habitans et artisans des villes et autres du plat pays, qui, délaissant leur état, s'accoutument à chasser, et en outre gâtent en la saison les vignes et les blés; les autres, sous quelque couleur ou quelques passeports et pouvoirs de porter arquebuses, allant par les champs, qu'ils ont obtenus de nous quelquefois par surprise, font aussi profession et coutume de chasser, vont dépeuplant de gibier tout le pays, et nous ôtant le plaisir et aux princes, seigneurs et gentilhommes, que pourrions en allant par notre royaume, tirant pareillement licencieusement sur les étangs, ruisseaux et grandes

Digitized by Google

rivières, de manière que d'heure à autre et de moment en moment, l'on n'entend que coups d'arquebuses faisant grand meurtre et dégât de pigeons, etc. ;

« Considérant que la tolérance de porter lesdites arquebuses, arbalètes et autres armes aux non-nobles, les rend enfin fainéans, vagabonds et inutiles, et en advient ordinairement de grands meurtres, assassinats et inconvéniens.

« Savoir faisons, etc.... »

En un mot, il est fait défense absolue aux roturiers de porter armes.

En l'an 1600, nouvelle ordonnance royale due à Henri IV. Elle permet aux gentilshommes la chasse et le port d'arquebuse dans leurs fiefs.

Quant aux roturiers qui n'ont pas cette permission, s'ils contreviennent à la loi, ils subiront les peines portées en l'ordonnance de François Ier. Cependant on pouvait obtenir du Roi les droits que la loi refusait.

Voici un permis de port d'armes de cette époque :

« Aujourd'hui dernier jour de janvier 1600, le Roi étant à Paris et désirant favorablement gratifier pour les services que lui a faits le sieur de la Salle Gallicher, Sa Majesté lui a permis et accordé de porter ou faire porter par un des siens une arquebuse pour tirer ou faire tirer à l'étendue pourpril, prés, clos, rivières et environs de ses terres et maisons, aux oiseaux de rivières, ramiers, bizets, pluviers, renards et autres bêtes, gibier non deffendu par les ordonnances, et ce, nonobstant les défenses générales de porter armes, de la rigueur desquelles Sa Majesté l'a excepté et déchargé, excepte et décharge par le présent brevet qu'elle a signé

Digitized by Google

de sa main et fait contresigner par nous conseiller et secrétaire d'État.

HENRY.

POTIER.

Les guerres civiles avaient mis les armes aux mains de tout le monde, et les plus grands désordres désolaient le royaume; Henri IV dut donc prendre un parti énergique; et le 14 août 1603, défense fut faite de porter arbalète, pistolet, même à la noblesse, à peine pour les gentilshommes d'amende arbitraire et de quinze jours de prison à la première fois, et de la vie pour la seconde.

Quant aux roturiers, il y avait peine de mort dès la première fois.

La noblesse obtint bientôt en ce qui la concernait l'abrogation de cette loi et, le 3 mars 1604, le permis de port d'armes lui fut rendu.

Les roturiers durent attendre le moment où tous les hommes furent proclamés égaux devant la loi.

Digitized by Google

JOURNAL
D'ABDURRAHMAN GABARTI,

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE EN ÉGYPTE,

TRADUIT DE L'ARABE,

PAR ALEXANDRE CARDIN,

Drogman-chancelier du consulat-général de France à Alexandrie (1).

(Suite.)

Dimanche, 1 du mois de Redjeb (2).

Le mardi 3, Moustafa-Kiachef, dépendant d'Hussein-Bey, connu par le surnom de Bagegat, fut exécuté. Il s'était sauvé du Caire, et y était revenu sans permission; il resta long-temps caché dans la maison de Suleiman-Fayoumi. Moustafa-Agha, gouverneur, sollicita sa grâce; mais les Français, qui avaient de très mauvais rapports sur son compte, le condamnèrent. On trancha sa tête et on la promena par les rues, en disant : Voilà le châtiment de celui qui entre au Caire sans la permission des Français.

(1) Nous aurions dû dire peut-être, en publiant la première partie de ce *Journal*, que le traducteur n'ignorait pas que ce document avait été dénaturé déjà en partie, par des essais de traductions défigurées, dans un prospectus imprimé à Alexandrie, et par lequel il annonçait la publication prochaine de son travail, projet qui ne se trouve réalisé qu'aujourd'hui et par nous. M. Cardin rappelait que *le Courrier Français*, au mois d'août 1827, et une *Histoire de l'Expédition d'Egypte*, publiée plus récemment, en renfermaient quelques passages. Nous ajouterons qu'on en trouve aussi dans les notes des *Mémoires de Napoléon*; mais il suffit de jeter les yeux sur ces divers travaux pour voir combien celui de M. Cardin lui donne de droits à notre reconnaissance. (*Note de l'Editeur.*)

(2) L'auteur indique toujours le premier jour du mois lunaire, lors même que ce jour n'est signalé par aucun évènement remarquable. B.

Digitized by Google

Le jeudi, Bonaparte envoya à la forteresse Suleiman Chévaribi, cheikh de la province de Caliob. On prétendit qu'on avait surpris de ses lettres aux habitans de Sériakos pour les engager à venir s'unir aux révoltés du Caire. Quatre autres personnes furent emprisonnées avec lui.

Le même jour on établit l'usage de tirer un coup de canon au coucher du soleil.

Le mardi 11, un crieur public invita ceux qui désiraient acheter des chevaux à se rendre à Boulak. Des affiches furent placées dans les rues pour le même objet. Voici l'une de ces copies :

« Les habitans du Caire sont prévenus que vendredi, 13 du mois de redjeb, à huit heures du matin, les officiers français feront vendre une grande quantité de chevaux. Ceux qui désirent en acheter en ont la permission. »

Le lundi 16, le général en chef Bonaparte partit pour Suez avec Seïd-Ahmed-el-Marouki, Ibrahim-Effendi, écrivain des épiceries, un grand nombre de conseillers, d'ingénieurs, de peintres, bijoutiers, Antoun-Abou-Takié et autres, des troupes à pied et à cheval, de l'artillerie, des palanquins et des chameaux pour porter les provisions.

On forma un autre divan de soixante membres dont quatorze membres reçurent le nom de divan particulier et perpétuel. Ils devaient seuls s'assembler tous les jours: les autres ne se réunissaient que dans les circonstances extraordinaires.

Ces quatorze membres particuliers étaient :

Les cheikhs Cherkavi, Muhdi, Savi, Bekri, Fayoumi;

Les négocians Mazrouki, Ahmed-Ibn-Mouhrem;

Digitized by Google

Les chrétiens cophtes, Loutfulla, Misri;
Les Syriens, Joseph Ferhad, Michel Kiaïl.
Un Anglais, Boudif, un Français, Cafre.

Ce divan avait des drogmans et des secrétaires. Le divan général était composé en grande partie des chefs des arts et métiers.

Les motifs de la création de ce divan furent imprimés et envoyés en forme de lettre aux divers membres du divan. On en envoya aussi aux grands, et on en afficha des copies. Quoique cela soit long, je dois le transcrire ici pour que le lecteur y reconnaisse la ruse que le bon sens condamne.

Cet ordre est au nom de Bonaparte. En voici la copie:

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux !*

« Bonaparte, général en chef de l'armée française, aux habitans du Caire, grands et petits !

« Des insensés et des ignorans, qui ne prévoient jamais la fin des choses, ont excité les habitans du Caire à la révolte. Dieu les a punis de leurs perfides intentions et de leurs méchantes actions. Le Très-Saint et Très-Haut m'a ordonné d'avoir pitié de ses créatures. Soumis à sa volonté, j'ai pardonné, quoique je fusse dans un excès de colère et très affligé de cette révolte. J'ai, comme punition, aboli le divan que j'avais formé, et qui devait, dans deux mois, établir de l'ordre dans la ville.

« Votre tranquillité depuis lors m'a fait oublier la faute des coupables auteurs de la révolte, et je pense à la création d'un nouveau divan.

Digitized by Google

« Ulémas et chérifs, apprenez à vos sulbalternes qu'on ne me trahit pas impunément. Celui qui conspire contre moi court à sa perte; personne au monde ne pourrait le sauver; il n'échappera pas à la colère de Dieu, dont il n'observe pas les décrets. L'homme sage comprend que tout ce que j'ai fait n'a été exécuté que par l'ordre et la volonté de Dieu; il faudrait être fou et aveugle pour en douter.

« Apprenez encore à vos subalternes que le Très-Haut a, depuis long-temps, destiné ma main pour anéantir les ennemis de l'Islamisme et briser la croix. Le Très-Saint a annoncé que j'arriverais de l'occident en Égypte pour exterminer ceux qui y commettaient des injustices. Le sage reconnaît dans tout l'exécution de ses ordres. Apprenez à vos subalternes que le Coran avait prédit à beaucoup de peuples ce qui vient d'arriver et qu'il contient encore les prédictions de ce qui doit arriver. La parole de Dieu dans son livre est véritable et juste. La preuve de cette vérité, c'est que les musulmans reviennent à moi avec des intentions pures et une sincère amitié. Si quelques-uns d'entre eux, dans la crainte de mes armes et de ma puissance, osent me maudire et me haïr, ce sont des insensés qui ne savent pas que Dieu lit dans les cœurs et y voit ce que l'œil n'y peut apercevoir. Dieu maudira et punira l'hypocrite qui me trahirait en secret comme ouvertement.

« Apprenez-leur encore que je pénètre dans les plis les plus cachés du cœur humain. Je connais, à la seule inspection, ce que pensent les hommes. S'ils gardent le silence, un jour viendra que tous les secrets seront découverts. Tout ce que j'ai fait, vous le savez, n'a eu lieu que par la volonté de Dieu, à laquelle personne ne peut

Digitized by Google

s'opposer. Un homme voudrait vainement empêcher les choses que Dieu fait par mes mains (1).

« Heureux ceux qui seront unis de cœur avec moi;

« Salut. »

Les quatorze membres du divan recevaient chaque mois des appointemens.

Le 18 de redjeb, chaque moulin eut à fournir une jument.

Le 24, Seïd-Mahrouki et Ibrahim-Effendi, écrivain des épiceries, revinrent de Suez avec une escorte de cinquante soldats francs, que Bonaparte leur avait accordée depuis Belbis.

Ils racontèrent que les habitans, à la nouvelle de l'approche des Français, s'étaient sauvés, les uns à For, les autres chez les Arabes de Badié.

Les Français, trouvant la ville déserte, s'étaient emparés des cafés et marchandises qu'ils y avaient trouvés, et avaient fait toutes sortes de dégâts dans les maisons. Bonaparte, qui était éloigné lorsqu'on entra dans cette ville, fit, d'après le conseil des négocians, rendre une partie de ce qui avait été enlevé, et promit de faire payer le reste au Caire; il en demanda la note.

Dans ce moment, deux bâtimens chargés arrivèrent; l'un d'eux échoua dans les environs de Suez. Les Français vinrent sur de petits bateaux à l'endroit où il était échoué, et le remirent bientôt à flot avec les in-

(1) Cette pièce est fondée sur un passage du livre *Djufr-Ali* de *Muhreddin* écrit depuis plus de deux cents et que les musulmans montrèrent à Bonaparte. Voici ce passage :

« Un peuple libre viendra de l'occident, s'emparera de l'Égypte par l'orient. « Vingt-deux jours après le B. vaincra le J et l'M. » C'est-à-dire Bonaparte, Ibrahim-Bey et Murad-Bey. (*Note du Traducteur.*)

Digitized by Google

strumens qu'ils ont pour soulever des poids extraordinaires.

Bonaparte, à Suez, se promenait à cheval jour et nuit sur le bord de la mer. Il n'avait pour toute nourriture que trois poulets rôtis enveloppés dans du papier: il n'avait ni cuisinier, ni lit, ni tente. Chaque soldat avait au bout de sa baïonnette un pain dont il mangeait un morceau chaque jour; ils avaient aussi un petit sac de cuir plein d'eau suspendu à leur cou.

Le 28 de redjeb, un corps français revint de Belbis avec environ trente Arabes, hommes et femmes, garottés; ils entrèrent au Caire tambour battant. Ils rapportaient aussi trois charges et quelques chameaux volés à la caravane de la Mecque.

Le dimanche soir, dernier jour de redjeb, le général en chef, de retour de Belbis, entra de nuit au Caire; il amenait beaucoup d'otages arabes parmi lesquels se trouvait Abdurrahman-Abasa, frère de Suleïman-Abasa, cheikh de Aïaidé.

Les Français avaient attaqué Abouzabel, Munir, avaient enlevé leurs troupeaux et les avaient fait conduire au Caire par les bergers mêmes de ces tribus.

Le lundi, on exécuta le cheikh arabe, Suleïman-Chevaribi, cheikh de Caliop, ainsi que trois Arabes de l'orient, détenus au fort de Roumeïlé. L'agha fut chargé de leur faire trancher la tête; les parens du cheikh Suleïman obtinrent la permission de transporter son corps à Caliop.

Dans ce mois il y eut beaucoup de nouvelles qui n'ont pas pu trouver leurs places et que nous renvoyons ici.

— Dans la nuit du 27, des Français cassèrent une fenêtre de la maison de Mouhammed-Ibn-Djevheri, à

Digitized by Google

Ezbèkié, près la porte *Ava*. Ils s'y introduisirent, y trouvèrent trois femmes, une demoiselle et des servantes, enfin tout le harem; le maître occupait une autre maison depuis que les Français avaient établi leur quartier-général à Ezbèkié.

L'apparition de ces Français réveilla les femmes qui se mirent à pousser des cris; les Français les battirent et en tuèrent une; la demoiselle se cacha. Le portier de la maison, saisi de crainte, se cacha aussi et la laissa piller.

On apprit cette nouvelle le lendemain; mais, en l'absence du général en chef, on n'osa porter plainte. A son retour, les cheikhs l'en instruisirent. Il entra en fureur, s'écria que la honte retombait sur lui, mit tous ses soins à retrouver le coupable et le fit exécuter.

On souffrait beaucoup au sujet des éclairages, quoique les patrouilles fussent composées d'habitans du Caire, elles clouaient les portes des maisons dont la lampe était éteinte par le vent ou faute d'huile, et ne la déclouaient que lorsque le maître de cette maison avait payé ce qu'ils exigeaient; souvent même elles cassaient exprès les lampes. Dans la rue *Émir-el-Djionel*, les lampes, pour la plupart entourées de papier, étaient suspendues à des branches de palmier. La pluie les fit plier, imbiba le papier et éteignit toutes les lampes. La patrouille cloua toutes les boutiques et ne permit de les ouvrir qu'après avoir reçu la somme qu'elle fixa elle-même. La même chose arriva dans plusieurs autres endroits et produisit beaucoup d'argent pour les patrouilles; tout le monde s'occupait des lampes comme si on n'avait pas d'autres soucis.

Le mardi, 1er de chaban, trois Français furent fusillés sur la place au-dessous de la forteresse : on disait qu'ils

Digitized by Google

étaient du nombre de ceux qui entraient dans les maisons.

Des voyageurs racontèrent que Murad-Bey et les siens étaient dans le sud à Akbet-el-Ava et se retiraient toutes les fois que les Français s'avançaient; ils avaient conçu une grande terreur pour eux.

La caravane des cafés de Suez arriva au Caire, escortée par des soldats français.

Le dimanche, 6 de chaban, le capitaine français, chef de police du quartier d'Hussein, fit publier qu'on y ouvrît les boutiques pour célébrer comme de coutume chaque mois la naissance de ce cheikh.

Seïd-Bédavi-Ibn-Fetih, administrateur des biens de la mosquée, étant malade, avait fait vœu, si Dieu le guérissait, de célébrer chaque mois la naissance d'Hussein. Quand il fut guéri, il fit illuminer le dôme de la mosquée, paya des ulémas pour lire le Coran dans les écoles pendant le jour, et d'autres pour lire dans les mosquées le livre de *Délaïl-el-Caïrat de Djésouli.* D'autres personnes ayant suivi son exemple, cette fête devint plus solennelle.

[*Ici, dans le manuscrit arabe, se trouve l'histoire du cheikh Hussein et les diverses pratiques religieuses observées pour célébrer sa naissance; ce récit assez étendu n'a pas été traduit.*]

Pendant vingt ans on célébra cette fête jusqu'à l'arrivée des Français. Après la révolte, ce capitaine, ayant été désigné chef de ce quartier, voulut qu'on fît les réjouissances accoutumées. Ce capitaine était affable et témoignait de l'amitié aux musulmans; il visitait ses voisins, accueillait leurs demandes, faisait marcher ses soldats sans armes, tandis que dans les autres quartiers ils marchaient armés. Il empêcha toutes les ty-

Digitized by Google

rannies qui avaient lieu pour les lampes et autres. Les habitans du quartier se rassurèrent : ils se rendaient de bonne heure à la mosquée et sortaient la nuit sans crainte, charmés du caractère de ce chef.

Son drogman lui ressemblait : c'était un noble Alepin délivré de Malte par les Français ; d'abord il avait un juif pour drogman, mais les habitans firent si bien qu'on le changea, et, pour la tranquillité des habitans, cet Alepin fut mis à sa place. Le drogman ouvrit un café où tout le monde se réunissait et passait une partie de la nuit.

On se réunissait encore dans un autre endroit où on chantait à la française. La plus grande partie de ce peuple est porté vers la folie et le plaisir.

On causait, on plaisantait, on riait dans le café du drogman ; le capitaine y venait quelquefois avec sa femme qui était du Caire. Ce fut dans une de ces réunions qu'il décida qu'on devait faire des illuminations et des réjouissances pour la naissance d'Hussein.

Le mercredi on afficha l'annonce d'un nouveau ballon que l'on devait faire partir d'Ezbèkié, parce que le premier n'avait pas réussi. A midi le peuple étant assemblé, le ballon fut lancé et s'éleva jusque au-dessus du monticule de Bérakié où il tomba. Si le vent ne l'avait pas contrarié, il aurait disparu et la ruse aurait été complète ; les Français auraient dit : Il a été très loin.

M. Magalon, chargé de recueillir tous les biens des Mamlouks et les revenus du gouvernement, partit pour la province de Saïd et Dadj-Redja.

Ce jour-là partit aussi une caravane de marchandises où il y avait des femmes européennes escortées par des troupes françaises. On disait qu'elles allaient à la montagne de For.

Digitized by Google

Le 10 du mois, des Français vinrent au Khan-Zulficar, quartier de Djémalié, y ouvrirent des chambres et en retirèrent des effets du lieutenant d'Ali pacha de Tripoli : ils mirent les scellés sur les boutiques et magasins de ce khan et du khan neuf, appartenant à des fuyards et à des soldats de marine. Quelques Turcs marchands furent arrêtés et conduits au château ; leurs associés qui étaient au Caire et à Boulak furent recherchés, surtout les Curdes, soldats de Murad-Bey.

Beaucoup de Grecs et de Galioundji de Murad-Bey furent incorporés dans l'armée française ; on leur donna un uniforme et des armes.

On parla beaucoup d'Ali-Pacha et de Nassouf-Pacha qui s'étaient séparés de Murad-Bey ; ils avaient passé derrière la montagne, montés sur des dromadaires, se dirigeant vers Damas avec des gens d'Ibrahim-Bey restés auprès de Murad. On citait aussi Rechwan-Bey.

Une nouvelle disposition eut lieu pour l'éclairage ; on ordonna de placer à trente pieds les uns des autres de grands reverbères à quatre faces. Les riches seuls devaient contribuer à cette dépense, et les corps-de-garde n'avaient pas à s'en mêler. Cette disposition fit beaucoup de plaisir aux pauvres.

On ordonna à tous ceux qui avaient des procès de se rendre chez le cadi et les ulémas.

Des Français ayant été attaquer la tribu de Kévamil, retournèrent avec un butin considérable consistant en moutons, chèvres, poules, canards, etc., etc.

Un homme arrivant de Ghaza descendit chez le cheikh Halil-el-Bekri, et annonça qu'il venait solliciter la grâce de Fatmè, épouse de Murad-Bey, celle de la fille de Mouhammed-Effendi-Bekri, nommée Kadachè, et celle de son époux Zulficar.

Digitized by Google

Le cheikh Halil-el-Bekri, ayant exposé leur demande au général en chef, en obtint leur grâce et même des frais de route. Tout cela n'était qu'une ruse de Murad-Bey pour demander des secours au Caire.

D'après le rapport de cet homme, Abdallah-Pacha-Ibn-Adoum était à Ghaza où se trouvaient les femmes d'Ibrahim-Bey dans un état déplorable.

Un corps français partit pour Catié, et s'y fortifia.

On apprit que le général en chef se disposait à aller faire la guerre en Syrie.

Dimanche 13. Dans la nuit, les Français tirèrent, suivant leur usage, un feu d'artifice pour le commencement de leur année.

Le soleil passe au signe du verseau.

Le lundi 14, on fixa le prix de la viande de mouton à sept ensafs; celle de buffle, qui se vendait à sept paras, fut fixée à cinq paras.

Les Français battirent les Arabes-Aiéd du côté d'Ankat, en tuèrent beaucoup, et enlevèrent tout ce qu'ils avaient. On retrouva des effets appartenant à des Français. Ils amenèrent au Caire quelques prisonniers, hommes et femmes, qu'ils enfermèrent au château.

Quantité de troupes furent expédiées à Sanafir, Adjour-Elwerd, Carenfil, Cafr-Mansour et autres lieux, pour y chercher les Arabes et enlever leurs troupeaux. Ceux qui voulurent résister furent battus; les Français revinrent au Caire avec un butin considérable; ils vendaient des vaches pour deux ou trois thalaris, et des moutons et des agneaux pour un thalari. Les chrétiens cophtes achetèrent presque tout.

Le samedi on exécuta dans le château environ quatre-vingt-dix personnes; la plupart étaient des

Digitized by Google

Mamlouks fuyards que l'agha et Barthélemi avaient découverts.

Cinq Juifs et deux femmes furent jetés dans le Nil.

On ordonna à ceux qui avaient acheté quelque chose du butin des Arabes de le rapporter à la maison du général en chef.

Les préparatifs pour l'expédition de Syrie s'avançaient. Les chameaux des Arabes Turabin furent destinés à porter les vivres. Le gouverneur ordonna aux chefs des âniers et des muletiers de réunir tous les animaux qu'ils pourraient ; la plupart de ces chefs se cachèrent, et l'on éprouva une grande disette d'eau.

Le lundi 2, on afficha dans les rues la proclamation dont voici la copie :

« Grâces à Dieu unique.

« Les membres du divan, les ulémas, les officiers des janissaires et les principaux négocians aux habitans du Caire, grands et petits.

« Le général en chef, le grand Bonaparte, ayant pardonné les condamnables excès de la révolte, a créé un divan dans la maison de Kaïd-Agha sur la place d'Ezbekié. Ce divan composé de quatorze personnes éclairées, choisies au scrutin sur soixante principaux personnages du Caire, est établi pour veiller à la sûreté et à la tranquillité publique. Nous devons cet établissement à la prévoyance et l'amour du général en chef pour les habitans du Caire et à sa miséricorde. Dans ce divan le faible trouvera un appui contre le fort.

« Le général a puni quelques-uns de ses soldats coupables de désordres commis dans la maison du cheikh Mouhammed-Djevheri ; il en a fait exécuter deux sur la place Noire, et dégradé ceux qui avaient des dignités.

Digitized by Google

« La violence n'est pas dans les mœurs des Français, surtout vis-à-vis des femmes. Ce fait leur a fait horreur.

« Les chrétiens qui avaient exigé plus que le droit de douane, au vieux Caire, ont été enfermés à la forteresse; et les dispositions sont prises pour que désormais personne ne cherche à abuser de sa position.

« Le général en chef veut détruire tous les abus dont le peuple a à souffrir. Il veut faire faire un canal du Nil à Suez pour la facilité et la sûreté des transports, et activer le commerce de l'Inde et de l'Arabie.

« Remplissez vos devoirs religieux, renoncez à la révolte, repoussez les tentations de l'esprit malin et les emportemens de vos passions. Soumettez-vous aux décrets de Dieu, l'on n'aura rien à vous reprocher, et vous n'aurez pas lieu de vous repentir.

« Tous ceux qui auront des affaires pourront se présenter au divan. Quant aux procès particuliers, ils seront jugés par le cadi du Caire, qui demeure rue des Confiseurs.

« Salut. »

Le gouverneur fit contraindre les porteurs d'eau à venir en ville et veilla en même temps à ce qu'ils ne fussent pas inquiétés.

Dans la nuit du mardi 23, beaucoup de troupes françaises se mirent en route.

Moustafa, Bey-Kiaïa du pacha, l'émir hadj Bachmaktchi-Zadé, le Cadi-Asker; les quatre cheikhs, Fagourni, Savi, Arichi, Devakili, et quelques négocians musulmans, cophtes et syriens, furent désignés pour accompagner le général en chef.

Le 26, l'ordre fut donné d'ouvrir comme d'usage les boutiques nuit et jour pendant le ramazan.

Digitized by Google

Le lieutenant quitta la maison d'Ibrahim-Bey au bassin de l'Éléphant, pour venir occuper celle d'Éyup-Bey-le-Grand qui a vue sur la place d'Ezbèkié.

Hassan-Agha, chef de police, ayant informé le général en chef des usages observés depuis long-temps pour s'assurer du commencement de la lune de ramazan, reçut l'ordre de se conformer à ces usages. Il fit en conséquence de grands préparatifs; et le 1er jour, samedi, il invita à un grand dîner les ulémas, les cheikhs et les autorités; le 2e et le 3e jour il invita les principaux habitans et négocians de la ville; le 4e jour, les officiers français.

Le mercredi, accompagné d'un nombreux cortége du corps des arts et métiers avec leur musique, il parcourut la ville en passant devant la maison de l'Émir-Hadj et celle du général en chef; il se rendit au Mékémé où il fut constaté que le ramasan devait commencer dans la nuit du mercredi au jeudi. Le même cortége, éclairé par des torches, le ramena chez lui, et des crieurs publics annonçaient que le ramasan était commencé. Son cortége était suivi d'un corps de cavalerie française.

Dans le mois de chaban, il y eut beaucoup de nouvelles.

Les habitans du Caire reprirent des usages qu'ils avaient négligés depuis l'entrée des Français, croyant que ce serait un moyen de se soustraire à la mort et de se rapprocher de Dieu; ils se réjouissaient dans l'ignorance de leur position. Ils ne pensaient pas aux prisonniers, au commerce interrompu, à la disette qui s'ensuivrait; les Anglais, maîtres de la mer, ne laissaient passer aucunes marchandises, pas même des nouvelles de ce qui se passait dehors. Les gens sensés parmi le peuple, voyant que leur commerce ne pouvait

Digitized by Google

plus les faire subsister, s'étaient livrés à des occupations moins nobles, ils vendaient du poisson, des viandes cuites, du café, etc.; les gens d'un rang inférieur se firent âniers, et encombraient les rues surtout dans le voisinage des Français. Ces derniers aimaient beaucoup la monture des ânes et payaient généreusement; ils se réunissaient et faisaient des courses en chantant et en riant. Ils dépensaient beaucoup pour le louage des ânes, pour les fruits et pour le vin.

Mon ami le cheikh Hassan, épicier, a fait à ce sujet ces deux vers :

« Les Français perdent leur argent dans notre « Égypte entre les âniers et les taverniers.

« Ils vont aller en Syrie, et là ils perdront leur vie. »

Les Français ne boivent que ce qu'il faut pour se mettre en gaieté. Si quelqu'un sortait de chez lui dans un état d'ivresse plus intolérable, et commettait quelque désordre, on le punissait.

Les Cophtes, les Syriens et les juifs au service des Français, commencèrent à devenir impertinens envers les musulmans; ils montaient à cheval et portaient des armes.

Un barbaresque nommé Cheikh-Geïlani, résidant dans le voisinage de la Mecque, ayant appris l'invasion des Français en Égypte, se fit prédicateur et excita les Arabes à la défense de la religion; il composa des proclamations qui électrisèrent beaucoup de monde. Parvenu à réunir environ six cents hommes, il vint débarquer à Cosseïr et se joignit aux habitans de Yambo et autres lieux de la province du Saïd. Quelques barbaresques, échappés du combat d'Embaba, se réunirent à lui.

Vers la fin du mois de chaban, on apprit qu'il s'était

Digitized by Google

rencontré du côté de Djerdja avec les Français, qu'il y avait eu plusieurs actions qui n'avaient pas été décisives parce que les Arabes étaient en petit nombre; Hassan-Bey-el-Djidavi et Osman-Bey s'étaient sauvés du côté d'Esma.

Les Français ont établi une quarantaine à Boulak qu'ils ont entouré de murailles, et forcent les voyageurs d'y rester un certain nombre de jour.

Dans les premiers jours du ramasan, Bonaparte fit tous ses préparatifs pour son expédition de Syrie; il y eut beaucoup de réquisitions, et chaque jour, un corps de troupes se mettait en route.

Le samedi le général en chef, le grand Bonaparte, convoqua un divan où se trouvèrent les cheikhs et les officiers des janissaires, et leur dit: Nous avons tué les Mamlouks qui ont osé nous attendre, ils ont été anéantis: les uns se sont sauvés au fond de la province de Saïd, les autres du côté de Ghaza; nous allons poursuivre ces derniers pour établir la tranquillité en Syrie et protéger le commerce de l'Égypte par terre et par mer. Nous serons absens un mois, et à notre retour nous nous occuperons de régler comme il faut l'administration de la ville; jusque-là veillez au maintien de l'ordre et de la tranquillité; que les chefs des divers quartiers de la ville s'occupent à prévenir les discordes qui pourraient survenir entre le peuple et l'armée.

Les membres du divan s'engagèrent à remplir ses intentions, et on fit, suivant l'usage, des affiches à ce sujet.

Moustafa kiaya du pacha, le cadi, les cheikhs et les personnes désignées pour accompagner Bonaparte, sortirent par Adlié avec des troupes, des charges de tapis, des tentes, des palanquins. On y voyait des es-

Digitized by Google

claves blanches et noires, prises aux Mamlouks; elles avaient la plupart adopté le costume français.

Dimanche, 5 de ramazan, à quatre heures, le soleil entra dans le signe du bélier, il y eut éclipse de lune.

Le général en chef partit par Adlié, laissant garnison dans la forteresse et dans les nouvelles tours, Poussielgue comme gouverneur, et un général dans chaque province.

Le père la béquille Caffarelli, les ingénieurs, les conseillers, les drogmans, les artisans, serruriers, maçons et autres, partirent avec Bonaparte; chaque jour un détachement se mettait en route.

Mardi 7 de ramazan, trois Syriens révélèrent au gouverneur que les musulmans voulaient se révolter le jeudi suivant. Le cheikh Muhdi et l'agha, interrogés sur ce fait, répondirent que les chrétiens faisaient courir ce bruit par haine pour les musulmans. Les trois Syriens furent arrêtés, et le jeudi, leur révélation ne s'étant pas vérifiée, ils restèrent en prison.

Par ordre des Français, les chrétiens reprirent leurs costumes ordinaires, le turban noir et bleu, et ne portèrent plus de schal à palme et des turbans blancs; il leur fut aussi défendu de boire, de manger et de fumer dans les rues pendant le ramazan, pour ne pas indisposer les musulmans.

Un uléma, en passant devant une boutique, vit un chrétien qui fumait, il se disputa avec lui; la police survint et les arrêta tous les deux, les conduisit devant le gouverneur qui s'informa à un autre chrétien des usages observés pendant le ramazan. Celui-ci ayant déclaré que ces usages prescrivaient aux chrétiens de s'abstenir de boire, de manger et de fumer devant les musulmans, le chrétien fut bâtonné, et le musulman relâché.

Digitized by Google

Le 19, l'agha des janissaires fit trancher la tête à un homme dans la rue d'Échrafié. On disait que c'était un voleur.

Le 24, Murad-Agha et un autre individu, dépendant de Suleïman-Bey, furent pris dans la province du Sud; on les conduisit au château où on les exécuta tous les deux.

Le 25, on apprit que les Français s'étaient rendus maîtres d'El-Arich. Un crieur public annonça cette nouvelle, en disant que beaucoup de Mamlouks avaient été faits prisonniers et qu'on devait, en réjouissance, tirer le canon le lendemain; que personne n'en soit effrayé.

Le dimanche matin, dix-huit Mamlouks et quatre kiachefs ayant leurs armes, entrèrent dans la ville montés sur des ânes; ils étaient escortés par une centaine de Français qui marchaient devant eux tambour battant. L'agha et Barthélemi, avec leurs troupes, étaient allés au-devant d'eux à la mosquée de Zéchri; ils les conduisirent par la nouvelle rue à Ezbèkié dans la maison du gouverneur Poussielgue; on leur retira leurs armes et on leur rendit la liberté.

Les quatre kiachefs étaient : Ahmed, kiachef d'Osman-Bey, Hassan, kiachef d'Oveïdar, Joussef-Kiachef-Bourmi, Ismaël-Kiachef.

Ils étaient dans la forteresse d'Arich avec environ mille barbaresques et Albanais. Au commencement de chaban, l'avant-garde française attaqua et fut repoussée; peu de temps après Bonaparte arriva, et on redoubla d'activité dans les attaques. Les assiégés firent demander des secours à Ghaza; Cassim-Bey et sept cents hommes leur furent envoyés; mais, voyant la forteresse cernée par les Français, ils s'arrêtèrent dans le voisinage. Les Français les attaquèrent de nuit; Cassim-

Digitized by Google

Bey et autres furent martyrs(1), le reste se sauva. El-Arich résista quatorze jours aux Français; mais le manque de vivres força la garnison de capituler; elle obtint la vie sauve et fut conduite au Caire avec ordre de lui rendre la liberté en arrivant; ce qui eut lieu. On poussa même la politesse jusqu'à faire voir les embellissemens de la ville aux soldats de cette garnison.

Une partie de la garnison d'El-Arich prit du service chez les Français, et fut laissée dans ce fort avec un corps français; une autre partie se retira vers Ghaza.

Dimanche après midi un grand nombre de coups de canon furent tirés de la forteresse et de la place d'Ezbèkié. Les chrétiens firent de grandes démonstrations de joie dans les rues et chez eux; ils reprirent des habits élégans et donnèrent des festins.

Mercredi Ahmed-Kiachef mourut d'apoplexie.

A trois heures après midi vingt-cinq soldats, montés sur des chameaux et portant des turbans et des burnous blancs, arrivèrent à la maison du gouverneur à Ezbèkié.

Jeudi on lut dans le divan les nouvelles apportées par ces soldats : « Les Français s'étaient emparés de Ghaza et du khan de Jonas. — Ibrahim-Bey s'était sauvé et avait envoyé son harem à Naplouse. »

A trois heures après midi, un officier supérieur, escorté de cavalerie et de soldats d'infanterie parmi lesquels on remarquait des turbans blancs, entra au Caire au son de la trompette, apportant les drapeaux trouvés à El-Arich. Il fit ranger son escorte en bataille devant la mosquée d'Azhari, et fit demander le cheikh Cherkavi, lui remit ces drapeaux et lui ordonna de les faire placer sur les minarets de la mosquée.

(1) Tout guerrier musulman qui meurt en combattant les infidèles est réputé martyr de la foi. B.

Digitized by Google

Deux drapeaux de différentes couleurs furent placés aux deux croissants du grand minaret et un drapeau aux autres minarets. Quand on les eut placés, ils furent salués par des salves nombreuses tirées de la forteresse. Au coucher du soleil il y eut de nouvelles salves pour annoncer que le lendemain était la fête du Baïram.

On fit publier qu'on pouvait se promener dans les cimetières comme de coutume, y faire ses prières et se revêtir de ses plus beaux habits.

On envoya de tous les côtés, après la prise d'El-Arich, la proclamation dont voici la copie :

« Le général en chef de l'armée française, aux habi-
« tans de la Syrie.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, tout
« secours vient de lui.

« Bonaparte, général en chef de l'armée française
« aux muphtis, aux ulémas, aux habitans de Ghaza,
« que le Très-Haut les ait en sa sainte garde !

« Salut;

« Nous venons combattre les Mamlouks et les sol-
« dats de Djézzar qui a dépassé les limites de son pacha-
« lik en envoyant des troupes à Jaffa, Ramlé et Ghaza.
« Il a commencé les hostilités en s'emparant d'El-Arich ;
« eh bien ! nous venons le combattre ; habitans de la
« Syrie, il ne vous sera fait aucun mal, restez chez vous
« sans crainte ; engagez ceux qui se sont sauvés à ren-
« trer dans leurs foyers : personne ne sera inquiété, et
« nous respecterons vos propriétés. Que les cadis con-
« tinuent leurs fonctions et que le peuple ne cesse pas de
« professer la religion musulmane et de faire ses prières
« dans les mosquées. Personne ne sera inquiété dans sa
« croyance ou pour ses richesses. Tous les biens vien-

Digitized by Google

« nent de Dieu, il accorde la victoire à qui il lui plaît.
« Tout ce que l'on dit comme tout ce que l'on fait contre
« nous est inutile, vous le savez. Tout ce que nous
« entreprenons doit réussir.

« Ceux qui nous témoigneront de l'amitié, seront
« récompensés. Malheur à ceux qui persisteraient dans
« leur haine contre nous. Vous devez déjà avoir entendu
« dire que nous anéantissons nos ennemis, et secourons
« nos amis, et que notre caractère distinctif est la bonté,
« la clémence et la pitié pour les pauvres. »

Après la prise de Ghaza on imprima et afficha un bulletin du combat; il fut lu dans le divan; en voici la copie :

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux!*
« *haine aux tyrans!*

« Égyptiens, le général Alexandre Berthier a envoyé
« au général Dugua, gouverneur du Caire, les nouvelles
« suivantes :

« Dans la nuit du 19 de ramazan, l'armée française
« était campée au khan de Jonas. Elle se dirigea vers
« Ghaza à la pointe du jour; à onze heures elle vit l'armée
« des Mamlouks et celle de Djézzar rangées en bataille
« devant Ghaza. Le général Murat les attaqua avec de la
« cavalerie et de l'infanterie; il cherchait à les attirer,
« mais ils lâchèrent pied, et il n'y eut qu'une escar-
« mouche dans laquelle deux soldats français furent
« blessés; l'un d'eux mourut des suites de ses blessures;
« les Mamlouks et les soldats de Djézzar ne perdirent
« pas plus de monde.

« Pendant que le général Murat engageait le combat,

Digitized by Google

« le général Kléber, ancien gouverneur d'Alexandrie « qui habite à Ezbèkié, entra à Ghaza sans combattre. « On y trouva des magasins de vivres, quatre cents « quintaux de poudre, douze canons, des tentes et un « attirail complet de guerre. Voilà les fruits de la « prise d'El-Arich dont nous avons parlé. Adorez Dieu, « soumettez-vous à ses décrets, et obéissez aux ordres « du Créateur.

« Salut. »

Le mois de ramazan se termina tranquillement; on voyait peu de soldats dans les rues; les personnes cachées se montrèrent. On se promenait de nuit, suivant l'usage, avec des fanaux; les assemblées dans les mosquées, les cafés et les maisons particulières, ne furent jamais troublées. Il était arrivé beaucoup de vivres de dehors, et l'abondance régnait partout. Les Français se rendirent aux invitations des cheikhs et des négocians, et firent des repas à la turque. Prenant ensuite des cuisiniers du pays, ils donnèrent des dîners aux musulmans et leur firent beaucoup de politesses.

Le vendredi 1er de chewal, il y eut beaucoup de salves d'artillerie en signe de réjouissance; le peuple se rendit dans les mosquées. Dans celle d'Azhari, où se trouvait la plus nombreuse réunion, l'imam oublia le *Ftiha* (1) à la seconde génuflexion, et recommença la prière; après l'avoir terminée, il fut généralement blâmé.

Après la prière tout le monde, hommes et femmes, se rendit sur les tombeaux. Au cimetière de la Porte de

(1) Le premier chapitre ou la première surate du Coran que les mahométans répètent souvent dans leurs prières. B.

Digitized by Google

Nasr (1) quelques mauvais sujets se mirent à courir en criant : les Arabes! les Arabes! Une terreur panique s'empara de tous ceux qui se trouvaient là et qui se sauvèrent précipitamment. Ce complot avait été formé par des mauvais sujets pour profiter du désordre et enlever les effets qu'on venait déposer sur les tombeaux. Le bruit de cet événement s'étant répandu au cimetière de la Porte du Vezir et à celui de la Porte de Caraffé, tout le monde rentra en ville et il y eut plusieurs femmes écrasées dans la foule.

Les officiers supérieurs français vinrent complimenter les grands de la ville au sujet du baïram; ils furent reçus avec toutes sortes d'égards.

On apprit que les beys s'étaient séparés de Murad et s'étaient retirés, les uns à Abrine et les autres du côté d'Assoudan. Le cheikh Elfi et les siens s'étaient dirigés vers l'occident.

Jeudi, le cheikh Mouhammed-Dévakili, malade, revint de Carin avec les cheikhs Savi et Arichi.

Le général en chef, avant de partir de *Salahié*, fit dire au kiaya du pacha, au cadi et à ceux qui devaient le suivre, de se rendre à Salahié pour qu'ils se trouvent toujours à une journée de distance de lui. Ceux-ci ayant entendu parler d'Arabes qui infestaient les chemins, restèrent à Carin. Les soldats français qui leur servaient d'escorte allèrent auprès du général en chef et les laissèrent à Carin. La maladie du cheikh Mohammed-Dévakili le força de retourner au Caire.

Le 7, l'agha fit couper la tête à un homme à la porte de Zuvéïlé et fit pendre une femme à la fenêtre de la

(1) La porte du secours ou de la victoire percée dans la vieille enceinte du Caire. A l'époque de l'expédition française cette ville comptait soixante et onze portes. B.

Digitized by Google

fontaine qui se trouve à côté. Dilois, chef de police, qui demeurait rue de Califé, exigeait des impôts extraordinaires des marchands de grains et les empêchait de vendre jusqu'à ce qu'il fût satisfait. Ceux-ci vinrent se plaindre au gouverneur et furent appuyés par l'émir Zulficar qui se trouvait auprès de lui.

Dilois comparut et reçut ordre de restituer toutes les sommes qu'il avait extorquées. Dilois, soupçonnant Zulficar de l'avoir dénoncé, alla chez lui, l'injuria et le menaça. Zulficar porta ses plaintes au gouverneur, qui fit emprisonner Dilois.

Le gouverneur, informé que Dilois avait été poussé à tant de mauvais procédés par un de ses domestiques, amoureux d'une danseuse de Roumeilé qui venait passer toutes les nuits chez lui, fit arrêter la femme et le domestique et les fit exécuter, comme nous l'avons dit plus haut.

Le vendredi, un crieur public annonça qu'on promènerait comme de coutume la couverture ou voile de la Kiabè (1) en grand cortége.

Le samedi, le peuple, avide de voir ce spectacle, s'assembla dans les rues. Les officiers des janissaires, les membres du divan, le gouverneur et son état-major, les officiers de police, la musique française, Barthélemi, à la tête de deux cents janissaires, les divers corps de police, la musique turque, tous en costumes magnifiques, faisaient le plus beau cortége qu'on eût jamais vu.

(1) La *Kiabè* (ou édifice carré), est le temple de la Mecque. Ce temple est annuellement recouvert d'un voile extérieur appelé *kisweï cherifè* (vêtement sacré) et qui consiste en une étoffe de soie noire sur laquelle sont brodés différens passages du Coran analogues à la sainteté du lieu et à l'acte du pélerinage. L'Égypte a conservé le privilége de fournir tous les ans cette étoffe. B.

Digitized by Google

Le mercredi 13, quelques Français, montés sur des chameaux et portant des drapeaux, entrèrent au Caire. Trois heures après leur arrivée, on apprit qu'ils apportaient la nouvelle de la prise de Jaffa, et des lettres du général en chef.

Le jeudi, le divan étant assemblé, on lut les bulletins, et par ordre du gouverneur on les traduisit et on les afficha au nom des membres du divan.

En voici la copie :

« Au nom de Dieu clément, miséricordieux, et très « saint maître du monde, il fait de sa propriété ce qui « lui plaît et dispose à son gré de la victoire. Récit de « la faveur du Très-Haut envers la république, par la « prise de la ville de Jaffa en Syrie.

« Egyptiens, le 23 de ramazan, l'armée française « partit de Gaza pour Ramlè. Le 25, elle mit l'armée de « Djézzar en déroute et trouva à Ramlé et à Lid des ma- « gasins de biscuit, de blé et cinq cents sacs de cuir « pour transporter de l'eau. Djézzar les avait préparés « pour venir se joindre aux brigands d'Arabes en Egypte, « la demeure des pauvres. Mais Dieu renverse les pro- « jets des hommes. Il voulait, suivant son caractère fé- « roce, faire couler le sang du peuple. Ce tyran orgueil- « leux a reçu les mêmes principes que les Mamlouks : « l'insensé ne sait pas que tout dépend de Dieu.

« Le 26, l'avant-garde française parut devant Jaffa, « la cerna à l'orient et à l'occident, et somma le gouver- « neur, lieutenant de Djézzar, de se rendre s'il ne vou- « lait périr lui et son armée. Cet homme imprévoyant « courut de lui-même à sa perte en ne répondant pas « contre les lois de la guerre. A la fin du jour toute « l'armée étant réunie, elle se forma en trois divisions

Digitized by Google

« dont la 1re était sur la route d'Acre, quatre heures « plus loin que Jaffa.

« Le 27, le général en chef ayant remarqué que les « murs de Jaffa étaient garnis de canons, et qu'il y « avait beaucoup de monde, fit faire des fossés autour « de la place.

« Le 29, le fossé avait environ cent cinquante pieds « de large; le général en chef fit placer des batteries du « côté de la mer pour arrêter ceux qui voudraient se « sauver sur quelques-uns des vaisseaux qui se trou- « vaient dans le port.

« La garnison, trompée par le petit nombre des « Français, fit une sortie espérant une victoire facile, « elle fut repoussée avec perte et rentra bien vite.

« Le jeudi, dernier jour de ramazan, le général en « chef, touché de compassion pour les habitans de « Jaffa, l'armée étant contrainte d'y entrer de vive « force, leur envoya la lettre dont voici la copie :

« *Au nom de Dieu, clément et miséricordieux :*

« Le général Alexandre Berthier, lieutenant de l'armée française, au gouverneur de Jaffa.

« Le général en chef Bonaparte me charge de vous informer qu'il est venu ici pour expulser les troupes de Djézzar qui a eu l'audace de s'emparer d'El-Arich, dépendant de l'Egypte, dont Dieu nous a rendus maîtres.

« Habitans de Jaffa, votre ville est cernée de tous les côtés par les canons, les mortiers, etc.; dans deux heures vos murailles seront renversées et vos armes ne vous serviront à rien.

« Le général en chef, mu par son humanité et par sa compassion pour les pauvres, craint les excès auxquels son armée pourrait se porter en entrant de vive force;

Digitized by Google

cette armée n'épargnerait personne. Il m'a donc ordonné de vous promettre une amnistie générale en faveur des habitans et des étrangers. D'ici à une heure on ne vous attaquera pas. Pour la dernière fois je vous engage à vous rendre. »

« Pour toute réponse on retint l'envoyé contre les « lois de la guerre et la loi de Mahomet. Bonaparte, « transporté de colère, ordonne de commencer le feu. « En peu de temps les canons des murs de Jaffa sont « démontés; à midi, la muraille est percée, et le signal « de l'assaut est donné. En moins d'une heure les Fran- « çais s'emparent des tours et de la ville. Après un « combat à l'arme blanche les Français restèrent vain- « queurs, et pillèrent la ville pendant toute la nuit.

« Le vendredi, 1er de chewal, le général en chef, « touché de compassion pour les Egyptiens qui se trou- « vaient à Jaffa, leur pardonna et les renvoya avec hon- « neur dans leur pays ainsi que les habitans de Damas « et d'Alep. Ce procédé est une preuve de son humanité « et de sa générosité après la victoire.

« Malgré sa grandeur et sa puissance, il écoute la « prière des malheureux.

« Plus de quatre mille soldats de Djézzar furent tués « dans ce combat; les Français ont eu peu de morts « et de blessés; ils ont pénétré dans la forteresse, sans « être aperçus, par le chemin de la marine; ils y ont « trouvé plus de quatre-vingts canons, des vivres et des « effets; ils se sont emparés de tous les bâtimens qui « étaient dans le port.

« Les habitans de Jaffa ignoraient que les armes ne « servent à rien contre la volonté de Dieu.

« Egyptiens, soumettez-vous à ses décrets, obéisse

Digitized by Google

« à ses commandemens, et reconnaissez que *le monde est sa propriété, et qu'il le donne à qui il lui plaît.*

« Que le salut et la miséricorde divine soit sur « vous. »

Les habitans du Caire étaient étonnés de la promptitude de ces succès; plusieurs d'eux ne voulurent pas y croire.

Le vendredi 15, des crieurs publics parcoururent les rues et les cafés en défendant de parler mal des Français. Ceux qui croient en Dieu et à son prophète, disaient-ils, doivent s'abstenir de semblables discours propres à rallumer la discorde. Celui qui se rendra coupable de cette faute sera puni gravement et même de mort.

Quelques personnes n'ayant pas eu égard à cet avis, furent arrêtées, et condamnées à des peines corporelles et à des amendes.

Le premier jour du printemps le soleil passa au signe du bélier.

Les Français, pour célébrer le premier mois de leur année, firent des réjouissances et un feu d'artifice; ils se réunirent dans les lieux destinés aux bals qui étaient illuminés; les hommes et les femmes dansèrent ensemble.

Les Syriens et les Cophtes en firent autant.

Samedi 13, les drapeaux pris dans la forteresse de Jaffa furent portés à la mosquée en grande cérémonie; quelques-uns avaient des boules d'argent. On ôta les drapeaux provenant de la forteresse d'El-Arich. Quelques drapeaux furent placés au-dessus de l'école qui est près de la grande porte, d'autres sur la porte vis-à-vis le quartier de Kelamet, que l'on appelle à présent l'Aïnïé; on n'en plaça plus sur les minarets.

Le cortége était ainsi disposé : la musique française,

Digitized by Google

l'agha et ses officiers, le chef de police, le chef du divan, la musique turque, un corps de Français le fusil sur l'épaule, un autre corps français ayant des turbans blancs et portant ces drapeaux; enfin les officiers français dont quelques-uns montaient des ânes de louage.

Dimanche 17, deux affiches, la première portant des ordres très sévères pour les précautions à prendre contre la peste, la seconde concernant les voyageurs, furent placées dans les rues du Caire, de Boulak et du vieux Caire. On menaçait de graves punitions ceux qui ne s'y soumettraient pas.

Ceux qui auront des soupçons qu'un endroit est compromis par la peste doivent s'abstenir d'y aller : le chef du lieu doit en informer le poste le plus voisin pour qu'il en instruise le gouverneur.

Tout Égyptien qui aura acquis la certitude de l'existence de la maladie dans un endroit quelconque doit en informer le lieutenant du gouverneur pour que les mesures préservatrices puissent être prises.

On punira sévèrement celui qui n'aura pas prévenu, quand même ce serait un cheikh.

Les cheikhs de quartier qui cacheraient cette maladie seront punis de mille coups de massue.

Celui qui étant atteint de la peste fera des visites, sera puni de mort, ainsi que ceux qu'il aura visités, et il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même.

Les chefs de quartiers qui cacheraient les accidens et le nombre de morts de leurs quartiers seront punis de mort.

Les laveurs, hommes et femmes, qui reconnaîtraient qu'un cadavre est mort de peste, et n'en préviendraient pas dans les vingt-quatre heures, seront punis de mort.

Cet ordre sera communiqué au peuple par les aghas

Digitized by Google

des janissaires et les officiers français, avec défense expresse de s'en écarter : celui qui ne s'y soumettra pas sera sévèrement puni. Malheur à lui!

Tel était le contenu de la seconde affiche :

Le gouverneur ordonne au divan de faire connaître aux Égyptiens les mesures suivantes, et de menacer de punitions sévères ceux qui ne s'y soumettraient pas.

Tout tavernier, tout aubergiste, propriétaire de khan ou de maison qui reçoit un voyageur, doit en informer le gouverneur dans les vingt-quatre heures.

Il doit déclarer d'où vient ce voyageur, le motif de sa venue, sa nationalité, combien de temps il doit séjourner et où il doit aller. Malheur à ceux qui ne se conformeraient pas à cet ordre!

Celui qui n'aura pas fait sa déclaration dans les vingt-quatre heures sera regardé comme un rebelle, d'intelligence avec les Mamlouks. La première fois qu'il sera pris en faute, il paiera vingt écus d'amende, la seconde fois soixante écus.

Cet ordre regarde les Français et les indigènes.

Salut.

Les membres du divan s'assemblèrent. Il fut question de Moustafa-Bey-Kiaïa du pacha, qui était Émir-Hadj. C'était un de ceux qui avaient accompagné Bonaparte; il l'avait quitté à Belbis et s'était rendu à Salahié et de là à Carin. Là des voyageurs français lui ayant pris ses montures, il ne put se rendre à l'invitation de Bonaparte; il resta à Carin avec les cheikhs Savi, Arichi, Devakili et autres.

Moustafa-Bey, le cadi et le cheikh Fayoumi se séparèrent des personnes désignées pour accompagner Bonaparte, et se rendirent à Kefour-Nédjum.

Digitized by Google

Le cheikh Savi ayant écrit au Caire que les motifs de cette séparation étaient les actions inconvenantes de Moustafa-Bey, les Français voulurent savoir ce que l'on entendait par actions inconvenantes. Quelques cheikhs leur dirent qu'il se conduisait d'une manière peu décente devant des cheikhs. Les Français eurent l'air de se contenter de cette explication, et prirent en secret d'autres informations, et ils connurent que les actions inconvenantes étaient contre les Français. Moustafa-Bey avait réuni quelques montagnards arabes, leur avait distribué des pelisses et était parti avec eux de Kefour-Nédjum, s'était rendu à Meniet-Amaron, à Dadgos et dans le pays de Vakf, et avait rançonné les habitans. Il arrêta et pilla en outre des bateaux chargés de vivres qui descendaient le fleuve pour aller à Damiette.

Les marins de ces embarcations ayant fait leur déposition au divan, la trahison de Moustafa-Bey fut évidente. On expédia aussitôt au général en chef des courriers sur dromadaires. On reçut en réponse l'ordre de le faire arrêter ainsi que tout son monde, et de mettre les scellés sur sa maison.

Le dimanche 24, des troupes furent envoyées contre lui. On arrêta son kiaïa, son neveu, ses domestiques; on les conduisit à Djizé; on fit l'inventaire de tout ce qui appartenait à lui et à Bekir Pacha, consistant en habillemens très riches et harnais de chevaux. Le tout fut porté à la forteresse. On s'empara des chevaux et des chameaux.

Cette exécution attrista le peuple, qui avait placé sa confiance dans la personne du cadi et de Moustafa-Kiaïa. C'était par l'intercession de ces deux personnages pour lesquels les Français avaient de la considéra-

Digitized by Google

tion, que se termnaient les affaires des Égyptiens.

On envoya une escorte aux cheikhs et autres officiers restés à Carin, et on leur ordonna de revenir au Caire.

Eumer-Effendi, Nakibul-Echraf (1), beaucoup d'effendis et de gens de lettres tels que Osman-Effendi, l'Abyssin Hassan-Effendi, rouznamédji, Mouhamed-Effendi, Iquindji, Khalfat, le cheikh Hassan, annoncèrent leur arrivée à Damiette.

Ces gens sortis du Caire se trouvaient à Jaffa lorsque les Français s'en emparèrent. Le général en chef les fit comparaître devant lui, leur fit des reproches sur leur sortie du Caire, ensuite leur fit présent de pelisses d'honneur, et les fit embarquer pour Damiette.

Le lundi, un crieur public parcourut les rues en ordonnant à tous les Mamlouks ou étrangers de se présenter chez le gouverneur pour y recevoir une carte de sûreté portant son nom et le lieu de sa naissance, et fournir une caution. Celui qui ne se conformerait pas à cet ordre serait puni. — Beaucoup de Mamlouks étant entrés au Caire sous le costume de paysans provoquèrent cette mesure.

Le mardi, un crieur public invita tous ceux qui devaient aller en pélerinage, de se préparer à partir pour Suez, avec le *Kisvé* (couverture du tombeau en drap noir, brodé en argent) et avec le *Surrè Emini* (2).

L'imam du kiaïa du pacha apporta au Caire des lettres de remerciemens aux Français pour les soins qu'ils avaient pris de faire promener le *Kisvé* : il protestait de sa sincérité envers eux, et demandait à revenir au

(1) Le chef des Emirs.

(2) Commissaire du gouvernement, dépositaire de la bourse pour le pélerinage de la Mecque. Cette fonction est ordinairement confiée à un grand de la Porte.

Digitized by Google

Caire pour partir avec les pélerins, l'époque du départ approchant. Il finissait en priant les Français de ne pas ajouter foi aux mensonges qu'on avait débités sur son compte.

Ces lettres furent lues dans le divan; les Français dirent que c'étaient des mensonges, et qu'ils avaient des preuves de la trahison du kiaïa du pacha. On remit à l'imam les réponses à ses lettres. On lui enjoignit, pour prouver sa sincérité, de partir six heures après leur réception, et d'aller rejoindre le général en chef, on le prévint que s'il différait d'un instant il serait arrêté.

L'adresse suivante fut affichée :

« Habitans du Caire, l'émir Hadj a été déposé pour cause de trahison. Personne de vous n'approuvera sa conduite. Tous ceux qui voudront faire le pélerinage n'ont qu'à se préparer à suivre le *Surrè Emini;* les vaisseaux et l'escorte sont préparés : soyez sans crainte, et n'écoutez pas les discours des insurgés. »

Samedi, dernier jour du mois, les cheikhs et autres personnes restées à Carin entrèrent au Caire. Le cadi suivit le kiaïa du pacha.

Dans ce mois, plusieurs nouvelles n'ayant pu trouver place, ont été renvoyées à la fin.

— Les Français ont établi un pont de bateaux recouvert en planches, de Casr-Aïni jusqu'à Rodha, près des moulins à vent. Ils en ont établi un autre de Rodha à Djizé.

— L'astronome, logé dans la maison de Hassan-Kiachef-le-Géorgien, a fait dans sa cour un cadran solaire. Au lieu d'aiguille, c'est un dôme au sommet duquel il y a un trou par où le rayon du soleil passe, et indique l'heure et les signes du zodiaque; il a fait aussi

Digitized by Google

sur le mur un cadran solaire pour indiquer les heures de la prière, quoique les Français ne prient jamais.

Il y a un autre cadran dans son jardin, il est placé sur une colonne de trois pieds environ. C'est une plaque carrée de cuivre avec une aiguille en fer.

Les Français sont irrités contre Moustafa-Kiaïa; ils ont arrêté tout son monde, ainsi que son neveu qui était *inspecteur du costume*. Séïd-Ismail-el-Vahabi, connu au Méhkémé pour son écriture, fut nommé à sa place.

— Le Kisvé (1) a été porté à la maison d'Eüib-Tchaouch, près du tombeau de Seidé-Zéïneb.

— Les Français ont donné tous leurs soins aux préparatifs de la caravane, à recueillir les revenus du gouvernement et à enregistrer les étrangers.

Dimanche, 1er de zilcadé.

Le vendredi 6, des Français montés sur des dromadaires apportèrent des lettres dont voici le sens : Nous avons pris Caiffa et nous marchons sur Saint-Jean-d'Acre. Après vingt-quatre heures de canonnade, nous avons fait brèche à la muraille, et nous sommes entrés. Nous vous expédions ces nouvelles pour que vous ne soyez pas inquiets de nous. Dans sept jours nous reviendrons au Caire. Salut.

Il arriva du côté de Djizé des barbaresques qui allaient en pélerinage. Leur arrivée faisait beaucoup parler; on disait qu'ils étaient au nombre de vingt mille, qu'ils venaient délivrer le Caire. Les Français envoyèrent pour les reconnaître, et s'étant assurés que ce n'étaient que des paysans venus de Fallan et de Carifasse, ils permirent à quelques-uns d'entrer au Caire.

L'un d'eux vint déclarer au gouverneur que les barbaresques venaient avec des intentions hostiles, qu'ils

(1) Voyez la note page 282.

Digitized by Google

avaient acheté des chevaux et des armes pour causer une révolte. Les Français allèrent interroger le chef de la caravane, qui les assura n'être venu que pour le pélerinage. Il vint au Caire avec les Français.

Le lundi on fit comparaître ce chef devant le divan, et on le confronta avec le dénonciateur. Le chef de la caravane déclara de nouveau que les barbaresques n'avaient d'autre intention que de faire le pélerinage, qu'ils n'avaient acheté des chevaux et des armes que pour se protéger en route, et qu'ils ne préféraient pas, comme le disait leur accusateur, le martyre au pélerinage; que cet accusateur était un voleur qu'ils avaient pris en flagrant délit et puni comme il le méritait, et que pour se venger d'eux il avait inventé cette fable. Ce pays, ajouta-t-il, n'est pas à nous ni à notre sultan pour que nous cherchions à vous en déposséder; si notre intention eût été telle, nous ne serions pas venus en si petit nombre et avec si peu de munitions : nous n'avons pas un demi-quintal de poudre.

Les Français convinrent avec lui que ses camarades seraient désarmés; qu'il resterait en otage jusqu'à leur départ, et que deux jours après il serait reconduit avec les armes déposées.

Les Français, contens de cet accord, lui firent des présens.

Le samedi, des Français ayant deux pièces de campagne, sortirent de Boulak pour escorter les barbaresques de Djizé à Adlié; le peuple en les voyant commença à s'effrayer. On courait dans les rues en criant : les Français vont combattre les barbaresques. Les boutiques furent fermées. La terreur était dans la ville.

Le dimanche le passage s'opéra. Les Français marchaient tambour battant, ayant une pièce à la tête de

Digitized by Google

la colonne et une à la fin. Ils accompagnèrent les barbaresques jusqu'à Djizé.

Le mardi 10, les Français marchèrent contre les Arabes de Djéziré, chez lesquels s'était réfugié Moustafa-Kiaïa.

Le mercredi, on rendit la liberté à des soldats de marine enfermés à la forteresse. Parmi eux se trouvait Mouallem Nicola, Arménien, patron des vaisseaux de Murad-Bey; on leur donna la maison d'Hassan-Ketkhouda à la porte de Charié.

Chédid, cheikh des Arabes Navaïlat, vint faire sa soumission; il fut revêtu d'une pelisse, et les Français profitèrent de ses bonnes dispositions pour expédier une caravane de farine et de biscuit en Syrie.

Samedi 21, Magalon revint de la partie du sud avec un butin considérable en troupeaux et en effets.

A Adlié on établit une quarantaine pour les voyageurs de Syrie. Les réglemens de cet établissement furent affichés.

Un corps français partit, se dirigeant vers Alfié, pour y chercher Mouhammed-Bey-el-Elfi.

Ceux qui avaient été combattre les Arabes de Djéziré retournèrent victorieux. Ils avaient vaincu les Arabes, enlevé leurs troupeaux; mais Moustafa-Kiaïa s'était enfui sans qu'on pût savoir de quel côté. On le disait passé en Syrie.

Le 25, les cheikhs du Caire reçurent des lettres de Moustafa-Kiaïa, il les priait d'instruire les Français qu'il se rendrait auprès du général en chef. Il demandait que son neveu fût relâché, et que ses effets appartenant au gouvernement fussent sous la surveillance des cheikhs.

Les Français, à la vue de ces lettres, dirent que

Digitized by Google

Moustafa-Bey mentait plus souvent qu'il ne disait la vérité, et qu'ils ne se relâcheraient en rien jusqu'à ce que le général en chef lui-même leur eût appris que Moustafa-Kiaïa était auprès de lui.

On apprit que Mouhammet-Bey-el-Effi avait passé derrière la montagne, et s'était uni aux Arabes de Djéziré avec plus de cent Mamlouks. Les Français envoyèrent aussitôt des forces contre eux.

Le 27, le peuple commençant à murmurer contre la longueur du siége d'Acre, contre les troupes françaises qui se trouvaient dans la province du Saïd, contre le cheikh Géïlani et les chérifs; pour faire taire ces bruits on afficha l'adresse ci-jointe :

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux !*
« *Haine aux tyrans du peuple !*

« Habitans du Caire*, le général en chef, le grand « Bonaparte, a écrit au général commandant à Da- « miette les nouvelles suivantes sous la date du 9 de « zilcadè :

« Le 25 et le 28 de chewal, nous vous avons expédié des bateaux pour vous prier d'envoyer des boulets et des munitions aux garnisons de Ghaza et Jaffa. Le quartier-général est bien approvisionné de boulets; nous avons recueilli ceux des ennemis; nous avons fait une mine d'environ trente pieds qui a pénétré dans la ville à dix-huit pieds; notre armée est à quarante-huit pieds de distance des murailles. A la réception de cette lettre, et avant que vous en ayez terminé la lecture, nous serons maîtres d'Acre : tout est préparé pour donner l'assaut, et, s'il plaît à Dieu, vous en aurez bientôt la nouvelle.

Digitized by Google

« Tous les environs d'Acre sont soumis; les habitans sont devenus nos amis, et nous apportent des provisions de tous les côtés avec un empressement vraiment amical; c'est une preuve que le Très-Haut nous est favorable, et qu'il veut châtier Djézzar.

« Le général Junot, avec trois cents hommes, en a battu quatre mille, la plupart de cavalerie; il leur a tué six cents hommes et enlevé cinq drapeaux. Ce fait extraordinaire de quatre mille hommes vaincus par trois cents prouve bien que Dieu dispose à son gré de la victoire, et que ce n'est pas le nombre des combattans qui en décide. »

« Tel est le contenu de la lettre du général en chef « Bonaparte à son lieutenant à Damiette. Le gouver- « neur du Caire Dugua, en nous la communiquant, « nous a prescrit de maintenir le peuple dans la soumis- « sion, et d'arrêter les mensonges et les discours sédi- « tieux des mangeurs de chanvre, il pourrait en ré- « sulter les plus grands malheurs.

« Le gouverneur a entendu dire qu'il circulait des « bruits au Caire et à Riaf au sujet des chérifs. Le gé- « néral Desaix, commandant la province du Saïd, l'a « informé que les chérifs et le cheikh Guilani avaient « disparu, et que cette province jouissait de la plus par- « faite tranquillité.

« Habitans du Caire et de Riaf, cessez de vous oc- « cuper de choses qui pourraient causer votre ruine et « vous faire repentir lorsqu'il n'en serait plus temps.

« Les personnes sensées s'occupent des devoirs de « religion et de famille, et ne se mêlent pas des affaires « étrangères.

« Renoncez au mensonge, et retournez à Dieu.

« Salut. »

Digitized by Google

On afficha une autre adresse dont voici la copie :

« Les membres du divan général aux habitans du « Caire, de Boulak et du Vieux Caire.

« En réfléchissant bien aux différentes causes de la « propagation de la peste, nous avons pensé que la « fréquentation des femmes de mauvaise vie en était « une des premières. En conséquence, nous avons ex- « pressément défendu à tout Français, musulman, chré- « tien ou juif, de faire entrer à Boulak ou au Vieux Caire « des femmes de cette espèce, d'ici à trente jours, soit à l'en- « droit où sont les troupes, soit autre part. Quiconque « contreviendra à cet ordre sera puni de mort; seront « également punies de mort les femmes ou filles « publiques qui oseraient entrer dans la ville. »

Nouvelles qui n'ont pas trouvé de place dans ce mois.

Deux bâtimens anglais, on dit même quatre, vinrent jeter l'ancre devant la ville de Suez, ils se mirent à canonner et empêchèrent les bateaux chargés de fruits et de lait, de débarquer leurs marchandises.

— Des Arabes de Baïra et de Gason assaillirent Demenhour, tuèrent beaucoup de Français, ravagèrent les environs de Rahmanié et de Rosette, tuant tout ce qu'ils rencontraient, Français ou autres.

— Le cheikh Guilani mourut; son armée se débanda; quelques-uns de ses soldats vinrent au Caire et y furent arrêtés.

— Les troupes françaises revinrent de la province du sud: dans leur route elles ont détruit une ville.

Digitized by Google

célèbre de la province du Saïd appelée Beni Ada, dont les habitans révoltés se refusaient à payer l'impôt, se reposant sur leur nombre et leurs murailles. A l'apparition des Français ils firent une sortie; mais ceux-ci prenant position sur une hauteur qui domine la ville, la canonnèrent et tuèrent sans miséricorde tous les habitans; ils firent un riche butin d'objets précieux déposés par les mamlouks. La ville de Méïmoun eut le même sort.

Mardi, premier jour du mois de zilhidjé.

Le 2, environ mille Français partirent pour aller défendre les villes de l'orient: on disait que les Mamlouks et les Arabes s'étaient unis au cheikh Elfi.

Une autre colonne fut dirigée vers Demenhour pour la punir de sa révolte. Cette sédition avait été causée par un barbaresque surnommé *le Censeur*, qui blâmait hautement les Égyptiens de leur soumission aux Français, et avait envoyé des adresses dans ce sens à toutes les villes; il se présenta devant Demenhour suivi d'environ quatre-vingts barbaresques. Des habitans de Bahira et de tous les environs vinrent s'unir à lui et attaquèrent la garnison française.

Le bruit courait que Mouhammed-Bey-el-Elfi avait eu un engagement avec les Français, du côté de l'occident, et s'était rendu à Djzéiré.

Le 7, des Français venant de Syrie, et parmi lesquels il y avait des blessés, s'arrêtèrent à la quarantaine d'Adlié. Ils rapportèrent qu'on se battait toujours, que l'ingénieur le père la Béquille Caffarelli était mort, et était beaucoup regretté; c'était le plus diable de tous les diables; il avait une grande connaissance des ruses de guerre, et était toujours en avant. Il était très habile pour poser des batteries et pour prendre des forts.

Digitized by Google

Le mercredi 9 de zilhidjé, veille du Courban-Baïram (1), le soir et le lendemain matin il y eut des salves d'artillerie, mais on ne put pas consommer le sacrifice, parce que les moutons étaient retenus à la quarantaine.

Un Grec, vendeur de gâteaux, logé au camp de Zulficar, quartier de Djémalié, étant sorti pour faire ses dévotions, trouva en rentrant chez lui son garçon habillé et armé comme un galioundji; il voulut lui faire quitter ces habits, le maltraita; le garçon se sauva et revint peu de temps après dans l'intention de tuer son maître; l'ayant trouvé avec quelqu'un, il attendit qu'il fût seul pour exécuter son dessein. Le maître, voyant dans les yeux de ce jeune homme qu'il avait de mauvaises intentions, sortit avec l'étranger et l'enferma. Le jeune homme, à l'aide d'une corde, trouva moyen de descendre dans la rue, et se mit à courir le sabre à la main en criant: *Courage, musulmans! tuons les Français!* En passant dans la rue Gaourié, il rencontra trois Français, en tua un, les deux autres se sauvèrent; le peuple se mit à la poursuite du meurtrier; celui-ci se sauva par la rue de Djémalié, entra dans un cul-de-sac, et trouvant la porte d'une maison ouverte, s'y précipita. Les boutiques furent fermées, on était tout troublé dans la ville; plusieurs patrouilles la parcouraient faisant des perquisitions; enfin on arriva à la maison où il s'était réfugié; lorsqu'il se vit cerné, il se déshabilla et descendit dans un puits. On l'en fit sortir, et le calme fut rétabli par son arrestation. Interrogé sur ce qui l'avait poussé à cette action, il répondit que, le jour du sacrifice, il voulait se faire immoler par les

(1) Fête des sacrifices qui a lieu chez les Mahométans le dix de la lune de Zil-Hidjè de chaque année.

Digitized by Google

Français; on le mit en prison jusqu'à ce que son procès fût instruit. On arrêta le maître de ce jeune homme et plusieurs personnes logées dans le même khan, le portier, le khandji (1) et quelques voisins; on fit des perquisitions pour les armes; on alla jusqu'à dépaver quelques endroits sans rien trouver; on voulait ouvrir les magasins du khan. Séïd-Ahmed-ibn-Moulhammed détourna les Français de ce projet. Le khandji et huit personnes du voisinage restèrent quelques jours en prison, et furent relâchés; on exécuta le lendemain le meurtrier.

Le même jour, le drogman du commandant du poste d'Hussein-Séïd-Abdalla, voyant un chrétien monté sur un âne, voulut le faire descendre suivant l'usage par respect pour la mosquée; le chrétien, ayant refusé, fut injurié et maltraité. Sur les plaintes de celui-ci, Séïd-Abdallah fut arrêté et ne put sortir de prison malgré l'intercession de son maître, parce que le chrétien apposta des gens qui attestèrent qu'il se trouvait loin de la mosquée lorsqu'on le frappa et qu'il avait sur lui six mille piastres qui lui avaient été prises; Séïd-Abdallah ne put sortir qu'après les avoir payées.

Trois cents chameaux chargés de vivres partirent pour la Syrie; Barthélemy les accompagna jusqu'à Belbis et revint deux jours après.

Quatre bateaux chargés de café, poivre, cannelle, clous de girofle, etc.; cinq cents charges de café appartenant au chérif, entrèrent dans le port de Suez. Les Anglais avaient voulu s'y opposer; mais, sur une

(1) Le propriétaire du khan. Les khans sont de grands édifices qui en Egypte et en Turquie tiennent lieu d'auberge et peuvent contenir beaucoup d'hommes, de chevaux, de chameaux, souvent une grande partie de l'armée. C'est aussi la demeure des diverses classes de négocians et corporations de métiers.

Digitized by Google

lettre du chérif, ils se contentèrent de percevoir un droit de douane.

Vingt jours avant l'arrivée de ces bâtimens on avait fait imprimer et afficher une lettre du chérif de la Mecque accompagnant des présens aux Français, dont voici la copie :

« Galib-Ibn-Mussahib, chérif de la Mecque, le très « honorée à celui qui est l'œil des grands de la nation « française; Poussielgue, conseiller de la république;

« Nous avons reçu avec grand plaisir votre lettre qui « nous annonce l'arrivée de nos présens et nous in- « forme qu'il ne sera plus perçu à l'a venir de droit de « douane pour les cafés, et que l'on s'empressera de « faire vendre ceux que nous enverrons.

« En voyant votre sincérité, nous cherchons à vous « prouver la nôtre pour rétablir les relations de com- « merce ordinaire entre l'Arabie et l'Égypte. Nous vous « envoyons en conséquence cinq bâtimens chargés des « productions de notre pays; nous ne pouvons pas « encore faire d'envois plus considérables, parce que les « négocians ne sont pas encore rassurés. Quant à « nous; si nous avions des doutes dans le principe, « votre lettre les a entièrement dissipés, et nous con- « naissons maintenant votre amitié et votre justice.

« La présente a pour but de vous prier d'envoyer des « troupes à Suez pour protéger les marchandises des « négocians et les faire arriver sûrement au Caire. Pour « que le commerce reprenne son activité, il faut nous « renvoyer bien vite ces bâtimens, et faire escorter jus- « qu'à Suez les négocians après la vente de leur mar- « chandise; leur retour encouragera des envois plus « considérables, et dissipera la crainte.

« Nous espérons en Dieu, que, par vos soins et les

Digitized by Google

« nôtres, les routes deviendront plus sûres, et que le « commerce reprendra son activité.

« Nous avons pour notre compte, des cafés sur ces « bâtimens; nous vous prions de veiller à nos intérêts « et à nos gens, et de compter sur la réciprocité de « services dans tout ce que vous désirerez.

« Je ne vous cacherai pas que j'ai reçu une lettre du « général en chef de l'armée française, notre ami Bo- « naparte. Je me suis empressé de lui répondre et d'ex- « pédier par des personnes sûres aux Indes et à Abon- « Djeïda les lettres qu'il m'avait adressées pour d'autres « personnes; s'il plaît à Dieu, dans peu vous en aurez « les réponses. — Salut.

« Le 18 zilkadé 1213. »

Cette lettre, arrivée au Caire le 16 zilhidjè, avait mis vingt-huit jours pour venir de la Mecque.

Ce mois fini, on n'avait aucune nouvelle d'Acre, on savait seulement qu'on continuait à se battre.

L'an 1213 est écoulé, et il s'est passé des évènemens tels qu'on n'en a jamais vu de semblables depuis que les Ottomans gouvernent l'Égypte. Le plus remarquable, c'est que le pélerinage n'a pas eu lieu et qu'on n'a pas envoyé le *surrè* (sacs de 200 à 300 pièces d'or).

L'auteur donne un abrégé historique de la vie des principaux personnages morts dans le cours de l'année.

Le premier, le cheikh Ahmed, fils de Mossé, fils d'Ahmed, fils de Mohammed, el-Bili, el-Adavi, el-Maliki; né l'an 1141 à Benni-Ada, a composé des ouvrages en prose et en vers qui ont quelque célébrité.

Le deuxième, le cheikh Ahmed, fils d'Ibrahim-Cherkavi-Chafi-el-Azheri. Il était d'une taille élevée et avait beaucoup d'éloquence. On dit qu'il fut tué au château par les Français. On ignore le lieu de sa sépulture.

Digitized by Google

Le troisième, le cheikh Abdulvehab-Chebravi-Chafi-el-Asari, disciple du cheikh Abdallah-Cherkavi. Ses connaissances lui donnèrent de la célébrité. Il fut soupçonné d'être un des auteurs de la révolte, et mourut martyr à la forteresse. On ignore le lieu de sa sépulture.

Le quatrième, Gendj-Joussef-Moussailihi-Chafi-el-Azhari, qui savait le Coran par cœur; il fut aussi compromis dans la révolte et mourut martyr à la forteresse.

Le cinquième, le célèbre Suleïman-Djossaki, cheikh des pauvres aveugles. Il s'est fait remarquer par ses connaissances et sa piété; il achetait des vivres pour les revendre à bon marché aux pauvres; il fut tué à la forteresse. On ignore le lieu de sa sépulture.

Le sixième, le cheikh Ismaïl, fils d'Ahmed-el-Berravi-Zubéili-el-Chafi-el-Asari, neveu du fameux cheikh Issa. Il n'était pas très instruit, mais il avait une grande éloquence. Il fut exécuté par les Français pour s'être mêlé d'une affaire qui ne le regardait pas.

Le septième, Seïd-Mouhammed-Couraïm Skenderi a été fusillé le jeudi 25 de ribiu-lewel, par les Français, sur la place de Roumeilé, et sa tête fut promenée par la ville : « Voilà, criait-on en la portant, la récompense de ceux qui conspirent contre les Français. » C'était un peseur public de Damiette.

Le huitième, l'émir Ibrahim-Bey, gouverneur du Caire, était Mamlouk de Mouhamed-Bey-Aban-Zéïb; il eut de grandes disputes avec Moustafa-Bey; tous les Mamlouks prirent parti contre lui; malgré cela, il l'emporta par son talent, et fut nommé Émir-Hadj l'an 1206, ensuite gouverneur du Caire où il resta jusqu'à l'arrivée des Français. Il tomba dans le Nil sur le bord du rivage d'Embaba le 7 de sefer. Son corps n'a pas été retrouvé.

Digitized by Google

Le neuvième, l'émir Ali-Bey-Defterdar, connu sous le nom de kiaïa des Tchaouchs; c'était un Mamlouk de Suléïman-Effendi; il se fit un nom dans les sciences; quand le cheikh Abdul-Rahman-Arichi mourut en 1175, il épousa la veuve de son maître, et fut à même de rendre des services aux grands et aux émirs.

Ali-Bey-le-Grand lui donna une place de kiachef à l'occident; il s'y conduisit avec justice, fit préparer ce qui était nécessaire pour le pélerinage et fut nommé surra-émini en 1205.

Il perdit sa femme et son fils qui lui furent enlevés par la peste; ses connaissances et sa douceur lui acquirent l'estime des habitans du Caire, qui le regardaient comme le troisième personnage de cette ville.

A l'arrivée des Français, il se retira à Napolos et y mourut de chagrin.

Le dixième, l'émir Éyub-Bey-Defterdar, Mamlouk de Mouhammed-Bey, succéda à son maître. Il était très rusé, et affectait un grand amour pour la justice et la piété, était très empressé à rendre service à ceux qui avaient recours à lui.

J'ai entendu de sa propre bouche le récit d'un songe qu'il eut deux mois avant l'arrivée des Français: il prédisait cet évènement, et on y voyait qu'il devait y trouver sa perte.

A l'arrivée des Français à Embaba, il se prépara à la mort; il fit ses ablutions, sa prière, et s'écria: Je remets mon ame à Dieu. Il monta à cheval avec ses Mamlouks, s'élança sur le feu des Français en disant: « Mon Dieu, c'est pour vous que je combats. » Il tomba martyr. Aucun Égyptien ne s'est comporté comme lui. Le cheikh Khalil a composé les vers suivans sur sa fin.

« De tous les combattans Eyub est le plus estimable;

Digitized by Google

« ce n'est pas la colère qui l'anime, c'est son amour pour « Dieu.

« Une houri céleste lui a apparu et lui a dit : Cours à « la gloire et sois des premiers : laisse le monde à Murad, « et viens à nous : nous seules sommes la vie : renonce « à ton corps, livre-toi à nos embrassemens ; plonge-toi « dans la mêlée le sabre brillant à la main ; élève ta voix « au-dessus de toutes les autres pour rendre hommage à « la vérité : *Dieu est le plus grand ! il n'y a de « Dieu que Dieu !* enfonce-toi dans la poussière des « combats, poussière obscure comme la nuit.

« Il s'élance sur les lignes ennemies avec un cœur de « feu, ne cesse de combattre jusqu'à ce que son « étoile descende du ciel et qu'une lumière s'élève de « son corps ; s'il tombe martyr dans le champ de la « gloire et de la pureté, c'est au milieu des combats, « sous un baptême de sang, et non en se noyant dans « les eaux du fleuve. » Ce dernier mot est une épigramme contre Ibrahim-Bey.

Le onzième, Salih-Bey, Émir-el-Hadj, Mamlouk d'Ahmed-Bey-Abou-Zéeb, fut gouverneur du Caire, et se fit remarquer par sa justice. C'était un ami intime de Murad-Bey. Éloquent, et d'une figure agréable, il comprenait si facilement l'arabe, qu'on le croyait du pays ; il aimait la musique. Nommé Émir-el-Hadj en 1212, sa sortie se fit en grande pompe ; les Français arrivèrent pendant son absence, il en eut la nouvelle à Accabé où il reçut une sauvegarde des Français et une invitation d'Ibrahim-Bey de le venir trouver à Belbis. Il se retira en Syrie et y mourut. Sa femme fit venir ses dépouilles mortelles au Caire et les fit enterrer dans un tombeau voisin de sa maison.

Le douzième, le cheikh Moustafa-Démenhouri-Chafi

Digitized by Google

s'éleva par ses connaissances au-dessus de tous les cheikhs du Caire. Disciple du cheikh Abdallah-Cherkavi, il l'aidaitdans l'administration de la mosquée d'Azhari. Il avait des dispositions pour écrire l'histoire, et possédait beaucoup de livres sur la politique, les œuvres de Makrisi et les traités d'histoire d'Aïui de Sakavi, etc., etc.

Passant un jour sur sa mule, dans la rue de Moski, sa monture, effrayée par l'arrivée d'un cavalier français, le jeta par terre, lui mit le pied sur la tempe, et lui enfonça le crâne; il ne souffla pas le mot; on le porta chez lui, et il expira dans la nuit.

Le treizième, le cheikh Abdallah-Kiachef-Djurf, esclave d'Ismaïl-Kiachef-Djurf, dépendant d'Osman-Bey-Zulficar-le-Grand; c'était un nègre fort et courageux, bon cavalier comme son maître. Il était émir, avait beaucoup d'influence; il possédait un grand nombre de Mamlouks, de chevaux, d'esclaves hommes et femmes. Il fit constuire une vaste maison dans le chemin de Mahrouki, et fut tué le samedi 9 de sefer en combattant les Français.

L'année 1214.—Mercredi, 1er de mouharrem, cinq coups de canon annoncèrent l'arrivée à Adlié d'un corps français. Le lendemain ils parurent au divan, et montrèrent la traduction des réponses aux lettres dont voici la copie :

Du camp d'Acre, le 27 prairial (11 zilhidjè 1213).

« Bonaparte, général en chef de l'armée française, aux membres du divan du Caire.

« Dans trois jours nous nous mettrons en route pour retourner promptement vers vous; dans quinze jours nous arriverons; j'apporte avec moi beaucoup de dra-

Digitized by Google

peaux et de prisonniers. J'ai renversé le palais de Djézzar et les murailles d'Acre ; j'ai bombardé la ville, où il ne reste plus pierre sur pierre. Les habitans se sont sauvés par mer. Djézzar, blessé à mort, s'est retiré avec les siens dans une tour située sur le rivage. Trente bâtimens chargés de troupes arrivaient au secours de Djézzar. Nous en avons coulé trois à coups de canon et une de nos frégates en a pris quatre chargés de munitions et d'artillerie.

« Je désire beaucoup vous revoir : que vos mesures pour réprimer les séditieux coïncident avec mon départ d'ici ; tous les conspirateurs seront punis lorsque j'apparaîtrai au milieu de vous comme le soleil qui dissipe les nuages. Nous apprenons avec peine que Venture est mort.

« Salut. ».

Venture était drogman du général en chef. C'était un homme éloquent et aimable ; il possédait parfaitement le turc, l'arabe, le grec, l'italien et le français.

La véritable lettre de Bonaparte au divan, quand il eut reconnu l'impossibilité de prendre Acre et la nécessité de revenir au Caire, était ainsi conçue :

« Nous devons lever le siége d'Acre pour quinze motifs. Le premier, c'est que nous sommes restés sept « jours sans combattre devant cette ville, et que les « Anglais l'ont fortifiée suivant les règles de l'art. Le « deuxième, est que les six vaisseaux sortis d'Alexandrie avec notre artillerie de siége ont été pris par les « Anglais. Le troisième, que la peste désole l'armée. Le « quatrième résulte de la disette des environs. Le cinquième, c'est que la guerre de la province du Saïd a

Digitized by Google

« repris de l'activité, que Murad-Bey a reparu, et que « trois cents Français ont succombé dans une action. « Le sixième, est l'apparition du cheikh Guilani à la « tête d'une troupe d'Arabes. Le septième a pour cause « les menaces d'un certain Mohammed-el-Mogrebi, bar- « baresque, qui lève des troupes, et se prétend sultan « de l'occident. Le huitième, la présence des Anglais « devant Alexandrie et Damiette. Le neuvième, « l'apparition d'une flotte russe devant Rhodes. Le « dixième, la rupture de la paix de l'Autriche avec « la France. Le onzième, les réponses de Tipo, roi « de l'Inde, aux lettres que nous lui avons adressées « avant notre départ pour la Syrie. »

(Bonaparte, à son arrivée en Égypte, écrivit à Tipo au sujet d'un traité secret avec la France dont il avait eu connaissance lors de l'établissement de la république, en s'emparant du trésor du Roi.

Tipo continua la guerre avec les Anglais, fut vaincu et mourut en l'année 1202 ainsi que ses trois enfans.)

« Le douzième motif était la mort de Caffarelli, connu « sous le nom de la Jambe-de-Bois. Cet ingénieur diri- « geait toutes les batteries, et lorsqu'un autre voulait « s'en mêler, il était obligé de la faire refaire, ce qui « demandait beaucoup de temps.

« Le treizième est que le bruit court qu'un nommé « Moustafa-Pacha, monté sur des vaisseaux anglais, « vient de Constantinople en Égypte.

« Le quatorzième, est que Djézzar a fait passer ses « trésors sur les bâtimens anglais, et qu'il est prêt à s'y « réfugier lui-même.

« Le quinzième, enfin, c'est que le siége d'Acre, nous « demandant encore trois ou quatre mois, pourrait « nous causer de grands préjudices. »

Digitized by Google

Le mardi 7, des Français arrivèrent annonçant que le général en chef était à Salahié. Dugua, gouverneur, enjoignit de se préparer à aller à la rencontre de Bonaparte, comme il l'avait désiré. Les cheikhs, les officiers des janissaires et autres, se réunirent aux flambeaux sur la place d'Ezbèkié, dans la nuit du jeudi au vendredi ; avant l'aurore, les troupes arrivèrent avec le tambour et la musique ; le gouverneur, l'état-major montèrent à cheval et le cortége se mit en marche vers Adlié ; là, ils rencontrèrent le général en chef, Bonaparte, qui rentra avec eux par la porte de Nasr. Il y avait des troupes nombreuses avec le tambour et la musique, des chariots, des femmes et des enfans. Il entra dans sa maison d'Ezbèkié vers midi. Alors de nombreuses salves d'artillerie furent le signal de réjouissances.

Les soldats avaient changé de couleur ; on voyait qu'ils avaient beaucoup souffert de la chaleur et de la fatigue. Pendant soixante-quatre jours ils avaient combattu jour et nuit devant Acre, et avait réduit Ahmed-Pacha-Djézzar à la dernière extrémité.

Notre ami Seïd-Ali-Réchidi, qui s'était réfugié à Acre, a fait une longue pièce de vers à ce sujet, en voici un extrait :

« Leur méchant esprit les porte vers Acre la fortunée, « ils s'en approchent avec des machines de guerre et « une quantité de soldats semblables à des sauterelles ; « ils couvrent les environs, leurs batteries rétrécissent « la plaine.

« Ils ressemblent par leurs travaux à un peuple de « géans ; ils percent une montagne en un instant, et « construisent des retranchemens de terre plus solides « que s'ils étaient en pierre. Les génies et les démons

Digitized by Google

« semblent présider à leurs travaux. L'exécution en est « plus prompte que le commandement; ils ont cerné la « ville et fait tout ce qu'ils ont voulu. »

On y trouve encore ce passage :

« Cependant nous sommes écrasés sous la meule du « moulin de la guerre par un feu continuel.

« Nuit et jour le tonnerre gronde, et des éclairs par- « tent des nuages ennemis. Combien de jours obscurcis « par la fumée ont été changés en nuits ! l'action de- « vient à chaque instant plus terrible. »

On arrêta Ismaïl, garde de Carbatli-Kiaïa d'Abs, rue de Djémalié; il fut désarmé et enfermé au château. La nuit du jeudi, cet homme ayant réuni ses amis à un festin dans lequel il y avait de la musique, l'ivresse et le sommeil l'empêchèrent d'aller à la rencontre du général en chef. Il ne rejoignit le cortége que lorsqu'il passait à la porte de Nasr.

Les fêtes durèrent trois jours après l'arrivée du général en chef. Il y eut des salves d'artillerie, des danses, des faiseurs de tours, des balançoires ; et la nuit, illuminations et feu d'artifice.

Dimanche le lieutenant Destan (1) fut déposé et remplacé par Dugua. Destan, à la tête d'environ mille hommes, fut envoyé du côté de la mer ; un autre corps aussi fort se dirigea vers Bahira.

On exigea des chrétiens un impôt anticipé de cent vingt mille thalaris.

(1) Probablement le général Destaing.

Digitized by Google

Le 15, on mit les scellés sur les maisons d'Hassan-Bey-el-Djédavi, et l'on fòrça ses femmes à découvrir où il avait mis ses richesses. Hassan-Bey s'était uni à Murad-Bey. Quoique les Français lui eussent envoyé une sauve garde et la confirmation de ses dignités, en lui recommandant de ne pas s'unir à leurs ennemis. Il ne se conforma pas à cette recommandation.

Les femmes d'Hassan-Bey vinrent se jeter aux pieds du cheikh Mouhammed-el-Muhdi, et obtinrent par son intercession que leur rançon ne serait que de trois mille thalaris.

Le 19, Mikhaïl-Kiaël, chrétien de Damas, membre du divan particulier, mourut subitement : il devait payer six mille thalaris; on le pressait pour cette somme; d'un autre côté, il apprit que Ahmed-Pacha-Djézzar avait fait arrêter son associé et avait confisqué tous ses biens. Mikhïl fut attaqué d'une apoplexie, dont il mourut.

On afficha dans les rues une composition éloquente, dont voici la copie :

« Les membres du divan particulier du Caire aux Égyptiens de l'orient, de l'occident, des provinces de Menoufiet, de Caliobiet, de Djiza et de Bahiret.

« *Le conseil vient de la Foi.*

« Dieu très-haut a dit dans le Coran, ne suivez pas les inspirations du démon. Dieu, le plus véridique de ceux qui ont la parole, a dit également : N'écoutez pas les insensés qui cherchent à semer la discorde sur la terre; ils ne sauraient y répandre la paix.

« Les gens prudens doivent penser avant de prendre le parti du repentir. Vrais croyans! n'écoutez pas les menteurs, vous en auriez ensuite de grands regrets.

Digitized by Google

« Le général en chef de l'armée française, Bonaparte, l'ami des musulmans, est arrivé au Caire, il a campé à Adliè avec son armée et est arrivé le vendredi par la porte de Nasr avec un cortége pompeux; les ulémas, les officiers de Sa Hautesse, les employés des bureaux, les principaux négocians du Caire l'accompagnaient. Le jour de son entrée est une grande époque. Tous les habitans du Caire qui se précipitaient au-devant de lui l'ont reconnu pour être tel qu'il était.... Il est évident que l'on a menti à son égard. Les Mamlouks et les Arabes ont répandu ces mensonges pour faire périr les musulmans et les rayas, et causer la ruine entière de l'Égypte. Ils ne peuvent se plaire dans le repos. Dieu a anéanti leur règne à cause de leur tyrannie. La force de Dieu est invincible.

« Le bruit court que Mehemmed-Bey-el-Elfi, avec quelques Mamlouks et Arabes, s'est dirigé vers l'Occident et dévaste les propriétés des musulmans. Il montre aux paysans des lettres supposées annonçant l'arrivée de l'armée du Grand-Seigneur : tout cela est faux. Il veut exciter à la révolte pour faire périr les Égyptiens, comme Ibrahim-Bey envoyait de Ghaza des prétendus firmans du sultan. Les habitans de la province de Riaf, sans penser au résultat de leur démarche, y ont ajouté une foi aveugle et sont tombés dans le malheur. Les habitans de la province du Saïd ont chassé les Mamlouks pour se préserver, eux et leurs familles, de pareils malheurs. Le méchant entraîne la perte de tout ce qui l'approche. Dieu nous préserve de sa colère ! il n'a pu supporter leur tyrannie. . . . . »

(La suite de cette pièce est un abrégé de l'histoire de la guerre de Syrie, traduit dans l'auteur chrétien.)

Digitized by Google

Le bruit avait couru que le général en chef Bonaparte était mort devant Acre, et qu'un autre avait pris le commandement à sa place. C'est ce qui a motivé ces paroles : *les habitans du Caire l'ont reconnu pour être tel qu'il était.*

Le 22 le général en chef Bonaparte fit arrêter Molla-Zadè, le fils du cazi Asker. Ses effets et ses livres furent pillés. On le conduisit à la forteresse, sa famille était dans la désolation.

Le 23, le divan assemblé reçut une lettre du chef des Français, annonçant qu'il avait fait arrêter et déposer le fils du cazi Asker et qu'il voulait qu'on élût à sa place un cheikh des ulémas, né au Caire, suivant l'usage des rois d'Égypte qui choisissaient des cadis parmi les ulémas du pays. Les membres du divan répondirent unanimement qu'ils priaient le général en chef de pardonner au fils du cadi appartenant à une famille illustre, et que, si le père s'était uni à Moustafa-Kiaïa, le fils était resté dans l'obéissance. Ils suppliaient le général en chef Bonaparte, dont ils connaissaient le cœur compatissant, de rendre un fils à une mère éplorée.

Le cheikh Sadat appuya ce discours en ajoutant : Les Français se vantent toujours d'être les amis des Osmanlis. Ce cadi a été placé par eux ; en le déposant, cela fera croire au peuple qu'ils ne sont pas sincères.

Le drogman ayant rapporté ce discours au lieutenant, celui-ci répondit : Il faut commencer par se conformer aux ordres du général en chef et désigner par le scrutin un cadi pour la ville. Autrement vous pourriez vous en repentir. On se conforma à cet avis et le cheikh El-Arichi-el-Amfi fut désigné par le scrutin. On rédigea le procès-verbal de la séance, dans le-

Digitized by Google

quel on comprit la prière de tous les assistans qui y apposèrent leur signature. Le lieutenant porta le procès-verbal au général en chef et fit le rapport de tout ce qui s'était passé. Bonaparte se fâcha beaucoup, il fit venir le cheikh Sadat et lui fit de vifs reproches. Le cheikh Mouhammed-el-Mudi, président du divan, intercéda pour lui et parvint à calmer sa colère ; il resta une partie de la nuit chez le général en chef, après quoi il obtint la permission de se retirer.

Le vendredi, on se rendit à la maison du gouverneur; tout le monde monta à cheval et on conduisit en cortége le cheikh Ahmed-el-Arichi à la maison du général en chef, on le revêtit d'une pelisse superbe et Bonaparte lui promit de rendre la liberté au fils du cadi dans vingt-quatre heures.

La famille de ce jeune homme s'était réfugiée chez le cheikh Seïd-Mahrouki.

Quand le nouveau cadi eut été revêtu, on remonta à cheval et on le conduisit au Méhkemé qui se trouve entre les deux Kiosques.

Le samedi, on rendit le fils du cadi à sa famille, il traversa la ville accompagné des ulémas et des aghas, pour que le peuple le vît sain et sauf et qu'on cessât de murmurer.

On afficha dans les rues la réponse de Bonaparte au divan, dont voici la copie :

« Le général en chef, le grand Bonaparte, commandant des armées françaises, l'ami des musulmans, « aux ulémas. J'ai reçu votre réclamation au sujet du « cadi ; je dois vous informer que ce n'est pas moi qui « l'ai déposé : il s'est démis de lui-même en quittant « l'Égypte, sans songer à son fils et à sa famille; il a

Digitized by Google

« trahi mon amitié et s'est rendu indigne de mes bien-
« faits. Dans les premiers momens de son absence, je
« n'ai pu croire à son ingratitude, et j'ai nommé son
« fils pour le remplacer provisoirement. Ce jeune
« homme étant peu propre à de si importantes fonc-
« tions, je vous ai informé que la place de juge était
« vacante.

« J'ai proposé, pour que le tribunal du Caire soit
« dignement occupé et que les musulmans puissent
« être jugés suivant les lois du noble Coran, que les
« ulémas choisissent un cadi parmi eux pour faire
« exécuter les lois d'après les usages des vrais croyans.
« Je veux que S. E. le cheikh Arichi, que vous avez
« à l'unanimité élu cadi, soit revêtu chez moi de la
« pelisse d'usage et aille de suite s'installer au Méhkémé,
« et que son élection, comme celle des anciens califs,
« pour les juges, ait lieu sur le vote des ulémas.

« J'ai toujours traité le fils du cadi avec égard et
« amitié et ne souffrirai pas qu'il soit inquiété par
« personne; il a été conduit au château avec honneur
« et y a été traité comme chez lui. J'ai dû m'assurer
« de sa personne pour arrêter la discorde prête à écla-
« ter. Quand le nouveau cadi aura été revêtu et investi,
« je le ferai descendre du château et lui rendrai tout
« ce qui lui appartient, et il lui sera libre d'aller avec
« sa famille où il voudra; il est maintenant sous ma
« sauvegarde et protection. Je sais que son père m'aime
« toujours et que son esprit l'égare pour le moment.

« C'est à vous, membres du divan, à guider le peuple
« dans le droit chemin. Vos lumières dirigeront les
« gens sensés : faites connaître aux Égyptiens que le
« gouvernement ottoman a cessé pour l'Égypte; ap-
« prenez-leur que le joug de la Porte est plus insup-

Digitized by Google

« portable que celui des Mamlouks. Les gens sensés « savent que les ulémas du Caire sont illustres par « leurs connaissances dans les lois, les sciences, et la « justesse de leur esprit. O vous, membres du divan, « désignez-moi les traîtres pour que je les punisse : « Dieu très haut m'en a donné la puissance. Mon sabre « est long et fort.

« Apprenez aussi aux Égyptiens que mon intention « et le premier désir de mon cœur est de leur faire du « bien et d'assurer la tranquillité. Le Nil est la source « la plus abondante de prospérité : je veux que les « Égyptiens soient le peuple le plus heureux de toute « la terre, avec la permission du Dieu des deux « mondes.

« Salut. »

Cette nuit on exécuta deux individus, Ali-Tchaouch-Réis, de Régalé, et un autre capitaine d'Alexandrie : ils avaient déjà été arrêtés et relâchés; ils furent pris une seconde fois et exécutés.

Le matin, deux Turcs furent exécutés à Rouméilé. Les femmes d'Hassan-Bey-el-Djidavi furent mises en liberté.

Le 23, on réunit les officiers des janissaires, et leurs noms furent enregistrés.

Le 26, trois individus furent conduits au château : le premier, Hassan-Kiachef, dépendant d'Eyoub-Bey-le-Grand; le second, Abou-Kuls, et le troisième un négociant nommé Hussein, du khan de Teelia, Mamlouk de Déli-Ibrahim.

Le cheikh Sadat intercéda pour ce dernier, et obtint sa délivrance moyennant cinq mille thalaris.

La lune de sefer commença le vendredi. Ce jour-là

Digitized by Google

on rendit la liberté à quelques parens du kiaïa du pacha, retenus à Djizé; les autres furent transférés au château.

Le dimanche, 3 de sefer, Séïd-Eumer, chef des chérifs, arriva au Caire. Après la prise de Jaffa, le général en chef l'avait envoyé à Damiette avec Osman-Effendi, Ahassi-Hassan-Effendi, son frère, Cassem-Effendi, Ahmed-Effendi-Orfa, Seïd-Youssel-el-Abbassi-el-Hadj-Hassan-el-Moussali, et autres. Quelques-uns restèrent en quarantaine, d'autres arrivèrent furtivement par terre.

Les grands du Caire, informés de l'arrivée du chef des émirs, vinrent au-devant de lui au Coin d'Alibey, du côté de Boulak; ils l'attendirent et le conduisirent chez lui.

Le lundi, le cheikh Muhdi le présenta au général en chef, qui le reçut gracieusement et lui promit de lui faire rendre une partie de ses propriétés. Le chef des émirs retourna chez lui, et sa maison fut ouverte comme de coutume.

Le 4, Hassan, kiaïa de Djurban, qui était avec Osman-Bey-Cherkavi, vint au Caire avec une sauvegarde.

Le bruit court que Murad-Bey s'est dirigé vers la province de Bahira, par crainte des Français de la province du Saïd.

Le 5, on exécuta Abdallah-Agha, chef de Jaffa, qui avait été fait prisonnier. On exécuta aussi Youssef-Djerbedji-Abou-Kuls, et son compagnon Hassan-Kiachef.

Le 6, le cheikh Mouhammed-Muhdi donna un grand repas pour la noce d'un de ses fils; il invita le général en chef et les principaux Français.

Digitized by Google

Quatorze Mamlouks prisonniers furent conduits au château. On disait qu'ils étaient unis à Mourad-Bey; que s'étant arrêtés dans un endroit pour dormir, les Arabes leur avaient enlevé leurs chevaux, et qu'ils cherchaient à rejoindre à pied Murad Bey, et que les Français, instruits par des paysans, les avaient faits prisonniers. Une autre version disait que, s'étant présentés dans un village, ils avaient voulu lever une contribution; qu'on les avait amusés jusqu'à la nuit, et qu'on avait été prévenir les Français, qui les avaient attaqués, en avaient tué quelques-uns et fait le reste prisonniers. Parmi eux se trouvait Osman-Kiachef, dépendant d'Osman-Bey-el-Tambourdji. Il implora la pitié de l'officier français qui l'avait pris, et celui-ci le garda et envoya les autres au Caire. Ils entrèrent couverts d'habits bleus et avec un feutre sur la tête. Le lendemain quelques-uns furent exécutés.

Le 9, on conduisit six autres prisonniers au château, et on en exécuta dix.

Le dimanche 10, le général en chef, à la tête d'un corps de troupes, se rendit à Djizé; on ignorait ce qu'il y allait faire : il fit détruire les villages de Batran et de Déchour pour avoir donné l'hospitalité à Murad-Bey.

On apprit que Murad-Bey avait gagné la province du Saïd, et que Suléiman-Agha-el-Vali, Osman-Bey-Cherkavi avaient passé derrière la montagne, dans la direction de l'occident. Barthélemi, colonel des Grecs, beaucoup de Cophtes et de Mamlouks français coururent après eux et les surprirent dans les environs de Belbis, ils se sauvèrent à la hâte, laissant tous leurs effets, et leur dîner sur le feu Osman-Bey, qui était occupé à se laver, se sauva en chemise, n'ayant qu'une petite calotte

Digitized by Google

sur la tête. Il y en eut deux de tués et deux prisonniers. On trouva sur le lit d'Osman-Bey des lettres d'Ibrahim-Bey, qui lui ordonnait de venir le rejoindre en Syrie.

Dans la nuit du lundi 21, des lettres d'Alexandrie et d'Aboukir annoncèrent à divers négocians l'apparition d'une flotte chargée de troupes turques. On comprit alors pourquoi il y avait eu des mouvemens dans les troupes françaises, et ce qui avait occasionné le départ de Bonaparte. Djordjos-el-Djevehri l'avait accompagné.

Le lundi, beaucoup de troupes se mirent aussi en route.

Hanna-Béneit, gouverneur de Boulak, rassembla beaucoup de bâtimens et les chargea de vivres. Les Français étaient très préoccupés de ces nouvelles.

Bonaparte passa la journée de lundi à Jhram pour y rassembler son armée; il fit partir l'avant-garde, et le mardi il se mit en route. Avant son départ, il écrivit aux membres du divan de bien veiller à la tranquillité de la ville, comme il l'avait fait lors de l'expédition de Syrie.

Le 16, on apprit qu'Osman-Khodja et Moustafa-Pacha s'étaient emparés de la forteresse d'Aboukir, après avoir tué une partie de la garnison et fait le reste prisonnier.

Osman-Khodja avait été nommé gouverneur de Rosette par Salih-Bey. Il avait été avec lui à la Mecque, en était revenu, avait laissé Salih-Bey en Syrie, et s'était rendu en Romélie d'où il venait avec Moustafa-Pacha.

Ces nouvelles causèrent de la joie aux habitans du Caire, qui maudissaient hautement les chrétiens.

Dans le quartier de Berabra, près du tombeau du

Digitized by Google

cheikh Sélamé, une dispute s'étant élevée entre un chrétien et un musulman, celui-ci dit : S'il plaît à Dieu très haut, dans peu nous nous vengerons de vous! Le chrétien se rendit, avec d'autres chrétiens comme lui, chez le gouverneur, et lui rapporta ce qu'il venait d'entendre, ajoutant que les musulmans étaient tout disposés à se révolter. Le gouverneur fit appeler le cheikh Muhdi pour lui parler de ce fait.

Le lendemain, le cheikh Muhdi parut au divan, et soutint avec force que les musulmans n'avaient pas de mauvaises intentions, que les accusateurs étaient des imposteurs. Dans toutes les circonstances semblables, on voyait le cheikh Muhdi prendre la défense des musulmans.

Les Français cependant firent arrêter les cheikhs des divers quartiers.

Voici la lettre que Bonaparte écrivit de Romanié.

(Voyez la traduction de l'auteur chrétien.)

On imprima cette lettre; on l'afficha dans les rues suivant l'usage; on en envoya aussi des exemplaires aux grands.

Le 18 de sefer, les grands et les négocians reçurent plus de cent lettres ayant toutes le même sens. *Les ottomans*, disaient-elles, *ont pris Alexandrie le samedi* 16 *de sefer, à trois heures*. Les habitans du Caire se communiquaient cette nouvelle sans savoir d'où elle venait. On présumait qu'elle avait été inventée par quelque chrétien pour jeter la discorde.

Dieu seul sait ce qui en est.

Dans la nuit du mardi 19, on apprit que les Français avaient vaincu l'armée débarquée à Aboukir, qu'après un grand carnage ils avaient repris le fort d'Aboukir et fait Moustafa-Pacha prisonnier ainsi qu'Usman-

Digitized by Google

Khodja, et que tous les bagages étaient tombés en leur pouvoir : les Français assuraient avoir reçu ces détails de leur chef.

Le matin, la forteresse, les forts des environs d'Ezbékié tirèrent des salves nombreuses. Il y eut le soir un feu d'artifice sur cette place.

Le jeudi 28, beaucoup de bateaux remplis de prisonniers et de soldats blessés arrivèrent.

Le vendredi, dernier jour de sefer, on vit également arriver une grande quantité de bateaux chargés de prisonniers et de blessés. Les Français reçurent aussi les détails de la bataille. Je n'ai pas pu me les procurer.

Le 2 de rabiul-ewel, un bâtiment chargé de soldats français blessés arriva au Caire.

Hadji-Moustafa-Bechtili, vendeur d'huile, un des grands de Boulak, fut arrêté et emprisonné chez le gouverneur. Il avait été dénoncé par ses voisins comme ayant des barils de poudre dans ses magasins. L'accusation s'étant trouvée véritable, il fut conduit à la forteresse.

Le jeudi 6, l'arrivée de troupes françaises fit faire beaucoup de conjectures.

Les pélerins barbaresques revinrent avec des Syriens; ils annoncèrent qu'Abdallah-Pacha, fils d'Adm, était Émir-el-hadj de Damas.

Dans la nuit du samedi 9 de rebiul-ewel, le général en chef Bonaparte rentra dans sa maison d'Ezbékié. Un grand nombre de prisonniers musulmans se trouvaient avec lui. La nouvelle de son retour ayant circulé en ville, tout le monde courut pour s'en assurer. Les prisonniers étaient exposés sur la place d'Ezbékié; ils furent ensuite conduits dehors de la ville à la mos-

Digitized by Google

quée de Zaher. Quelques-uns furent conduits à la forteresse.

Moustafa-Pacha, général en chef, fut conduit avec distinction à Djizé, et Osman-khodja à Alexandrie.

Les cheikhs vinrent complimenter Bonaparte. Quand ils furent assis, il leur dit par le moyen du drogman : Vous vous êtes bien conduits pendant mon absence pour l'expédition de Syrie, mais il n'en a pas été de même cette fois. Vous avez cru que les Français allaient tous périr et qu'ils ne reviendraient plus. Vous en avez témoigné de la joie, et vous avez opposé de la résistance aux ordres de l'agha. Bonaparte dit lui-même : *Les cheikhs Mundi* et *Savi non bono!* Nous avons vu précédemment la cause de ces reproches lors de l'arrestation des cheikhs des divers quartiers.

L'agha était un homme méchant, qui voulait, sur le moindre prétexte, faire exécuter les gens. Les cheikhs Muhdi et Savi s'y étaient toujours opposés, ils l'avaient même menacé.

L'agha avait fait son rapport au général en chef, qui fit de vifs reproches aux cheikhs : ceux-ci, après beaucoup d'excuses, parvinrent à l'apaiser. Alors il leur raconta comment il avait gagné la victoire d'Aboukir,

Le mardi 11, on célébra la naissance du Prophète. Le cheikh Habil-el-Bekri donna une fête au général en chef et à ses principaux officiers.

On ordonna de décorer la ville, et la nuit les boutiques furent illuminées.

Le matin il y eut une salve d'artillerie à Ezbèkié, et le soir un feu d'artifice.

On racontait qu'Osman-Khdja ayant été transféré d'Alexandrie à Rosette, avait été promené dans cette

Digitized by Google

ville nu-pieds et nu-tête au son du tambour; qu'on avait tranché sa tête devant la porte de sa maison et qu'on l'avait exposée à une des fenêtres.

Le 13, le bruit courut que le général en chef avait pris le chemin de la côte; mais personne ne savait ce qu'il était devenu. Quelques officiers français interrogés répondirent que le général commandant à Menoufié l'avait invité à une fête, quand il se rendait à Aboukir, et qu'il avait promis de s'y rendre à son retour. Le peuple fut trompé par ces paroles.

Le dimanche 16, le général en chef sortit avant le jour sans qu'on sût ce qu'il était devenu.

Le jeudi 25, le 9 du mois cophte missi, le Nil déborda. Un crieur public ordonna de faire les réjouissances ordinaires.

Les chrétiens, les Cophtes, les Grecs, se rendirent à Boulak, au vieux Caire et à Rodha, s'embarquèrent avec de la musique et firent plus de bruit que de coutume. Ils contrefirent les Mamlouks du temps de leur règne, montant des bateaux à plusieurs paires de rames; ils étaient armés comme eux et cherchaient à imiter leur langage et leur démarche. Quelques uns étaient avec leurs femmes et buvaient du vin, chantaient des chansons indécentes.

Les Français avaient pavoisé leur pavillon et faisaient jouer leur musique.

Il se passa cette nuit-là, sur le Nil et sur le rivage, des choses qui n'ont jamais eu lieu et qui ne se représenteront jamais. La licence était portée au dernier point, et personne n'était là pour la réprimer. Un poète a dit à ce sujet : « Lorsque le maître de la maison prend « le tambour de basque à la main, les assistans n'ont « plus qu'à danser. »

Digitized by Google

Toute la nuit les Français lancèrent des fusées et tirèrent des coups de canon.

Le matin le gouverneur Dugua, les principaux officiers et les grands du Caire se rendirent au kiosque de la digue. L'armée française était rangée sur le rivage de Rodha et du vieux Caire avec les tambours et la musique; plusieurs bâtimens tirèrent des coups de canon sans interruption jusqu'à ce que la digue fût rompue et que l'eau eût pénétré dans le bras qui conduit à la ville.

Le 25, on exigea une jument de chaque moulin.

Le 26, on afficha l'avis d'un marché de chevaux qui devait avoir lieu le 29 à Boulak.

Une autre affiche prescrivait vingt jours de terme pour la rentrée des fonds du gouvernement. On menaçait de punition ceux qui ne s'y conformeraient pas.

Le 27, de nouvelles affiches annoncèrent que le loyer des fermes du gouvernement étant expiré, ceux qui voudraient prendre des baux n'avaient qu'à se présenter au divan où on les adjugerait au plus offrant et dernier enchérisseur.

Les prisonniers de Gaza qui étaient à la forteresse furent délivrés moyennant soixante-quinze bourses. Des négocians du Khan des Savons servirent de caution pour eux; ils sortirent de la forteresse sous la condition qu'aucun d'eux ne partirait que la somme ne fût entièrement payée.

Le 28, les membres du divan, touchés de compassion pour les prisonniers de Jaffa, obtinrent leur mise en liberté pour cent bourses. Les grands et les négocians s'engagèrent à payer vingt-cinq bourses tous les vingt jours.

Le même jour on compta vingt bourses, et ils furent mis en liberté.

Digitized by Google

Il arriva d'Alexandrie des lettres du général en chef Bonaparte adressées à tous les habitans du Caire. Le gouverneur Dugua fit assembler les grands et leur en fit la lecture. Elles annonçaient que Bonaparte était parti le vendredi 21 pour la France; qu'il désirait que l'Égypte fût tranquille; qu'il allait pour faire ouvrir les communications par mer; qu'il reviendrait dans trois mois avec des troupes, et qu'il laissait le commandement en chef au général gouverneur de Damiette.

Tout le monde fut étonné de ce qu'il se fût risqué par mer, les Anglais, depuis l'arrivée des Français, croisant hiver et été à l'entrée du port d'Alexandrie. On admirait surtout l'adresse qu'il avait mise à cacher son départ.

Le samedi 29, le général en chef Kléber entra au Caire avec beaucoup de pompe : tous les Français avaient été au-devant de lui; il fut salué par tous les forts et vint occuper la maison de Bonaparte à Ezbèkié.

Le même jour, un corps de troupes françaises revint de l'occident avec un butin considérable, et environ sept cents hommes et femmes garottés, qui furent conduits à la forteresse. Tout cela provenait d'une ville qui s'était révoltée contre eux.

Les cheikhs et les grands de la ville se présentèrent pour saluer le nouveau général, mais ils ne furent pas reçus. On leur dit de revenir le lendemain.

Quand ils revinrent, ils ne trouvèrent pas un visage riant comme celui de Bonaparte; il ne causait pas non plus comme lui.

Digitized by Google

PROCÈS CRIMINEL

DE

THOMAS HOWARD,

DUC DE NORFOLK,

PRÉTENDANT DE MARIE STUART (1)

1572.

Devant qu'entrer aux moyens de l'instruction du procès de Thomas Howard, duc de Norfolk, est besoin savoir de quel pied les affaires avaient long-temps auparavant marché, et pour quelle occasion aucuns seigneurs du pays se seraient entremis du mariage de la moderne reine d'Ecosse, avec ledit duc, encore que pour lors il n'y eût apparence du traité dudit mariage, étant ladite dame en son royaume, et ne jugeant personne que son désastre fût puis après de venir en Angleterre à refuge. Pour donc en ouvrir les particularités, l'an 1558, le 20 janvier, Elisabeth, nouvellement publiée reine d'Angleterre, fit assembler ses états au vieux palais de Westminster, lès sa bonne

(1) Bibliothèque royale, section des manuscrits. Fonds Colbert, n° 10510. Fonds Dupuy, vol. 38.

Digitized by Google

ville de Londres, pour ordonner de la police et utilité du royaume.

Ces états furent composés et colloqués en deux chambres séparées l'une de l'autre. En la plus haute étaient assis la reine et les principaux, et en l'autre les gens du bas état. Ceux du bas état avaient la charge de présenter à leur reine et à ceux de la haute chambre leurs requêtes et doléances avec toute permission et impunité par les ordonnances du pays, de mettre en fait ce qu'ils connaissaient appartenir au bien, sûreté et utilité du royaume sans aucune reprimande. Et pour ce qu'en cet instant ne se présenta matière plus digne et qu'ils jugeassent apporter plus d'heur à tout le pays que faire ouverture à leur reine du bien qui pourrait réussir à eux tous et à leur postérité, s'il plaisait à Sa Majesté entendre au fait de son mariage avec quelque bon prince chrétien, quoi faisant, notre Seigneur besoignerait tellement par sa sainte providence que le pays ne serait dépourvu d'un successeur après son décès, lequel ils désiraient à Dieu vouloir prolonger par plusieurs et infinies années; lui remontrant aussi qu'étant sa défunte sœur la reine Marie, trépassée sans enfans, ne restait plus pour suppléer au défaut de Sa Majesté, pour, par la grâce de Dieu et la bonne dévotion qu'elle portait à l'avancement de l'honneur divin et à la manutention du royaume, leur assurer le moyen de plus en plus les faire florir en tout heur et repos, ce qui ne se pouvait plus dextrement conduire qu'en prenant parti par le lien réformé du mariage. Que si Sa Majesté ne prenait cette voie, ils doutaient grandement que, par le mauvais succès des affaires, les partialités s'élevassent par les compétiteurs du royaume, étrangers et autres

Digitized by Google

du pays même. A quoi suppliaient Sa Majesté vouloir pourvoir et les faire vivre en sûreté de quelque successeur, afin de le reconnaître et servir selon leur devoir jusques à la dernière goutte de leur sang. Après avoir par la reine entendu leurs raisons et autres servant à la matière, leur fit réponse verbale, qu'elle ne voulait pas perdre la bonne occasion de les remercier pour le soin qu'ils avaient de son bien et avancement comme aussi de celui de leur pays ; leur déclarant en premier lieu, connaissant avoir été née pour servir Dieu, avoir choisi cette manière de vivre comme la plus agréable chose, et que d'ailleurs elle ne lui pouvait vouer meilleur service, ni avec meilleur repos d'esprit lui représenter le devoir d'humble chambrière, que si dès piéça elle eût voulu changer cette manière de vivre pour respect des grands honneurs offerts par mariage, dont aucuns desdits états pouvaient rendre témoignage, ou si autrement elle eût voulu se ranger au désir de sa feue sœur, sinon pour éviter le danger que ses plus signalés ennemis doublaient contre elle, indubitablement elle ne fût demeurée en cet état sans l'avoir voulu changer, étant, par ce moyen, libre de tout homme auquel elle eût fait promesse de mariage. Ainsi, en cet état avec lequel elle était si parfaitement accoutrée, Dieu l'avait si bien fortifiée et menée, comme à vrai dire, par la main, que son plaisir serait ne la laisser dépourvue d'un parti quand le temps lui en apporterait le moyen et la commodité.

L'autre partie de la requête des états, elle prend en bonne part pour ce qu'elle était simple et sans limitation de plan ni de personne ; autrement elle ne lui eût pas semblé bonne. « Car, disait-elle, ce fût été « trop grande présomption à vous d'être arbitres à

Digitized by Google

« celle qui commande, d'ordonner chose à celle qu'on « doit supplier, de lier celle à qui obéissance appar- « tient, d'entreprendre de joindre à sa fantaisie le « vouloir de celle à qui obéissance est due. Un don « fait par contrainte ou un présent volontairement « baillé ne pouvait accorder ensemble. »

« Que si aucun de ses sujets avait opinion que, quand il plairait à Dieu dresser sa volonté à recevoir un parti, elle n'entendait faire chose dont ils fussent mal contens, les assurant que sa sequelle en rendrait le témoignage par les effets; et, comme mère naturelle de son pays, n'épargnerait le talent que Dieu lui avait prêté pour le faire profiter envers ceux qui étaient commis à son gouvernement; donc, de quelque sorte que le choix de son parti réussirait, se promettait qu'il serait autant soigneux de la conservation de l'état et du repos d'eux tous comme homme qui peut être; et encore que Dieu la laissât vivre le reste de ses jours hors l'état de mariage, ce ne doutait-elle que sa sainte Providence coopérerait tellement avec leurs adresses, que le pays ne serait dépourvu de personnage capable pour le gouverner, et par aventure beaucoup meilleur qu'aucun procédant de la lignée d'elle, pour ce qu'il se pourrait faire que avec le temps elle dégénérerait et deviendrait mal gracieuse. »

Après la prononciation de la susdite harangue, les états différèrent, pour suivre l'entérinement de la requête, jusque par une nouvelle ordonnance de la reine ils furent réassemblés pour le même fait de leur police, auxquels, après avoir statué lesdits à cette considération, la reine requit lui accorder par forme d'aide deniers pour subvenir à ses plus urgens affaires, sur quoi ils lui remontrèrent que non seulement leurs

Digitized by Google

biens étaient à son commandement et dévotion, mais leurs propres vies qu'ils n'épargneraient pour l'utilité de son service et accroissement de ses Etats. Toutefois la supplièrent qu'en recevant les erres de la requête à elle présentée dès le premier an de son règne, son plaisir fût nommer certain successeur habile à recueillir la couronne et gouverner le royaume après son décès. Pour les contenter et cependant tirer d'ennui, ordonna, que quinze d'entre eux se retirassent vers elle à meilleure occasion, et cependant y penserait. Certains jours après, Guillaume Herbiot, comte de Pembrock, Henry Fitz-Alain, comte d'Arondel, et autres du nombre des quinze, se transportèrent vers ladite dame pour s'induire et la supplier très humblement que son plaisir fût d'entendre à ce qui lui avait été requis par les gens de son tiers état, ce qu'elle différa encore tout à plat et ne le voulut résoudre; de façon que certains grands seigneurs, désirant eux-mêmes pourvoir à leur sûreté et à celle du pays comme membres affectionnés à la conservation du corps, révoquèrent en mémoire que, dès le temps du roi Henri VIIIe et Edouard père et fils, leur conseil aurait projeté joindre Angleterre et Ecosse en une monarchie par l'adresse du mariage d'entre ledit Édouard et dame Marie Stuart, à présent reine d'Ecosse, et pour cet effet aucuns seigneurs, de part et d'autre, se seraient dès lors promis que le tout viendrait au port désiré; mais, pour avoir le mariage été ailleurs disposé, l'ayant François IIe de ce nom, roi de France, épousée, les Anglais perdirent toute espérance de ladite union, jusques au temps peu après que ladite reine ayant été chassée hors son royaume, par son frère paternel Jacques Stuart, comte de Murray, et ses alliés, se réfugia

Digitized by Google

en Angleterre, espérant que sa bonne sœur la reine Elisabeth la voulût en cette cuisante affliction et détresse recueillir et consoler. A son arrivée, tantôt détenue en un château, tantôt en un autre, quelques Anglais, comme entre autres Nicolas Troghmarton, paravant ambassadeur pour la reine d'Angleterre en France, firent ouverture au duc de Norfolk, des moyens de son futur mariage avec la reine d'Ecosse et qu'en ce faisant seraient reprises les premières et dernières erres des délibérations conclues spécialement du temps du feu roi Henri VIII, suivies en l'an 1546 par feu son oncle maternel, Edouard Seymour, duc de Sommerset, et plusieurs autres grands seigneurs de son conseil privé vivant encore à présent, de la conjonction d'Angleterre et d'Ecosse en une monarchie gouvernée par un seul prince.

Cette négociation se conduisait fort secrètement sans en prendre l'avis de la reine d'Angleterre, et ce jusques au commencement d'octobre 1569, qu'elle en sentit le vent par avertissemens reçus d'aucuns personnages qui découvrirent que, si elle n'y donnait ordre en toute diligence, le mariage s'accomplirait dedans trois ou quatre mois; pour quoi faire elle dépêcha Guillaume Cecil, son secrétaire d'état, vers ledit duc, pour lui commander cesser ces mêmes pratiques dont elle n'était pas ignorante, tendantes à la ruine du pays et à l'éversion de son État. Et pour ce que, par la conférence poursuivie par ledit Cecil avec icelui duc, il tira choses faisant la découverture d'aucuns ses alliés desquels il semblait faire état en temps de prospérité et d'adversité, à son retour vers sa maîtresse en son château de Windsor, distant de vingt milles de Londres, Guillaume Harbion, comte de Pembrocke,

Digitized by Google

Henri Fitz-Alain, comte d'Arondel, ci-devant nommé, le baron Torclay, son gendre, le susnommé Nicolas Troghmarton, Thomas Cornouailles et deux autres chevaliers, Hari et Bidhou, furent menés en arrêt audit Windsor, en chambres séparées et au collége d'Acton-lès-ledit Windsor. Peu après le duc fut envoyé prisonnier en la grosse tour et château de Londres, par les archers de la garde de la reine, jusques à ce que autrement en fût par elle ordonné.

Durant ces entrefaites, Thomas Percy, comte de Northumberland, et Charles Nevel, comte de Westmerland, sachant la détention dudit duc, et qu'ils n'étaient respectés en cour selon leurs services et mérite, pensèrent ne pouvoir jamais empoigner meilleure occasion de soi faire valoir qu'en cet instant que les cartes étaient brouillées. Pourquoi faire ils se mirent en campagne avec environ quatre mille hommes du pays de septentrion confinant à l'Écosse, par vue de procurer le rétablissement de la religion romaine, et de fait firent célébrer la messe avec protestation de s'entr'aider et supporter envers et contre tous. Pour les attraper, la reine dépêcha un nommé Garret avant qu'ils assemblassent plus grandes forces, de quoi il ne put tant s'avancer qu'ils n'eussent déjà tout près de neuf mille hommes attirés tant pour la bonne réputation que lesdits comtes avaient en leurs terres d'y faire bonne justice et tenir leurs sujets en paix, que pour l'espérance que l'on avait conçue de revoir bientôt la religion romaine en sa première splendeur. Or, n'étant pas la reine ignorante que ces révoltes se faisaient plus pour l'avancement du mariage de celle d'Ecosse et du duc de Norfolk, dissimula le tout pour un temps, faisant néanmoins cependant supplicier certains des rebelles du

Digitized by Google

septentrion circonvenus par les susdits comtes, ce que connaissant le duc de Norfolk, et poussé de crainte d'encourir l'indignation et défaveur de sa maîtresse, telle que aucuns du septentrion avaient déjà expérimenté, pensa à son cas, et tant que le 23e juin 1570 il fit retentir partout qu'il était très humble serviteur de Sa Majesté, reconnaissant sa faute, proposant l'amender et ne faire jamais acte à elle déplaisant, la suppliant plus que très humblement le remettre en sa première faveur et bonne grâce, pour l'employer en toutes choses appartenantes au bien et utilité de son service et grandeur, par où il espérait rendre témoignage de sa fidélité en supplément de son offense, à bon droit par Sa Majesté conçue et prise en mauvaise part. Quant à ce qu'il avait prêté l'oreille à aucuns personnages lui ayant touché du mariage de la reine d'Ecosse, suppliait très humblement Sadite Majesté lui donner congé dire ce qui en était pour sa décharge, promettant néanmoins ne céler la vérité en autres choses où il pensait avoir failli. Au regard du premier, que certainement il ne voulut jamais entendre audit mariage; mais que lui ayant les moyens été ouverts par quelques uns qui prenaient toute peine de l'induire à ce pour l'utilité du royaume (comme ils disaient), s'en résolut que en cela et toutes autres choses se conformerait à la volonté de Sadite Majesté pour l'approuver ou l'empêcher. Des autres points où il pourrait l'avoir indignée, la suppliait le traiter par grâce et pitié, nommément en l'erreur de ne lui avoir fait ouverture dudit mariage, aussitôt qu'il lui en fut premièrement parlé, dont il était grandement marri et déplaisant, s'obligeait par sa présente soumission écrite de sa main et scellée de son cachet, et par la fidélité qu'il lui portait comme

Digitized by Google

à sa souveraine princesse, jamais ne l'irriter, reconnaissant tout ce qu'en cet endroit il pourrait avoir fait; avec ferme propos ne soi mêler jamais du fait dudit mariage, ni d'autres choses regardant l'état de la reine d'Ecosse, sinon que sous le bon plaisir et aveu de Sa Majesté il lui plairait le dresser et commander; espérant que, par cette confession volontaire et repentance de ce qu'il avait mal fait, et protestation de s'employer en tout et partout au gré, utilité et service de Sadite Majesté, elle le traiterait partout favorablement et gracieusement; et sous le bénéfice de cette sienne faveur le monde pût connaître qu'il était impollu de déloyauté, tant envers elle que son état, ne désirant plus grand heur que d'employer sa vie, son sang et ses biens, pour le service d'elle et de sa patrie, afin par là de regagner la faveur qu'il avait si follement perdue. Quoi faisant, s'estimerait le mieux fortuné de ce monde, et né sous le règne de la plus bénigne princesse qui fût pour lors vivante. Cette soumission donna cause et matière à la reine d'élargir ledit duc hors la tour de Londres, en son hôtel des Chartreux dudit lieu, sous la garde toutefois de Henri Revel, chevalier; et en cet état demeura jusqu'à ce qu'il fût remis en icelle tour, après avoir la reine connu que sa soumission était pleine d'hypocrisie et dissimulation. Avec le duc furent envoyés prisonniers deux siens secrétaires, Barker et Hizforth, et à eux la question a été présentée pour tirer d'eux le plus que l'on pourrait de l'entreprise et fond dudit mariage, comme aussi de la prétendue évasion de la reine d'Ecosse par les moyens dudit duc et ses confédérés hors le château de Sheyffild, en Angleterre, et ensemble d'autres cas préjudiciant à l'état du royaume et comme il apperra ci-après. De ces emprisonnemens

Digitized by Google

avertis, aucuns du duché de Norfolk, vassaux dudit duc, s'élevèrent contre leur reine en espérance d'avoir secours du duc d'Alve ; du nombre desquels furent découverts, appréhendés et condamnés à mort en la ville de Norvich, par Robert Cathin, grand-justicier, et Gilbert O'Errard, procureur-général de la reine, Jehan Desyfiart, Jehan Troghmarton, George Reduivan, Thomas Brook, Christophe Plater, Brian Holland, Edouard Fisher, Jehan Hubert, Robert Flood et Edouard Smith; mais lesdits Hubert, Flood et Smith furent condamnés à tenir prison perpétuelle pour avoir adhéré à ladite conspiration. Ces révoltes de Norfolk firent soupçonner la reine de la descente d'aucuns étrangers du Pays-Bas en son royaume pour l'amour et avancement de la cause du duc de Norfolk, et que pour la preuve de ce que dit est, le 7e jour de septembre 1571, fut trouvé au cabinet de l'évêque de Ross, ambassadeur résidant en la cour d'Angleterre pour la reine d'Ecosse, un discours de ladite reine écrit dès le 7e février précédent, auquel le duc de Norfolk était grandement touché, et leurs desseins si découverts, que peu à peu la vie de lui fut abrégée. Le discours fut déchiffré par le contre-chiffre trouvé sous les nattes de la chambre dudit évêque; et se commençait par ces mots :

« De plusieurs dépêches que j'ai reçues ces jours passés contenant diverses lettres et mémoires, desquels, tant pour leur prolixité et longueur qu'aussi pour épargner la peine et ennui de les déchiffrer, je ne vous ai voulu ennuyer pour le présent, ains seulement en ai remarqué quelques uns, en ajoutant mon opinion : lesquels je vous envoie pour connaître le bon avis et conseil dudit seigneur duc de Norfolk. L'appointement

Digitized by Google

qui s'achemine entre la reine d'Angleterre et moi semble agréable à la reine mère du roi de France, par démonstrations extérieures. Ce qu'étant bien considéré, procède plutôt de ce qu'ils cherchent s'excuser ou exempter des secours que je leur demande que de quelque bonne volonté qu'ils aient que quelque effet en sorte, si ce n'est par aventure, pour interrompre le cours des pratiques et secrètes intelligences que j'ai en ce pays, de peur que les affaires de mon ambassadeur s'avancent trop. Les propos du mariage d'entre la reine d'Angleterre et Monsieur (auquel le conseil de France prête l'oreille) ne servent en rien pour mon avantage; car par ces moyens la reine d'Angleterre divertira toutes les forces, moyens et secours que je pourrais autrement attendre de la France, et la jalousie de ce qui est proposé à la Ligue en faire appointement est l'emmieller qui les fait flatter et chercher la reine d'Angleterre, temporisant avec elle des ouvertures du mariage, combien qu'ils n'y aient aucune espérance. Aussi le roi de France trouve bon le mariage d'entre moi et le duc de Norfolk et à ce les amène l'extrême jalousie qu'ils ont de don Juan d'Austrie, et suis bien avertie que s'ils pensaient que je fusse bien résolue de prendre tel parti, ils voudraient embrasser mes rebelles, et aussi en cas qu'ils vissent par ci-après les affaires en tels termes qu'il n'y eût plus d'espérance avec ledit don Juan, ils ne feindraient d'empêcher le plus qu'ils pourraient le mariage d'entre ledit duc et moi, lequel ils semblent tant souhaiter pour le présent. Le duc d'Albe a déclaré ouvertement qu'il est de cette opinion, que en cas que ledit appointement sorte effet, ce serait à ma ruine; sur quoi on peut alléguer que peut-être il voudrait que les différends d'entre le roi d'Espagne, son

Digitized by Google

maître, et la reine d'Angleterre fussent appointés premièrement. Mais il m'a semblé que ce n'est la principale occasion qui le meut à souhaiter ledit appointement; mais la délivrance de mon fils d'entre les mains de la reine d'Angleterre et de hasarder ma personne de retourner entre les mains de mes rebelles soutenus et aidés de ladite reine en toutes leurs méchancetés et malheurtés qui lui ont ôté l'espérance de rétablir la religion catholique (qui est la seule assurance de son maître en ces Pays-Bas). Tous les avis qui viennent du côté de la marine tendent à ce but de me persuader de trouver moyen d'échapper hors de ce pays, et pour le lieu de ma retraite ils ne trouvent pas bon que j'entre en Ecosse sans forces; car, m'enfermant dedans quelque forteresse, je serais en danger d'y demeurer sans secours. Cependant mes rebelles continueraient leur autorité usurpée et pourrais tomber en mêmes inconvéniens que j'ai ci-devant soutenus, avant que je sois secourue, et le lieu par famine ou autrement pourrait être rendu; en tenant la campagne par la faveur de mes bons et loyaux sujets, je serais contrainte de soutenir une bataille, l'issue de laquelle est incertaine et pourrait être dangereuse pour moi; car, outre ce qu'on peut craindre quelque trahison, mes rebelles ont dans le pays tels et si prompts secours à commandement, que leur parti pourrait être le plus fort devant que je pusse être secourue des autres forces étrangères. De me retirer en France, combien que j'y aie des amis et revenus, le lieu que je tiens, et l'état auquel je suis réduite, et aussi auquel sont les affaires de France pour le présent, m'en dissuadent, car de penser obtenir secours pour m'en retourner et m'établir en mon royaume, les affaires que le roi a en son dit pays et l'apparence de mutation et

Digitized by Google

nouvelles affections ne me permettent d'attendre quelque chose de bien, même en cas que ledit seigneur me voudrait aider, et cependant la jalousie que le roi d'Espagne concevrait, me voyant prendre ce parti, serait une occasion de l'aliéner en tout de moi et par ainsi je demeurerais destituée de tous côtés.

« L'Espagne donc reste où je me pourrais sauver et avoir secours du roi, prince vraiment pitoyable, qui a ses pays florissans et en repos, dont on pourrait tirer plusieurs bons moyens. Quant à Flandres, la négociation ne saurait être si bien menée en mon absence comme par moi-même présente, et pour ce sont d'avis que je passasse tout droit en Espagne, où je pourrais trouver le roi en personne, traiter et négocier avec lui, et obtenir promptement et sans aucun délai ce que je ne saurais faire de long-temps par messagers et ambassadeurs; et à ce allèguent que la bonne conscience et droiture dudit roi peut être un suffisant pleige pour l'assurance de ma personne et de tout ce que je lui accorderai : il n'y a aucune occasion de craindre qu'il voulût usurper quelque chose sur mon état; et, pour parler comme il faut véritablement, j'ai beaucoup plus d'espérance d'être secourue de ce côté que de lieu qui soit. Par quoi en sorte que ce soit, il me semble nécessaire que nous poursuivions ce dessein, et pour ce je suis d'avis d'envoyer quelque homme de crédit vers le roi d'Espagne, à qui il se pourrait fier, pour l'informer de l'état de mon royaume et de cettuy, aussi des amis que j'ai ici, leurs délibérations et moyens qu'ils ont de se mettre en campagne si ledit roi d'Espagne voulait embrasser leur cause et la mienne. La feue reine d'Espagne, peu avant sa mort, m'envoya une lettre fort amiable, laquelle,

Digitized by Google

comme je crois, ne partit sans le consentement et bon plaisir du roi son mari, par laquelle elle me mit en avant le mariage de mon fils avec une de ses filles, et, outre que sondit mari désirait fort instamment d'avoir moudit fils entre ses mains pour le faire nourrir et instruire en la religion catholique, aussi de plusieurs endroits j'ai été assaillie pour le mariage de don Juan d'Austrie, auquel je pense que le roi d'Espagne désirerait volontiers que je consentisse. Quant à mon fils, il me semble bon, tant pour sa sûreté que la mienne, qu'il fût par l'espace de quelques années en Espagne, hors des dangers et périls qui pourraient avenir durant son enfance en cette île. Son absence couperait chemin auxdits troubles, à cause que mes rebelles se trouveraient destitués de la couverture et prétexte qu'ils ont de son nom, et pour le mariage dudit don Juan (combien que j'aie résolu n'en rien faire), néanmoins le roi d'Espagne ne laisserait de m'aider et embrasser ma cause, pourvu qu'il soit assuré qu'elle soit conjointe avec la religion catholique, et que celui avec lequel je me marierai veuille tenir cette voie et cause. Et en ce que ledit roi d'Espagne n'y aurait aucune volonté, néanmoins il serait incité par le pape à tenir la main à ladite cause, et pour sa part employer du sien même. Je pense que Rodolphe (1) se pourrait acquitter de cette charge secrètement mieux que personne que je sache, et ce sous prétexte de son trafic; et étant connu comme il est, le roi d'Espagne et le pape lui prêteront l'oreille et croiront tout ce qu'il proposera, et aussi par le moyen des intelligences et mémoires qu'il aura de l'état de ce pays et de mon royaume. Joint les instructions qu'il prendra du duc de Norfolk,

(1) Ce Rodolphe était nonce du pape.

Digitized by Google

il pourra facilement répondre à toutes les objections qui lui seront faites. Il m'a envoyé un mémoire où il écrit aux personnages qui lui semblent propres pour cette affaire, sans nommer personne, et de ma part je n'en connais point pour choisir que lui-même. La peur qu'ils ont conçue par-delà la mer que le duc de Norfolk demeurât toujours protestant retarde et empêche tous ces desseins et les tient en suspens, et cause que mes serviteurs (lesquels ont pensé favoriser ses desseins) sont soupçonnés, en telle sorte qu'ils ne veulent avoir aucune intelligence de ce qui sera pratiqué. J'ai à ôter totalement tel soupçon et accommoder le tout au contentement et satisfaction dudit roi d'Espagne et du pape, et n'y vois autre moyen de les assurer dudit duc, car voici le nœud de la cause et où il se faut résoudre; autrement n'attendons aucun secours d'eux. Mais qu'il controuve toutes les traverses et empêchemens qu'ils pourraient faire par le moyen des catholiques de ce pays auxquels consiste toute l'espérance que j'ai pour empêcher notredit mariage, lequel plusieurs craignent pour le regard de ladite religion. Cette négociation doit être tenue fort secrète, et que Rodolphe se garde bien de faire aucun semblant de ce que dessus en France, ne même qu'il se mêle de mes affaires; car la jalousie qui est entre les rois de France et d'Espagne serait occasion qu'il n'y aurait pierre qu'on ne remuât pour empêcher et rompre tout, et outre tant plus avancer le mariage de la reine d'Angleterre et de M. d'Anjou, si c'est chose qui peut être ou que quelque effet puisse sortir de là. La saison requiert diligence et expédition, et pour ce, si ledit voyage semble bon au duc de Norfolk, mon avis est qu'il soit plus tôt que plus tard, et ne perdre temps davantage. Mais je remets le tout à la discrétion dudit duc de Norfolk,

Digitized by Google

de la dresser et faire partir quand il trouvera bon. »

Ce discours ayant été déchiffré, comme dit est, la reine d'Angleterre s'ébahit merveilleusement de telles voies de fait, et encore plus que le duc de Norfolk (lequel elle désirait autant respecter que seigneur du pays) fût de la mêlée. Partant avisa d'en faire ouverture aux habitans de sa bonne ville de Londres, pour se donner garde de méprendre, pour à quoi suppléer fut le recordeur ou garde des chartres dudit Londres spécialement commis et autorisé, qui, le lundi quinzième jour d'octobre ensuivant, leur donna à connaître l'emprisonnement d'aucuns personnages (comme, entre autres, du duc de Norfolk), tant de la noblesse que autres pour cas énormes, et où il y allait de la ruine de l'état, le sac de Londres, l'emblée et rifflement des biens des plus riches, la proscription ou assassinat des principaux gouverneurs d'icelle, par étrangers ayant intelligences avec les rebelles anglais, afin que, par la cruauté par iceux exercée contre ceux de Londres, les autres villes craignissent leur déplaire; que lesdits rebelles avaient aussi conspiré avec les ennemis de la reine, le pape et le duc d'Albe, desquels ils s'étaient promis recevoir forces pour descendre en un hâvre près de Londres. Les pratiques simulées du duc de Norfolk se découvraient en ces jours de plus en plus, et comme ne pensant plus à sa soumission ci-devant déclarée, tendait toujours à la fin de son mariage avec la reine d'Écosse. Ce que n'étant pas connu à un chacun ne mêmement l'occasion de son remprisonnement en la grosse tour et château de Londres, la reine commanda que les particularités en fussent publiées bien au long, comme aussi les desseins de l'un et de l'autre.

En premier lieu, que ledit duc aurait pratiqué d'é-

Digitized by Google

pouser clandestinement la reine d'Écosse au déçu de sa maîtresse, en quoi elle ne se serait montrée grandement farouche et contrariante; que ladite reine a été la plus dangereuse ennemie de ladite dame qui eût point vécu, ayant entre autres choses pratiqué s'investir de sa couronne tôt après le décès de sa sœur, la defunte dernière reine Marie; que, ne pouvant parvenir à ce point, elle promit solennellement reconnaître sa faute, déclarant que, de la couronne d'Angleterre était vraie et titulaire héritière la reine Élisabeth, fille légitime du roi Henri VIII, et par les ordonnances du pays, reconnue la plus proche habile à succéder à son frère le roi Édouard VI, et à sa sœur ladite reine Marie, et par les foi et hommage de sa noblesse, de ses prélats et sujets, reconnue reine, comme ses prédécesseurs l'avaient été; que cette promesse n'aurait par la reine d'Écosse encore été effectuée, ains par réponses frivoles été délayée. Aussi la chose ne vaudrait pas la poursuite, encore qu'elle y voulût condescendre; car si, alors qu'elle jouissait de son royaume, elle ne l'avait pu garder et en disposer, par plus forte raison pouvait-elle beaucoup moins ordonner en Angleterre, dont légitimement la reine Élisabeth était investie. D'autre part, la promesse de la reine d'Écosse ne pouvait durer plus longuement que comme elle verrait le temps lui servir de la garder ou rompre à sa fantaisie; que ladite reine aurait été (par le récit de plusieurs) motive en partie de la dernière émotion du septentrion contre celle d'Angleterre, dont serait advenu que bons personnages en ces endroits, ayant jadis fait digne service à la couronne d'Angleterre contre les Écossais, auraient, par la pratique de celle d'Écosse, été induits ruiner eux-mêmes leurs maisons, femmes et enfans,

Digitized by Google

avec une infinité d'autres qu'elle aurait repus de vaine espérance, ce qu'elle n'eût pas pu faire par guerre ouverte, encore qu'elle eût été en pleine possession et commandement sur son royaume et ses États; sur la première appréhension duquel dire il fut prouvé que la reine d'Écosse, par lettres écrites à celle d'Angleterre, renonça ledit duc et désavoua son mariage, déclarant au surplus qu'elle n'en était motive et ne lui était aucunement agréable. Ces entreprises faites et découvertes à certains étrangers, ils en furent fort joyeux, selon que l'on peut par après voir par leurs réponses envoyées à la reine d'Écosse et audit duc de Norfolk, signamment à l'évêque de Ross, ambassadeur pour ladite dame en Angleterre, et que cela se devait (pour aucuns respects) céler aux Français jusqu'à tant que l'on eût avis du pape pour bailler argent, et du roi Catholique pour gens et navires. La réponse du pape audit de Norfolk, commençant par ces mots : *Dilecte fili salutem*) fut reçue en mai par l'évêque de Ross, et par icelui bientôt après présentée audit duc. Le contenu était que le pape approuvait l'entreprise, qu'il écrivait au roi Catholique d'y prêter l'épaule; mais, pour être en cet instant enveloppé de la guerre contre le Turc, ne pouvait fournir argent, confortant néanmoins les rebelles ne se désespérer d'un bonheur qui leur réussirait.

Voyant la reine d'Angleterre que ses rebelles s'étaient ainsi alliés avec étrangers tendant à ébranler son État, commanda que les seigneurs chevaliers et gentilshommes ci-nommés fussent resserrés en la tour de Londres, et les suspects desdits cas leur fissent compagnie, comme le duc Norfolk, le comte d'Arondel, son gendre le baron Somelay, le comte de Southamp-

Digitized by Google

ton, Robert et Thomas les Sobhams frères, l'évêque de Ross, ambassadeur d'Ecosse, Thomas et Edouard les Stanlay, chevaliers, Thomas, Evrard et Henri Percy, frères du comte de Northumberland, aussi chevaliers; certains gentilshommes nommés Soodier, Loother, Powel, Hychforth et Barker, secrétaires dudit duc; Bannester, Prestal, Oswold, Wyltrinson, concierge du château d'York; Haull, Hussey, Bates, deux gentilshommes écossais, et autres. Ayant ainsi la reine disposé de ses prisonniers, et en lieu où ils ne pouvaient plus regimber, résolut avec son conseil de besogner à leurs procès; et pour ce que le duc était le plus noté desdites trahisons, voulut que l'on commençât à lui pour montrer le chemin aux autres. Pour quoi faire elle donna commission à Rodolphe Sadler et Thomas Suyder, conseillers en son conseil privé, pour l'interroger; à quoi fut besogné si dextrement, qu'ils découvrirent plusieurs cas faisant à sa prévention et charge d'avoir été l'un des principaux de la mêlée.

En ces entrefaites, ledit Suytel fut, en décembre ensuivant, dépêché par sa maîtresse vers le roi de France, et vint trouver Sa Majesté à Amboise, le premier jour de janvier ensuivant, afin de lui faire entendre les moyens des révoltes du duc de Norfolk pour la cause de la reine d'Ecosse. Pendant cette négociation, la reine considéra plus que jamais les impressions du duc de Norfolk, tant par lettres que par témoignages, et que si elle permettait qu'il persévérât plus longuement en son mauvais cœur, encore qu'il fût détenu, ses suppôts ne laisseraient pas de toujours machiner contre son Etat, et de débaucher ses bons et affectionnés sujets pour leur faire escorte en leurs rébellions sinistres et débordées. A ces causes, le XVIe jour

Digitized by Google

dudit mois de janvier, elle fit assembler ses pairs pour besogner au procès d'icelui duc, c'est à savoir : George Talbot, comte de Shrewsbury, grand-maître et président au procès; les comtes de Kent, de Worcester, de Sussex, de Hontington, de Warwich, de Bedfort, de Pembrock, de Hartford, de Leicester, le vicomte de Herefort, l'amiral Clinton, le grand-chambellan, les barons de Burgley, Gray de Wilton, de Montroye, Sandes, Burugh, Wentworth, Mordant et Jean de Willeshyre, Riche, Chandos, North, Saint-Jean de Blotzer, de Buckhurst et de la Vare, par-devant lesquels, colloqués chacun en son ordre, la commission de la reine fut lue par le greffier. A l'heure même le libelle portant assignation donnée auxdits seigneurs de comparoir audit jour fut présenté par un héraut d'armes, sur peine à chaque défaillant d'encourir au péril qui s'en pourrait ensuivre. Ce fait, le grand justicier fut appelé par ordonnance du président pour bailler son certificat appelé *Certiorari*, par terme anglais, lequel reçu qu'il fut, incontinent le prisonnier fut produit judiciairement à la barre, auquel le grand-maître dit en ces termes : Thomas, duc de Norfolk, réponds à ce qui te sera demandé. Et après, le greffier récita le sommaire de ses charges qui consistaient en ce qu'il avait pratiqué d'épouser clandestinement la reine d'Ecosse au déçu de la reine d'Angleterre; contrevenant par là et faisant brèche à l'ordonnance de l'an 1427, du roi Henri VIe; étant par icelle défendu à tous Anglais d'épouser une princesse du sang royal ou étrangère, sans le faire, au préalable, entendre au roi ou à la reine d'Angleterre; lequel mariage icelui duc brassait, partie pour avancer le prétendu droit de la reine d'Ecosse à la couronne d'Angleterre, partie pour donner quelque lustre au

Digitized by Google

meurtre du sieur Darnley, son mari. Ayant aussi ledit duc grandement abusé de la fidélité que ladite reine d'Angleterre mettait en lui quand il fut par elle envoyé en commission à York.

La seconde charge était que ledit duc s'était entremis de la sédition mue, en l'an 1569, ès endroits du septentrion d'Angleterre, dont, à cette occasion, le pays fut merveilleusement troublé et empiré, et la reine travaillée par les pratiques et menées d'icelui duc. Que, sur sa première capture, il fit entendre, par lettres et messages à la reine, qu'il était marri et repentant d'avoir présumé épouser celle d'Ecosse, promettant sous son seing et scel ne se mettre plus en avant du fait dudit mariage, ni en autres choses regardant la condition et état de ladite reine d'Ecosse; toutefois, il se serait trouvé que la première pratique d'entre ladite reine et ledit duc aurait (nonobstant ses repentances et promesses faites au contraire) toujours continué sans interruption, par les artifices d'aucuns mauvais personnages, qui les auraient fait paître de vaine espérance, tant durant l'emprisonnement dudit duc en la grosse tour de Londres, que depuis son élargissement en sa maison, et jusqu'à ce qu'il fût dernièrement remis en icelle tour. Qu'il (duc) avait conspiré avec Rodolphe, nonce du pape, et l'évêque de Ross, pour recevoir forces du pape et du duc d'Albe, en intention de mouvoir nouvelle rébellion près de Londres, ville capitale d'Angleterre, contre la reine, sadite ville et ses Etats; que par spécial ledit duc avait envoyé or et argent aux rebelles Ecossais, ennemis de la reine d'Angleterre, et pareillement aux séditieux anglais fugitifs en Ecosse et en Flandre dès le mois d'août 1571. Que ledit duc avait, avec sesdits adhérens, ainsi désigné que au temps qu'An-

Digitized by Google

gleterre serait envahie, Irlande serait quant et quant assaillie, afin d'autant plus affaiblir les forces de la reine d'Angleterre, ou au moins les divertir de la pouvoir secourir et défendre. Qu'il avait aussi été comploté, par entre ledit duc et ses complices, que la reine d'Ecosse serait enlevée du château où elle était détenue en habit déguisé, ou de force, en mouvant sédition au royaume, et par ainsi remise en liberté et publiée reine d'Angleterre et d'Ecosse, et que son fils le prince serait pareillement mené en Espagne, avec semblables délibérations tendant à semer séditions et troubles en Angleterre.

Tous lesquels cas furent prouvés par la déposition de l'évêque de Ross, de Thekfort et Barker, secrétaires du duc, de Candishe et Bannester, Bailye et autres. Alors fut demandé au duc s'il en était coupable ou non; répondit que non. Par qui en veux-tu être jugé? dit le grand-maître. Par Dieu et mes pairs, dit le duc. Après se print à remercier Dieu et flatter la reine de ce qu'il avait par son élection des juges qui étaient gens de bien et de bonne conscience. Puis, adressant sa parole à eux, les supplia vouloir supporter sa mémoire fort débilitée à cause de sa longue détention, s'estimant fort joyeux de voir une assemblée de seigneurs si honorables en la prud'hommie desquels il ne feignait mettre sa propre vie. Si j'eusse pensé, dit-il, avoir délinqué contre Sa Majesté, j'avais bien moyen m'absenter et n'être amené en ce siége pour la faveur d'amis qui m'y eussent pu faire tout bon office et plaisir; mais j'ai beaucoup mieux aimé recevoir jugement de vous, mes pairs, et jaçait que j'aie plaidé n'être coupable, ai toutefois une requête à faire à Sa Majesté, c'est que je confesse n'avoir si bien fait mon devoir en choses légères comme il apparte-

Digitized by Google

nait, pour l'espérance que j'avais que les offenses par moi décélées me tinssent lieu de commisération de la part de Sa Majesté et que je ne serais mis au rang des autres prisonniers.

Par ainsi semblait-il qu'il voulût pallier ses fautes et répondre à chaque point qui lui était imposé, se couvrant du voile d'innocence jusqu'à ce que le sergent de la loi, nommé Barham, renversa toutes ses raisons dont il se trouva fort étonné, disant que surlongs et studieux discours nuisaient à sa mémoire. Pour l'honneur de Dieu, dit-il, je vous prie, Messieurs, parlez apertement; je ne suis lettré ni expérimenté en pratique et n'ai point étudié les réponses aux questions de ceux qui les ont longuement élaborées, désirant au surplus voir mes accusateurs. Néanmoins, pour avoir ses charges si suffisamment été avérées, tant par lettres et écrits que témoignages dignes de foi, ne pût mettre en fait chose servant à sa décharge et justification, et partant fut du lieu judiciaire translaté en un lieu à l'écart. Le grand-maître dit aux pairs : Messieurs, vous avez vu et entendu ses charges et la preuve d'icelles; retirez-vous tous en une chambre (ainsi que tantôt il apperra) pour en consulter et donner votre verdict ou avis : ce qu'ils firent une heure après, déclarant à leur revenue que ledit duc était criminel de lèse-majesté. En après il fut appelé et lui remontra le grand-maître qu'il était accusé de crime capital, que ses pairs l'en avaient trouvé coupable, lui demanda ce qu'il voulait dire pour empêcher que jugement de mort ne s'ensuivît contre lui, à quoi ne répondit un seul mot. Le sergent Barham supplia le grand-maître et lui dit ainsi : Monseigneur, puisque Thomas, duc de Norfolk, accusé de trahison, aurait maintenu n'en être coupable

Digitized by Google

et pour cet effet se serait soumis au jugement de ses pairs qui l'en auraient trouvé criminel, il vous plaise donner jugement pour l'intérêt de la reine tel que connaîtrez appartenir au bien de la justice. Sur quoi le grand-maître dit en ces termes : Pour ce, Thomas, duc de Norfolk, que tu as été ici accusé et atteint de trahison par tes pairs, je prononce par mon arrêt que tu seras de ce lieu remené en la grosse tour et comme traître assis sur une claie, traîné au gibet de Tiburn, illec pendu et à demi étranglé, la corde en après coupée, tes boyaux tirés hors du ventre et jetés au feu, ta tête séparée du corps et ton corps mis en quartier et dressé en tel lieu qu'il plaira à la reine ordonner. Dieu veuille avoir pitié de toi. Auxquels seigneurs le duc parla ainsi tout haut : Messieurs, puisque je suis ainsi condamné en traître et que vous m'avez séparé d'avec vous, je prends la mort en gré, espérant être reçu en meilleur endroit, plein de plus grande consolation. Je ne ferai instance à la reine pour la prolongation de mes jours, encore que je sache qu'elle est clémente et bénigne. Je désirerais seulement, pour toute faveur de Sa Majesté, que son bon plaisir fût avoir en recommandation mes pauvres enfans et serviteurs et que mes dettes fussent payées. En disant ces paroles, se frappait l'estomac et soupirait à merveille; puis, partant du lieu du jugement, leur dit : Adieu, Messieurs.

Quant à la forme gardée en l'instruction du procès dudit duc, après que ses pairs eurent prêté le serment devant le grand-maître de bien et équitablement juger en leur conscience si icelui duc était coupable ou non, se retirèrent, comme dit est, en une chambre à l'écart pour en délibérer et bailler leur avis appelé par terme anglais verdict. Pendant cette consultation la loi ne

Digitized by Google

leur permettait boire, manger, avoir feu et chandelle, ou parler à personne si ce n'était aux témoins produits contre ledit duc, ou pour savoir s'ils étaient d'accord du fait et charge à eux commis, ne pouvaient différer et remettre la décision du négoce à autre saison, ainçois fallait qu'ils s'accordassent du fait dudit duc avant que partir de là. Après ils en firent leur rapport tel qu'ils le trouvaient selon Dieu et en leur conscience, criminel de lèse-majesté. Toutefois, parce qu'autres étaient chargés du même délit étant encore détenus en la grosse tour de Londres, son exécution fut sursise jusqu'à tant que leur procès fût instruit et parfait, servant ledit duc, par manière de dire, d'une éponge pour épreindre et tirer de lui ce qu'on pourrait pour l'éclaircissement de la vérité et de ses circonstances comme aussi des entreprises de sesdits complices et alliés.

Or sur ce passage fait à noter que par la loi anglaise si quelqu'un étant convaincu de crime (celui de lèse-majesté excepté) réclame le bénéfice de son clergé avant que jugement de mort soit donné, icelle loi est cérémonieuse jusque là et tant les ordres de l'église (qui depuis ont acquis la nature et force de loi politique) ont jadis été en révérence chez les Anglais, que le prisonnier n'est débouté de son clergé (que l'on peut qualifier quasi comme tonsuré), mais les juges font venir devant eux le curé ou vicaire de la paroisse où ils sont assemblés lui donnant charge de juger en sa conscience si le prisonnier (qui est à la barre et aux liens) mérite jouir du bénéfice de son clergé. Le prêtre lui baille un livre des Psaumes de David et lui montre et marque un verset pour voir s'il le peut lire ou non. Alors les juges demandent au curé en ces termes :

Digitized by Google

Legit ut clericus. S'il répond : *Non legit*, les juges le déboutent de son clergé; mais s'il répond qu'en sa conscience *legit ut clericus*, les juges le reçoivent au bénéfice de son clergé. Cela fait, l'exécuteur de haute-justice présent, d'un fer chaud (auquel est gravée la lettre F signifiant félonie) lui imprime au muscle de la paume de la main sinistre; puis est délivré à l'évêque diocésain pour être traité selon les lois ecclésiastiques. Les félons, larrons, voleurs et autres malfaiteurs sont reçus au bénéfice de leur clergé, sauf ceux qui sont atteints du crime de lèse-majesté ou qui ont dérobé un guelding ou autre bête chevaline.

Pour retourner au duc de Norfolk ci-devant condamné par ses pairs, son exécution fut différée jusqu'à tant que la reine (après avoir le VIIIe jour de mai en suivant et au quatorzième an de son règne fait assembler ses États en son vieux palais de Westminster lès Londres) les plus apparens desdits États de prime-face lui remontrèrent, étant assis en son lit de justice, que nul de ses bons et bien nés sujets n'ignorait les grandes rébellions, machinations et désobéissances d'aucuns de sa noblesse, attentés contre Sa Majesté et sa bonne ville de Londres, par la promesse que certains étrangers leur avaient faite de les secourir avec la plus méchante intention dont ils s'étaient pu aviser, contrevenant par là à tout office et devoir auquel tous bons et loyaux sujets sont obligés par la loi de Dieu et de nature. Et pour ce qu'entre tous ceux de cette condition le duc de Norfolk était l'un des premiers et plus punissables pour avoir donné conseil et aide à l'avancement de cette pernicieuse conspiration tant foraine que domestique, iceux états reprirent les errcs des choses qui s'étaient par avant passées et conduites par

Digitized by Google

la suggestion dudit duc de Norfolk, remontrant à leur maîtresse qu'elle ne devait si avant avoir fait procéder contre lui et jusqu'à lui faire prononcer son arrêt de condamnation pour le laisser vivre ou confiner en prison, pour ce que cependant ses pratiques et intelligences qu'il avait tant au pays qu'avec étrangers ne laisseraient pas de prendre force et se pourraient tellement allumer pour le mettre hors de captivité contre ceux qui les y empêcheraient, que bien à peine les flammèches s'en pourraient éteindre, dont Sa Majesté et ses bons sujets ne se pourraient aisément garantir et délivrer tandis que ledit duc demeurerait en vie. Pourquoi ils suppliaient Sadite Majesté ne trouver étrange si, pour la sûreté de son État et de leurs biens, ils désiraient l'exécution de l'arrêt dudit duc, autrement qu'ils ne pourraient équitablement et pour la décharge de leurs consciences besogner à ce qui regardait le bien et utilité du royaume. En quoi la reine résolut avec son conseil que ce qui faisait les rois et princes régner et être révérés était la justice rondement et sûrement départir à leurs peuples, et partant, suivant cet avis et l'interpellation des États, elle commanda icelui duc être exécuté suivant la prononciation de son arrêt, paravant faite par le comte de Shrewsbury et duquel l'exécution s'ensuivit le lundi second jour de juin audit an 1572, aux fourches patibulaires de Tiburn lès-Londres, y ayant reçu la mort fort constamment et patiemment avec humaine repentance d'avoir offensé Dieu et sa princesse plus que toute autre personne.

Tôt après que le duc fut exécuté à mort, les États, continuant à réformer la police du royaume, délibérèrent pour couper chemin aux surprises des villes, châteaux, forteresses, artillerie, munitions de guerre

Digitized by Google

et navires de la reine par ceux qui restaient de la faction dudit duc, de donner leur arrêt portant confiscation de corps et de biens à ceux qui se mêleraient desdites surprises sans pouvoir être reçu au bénéfice du clergé ni de sanctuaire. Que si aucuns ou aucunes détenaient contre le gré de ladite dame lesdits châteaux, villes, forteresses, bastions, navires, artillerie et munitions de guerre, et que dans six jours après notice à eux donnée de sa volonté ils refusassent les rendre aux capitaines, ou autres ses députés à cet effet, ou s'efforçassent brûler lesdits navires, gâter et endommager les hâvres du royaume, afin d'y faire périr les navires, seraient atteints, ensemble leurs complices et alliés, de crime de lèse-majesté.

Un autre édit fut aussi fait par lesdits États (dont le semblable n'avait jamais encore été publié) portant défense de procurer l'élargissement d'aucune personne qui fût détenue pour suspicion de trahison et pour laquelle il n'aurait encore été appelé judiciairement. Que si un prisonnier, fût-il étranger ou régnicole, chargé de crime de lèse-majesté aucun s'efforçait mettre en liberté, serait puni en qualité de félon portant confiscation de corps et de bien; que si après jugement de mort donné contre un criminel de lèse-majesté aucun en procurait l'élargissement et la liberté, serait puni de la peine indictée à ceux qui sont criminels de lèse-majesté. Que ces deux édits ne seront de plus longue durée et observation que pour la vie de la reine seulement.

Digitized by Google

COUP D'OEIL RAPIDE

SUR

LES PONTONS,

PAR M. MESONANT,

LIEUTENANT AU 45e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE,

A bord de la prison flottante *Prince-Royal* sur la rivière Medway, près Chatam (1).

EMPLACEMENT.

Il y a plusieurs dépôts de prisonniers en Angleterre, où il existe des pontons; mais ceux dont je veux parler sont dans celui de Chatam sur la Medway, près de Gillinghan.

Ces pontons sont au nombre de neuf, mouillés dans la rivière, à une demi-lieue de la ville, et à une portée de fusil de terre des deux côtés. Toutes les fortifications de Chatam, qui sont placées sur une montagne, dominent les pontons, et le canon se dirigerait facilement sur eux, en cas de besoin. Il y a de plus une batterie de six canons placée sur le bord de la rivière, en face même des pontons; dans les casernes de Cha-

(1) Collection de M. de Châteaugiron.

Digitized by Google

tam, il y a cinq à six cents hommes de troupes, qui dans dix minutes seraient rendus sur le bord de la rivière.

Voilà l'entourage extérieur de ces prisons flottantes, et les obstacles qui s'opposeraient à toute grande tentative d'évasion, ou révolte générale à l'effet de s'emparer de l'un des pontons ou de tous à la fois.

DISTRIBUTIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES.

Un ponton est un vieux vaisseau démâté, à deux ou trois ponts. Le ponton *le Glori* que je vais particulièrement décrire, est un vaisseau à trois ponts, mais semblable aux autres pour la distribution, à quelques modifications locales près; l'on sait que sur le pont il existe deux gaillards, qui sont séparés par une rembarde et par une grande ouverture, qui laisse à découvert la partie de la batterie de 18, appelée le Carré de la Dromme, et que les prisonniers ont baptisé du nom de Parc. Ce parc et le gaillard d'avant sont les deux seuls endroits où les prisonniers peuvent se promener au grand air. Le parc peut avoir quarante-quatre pieds de long sur trente-huit de large, dans quelques pontons il est même spacieux. Le gaillard d'avant ne présente pas autant de surface, et les cheminées des cuisines, qui y passent, jettent fréquemment une fumée épaisse de charbon de terre qui trouble la promenade.

Les deux extrémités du vaisseau sont occupées par les Anglais chargés de la garde des prisonniers, le derrière par le lieutenant commandant le vaisseau, les officiers et quelques soldats, et le devant par les soldats seulement. Une forte séparation, faite avec des planches très épaisses, est entre le logement des Fran-

Digitized by Google

çais et celui des Anglais; les prisonniers n'occupent que le centre du bâtiment dans chaque batterie : cette cloison est mailletée, et des meurtrières y sont pratiquées de distance en distance, pour tirer sur les prisonniers, en cas d'émeute ou de révolte. La batterie de 24, celle de 36 et le faux pont sont les seules parties du vaisseau servant de logement aux Français, diminution faite de celles retranchées (comme je l'ai dit) pour celui des Anglais; chaque batterie et le faux pont, que je considérerai désormais comme une batterie, sont longues d'environ cent trente pieds et larges de quarante. C'est dans ces espaces que sont logés onze cents hommes. Dans les bâtiments de 74, il y a près de huit cents hommes; encore y a-t-il un tiers de la batterie de 24 retranchée et séparée par une cloison pour servir d'hôpital.

Dans le parc il y a un escalier pour descendre dans chacun de ces emplacements qui n'ont aucune communication entre eux, si ce n'est par un petit trou carré fait en cachette par les prisonniers; ces escaliers sont si étroits qu'il n'y peut passer qu'une personne à la fois.

On reçoit le jour par les sabords dans les batteries, et dans le faux pont par des habeleaux d'un quart de la grandeur des sabords, pratiqués à cet effet. Les uns et les autres sont garnis de grilles en fonte épaisses de deux pouces carrés, dont on fait l'inspection tous les jours, quoiqu'elles soient à l'épreuve de la lime.

Tout autour du vaisseau, à deux pieds et demi au-dessus du niveau de la mer, règne une galerie, dont le fond est fait à claire voie, pour qu'on ne puisse passer au-dessous sans être aperçu par quatre sentinelles, qui y sont pendant le jour et sept pendant la nuit.

Digitized by Google

GARDES ET SURVEILLANS.

À bord de chaque ponton, il y a un lieutenant de vaisseau qui le commande, un master en second, plusieurs maîtres faisant fonctions d'officiers, un lieutenant de troupes de marine et quarante à cinquante soldats, plus une douzaine de matelots pour le service des embarcations, quelques mousses, etc.

Tous les pontons sont rapprochés les uns des autres, en sorte qu'indépendamment de la surveillance particulière à chacun, ils se surveillent encore mutuellement. Dans le jour, il y a trois sentinelles dans la galerie, une au pied de l'échelle servant à monter à bord, une sur le gaillard d'avant, une sur chaque passe-avant; plus huit ou dix hommes de garde qui se tiennent sur le gaillard d'arrière, prêts à prendre les armes au moindre signal. Pendant la nuit, indépendamment des sept sentinelles placées dans la galerie, il y a une sentinelle dans l'espace au-dessus des panneaux, servant à descendre dans les batteries; un officier, un sergent, un caporal et quelques matelots de quart font continuellement la ronde pour observer s'il ne se fait aucun bruit dans les batteries ou s'il ne s'échappe personne. Tous les quarts d'heures les sentinelles crient (all-is well), c'est-à-dire *tout est bien.* Les canots sont hissés le long du bord, à huit ou dix pieds au-dessus de l'eau, à l'exception d'un seul qui reste attaché avec une chaîne de fer. A quatre heures du matin, en été, et à huit heures en hiver, on ouvre les panneaux et les sabords des batteries; l'été on laisse ces derniers ouverts pendant la nuit, à cause de la chaleur. A six heures du soir en été et à deux heures en hiver, on vient avec des barres

Digitized by Google

de fer frapper toutes les grilles et sonder tous les murs du bâtiment pour voir si les uns et les autres n'auraient pas été endommagés par l'effet de quelque tentative de désertion. Une heure après, des soldats armés viennent successivement dans chaque batterie pour faire monter tout le monde sur le pont; quand une batterie est vide, ces soldats vont dans une autre pour faire monter également, et pendant ce temps on compte, comme des moutons, ceux de la première batterie vide, à mesure qu'ils y descendent.

Les feux s'éteignent à la cuisine, qui est placée sur le gaillard d'avant, au dehors du logement des prisonniers, et on en fait sortir les cuisiniers qu'on appelle en anglais cooks, qui sont des prisonniers français, pour les faire descendre comme les autres : quand on a fini de compter, s'il arrive qu'on se soit trompé, ou qu'on ne trouve pas le nombre des prisonniers complet, on les fait remonter de nouveau pour recommencer de les compter; cela arrive quelquefois.

LOGEMENS.

On n'y trouve aucun meuble quelconque, si ce n'est un banc qui règne à l'entour des murs.

Chaque prisonnier, à son entrée au ponton, ne reçoit autre chose pour se coucher qu'un hamac sans les cordes nécessaires pour l'attacher et le pendre, une couverture de laine, et un mauvais matelas de bourre pesant deux ou trois livres; les officiers, quel que soit leur grade, sont au même taux : les hamacs sont suspendus à des raquets contre les barreaux.

Il y a près de quatre cents prisonniers dans chacune des batteries, qui ne sont longues, comme je l'ai déjà dit,

Digitized by Google

que de cent trente pieds sur quarante de large et six de haut; chaque hamac tient au moins un espace de sept pieds de longueur, à cause des rabans qui l'attachent, sur près de deux pieds de largeur... Comme les batteries sont trop petites pour contenir quatre cents hommes, ceux-ci sont doubles presque partout, de sorte que celui qui est le mieux placé, c'est-à-dire qui est au-dessus, reçoit les exhalaisons de tout genre de celui qui est couché au-dessous de lui; cet encombrement d'hommes, dont la majeure partie sont mal sains et affaiblis par les privations et la misère, remplit l'air de miasmes pestilentiels. Ceux qui ont des moyens se font faire des cadres suspendus également, et sont par là un peu moins mal couchés. Tous les prisonniers sont confondus, quels que soient leur rang ou leur grade; de façon que l'officier qui s'y trouve détenu couche à côté du premier venu, propre ou malpropre, quel qu'il soit.

HABILLEMENT.

Il consiste en un gilet, une petite veste, et un pantalon, deux chemises de coton bleu, une paire de bas de laine, et une paire de souliers de lisière avec des semelles de bois. — L'habillement est jaûne, à la marque du transport-office, et cette couleur éclatante leur est sans doute donnée à l'effet de les reconnaître en cas de désertion.

Le réglement alloue à chaque prisonnier un habillement complet tous les dix-huit mois, mais il n'y en a guère qui les reçoivent et même on ne leur en donne jamais qu'une partie, qu'ils sont obligés d'attendre jusqu'à ce que l'hiver soit presque passé; ceux qui ont de bons effets à eux, n'en reçoivent jamais, dussent-ils

Digitized by Google

rester sept à huit ans au ponton, ce dont il existe plusieurs exemples. C'est un bénéfice considérable pour ceux qui sont chargés de cette partie, tels que les fournisseurs, les agens, les commissaires, et refluant même jusqu'aux très honorables membres du transport-office; bénéfice qui n'échappe pas même aux gazetiers anglais qui en ont parlé hautement.

NOURRITURE.

Les sept jours de la semaine sont divisés en cinq jours gras et deux jours maigres (le mercredi et le vendredi). La ration de chaque prisonnier se compose d'une livre et demie de pain bis, et d'une demi-livre de viande de vache; on a de la soupe à midi, faite avec cette viande, et trois onces de gruau (orge mondé) par homme, ou une demi-livre de légumes verts et une once d'orge, une once d'oignons et sel pour quatre hommes, ou une once de poireaux pour trois hommes; les deux jours maigres, à la place de soupe et de viande, la ration se compose savoir : le mercredi, d'une livre de hareng saur et d'une livre de pommes de terre; le vendredi, d'une livre de morue sèche et encore une livre de pommes de terre, (la livre anglaise n'équivaut qu'à quatorze onces poids de marc); cette ration, qui pourrait au premier coup d'œil paraître suffisante pour la nourriture d'un homme, n'est pourtant que précisément ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim; car d'abord on ne la reçoit jamais complète pour les légumes et autres petites fournitures, et souvent de mauvaise qualité; en second lieu, il en faut pour faire les retenues suivantes : à bord de chaque ponton, il y a plus ou moins de prisonniers aux deux tiers de la ration, soit pour désertion, soit

Digitized by Google

pour avoir fait des trous au ponton, également pour tous autres dégâts quelconques. Toutes ces retenues s'opèrent sur la totalité des prisonniers, afin que chacun reçoive la même ration; c'est une règle établie par eux, de leur propre gré; on reçoit aussi un journal (en cachette) que, parce qu'il est contrebande, on est obligé de payer le double de son prix, et ce paiement s'effectue par une retenue qu'on fait sur le pain ou sur la viande, suivant le choix des prisonniers, en sorte que la ration juste de chaque prisonnier par jour, n'est exactement que de

Pour les jours gras	19 onces de pain, 3 onces de viande quand elle est retirée de la soupe.

Une pinte de bouillon.

Pour les jours maigres	19 onces de pain, 13 onces de morue ou cinq harengs, 13 onces de pommes de terre.

Les prisonniers sont divisés par plats de six personnes, recevant leur pain, leur viande et leur soupe ensemble. Tous les ustensiles qu'on reçoit pour prendre sa nourriture consistent en un simple bidon en ferblanc, et rien de plus : ni cuillers, ni couteaux, ni plats. Quand les fournisseurs ont approvisionné le ponton pour un jour, ce qui se fait la veille de chaque jour, ou le jour même, ils ne se mêlent de rien, pas même de la distribution des vivres ; ce soin appartient au cook français, ainsi que celui de les préparer : il n'y a qu'eux qui puissent de droit entrer dans la cuisine. Quinze autres prisonniers seulement, par jour, ont la permission d'y aller, moyennant des cartes qu'ils sont obligés d'exhiber au factionnaire qui se trouve à la porte, et

Digitized by Google

ne laisse pas de les repousser avec une brutalité insolente. Il n'y a qu'une seule chaudière et un seul feu, auquel les prisonniers peuvent, s'ils en trouvent la place, pendre de petites marmites, des bouilloires, etc., selon leurs besoins.

Voici la manière dont les prisonniers divisent généralement leurs rations, pour la nourriture de la journée; ils déjeunent avec du pain sec; à midi, ils mangent seulement la soupe dans laquelle ils mettent une partie de leur pain, ils gardent les trois onces de viande pour leur souper, qu'ils mangent avec le reste de leur pain.

Voici pour les deux jours maigres. Les harengs saurs sont ordinairement si mauvais et si dégoûtants, qu'on les vend aux agens même du fournisseur, qui paient la ration deux sous (une penning) dont ils achètent du beurre et du fromage. Ils divisent la morue en deux portions égales, qui servent pour ces deux jours, et sont mangées avec les pommes de terre, le tout cuit dans l'eau de la grande chaudière.

Telle est la misérable nourriture des prisonniers qui n'ont pas de moyens, et de ceux que les difficultés empêchent de recevoir des secours de chez eux.

Après que la distribution de la soupe est faite à tous les plats, il en reste ordinairement un peu dans la chaudière, que l'on répartit entre un certain nombre de plats, de manière qu'il y a des jours où l'on a double ration de soupe. Cette bonne aubaine arrive à peu près tous les mois à chaque plat. Tous les jours il y a deux plats nommés (plats de cookerie) qui sont chargés d'assister à la distribution des rations, et qui attachent la viande avec des ficelles, à des broches de bois qui contiennent six rations chaque; c'est ainsi que la viande est préparée, pour être mise dans la chau-

Digitized by Google

dière. Le plat de kooquerie a pour cela une broche de viande crue, et un pain d'environ quatre livres.... Quelquefois, il arrive que le pain est refusé par les prisonniers, parce qu'il est comme de la terre, et que les dix-neuf onces ne sont pas plus grosses que les deux poings; on va faire ses réclamations au lieutenant qui commande le ponton, qui en instruit le commissaire, et on est obligé d'attendre les ordres de ce dernier, pour savoir si l'on est forcé de recevoir ce mauvais pain, dont on lui envoie un échantillon, ou si l'on donnera du biscuit à la place. Il nous est arrivé, un jour, de rester jusqu'à cinq heures du soir avant de recevoir la ration, et par conséquent, de demeurer près de vingt-quatre heures sans manger.

CORVÉES ET PROPRETÉ.

L'eau est portée le long des pontons dans des barques destinées à cet effet, les prisonniers sont obligés d'en hisser les pièces qui contiennent l'eau, pour les mettre dans la cale du ponton; et quand la barque est déchargée, ils y mettent les barriques vides, pour les faire transporter à terre, afin de les remplir de nouveau. Ceux qui sont incapables, tels que les vieillards et les infirmes, de faire cette corvée, sont obligés de payer deux sous à l'homme qui les fait pour eux, ou s'ils n'ont point d'argent on leur retient six onces de pain sur leur ration du lendemain. Tous les jours, il y a cinq ou six plats de prisonniers qui sont de plus employés à retirer de la cale le nombre de pièces à eau nécessaire pour faire la soupe pour tout le monde, et pour remplir les charniers d'où on retire l'eau pour boire, de sorte que ces corvées se renouvellent assez souvent.

Digitized by Google

Chaque soir, quand tous les prisonniers, après avoir été comptés, sont descendus dans leur batterie, il reste les hommes de deux plats pour laver le parc et le gaillard d'avant : les autres corvées consistent à chercher le pain le matin, la soupe à midi, tous les vivres, etc., et généralement tout ce qui est donné aux prisonniers.

Le nombre considérable d'hommes entassés les uns sur les autres, produirait une malpropreté pernicieuse, si on ne la prévenait par tous les soins possibles. Pour cet effet, chaque jour, des soldats anglais viennent de bon matin, dans une des batteries, faire détacher les hamacs pour les porter à l'air sur le gaillard d'avant, où ils restent toute la journée, afin de les purger des miasmes putrides qu'ils pourraient contenir.

Deux fois par semaine en hiver, on gratte d'un bout à l'autre le pont des batteries; chacun gratte l'espace que contient son hamac.

Tous les jours, trois fois, deux hommes balaient les ordures qui s'amassent dans les batteries ; ils sont chargés de cela, et reçoivent un modique salaire pour leurs peines. En été, au lieu de gratter on lave les batteries.

Indépendamment de cette propreté générale, chaque prisonnier doit avoir un soin particulier de sa propreté individuelle, s'il veut éviter d'être dévoré par la vermine, dont on est bientôt couvert; pour en diminuer la quantité seulement, (car pour éviter d'en avoir, je ne sais comment il faudrait s'y prendre) on fait une revue exacte avant de se coucher, et le matin en se levant on cherche dans la couverture de laine qui est ordinairement le réceptacle, et quand on en trouve une trop grande quantité, on la lave dans de l'eau chaude.

A l'extrémité de chaque batterie se trouvent des la-

Digitized by Google

trines, qui, malgré le soin continuel qu'on prend de les laver, répandent une odeur très désagréable.

MALADES ET HÔPITAUX.

A bord de chaque ponton, il y a un certain espace du logement des prisonniers, séparé du reste de la prison par une simple cloison. — Tous les matins entre huit et neuf heures, au signal d'une cloche, on peut se rendre à cet hôpital, où l'on passe une visite pour savoir si l'on est en état d'être admis. Les refus sont souvent faits d'une manière malhonnête et brutale.

Un officier de santé français est adjoint au chirurgien anglais; les infirmiers sont des prisonniers payés pour leurs soins.

Les communications de la prison avec l'hôpital, sont presque nulles; il faut, pour ainsi dire, se mettre à genoux devant le lieutenant commandant le ponton, ou l'officier de garde, pour obtenir la permission d'y aller voir un parent ou un ami malade, ou bien y pénétrer quelquefois à travers les brutalités et les coups de crosse ou de baïonnette du factionnaire placé à la porte.

Si ces cas n'étaient arrivés qu'une ou deux fois, je n'en parlerais pas, mais ils sont à l'ordre du jour.

Le lit d'un malade se compose seulement d'un mauvais matelas, d'une paire de gros draps et d'une couverture de laine; il y reçoit la même ration que celle qu'il a dans la prison quand il est en bonne santé, avec la seule différence que la soupe, se faisant à l'hôpital même, est un peu moins mauvaise qu'à la cuisine des prisonniers, et qu'il a un peu de thé sans lait pour son déjeuner. On n'a, dans ces hôpitaux, rien autre

Digitized by Google

chose de plus qu'en état de santé, si ce n'est de la tisane, des remèdes et de copieuses saignées. On n'y trouve ni pruneaux, ni riz, le traitement est ordinairement expéditif, et lorsque le malade est presque hors d'état d'être sauvé, il est envoyé au grand hôpital; c'est un bâtiment à ce destiné, appelé *le Trusty*, où l'on trouve encore deux chirurgiens français, sans le chirurgien en chef du dépôt. — La ration y est, lorsqu'on est à la diète, d'une demi-livre de pain blanc, d'une pinte de lait à déjeuner, d'une pinte de lait à midi, et d'une pinte de thé au lait à quatre heures. La demi-ration est d'une livre de pain blanc, d'une demi-livre de bouillie, d'une pinte de thé au lait le matin, et d'une autre l'après-dîner.

La ration entière est d'une livre de pain blanc, d'une livre de bouillie, et d'une pinte de thé au lait, matin et soir.

Le traitement médicinal porte le caractère de l'ignorance et de l'insouciance, pour ne pas dire plus; et ses effets se voient abondamment sur une petite île, proche des pontons, où l'on enterre les morts.

POLICE ET PUNITIONS.

Il n'y a aucun règlement de police établi à bord des pontons; mais la justice n'y est pas moins établie d'une manière assez équitable.

Si l'on surprend un voleur sur le fait, et qu'on trouve les effets dérobés sur lui, on fait comparaître le coupable devant tous les prisonniers, et après qu'il a été entendu, s'il ne peut se justifier et que sa culpabilité soit évidente, on l'attache à un barreau, les mains en l'air, et on lui ôte sa chemise; alors, selon la gravité de

Digitized by Google

la faute, on lui donne une certaine quantité de coups de corde sur le dos nu : presque toujours le cœur lui manque dans le cours de l'exécution ; mais on n'en poursuit pas moins le châtiment, jusqu'à ce qu'on crie assez! assez! Ces punitions sont rigoureuses, quelquefois même barbares, il est vrai, mais elles sont rares et nécessaires pour maintenir dans les bornes de la probité et de l'honnêteté des hommes qui, n'ayant ni frein ni autorité pour les contenir, pourraient se livrer avec d'autant plus de facilité à leurs mauvaises inclinations, qu'ils sont continuellement pressés par le besoin, et qu'ils se trouvent éloignés de l'atteinte des lois et de l'autorité. L'anarchie est de l'essence des pontons; mais les officiers qui y sont estimés sont toujours écoutés par la multitude des prisonniers, et ils ont même une grande influence sur tout ce qui se passe à bord, soit pour arrêter la punition d'un homme que quelques raisons d'humanité ou de justice empêchent de battre; soit pour modérer la vengeance d'hommes, qui, froissés par le malheur et aigris par la position affreuse où ils sont plongés, deviennent cruels envers ceux de leurs camarades qui contribuent à aggraver leur situation par leurs friponneries.

Le vol n'est pas fréquent à bord des pontons, mais il est un autre vice plus commun, et plus généralement répandu, parmi des hommes, que cinq, sept et neuf années de la plus rigoureuse captivité ont démoralisés en les privant de toute jouissance attachée à la liberté.... Si ce vice est déjà si honteux en lui, qu'il n'est même pas permis de le nommer, il devient encore plus infâme par la manière vile et déshonnête dont il est exercé dans ce séjour affreux, où la misère relâche jusqu'aux derniers ressorts de la honte et de la pudeur. La partie ac-

Digitized by Google

tive, par ses libéralités ostensibles, affiche souvent la brutalité dénaturée, et la partie passive ne rougit pas de vendre ses faveurs à des prix qu'il répugne à ma plume de tracer, tels qu'une couple de sous, une ration de harengs, etc., ou de les mettre quelquefois à l'encan. Il n'est guère de cure radicale à ces maux, et si le feu du ciel, arrêté sans doute dans sa chute, par la condition pénible des hommes renfermés dans les pontons, ne tombe pas sur eux, ainsi que sur Sodome et Gomorrhe, c'est parce qu'il atteindrait à la fois l'innocent et le coupable. Mais la verge des prisonniers ne tarde pas à s'appesantir sur les dos des coupables, toutes les fois qu'elle peut les atteindre, et les épargne encore moins que les voleurs. Ils sont ensuite envoyés au ponton des raffalés. Cependant si ce vice pouvait jamais être excusable, ne le deviendrait-il pas en quelque sorte, pour ceux qui, dans l'âge où les passions sont dans toute leur ardeur, se voient renfermés pendant près de deux lustres dans le gouffre de toutes les privations, et sont presque même privés de l'espoir d'en sortir; du moins cet espoir doit leur devenir de jour en jour plus éloigné. Au reste, qu'importe! ce n'est qu'une goutte de plus dans le torrent des maux que la guerre entraîne après elle.

Dans l'espace de huit mois que je suis resté à bord de ce ponton, je n'ai vu que deux punitions : l'une pour sodomie et l'autre pour espionnage.

DÉSERTION, ESPIONNAGE.

Quelque grande et inquiète que soit la surveillance des geôliers anglais pour empêcher la désertion des prisonniers; quelques difficultés que présentent les pon-

Digitized by Google

tons, tant par la garde intérieure et extérieure que par l'épaisseur des grilles et du bois, ils ne peuvent réussir à l'arrêter entièrement, dans quelque saison que ce soit, quoiqu'il y ait une grande distance avant d'arriver à terre. Dans la belle saison surtout, il n'y a pas de mois où l'on ne fasse un trou pour déserter, avec de mauvais outils fabriqués presque toujours par les prisonniers, de cercles de barriques, de goupilles de fer, etc.

Pour prévenir toute surprise de la part des Anglais, quand un d'eux descend dans la batterie, il n'a pas plus tôt mis le pied au bas de l'escalier, que les prisonniers qui sont aux environs crient à haute voix : Navire! et cela se répète aussitôt de bouche en bouche jusqu'à l'autre extrémité de la batterie. C'est le mot d'ordre des prisonniers pour avertir de l'approche des Anglais qui viendraient pour espionner, et en même temps pour avertir les faiseurs de trous, ou tous ceux qui travaillent en fraude, de cesser aussitôt leur ouvrage : par ce moyen tout le monde rentre à son poste, et l'on évite toute surprise.... Voici comment on s'y prend pour faire ces trous.

L'épaisseur de chaque côté du ponton est d'environ deux pieds et demi ; on commence par lever une grosse pièce de bois taillée en carré, et adroitement coupée, que l'on replace à volonté à mesure que l'on cesse de travailler, ou lorsque les Anglais viennent faire l'inspection ; on continue à percer en dedans jusqu'à ce que l'on soit arrivé au côté extérieur du bâtiment, que l'on n'ouvre qu'au moment de sortir du trou : presque tous ces trous se font dans le faux-pont, à fleur d'eau, et sous les pieds des sentinelles, qui font continuellement garde dans la galerie placée tout autour des pontons. Quelquefois ces trous se font dans la batterie, mais ra-

Digitized by Google

rement. D'autres fois, au lieu de faire un trou, on casse les grilles qui sont en fonte pour qu'on ne puisse les limer; mais la ruse des Français est bien supérieure à toute l'adresse des Anglais, et leurs grilles en fonte, qu'ils croient invulnérables, cèdent à l'activité infatigable des prisonniers. C'est par le mode suivant qu'on en vient à bout.

On fait d'abord des scies très fines avec des lames de couteau très plates, et on coupe les barreaux aux deux tiers avec elles. Quand les grilles sont ainsi préparées, on enlève deux épontilles qui servent à soutenir les barreaux, on en fait deux leviers, et, à l'aide d'une grosse corde attachée aux deux bouts, et des efforts que fait une grande quantité d'hommes, les grilles éclatent dans un instant. Alors, dans une nuit obscure, on descend bien doucement avec une corde dans la galerie même où sont les sentinelles, et l'on se jette encore bien doucement à la nage pour gagner la terre. On est ordinairement tout nu quand on se met à l'eau, et le peu d'effets qu'on porte avec soi sont renfermés dans un sac de forte toile très épaisse, goudronnée et graissée en dehors pour empêcher l'eau de pénétrer. On met également dans un petit sac une livre de biscuit ou deux, pour avoir à manger dans la route. Ce sac est attaché à une corde autour du corps, en forme de baudrier, pour être prêt à le lâcher dans le cas où il viendrait à être saisi par quelque chose, ce qui pourrait faire noyer l'homme qui le porte. Une fois rendu à terre, on s'habille le plus promptement possible, et on poursuit sa route. Aussitôt que les Anglais s'aperçoivent d'une désertion quelconque, les sentinelles font feu de tous les pontons, et tous les canots de la rade se mettent à la poursuite des déserteurs, qu'ils cher-

Digitized by Google

chent de leur côté, avec des fanaux, dans l'eau. Dès que les habitans des villages entendent les coups de fusil, ils se rendent en grande hâte sur le bord de la mer, armés de fourches, de bâtons et de fusils, etc., pour arrêter ceux qui y aborderaient, pendant que d'autres parcourent les champs, également pour arrêter tous les déserteurs qui s'y trouveraient rendus. Il semblerait en voyant cette multitude d'hommes en campagne que toute l'Angleterre est en combustion. Si l'on a le malheur d'être pris, ce qui n'est pas rare, quelquefois on est cruellement maltraité par les paysans, et même par d'autres, qui se décorent du titre banal de gentleman.

Les injures, les imprécations et les voies de fait, telles que coups de poing, coups de bâton, etc., pleuvent sur les malheureuses victimes de la haine nationale des Anglais, qui dégénère, dans ces ames brutes, en une rage frénétique. Si ce n'était point hors des limites que j'ai dû me prescrire dans ce court exposé, je pourrais citer beaucoup d'exemples de ces véritables assassinats, qui ont quelquefois déposé le germe de la mort dans ceux qui en furent les objets, et dont le cimetière de la rade peut rendre témoignage.

Malgré cette grande surveillance des Anglais, les désertions seraient fréquentes et heureuses, surtout en été, si sur vingt trous commencés à bord des pontons, il n'y en avait pas dix-neuf de vendus par des prisonniers, que l'appât de quelques schelings, que les Anglais promettent à ceux qui leur servent d'espions, porte à vendre leurs camarades d'infortune; mais les hommes sont si malheureux dans ces affreuses prisons, qu'il se trouve toujours quelques mauvais sujets qui trahissent les prisonniers.

L'indignation et la rage des prisonniers éclatent sur-

Digitized by Google

tout dans ces occasions, et l'on fait toutes les perquisitions nécessaires pour connaître l'espion, quand, pour sa propre sûreté, il n'a pas jugé à propos, après sa délation, de se réfugier chez les Anglais, d'où il se garde bien de sortir. S'il n'a pas pris cette précaution, qu'il soit reconnu et bien convaincu, la punition qu'on lui inflige est terrible. Voici ce qu'on fait subir à ce traître qui a été découvert. On lui écrit sur le visage, en grosses lettres imprimées sur la peau, et marquées avec des pointes d'aiguilles très fines, trempées dans de l'encre de la Chine : *J'ai trahi mes frères, et je les ai vendus aux Anglais dans les prisons d'Angleterre.* Après avoir éprouvé cette torture, et lorsque ces cas d'infamie sont imprimés sur le visage de l'homme, on l'attache à un barreau, où on lui donne autant de coups de corde qu'on peut, sans le faire mourir, et tant qu'il lui reste de la peau sur le dos.

Les prisonniers sont en général très entreprenans dans leur désertion et très subtils dans l'exécution..... Les trous qu'ils font ne sont pas les seuls moyens qu'ils emploient, et quelquefois, même en plein jour, il y en a qui se sont évadés en passant devant les sentinelles, ou en s'embarquant dans des canots attachés le long du bord, qui y avaient conduit des ouvriers ou autres personnes. Ils sont très habiles à saisir les moindres occasions, malgré les précautions minutieuses des Anglais. D'autres emploient un moyen différent, quand les petits bâtiments apportent l'eau à bord du ponton des prisonniers, ils se font quelquefois enfermer dans les barriques vides, arrangées en dedans de manière à être facilement démontées. On hisse ces barriques avec une grue placée sur le pont, à l'aide d'une corde et d'un grand croc placé dans le trou de la bonde. Quand elles

Digitized by Google

sont ainsi enlevées du ponton, on les descend dans la barque où on les arrange les unes à côté des autres. Les prisonniers qui peuvent se trouver ainsi dans les barriques, s'y tiennent dans le plus grand silence jusqu'au milieu de la nuit, moment où l'équipage de la barque qui est mouillée à une certaine distance des pontons, est livré au sommeil; alors ils enfoncent les barriques où ils sont renfermés, et viennent bien doucement sur le pont, d'où ils descendent dans de petits canots placés le long du bord, qu'ils détachent, et avec lesquels ils se rendent à terre, ou, s'il n'y a pas de canot, ils se jettent à la mer, et gagnent la terre à la nage.

Il est arrivé une autre fois, à bord du *Canada*, qu'un prisonnier s'est mis dans un cercueil, à la place d'un homme mort à bord, et qu'on avait au préalable enterré sans bruit ni cérémonies dans la mer, par le canal des lieux communs.

Le cercueil, qui avait été fermé par les prisonniers, avait été cloué de manière à être facilement défoncé; il fut porté à terre et mis dans une grande fosse, destinée à en recevoir un certain nombre; mais le rusé et hardi substitut du décédé, n'avait pas pu prévoir que cette fosse était pleine d'eau au fond; sentant donc cet importun élément percer à travers les planches de son logement provisoire, il fut obligé d'en défoncer le couvercle et de se sauver à la grande terreur des Anglais, qui cependant, s'étant à la fin remis un peu de leur frayeur, crièrent tant, au déserteur! que les paysans des environs aperçurent et arrêtèrent le malheureux fugitif.

Pour se faire une idée bien exacte de la ruse des Français à s'échapper des pontons, de l'adresse qu'ils emploient et de l'audace qu'ils y mettent, il ne suffirait

Digitized by Google

pas d'en citer quelques exemples, il faut en avoir été le témoin oculaire.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Rien de ce qui se consomme au ponton ne peut y être porté que par les Anglais du bord; si l'on a besoin de quelque objet, il faut s'adresser à eux, ils se le procurent à terre, et vous font payer en sus du prix d'achat, celui de courtage, qui d'ordinairement est énorme. Il existe des boutiques qui sont tenues par des Français, les uns pour leur propre compte, les autres de moitié avec les Anglais. Ce qu'on consomme le plus, c'est de la bière, c'est-à-dire, *small beer* (petite bière) car toute autre est défendue; mais personne n'a le droit d'en porter ni d'en vendre à bord du *Glory*. — Le commandant du ponton seul s'est réservé ce droit, qui lui rapporte un bénéfice considérable et sûr. Quand la bière ne se vend pas aussi promptement qu'il le désire, il fait répandre de bonnes nouvelles par ses émissaires, soit pour un échange, soit pour une paix prochaine. Ce moyen lui a réussi pendant long-temps; mais les prisonniers ont vu tant de fois leurs espérances trompées, que toutes fausses nouvelles ne prennent plus; et on ne se livre plus à la joie, que lorsque l'on voit quelque chose de positif.

L'industrie des malheureux prisonniers aurait le droit d'étonner quelqu'un qui n'aurait aucune idée des talens extraordinaires et supérieurs quelquefois que les besoins et la nécessité de se nourrir sont capables de développer dans les Français déjà assez industrieux par un goût et un caractère qui tiennent à la nation. Cette industrie aurait encore plus d'exten-

Digitized by Google

sion, si elle n'était arrêtée et comprimée par les défenses les plus impérieuses, et la surveillance la plus sévère; s'il en était autrement, les pontons deviendraient bientôt de considérables et riches manufactures en tout genre, et l'on verrait ces malheureux qui sont arrivés la plupart dans les prisons sans argent et sans effets, grâce à leur travail et leur industrie, non seulement adoucir les rigueurs de leur captivité par une nourriture plus substantielle et plus abondante, mais encore apporter dans leur patrie le fruit des économies faites dans les fers de leurs ennemis.

La commerce des chapeaux de paille, qui est la plus grande branche d'industrie des pontons, est sévèrement défendu; les commandans des pontons sont personnellement responsables de cet ordre. Ne pouvant se livrer librement à ce genre d'industrie, les prisonniers y ont suppléé par le travail des os, en tous les genres : on fait des vaisseaux, des frégates, etc., enfin des bâtimens de toutes espèces, de la plus grande beauté; des jeux d'échecs, des dominos, des dés, des cuillers, des fourchettes et des joyaux de toute espèce. Rien ne se perd dans les pontons, et l'on tire parti de tout; les os qui ont bouilli dans la soupe, et qui ne sont propres à aucun emploi, sont troqués contre du poivre moulu; ils sont ensuite brisés et bouillis dans de l'eau, pour en faire de la graisse, dont on se sert en grande quantité dans les prisons, en place du beurre qui est fort cher en Angleterre, et hors de prix pour un prisonnier.

On y travaille aussi les cheveux, et c'est quelquefois avec les fines tresses qu'on en fait, que l'on grée

Digitized by Google

les bâtimens confectionnés à bord; on en fait aussi des bracelets, des colliers, des bagues, des cordons de montre, etc.

Il y a des maîtres de lecture, d'écriture, de dessin, de langues, de mathématiques, d'escrime, de bâton; des charpentiers, des menuisiers, des ébénistes, des luthiers, des horlogers, des graveurs; des fabricans de tabac à fumer, à mâcher, à priser; des ferblantiers, des serruriers, des couteliers, des tailleurs, des cordonniers; des faiseurs de chaussons, de bas, de gants, de bourses, de bonnets: ces derniers sont un grand article, parce que tout le monde en porte aux pontons. Mais ces hommes sont souvent sans ouvrage, car ils ne sont guère employés que par les prisonniers.

On ne laisse entrer à bord aucun des outils nécessaires pour travailler le bois et le fer, à l'exception de quelques petites limes, des rabots, et d'autres petits instrumens qui ne nourrissent pas beaucoup les soupçons de nos geôliers.

Quand un prisonnier entre au ponton, il ne reçoit autre chose des Anglais, que de quoi se coucher; cependant, une heure après son arrivée, s'il a de l'argent, il trouve un poste convenable à acheter, proche d'un sabord; on lui fait de suite une table, un banc et tout ce qui lui est nécessaire pour s'établir. On n'est pas long-temps à se procurer les bois convenables pour confectionner tous ces objets: la démolition de quelques parties cachées du ponton sert à cet effet.

Il existe encore un autre genre d'industrie qui est poussé à sa perfection: ce sont des dessins en paille, qui se font sur des nécessaires en bois, et sur des boîtes de toutes espèces. Il y a des prisonniers qui ont telle-

Digitized by Google

ment de talent dans ce genre, que leur ouvrage en paille surpasse le peintre pour l'éclat, et l'élégant pour le dessin.

C'est une espèce de foire continuelle, qu'un ponton; des marchands, appelés par les prisonniers *bazardeurs*, parcourent toutes les batteries durant la journée, en criant *qui veut vendre et qui donne à vendre;* ceux qui se trouvent sans argent, vendent certaines portions de leurs effets, pour subvenir à leurs besoins, et fort heureux quand ils en trouvent le quart de la valeur, tant l'argent y est rare et précieux, et grande la difficulté d'en recevoir.

Il y a, indépendemment de cela, des marchands de *ratatouilles*, qui sont plus sales et plus noirs que le cul de leurs marmites. — Cependant, comme l'appétit des prisonniers va toujours en croissant, plus ils restent dans les pontons, à cause des privations continuelles qu'ils y éprouvent, ils surmontent facilement l'aspect dégoûtant de ces ratatouilleurs, et de ce qu'ils nomment leur fricot; ceux-ci trouvent facilement le débit de leurs marchandises, pourvu qu'il y ait de l'argent à bord.

Malgré l'indigence générale qui règne à bord des pontons, la friandise a su y pénétrer, et trouve de quoi se contenter dans des pâtisseries de toutes espèces plus substantielles que delicates. On voit ces pâtés à la viande et à la bouillie, qu'on appelle par décence à la crême; plus, des bonbons à un sol pièce. Pour se faciliter le débit de ces deux articles, les marchands qui les vendent portent toujours sur eux des dés, et les jouent, ce qui laisse une grande chance à celui qui a plus de bonheur que d'argent.

Il y a aussi des prisonniers qui vendent du thé au

Digitized by Google

sucre et au lait, à un sol la pinte; jugez de sa qualité. Le café et la limonade ne manquent pas non plus. On fait venir également par contrebande, dans des vessies que les femmes anglaises apportent sous leurs jupes, du rhum, qui, ainsi que toutes liqueurs fortes, est sévèrement défendu; ceux qui veulent en boire achètent celui qu'on fournit aux Anglais, à un prix à peu près égal à la valeur réelle. — Voilà à peu près tous les articles d'une industrie honnête et licite. Il en est un autre, qui sortant de cette catégorie, n'a pour lui que l'extrême dextérité qu'il faut pour l'exercer, c'est la fabrication des faux schellings et des faux billets de banque faits à la main et si parfaitement imités, qu'il en passe ordinairement un grand nombre avant qu'on s'aperçoive de leur contrefaçon. Mais une partie de ces malheureux, que l'extrême misère seule a pu rendre aussi coupables, ont déjà été atteints par les bras de la justice d'Angleterre: on en a pendu quelques-uns.

La misère est si grande dans les pontons, que celui qui trouve 3 ou 4 sols à gagner par jour, en travaillant depuis la pointe du jour jusqu'à dix heures du soir, est regardé comme un homme très heureux.

En quittant cet article, j'allais oublier un genre d'industrie auquel on ne se serait pas attendu à bord d'un ponton, c'est une académie de jeunes chiens élevés avec tous les soins imaginables, et dont on fait des élèves capables de se mesurer pour l'adresse et la gentillesse avec les premiers acteurs de l'ancien théâtre de la Montansier au Palais-Royal.

JEUX.

Il y a plusieurs espèces de jeux enfantés par l'oisi-

Digitized by Google

veté de certaines gens, qui préfèrent rechercher dans le hasard de faibles et d'incertains moyens d'améliorer leur triste existence, qu'ils pourraient plus sûrement se procurer par le travail. Mais ces jeux ne sont fréquentés que par une petite partie des prisonniers, et même par celle qui est le moins pure. Ces jeux sont le passe-dix, le trente et quarante; le biribi, le loto, etc. A bord de plusieurs pontons on a monté des billards de la confection des prisonniers, y compris les queues et les billes, le drap seul est acheté. Quelquefois le dimanche, quand il fait beau temps, on monte sur le gaillard d'avant des marionnettes d'un travail achevé, et qui, pour quelques *pence*, divertissent la canaille anglaise du bord, faite pour gober avec beaucoup de dévotion, de pareils spectacles, tout aussi spirituels qu'il en faut à John Bull. On s'amuse aussi à la danse, et il se forme souvent des quadrilles et des contredanses très bien exécutées. Les corvettes y suppléent parfois au manque de femmes, et l'orchestre se compose de musiciens amateurs, qui ne manquent pas parmi les prisonniers.

Après m'être tant étendu sur la misère sous le poids de laquelle on gémit au ponton, on me croirait fort difficilement quand je dis qu'on y joue aussi la comédie, avec tous les atours nécessaires, tels que costumes, décorations, etc., si l'on ne savait que le caractère du Français est partout le même: il porte sa gaieté et son heureux goût pour les plaisirs, jusque dans le sein de la plus affreuse privation. Le peuple romain demandait *panem et circenses*, le Français demande *circenses et panem* : d'abord des jeux, et ensuite du pain. Il est inutile de faire une description de ces théâtres éphémères; connaissant les pontons,

Digitized by Google

comme je viens de les décrire, on pourra aisément s'en former une idée : le zèle supplée au talent, et le besoin enfante des génies. A bord du *Prince-Royal*, où j'ai été, il se trouvait un homme qui peut en servir d'exemple. Molière était admiré parce qu'il était à la fois auteur et acteur ! que dirons-nous donc de M. Hervieux qui ajoute à ces deux talens celui de décorateur dans lequel il excelle particulièrement? Je ne mentionnerai pas les autres jeux, par lesquels les prisonniers tâchent d'abréger la cruelle longueur du temps qui les dévore d'ennui, tels que les échecs, les dominos, les cartes, etc. Il n'est de passe-temps auquel on ne se livre pour faire une diversion momentanée à ses tourmens.

RAFFALÉS ET RAFFALEURS.

En entrant dans les pontons, comme en lisant ce qui y a rapport, il faut se familiariser avec les expressions qui sont en usage dans ces lieux.

En marine, le mot *affaler* est un verbe qui exprime l'action de descendre quelque chose; il est pris dans plusieurs sens, et a différentes significations; par exemple on dira : « Tel bâtiment est affalé sous le vent, » pour dire il a été jeté sous le vent. De ce mot, les prisonniers ont fait celui de raffalé, qui, appliqué à un individu quelconque, présente un homme descendu de sa condition pour tomber dans le plus grand état de misère; c'est en quelque sorte le superlatif de la pauvreté et de la détresse. — Voilà ce qu'on doit entendre par un raffalé, qui est un adjectif pris d'ordinaire substantivement dans le sens où je l'emploie. Un raffaleur, au contraire, est celui qui facilite au raffalé les

Digitized by Google

moyens de tomber dans la misère, en lui achetant ses vivres, ses effets, etc., enfin tout ce qui lui est nécessaire. Jusqu'à présent, nous n'avons à peu près vu que les beaux côtés des pontons; mais, pour en faire le tableau exact, il faut les considérer dans toutes leurs parties.

On ne pourrait jamais concevoir jusqu'à quel point l'homme est capable d'être son propre bourreau et de mutiler son existence pour assouvir sa passion pour le jeu, si l'on n'avait été le témoin oculaire de l'état déplorable où le réduisent son inconduite et ses dérèglemens. Le tableau suivant va en donner une idée.

A bord de tous les pontons il existe des gens plus ou moins misérables, sans être tout-à-fait réduits à l'état des raffalés. Il y a un ponton spécialement affecté pour ces derniers (*le Samson*); ils sont tous réunis dans une même batterie, n'ayant aucune autre communication avec les prisonniers non raffalés qui se trouvent à bord. Les raffalés sont à peu près au nombre de deux cents; mais la quantité en diminue tous les jours. Comme ils n'ont ni hamac, ni matelas, ni couverture, parce qu'ils les ont vendus, ils sont couchés sur le tillac de la batterie, collés et même pressés les uns sur les autres, comme des sardines, pour se réchauffer mutuellement; ils sont tous étendus sur le même côté, et quand celui qui est en tête d'un rang se trouve fatigué, il crie, au milieu même de la nuit : Paravirez, qui veut dire retournez, et tout le monde se retourne à son commandement. Un raffalé n'a ni bas, ni souliers, ni chemises, ni habits; il est enfin tout nu, absolument tout nu. Pour entrer dans l'honorable société des raffalés, dont le chef dans quelques prisons se nomme Vermine, il faut d'abord

Digitized by Google

vendre tout ce qu'on possède, dont le produit est employé à régaler de pain et de bière tous les membres de la confrérie; on lui fournit pour cela un gros caillou destiné à lui servir d'oreiller. C'est apparemment cette nouvelle simplicité, qui leur donne un caractère noble et fier, qui est l'apanage ordinaire du véritable cynisme, et qui éclate chez eux dans plus d'une occasion. Il suffit d'en relater ici un exemple. Un raffalé fut un jour apostrophé du titre de sacré raffalé, prononcé d'une manière assez cavalière, sur quoi il se retourna fièrement, en s'écriant avec le ton et le geste de l'indignation : Quelle est cette manière de nous parler! à Norman-Cross, on ne nous abordait que le chapeau à la main; ici, on nous traite de sacré raffalé par-ci, sacré raffalé par-là, comme si nous étions des chiens, nous qui sommes les premiers des hommes.

Aussitôt qu'on l'habille, ce qui lui arrive à peu près tous les dix-huit mois, il vend tous ses effets pour deux ou trois schellings, avec lesquels il va sur-le-champ au jeu. Il y a un an qu'on obtint de nouveaux habillemens, matelas et couvertures, pour tous les raffalés qui avaient vendu les leurs depuis leur entrée au ponton. L'habitude qu'ils avaient contractée depuis huit ans de se coucher par terre, avait tellement passé dans leur nature, que la plupart d'eux vendirent sur-le-champ leurs fournitures, disant ne pouvoir dormir dans un hamac, qu'ils trouvent trop doux. Tous les soirs on les fait monter comme les autres prisonniers pour être comptés; alors ils louent une couverture pour un sou, dans laquelle ils s'enveloppent souvent à deux, et cachent ainsi leur nudité : ce sou se prend régulièrement sur leurs rations.

Quand ils n'ont rien mangé pendant quelques jours,

Digitized by Google

ils vendent leur ration complète d'un mois, deux mois, trois mois, pour deux ou trois schellings, argent comptant, à ceux qu'on appelle raffaleurs; ils vont jouer de nouveau, et s'ils gagnent quelque argent, ils l'emploient à faire un repas copieux de pain, de viande et de bière; ce même soir, ils louent quelquefois un hamac pour deux sols, où ils se couchent à deux; ils font usage aussi de leur argent, pour louer une couverture, dans laquelle ils s'enveloppent et qu'ils attachent par un cordon de Saint-François. Le plus souvent, ils louent une vieille capote faite de cinq ou six cents morceaux de couleurs différentes, qui leur sert de chemise, de culotte, de bas et d'habit, etc., meuble qui existe au ponton de temps immémorial, qu'ils resserrent comme une relique; ils se parent de ce bel accoutrement, et vont ainsi se promener. S'ils perdent, au contraire, ils s'en reviennent en maudissant le sort, fondant leur existence sur leur industrie. Cette industrie, dans un lieu où chacun n'a précisément que les vivres qu'il lui faut pour l'empêcher de mourir de faim, se borne à parcourir les batteries et les endroits où l'on jette les ordures, pour ramasser les pelures de pommes de terre, les feuilles de poireaux, les troncs de choux, les têtes de harengs-saurs, dont ils soutiennent leur frèle existence; la faim les pousse encore plus loin, il y en a qui ont été arracher leur nourriture aux cochons du commandant du ponton, qui sont tenus dans des bouges sur le gaillard d'avant, et le commandant a été obligé de placer un factionnaire, pour empêcher et chasser ces enfans prodigues. . . . Leur industrie se fonde encore sur le vol, qu'ils n'exercent cependant que sur les propriétés des Anglais, ou du moins très rarement sur celles de leurs camarades. Elle s'étend

Digitized by Google

aussi quelque fois jusqu'à se prostituer pour la modique somme de deux sols, qu'ils vont, après avoir passé la nuit dans le hamac de leur obscène amant, porter le lendemain au jeu. Indépendamment de ces passades, il se forme entre eux des liaisons plus durables, qu'on appelle mariages, et qu'on proclame publiquement dans le parc, afin que personne ne vienne troubler la douce union des parties contractantes, et n'expose sa corvette à quelque adultère; si ce dernier cas arrive, malgré toutes ces précautions, la désolation de celui qu'il touche provoque souvent des duels à coups de poings, de bâtons, de ciseaux, de rasoirs, etc. L'on en a même vu un se donner, dans un noble désespoir, trois coups de couteau dans la poitrine, parce que sa corvette l'avait quitté pour vivre avec un autre.

Les raffalés, affaiblis par leur manière de vivre, ne tardent pas à tomber d'inanition ; et, alors, ils se font porter à l'hôpital, où les raffaleurs ne peuvent leur arracher leurs vivres, ce qu'ils font d'ordinaire dans les batteries, ayant peu de résistance à craindre de la part de ces hommes qui ont à peine assez de force pour se tenir debout. On les garde cinq à six jours à l'hôpital, et on les renvoie dans leur batterie. Quand ils ont épuisé la ressource qu'ils trouvent dans les ordures pour leur existence, et qu'ils sont trop pressés par la faim après être restés deux ou trois jours sans manger, si l'hôpital est trop plein de malades pour qu'on puisse les y recevoir, ils font tous les dégâts possibles au ponton*, menacent les soldats anglais ou insultent les officiers du bord, pour se faire mettre au cachot, où les raffaleurs ne peuvent pas plus recevoir leurs vivres que lorsqu'ils sont à l'hôpital. Ils appellent le cachot leur Grand Restaurant.

Digitized by Google

Enfin, si toutes ces ressources viennent à leur manquer à la fois, quand la faim les tourmente trop, ils montent en foule dans leur parc, et de là, au son des gamelles de bois et des bidons en fer-blanc, ils proclament leur bilan, en criant tous à la fois : Banqueroute générale! Alors tous les raffaleurs, qui sont des hommes plus vigoureux que les misérables raffalés, s'élancent au milieu de ces derniers et les forcent à capituler, ce qu'ils font d'ordinaire en réservant le pain et la soupe seulement, et en abandonnant la viande aux raffaleurs. Ils ne sont pas plus heureux de recevoir leur soupe; car ils la vendent presque toujours en détail, mais non d'avance. Pour prévenir cela, après en avoir trouvé quelques-uns morts de faim et d'autres cachés dans des sacs, où l'un resta cinq jours consécutifs sans manger, les autres prisonniers ont nommé quelques uns des plus vigoureux d'entre eux, appelés dans les prisons forts à bras, que les raffalés appellent gendarmes, pour qu'ils assistent à leur dîner qui se fait dans le parc, un bout de corde à la main pour les forcer à manger leur soupe, ainsi qu'à y mettre du pain. Malgré cette surveillance et cette sévérité, il y en a souvent qui parviennent à escamoter une partie de leur pain et de leur viande, qu'ils cachent entre leurs cuisses nues. Quand ils ont réussi dans leur fraude, ils ouvrent leurs mains en disant aux gendarmes, en les leur montrant, qu'ils ont mangé leur viande, et que leur pain est taillé dans la soupe. Si ces derniers s'aperçoivent du stratagème, ils les punissent par quelques coups de corde; mais, s'ils ne s'en aperçoivent pas, les raffalés vendent cette portion de pain et de viande escamotée pour aller de nouveau jouer ce qu'ils en retirent. Quoique l'endroit de leur

Digitized by Google

entrepôt soit fort bien connu, ils en trouvent encore des acheteurs, que la faim fait passer par-dessus le dégoût.

Ces hommes sont si misérables, et tiennent, dans certains momens, si peu à la vie, qu'on en a vu quelquefois, dans le paroxisme de la faim et l'anéantissement où elle les réduit, demander la mort à grands cris, et prier leurs camarades de la leur donner, pour terminer d'un seul coup leurs trop longues souffrances. Dans d'autres momens moins sombres, il n'est sorte de goguenarderie qu'ils ne fassent, soit pour s'amuser entre eux, soit pour narguer les Anglais. En voici un exemple : on avait fait un trou pour déserter; ce trou fut vendu aux Anglais, qui se mirent en embuscade dans des canots, se proposant de fusiller ceux qui en sortiraient. Heureusement on en fut averti à temps : personne ne sortit, et les Anglais furent frustrés du plaisir barbare de pouvoir massacrer, de gaieté de cœur, quelques malheureux qui cherchaient à recouvrer leur liberté. Ils n'eurent d'autre satisfaction que de pouvoir faire tout à leur aise des feux de peloton de tous les bâtimens, et déchaîner tous les canots de la rade contre quelques mannequins que les raffalés avaient fait couler par les trous des latrines, appelés dans leur langage *bargou*.

Telle est la situation de ces hommes, qui, n'ayant plus de force physique, conservent encore un grand caractère devant leurs ennemis, et assez de courage pour imposer même aux vils geôliers qui les gardent, et n'osent guère les irriter.

TRAITEMENS ET VEXATIONS.

Le gouvernement anglais, par l'organe des diffé-

Digitized by Google

rentes classes de geôliers sous la garde desquels il met les prisonniers de guerre français, exerce une tyrannie aussi cruelle qu'ingrate envers les hommes sur lesquels il oublie qu'il n'a de droit que celui de s'assurer de leurs personnes; il abuse du pouvoir momentané que les chances de la guerre lui ont donné sur eux pour les humilier, les tourmenter et les traiter, en un mot, plus mal que des criminels de sa propre nation, condamnés par la loi à une prison rigoureuse et infernale. Je n'exagère pas quand je dis que le sort des prisonniers français, y compris les officiers, à bord des pontons, et à l'ignominie près, est beaucoup plus affreux que celui des forçats dans leurs bagnes. Le court exposé que je viens de donner de ces indignes prisons suffira pour justifier cette comparaison, que je tâcherai de renforcer par mes légères ébauches des vexations de toute espèce qu'on leur y fait éprouver; car, pour analyser tous les détails, il me faudrait de loin dépasser et les bornes de mon plan, et la capacité de ma mémoire, déjà trop fatiguée d'avoir été fixée si long-temps sur tant de souvenirs déchirans.

Le soin des prisonniers de guerre, en général, est confié à un bureau subalterne appelé le *transport-office*, qui charge de ses détails différens commissaires agens. Le dépôt de Chatam est sous la surveillance d'un commissaire résidant à Chatam même, le capitaine Hutchinson : tous les lieutenans commandant les pontons de la rade sont sous ses ordres, étant encore soumis à l'autorité intermédiaire du capitaine Fawk, qui commande lui-même un ponton. Je tracerai un abrégé de la conduite du transport-office et des différens instrumens dont il se sert plutôt pour tourmenter que pour garder les prisonniers, et qui sont tous, à

Digitized by Google

deux ou trois exceptions près, parfaitement dignes du choix de leur maître; car il est bon d'observer que ce bureau a pour principe de ne nommer à ces postes que des hommes durs, grossiers et pleinement imbus de la haine nationale, sur lesquels l'humanité a peu ou point d'atteinte, et qui, en un mot, sont beaucoup plus Anglais qu'hommes. S'il s'en trouve parfois qui ne méritent pas toutes ces épithètes, c'est que le transport-office s'est trompé; et, dès qu'il s'aperçoit de son erreur, il a grand soin de la rectifier au plus tôt. Je pourrais en citer plus d'un exemple, s'ils n'étaient point étrangers à mon sujet, qui est de ne traiter que de ce qui concerne le régime des pontons du dépôt de Chatam.

Le transport-office s'est réservé le droit d'être l'intermédiaire de la correspondance de tous les prisonniers en général, soit pour leur relation avec la France, soit pour celles qu'ils peuvent avoir entre eux dans les différens cautionnemens ou dépôts de détention. Si ce droit en lui-même ne peut lui être contesté, on peut à juste titre se plaindre de la manière arbitraire et vexatoire dont il l'exerce. Toutes les lettres et tout l'argent destinés aux prisonniers, en passant d'un cautionnement ou d'un dépôt à l'autre, après avoir été vu par l'agent du lieu, font le détour par Londres, d'où, après avoir été visités et souvent arrêtés des mois et des années (je n'exagère point, je le répète, dans tout ce que je dis), ils arrivent enfin à leur destination, s'ils ne se perdent point par quelque négligence, ce qui arrive parfois, ou s'ils ne sont point retenus à dessein, parce qu'ils viennent de personnes mal notées auprès de transport-office, ou s'adressent à de telles personnes.

Ces cas ne sont pas rares, et il suffit souvent d'être

Digitized by Google

un peu trop Français, c'est-à-dire franc et fier, pour être honoré de l'apostille de *dangereux* auprès de ce bureau haineux et soupçonneux.

Lorsqu'un officier est arrêté dans sa tentative de déserter d'un cautionnement où le gouvernement anglais prétend qu'il est détenu sur parole, quoiqu'il ne le soit pas dans le fait, il est transporté dans un autre endroit, et alors il éprouve surtout le despotisme impertinent du transport-booad, qui ne connaît plus ni frein ni mesure à sa rage; elle s'exhale d'abord en violence grossière, et se résoud ensuite en mille vexations minutieuses et continues, dont le séjour au ponton est un long enchaînement. S'il est arrêté à Londres ou dans les environs, il est conduit au transport-office, où il est questionné, visité, fouillé jusqu'à la chemise, et brutalisé de toute manière. On lui ôte ses papiers qu'on garde, et son argent dont on fait un usage arbitraire pour toute sorte de prétendus frais d'arrestations. Long-temps après, on lui en rend le restant, rarement dans les mêmes espèces, et jamais accompagné d'un compte de l'emploi qu'on s'est permis d'en faire. Outre ces frais sans noms et sans objet, il est condamné à une amende de dix guinées, récompense donnée à celui qui l'arrête, et qu'on retient sur sa ration des pontons, dont on lui retranche un tiers par jour, évalué à 5 sous de France : jugez de l'espace du temps qu'il faut pour consommer le paiement de 260 francs! Je dois rappeler ici ce que j'ai mentionné plus haut, que, par un accord commun, cette diminution est faite sur la masse totale du prisonnier, de façon que chaque individu reçoit une partie égale de vivres. Cette coutume, trop solidement établie pour qu'il soit possible de l'abroger, tout en faisant honneur au sen-

Digitized by Google

timent français, n'en est pas moins humiliante pour l'officier qui est obligé d'en profiter.

L'officier, après avoir fait un séjour plus ou moins long, à l'endroit où il a été arrêté, dans la geôle publique, où d'ordinaire il est confondu avec tous les scélérats et les brigands qu'on y retient, est conduit à Chatam, accompagné d'une garde nombreuse, les fusils chargés, et ordinairement, pour plus de précaution ou plutôt d'humiliation, on lui met les menottes. Au ponton, il est jeté, sans aucune distinction quelconque de rang ou de grade, parmi les soldats et les matelots, dont il partage le sort dans tous ses détails. Il serait aussi impossible qu'inutile d'analyser tous les désagrémens et toutes les mortifications qu'un pareil traitement doit susciter aux officiers, parmi lesquels il y en a de tous les grades, depuis l'adjudant-général jusqu'au sous-lieutenant. On peut aisément se le figurer, ou plutôt on fera mieux d'en détourner les pensées, si ce n'est pour nourrir en soi un juste ressentiment national contre les auteurs de tant d'atrocités, dont il serait difficile de trouver des exemples parmi les peuples même les plus barbares.

C'est un principe constant du transport-office, et qui est très religieusement suivi par ses commissaires, de ne jamais mettre au même ponton deux ou plusieurs individus qui ont quitté leur cautionnement ensemble, parce que leur réunion pourrait adoucir leurs maux et les consoler, ce qui ne doit pas être : l'ami est séparé de son ami, le frère est éloigné de son frère. Quelquefois, en conséquence des apostilles plus haut mentionnées que certains officiers ont dans la sancta-casa de cette moderne inquisition, il lui plaît de les faire consigner dans l'intérieur du ponton, sans qu'il

Digitized by Google

leur soit jamais permis de prendre l'air sur le pont. M. le lieutenant-colonel Poerie, entre autres, s'est trouvé dans ce cas; et M. Décros, officier de marine italien, gémit encore dans ce moment sous le poids de cette infame oppression.

On a fait quelquefois la simagrée de renvoyer en France toutes les personnes infirmes et reconnues pour incurables; mais ce n'est qu'un vrai simulacre : car les visites qui se font à cet effet sont d'une sévérité si outrée et si bizarre, qu'elles deviendraient ridicules si elles n'étaient pas si méchantes dans leur intention et si tristes dans leurs conséquences. Les pontons fourmillent, après ces opérations comme avant, de vieillards de près ou de plus de soixante ans, caducs et décrépits, et d'infirmes de tous genres. On y voit des hommes à une et à deux béquilles, et des mutilés de différentes espèces, sans parler de la quantité de mousses, parmi lesquels il y a des enfans de sept à huit ans, qu'on garde au mépris de toute justice et de toute humanité.

Il y a une autre infamie que le transport-office se permet : souvent des prisonniers sont échangés à la mer, par des corsaires, contre des Anglais capturés, qui rentrent de suite dans leur pays; mais sur les malheureux Français qui doivent être envoyés à leur place, il en part tout au plus un vingtième. Il est, à bord des pontons, ainsi que dans les cautionnemens, beaucoup de prisonniers qui ont, de cette manière, été échangés jusqu'à deux ou trois fois et n'ont jamais pu obtenir l'exécution du cartel dans lequel ils étaient compris. Ce bureau pousse la perfidie encore plus loin; il retient dans les pontons des prisonniers échangés en vertu d'une capitulation ratifiée par les deux gouverne-

Digitized by Google

mens; et cela quelquefois sous le prétexte spécieux que les officiers ont déserté de leurs cautionnemens; comme si après un échange régulièrement consenti par les autorités compétentes, ils pouvaient encore conserver quelques droits sur la personne d'un prisonnier de guerre français!! M. Merven, habitant de l'Ile de France, et M. de la Boucherie, capitaine d'artillerie des colonies, échangés par la capitulation de l'Inde, en 1805, en sont des exemples; ils ont, en vain, itérativement sollicité leurs passeports des membres du transport-office, et se trouvent encore détenus à bord du ponton *le Prince-Royal.*

Quelquefois, des prisonniers destinés à être permutés des pontons à Norman-Cross ou en Écosse (où on a établi, depuis peu, des dépôts de détention) changent leur tour et font partir des camarades à leur place, par un arrangement qui convient mieux aux deux parties. Hé bien! croira-t-on que le transport booad, lorsqu'il est instruit de ces trocs, refuse de renvoyer ceux qui les ont faits, après qu'ils ont été échangés par le gouvernement? Cependant, rien n'est plus vrai : il y a dans ces dépôts plusieurs prisonniers détenus sous ce seul prétexte, en depit des cartels dans lesquels ils étaient compris, nommément cette capitulation de l'Inde en 1805. — Il serait difficile de concevoir des horreurs aussi absurdes, si on ne savait que l'apologue du loup et de l'agneau ne se vérifie que trop dans ce monde, surtout parmi ces nobles insulaires. — Il faut que ces loups anglais aient bien peur qu'on vienne troubler leur eau, puisqu'ils prennent d'aussi viles précautions pour se préserver.

Pour payer les dégats occasionnés aux pontons, par des trous faits pour déserter, le transport-office a

Digitized by Google

ordonné une retenue générale de la moitié de la ration sur tous les prisonniers de la batterie où le trou a été découvert; ce dommage est toujours estimé infiniment au-dessus de sa valeur, quelquefois à quinze ou vingt fois autant, et l'on n'en accepte pas le paiement argent comptant, lorsque les prisonniers s'offrent à l'effectuer, afin de pouvoir tout à l'aise les punir et les tourmenter par les horreurs de la faim, vexation qui est criante; car, s'il est juste de faire payer un dommage, il ne l'est pas de frapper l'innocent avec le coupable, et surtout d'évaluer ce dommage à un prix si disproportionné à sa réalité; bien moins encore, de se servir de ce moyen assassin pour se récupérer. Il est encore une infinité d'autres actes de tyrannie, que ce bureau exerce sur les prisonniers et qu'il sera aisé d'apercevoir dans les détails de la conduite de ses agens qui, dans tous leurs indignes procédés envers ces malheureux, ne font que suivre ses instructions, ou du moins agir entièrement dans leur esprit de malveillance et de haine.

Je commence par son premier intermédiaire au dépôt de Chatam, le capitaine Hutchinson. Un fonds d'inépuisable méchanceté renforcée par la haine la plus prononcée pour les Français fait l'essence de son caractère, qu'il couvre très bien au dehors par le vernis trompeur d'une urbanité fort engageante, mais qui, factice comme elle est, se dément à la première fois qu'on le voit agir. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour toutes les réclamations qu'on a à faire, et rarement il répond aux lettres qu'on lui adresse à ce sujet; s'il le fait quelquefois, c'est le plus souvent verbalement, par un tiers, en refusant sèchement, sous le prétexte qu'il n'a point d'instructions à cet égard du transport-office. — Par la nature de ses fonctions, il doit visiter les pon-

Digitized by Google

tons de temps en temps, pour écouter les plaintes des prisonniers et veiller à leur traitement; cependant ses visites sont extrêmement rares et toujours nécessitées par quelques circonstances; il y a même des pontons qu'il a pris en haine et où il ne va jamais. Il parle très bien français; mais pour rendre les relations très difficiles et moins fréquentes entre lui et les prisonniers, il ne leur parle d'ordinaire que par un interprète, et lors même que, seul avec lui, on lui parle français, il ne répond jamais qu'en anglais. Il est infatigable à calculer tous les moyens, grands et petits, de tourmenter les prisonniers, et il en trouve une source féconde dans sa sordide cupidité et sa sourde et rancuneuse malignité.

Toutes les lettres qu'on écrit ou qu'on reçoit passent par ses mains, et il est rare qu'on ait une réponse à une lettre écrite, même à quelqu'un résidant en Angleterre, avant trois ou quatre mois. Quand le prisonnier qui écrit a le malheur de déplaire à cet inquisiteur, il court risque de voir sa lettre arrêtée, ou si elle est insignifiante, il pourra recevoir une réponse au bout de sept à huit mois; les réclamations et les pétitions adressées aux autorités supérieures, soit pour obtenir justice de quelques griefs, soit pour solliciter quelque faveur, éprouvent le même sort de la lenteur; ou si elles ne lui conviennent pas, elles sont annulées. Cet agent ressemble parfaitement à ces anciennes harpies qui gâtaient tout ce qu'elles touchaient.

Tout l'argent qu'on envoie aux prisonniers lui est adressé, ceux qui en ont beaucoup à recevoir touchent trois ou quatre guinées par mois; le surplus de la somme reste entre ses mains, ainsi que l'argent qui est parfois arrêté par lui, sous prétexte qu'il n'a pas

Digitized by Google

d'assez amples renseignemens pour savoir à qui il est adressé, et la Banque d'Angleterre, où ces sommes sont déposées, lui en paie l'intérêt; c'est ainsi que tous les geôliers des prisonniers français agissent, et qu'ils font leur fortune aux dépens de ces malheureux.

M. Hutchisnon s'est quelquefois même avisé de garder tout-à-fait l'argent que plusieurs matelots avaient gagné à bord des bâtimens de commerce venant des colonies : ces hommes, conduits prisonniers de la Jamaïque, avaient gagné dans la traversée, en travaillant sur les vaisseaux anglais, douze à quinze guinées, dont ils avaient reçu les certificats des bâtimens respectifs, délivrés par les capitaines; ils envoyèrent ces certificats à M. Hutchinson, pour en faire effectuer le paiement, ce qu'il a fait pour tous; mais le remboursement n'en a été fait qu'à un très petit nombre; ceux qui l'importunaient le plus pour l'obtenir de lui, ont reçu, à la place, leurs passeports pour France, comme incurables : ingénieux moyen de restituer ses vols. On a, d'un autre côté, diverses fois, ou retenu dans ses bureaux les ordres du transport - office pour renvoyer un prisonnier en France, ou au cautionnement, et cela, écrivait-il au transport-office, parce qu'ils manquaient des moyens nécessaires pour s'y rendre, ou parce qu'il croyait dangereux de les mettre en liberté. Par ces impostures, il retenait ainsi des malheureux dans la plus dure captivité, sans qu'ils pussent faire entendre leurs plaintes et leurs réclamations; car, qu'on ait des protections en Angleterre, des titres, ou des droits, qui parlent en sa faveur, il les annule facilement, en interceptant et retenant les lettres de part et d'autre. Pour achever le portrait de ce scélérat, je n'ajouterai que deux petits traits, infiniment petits, mais qui sont caractéristiques.

Digitized by Google

-- Il avait reçu l'ordre d'expédier pour France quarante prisonniers français, à la place de quarante anglais, renvoyés par le gouvernement français; il vient à bord du *Sandwich*, annoncer cette nouvelle à un officier de corsaire, ajoutant très gracieusement, qu'il le ferait comprendre dans la liste, et qu'il n'avait qu'à se tenir prêt à partir le lendemain; ce moment désiré arrive, on fait l'appel de ceux qui doivent retourner dans leur patrie; mais ce malheureux, déçu, attend vainement qu'on appelle son nom; M. Hutchinson passe auprès de lui sans lui dire un mot et le laisse; ce que les Anglais appellent *desaprentir*: il est encore au ponton *le Canada*, depuis que cette aventure arriva.

Une autre fois, M. Hutchinson demanda à six officiers qui, ayant quitté leur cautionnement ensemble, furent conduits chez lui, s'ils désiraient être remis au même ponton, ou s'ils voulaient être séparés; ils demandèrent à être réunis. J'en suis fâché, reprit-il avec un sourire sardonique, les ordres du transport-office veulent que vous soyez séparés. *Ecce homo*, voilà l'homme!

Il y a peu à dire du commodore Fawk; quoiqu'il ait une autorité directe sur les commandans des pontons, il ne se mêle guère que de l'administration du sien, répondant rarement aux réclamations qu'on lui adresse, ou s'il est obligé de décider un différend qui s'est élevé entre les prisonniers et le commandant de leur ponton, les premiers ont toujours tort, à son jugement fasciné par la haine nationale. Il y aurait, au contraire, beaucoup à dire sur les mauvais traitemens qu'on endure de la part des commandans des pontons; mais celui qui entreprendrait la tâche pénible de les énumérer, aurait plus tôt fait de compter toutes les gouttes d'eau amère qui composent le vaste océan.

Digitized by Google

En effet, qui pourrait calculer jusqu'où peut se porter l'abus tyrannique et capricieux d'un pouvoir presque absolu et sans aucun contrôle, si ce n'est celui d'une haine encore plus forte contre des malheureux livrés sans défense aux serres de l'ineptie et de la méchanceté!!!

La plupart des vexations que l'on éprouve de la part de ces messieurs se trouvent facilement renfermées dans tous les détails que j'ai donné dans le cours de cet exposé sur le régime et l'administration des pontons en général : je n'ajouterai donc ici que quelques particularités qui dépendent plus immédiatement du caractère individuel de ces petits despotes. — Ils sont en général hauts, brusques et grossiers envers les prisonniers : hommes de néant, ils sentent intérieurement leur réelle insuffisance, et tâchent d'y suppléer en se donnant une importance factice par la morgue et la brutalité, surtout envers les officiers dont ils ne peuvent méconnaître la supériorité et qu'ils tâchent de dégrader et de mortifier autant qu'il dépend d'eux; mais, semblables à tous les tyrans, ils sont lâches lorsqu'il s'agit de payer de leur personne, ce qu'on a vu dans quelques rencontres très rares, où le hardi désespoir d'un prisonnier les a fait capituler en rampant; on eût crut alors voir la grenouille, qui, pour s'être trop enflée, rentre dans sa nihilité.

Lorsqu'un commandant de ponton donne un ordre qui est juste, il est ordinairement obéi, car les Français sont en général raisonnables; et s'il se trouvait parfois quelque insensé, la saine majorité des prisonniers parviendrait facilement à lui faire entendre raison; mais souvent ces ordres sont arbitraires et injustes, alors les refus sont moins rares, et celui qui ne veut pas se

Digitized by Google

prêter à ces vertiges importans du commandant du ponton, est jeté dans le cachot, appelé blak-hole (trou noir). C'est un enclos d'environ six pieds carrés, pratiqué dans le fond de cale, à huit pieds sous l'eau, où il fait toujours nuit, qu'il n'est pas permis d'éclairer par une lumière, et où l'air est extrêmement comprimé. Ce cachot sert de punition pour tous les délits quelconques, vol, désertion, etc.; et le règlement veut qu'on ne puisse jamais y être renfermé au-delà de dix jours consécutifs. D'autres fois, dans de pareils cas, le commandant, imitant l'exemple du transport-office, consigne de sa propre autorité les prisonniers dans leurs batteries; il les prive, pendant des semaines et des mois, de respirer le bon air sur le pont; si le nombre de ceux qui refusent de se plier à ses volontés tyranniques est trop grand pour que le blak-hole les puisse contenir tous, il ne connaît d'autre moyen de les contraindre que de priver toute la batterie ou tout le ponton, s'il y a lieu, de tous les vivres et de l'eau, jusqu'à ce qu'il soit obéi. Cette manière de punir est très fréquente à bord de certains pontons; c'est le vrai moyen de découvrir aussi les auteurs de quelque délit caché. Il plaît également quelquefois à M. le commandant de renfermer les prisonniers dans leurs batteries en faisant tomber tous les sabords et les hubleaux, pour les maîtriser par l'obscurité et la corruption de l'air, qui n'a aucun passage. A bord du *Samson* ils sont restés dans cet état vers la fin de juillet, saison dans laquelle il fait ordinairement très chaud, pendant trente-six heures; et je ne sais comment ils en seraient sortis, si les raffalés n'avaient fait, en frottant continuellement avec des cailloux sur les cloisons mailletées, un concert si désharmonieux et si épouvantable, que la femme du

Digitized by Google

commandant n'en put dormir ; ce qui provoqua une capitulation en vertu de laquelle les prisonniers cessèrent leur vacarme, et le commandant leur rendit la liberté..... S'il arrive aux prisonniers de refuser le pain, ou telle autre portion de leur ration, et que le commandant du ponton ne se soucie pas de leur faire justice en renvoyant au fournisseur le pain que les prisonniers rejettent parce qu'il n'est pas mangeable, ils s'assemblent en foule dans le parc pour faire entendre au commandant leur juste réclamation, lequel se tient ordinairement sur le gaillard de derrière; alors il commence, au préalable, par faire mettre la garnison sous les armes, et par faire descendre dans le parc tous les prisonniers qui se promènent sur le gaillard d'avant, et quand ils sont tous renfermés, et que l'escalier pour monter sur le pont est gardé par plusieurs sentinelles, il fait d'ordinaire hisser le pavillon de révolte; aussitôt on fait descendre dans les batteries tous les autres prisonniers des autres pontons, qui envoient de suite une partie de leur garnison à bord de celui qui est supposé en révolte. A voir toute cette armée qu'on met en marche, tout cet appareil terrible, et les mouvemens inquiets, et l'activité remuante qu'on déploie dans ces moments, il semblerait que le gouvernement anglais est en danger de périr, tandis qu'il n'est question que de renvoyer à un fripon de fournisseur une certaine quantité de harengs-saurs pourris, à la place d'autres un peu moins mauvais ; c'est réellement

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Presque toujours après une longue persévérance et de constantes réclamations de la part des prison-

Digitized by Google

niers et de mauvaises difficultés de la part des Anglais, qui semblent faire ce qu'ils peuvent pour favoriser les filouteries des fournisseurs, ces derniers se rendent à la voix de la justice et de la raison, ou plutôt craignent de pousser ces malheureux au désespoir, et les prisonniers remportent une triste victoire, qui leur coûte d'ordinaire les deux tiers de la journée, passés quelquefois sous la pluie et sous la neige, sans avoir rien mangé ni bu depuis la veille..... Alors tout étant rentré dans l'ordre, les prisonniers, pressés par la faim, se retirent dans leurs batteries pour satisfaire leur appétit dévorant, et toutes les troupes retournent à leurs pontons respectifs; la garnison dépose les armes, excepté la garde ordinaire.

Je finirai ce tableau, comme le précédent, par deux petits traits qui en diront plus que bien des détails que je pourrais ajouter.

Le jour de Saint-Napoléon 1811, le commandant du ponton *le Canada* ordonna tout exprès, en l'honneur de cet anniversaire, une corvée que les prisonniers n'étaient pas obligés d'exécuter, et dont ils se souciaient encore moins de lui faire cadeau dans un jour si cher à tous les Français; ils refusèrent donc, et eurent même la bonté de modifier leur refus. Ainsi le commandant ne pouvant point leur faire fêter cette glorieuse époque par un bas et fatigant travail, la leur fit fêter en revanche de la manière la plus canonique, par le jeûne et l'abstinence, en les privant de leurs vivres, jusque fort avant dans la journée.

Le nommé Boucault, canonnier d'artillerie de marine, vint dans la prison portant encore ses moustaches; comme cette décoration martiale est généralement détestée par les Anglais, ou leur fait peur

Digitized by Google

peut-être, je ne sais, l'agent du dépôt ordonna à Boucault de couper les siennes; il se refusa d'obéir à cet ordre arbitraire et ridicule, et il fut mis au blak-hole, où on le détint en dépit de la justice, de l'humanité, du bon sens et du règlement même, pendant quatre-vingt dix-huit jours : que pourrait-on attendre de plus d'un despote asiatique? *In arduis obscurus, in levibus fulgens.* Si l'on trouve autant de bassesse, aliiée à tant de cruauté dans les chefs, que faudra-t-il donc attendre des subalternes, tels que les maîtres faisant fonctions d'officiers, les sous-officiers et les soldats qui servent sous leurs ordres et achèvent l'ouvrage de la plus vile oppression, que ceux-ci auraient pu laisser incomplet.

L'exemple est contagieux, surtout venant d'en haut. — Le mauvais exemple l'est doublement, et plus encore pour des ames dans lesquelles l'ignorance et la grossièreté renforcent le penchant naturel vers la bassesse, il n'y a pas de difformité trop hideuse pour ne pas être adoptée par ceux qui pensent, au moyen d'une imitation servile, plaire à ceux dont ils dépendent. S'il était permis de ravaler les grands personnages historiques en leur comparant des atomes, l'élément et le néant, je citerais volontiers ici Alexandre, qui, un peu contrefait, ne se voyait entouré que de courtisans qui affectaient d'être bossus; mais l'on en croira sa parabole :

A bove majori discit arare minor.

Les inclinations brutales et impertinentes de ces gens sont alimentées, non seulement par l'impunité, mais encore par l'encouragement qu'ils reçoivent dans

Digitized by Google

un avancement plus rapide, en raison de leurs procédés grossiers et vexatoires envers les prisonniers; l'on en a vu un, entre autres, parvenir, dans l'espace de six semaines, de simple soldat, jusqu'au grade de sergent, pour avoir bien fait le cerbère envers les pauvres Français; c'était son but, et ses manières brusques n'étaient que feintes; aussi les a-t-il quittées lorsqu'il y a été parvenu, il ne s'en est pas même caché envers les prisonniers. — Rien n'égale l'irrévérence et la méchanceté avec lesquelles les sous-officiers et les soldats se comportent à l'égard des prisonniers en général, et des officiers en particulier; jamais ils ne leur disent avec douceur ce qu'ils ont à leur dire. Les prisonniers sont souvent apostrophés du titre de *rascals* (coquin), et les dernières dénominations familières de *my boys*, *my lads*, etc. (mes garçons). Mais on leur pardonnerait volontiers ces paroles insolentes, qu'il ne faut pas mesurer avec de tels individus, ignorans, rustres, chétifs, et trop au-dessous de l'échelle commune des êtres raisonnables, pour pouvoir jamais offenser ceux qui ne doivent que les mépriser, s'ils ne se portaient pas en même temps à des voies de fait, dont la violence, outre qu'elle indigne le sentiment, est souvent pernicieuse à la santé, et à la vie même de ceux qui en sont les victimes, et dont il est impossible d'obtenir aucun redressement.

Leur occupation favorite est d'avertir les prisonniers à coups de poings, de sabre, de crosse de fusil ou de baïonnette, de la volonté de leurs chefs ou de la leur propre : en voici seulement deux ou trois exemples entre mille, car je ne veux donner qu'un court aperçu du régime des pontons, et non un catalogue sans fin des infamies qu'on y endure. — Un prisonnier, à bord

Digitized by Google

du *Samson*, était occupé à laver sa gamelle à la pompe, comme cela se pratique journellement après qu'on a mangé la soupe; le factionnaire qui était à côté, lui dit, on ne sait pas pourquoi, de se retirer; le prisonnier, qui était sourd, ne l'entendit point, et reçut pour cela un coup de baïonnette de ce même factionnaire, qui, pour toute punition, fut relevé de son poste, après qu'on se fut plaint de cet attentat. — Une autre sentinelle faisant faction dans les galeries du *Samson*, crut s'apercevoir qu'on sciait une grille en plein jour; il n'eut pas plutôt dit aux prisonniers qui étaient auprès du hubleau de se retirer, qu'il tira son coup de fusil dans le ponton, et blessa grièvement deux malheureux qui étaient tranquillement occupés loin de ce hubleau. — Le nommé Maquet, timonnier de la corvette *l'Iris*, qui, en désertant du *Glory*, resta accroché au ponton par la corde qui attachait son sac, fut assommé à coups de crosse de fusil, et massacré à coups de sabre par les soldats; le charpentier du bord se mêla aussi de l'affaire, et fut un des plus actifs dans cette belle expédition. L'on porta plainte à la cour d'enquête établie pour connaître le fait, on blâma beaucoup les auteurs, mais ceux-ci restèrent impunis, à l'exception d'un soldat qui y avait eu la moindre part, et qu'on fustigea, peut-être par cette seule raison.

Ces geôliers en sous-ordre ajoutent à ces forfaits le crime commun à tous les geôliers, de voler impunément les prisonniers qu'ils gardent; comme c'est par leur entremise que se fait tout le commerce du ponton, ils ont d'abondantes occasions de tromper ces misérables qui sont entièrement dans leurs mains; ils savent en profiter d'une manière révoltante: outre qu'ils font

Digitized by Google

payer toutes les marchandises qu'ils apportent le quadruple de leur valeur, et qu'ils mettent un prix exorbitant à leurs messages, ils font encore des emprunts à demi forcés des prisonniers, prennent à crédit des produits de leur pénible industrie, et leur retiennent l'argent qu'ils retirent de la vente de ces objets qu'ils font pour eux à terre, dettes qui ne sont payées que très rarement volontairement, et jamais sur les réclamations qu'on fait à ce sujet. En effet, à qui s'adresser? Les officiers sont souvent comme eux; l'exemple vient d'en haut, et les loups ne se mangent pas entre eux. Tout ce qu'on obtient, c'est un « Je ne saurais qu'y faire, cela ne me « regarde pas, » prononcé froidement et sèchement, en haussant les épaules. Ce qui est pire qu'un véritable sacrilége, de ravir, par la plus lâche violence, ou d'extorquer par la plus vile fraude, le fruit du travail le plus pénible à de malheureux captifs, est regardé par ces monstres incarnés comme une bagatelle indigne de l'attention d'un homme sensé, et la propriété des prisonniers est regardée comme une vaste piscine où l'on peut à son aise pêcher tous les poissons qu'on peut attraper, quitte à s'exposer à leurs impuissantes menaces. C'est ainsi que ces infortunés sont obligés de boire jusqu'à la lie de la coupe d'amertume, dont la funeste inconstance de la guerre les abreuve à longs traits, sans jamais y mêler la moindre goutte d'adoucissement.

CONCLUSIONS.

Après le détail que je viens de faire des pontons, il ne me reste rien de plus à dire pour faire connaître toute l'étendue des souffrances et des privations auxquelles les malheureux qui y sont détenus se trouvent

Digitized by Google

condamnés. L'imagination, voyant ces tristes données, peut aisément s'en figurer les funestes conséquences.

Il n'est pas difficile de concevoir combien il est destructif d'entasser ainsi des hommes les uns sur les autres, dans un antre étroit, ténébreux et fétide, où l'air, toujours comprimé et presque continuellement infecté, gâte les poumons et attaque la vie jusque dans ses sources; où le manque d'exercice et la nourriture mauvaise et insuffisante, paralysent insensiblement toutes les forces physiques; où le chagrin, le souci, la douleur, la rage, et le désespoir même souvent, rongent sans cesse l'esprit et abattent l'ame; où le sentiment constamment nourri de la plus profonde misère, relâche peu à peu le ressort de la morale, et où tous les cruels pouvoirs, sapant à la fois les fondemens de l'existence, n'en laissent enfin à ceux qui la conservent, malgré tant d'agens mortifères, que ce qu'il faut pour en sentir tout le poids et toute l'horreur : les cimetières anglais en rendent témoignage; et les corps décharnés, les figures hâves, les visages blêmes, les esprits émoussés, et les ames à demi éteintes de ceux qui auront un jour le bonheur tardif de rentrer dans leur patrie, montreront à leurs compatriotes le garant non équivoque des affreuses souffrances que des ennemis sans foi, sans loi et sans mœurs, leur ont fait endurer.

La France connaîtra alors toute l'énormité des crimes de l'Angleterre; elle verra combien cette nation perfide a dépassé le seul droit qu'elle avait sur ses prisonniers, de s'assurer de leur personne, en les maltraitant et les martyrisant sans nécessité ni autorité légitime, mais de gaieté de cœur, et dans le dessein bien prononcé d'assouvir, sur des ennemis désarmés, toute la fureur de la plus vile haine nationale, et de les détruire, ou du moins

Digitized by Google

extérieurement, par des souffrances sans nombre, afin d'annuler ainsi leur utilité future pour leur pays. Plusieurs expériences accumulées de cette manière, jointes à la politique basse et astucieuse des Anglais, qui perce déjà à travers tous les prestiges dont ils tâchent de l'envelopper, dissiperont peu à peu le préjugé factice adopté en faveur de ce peuple insolent et lâchement cruel. Sa gloire usurpée tombera; le trident s'échappera de ses mains; il sera enfin, comme il le mérite, livré au mépris et au néant, et la nation française, la justice et l'humanité, seront vengées à la fois.

Digitized by Google

LETTRE DE CHAPELAIN[1].

[Cette très-curieuse lettre, dont l'original porte, d'une écriture étrangère et plus moderne : *A M. de Pontchartrain*, ne peut être adressée qu'à Colbert, qui faisait dresser chaque année une liste des gratifications accordées aux savans et hommes de lettres français et étrangers. On y trouve de curieux détails sur les menées de l'auteur de *la Pucelle* contre Boileau.]

De Paris, ce 4 avril 1671.

Monseigneur,

Vous trouverez avec ce mot le remerciement que M. Bœcler de Strasbourg vous fait de la gratification dernière que vous lui avez procurée. Vous y trouverez aussi un sonnet italien que M. le cardinal de Médicis m'a fait communiquer pour en apprendre mon sentiment, parce qu'il fait du bruit en Italie, et qu'il est composé à la gloire du Roi sur le sujet de ses magnifiques bâtimens. J'ai cru, Monseigneur, vous le devoir faire voir pour la grande part que vous avez à ses glorieuses entreprises, qui donnent de l'admiration à toute l'Europe et qui contribuent si fort à la réputation de Sa Majesté.

J'ai, en mon particulier, à vous rendre de nouvelles actions de grâces pour la rupture que M. Perrault m'a

(1) Bibliothèque royale, section des manuscrits.

Digitized by Google

mandé qu'il vous a [plu] de faire du sceau de ce privilége des *Satires* de Despréaux, selon les intentions de notre équitable Monarque, qu'on avait obtenu par surprise et contre le respect dû à Sa Majesté, laquelle, à votre persuasion, a honoré de son estime et de ses bienfaits plusieurs personnes que vous n'en aviez pas jugées indignes, et laquelle a sujet d'être offensée de l'insolence de ce satirique effréné, qui, par ses libelles, condamne le jugement et le choix que vous en aviez fait et fait faire à notre magnanime Monarque; étant sans doute injurieux à Sa Majesté et à vous, Monseigneur, de déchirer, par des pasquinades autorisées de son sacré sceau, même des gens de bien et des plumes accréditées, toutes dévouées à son service et obligées, par ses royales faveurs, à mettre leur vie pour la défense de ses moindres intérêts. M. Perrault m'a même fait entendre que vous avez daigné répondre à la lettre que je vous avais écrite là-dessus pour m'assurer de l'exécution de cet ordre de Sa Majesté, dont je vous fais de nouveaux remerciemens, bien que, pour ma grande mortification, on ne m'ait point rendu votre réponse, qui eût accru et redoublé ma consolation. Je ne vous en suis pourtant pas moins redevable, et je prie Dieu qu'il m'ouvre un moyen de vous témoigner par mon ressentiment que, de tous ceux que vous avez comblés de vos grâces, je suis et serai toujours, Monseigneur, le plus humble, le plus obéissant et le plus fidèle serviteur,

CHAPELAIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages

N° XXXIV.

JOURNAL DE GALLAND, pendant un séjour dans le Levant, 1673. 5

ÊTRE ET PARAÎTRE, comédie en cinq actes et en vers, par Collin d'Harleville. (Actes IV et V.) 70

BIOGRAPHIE. Charles Botta. 113

MASSACRE DES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS détenus à bord du ponton *le Samson*, le 31 mai 1811. 143

MÉLANGES.—Lettre de Henri-de-Lorraine à Henri III. 159

N° XXXV.

JOURNAL D'ABDURRAHMAN GABARTI, pendant l'occupation française en Égypte. 161

JOURNAL DE GALLAND, pendant un séjour dans le Levant, 1673. (Fin.) 226

LES VISITES DU JOUR DE L'AN, comédie en un acte et en vers, par Vadé. 292

MÉLANGES. — Lettre de Chaudon. 317

BIBLIOGRAPHIE. — *Histoire de France sous Louis XIII*, par M. A. Baziu. 320

N° XXXVI.

NOTICE SUR LE PORT DES ARMES DE CHASSE. 321

JOURNAL D'ABDURRAHMAN GABARTI, pendant l'occupation française en Égypte. (Suite.) 329

PROCÈS CRIMINEL DE THOMAS HOWARD, DUC DE NORFOLK, prétendant de Marie Stuart, 1572. 397

COUP-D'ŒIL SUR LES PONTONS. 424

Lettre de Chapelain. 477

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

ERRATA.

Tome XII (2e série); Page 7, ligne 25 : au lieu de *bacha*, lisez *pacha*.

Page 9, ligne 4 : au lieu de *Orto-Capi*, lisez *Orta-Capi*.

Page 15, ligne 24 : au lieu de *mulas*, lisez *mollas* (savans).

Page 20, ligne 13 : au lieu de *chan*, lisez *khan*.

Page 44, ligne 8 : au lieu de *Koboli*, lisez *Roboli*.

Page 44, ligne 20 : au lieu de *cahué*, lisez *café*.

Page 48, ligne 21 : à la suite de *samour*, lisez (*martre zibeline*).

Page 56, ligne 12 : au lieu de *Gucink-Cesmege*, lisez *Kutchuk-Tchekmèdjè*.

Page 56, ligne 16 : au lieu de *Boiuk-Chesmege*, lisez *Boniuk-Tchekmèdjè*.

Page 56, ligne 18 : au lieu de *Seliurée*, lisez *Silivri*.

Pge 57, ligne 25, au lieu de *selistar*, lisez *silihtar*.

Page 244, ligne 14, à la suite de *la rivière*, lisez *la Maritza*.

Page 247, ligne 21 : au lieu de *sarix*, lisez *sarik*, *turban de mousseline*.

Page 247, ligne 28 : au lieu de *chocadoir*, lisez *tchogadar*.

Page 255, ligne 24, au lieu de *un..... ou aiguière*, lisez *un ibrik ou aiguière*.

Page 258, ligne 12, au lieu de *testerdar*, lisez *defterdar*.

Page 261, ligne 16 : au lieu de *cavé*, lisez *café*.

Page 264, ligne 15 : au lieu de *Saricar*, lisez *sariièry*.

Page 264, ligne 24 : au lieu de *Tokal*, lisez *Tokat*.

Page 270, ligne 5 : au lieu de *Scudaret*, lisez *Scutari*.

Page 278, ligne 23 : au lieu de *Boinkdere*, lisez *Buïukdèrè*.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA DEUXIÈME SÉRIE,

TOMES IX A XII, 1838.

ABDURRAHMAN-GABARTI. Journal tenu par lui pendant l'occupation française en Égypte. XII, 161, 329.

AGNÈS SOREL, son exhumation à Loches. IX, 147.

AGUESSEAU (D'). Le cardinal Dubois parle de lui. IX, 128; revient d'exil. X, 357.

ALIGRE (président D') reçoit M. de Novion, premier président. IX, 454.

AMELOT DE LA HOUSSAIE est mis à la Bastille pour avoir fait l'histoire des Gouvernemens de Venise. IX, 143.

ANDRIEUX. Lettre de lui à MM. de la Comédie Française. XI, 159.

ARCHIVES de la Comédie Française. Indication des noms des acteurs sur les affiches de spectacle. IX, 158.—Fréron et la Comédie Française. X, 142. —Lettre de Rochon de Chabannes à MM. de la Comédie Française, 146. —Réponse à M. Rochon de Chabannes, 148.—Mort de Lekain, 151.—Lettre de Bellecour, 153.—Pauvreté de Goldoni, 155.—Lettre de Molé à M. de La Porte, 157.—Menaces d'un auteur, 158.—La Harpe et la Comédie-Française. X, 296.—Lettre de l'abbé Genest. XI, 151.—Lettre du duc de Saint-Aignan, 153.—Lettre de Lagrange-Chancel, 154.—Billet de Collé, 155.—Correspondance de la Comédie avec Imbert, 156. —Lettre d'Arnault, 158.—Andrieux, Collin et la Comédie, 159.—Lettre d'Andrieux, 159.—LE VEUF AMOUREUX, de Collin-d'Harleville, 163.—ÊTRE ET PARAÎTRE, du même, 351.—Lettre de Barthe, 466.—Lettre de Sauvigny, 467.—Lettre de Lantier, 467.—Lettre de La Place, 468.—Lettre de Maisonneuve, 470.—Lettre de Doucel de Surin, 470.—L'avocat Bohaire et la Comédie Française, 471.

Digitized by Google

Archives générales du royaume. Forme de pain sans grain fait à Carcassonne. IX, 152.—Détention de Louis XVI et de sa famille au Temple, 241.—Mariage de Louis XV. X, 161.—Évènemens du mariage du Dauphin (Louis XVI). X, 305.—Fréron et sa famille, 449.—Journal de la Ligue. XI, 51.—Lettre de Charles-Quint et de Robert de Bapaume, 442.—Incendie de la salle de l'Opéra, 459.

Archives de la préfecture de la Seine. Correspondance administrative relative à la guerre de la Vendée (suite). X, 371; XI, 267.—Lettre aux citoyens maire et officiers municipaux du conseil-général de Paris. XI, 146.—Cimetière des suppliciés à Picpus, 149.

Argenson (d'), lieutenant de police, reçoit l'ordre de se démettre de sa charge. IX, 467.—Est fait conseiller d'État, 470.

Arnault. Lettre de lui à M... XI, 158.

Aubry, avocat, est insulté par l'abbé d'Armaillé. IX, 289.

Aumont (duc d') tombe en apoplexie chez la Dangeville, comédienne, sa maîtresse. IX, 265.

Autray (d') menace de se tuer si madame d'Averne ne répond à sa passion; elle lui envoie un capucin. IX, 141.

Auvergne (princesse d') a une querelle avec le cardinal Dubois. IX, 270.

Bapaume (de), ambassadeur de France en Angleterre.—Lettre de lui à la reine-mère. XI, 445.

Barbesieux-Chemerault est condamné à mort et exécuté. IX, 458.

Barbier, bibliothécaire de l'empereur.—Lettres à lui de l'abbé Sicard. IX, 316, 318.—Lettre à lui de Chaudon. XII, 317.

Barthe, auteur dramatique.—Lettre de lui. XI, 466.

Bellecour (de), comédien.—Lettre de lui aux Comédiens ordinaires du Roi. X, 153.

Belle-Isle (de) est décrété d'ajournement personnel. IX, 288.—Est arrêté. X, 221, 224, 235.

Bernard (Samuel), banquier; un conseiller fou lui demande quarante mille livres. X, 218.

Berthevin (M.) a communiqué à la *Revue* de sa collection.—Lettre de Fabre d'Églantine à M. Decotte. IX, 154.

Bibliothèque royale (section des manuscrits). Lettre de Jacob Spon à l'abbé de La Roque. XI, 474.—Journal de Galland, pendant un séjour dans le Levant (1673). XII, 5, 226.—Fonds Colbert. (*Voir* Colbert.)—Fonds Dupuy. (*Voir* Dupuy.)—Lettre de Chapelain. XII, 477.

Billiard, ses menaces à la Comédie Française. X, 158.

Billaud-Varennes. Lettre de lui au citoyen Dulaure. XI, 319.

Bissy (cardinal de) reçoit un soufflet dans le conclave. X. 235

Blanche (comtesse) fonde la commune de La Neuville-au-Pont. XI, 322.

Bonaire, avocat.—Lettres de lui à MM. les Comédiens Français. XI, 471.

Digitized by Google

Botta (Charles). Notice sur sa vie par M. Mastrella. XII, 113.

Bouillon (duc de) se marie pour la quatrième fois. X, 274.

Bourbon (cardinal de) arrive à Saint-Denis. XI, 89.—Reçoit Henri IV à la porte de l'église de Saint-Denis, 97.

Bourbon (Henri, duc de), ministre de Louis XV.—Mémoire à lui adressé pour le mariage du Roi. X, 162, 167.—Rapport de lui au Roi, 172.—Lettres de lui au cardinal de Polignac, 185, 186.—Réponse du cardinal de Polignac, 187.—Lettres de lui au roi Stanislas, 189, 193.—Lettre à lui du roi de Sardaigne, 196.—Lettre de lui au maréchal Dubourg, 197.—Mémoire pour le sieur Duphénix, 198.—Lettre à lui de Delaborde, 202.—Lettre de lui au cardinal de Rohan, 203.—Lettre à lui de Vauchoux, 204.—Lettres de lui au roi Stanislas, 206.—A la princesse Marie de Pologne, 208. — A Vauchoux, 209.—Du roi Stanislas à lui, 211. — De lui au roi Stanislas, 212.—Vers (*l'Attelage*), 336.—Vers sur lui, 342.

Bouret. Lettre à lui de Monvel. X, 151.

Bourreau (le) de Landau fait une exécution à l'étranger. XI, 5, 313.

Bouvier (M. Am.) a communiqué à la *Revue*, de sa collection : Lettre de Ducis à M. ***. XI, 464.

Campistron, de l'Académie Française.—Sa mort. IX, 275.

Cardin (M. Alexandre). Traduction par lui du Journal arabe d'Abdurrahman-Gabarti pendant l'occupation française en Égypte. XII, 161, 329.

Chalbos, général. Lettre de lui au général Rossignol. XI, 272.

Chapelain. Lettre de lui à Colbert. XII, 477.

Charles-Quint. Lettre de lui au roi très chrétien. XI, 442.—Lettre de lui à la reine-mère, 444.

Charolais (comte de) fait tapage chez la Delisle, sa maîtresse, fille de l'Opéra. IX, 309.

Chartes des xe, xie, xiie, xiiie siècles, relatives à la Touraine. IX, 20.

Chateaugiron (M. de) a communiqué à la *Revue*, de sa collection : Massacre des prisonniers de guerre français détenus à bord du ponton *le Samson*. XII, 143.—Coup d'œil rapide sur les pontons, par M. Mésonant. X, 424.

Chartres (duc de) prend le nom de duc d'Orléans. IX, 447.

Chartreux. Aventure singulière d'un chartreux avec une servante d'auberge. IX, 462.

Chaudon. Lettre de lui à M. Barbier, bibliothécaire de l'empereur et de son conseil d'État. XII, 317.

Christine, reine de Suède; vers sur elle. IX, 473.

Clermont (prince de) a une aventure galante avec madame de Grave. X, 247.—Raconte le détail de sa bonne fortune, 248.

Colbert (fonds). Bibliothèque royale.—Procès criminel de Thomas Howard, duc de Norfolk, prétendant de Marie-Stuart. XII, 396.

Digitized by Google

Collé. Billet de lui à MM. les Comédiens. XI, 135.

Collin-d'Halleville, *Le Veuf amoureux*, en vers, comédie en trois actes. XI, 163.—*Etre et paraître*, comédie en cinq actes, en vers, 351. XII, 70.

Compagnie des Indes. On y découvre une friponnerie sur les actions. IX, 271.

Conti (princesse de) veut revenir avec son mari. IX, 429.—Revient avec lui. X, 283.

Couaisquen (marquis de). Lettre à lui de Henri IV. XI, 49.

Crozat. On lui ordonne de vendre sa charge de grand-trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. X, 219.

Damesme, commissaire national. Lettres de lui et de Minier aux administrateurs du département de Paris. XI, 293, 295, 305.

Dangrau (l'abbé). Sa mort, quatrain sur lui et son frère. IX, 129.

Dangerville (la), comédienne, fait remporter dans un fiacre le duc d'Aumont qui était tombé en apoplexie chez elle. IX, 265.

Darincourt, comédieu. Lettre de lui à Imbert. XI, 156.

Dodun, contrôleur-général. Vers sur lui et sur sa femme. X, 267.

Doucet de Surin. Lettre de lui à M. de la Porte. XI, 470.

Dreux, grand-maître des cérémonies, est mal reçu par le parlement. IX, 128.

Drugny de Colsenel (l'abbé de). Lettre à lui de La Harpe. X, 296.

Dubois (cardinal). Mot de lui à madame de Feuquières. IX, 128.—Sur M. d'Aguesseau, 128, 267.—Sa dispute avec la princesse d'Auvergne, 270.—Sa mort, 297.—Son épitaphe, 300.

Du Bois (M. Louis) a communiqué à la *Revue* de sa collection : La Ligue à Saint-Malo. IX, 83.—Exhumation d'Agnès Sorel à Loches. 147.—Lettre de Henri IV au marquis de Couaisquen. XI, 49.

Dubourg (maréchal). Lettre à lui du duc de Bourbon. X, 197.

Duché. Lettre à lui de Fréron. X, 449.

Ducis. Lettre de lui à M. ***. XI, 464.

Du Fargis. Lettres à lui et à M. de Rambouillet, de Louis XIII. XI, 435, 437, 439.

Dugazon. Ce qui lui arrive la première fois qu'il joue le rôle de *Brid'oison*. IX, 159.

Dulaure, député à la Convention nationale.—Lettre à lui de Billaud-Varennes. XI, 319.—Extrait de ses *Mémoires* inédits, 462.

Dupuy (fonds). Bibliothèque royale.—Lettre de Henri de Lorraine à Henri III. XII, 159.

Duels (édits des). IX, 137.

Égypte (Journal d'un Arabe pendant l'occupation française en). XII, 161, 328.

Digitized by Google

Elbeuf (duc d') fait prisonnier Zamet. XI, 116.
Esclimont (comte d'). Sa réponse au cardinal Dubois. IX, 125.—Est reçu au parlement, 130.

Fabre-d'Églantine. Lettre de lui à M. Decotte, IX, 154.
Fanneau. Défense à lui de faire des gazettes à la main sous peine de la vie. IX, 459.
Féria (duc de) offre à la Ligue, au nom de son maître, douze mille hommes de pied et deux mille chevaux. XI, 52.
Feuquières (madame). Sa réponse au cardinal Dubois. IX, 128.
Fleury (l'abbé), de l'Académie Française. Sa mort.—Jugement de Marais sur ses ouvrages, IX, 289.
Fleury (cardinal de) est amoureux de madame de Gontaut. X, 366.
Fontaines (de). Lettre à lui de Henri III. IX, 88.—Lettres de lui au roi Henri III, 96, 98.—Lettre à lui du roi Henri IV, 108.—Prise du château qu'il commandait, 117.—Sa mort, 119.
Francine, gendre de Lulli, est chargé de la direction de l'Opéra. XI, 362.
Frédéric (prince) demande à M. Saint-Albin le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. IX, 464.
Fréron. Lettre de lui à M. le maréchal de Richelieu. X, 144.—Lettre de lui à Duché. X, 449.
For-l'évêque. Le lieutenant criminel et le procureur du roi font tuer dans cette prison un prisonnier qui s'était révolté. IX, 276.
Frotet (Nicolas). La ligue à Saint-Malo. IX, 83.

Galland. Journal de lui pendant un séjour dans le Levant. XII, 5, 226.
Genest (abbé). Lettre de lui à mademoiselle ***. XI, 151.
Glascow (de). Lettres à lui de Marie Stuart. IX, 22, 161 à 237.
Goldoni. Lettre de lui à Molé. X, 155.
Grammont (maréchal de). Sa mort, son épitaphe. X, 292.
Grouber de Groubentall, avocat au parlement, auteur de l'*Appel de Louis XVI à la nation*. IX, 321.
Guise (cardinal de). Lettre à lui du roi Henri. IX, 167.—Lettres à lui de Marie Stuart, 227.
Guise (duc de). Lettre à lui de Marie Stuart. IX, 226.

Hardy. Lettres de lui au citoyen l'Huillier. XI, 273, 290.
Hanriot. Lettre de lui. IX, 262.
Hautefort (madame d') soutient les prétentions d'une demoiselle qui se dit fille du duc et de la duchesse de Choiseul. X, 216 à 254.
Hazard, commissaire du conseil exécutif pour l'expédition de la Vendée.—Lettres de lui aux administrateurs du directoire de Saint-Denis. X, 383, 410, 417.

Digitized by Google

Henri III. Lettres de lui aux habitans de Saint-Malo. IX, 86.—A M. de Fontaines, 88.—Lettre à lui écrite par M. de Fontaines, 96, 98.—Lettres à lui de Marie Stuart, 234, 236.—Lettre à lui de Henri de Lorraine. XII, 159.

Henri de Lorraine. Lettre de lui à Henri III. XII, 159.

Henri IV. Lettre de lui à M. de Fontaines. IX, 108.—Instruction de lui au marquis de Pisani. XI, 13.—Lettres de lui au même, 18 à 28.—A M. de Rambouillet, 29.—Au marquis de Pisani, 30.—Instruction, 33.—Au marquis de Pisani, 43, 45, 47.—Au marquis de Couaisquen, 49.—A M. de Rambouillet, 50.—Lettre de lui au curé de Saint-Eustache, 60.

Henri (d'Écosse). Lettre de lui au cardinal de Guise. IX, 167.

Henry (M.), docteur-médecin. Lettre de lui sur l'exhumation d'Agnès Sorel. IX, 147.

Houel (mademoiselle) devient la maîtresse du duc d'Orléans. IX, 278.—Vers sur elle, 280.

Houteville (abbé) est reçu à l'Académie. IX, 136.

Hue de Miroménil. Lettre à lui de Philbert. XI, 5.

Iberville (d') meurt subitement. IX, 428.—Vers sur lui, 429.

Imbert. Lettre à lui de Dazincourt, XI, 156.—Lettre de lui à MM. les Comédiens Français, 157.

Infante, fiancée de Louis XV. On prend la résolution de la renvoyer en Espagne. X, 270.—Elle part avec la duchesse de Tallard, 280, 287.—Est bien reçue en Espagne, 338.

Innocent XIII meurt d'indigestion. X, 222.

Jorry est assassiné ainsi que sa servante. IX, 145.

La Chapelle, de l'Académie Française.—Sa mort. IX, 274.

Lachevardière, commissaire national envoyé dans les départemens troublés par les rebelles.—Lettre de lui et de Momoro à leurs collègues administrateurs du département de Paris. X, 378, 386, 396, 414, 445.—Lettres de lui à ses collègues du département de Paris. XI, 274, 286, 288, 292, 304.

Lacombe est trouvé pendu dans sa prison. X, 256.

Lafayette (général). Avant-propos de ses *Mémoires*. IX, 477.

La Feuillade (maréchal de). Sa mort.—Son épitaphe. X, 265.

La Force (duc de) veut faire revoir son procès, jugé en forme de pairie au parlement. IX, 440.

La Forest (marquis de) demande à rentrer dans les biens que son père avait possédés. X, 234.

La Grange, comédien. Lettre à lui du duc de Saint-Aignan. XI, 153.

Digitized by Google

La Grange-Chancel. Lettre de lui aux Comédiens Français. XI, 154.

La Harpe. Lettres de lui à l'abbé Drugny de Colsenel. X, 296.—A MM. les Comédiens Français, 297.—A lui de M. de La Porte, 300.

Laisnez fait un quatrain sur les Dangeau. IX, 129.

La Jonchère, trésorier de l'extraordinaire de la marine, est arrêté. IX, 274; X, 216, 251.—Est jugé et renvoyé hors de cour, 339.

Lambert (marquis de) se marie malgré sa mère. X, 261.

Lameilleraie (duc de) renverse une pauvre femme. IX, 293.—Est arrêté par ordre du Roi, 294.

La Motte. La Comédie Française joue sa pièce d'*Inès de Castro*. IX, 264.

Lantier. Lettre de lui à M. de La Porte. XI, 467.

La Perelle. Son procès criminel. X, 227.

La Place. Lettre de lui à M. de La Porte. XI, 468.

La Porte (de), secrétaire de la Comédie Française.—Lettre à lui de La Harpe. X, 300.—De Barthe. XI, 466.—De Sauvigny, 467.—De Lantier, 467.—De La Place, 468.—De Maisonneuve, 470.—De Doucel de Surin, 470.

La Rochefoucauld (duc de) a un procès avec le prince Emmanuel de Lorraine, X, 232.

La Roque (abbé de). Lettre à lui de Jacob Spon. XI, 474.

Lauzun (duc de) endosse l'habit de novice aux Petits-Augustins. IX, 433.

La Vrillière (de) marie son fils.—Ce qu'il dit à ce sujet. X, 232.

Le Blanc, secrétaire d'État.—Le régent annonce sa justification. IX, 133. Est exilé, 283; X, 221.—Est compris dans les informations faites sur l'assassinat de Lacombe trouvé pendu dans sa prison, 256.—Laisse prendre à madame de Pleneuf des lettres de madame de Prye, 258.—Sort de Vincennes, 286.

Lebon (Joseph). Lettre de lui à Élisabeth Régnier sa fiancée. XI, 318.

Leckzinska (princesse Marie). Lettre à elle du duc de Bourbon. X, 208.—Le roi de France déclare son mariage avec elle, 290.—Vers sur elle, 336, 344.—Parodie tirée de *l'École des Femmes*. Vers adressés à elle, 355.—Première maxime, 356.—Elle accouche de deux filles, 357.

L'Huillier, procureur-général. Lettres à lui de Hardy. XI, 273, 290.

Lieutenant-Criminel (le). En 1660, battu par sa femme : le parlement ordonne une information. IX, 459.

Ligue (Journal de la) du 17 mai au 6 novembre 1593. XI, 51.

Ligue (la) à Saint-Malo (1589). IX, 83.

Lorraine (cardinal de). Lettre à lui de Marie Stuart. IX, 171.

Lorraine (le prince Emmanuel de) a un procès avec le duc de La Rochefoucauld. X, 232.

Louis XIII. Lettres de lui à MM. le marquis de Rambouillet et du Fargis. XI, 435, 437, 439.

Louis XV. Son mariage avec Marie Leckzinska. X, 161.—Quatrain sur un

Digitized by Google

lit de justice qu'il avait tenu, 340.—Vers à lui, 347.—Blesse M. de Sourches, 367.

Louis XVI. Sa détention au Temple avec sa famille. IX, 241.—Son *Appel à la nation*, 321. X, 5.—Évènemens de son mariage, 305.

Louise de Savoie. Lettre à elle de Charles-Quint. XI, 444.—Lettre à elle du sieur de Bapaume, ambassadeur de France en Angleterre, 445.

Lucas-Montigny (M.) a communiqué à la *Revue*, de sa collection : Correspondance de Henri IV. XI, 13.—Correspondance de Marie de Médicis et de Louis XIII, 432.

Maisonneuve. Lettre de lui à M. de La Porte. XI, 470.

Marais (Mathieu), avocat au parlement.—Journal de Paris (suite). IX, 125, 264, 425.—Compose l'Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine, 425; X, 214.—Son jugement sur le poëme de *la Ligue*, par Arouet, 220, 331.

Marie de Médicis. Lettres d'elle au marquis de Rambouillet. XI, 433.

Marie Stuart. Lettres d'elle à M. de Glascow. IX, 161 à 170.—Au cardinal de Lorraine, son oncle, 171.—A M. de Glascow, 173 à 182.—Déclaration, 190.—Lettres à M. de Glascow, 205 à 223.—A M. le duc de Guise, 226.—A M. le cardinal de Guise, 227 à 231.—Au roi très chrétien, 234.—A M. de Glascow, 235.—Au roi très chrétien, 236.—A M. de Glascow, 236, 237.—A ses cousins, 238.—Procès criminel de Thomas Howard, duc de Norfolk, son prétendant. XII, 396.

Mayenne (duc de) entend les remontrances du parlement. XI, 69.—Mande l'abbé de Sainte-Geneviève, 85.—Lettre à lui, 126.

Mastrella (M.). Notice par lui sur Charles Botta. XII, 113.

Mazarin (cardinal). Son épitaphe, IX, 128.

Melun (duc de) est tué à la chasse par un cerf. X, 249.

Mésonnant (M.), lieutenant au 45e d'infanterie de ligne, auteur du *Coup d'œil sur les pontons*. XII, 424.

Mesme (de), premier président, tombe en apoplexie. IX, 302.—Vers sur lui, 303.

Minier, commissaire national. Lettres de lui et de Damesme aux administrateurs du département de Paris. XI, 293, 295, 305.

Molé, comédien. Lettre à lui de Goldoni. X, 155.—Lettre de lui à M. de La Porte, 157.

Molière. Vers de lui non recueillis. IX, 320.

Momoro, membre du directoire du département de Paris. Lettres de lui à ses collègues les administrateurs du département de Paris. X, 371 à 446; XI, 267.—Au procureur-général syndic, 269.—Au même et à ses collègues, 271.—Aux administrateurs du département de Paris, 275 à 302.

Montargis, garde du trésor royal. On lui ordonne de vendre sa charge. X, 219.

Digitized by Google

Montpensier (duc de) est blessé au siége de Dreux. XI, 75.
Monvel (de). Lettre de lui à M. Bouret. X, 151.
Motteville (madame de). Ses Mémoires. IX, 141.—Jugement de Marais sur ses Mémoires, 275.

Nemours (duc de) est blessé et fait prisonnier par les habitans de Lyon. XI, 119.
Nérigault-Destouches est reçu à l'Académie Française. IX, 310.
Nesle (marquis de). Paroles piquantes du Roi sur son compte. IX, 138.
Noailles (duc de) est rappelé d'exil. IX, 431, 439.
Nocé (de) est rappelé d'exil. IX, 300.
Norfolk (Thomas Howard, duc de), prétendant de Marie Stuart. Son procès criminel. XII, 396.
Nostradamus. Prophétie sur le mariage de la Reine. X, 293.
Novion (le président de) demande au duc de Trêmes de le présenter au roi. IX, 453.—Est reçu premier président, 454.

Orléans (duc d'). Son mariage avec la princesse de Bade est déclaré. XI, 222.—On fait un pont-neuf sur ce mariage, 238.—Va épouser la Reine au nom du Roi. X, 351.
Orléans (duc d'), régent, prend pour maitresse mademoiselle Houël. IX, 278.—Est surintendant des postes, 299.—Tombe en apoplexie et meurt, 444.—Vers sur lui, 457.
Orléans (madame d'), abbesse de Chelles. X, 284.
Orléans (madame Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'). Son oraison funèbre est prononcée par Massillon, dans le service qui lui est fait à Saint-Denis. IX, 132.
Orsini (cardinal) est élu pape. X, 239.

Paris (les). Vers sur eux. X, 336.
Pierre-le-Grand. Sa mort. X, 268.
Pisani (marquis de). Instruction à lui de Henri IV. XI, 13.—Lettres à lui de Henri IV, 18 à 47.
Poitiers (madame de) a une aventure galante avec l'abbé de Vauréal. X, 278.
Polignac (cardinal de). Lettres à lui du duc de Bourbon. X, 185, 186.—Lettre de lui au duc de Bourbon, 187.
Princes légitimés. Leur affaire est réglée. IX, 268.
Prye (madame de) établit un concert italien. X, 223.—Sa mort. Vers sur elle, 369.

Raquenet (abbé) se coupe la gorge. IX, 140.
Rambouillet (marquis de). Lettres à lui de Henri IV. XI, 29, 50.—De Marie de Médicis, 433, 434.—De Louis XIII, 435, 437, 439.

Digitized by Google

Rasilly (comte de) est attaqué par un cerf. IX, 436.

Régence. Le dernier conseil de régence est rompu. IX, 130.

Richelieu (maréchal de). Lettre de lui à MM. les Comédiens Français. X, 143.—Lettre à lui de Fréron, 144.—Lettre à lui de M. de Saint-Florentin, 145.

Rochon de Chabannes. Lettre de lui à MM. de la Comédie Française. X, 146.—Lettre à lui de MM. de la Comédie Française, 148.

Rohan (cardinal de). Lettre à lui du duc de Bourbon. X, 203.

Ronsin (général). Lettre de lui et des commissaires nationaux au département. X, 401.—Lettre de lui, de Rossignol et des commissaires nationaux stationnés à Saumur, 410.

Rossignol (général). Lettre de lui aux administrateurs du département de Paris. XI, 272.—Lettre à lui du général Chalbos, 272.

Rouard (M.), bibliothécaire de la ville d'Aix, a communiqué à la *Revue* : Correspondance de Marie Stuart. IX, 161.

Sabran (madame de). Vers sur elle et sur sa nièce qu'elle avait procurée au duc d'Orléans. IX. 280.

Saint-Aignan (duc de). Lettre de lui à La Grange, comédien. XI, 153.

Saint-Albin. Le prince Frédéric lui demande le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. IX, 464.

Sainte-Geneviève (abbé de) est mandé par le duc de Mayenne. XI, 85, 122.

Saint-Florentin (de). Lettre de lui au maréchal de Richelieu. X, 145.

Saint-Prix. Indication des noms des acteurs sur les affiches de spectacles. IX, 158.

Saint-Sorlin (de) ravage les environs de Lyon. XI, 131.

Santerre donne un reçu de la personne de Louis XVI. IX, 247.

Sauvigny (de). Lettre de lui à M. de La Porte. XI, 467.

Sensier (M. Alfred) a communiqué à la *Revue*, de sa collection : Lettre de Joseph Lebon. XI, 318.—Lettre de Billaud-Varennes, 319.

Sicard (abbé). Lettres de lui à M. Barbier. IX, 316, 318.

Société de l'histoire de France. Séances de son comité d'administration. IX, 5, 415; X, 126; XI, 254.

Solrinne (M. de) a communiqué à la *Revue*, de sa collection : *Les Visites du jour de l'an*, comédie en un acte par Vadé. XII, 292.

Sourches (de), grand-prévôt, est blessé par le roi Louis XV. X, 367.

Spon (Jacob). Lettre de lui à l'abbé de La Roque. XI, 474.

Stanislas (le roi). Lettres à lui du duc de Bourbon. X, 189, 193, 206.—Lettre de lui au duc de Bourbon, 211.—Du duc de Bourbon à lui, 212.—On veut l'empoisonner, 344.

Talhouet (de), maître des requêtes, est mené à la Bastille. IX, 272.—Ne

Digitized by Google

veut pas répondre à M. D'Argenson, 273.—Est condamné à avoir la tête tranchée, 304.—Commutation de peine, 306.

TALLARD (duchesse DE) est désignée pour reconduire l'infante en Espagne. X, 273, 280, 287.

TALLIEN, procureur de la Commune par intérim. Lettre de lui aux citoyens commissaires de garde au Temple. IX, 242.

TARBÉ (M. PROSPER) a communiqué à la *Revue* : Examen critique et analytique de diverses chartes relatives à la Touraine. IX, 20.—Fondation de la commune de la Neuville-au-Pont. XI, 321.—Notice sur le port d'armes de chasse. XII, 321.

TARDIEU, lieutenant criminel, est assassiné. IX, 461.

THOMASSY (M.) a communiqué à la *Revue* : Forme de pain sans grain fait en la cité de Carcassonne. IX, 152.

TORSAC (DE), généralissime du régiment de la calotte; on débite son oraison funèbre. X, 237.

TOULOUSE (comte DE) déclare son mariage avec madame de Gondrin. IX, 446.

TURBILLY (marquis DE) est mis à la Bastille. X, 215.

TURENNE (prince DE) tombe de cheval sur le glacis de Strasbourg; il meurt. IX, 311.

VADÉ. *Les Visites du jour de l'an*, comédie en un acte. XII, 292.

VALLIÈRE (duc DE LA) est assigné. X, 217, 237.

VAUCROUX. Lettres de lui au duc de Bourbon. X, 204, 209.

VAURÉAL (abbé DE) est aperçu en bonne fortune avec madame de Poitiers. X, 278.

VILLARS, gentilhomme provençal, lieutenant du duc de Joyeuse, dans le Hâvre de Grâce. XI, 134.

VILLEROY (maréchal DE). Son retour à Paris.—Épigramme. X, 244, 246.

VILLETTE (madame DE). Vers à elle de Voltaire. X, 354.

VILLON. Vers de lui. IX, 313.

VOLTAIRE. Sa réflexion au comte de Verdun au sujet du *Cid*. IX, 265.—Vers de lui à madame de Villette. X, 354.

ZAMET est tenu en chartre privée par le duc d'Elbeuf. XI, 116.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES XVII TOMES

FORMANT LES 1re ET 2e SÉRIES

DE LA *REVUE RÉTROSPECTIVE.*

[*Nous avons placé à l'époque de la mort de leur auteur les ouvrages sans date, et ne portant pas sur un évènement qui pût servir à leur en assigner une.*]

. . . Qu'est-ce que Dieu faisait avant la création du monde? Tome III, page 456.

900 à 1200. Examen critique et analytique de diverses chartes des Xe, XIe et XIIe siècles, relatives à la Touraine. XIV, 19.

1203. Fondation de la commune de la Neufville-au-Pont. XVI, 321.

1211 à 1552. Cérémonial des entrées des Empereurs dans Metz. VIII, 347.

1248 à 1530. Les prouesses de plusieurs rois. III, 416.

1257 à 1268. Arrêts et Exécutions au XIIIe siècle. VIII, 5.

1311 à 1604. Notice sur le port des armes de chasse. XVII, 321.

1331 à 1676. Les confrères de la Passion. IV, 336.

1364 à 1422. Extraits des registres manuscrits du Parlement, sous Charles V et Charles VI. I, 225.

1374. Lettres de grâce de Charles VI. X, 217.

1399. Relation de la mort de Richart II, roi d'Angleterre. VII, 209.

1400 à 1599. Cartels et manifestes aux XVe et XVIe siècles. V, 286.

1467 à 1476. Lettres de grâce accordées par Louis XI. II, 52; IV, 123, 255.

1483-84. Procès et condamnation d'Olivier-le-Dain. X, 419.

1515. Lettres de Charles-Quint et de Robert de Bapaume, ambassadeur de France en Angleterre, relatives à la bataille de Marignan. XVI, 442.

1527. Rançon de François Ier. X, 452.

1531. Lettres de grâce accordées par François Ier. IV, 134.

Digitized by Google

1536. Dicton prononcé à la condamnation du comte Sébastiano de Montecucullo, empoisonneur de feu M. le Dauphin de France. VII, 91.
1536 à 1587. Arrêts et exécutions. VII, 91.
1543 à 1546. Extraits des registres criminels du parlement de Paris sous François Ier. IX, 321.
1547 à 1549. Mémoires sur la cour de Henri II. IV, 5.
1562. Journal de ce qui s'est passé en cette année principalement dans Paris et à la cour. V, 81, 168.
1564 à 1582. Correspondance de Marie Stuart. XIV, 161.
1565. Histoire du diable de Laon. II. 22.
1566. Sentence prononcée contre Jacques Spifame, ci-devant évêque de Nevers, et depuis ministre de Genève, pour adultère. VII, 94.
1567. Traité fait par Charles IX avec le sieur Pezerolles, pour la fabrication de l'or. I, 399.
Reprise de la Floride, par le capitaine de Gourgues. VII, 322.
1568-86. Lettres de Marie Stuart, et Démarches de Charles IX en sa faveur. IX, 114.
1570. L'Opéra sous Charles IX. I, 102.
1572. Lettres du cardinal de Lorraine sur la Saint-Barthélemy. VIII, 196.
La Saint-Barthélemy à Lisieux. XII, 142.
Procès criminel de Thomas Howard, duc de Norfolk, prétendant de Marie Stuart. XVII, 396.
1572 à 1576. Élection et règne de Henri d'Anjou (Henri III) en Pologne. IV, 34.
1572 à 1579. Documens authentiques sur la Saint-Barthélemy. V, 358.
1573. Lettres de Charles IX sur la Saint-Barthélemy. VIII, 195.
Le mangeur d'enfans. IX, 305.
1577. Lettre de la belle Châteauneuf à Henri III. IX, 311.
Lettre de Henri de Lorraine à Henri III. XVII, 159.
1574 à 1580. Documens originaux relatifs au rôle du duc d'Alençon, sous les règnes des rois Charles IX et Henri III, ses frères, et à l'histoire du tiers-parti. X, 226; XI, 113, 349.
1581 à 1638. Relation de la vie et fin du comte de Sommerset et de la comtesse sa femme. VI, 258.
1582. Conspiration de Salcède. VII, 359.
1585. Services rendus par Zamet à Henri III. III, 308.
1585 à 1590. Documens historiques sur l'assassinat des duc et cardinal de Guise. III, 432; IV, 193.
Négociations de Henri III avec la cour de Rome. XIII, 233, 435.
1586. Conversation entre Henri IV et Catherine de Médicis. VII, 86.
1587. Henri III et les prédicateurs de son temps. II, 267.
Bataille de Coutras. VII, 290.

Digitized by Google

1588. Histoire particulière de ce qui se passa au jour des Barricades. IV, 391.
Les Barricades. VI, 34.
Angoulême au temps de la Ligue XI, 428.
Journal d'un voyage en Provence et en Italie. XII, 196; XIII, 334.
1589. Confession de Henri III. X, 132.
La Ligue à Saint-Malo. XIV, 82.
1590. Mort du Pape Sixte V. II, 308.
Histoire particulière de ce qui s'est passé dans la ville de Paris au temps de la Ligue. VI, 270, 378.
Remontrances au duc de Mayenne par un bon catholique. VI, 421.
1593. Journal de la Ligue. XVI, 51.
1595 à 1597. Correspondance de Henri IV. XVI, 13.
1600. Lettre de la sœur de Henri IV à Sully. II, 305.
1603 à 1609. De l'administration de la justice sous Henri IV. I, 384.
1604. Rétablissement des jésuites par Henri IV. II, 383.
1606. Arrêt du Parlement de Grenoble contre des sorciers. II, 163.
Constitution de fief. XII, 479.
1607. Traité du revenu et dépense de France en cette année. IV, 161,
1608. Forme de pain sans grain fait en la cité de Carcassonne. XIV, 152.
1608-10. Amour de Henri IV pour la princesse de Condé. I, 283.
1610. Le convoi de Henri IV. II, 65.
Proclamation de la régence de Marie de Médicis. 225.
1611. Destitution de Sully. II, 436.
16 . . Coups de bâton donnés par ordre du prince de Condé à un gentilhomme de la reine-mère (Marie de Médicis). II, 55.
1612. Détails sur la jeunesse de Louis XIII. II, 412.
1614 à 1627. Correspondance de Marie de Médicis et de Louis XIII. XVI, 433.
16 . . Conflit entre Louis XIII et la Chambre des comptes. II, 118.
16 . . Mémoires secrets sur le cardinal de Richelieu, par Amelot de La Houssaye. II, 459.
1665. Vers non recueillis de Molière. XIV, 320.
16 . . Commerce poétique de l'évêque d'Avranches et de madame de Montespan. I, 131.
16 . . Préface des Chants inédits de *la Pucelle* de Chapelain. II, 5.
1671. Lettre de Chapelain. XVII, 477.
1673. Journal de Galland, pendant un séjour dans le Levant. XVII, 5, 226.
16 . . Correspondance galante de Fléchier. I, 244.
16 . . Lettre inédite de Bossuet. III, 315.
1680. Lettre de Jacob Spon à l'abbé de la Roque. XVI, 474.

Digitized by Google

1692. Lettre de Lenoble. XII, 151.
1709. Lettre de madame de Maintenon à M. de Caylus, évêque d'Auxerre. X, 141.
1710. Les faux monnayeurs au commencement du XVIIIe siècle. VIII, 94.
1715. Journal de la jeunesse du marquis de Mirabeau. IV, 362; V, 5.
Exil de l'abbé Le Tellier. IX, 313.
Relation de ce qui se passa au Parlement de Paris à la mort de Louis XIV. XI, 5.
1717 à 1736. Détentions de Voltaire. II, 123.
1718. Origine de quelques familles ducales. XI, 98.
17 . . Deux mémoires remis au Régent pour le détourner de faire des ducs, par Saint-Simon. II, 44.
1721 à 1725. Journal de Paris par Mathieu Marais, avocat au Parlement. XII, 329; XIII, 22, 161, 389; XIV, 125, 264, 425; XV, 215, 331.
1724. Privilège de balances pour peser les personnes. XIII, 468.
1725. Lutte satirique entre Crébillon et Gacon. II, 148.
17 . . Les filles du Régent, par Lémontey. I, 200.
17 . . Examen critique de l'opinion de quelques écrivains sur le projet de mariage entre Louis XV et mademoiselle de Vermandois, et sur les causes qui en empêchèrent la conclusion, par Lémontey. IV, 109.
1725. Mariage de Louis XV. XV, 162.
1728. Requête de M. de Camargo à l'occasion de l'enlèvement de ses filles. I, 401.
Lettre de Belzunce, évêque de Marseille. XI, 463.
1731. Miracles du diacre Pâris. XI, 145.
Lettre de Voltaire. XII, 317.
1732-1733. Journal de la Cour et de Paris. X, 5, 161, 367; XI, 259; XII, 97.
1736. Lettres de la maison du roi. II, 322.
Lettres de Piron. IV, 464.
Lettre de Voltaire. XII, 319.
1737. Lettre de Piron à sa mère. II. 485.
Voyage en Laponie, par Maupertuis. VI, 134.
1739. Confession générale du comte de Bonneval. I, 335.
1742-1743. Chronique du règne de Louis XV. IV, 338; V, 25, 213, 376.
1743. Abus et scandales des monastères. VIII, 63.
1744. Lettre de Lagrange-Chancel à MM. les Comédiens Français. XVI, 154.
1746. Lettre du Dauphin, fils de Louis XV. VI, 474.
1750. Lettre de La Chaussée à l'abbé Leblanc. X, 143.
1754. Lettre de Montesquieu. XI, 464.

Digitized by Google

1754. Fréron et sa famille. XV, 449.
1757. Assassinat de Louis XV et supplice de Damiens, par le duc de Croy. I, 357.
Les Visites du jour de l'an, comédie inédite et en vers, par Vadé. XVII, 293.
1759. Idée première des fusées à la Congrève. IX, 264.
1759-62. Rapports de police sur les femmes galantes de Paris. VIII, 437; XI, 43.
1762. Lettre écrite à J. J. Rousseau par sa femme. VII, 311.
1763. Correspondance de J.-J. Rousseau et de Bitaubé. X, 468.
1765. Fréron et la Comédie Française. XV, 143.
1765 à 1778. Correspondances extraites des archives de la Comédie Française. XV, 143.
1770. Notices sur le peintre Michel Vanloo et le chimiste Rouelle, par Diderot. III, 321.
Évènements du mariage du dauphin (Louis XVI). XV, 305.
1770 à 1792. Journal de Louis XVI, et autres manuscrits du roi trouvés dans l'armoire de fer. V, 116.
1771. Lettres inédites de J.-J. Rousseau. III, 147.
Dépenses de Louis XV. IX, 73.
Lettre de Voltaire. XII, 321.
1771 à 1791. Correspondance de Beaumarchais avec la Comédie Française. XII, 433; XIII, 5.
1772. Menaces d'un auteur, extrait du registre d'assemblée de la Comédie Française. XI, 158.
1772 à 1792. L'abbé Maury, ses correspondens et ses correspondantes. XII, 23.
1773. Le buste de Piron, par Caffieri. XIII, 147.
1774. Chronique secrète de Paris sous le règne de Louis XVI. III, 29, 262, 375.
1775. Lettres de Sedaine. XIII, 151.
L'avocat Bohaire et la Comédie Française. XVI, 471.
1776. Lettre du chevalier de Mirabeau. VI, 315.
Lettre de Lekain. X, 149.
Pétition d'un souffleur. XII, 486.
1777. Mission d'un agent français dans l'Inde. VII, 405; VIII, 15.
Lettre de Morellet. XII, 154.
Lettre de Fabre d'Églantine à M. Decotte. XIV, 154.
Lettre de Rochon de Chabannes à MM. de la Comédie Française. XV, 146.
Le bourreau de Landau. XVI, 5, 313.
Épîtres de Gresset. I, 408.

Digitized by Google

1778. Duel de M. le comte d'Artois (Charles X) avec M. le duc de Bourbon. II, 256.
1778. Tableau de la cour de Copenhague. IX, 278.
Lettre de Marat. IX, 316.
Lettre de Diderot. XII, 485.
Mort de Lekain. XV, 151.
17 . . Portrait inédit de J.-J. Rousseau par lui-même. V, 469.
1779. Preuves de noblesse faites pour Napoléon de Buonaparte à son entrée à l'école de Brienne. IV, 321.
De l'Inoculation, par Mirabeau. IX, 398; X, 51.
Plan d'une seconde campagne d'Amérique, proposé à M. de Vergennes par le général Lafayette. XIII, 280.
1781. Incendie de la salle de l'Opéra. XVI, 459.
Correspondance de la Comédie Française, relative à l'exécution de l'édit du roi, imposant aux auteurs l'obligation d'une seconde lecture. XVI, 466.
Lettre de Sauvigny. 467.
Lettre de Lantier. 467.
Lettre de La Place. 468.
Lettre de Maisonneuve. 470.
Lettre de Doucel de Surin. 470.
1781 à 1790. Carrière dramatique du général Ronsin. XIII, 300.
1782. Élisa de Buonaparte à Saint-Cyr. IV, 330.
1783. Marmontel candidat au secrétariat perpétuel de l'Académie. I, 136.
Lettre de Ducis à madame la comtesse d'Angeviller. V, 315.
Correspondance de Dumaniant avec la Comédie Française. XIII, 475.
Billet de Collé à l'assemblée de MM. les Comédiens Français. XVI, 155.
1784. *Est-il bon? Est-il méchant?* comédie inédite par Diderot. III, 165.
Les trois chapitres, par Diderot. VI, 91.
Lettres de Ducis à Bernardin de Saint-Pierre. V, 317.
Mort de Diderot. XI, 465.
Laharpe et la Comédie Française. XV, 296.
1784 à 1807. Lettres de Delambre. VII, 138.
1785-89. L'Opéra avant la révolution. VIII, 457.
1785. Un duel à la charge et à outrance sous le règne de Louis XVI. X, 429.
Lettres adressées à l'abbé Maury par madame de Montesson, à l'occasion de l'oraison funèbre du duc d'Orléans, son mari. XII, 173.
1786. Le curé de Bagnolet et mademoiselle Mimi. III, 153.
La question sous Louis XVI. IX, 161.
Correspondance de la Comédie Française avec Imbert. XVI, 156.

Digitized by Google

1786 à 1804. Lettres de Napoléon. IX, 145.
1787. Lettres de M. de Lamoignon à l'abbé Maury. I, 112.
1787. Lettre de Pétion. VI, 317.
Lettre du comte d'Artois. XI, 467.
1787 à 1828. Pièces relatives au naufrage de La Pérouse. IV, 299.
1789. Relation de la prise de la Bastille par un de ses défenseurs. IV, 284.
Lettre de M. et de madame Rolland à Buzot. V, 311.
Bénédiction d'animaux. VI, 134.
Lettre de Fauchet à Bernardin de Saint-Pierre. VI, 157.
Indication des noms des acteurs sur les affiches de spectacle. XIV, 158.
Pauvreté de Goldoni. XV, 155.
1790. Lettre d'Arnaud-Baculard à M. Necker. II, 488.
Cadavres trouvés à la Bastille. VII. 296.
Lettre de Condorcet. X, 472.
Projet d'évasion de Louis XVI à Dieppe. XI, 311.
Lettre de Rosoi, rédacteur de la *Gazette de Paris*, à M. de La Ferronnays, évêque et comte de Lisieux. XI, 468.
Lettres de Chamfort à Mirabeau. XII, 312.
Lettre de Chabanon. XII, 222.
1791. Translation des cendres de Voltaire au Panthéon. IV, 318.
Journée du 17 juillet. V, 277.
Correspondance secrète de Marie-Antoinette avec Léopold II, Burke, et autres personnages étrangers, avant et après le voyage de Varennes. VI, 443; VII, 5.
Éloge de Franklin, par Vicq-d'Azyr. VII, 375.
Lettre de l'abbé Fauchet. XI, 470.
Pièces relatives au sort des cloches pendant la révolution. XII, 136.
Lettre du capucin Chabot. XII, 483.
Lettre d'Arnaud à M***. XVI, 158.
Lettre de Joseph Lebon. XVI, 318.
Extrait des Mémoires inédits de Dulaure. XVI, 452.
1791 à 1811. Lettres de P.-L. Courier. VII, 466.
1792. Lettre de l'exécuteur Sanson à M. Rœderer, procureur-général. II, 142.
Inhumation de la tête de la princesse de Lamballe. III, 152.
Détails historiques sur les diamans de la couronne, volés et recouvrés en cette année. IV, 137.
Lettre de M. de Lalande à M. de Malesherbes. VI, 155.
Journée du 20 juin. VI, 161.
Journée de 10 août. VI, 321.
Lettre au comité de salut public, par Ferrière-Sauveboeuf. VII, 303.

Digitized by Google

Notice historique sur les évènemens du 10 août et des 20 et 21 juin. VIII, 328.
1792. Papiers trouvés aux Tuileries au 10 août. XII, 129.
Mémoire de Malesherbes sur la descendance de Corneille. XIII, 113.
Andrieux, Collin et la comédie. XVI, 159.
Lettre de Ducis à M***. XVI, 464.
1792 à 93. Détention, exécution et inhumation de Louis XVI. V. 295.
Documens administratifs, relatifs à l'adoption de la guillotine. VI, 5.
Correspondance des Tuileries et de l'armée de Condé. XI, 315.
Détention de Louis XVI et de sa famille au Temple. XIV, 242.
1793. Les Gaulois et les Francs. VI, 145.
Mission du général Brune contre Bordeaux. II, 290.
Lettre de Hébert (rédacteur du *Père Duchesne*) à Jourdeuil, adjoint du ministre de la guerre. II, 320.
Rapports des représentans du peuple en mission au ministre de la guerre Bouchotte. II, 478.
Relation de la détention du général Lafayette, par lui-même. V, 142.
Lettre du conventionnel Gaston. VI, 318.
Arrestation et premier interrogatoire de Charlotte Corday. VII, 150.
Rapport sur la Conciergerie. VIII, 316.
Mémoire sur l'origine et les développemens de la guerre de la Vendée, par J.-Antoine Vial. VIII, 409.
Notice sur le général Meusnier. IX, 77.
Inventaire des meubles et effets des détenus de la prison du Luxembourg. IX, 134.
Discours de Saint-Just au Comité de Salut Public. IX, 225.
Correspondance de Carrier, représentant du peuple, pendant sa mission en Bretagne. IX, 431; X, 93.
Affiches révolutionnaires. XI, 286.
Obsèques de Marat. XI, 306.
Lettre de Palissot. XI, 318.
Correspondance de M. de Metternich, relative aux projets contre la France en avril et mai, et à l'élargissement de la famille de Louis XVI. XI, 433.
Correspondance administrative, relative à la guerre de la Vendée. XII, 251, 393; XIII, 81; XV, 371; XVI, 267.
Appel de Louis XVI à la nation. XIV, 221; XV, 5.
Lettre de Billaud-Varennes à Dulaure. XVI, 319.
1793-94. Exécution des jugemens du tribunal révolutionnaire. IV, 141.
Siège de Lyon. VIII, 120, 161.

Digitized by Google

1794. Modèle d'engagement dans le régiment de Choiseul. II, 159.
1794. Lettre du général Augereau aux représentans du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales. II, 321.
Lettre de M. Necker. IV, 315.
Fête en l'honneur de Rousseau au nom du peuple français. VI, 159.
Projets républicains de quelques émigrés français. VI, 311.
Mémoire pour dom Gerle. IX, 292.
1795. Projet de mariage de Pauline Bonaparte avec Stanislas Fréron. Lettres de Fréron, de Pauline et de sa famille. III, 97.
Décès et obsèques de Louis XVII. V, 308.
Lettre d'Aubert-Dubayet à Kléber. 313.
Lettre de Santerre. VI, 158.
1796. Question de compétence judiciaire. VI, 147.
Rapports de la République française avec la régence d'Alger. 150.
Un an de la vie de Paul-Louis Courier. Séjour à Toulouse. VII, 455.
1796 et suiv. Lettres de l'empereur Napoléon, de Joséphine et de la famille impériale. I, 371.
1796 à 1808. Lettres inédites de madame de Staël. III, 464.
1797. Mémoires sur les moyens et l'utilité de former une république en Allemagne. VII, 109.
Lettre de Joséphine à Bonaparte. IX, 148.
Lettre de Sièyes sur son assassinat. XI, 472.
1798. Pétition à François de Neufchateau par une citoyenne de Nancy, qui lui rappelle son goût pour les cornichons. VI, 157.
1799. Ambassade du général Beurnonville à Berlin. II, 310.
1800. Pétition au ministre de l'intérieur. IV, 152.
Surveillance exercée par la police française sur un ambassadeur étranger à Paris. VII, 188.
Lettres aux maires et officiers municipaux du conseil-général de Paris. XVI, 146.
1800-08. Détention du marquis de Sade. I, 255.
1800 à 1825. Lettres de Talma. X, 152.
1801. Lettre de Sophie-Arnould au citoyen Arnault, chef de division au ministère de la guerre. III, 158.
Pétition au ministre de l'intérieur avec envoi d'une truite. IV, 154.
Procès criminel de l'abbé Clerbault. XI, 406.
Exhumation d'Agnès Sorel à Loches. XIV, 147.
1802. Lettre du général Menou à Denon. VI, 319.
1803. Indigence de Mlle Clairon. III, 318.
Lettre du général Dumouriez. XIII, 143.
Le Veuf amoureux, ou la Véritable amie, comédie en vers par Collin-d'Harleville. XVI, 153.

Digitized by Google

1804. *Être et paraître, ou les Deux voisins*, comédie en vers par Collin d'Harleville. XVI, 353; XVII, 70.
Arrestation du duc d'Enghien. VII, 318.
Billet d'enterrement de très-haute et très-puissante démocratico-anarchico-aristocratico-consulano république française. IX, 158.
Création de l'ordre de la Légion-d'Honneur. Lettres de M. de Talleyrand. IX, 317.
1806. Lettre de Napoléon au maréchal Berthier. VI, 156.
1807. Journal d'Abdurrahman-Gabarti, pendant l'occupation française en Égypte. XVII, 161, 329.
1808. Lettre de M. de Talleyrand. IX, 318.
Napoléon et les têtes couronnées. XI, 474.
Lettres de l'abbé Sicard. XIV, 316.
1809. Lettres de M. Rœderer. VI, 476.
1810. Recherches sur l'état des juifs en France depuis leur retour, par Lémontey. II, 28.
La police impériale et le Dictionnaire de Boiste. I, 277.
Divorce de Napoléon. II, 161.
Mémoire sur les régimens frontières, par le maréchal duc de Raguse. VI, 114.
Pétition d'une aspirante nourrice du roi de Rome. VI, 155.
Lettre de madame de Staël à M. Lacretelle le jeune. VII, 476.
1811. Lettre d'Élisa Bonaparte, grande-duchesse de Toscane. XI, 475.
Massacre des prisonniers français détenus à bord du ponton *le Samson*. XVII, 143.
Coup d'œil rapide sur les pontons, par M. Mésonant. XVII, 424.
1813. Lettre d'Eugène Beauharnais à l'empereur de Russie. II, 147.
Projet de rapport au sénat, sur la rupture des conférences de Châtillon, dicté par Napoléon à M. le comte de Fontanes. IX, 100.
Lettre de Chaudon à M. Barbier, bibliothécaire de l'Empereur. XVII, 317.
1814. Défection de Murat. Lettre de lui à la princesse Borghèse. III, 143.
Lettre de Ducis à M. Roger. V, 319.
Documens sur la liberté de la presse. VIII, 287, 321.
Pétition de mademoiselle Haquin au roi Louis XVIII. IX, 157.
1815. Dénonciation contre l'Institut et le personnel de l'Académie Française, par Suard. II, 423.
Manuel de police impériale. Lettre de M. le comte Rœderer. V, 161.
1816. Rétractation dans les formes canoniques de J.-B. Volfius, évêque constitutionnel de la Côte-d'Or. VIII, 198.
Lettre de Christine, reine de Suède, à M. le chevalier de Terlon, X, 465.

Digitized by Google

1817. Le concordat de 1817. II, 83.
Épître à mes tourterelles, par Ducis. IV, 157.
1817. Lettre de Sièyes. XI, 473.
1821. Lettre de l'abbé duc de Montesquiou à M. Dambray, chancelier de France. III, 155.
Cantate pour le 1er mai, jour du baptême du duc de Bordeaux, par le général Sarrazin. XII, 156,
1821 à 1824. Supplément à la correspondance de Paul-Louis Courier. III, 297.
1822. Passages retranchés des *Mémoires de Lauzun*. I, 84.
Lettre de Dussault à un membre de l'Académie Française. III, 157.
1825. Lettre du duc de Bourbon à madame la baronne de Feuchères. II, 491.
1829. Requête des auteurs tragiques du Théâtre Français, IV, 185.
Lettre de madame Tallien, princesse de Chimay, à M. Ed. de Cabarrus. IX, 319.
1830. Lettre de mademoiselle de Robespierre au rédacteur de *l'Universel*. I, 405.
Évènemens de Rambouillet, juillet et août. X, 293.
1832. Notice biographique sur Victor Jacquemont, mort dans l'Inde, le 7 décembre. I, 265.
1833. Lettre de M. Beffara sur la maison natale de Molière. I, 394.
1834. L'abbé et le comte de Montgaillard. IV, 374.
Polémique sur la date de la naissance de Napoléon. V, 150.
1835. Notice sur le général Marçeau, par M. Sergent. IX, 127.
1836-36. Travaux de la Société de l'histoire de France. XI, 161, 321; XII, 125, 245, 475; XIII, 131, 297, 386; XIV, 5.
Procès-verbaux du Comité des travaux historiques près le ministère de l'Instruction publique. XII, 5.
Procès-verbaux de la Société royale des Antiquaires de France. XII, 165.
1836. Les fauteuils de Molière. Décision du Conseil municipal de Pézenas. XI, 154.
Prétendue découverte de manuscrits de Molière. XIII, 157.
1837. Avant-propos des Mémoires du général Lafayette. XIV, 477.
Procès-verbaux de la Société de l'histoire de France. XIV, 415; XV, 126; XVI, 254.
Biographie de Charles Botta. XVII, 113.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE RÉTROSPECTIVE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME I.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce, RUE DE SEINE, 14.

Digitized by Google

REVUE RÉTROSPECTIVE,

OU

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE,

CONTENANT

DES MÉMOIRES ET DOCUMENTS AUTHENTIQUES INÉDITS ET ORIGINAUX,

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE PROPREMENT DITE,
A LA BIOGRAPHIE,
A L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

Il n'y a de nouveau que ce qui a vieilli.
CHAUCER.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME I.

PARIS,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 16.

1838.

Digitized by Google

Digitized by Google

HENRI IV ET LA LIGUE.

M. DE SCHOMBERG AU ROI DE NAVARRE (1).

Sire,

Il y a long-temps que je ne reçus un plus grand contentement que celui que j'ai reçu, recevant la lettre que Votre Majesté m'a daigné écrire par Loménie, pleine de confiance envers votre plus fidèle serviteur, qui, par inclination naturelle et par obligation, vous a voué une très humble et très fidèle servitude jusques au tombeau, et qui a l'ame si passionnée pour votre service, qu'il ne désire rien tant que de vous voir arriver au comble de toute grandeur et prospérité dont il vous répute très digne, pour les uniques et incomparables perfections qu'il reconnaît en vous. Il s'est donc fort réjoui de voir les prudentes et généreuses considérations dont votre lettre est pleine sur le cours des affaires d'aujourd'hui, lequel, à la vérité, mérite bien que Votre Majesté y pense et repense souvent; car la conséquence en sera grande. Pour vous donner donc sujet, Sire, d'en discourir là-dessus, je vous dirai que Salcède est toujours prisonnier, que l'on réserve pour parler au Roi, qui le veut ouïr; mais ce devrait être après lui avoir fait donner force gehenne, autrement ce méchant paillard fera un tour de son métier; car, sans doute, il veut, ce dit-on, mettre en jeu beaucoup de choses contre Son Altesse et Votre Majesté, qui ne le vit, je crois, jamais. Il a été un peu

(1) Bibliothèque royale. Section des manuscrits. Fonds Dupuy. Vol. 194.

Digitized by Google

resserré, à cause qu'il y a eu quelque apparence qu'on le voulait faire échapper, et de moi j'en ai toujours crainte. L'on parle de le renvoyer après à Son Altesse lorsqu'il aura parlé au Roi. Tous ceux qui le connaissent le décrient pour un monstre de toute méchanceté. L'on attend le Roi dans peu de jours, de retour de son voyage des bains. Il a passé à Notre-Dame-des-Eaux, et toutefois j'ai vu des lettres de lui, qu'il écrit se porter fort bien : l'on verra, dans peu de jours, ce qui en sera. Son Altesse est toujours à Anvers, ayant mis des garnisons par les villes principales pour se mettre sur la défensive cette année, et je crois que son armée de France ne passera pour cet hiver de delà, mais amusera les ennemis sur la frontière, afin qu'ils ne puissent assiéger aucune place cet hiver, et que leur grande armée se consume par la nécessité des vivres dont on leur a défendu la traite de France, qui les incommoderait extrêmement si les défenses étaient mieux observées qu'elles ne sont ordinairement en France.

Le maréchal de Biron y va pour commander sous l'autorité de M. le Prince Dauphin, lequel sera contraint aussi, par la mort de M. de Montpensier, de se retirer bientôt chez lui. Le bonhomme est mort de regret du gouvernement de Bretagne, duquel je crois que le Roi disposera librement maintenant à M. de Mercœur, attendu le bas âge du prince de Dombes, lequel toutefois en était en possession ; mais le Roi peut tout.

L'on commence à vouloir traiter en cette cour le mariage de M. le Prince Dauphin avec une des filles de M. de Lorraine, s'il ne veut plutôt épouser madame de Vaudemont ; mais lui a toujours plus d'inclination à votre volonté qu'à toute autre, et, depuis la mort de son père, en a parlé fort dignement ; de façon, Sire, que, si vous voulez retenir ce prince à votre dévotion, il serait fort à propos que vous donnassiez charge à M. de Constans, qui est ici, d'aller trouver ledit Prince, et que vous lui envoyiez lettres pour le consoler de la mort de feu M. son père, lui offrant beaucoup d'amitié et d'honnêtetés, et le conseillant, pour le bien de sa maison, de se vouloir allier à quelque femme affectionnée au bien des siens, et Constans fera bien le reste : mais, en ceci,

Digitized by Google

il faudrait prévenir de bonne heure les menées contraires; car, avec l'inclination qu'il y a, votre conseil lui servirait de beaucoup; vous obligerez, Sire, votre belle tante, laquelle j'ai toujours reconnue très affectionnée à votre service, et, pour avoir un fils qui est de la maison, sera toujours engagée de volonté à en désirer la grandeur. Elle ne vous écrira point pour cette fois, n'étant pas avertie.

Quant à votre vraie amie, je crains qu'elle coure quelque étrange fortune; car M. d'Épernon, qui est assez violent en ses passions, lui veut un mal de mort, et, pour être son ami, j'ai été enveloppé en ces brouilleries. Ce sera un grand dommage s'ils lui font recevoir quelque signalé déplaisir, car c'est une très vertueuse et honnête fille et fort votre servante : le ciel lui veuille être bien favorable. Elle s'était rangée du côté de M. de Joyeuse, qui ne l'a guère supportée en son adversité, et il est allé en Avignon voir son père avec M. Bouchage, son frère, cependant que M. d'Épernon était venu de deçà voir ses dames. Le Roi passera son hiver, ce dit-on, à Saint-Germain-en-Laye, où la Reine, mère du Roi, ne fait plus scrupule d'aller, puisque la demeure en plaît au Roi.

L'on ne parle plus de la grossesse de la reine votre femme, aussi crois-je qu'elle ne l'est plus. Ce fût été un grand avantage pour Votre Majesté, si ce fût été un fils qu'elle eût fait.

On dit ici que Son Altesse a engrossé une femme en Anvers, que l'on garde soigneusement. — L'on ne parle plus, pour cet hiver, de faire d'armée pour Portugal, mais à ce printemps-ci; force gens en demandent la charge à l'envi, et la raison et le bien de cet État voudraient qu'à la fin l'on prît une belle résolution de s'opposer à la grandeur du Roi d'Espagne, qui, peu à peu, deviendra insupportable. J'eusse bien désiré que l'on eût plus favorisé et embrassé nos desseins; mais de moi, jusqu'à ce que l'on vienne à lever du tout ce masque, je ne crois pas que l'on vous permette de rien entreprendre : mais votre dessein ne laisse d'être fort louable et de vous apporter beaucoup d'honneur et de réputation par la France, et, puisque Son Altesse a persévéré sept ans en ses desseins avant qu'il ait été favorisé du Roi,

Digitized by Google

Votre Majesté peut bien espérer que le temps lui pourra apporter quelque chose de mieux.

L'on a toujours espérance de votre venue à la cour, laquelle aussi est de grande considération; et je voudrais aussi vous y voir aussi heureux et content comme je désirerais. Ce fût été un bon appui pour Votre Majesté, si le mariage de Savoie se fût pu faire, lequel on désire fort ici pour la princesse de Lorraine. Aussi crois-je qu'il se résoudra bientôt de se marier, s'il ne veut faire trop de plaisir à ses successeurs: mais je sais de fort bon lieu que son affection incline fort à madame la princesse votre sœur (1), et qu'il en a une peinture dans son cabinet, qu'il aime et regarde fort; aussi ne crois-je point de parti plus vôtre pour lui, car je ne crois pas que celle d'Espagne soit pour lui, et cette-ci de deçà est fort pour.

Voilà tout ce que je sais digne de Votre Majesté, laquelle je supplie très humblement me vouloir toujours conserver au nombre de ses très humbles et très obéissans serviteurs, et de vouloir brûler mes lettres après les avoir lues, de crainte qu'elles ne tombent en autres mains; car, en ce siècle plein de soupçon et de violence, il faut tout craindre.

Je suis et serai jusqu'au tombeau votre plus fidèle, en quelque part du monde que je sois, comme les effets vous feront paraître, étant honoré de vos commandements.

Je me remets à MM. de Chassincourt et de Constans à vous écrire le reste.

Je ne veux oublier de dire à Votre Majesté qu'en ce qui concerne les Guisardes, vous alliez bride en main avec le Traignet, car il est du tout à eux. Du reste, il est bon compagnon, et vous saurez de lui fort le cours de marche, car il n'ignore rien.

(1) Catherine, depuis duchesse de Bar.

Digitized by Google

M. DE GRILLON A DU HAILLAN (1).

Monsieur du Haillan, mon cher ami, encore que je n'eusse pas dessigné d'écrire en Touraine plus tôt que je n'eusse vu le Roi, si est-ce que, trouvant cette occasion, je ne l'ai voulu laisser couler sans vous faire savoir de mes nouvelles. Depuis que nous départîmes avec regret, je m'en allai voir la reine à Chenonceau, qui me retint si long-temps, qu'elle me fit prendre un mauvais logis au Monty où le capitaine ne m'offrit ni aide ni retraite en son château. Cela me fit tenir en cervelle toute la nuit, qui me fit être au point du jour à Blois où je ne fis que repaître, et vins coucher à Vendôme où faut que je vous die que je trompai un huguenot nouveau (M. de Sansy) qui est assez fin, et lui fis accroire que le plus beau et plus sûr chemin était Nojen (*Nogent*) où était monseigneur le comte que nous allâmes voir, qui nous fit très bonne chère, et le lendemain M. de Sansy s'en va à Chartres avec ses Suisses et la plupart de la bonne compagnie. Je demeurai fort seul, m'amusant à faire bonne chère deux jours, et donnai le loisir aux ennemis d'entreprendre sur nous qui nous cuydèrent faire du mal et mirent les dames et nos bagages en grande alarme; mais nous les défendîmes l'épée à la main et les fîmes fuir. Nous fûmes un peu en alarme le soir; mais le lendemain nous prîmes le droit chemin de Chartres, cuydant assurément trouver rencontre, fort résolus de nous battre ce peu que nous étions pour la défense des dames qui étaient fort résolues avec nous; elles nous donnaient du courage et du bonheur. Enfin nous arrivâmes à Chartres huit jours après le partement de Tours, sains et gaillards, sans avoir rien égaré du troupeau, où à l'arrivée, tout à cheval, inopinément je vis monseigneur le cardinal à la fenêtre de sa maison : je mis soudain pied à terre pour lui faire la révérence. Je le trouvai à l'issue du conseil où tous ces mes-

(1) Bibliothèque du Roi. Section des manuscrits. Fonds Béthune, n° 8878, p. 37.

Digitized by Google

sieurs étaient. Nous fîmes et reçûmes beaucoup d'embrassemens et révérences, et entre autres de votre grand et ancien ami M. le chancelier qui me parla tant de vous par plusieurs fois, encore depuis chez lui, faisant bonne chère. Comme j'eus été six jours m'y ennuyant déjà, je monte à cheval et vins en deux cavalcades ici où je trouvai M. d'O et M. de Vit qui me conseillèrent d'attendre d'assurées nouvelles du Roi, à quoi je me résous aisément, ayant quelques affaires pour moi et mes amis à Paris. Cependant M. d'O s'en va à Senlis quatre jours après mon arrivée. Encore faut-il que je vous conte une plaisante aventure qui nous arriva à une lieue et demie près de Saint-Denis, près de Colombe et d'Asnière. La nuit, M. de Vit, qui se trouva renforcé des compagnies de son général, voulut aller braver ceux de Paris et donna jusque dans les portes, leur ôta toutes les vaches qu'il trouva dans les Prés-aux-Clercs et les amena à sa garnison. A son retour, sur les neuf à dix heures, nous rencontrâmes vingt-deux ou vingt-trois cavaliers bien montés et bien armés qui viennent droit à nous, le pistolet et l'épée en la main, avec un trompette qui faisait plus de rumeur. Cela troubla un peu la compagnie de Grillon qui pensait déjà être du tout en sûreté, et avions mandé faire nos logis, et la plupart du troupeau égaré. Toutefois il fallait boire le calice. Nous fîmes fort bonne mine, allâmes à la charge à eux et eux à nous, et fûmes si près à nous battre que, s'il se fût tiré un coup de pistolet ou donné un coup d'épée mal à propos, il fût mort vingt hommes à la rencontre inopinée; mais Dieu ne le permit: nous nous reconnûmes amis; les écharpes blanches furent reconnues et (*espace en blanc dans l'original*) nous parlâmes; le nom de Grillon et les paroles accommodèrent le tout fort aisément. Ils allèrent loger à Colombe et nous à Saint-Denis; mais encore faut-il rire des fuyards, car la plupart des valets s'en allèrent à vau-l'eau, et quelques passagers désarmés.

Depuis il ne nous était rien arrivé de digne vous être mandé que hier au matin sur les dix heures; je me trouvais un peu mal et avais pris une fort grosse et vilaine médecine. M. de Vit m'était venu voir et demeura assez long-temps en ma chambre

Digitized by Google

où je voulais dîner en privé avec M. Parent, et lui et un autre; mais il me pria lui permettre avant dîner de lui laisser voir un peu sa fortification où il faisait travailler. Il monte à cheval et s'y en va. Comme il fut hors la ville, il voit de ses yeux emmener quelques vaches que quelques cavaliers emmènent : l'alarme se donne; voilà force gens de cheval et de pied de sortir à la folle, et les ennemis se retirent avec leur butin. Mais le gouverneur ne pouvait souffrir cela, et les bravait et leur disait pouilles, et les assurait qu'ils ne le mèneraient pas loin, comme ils ne firent, encore qu'ils eussent à mille ou douze cents pas un gros de cavalerie et sept à huit cents mousquetaires ou piquiers que arquebusiers, le plus beau et le meilleur de Paris, les Espagnols, Italiens et Bourguignons ou Vallons, et peu ou point de Français : il les faisait fort bon voir. Mais le sort porta que ledit sieur de Vit, qui ne pouvait souffrir cette braverie, tout désarmé, se mêle parmi huit ou neuf cavaliers l'épée en la main, frappant à droite et à gauche, qui en tua et estropia; mais le malheur voulut qu'il fut frappé de trois grands coups d'épée sur la tête, une estoccade au bras qui entra un peu dans le corps et une autre à la main, de sorte qu'il se trouva maltraité avant que les siens y pussent arriver, qui faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour l'approcher; mais les uns étaient à pied et les autres mal montés et partis tard : si ne s'en allèrent-ils pas sans y laisser deux des plus honnêtes hommes qu'ils eussent, un bon capitaine et un autre lieutenant de cavalerie, force chevaux tués et force blessés qui sont allés mourir à Paris. Cependant tout ce qui était de meilleur dans la garnison y courait comme au feu, et je vous assure qu'il toucha aux ennemis s'en retourner à Paris plus vite qu'ils n'étaient venus, toutefois en bel ordre et ensemble. Et comme cela se fesait, j'étais tout plein mal, le cœur m'affadissait; il se faisait tard, je voulais dîner, et comme j'étais prêt à me mettre à table, voilà un laquais qui me vint dire que M. de Vit était fort blessé et qu'il s'en venait à cheval au logis où j'accours soudain avec ma robe de nuit que je quitte, et vais au-devant de lui à trente pas de son logis où j'étais faisant fort bonne

Digitized by Google

chère à ses dépens. Comme je le vois en cet état, cela me déplut et fâcha infiniment, vous le croirez aisément, l'aimant et l'honorant comme je fais de longue main, comme vous le savez. Mais je ne lui voulus faire paraître et fis hâter des chirurgiens pour le faire panser : il me dit soudain qu'il était en peine et qu'il doutait ayant tant trouvé de gens de pied en tête et de gens de cheval qui accouraient à l'alarme, trop braves et volontaires et leur chef si fort blessé. Je le prie de ne penser qu'à se guérir, je le laisse en bonnes mains. Je trouve un de mes bidets à la porte du logis, j'accours à la porte de la ville; je trouve en tête le capitaine Mansan, brave et gentil capitaine de sa nourriture, qui est encore fort blessé et de plusieurs coups, frère à feu Mons, Gascon que pouvez avoir bien connu parmi les gardes, qui mourut et vécut fort bravement en Gascogne. Je le prie s'arrêter à la porte et empêcher que plus rien en sortît. Il en était temps, et me sembla nécessaire de l'ordonner ainsi. Comme je fus à la première chapelle, je trouve un gros d'infanterie qui courait après les ennemis. Je les arrête encore; à la seconde chapelle, j'en trouve encore davantage, je les fais rallier et se mettre en bataille; je passe outre et allai jusque près du village de La Chapelle où je trouvai notre cavalerie et infanterie; je dis les capitaines, car la plupart étaient montés à cheval, voyant n'y pouvoir aller assez vite à pied et les maîtres-de-camp messeigneurs de Beuf et Beaurogier; ledit sieur de Beuf eut son cheval tué, et je vous assure que le chef et tous les piétons et force honnêtes gens sont répréhensibles d'être allés trop vite, trop bravement, et trop loin de la courtine ; car, si l'ennemi eût eu par hasard un secours de cavalerie qui pouvait être arrivé la nuit sans que l'on en eût eu nouvelles, à la vérité la garnison de Saint-Denis, je dis le plus beau et le meilleur, eût couru grand hasard. Je vous dirai bien aussi que cette honnête troupe m'assura que si je fusse pu arriver un peu plus tôt, qu'ils avaient laissé couler une occasion de tailler en pièce une partie de toute cette infanterie étrangère; et si la cavalerie n'eût fui, elle eût été en grand hasard. Je voulais tenter, s'il y aurait encore du temps assez, mais ils s'étaient retirés

Digitized by Google

trop vite avec leur chef, monseigneur de Belin. Comme je vis qu'il ne se pouvait rien mieux faire, je ramène tout le monde au logis, faisant retirer les morts pour leur donner sépulture ou les rendre aux ennemis qui les envoyèrent quérir, mutinés que l'on en avait tué quelqu'un désarmé et rendu, à ce qu'ils disaient : mais c'était quelque soldat étranger qui avait trop de regret à la blessure de son chef.

Et voilà comme la journée d'hier se passa. Je dépêchai soudain à M. d'O ; je parlai aux maîtres-de-camp et à tous les capitaines de gens de pied et de cheval, qui m'offrirent tous plus d'honneur et de reconnaissance que je n'en désirais ni voulais. Je laisse toutes les choses comme elles étaient ; je les assure de la guérison de notre blessé, et les assurai que le général serait bientôt là, qui y mettrait l'ordre qui y serait nécessaire : cependant que, s'il fallait combattre ou mettre ordre à quelque chose nécessaire, que je le ferais, et voilà comme se passa la journée d'hier à la vérité ; et parce que plusieurs en parlent diversement et douteront de la vie de M. de Vit, et peut-être son frère, qui est avec M. le comte d'Auvergne, que je désirerais bien, à la vérité, qu'il sût l'état de son frère ; car je vous puis assurer qu'il n'en aura que le mal ; et, si j'étais en sa place, dans huit jours je sortirais aussi bien que je fis avec ma grosse médecine ; mais il en aura pour quinze jours. Je ne partirai d'ici que je ne le voie bien guéri ou M. d'O arrivé, et puis je suivrai mon chemin vers le Roi, où qu'il soit ; mais que nous ayons un peu rempli la bourse. Je n'ai que regret que vous nous ayez abandonnés ; que ce ne soit point d'affection, car, de mon côté, je ne vous manquerai jamais de fidèle volonté de vous servir et honorer comme je vous ai promis. Conservez-moi donc toujours en vos bonnes grâces, et je prierai Dieu vous donner en tout heur et prospérité ce que désirez.

Votre très affectionné ami,

LOUIS DE GRILLON.

A Saint-Denis, ce 1er d'octobre. — En hâte.

Digitized by Google

MÉMOIRE SUR LA RÉDUCTION DE PARIS A L'OBÉISSANCE DE HENRI IV (1).

Le lundi, vingt-unième jour de mars, le Roi étant à Senlis, où Sa Majesté était allée deux jours auparavant pour ne donner occasion de soupçon à messieurs de Paris, Sadite Majesté fut avertie par monseigneur de Saint-Luc (qui était demeuré à Saint-Denis pour faire les préparatifs de l'entreprise) qu'il était temps qu'elle s'avançât; et pour cette occasion les forces de Sa Majesté vinrent loger aux villages des environs de Saint-Denis, en la vallée de Montmorency et Dammartin; et pour couvrir l'entreprise l'on fit courir le bruit que les Espagnols qui sont à Beauvais voulaient passer, avec des bateaux qu'ils faisaient porter, la rivière d'Oise à l'Ile-Adam, pour aller à Paris. Quant à Sa Majesté, elle se rendit le soir à Saint-Denis; et, dès qu'elle fut arrivée, ce fut de dresser l'ordre pour la marche des forces; et soudain MM. de Saint-Luc et baron de Salagnac commencèrent à les faire avancer; et, bien que la nuit fût fort obscure et pluvieuse, si est-ce que l'ordre y fut tellement gardé, que M. de Saint-Luc, qui menait le premier gros qui était suivi des autres gros, arriva par derrière les Tuileries devant la porte Neuve, environ sur les quatre heures du matin, où il fit faire quelque halte aux troupes, attendant que l'on eût reconnu la porte où il y avait envoyé un capitaine; mais, étant retourné sans avoir parlé à personne, il y alla lui-même, et, sur le mot qu'il donna, sortit le capitaine Forces, sergent-major de la ville, qui vint parler à lui, et après furent abattus les ponts; et lors monseigneur le maréchal de Brissac vint avec un flambeau pour voir M. de Saint-Luc au visage. Soudain ledit sieur de Saint-Luc fit avancer deux troupes de cinquante hommes chacune, commandées par deux capitaines qui se logèrent, l'un à droite, l'autre à gauche, dans la ville, et fit garder la porte par M. de

(1) Bibliothèque royale. Section des manuscrits. Fonds Béthune, n° 8778, p. 129.

Digitized by Google

Favas, qui avait commandement du Roi de se loger au-dessus d'icelle avec cent arquebusiers.

Après cela, ledit sieur de Saint-Luc marcha avec son gros, composé de quatre cents hommes de la garnison de Saint-Denis, commandés par M. de Vicq, de la compagnie de M. de Saussy, et de la compagnie de gens de cheval du sieur de Marsilly, qui avaient tous mis pied à terre; et, tournant à la rue Saint-Thomas-du-Louvre, s'arrêta à la Croix-du-Tiroir, où il fit halte. Après cela, le gros de MM. de Belin et d'Humières, composé des troupes qui étaient venues de Creil et du Pont-Saint-Maixence, commandées par le sieur de Saint-Angel, avec le sieur de Rollet et sa troupe, et marchèrent au pont Saint-Michel et Petit-Châtelet; et, ayant donné avis à M. de Saint-Luc qu'ils étaient faibles, leur fut envoyé le régiment du sieur de Marin pour renfort, lequel régiment était de la garnison de Paris.

Le troisième gros, que menaient MM. d'O et baron de Salagnac, où étaient MM. de Bellengreville et de Trigny avec leur compagnie, tourna sur les remparts pour aller gagner la porte Saint-Honoré, que le Roi leur commanda de garder; le gros de M. le maréchal de Matignon, qui avait avec lui M. le comte de Tongny, son fils, deux cents Suisses de Heyd, le régiment de la garde, la cavalerie et infanterie de Senlis, les sieurs de Boudeville, de Harancour et Adouville, entra par après, et devait faire halte en la place aux Moutons, devant son logis. Mais, voyant que M. de Saint-Luc était à la Croix-du-Tiroir, il s'avança pour le soutenir, s'il en était besoin, laissant un gros sous l'arche devant Saint-Thomas-du-Louvre. M. Le Grand, avec la compagnie de chevau-légers du Roi et celle des Acres, fit faire halte devant la porte du Louvre, du côté de l'Échelle-Saint-Germain. M. le comte de Saint-Pol, la cornette du Roi, les compagnies de Chartres, celle de Mansan, que commandait le marquis de Cœuvre, entra puis après, et le Roi, qui s'avança devant ledit gros, fut reçu par le prévôt des marchands et les échevins, ayant avec eux tous les archers de la ville. Le dernier gros, que menait M. le maréchal de Retz avec les Suisses et le régiment de Champagne, entra. Puis après M. de Vittry, avec ce qu'il avait

Digitized by Google

amené de Meaux, entra par la porte Saint-Denis, qui lui fut ouverte par M. Langlois, l'un des échevins de la ville. Il fit garder la porte par des gens de pied qu'il logea au-dessus, et alla mettre ses gens en bataille au bastion Saint-Martin.

Au même temps que ces forces étaient par les portes ci-dessus, les forces de Melun et de Corbeil vinrent descendre par la rivière dans l'Arsenal, où ils furent reçus par M. de La Chevallière. M. de Saint-Luc, qui était à la Croix-du-Tiroir, ne trouva autres gens de guerre de la ville que le capitaine Cugy avec cent hommes, et quelques autres moindres troupes de vingt-cinq et de cinquante Espagnols, qui venaient pour reconnaître, lesquels, à la vue de nos gens, se retirèrent, les uns par une rue, les autres par une autre, où ils ne furent point poursuivis; et peut on dire que le Roi s'est rendu maître de toute la ville, sans perte d'aucun homme et sans qu'il y ait eu une seule maison pillée ni pris un seul prisonnier. Et pour le regard du duc de Ferra et des autres Espagnols, Vallons et Napolitains, ils demeurèrent tous dans leurs logis sans paraître par les rues. M. le maréchal de Brissac envoya vers eux, de la part du Roi, leur offrir sauf-conduit, pourvu qu'ils ne s'en rendissent indignes, ce qu'ils accordèrent; et même temps ledit maréchal de Brissac, avec des hérauts d'armes et trompettes du Roi, s'en alla faire crier vive le Roi dans la cour du palais et par tous les carrefours de la ville. Sa Majesté alla descendre droit à Notre-Dame, accompagnée de sa compagnie de chevau-légers que menait M. Le Grand; et après qu'elle eut ouï la messe et fait chanter le Thédéon (*Te Deum*), elle vint dîner au Louvre, qu'elle trouva paré de tapisseries comme du vivant du feu Roi.

L'après-dîné, Sa Majesté alla à la porte Saint-Denis pour voir mettre dehors les Espagnols, Vallons et Napolitains, qui sont les trois meilleurs régimens qu'ait le roi d'Espagne, lesquels sortirent la mèche éteinte et leur bagage. MM. de Saint-Luc et de Salagnac les furent conduire jusques à Bourget.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE,

ADRESSÉE

A M. SABLIER.

[L'auteur de *Mélanie*, de *la Gouvernante* et du *Préjugé à la mode*, Nivelle de La Chaussée, est connu du public et des auteurs de dictionnaires biographiques par ces comédies larmoyantes et par l'épigramme de Piron. Mais des évènements de sa v e, de la tournure de son esprit, de ses mœurs, on n'en lit rien nulle part, et à juger l'auteur par ses drames, on aurait été tenté de croire que La Chaussée était un administrateur du bureau de bienfaisance, austère dans sa vie, moraliste et mélancolique.

La correspondance qu'on va lire, et dont les originaux appartiennent à la riche collection de M. de Soleinne, fera voir sous un jour plus véritable le genre habituel de vie et la nature des préoccupations de La Chaussée. Nous devons toutefois nous excuser d'avoir enlevé parfois à ce portrait de l'auteur par lui-même quelque trait bien saillant de vérité, en subs ituant des points à certains mots plus significatifs; mais ces lacunes permettront encore d'entrevoir facilement la ressemblance.

Cette correspondance se rattache par un point à l'histoire : elle fait souvent allusion aux ravages financiers du système de Law dont La Chaussée ne sut pas éviter les éclaboussures. Quant à Sablier, à qui cette correspondance est adressée, il fut complètement ruiné, ainsi que sa famille, par le Système. Il avait publié, en 1719, avec La Chaussée, une Critique des *Fables* de La Motte, sous le titre de *Lettres de madame la marquise de ..., avec la Réponse*. Il survécut à son ami et fut le

Digitized by Google

premier éditeur de ses *Œuvres* dont il donna, en 1763, une édition en 5 vol. in-12, qu'il fit précéder d'une Vie de l'auteur.]

I.

A Amsterdam, ce 29 août 1720.

Mon cher ami,

J'ai reçu votre lettre et l'imprimé y inclus; je vous remercie de votre lettre, et pour aucunement y répondre, je vous dirai que les Hollandais ont payé les violons, et que nous avons assez bien dansé. La crainte qu'ils ne soient pas toujours si raisonnables fait que nous nous retirons; c'est de bonne heure, mais nous sommes gens rangés : nous n'allons qu'une fois par jour au *Musico*. — N'allez pas croire que ce soit autre chose qu'une académie de musique. C'en est une effectivement où l'on s'accorde à merveille. Cependant, je ne sais si c'est la faute de mon violon qui ne tient pas d'accord long-temps, mais je n'ai encore fait que préluder. Une jeune Flamande, virtuose en ce, aurait bien voulu faire la basse, n'était que je n'ose pas trop me risquer à m'y exercer à livre ouvert. Pardonnez-moi l'allusion. Pourquoi cet endroit s'appelle-t-il *Musico!* Je mets tout à profit à l'exemple des Hollandais; ils en tirent des droits, et moi des équivoques, en attendant pis, car les anges de ce paradis sont bien tentants. *Elles* parlent correctement le hollandais, ce qui est un grand attrait pour nous. Cependant les mots du mystère sont dans leur bouche, et c'est l'assaisonnement de toutes leurs périodes. Elles ont une taille fort riche, en ce qu'il y aurait de quoi en faire deux ou trois autres, avec des copeaux de reste, car on dirait qu'elles ont été faites à la serpe : et pour moi je m'en étonne, vu que l'on travaille tant tous les jours après elles. Leur habit est assez singulier, en ce qu'il n'est guère propre à courir leur bague; et je crois que le proverbe de garder les manteaux vient de Hollande, car il faut absolument les mettre

Digitized by Google

de côté. Je démonte à présent une petite Flamande par mes airs de Céladon. Elle voudrait le réel que l'appréhension m'ôte. Elle me soupçonne de pouvoir avoir une entrée libre dans le sérail, et je crois que, par honneur, je serai obligé de lui prouver le contraire; et ce sera quand il plaira à mon imagination de se guérir, car si les plaisirs sont dans l'imagination, les maux y sont aussi, et sur ce pied-là j'y aurais bien des choses qu'il faudrait peut-être véritablement porter en France : car ici le remède n'est point à côté du mal comme en France, mais le mal est à côté du remède. Pour vous dire la vérité, qui veut être sage le reste de sa vie, je crois, doit cesser de l'être une fois ici.

Adieu, je suis las de mes folies. Voici la sixième lettre de ce goût-là que j'écris. Les gaillardises manquent au bout de ma plume. L'air du pays n'y est pas bon, et j'ai peur de m'y rouiller dans mon fourreau. Si vous n'avez la bonté de recevoir en pitié les pauvretés que je vous envoie, je vous permets de prendre votre revanche; mais cependant ne vous piquez pas de m'imiter. — Je continue mes compliments envers et contre tous nos amis. Je suis bien scandalisé du jugement que Lavalette a porté de moi. En revanche Taillandier est bien content et le remercie de celui qu'il a porté de lui. Je tâcherai de mériter qu'il se rectifie à mon égard, et je rendrai son jugement téméraire, s'il plaît à celui vulgairement appelé par nous le démon du matin. Adieu, encore un coup, et buvez, frères. Si la sympathie bachique a lieu, vos oreilles vous tinteront ce soir, comme lorsque vous serez mariés.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE.

II.

A Amsterdam, ce 9 septembre 1720.

Sera-t-il dit que vous n'écrirez que dans vos f..... grimoires, et que vous ne songerez pas à me féliciter sur ma prodigieuse

Digitized by Google

fortune? Par la morbleu! je sens l'orgueil qui me prend comme une envie de pisser. Je suis d'avis de vous écrire de la manière que Dagobert parlait à ses chiens. Dites-moi un peu,

Petit marchand de gloire imaginaire,
Ce que vous avez fait de mon torche... tricentenaire,

Et (si j'avais songé à la rime, j'aurais mis la mesure qu'il y falfait) pardonnez ce retour de tendresse pour un enfant de ma cervelle; c'est, je crois, le seul que j'aie eu de ma vie. Mais je n'ai plus rien à faire avec Plutus, je retourne à mes moutons qui sont les muses. Ma veine se remplit tous les jours; il faut qu'incessamment je me purge, que je rime, ou que je crève. Ainsi envoyez-moi un sujet. Ne paraît-il point quelque ouvrage sur lequel je puisse tomber à bras raccourci? Enfin j'ai tant besoin d'un sujet que je crois que je ferais plutôt la critique du Système, que de ne pas faire de vers. Voyez l'extrémité où je serais réduit. Si la providence d'Apollon envoyait par exemple à son serviteur une bonne grosse tragédie qui valût la palidonie, j'en ferais les frais, sinon

Je monterai sur ce cheval fameux
Sans savoir où je piquerai des deux,
Et lui lâchant et le mors et la bride,
Le seul hasard me servira de guide.

J'allais rachever toute la lettre en vers, mais on m'appelle en bas, et j'aime mieux laisser refroidir ma veine que mon souper. Beau sire, vous ne voudriez pas qu'on préférât l'agréable au solide. Mais vous ne perdrez rien pour attendre, et je vous enverrai au premier jour quelques caprices de ma muse.

Je me suis entièrement retiré des actions, et Taillandier aussi, avec quelque profit. Il vous fera l'honneur de vous écrire un jour à venir; mais il est continuellement occupé aux réparations de ventre et de brayette, ce qui l'empêche de mettre la main à la plume. Nous faisons des compliments à tous ceux et celles

Digitized by Google

dont nous partageons l'amitié. Nous comptons être dans un mois en France.

Adieu. NIVELLE D.

Il se fait tous les jours une multitude enragée d'actions et d'actionnaires que le diable emportera au premier jour; car le jeu ne vaut plus rien : du moins les sournois le disent. Mandez-moi toutes les nouvelles de Paris plaisantes, car ne me chaut trop des sérieuses.

III.

A Amsterdem, ce 26 septembre 1720.

Je ne peux vous pardonner votre silence qu'en cas que vous soyez mort, encore les morts reviennent demander des prières, et, comme, je crois que vous en avez autant de besoin qu'un autre, je devrais avoir de vos nouvelles de ce monde-ci, ou de l'autre. Ainsi vous êtes inexcusable, et cependant je vous pardonne. — Le coup de tonnerre que vous savez a éclaté jusques à nous; cependant il ne m'a pas emporté ma bonne humeur, quoiqu'il m'ôte les trois quarts de mon avoir. C'est un peu plus de philosophie dont j'aurai besoin : le plus ou moins d'indigence en donne autant qu'il en faut. Ainsi je mets la fortune au pis. Qu'ainsi soit de vous, mon très-cher; et soyez persuadé que tant que la terre produira des fruits, il faut nécessairement que quelqu'un les mange; et ce quelqu'un sera nous en partie. Taillandier commence à avoir peur de son appétit; et moi, sans avoir plus de moyen que lui d'y subvenir, je me plains de n'en avoir pas assez, et voici pourquoi; n'ayant plus le moyen d'être sensuel, l'augmentation d'appétit me fera trouver dans le seul nécessaire les plaisirs que je trouvais dans le superflu. Ainsi, tout bien compté, il n'y a rien de perdu. Cependant souvenez-vous que c'est un poète qui tient ce langage, et par conséquent il y aurait quelque chose à répondre à cette fiction. C'est une

Digitized by Google

continuation de l'apologie que vous savez. Mais souvenez-vous qu'une consolation imaginaire soulage quelquefois des maux présents; et oublier pour un moment ses malheurs, c'est être effectivement heureux pendant ce même moment. En un mot, cherchons à nous venger de la fortune par l'oubli des tours qu'elle nous joue. De plus, si vous voulez une consolation plus maligne, songez que, s'il vous manque un œil, il en manque autant à tous vos voisins, et que c'est un malheur général dans lequel vous êtes enveloppé. Si ce soulagement-là ne vous convient pas, retranchez-vous sur celui d'en voir encore de plus misérables que vous et moi. Enfin consolez-vous à quelque prix que ce soit. Pour moi, je le suis entièrement, et je vais recommencer sur nouveau. Tout ce que je ferai, sera d'en dire un petit mot aux Muses, mais avec discrétion. — Je ne sais quand je retournerai en France. Je n'ose même songer à mon retour. Tout dans la Hollande devrait m'y faire songer; mais tout dans la France m'empêche d'y penser. Cependant la saison s'avance fort ici, et nous y jouissons à présent des derniers beaux jours que sans doute nous y aurons; car pour de certaines gens tous les jours sont beaux, et pour nous autres pauvrets, les beaux jours dépendent de la saison. Les affaires d'ici ne tarderont guère à prendre le même train que celles de France, et les états vont mettre la dernière main à leur ruine en signant la troisième souscription qu'on attend avec impatience. Les uns disent que, sans ce secours, tout est perdu; car les actionnaires se regardent comme faisant tout l'État : et moi qui ne les regarde que comme la partie ruineuse, je crois que ce qu'ils attendent ruinera le véritable État sans ressource. Toute la Hollande est pour ainsi dire gangrenée, et la contagion a pénétré dans le cœur et dans tous les membres, c'est-à-dire que toutes les villes, bourgs et villages, ont fait, chacun à part, des actions qui sont mortes-nées. Ce sont comme des arbrisseaux qui naissent à l'ombre d'un grand arbre qui leur ôte toute la nourriture qu'ils pourraient prendre; car ainsi est de la compagnie du West, ou Indes occidentales, qui étouffe toutes les autres compagnies qui ne font que languir et tomber petit à petit.

Digitized by Google

Mandez-moi un peu des nouvelles de nos amis et du temps. Voici un temps qui doit bien resserrer les amis et qui rend les secours de l'amitié bien nécessaires; et pour moi qui en connais tout le prix, je ne compterai ma perte que par la diminution des marques d'amitié que mes amis me donneront. Je ne parle point ici de vous, et je sais assez que la vôtre est au-dessus du temps et de ses événements. Je ne compte pas même sur un redoublement de votre part; je sais assez que dans nos beaux jours elle ne pouvait aller plus loin. Comptez toujours sur la mienne; elle sera toujours la même, et je ne cherche plus pour toute fortune que l'occasion de vous la prouver par des effets; mais hélas! vous entendez ce soupir. Cependant ne désespérons de rien. — Adieu; mes compliments aux chers Vantroux et à Lavalette.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE.

IV.

(Sans date.)

Je vois bien, monsieur le badaut, qu'il ne faut point être pitoyable avec vous, et que j'ai eu tort de l'être dans la consolation que j'ai prétendu vous donner. Je vous en demande pardon, et je vous promets dans la suite une dureté à l'épreuve de tout événement. Grâce à qui vous savez, les occasions de l'exercer se trouveront peut-être plus tôt que vous ne voudrez; alors vous me redemanderez le prétendu reste de vapeurs du *musico* que vous dites que j'exhale sur mes amis; mais je vous accablerai de bonnes et fades plaisanteries; et pour me montrer plus digne de votre fermeté, ma bonne humeur augmentera avec vos malheurs.

Sur ce principe, je commencerai donc par vous faire mes compliments sur l'inutilité de la mort de vos deux parents, et sur la dispense qu'ils vous ont laissée d'en porter le deuil. J'enrage seulement que ce soit deux parents pour vous de moins. Je suis cependant bien aise de vous faire remarquer que votre

Digitized by Google

feu oncle le constitutionnaire ne vous a peut-être pas entièrement déshérité, puisqu'il a laissé tout son bien aux hôpitaux. Prenez courage, enfant, vous êtes en beau chemin pour aller partager cette succession.

A propos de mort, j'ai appris le sort de Verger (1) et de La Grange. Il me paraît qu'ils sont morts fort innocents, et qu'on leur a fait bien de l'honneur de leur accorder la couronne du martyre. Arouet, pendant un temps si favorable, ne fait-il rien pour se l'attirer? Voici des occasions bien tentantes que ce siècle offre aux poètes pour vivre à bon marché après leur mort. Pour moi, j'ai entièrement rompu commerce avec les muses; elles sont trop indiscrètes pour les faire causer dans ce temps-ci, et elles mèneraient peut-être mon imagination plus loin que besoin ne serait. Un peu d'affaires de cœur et beaucoup de paresse font tous mes amusements, car j'ai réconcilié l'amour avec la paresse; et c'est la constance qui s'est mêlée de l'accommodement. Je lis beaucoup de romans : cela m'affadit si fort le cœur, que je crois que c'est de là d'où vient la tendre amitié que je me suis sentie pour vous lors de ma dernière lettre. N'en craignez plus les exhalaisons; elles tomberont dorénavant sur une autre espèce que la vôtre.

M. Duplessis reçoit vos souhaits avec beaucoup de résignation, et n'a pas attendu vos ordres pour ce. Maintes et maintes en ont fait et en feront encore l'essai au grand contentement des parties.

Pour Taillandier, il ira vous demander à vous-même ce que vous lui avez souhaité, et en même temps il vous montrera toutes les bonnes raisons qu'il a eues de vous oublier. J'attends de ses nouvelles, et je ne doute pas qu'il ne me traite heureusement comme vous, à moins que vous ne me jouiez le tour de le faire ressouvenir de m'écrire. Encore suis-je sûr que ce sera d'un caractère indéchiffrable. — Adieu. Mes compliments à tous nos amis : n'oubliez pas le père aux autres; vous savez qui. Adieu. N. D.

(1) Le poète Vergier, mort à Paris assassiné, le 23 août 1720, ainsi que nous l'avons indiqué les premiers, tome VIII, page 208 de notre seconde série.

Digitized by Google

Comme il y a trois mois que je suis à Amsterdam, je ne loge plus *à la ville de Lens*, mais *au Cerf rouge*, chez le sieur Lombard.

V.

A Amsterdam, ce 23 octobre 1720.

J'ai eu un très gros rhume qui m'a tenu plusieurs jours au lit, et je vous écris d'un jour, lendemain et veille de médecine. Vous voyez que dans le grand nombre des affaires pressées qui me surviennent coup sur coup, je ne vous oublie pas; qu'en quelque état que je sois, je pense toujours à vous, et que je fais tout ce qu'on peut faire pour ses amis; du moins, je vous en donne là une preuve bien sensible, et vous conviendrez que ce ne sont pas là des restes de vapeurs du *musico* que je vous envoie, et qu'il y a un peu plus de réel.

Votre fermeté semble vous abandonner, puisque vous prenez pour des injures les jolis compliments de ma dernière lettre. Je vois bien qu'on a toujours tort de prendre ses amis mêmes pour ce qu'ils veulent paraître. J'entamerais insensiblement un chapitre de cette morale magnifique dont vous vous êtes moqué dernièrement; ainsi je brise net en vous demandant ce que vous pensez des actions, et quel est votre dessein en gardant les vôtres, parce que j'aurais quelques vues de ce côté-là. Quoique jusqu'ici la raison n'ait eu nulle part aux affaires, et qu'elle n'en aura sans doute jamais, ne laissez pas de me parler raison. Je veux encore risquer d'être sa dupe, afin de pouvoir en ce cas lui faire un jour la même apostrophe que Caton fit à la vertu.

Ce que vous me mandez du S. ne m'étonne point. Les fripons se dégoûtent bientôt l'un de l'autre quand le crime qui les a joints a eu son effet. La matière de société manque; ainsi, adieu les associés.

Je souhaite à la banque de l'année qui vient une bonne et

Digitized by Google

heureuse année; mais elle ne sera, ma foi, pas si bonne que l'année passée.

L'ami T. est parti d'ici malgré nous. Il a oublié sans doute de dire l'oraison de saint Julien; aussi, le saint a puni cet oubli par toutes les traverses de notre pélerin. C'est pourtant dommage de sa cuisse, mais j'ai grand regret à ma toile.

J'ai été plus d'un mois sans recevoir de vos nouvelles. Je vous avoue que j'ai un peu boudé. Vous accusez huit lettres; j'en ai quatre. Ce n'est partant que quatre de perdues. Cependant je vous pardonne.

Vous ne m'avez rien mandé de La Grange, Roy, Gacon, Saint-Jory, et autres auteurs de torche.... d'élite. Est-ce que ces gens-là n'ont pas toujours de quoi faire rire?

Je m'étonne que vous ne trouviez pas un moment pour mettre en état ce que vous avez à donner aux Italiens. Vous m'assurez que ce serait une pièce passable. Je vous croirai sur votre seule parole, si vous ne vous mettez en état.

Mion fait merveilles de se mettre en état de continuer ses passe-temps. Je trouve dans cette prévoyance un homme plus philosophe que vous, car il se met au-dessus de la crainte de la faim et de la v..... Faites-lui en mes compliments.

Vous m'avez, me semble, dit que l'amour faisait un de vos amusements. Est-ce amour nouveau ou ancien? avez-vous encore cet esprit de retour vers votre ancien vainqueur, ou un coup de grâce suffisante vous a-t-il mis dans les bras d'un autre? Expliquez-moi ce mystère. Pour moi, je traite présentement avec une jeune Hollandaise constamment indifférente et mélancolique. C'est un corps de neige toujours grelottant sur une chaufferette, et dont l'instinct n'a jamais agi qu'en faveur d'un chat qui ne l'abandonne point. J'ai été obligé de le prendre pour le tiers et le ministre de mes affaires. Elles ne sont pas, comme vous voyez, en mains fort sûres, et je suis premièrement le martyre de mon confident. Mais j'ai beau m'en laisser déchirer, égratigner, mordre (car il mord), et lui donner à souper, partie à la dérobée, la belle rit du badinage, mais d'un rire indifférent, et trouve seulement plaisant, dans tout notre

Digitized by Google

manége, que son chat engraisse, sans prendre garde que c'est parce que je jeûne. Bref, je crois que je jetterai bientôt mon confident par la fenêtre, et moi après.

M. Duplessis a pris chez lui depuis peu un autre animal farouche du pays, nommé maître des langues étranges et diverses. Le silencieux personnage n'ouvre jamais la bouche que devant ses écoliers. Il croirait s'ôter sa pratique, s'il parlait devant autrui. Ce n'est pas qu'il ne croie parfaitement parler toutes sortes de langues, et principalement la française, qu'il a vitement été apprendre à Blois. Enfin, j'espère qu'à l'aide de ce bonhomme, Duplessis pourra apprendre passablement à lire le hollandais; car c'est la langue pour laquelle il a entrepris de se corrompre le gosier. Pour moi, j'aime mieux demeurer dans mon ignorance que de me charger d'une connaissance aussi ridicule; car ce jargon-là peut passer pour le langage le plus grossier de l'univers. C'est, je crois, le langage d'Adam. Je finis ma lettre par un compliment pris de cette langue, qui est : *Je souhaite que vous naviguiez bien jusques à l'année qui vient.* C'est là l'adieu ordinaire qu'on se fait, et que je vous applique. Nos compliments à MM. Vantroux, Nolet, Lavalette, etc. Adieu. Votre serviteur.

N. D.

VI.

Du 28 novembre 1720.

Vous m'avez fait plaisir de me donner de vos nouvelles, car j'en attendais avec impatience; et les nouvelles courantes que vous m'avez mandées m'ont autant réjoui que la sentence d'un misérable qui languit depuis long-temps en prison le doit réjouir.

J'ai donc lu votre lettre tout de suite jusqu'à l'article du change en banque et espèces où je me suis aussitôt récrié : O enfants d'Apollon, que les affaires mondaines et profitables ne vous touchent guère, puisque vous en êtes si peu instruits!

Digitized by Google

Je ne puis que vous savoir gré seulement de votre bonne volonté, et non pas tabler sur vos avis, puisque le change en banque était en 22 et 23, juste pour celui en espèces que vous me mandez entre 40 et 50. On voit bien que vous êtes brouillé avec elles, puisque vous en parlez si mal. Aussi jamais poète a-t-il été instruit du cours. Ne vous avisez pas d'être le premier de votre art qui ait acquis cette connaissance, vous seriez hué sur le sacré vallon; et il faut même qu'un rimeur *sedens in telonio* y conserve son innocence ou ignorance. Duplessis, en lisant cet article de votre lettre, m'a chargé de vous conseiller d'employer le produit de la pièce que vous allez jouer aux Comédiens-Italiens, en un livre de Barême et un *Guidon des Finances*, sinon de troquer contre ces deux livres un *Boileau* et votre *Horace*. Méritez par un peu plus d'attention l'estime de gros négociants comme nous; car, depuis notre retraite en pays marchands, nous avons acquis des idées plus saines, et nous pensons des poètes ce que vous autres pensez des banquiers.

Je crois que c'est Rabelais qui a fait la taxe, car je vois un calcul bien circonspect, puisqu'on demande à Bourgeois 1769 actions; du moins, si ce n'est pas un calcul de Rabelais, c'en est le quart-d'heure, et vous m'avez la mine de payer votre part des violons. Au surplus, je vous en fais d'avance mes compliments. Voici un temps pour s'illustrer par la taxe, ne le manquez pas.

La liste secrète des soutiens de la Synagogue ne m'épouvante point; je suis à l'abri, et le soleil même ignore mes affaires. On ne pourra jamais m'ôter que quelques pensées que j'aurai peut-être surprises à la vénérable antiquité.

Revenons maintenant à nos moutons; ce sont les muses, comme vous savez. J'ai lu vos chansons, et je me serais douté que ce sont des impromptus. L'ami Mion me paraît votre Apollon, et je lui souhaite tous les jours de nouvelle matière à vos chansons. Vous pourriez bien aussi, par reconnaissance, lui donner le sujet d'un couplet, quand même vous devriez l'aller chercher chez les Génevoises. Nolet, dans sa dernière apostille, m'avait flatté qu'une colonie de petits anthropophages était venue

Digitized by Google

s'établir dans vos domaines; j'allais vous souhaiter une multiplication convenable au pays, lorsque vous avez vous-même détruit cette agréable nouvelle, en m'assurant que votre train ne consiste qu'en votre ombre; ainsi, je ne puis que vous offrir mes souhaits pour l'avenir. Puisse Vénus vous accorder ce que vous méritez; puisse aussi Taillandier n'avoir pas une autre fois d'inutiles alarmes; car, raillerie à part, il lui faut quelqu'une de ces aubaines-là pour le faire. Rien ne dégourdit mieux un jeune homme. Adieu; mes compliments à MM. Sainte-Catherine et David, aux Nolet, Lavalette, Taillandier, Blandin, et pareille sequelle amicale.

N. D.

VII.

A Amsterdam, ce 18 décembre 1720.

J'ai reçu la lettre où vous m'avez appris la destruction du destructeur (1), mais n'en soyez pas la dupe, c'est encore un tour de maître Gonin, pareil à celui qu'on nous joua à l'arrêt du 21. Vous me paraissez tous à Paris dans des sentiments de commisération qui me font rire, et vous renouvelez parfaitement le temps des martyrs qui priaient pour leur persécuteur. Mais, ou c'est un sot de n'avoir pas prévu qu'on abuserait de son stratagème, ou c'est un fripon qui l'a prévu et qui l'a machiné à dessein. Je ne doute pas que ceux qui ont fait l'éloge de la fièvre ne le fassent aussi du Système, et n'y entrevoient même du grand et du sublime. Il eût été bon tout au plus dans la république de Platon, encore l'aurait-il peut-être corrompue comme il a fait la nôtre: et quand ce ne serait que le mal qu'il a fait aux mœurs et aux cœurs, il est impardonnable. Pour vous faire payer vos sentiments évangéliques, je ne sais à quoi il tient que je ne continue toute ma lettre sur le même ton, et

(1) Law, forcé de fuir de France. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

que je ne vous prouve par la morale que vos malheurs sont réels.

Vous me ferez toujours plaisir de me mander les nouvelles de votre Babylone, parce que je suis persuadé que vous aurez profité de la petite mercuriale que vous me reprochez, et que vos avis auront plus de certitude sur la nouvelle du trépassement du seigneur Papimane. — Il court ici un bruit que l'ambassadeur turc qui est chez vous n'est venu que pour avoir la voix de la France pour l'exaltation de son maître. Si cette négociation réussit, la sainte Église y gagnera des moustaches; cela la rendra plus grave. On prétend que Sa Hautesse, lasse de ne pas boire de vin, veut prendre les clés de saint Pierre, parce qu'elle les prend pour les clés de la cave, et le tout à cause de la trogne rubiconde dudit saint.

Vous ne m'avez encore rien dit de madame de Lambert, et, pour parler *houdariquement* (1), c'est pour moi un phénomène posthume, et qui ne luit parmi le sénat harmonique que d'après mon départ. On dit ici qu'elle a joué à La Haye, et que c'est peu de chose. Le théâtre dégénère-t-il, ou la Lantier a-t-elle perdu sa voix par où vous savez, pour souffrir la concurrence de cette Batave?

Travaille-t-on à un ballet tout fait ou à faire? si le Roi s'en rapporte à ceux qui l'ont servi l'année passée, il aura des plaisirs assez bourgeois.

Vous ne m'avez point parlé d'un aventurier nommé le marquis Damis qui répand à Paris à toutes mains l'or, et par conséquent le cocuage. On en dit des choses extraordinaires. Apparemment que le merveilleux ne vous touche plus, puisque vous n'y avez pas pris garde. Ne serait-ce pas le second tome de votre charlatan?

Vous savez mieux que moi ce que vous devez faire au sujet du supplément des actions, et je vous conseille de payer, ou de ne pas payer. Je crois cependant que les actions sont entièrement payées, et je vois le temps qu'on m'a prédit où je les aurais à quinze sous la douzaine.

(1) Dans le style de La Motte-Houdar. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

Je vous suis obligé de la semonce que vous me faites de vous rapporter au plus tôt ma jubilation ; elle sera bien plus vive quand je pourrai pantagruéliser avec vous. Je vois que votre Messie reviendra plus tôt que moi, et que le présent que votre bonhomme me souhaite lui arrivera et à vous avant moi. Ce serait une injustice extrême que ce qu'il mérite avec tant d'assuidité lui fût refusé, mais en cas qu'elle vous advienne, souvenez-vous de rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire à la maîtresse de Mion qui la rendra à la vôtre pour la garder tous tant qu'il plaira au dieu Mercure. C'est ce que je vous souhaite au nom du nouveau pape ci-dessus indiqué : en attendant, je me dirai plus véritablement que lui le serviteur des serviteurs.

N. D.

Mes compliments à tout le genre humain, c'est-à-dire à tous nos amis, car je le borne là.

VIII.

(Sans date.)

Je m'en rapporte à vous au sujet de ce que vous savez, n'ayant aucune connaissance du détail de cet emploi. Mais si nos amis ont jugé que cela valait mieux que la première destination, vous avez très bien fait. On ne choisit pas dans la vie : encore trop heureux quand on se fourre quelque part. Aurez-vous bien des affaires ? Suivrez-vous les pendus ? Donnerez-vous la question ? — Un monsieur qui est venu de Paris, nous a dit que Drouet avait acheté la charge de greffier criminel en chef du parlement avec les comptabilités nécessaires ; qu'il achète une charge de secrétaire du Roi, etc. Tant mieux. Quand il vous plaira, vous me mettrez au fait de votre place, afin que j'en rende raison à ceux que m'en parlent ici. — Je suis dans le travail ; j'accoucherai de mes cinq enfants en moins de neuf mois. Saflé est venu ici, avec qui j'ai eu bien des conversations

Digitized by Google

utiles. — Madame Quinault vous a chargé de me faire des compliments, et me l'a mandé ; ainsi vous êtes quitte de ce côté-là. — Je serai encore ici quinze jours, ou trois semaines. — Je crois que l'affaire de Taillandier pour ses débets va être finie. C'est six cents livres qu'il recevra. Je vous en donne avis ; et si vous voulez, je lui écrirai pour les placer, en cas qu'il ne soit pas engoué de son héritage de Montargis. Vous voilà en deuil et désespéré pour long-temps. — Adieu.

IX.

A Saint-Germain, ce 5 juillet 1735.

Palsambleu, monsieur le greffier de Vaugirard, vous êtes plaisant de me demander si Taillandier est à Paris, à moi qui suis ici depuis six semaines. Eh bien! je vous dirai qu'il y a cinq ou six jours qu'il n'était pas encore arrivé. Vous m'avertirez quand il le sera. — J'ai reçu, par M. l'abbé d'Olivet, avis de la maladie de M. Adam (1) de l'Académie Française; je vous prie de savoir en tapinois ce qui en est, et de faire mettre le bonhomme Danchet en action, supposé qu'il en soit temps, et cela par Nolet, Dumont, ou autres. Soyez-en le moteur, et ne parlez point de ma part surtout. Vous verrez alors, suivant l'air du bureau qui sera indiqué par cette voie, s'il est nécessaire que j'aille à Paris. Je compte pourtant revenir dans quinze jours ; mais, jusques à ce temps, il peut arriver mort d'homme, c'est pourquoi ce qui est dit est dit. — Je travaille soir et matin, et je compte un acte presque fait. Si vous en valiez la peine, je vous enverrais un sommaire en raccourci bien abrégé de ma fable. Nous verrons. — Guignon a écrit à M. de La Bruère, suivant mes observations sur *les Voyages de l'Amour* (2). Il a répondu qu'il n'y avait pas le sens commun, et l'a

(1) L'académicien Adam mourut en 1735, mais La Chaussée ne fut point son successeur ; il ne fut reçu à l'Académie que le 25 juin 1736 à la place de Antoine Portail, premier président. (*Note de l'Édit.*)

(2) *Les Voyages de l'Amour*, ballet, paroles de La Bruère, musique de Boismortier, représenté pour la première fois le 3 mai 1736. (*Id.*)

Digitized by Google

prié de ne plus l'importuner de fadaises pareilles. Cependant je persiste; et de plus, je soutiens que ce ballet ne vaut pas grand'-chose. Il n'est rien moins que ce qu'il nous a paru à la lecture. — Je ne sais pourquoi l'abbé Leblanc est fâché contre moi. C'est une énigme donc vous m'enverrez le mot quand vous voudrez. — Les *Adieux de Mars* (1) ont-ils un grand succès? C'est de la crême fouettée, dit-on. On n'attend pas autre chose de l'auteur; mais il s'encanaille furieusement. — Je vous apprends qu'on va avoir à la Comédie Française une babiole intitulée : *Le Mariage par lettre de change*, ou *la Lettre de change*. Elle est de Poisson qui me l'a lue ici. L'épithète que je lui donne est sa définition. Grandval fait le divertissement; Sallé le dirige. Au surplus, lettres closes sur cet article. — J'ai été marié ces jours passés, en pleine forêt, à la plus jeune des *hagons*, qui est une dondon de quatorze ans, aussi fraîche et aussi appétissante qu'il en soit. C'est le meilleur morceau qu'on puisse trouver dans les bois de Saint-Germain. Je laisse continuer la plaisanterie. On l'appelle madame Nivelle : elle répond à ce nom-là comme un chien fait au sien. — Enfin vous avez fait mes compliments à madame Quinault, qui m'en a barbouillé quelque chose. Si le jeu vous plaît, vous recommencerez dans l'occasion. N'allez pas vous méprendre comme cet homme qui plaidait à la seconde et qui sollicitait à la troisième. — Je me suis mis à lire *le Spectateur anglais*, dont je ne suis pas extrêmement content. Ce ne sont que rapsodies et billevesées hebdomadaires, fourrées de quelques traits anglais, par-ci par-là. Je ne suis guère plus content de madame de Sévigné. Son amour éternel et maternel m'affadit. Elle a du jargon; cela est-il vrai? Mandez-moi là-dessus comment se portent mon goût et mon esprit, et si je ne deviens pas un peu rustre; mais enfin voilà mon dernier mot.

Adieu. N. D.

(1) *Les Adieux de Mars*, comédie de Le Franc, en un acte en vers libres, jouée aux Italiens le 30 juin 1735, et reçue favorablement.

Digitized by Google

X.

Ce 11 juillet 1735.

Comme je m'en retourne à la fin de cette semaine, je n'écrirai point à Taillandier : je le verrai à mon retour. Je saurai si son affaire est faite, et j'arrangerai là-dessus mon texte. — Qu'est-ce que c'est que cette nouvelle forfanterie du corps glorieux des avocats? Je n'ai jamais vu que ces gens-là bouder avantageusement contre leur ventre. — Que dit-on de la pièce de Poisson et du divertissement? Je vous l'ai annoncée comme une bagatelle. — A mon retour je vous lirai mon canevas et un acte qui est fait. Je compte aller de suite, car j'irai m'enfermer pour six semaines au Raincy, chez M. le comte de Livry où je ne ferai que cela. Il me semble que la solitude rassemble les esprits, ou qu'elle ne fournit que des idées tendres et agréablement mélancoliques. — Mes amours vont toujours bien : ma mariée est une hurlubrelu qui a tous les défauts qui servent d'agrément à la jeunesse. Je crois que nous serons aussi avancés ensemble l'année qui vient, comme à présent. Elle ne sent pas encore le besoin d'aimer, et je n'ai pas la patience de le lui apprendre. Je n'ai rien fait avec la dame que vous savez; elle est enrhumée horriblement, depuis qu'elle est ici. Un homme, qu'on appelle Villebois, s'est attaché à elle : il ne désempare point; elle le souffre, et laisse courir le bruit qu'il est impuissant. Mais je ne donne point là dedans. Ainsi j'ai reculé autant qu'elle s'est avancée. Elle ne me revient en aucune façon. — Vous pourrez m'écrire encore une fois avant mon départ; vous me ferez beaucoup de plaisir.

Adieu. N. D.

A propos, je vous suis obligé de l'enquête. Nous verrons à Paris la suite de cette affaire. Mes compliments à mesdemoiselles et messieurs Vantroux.

Digitized by Google

XI.

Saint-Germain (sans date).

Dic mihi igitur quid novi in republicâ stultorum, id est poetarum, histrionum et aliorum.

J'ai reçu une lettre de M. Roux qui me mande que vous vous verrez pour ce que vous savez. Comment cela va-t-il? M. Riccoboni m'a écrit une lettre où il m'envoie quelque changement, ou plutôt quelque adoucissement à une critique qu'il avait faite d'un endroit de *l'École des Amis*. Si Floncel veut bien se donner la peine de faire la traduction en question, je le prie de voir M. Riccobini qui lui donnera la correction, sinon sur votre réponse je la lui enverrai. Mandez-moi si M. Floncel accepte, et si c'est au su de M. Riccoboni.

Le beau temps me fait prendre racine ici : de plus, nous avons Guignon; cela fait deux plaisirs qui se croisent l'un et l'autre. Ainsi je ne puis vous dire quand je reviendrai. Je vous prie de dire à M. Floncel qu'il dise à M. Riccoboni que lorsque la traduction sera faite je chercherai des moyens d'envoyer sa lettre et mon exemplaire à M. Muratori.

Comment a été *le Préjugé à la mode*, entre les mains de la petite Grandval? Je n'ai point entendu parler de l'abbé Prévost. Qu'a-t-il dit, s'il a dit? Lui dois-je des remerciements, ou non? aussi bien que *le Mercure*, *Trévoux* et autres? Si vous avez le temps, amusez-vous à jeter un coup d'œil sur ces paperasses. — Les brochures sont-elles défendues? Où en êtes-vous vous-même? Que dit le patibulant cousin? Restez-vous quitte, vous, Personne ne s'intéresse plus à votre état que moi. Mandez-m'en quelque chose; et du reste, si vous êtes accablé d'affaires, néant; ne me parlez que de vous. Si vous passez dans mon quartier, je vous prie de voir ma mère pour savoir comment elle se porte, car elle ne m'écrit guère. Quant à moi, je commence mon premier canevas, c'est-à-dire la distribution et arrangement de mes actes, et je dégrosse mes scènes. Toute réflexion faite, je

Digitized by Google

crois que ma tragédie se nommera *Fausta*, pour plusieurs raisons (1). La première, par respect pour Corneille; ce respect est pour les sots. Secondement, pour éloigner autant que je pourrai la ressemblance avec le Savoyard. Je fais tomber tout le fort sur Fausta, qui est le sujet de la catastrophe, et dont le rôle sera intéressant. Maximien, par sa conjuration, en sera la cause. Nous verrons cela ensemble, et je suis résolu de garder un grand secret : il ne passera pas l'eau. — Je n'entends plus parler de Sallé; il me boude : cela est comique. Sa bouderie vient du jour qu'il me fit une remarque sur *l'École des Amis*, où nous étions ensemble. Il s'est plaint que je l'avais traité durement; mais mon retour raccommodera tout.—Faites mes compliments à M. Roux, et à vous aussi à qui je me recommande. Et partant, serviteur.

XII.

(Sans date.)

Je ne puis consentir à ce qu'on demande, de faire jouer ma pièce à Paris avant Versailles. Cela n'aurait plus l'air d'un ouvrage fait pour le Roi; par conséquent les avantages que j'en pourrais retirer s'évanouiraient. Ce serait une comédie dans le cas de toutes celles que j'ai faites, qui ont été jouées à la cour. C'est me fruster finement de ce que je puis avoir mérité jusqu'ici, et faire une exception pour moi, que je n'ai pas encore méritée. Elle convient à ceux qui ont déjà échoué deux fois. S'ils voulaient s'exposer encore, on aurait quelque droit d'exiger cette complaisance. D'ailleurs il me semble que la cour, ou plutôt le Roi, mérite bien d'avoir les prémices des plaisirs qu'on cherche à lui procurer. Le goût de la ville et de la cour n'est pas le même. Au surplus la réussite de la ville peut empêcher celle de la cour. A l'égard des contradictions que j'essuie au sujet de cette pièce, *Mélanide*, *l'École des Mères* en ont essuyé autant.

(1) Elle est intitulé *Maximien* et elle fut jouée pour la première fois le 28 février 1738. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

Comme mon genre est nouveau, que mon goût s'éloigne des autres, il n'est pas étonnant que l'on se trouve en pays perdu. En un mot il faut se fier au talent reconnu et aux succès tant de fois réitérés. Pour le soin qu'on prétend avoir de ma réputation, eau bénite de cour; on ne m'échaude plus ainsi. Je me tiendrai tranquille, et je vais penser à autre chose; bien entendu, cependant, lorsque j'aurai fait encore quelques corrections, qui même sont actuellement fort avancées. J'ai pris le parti de mettre un peu plus d'incertitude dans le cœur d'Émilie en faveur de D'Osville. Elle sent, en le voyant, renaître un goût qu'elle a eu pour lui, quoiquelle eût du dépit de la façon dont il l'a abandonnée. Mais ce qui la détermine à l'étouffer au moment qu'elle sent qu'il va renaître, est l'indignité du projet qu'il a d'en faire son jouet; projet qu'elle découvre, ou que je lui fais découvrir nettement, soit par son esprit naturel, soit par quelque avis que lui donne Laurette, et qui lui vient de Lafleur à qui Olivier en a touché quelque chose. Voilà où je m'en tiendrai. Quant à l'ironie, elle subsistera comme la plus théâtrale et la plus naturelle à une personne piquée et même outragée. Le romanesque ne peut y aller : on en était convenu; on en a été choqué à la première lecture, et j'insiste d'ailleurs. Si j'ai lu mal, c'est que je n'en tenais pas compte, et qu'au prologue même, on n'en a pas senti la plaisanterie. Voilà mon dernier mot; et pour leur ôter tout espoir, je la donnerai plutôt à la Comédie-Italienne. Je ne suis retenu que par Mondonville, mais je prendrai bientôt mon parti. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

XIII.

(Sans date.)

Vous savez sans doute, mon cher ami, que l'on joue ma pièce lundi prochain. Je fais remettre *la Fausse Antipathie*, qui n'a pas pu être prête pour la première représentation. Elle ne le sera que pour lundi en huit. Je crains cependant que cela n'aille en-

Digitized by Google

core plus loin; car M. le duc d'Aumont a envoyé ordre de préparer *les Fâcheux* d'ici à quinze jours, ce qui occupera les Comédiens; en sorte qu'ils auront bien de la peine à mettre ma pièce sur pied. Ne pourriez-vous point obtenir de M. le duc qu'il remît *les Fâcheux* au retour du Roi, qui sera dans le mois de juin. Il n'aurait pas le temps de jouir des *Fâcheux*, puisque le Roi part le 2 du mois qui vient, et que d'ici à ce temps il n'y a que quatorze jours; et il a demandé que la pièce soit prête dans quinze. Voyez si votre crédit peut aller jusque-là, et s'il voudrait avoir la bonté de me laisser le champ libre. Il m'a fait assez de mal, pour me faire un peu de bien. — Sur ce, je me recommande à votre prudhomie, et je vous embasse de tout mon cœur.

XIV.

(Sans date.)

Ne serez-vous pas du sentiment de nos amis, en cas qu'ils soient du mien; et ne voudrez-vous pas bien servir de greffier dans l'affaire dont il s'agit? M. Roux vous expliquera le tout. Je ne demande rien de détaillé, mais seulement deux ou trois réflexions qui soutiennent un peu ma cause, et relèvent en passant l'absurdité de la critique invétérée du ministre de Bicêtre, qui s'acharne sur moi. Ce n'est point une défense mendiée : elle vient naturellement à l'occasion de la lettre de M. Riccoboni, sur laquelle vous pourrez prendre le texte des réflexions que je demande, qui ne seront, comme je l'ai dit, données que comme des remarques à mettre en lettres italiques, si l'on veut, au bas de la lettre, ou des pages que la lettre occupera. Je ne demande point d'éloge, ni aucune ostentation ; au contraire, rien que de sensé et de succinct, et au surplus un grand secret. J'ai cru devoir flatter M. Roux par cette petite confiance. En tout cas l'abus ne peut pas me faire grand tort, en cas qu'il s'en vantât. Je vous prie de m'écrire ce qui se passe. Mademoiselle Grandval doit

Digitized by Google

jouer samedi le rôle de Constance dans *le Préjugé à la mode*. Mademoiselle Quinault m'a demandé mon consentement, et je le lui ai donné. Dites-moi des nouvelles de l'opéra nouveau, des pièces nouvelles, de *l'Ambitieux*. A-t-il été défendu, ou n'est-ce point quelque tracasserie des histrions?—Je travaille à mon projet. L'abbé Durand m'a écrit que l'on croyait à Paris que je faisais une tragédie. Lebreton me l'avait dit avant de partir: c'est la continuation des bruits qui ont couru avant *l'École des Amis*. Ainsi je n'en suis point surpris; on ne peut avoir que des conjectures vagues, car je n'ai dit mon secret qu'à des gens sûrs. Il ne court aucun risque. J'ai trouvé bien des choses depuis que je ne vous ai vu. Je me remplis, et je serai bientôt en état de faire mon canevas. Adieu, je vous salue.

N. D.

Je ne sais quand je reviendrai. Si vous faites l'affaire en question, je n'ai pas besoin de la voir. Il faudra seulement porter les feuilles à revoir à M. Riccoboni.

Digitized by Google

JOURNAL

D'ABDURRAHMAN-GABARTI,

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE EN ÉGYPTE,

TRADUIT DE L'ARABE,

PAR ALEXANDRE CARDIN,

Drogman-chancelier du consulat-général de France à Alexandrie (1).

(SUITE.)

Dimanche 1er de rebi-ussani, un crieur public ordonna d'ouvrir les boutiques et de faire pendant dix jours des illuminations pour célébrer la naissance d'Hussein; on mit tout en œuvre pour que cette mesure reçût son exécution.

Le nouveau général en chef Kléber exigea que les Cophtes payassent les cent cinquante mille thalaris qu'ils devaient sur les revenus de l'année écoulée.

Le vendredi 6, le général en chef vint d'Ezbèkié à la forteresse en grande cérémonie; cinq cents janissaires, armés de bâtons, marchaient devant lui et forçaient le peuple de se lever à son passage. Derrière lui marchait un corps de cavalerie, le sabre nu à la main. Barthélemi, les officiers des janissaires et tous les employés l'accompagnaient, excepté les membres du divan et les ulémas.

A son arrivée à la forteresse, il fut salué par l'artillerie; après avoir examiné l'état de cette dernière, il retourna à son palais.

(1) Voir précédemment tome XII, deuxième série, p. 161 et 329.

Digitized by Google

Le samedi 7, l'agha des janissaires parcourut la ville escorté de soldats français; devant lui marchaient des crieurs publics, annonçant que le général en chef voulait que tous les procès fussent jugés chez l'agha, et que ceux qui ne se conformeraient pas à cet avis, seraient punis. Le général en chef, avec moins de monde que la veille, fit une visite au président du divan, le cheikh Abdallah-Cherkavi.

Le dimanche 8, le général en chef donna un dîner aux grands, aux négociants et aux cheikhs.

Le 13, dernier jour de la fête d'Hussein, le général en chef et les principaux Français allèrent en grande cérémonie souper chez le cheikh Sadat; l'agha, le gouverneur et le chef de police, marchaient devant eux, et derrière eux venait un corps de cavalerie le sabre à la main. En se retirant, ils virent les illuminations.

Le 16, des crieurs publics et des affiches intimèrent l'ordre de purifier les effets. Les cheikhs des quartiers, conjointement avec un Français, devaient faire des visites pour l'exécution de cette mesure, et des femmes devaient visiter les personnes de leur sexe; cet ordre ne fut pas agréable au peuple, on murmurait beaucoup. C'est, disait-on, un prétexte pour connaître ce que chacun possède. Le fait est, cependant, qu'on n'avait en vue que de détruire les miasmes pestilentiels.

Le 20, on publia l'ordre de célébrer la naissance de Seïd-Ali-Bekri, enterré dans la mosquée de Chéraïbi à Ezbèkié, près de Rouvaïï. On ordonna d'illuminer de ce côté, et il fut permis de se promener toute la nuit. . . . . (*Ici se trouve l'histoire de ce cheikh.*) . . . . . .

Le vendredi, 1er de djémaziul-ewel, on ordonna de célébrer sa fête : c'était la fin de l'automne, le soleil entra dans la constellation de la balance. Les boutiques furent fermées; il y eut illuminations et réjouissances pendant trois jours. Il n'y eut pas comme la première année des fêtes à Ezbèkié, parce que l'eau avait pénétré dans le bassin, et que le mât était tombé.

Le dimanche 3, les grands, revêtus de dignités, furent invités

Digitized by Google

à se rendre chez le général en chef le lundi à la pointe du jour; il sortit à cheval suivi d'un cortége nombreux, et se rendit à Kasser-Aïni; l'armée qui était en ligne fit la petite guerre.

Le cheikh Cherkavi, le cadi, l'agha des janissaires furent revêtus de pelisses de sammour (1).

Un crieur public parcourut les rues en disant que chaque boutique devait entretenir quatre lampes pendant toute la nuit, menaçant de punition sévère quiconque ne se conformerait pas à cet ordre.

On tira un beau feu d'artifice à Ezbèkié, et on se promena sur l'eau toute la nuit.

Le 7, après la fête de la crue, le Nil commença à se retirer; son élévation n'avait pas été aussi forte qu'à l'ordinaire; on commença à s'inquiéter et à se pourvoir de grains. Les marchands voulaient profiter de cette crainte; mais les Français leur firent peur et les forcèrent de les vendre au prix accoutumé. Sans la grâce divine, on aurait éprouvé une disette extrême.

Un corps de l'armée française fut envoyé dans le Fayoum où était Murad-Bey; nous n'avons pas pu savoir ce qui s'y était passé; mais, après une correspondance accompagnée de présens, ils firent entre eux un traité, qui accordait la province du Saïd aux Mamlouks.

Vendredi, 1er de redjeb, on apprit l'arrivée à Damas du grand-vizir Joussouf-Pacha avec une armée nombreuse, qui faisait beaucoup de mal à cette ville. Nassouf-Pacha-Osman-Agha, lieutenant de l'empire, Hassan-Agha, intendant des vivres, et Moustafa-Effendi, accompagnaient Son Altesse.

Vers le milieu du mois, on apprit leur arrivée à Gaza et à El-Arich.

Moustafa-Pacha, qui s'était emparé de cette forteresse, allait s'y établir avec ses troupes, lorsque le feu prit aux poudres et fit sauter la forteresse: tous ceux qui étaient dedans et aux environs périrent (2).

(1) Martre-zibeline.

(2) Ce fut un grenadier français qui, plutôt que de se rendre, y mit le feu. B.

Digitized by Google

A la nouvelle de la prise d'El-Arich, les Français redoublèrent d'activité; le général en chef et son armée marchèrent de ce côté. Avant cet événement, ils avaient prié l'Anglais Smith (1) d'être médiateur entre les deux armées.

Le grand-vizir, avant d'arriver à El-Arich, avait écrit aux Français, demandant deux de leurs chefs pour traiter avec eux à l'avantage des deux partis. Poussielgue et le général Desaix furent désignés : ils allèrent s'embarquer à Damiette. On n'entendit plus parler d'eux. Kléber envoya des espions.

Le 22 de chaban, on sut que les deux envoyés français étaient arrivés à Salahié; le reiss-effendi et le Defterdar, de la part des Osmanlis, firent avec eux un traité en vingt-deux articles, pour le bien de l'Égypte et pour épargner le sang. Les Français firent preuve de ruse et de soumission jusqu'à ce que le traité fût conclu. Le général Kléber en envoya la copie au général Dugua, gouverneur du Caire. Celui-ci la fit imprimer et la fit afficher, après qu'elle eut été d'abord lue dans le divan. En voici la copie sans aucun changement :

. . . (*Convention d'El-Arich, 4 pluviôse an* VIII, *24 janvier* 1800. — *Voy. Martens, Collect. des Traités.*) . . . . . .

. . . . . .

J'ai copié lettre pour lettre ce traité, et s'il y a quelques fautes, elles proviennent des presses françaises, où il a été traduit : le seul changement que je me suis permis, est de mettre la date en toutes lettres, au lieu de l'écrire en chiffres.

Le 1er de ramasan était un dimanche.

Le 2, le général Kléber arriva à Adlié avec un nommé Mouhammed-Agha; l'un des principaux officiers du grand-vizir Hassan-Agha, chef de police du Caire, reçut l'ordre de lui faire une belle réception. Son entrée eut lieu à huit heures du soir, avec beaucoup de cérémonie; la foule se pressait sur son passage; les fenêtres et les boutiques étaient garnies d'hommes et de femmes, qui poussaient des cris de joie; il entra par la porte de Nasr, et vint s'arrêter à la maison d'Hassan-Agha, dans la

(1) Sidney-Smith, aujourd'hui amiral en retraite et habitant Paris. B.

Digitized by Google

rue de Lala. Les grands s'empressèrent de venir le complimenter. Chacun faisait des conjectures.

Le mardi 3, on lut, dans un grand divan, l'ordre du grand-vizir au douanier de Boulak et du Vieux-Caire, de ne vendre de vivres qu'au nouvel agha et au prix qu'il fixerait, d'accord avec Hassan-Agha, chef de police, et qu'ils devaient tous les deux mettre en magasin.

On lut encore l'ordre du grand-vizir de reconnaître Moustafa-Pacha, qui était à Aboukir, pour son représentant.

Une autre lettre ordonnait à Seïd-Ahmed-el-Mahrouki, chef du commerce, de lever trois mille bourses pour subvenir aux frais de route des Français.

La répartition de cet impôt fut bientôt faite et payée avec plaisir par les contribuables. « C'est pour hâter le départ des Français, disaient-ils ; ce sera un jour bien heureux que celui où nous verrons partir ces chiens d'infidèles. »

Ces propos se tenaient devant les Français, qui les entendaient et les gardaient dans le cœur.

Moustafa-Pacha vint habiter la maison d'Abdur-Rahman-Ketkhouda, dans le quartier d'Abdin.

Le grand-vizir avait envoyé dans chaque ville des officiers, pour lever des impôts et faire des magasins de vivres. Cette mesure fit beaucoup souffrir le peuple. Nous en parlerons ensuite.

Les habitans du Caire s'étourdirent et montrèrent toute leur haine pour les Français ; ils les injuriaient, les maudissaient, les tournaient en ridicule ; sans considérer la fin des choses, ils ne laissèrent aucun moyen de pardon.

Les maîtres d'école, accompagnés de leurs enfants, parcouraient les rues en criant de toutes leurs forces : «Que Dieu accorde la victoire au sultan et maudisse les infidèles ! » Ils croyaient tout fini, et ne purent se contenir jusqu'à l'expiration de la trêve. Le cœur des Français était plein de haine et de vengeance ; ces désordres furent la cause d'affreux supplices. Un poète a dit à ce sujet :

« Il est des événements où les sots se mettent à rire, et sur « lesquels les gens sensés versent des larmes de sang.

Digitized by Google

« Combien n'y a-t-il pas, au Caire, de choses qui font rire!
« mais ce rire devient une source de larmes.

« On dit : Combattez ouvertement, ou taisez-vous. »

Les Français faisaient des préparatifs de départ; ils vendaient leurs effets et avaient déjà livré Salahié, Belbeis, Damiette et autres places.

Déjà quelques Osmanlis étaient entrés au Caire, et s'associaient de force pour les bénéfices avec les artisans, tels que cafetiers, barbiers, tailleurs, etc. Des plaintes furent portées à Moustafa-Pacha; mais ce fut inutilement, parce que c'est là un des abus et des mauvais usages des armées ottomanes (1).

On apprit que le grand-vizir était à Belbeis avec les Mamlouks; Murad-Bey, ayant reçu deux fois l'ordre de s'unir à eux, s'y fit secrètement autoriser par les Français, et vint camper à Adlié.

Hassan-Agha, intendant des vivres, entra au Caire. Les Français avaient évacué la forteresse et les divers forts qu'ils avaient construits. Les Osmanlis, aveuglés par l'orgueil, ne pensèrent pas à les occuper : leur aveuglement sur la fin ordinaire des choses dura jusqu'à l'accomplissement du destin.

Tous ceux qui s'étaient sauvés lors de l'arrivée des Français rentrèrent au Caire, les officiers supérieurs des janissaires et Ibrahim-Effendi revinrent avec leurs femmes et leurs enfans; ils croyaient tout fini et tombèrent dans le malheur.

Ibrahim-Bey fit demander à Séïd-Ahmed-el-Marouk des habits pour lui et ses Mamlouks. Celui-ci lui envoya tout ce qu'on lui avait demandé, ainsi que des tentes pour ses femmes; les Mamlouks reprirent leur ancien luxe; leurs domestiques portaient de

(1) Telle était l'une des coutumes iniques des janissaires; partout où cette milice portait ses pas, les vexations, les outrages à l'honneur des Musulmans, le vol, le pillage, le meurtre, signalaient son passage. Lorsque les janissaires s'arrêtaient dans une ville ou un village, ils attachaient, de gré ou de force, sur la devanture des boutiques, des pancartes sur lesquelles étaient dessinées les marques distinctives de leur *ortas* (compagnie), et prenaient aux malheureux artisans, pour prix de l'honneur qu'ils disaient leur faire, une partie du gain de leur journée. (*Notice historique de la destruction du corps des Janissaires, par le Sultan Mahmoud, en* 1826, traduit par A.-P. Caussin de Perceval, in-8°. Paris, 1833.) B.

Digitized by Google

superbes tsaquets et des dîners préparés couverts avec des serviettes en soie. Dans leurs chants, ils proféraient des imprécations contre les Français et les tournaient en ridicule; ceux-ci les entendaient, et leur cœur s'emplissait de fiel.

Le 22 de ramasan, les ulémas, les grands et les principaux habitants du Caire demandèrent à Moustafa-Pacha la permission d'aller à Belbeis saluer le grand-vizir, et, après avoir obtenu la même permission du général Kléber, ils se rendirent chez Nassouf-Pacha, gouverneur d'Égypte, le prièrent de les présenter au grand-vizir. Cette cérémonie fut renvoyée au lendemain. S. A. les fit asseoir, demanda le nom des principaux et les fit revêtir de pelisses; ensuite ils allèrent faire visite aux grands de la Porte et aux Mamlouks; ils rentrèrent au Caire avec leurs habits d'honneur, accompagnés du cadi de l'armée qui portait une capote noire.

Nassouf-Pacha et les Mamlouks se portèrent du côté de Haukat, et de là à Matharié.

Dervich-Pacha vint camper auprès du Caire à Cheihk-Kamar. Quelques jours après, il alla du côté de Kiblé (le sud) avec environ mille hommes.

Une division de l'armée, qui s'était portée vers Suez, Damiette et Mansoura, se dispersa et entra par petites parties au Caire.

Le 7 de chewal, il y eut un engagement entre les Français et les Ottomans. La terreur se mit parmi le peuple; on ferma les boutiques: les Osmanlis se retranchèrent du côté de Djémalie, et on commença à se fusiller; la nuit vint mettre un terme à cette querelle où peu de monde périt. On prit des mesures pour la faire cesser. Moustafa-Pacha fit exécuter sept individus prétendus auteurs de ces troubles, et envoya leurs corps au général Kléber, qui ne se contenta pas de cette réparation, et exigea que les troupes turques rentrassent dans leur camp jusqu'à l'expiration de la trêve.

Moustafa-Pacha fit sortir les soldats turcs; tous les Osmanlis qui avaient des affaires au Caire ne purent plus y entrer qu'en déposant leurs armes à la porte de la ville.

Les généraux Dugua, Desaix et l'intendant Poussielgue s'étant

Digitized by Google

présentés à Alexandrie pour s'embarquer, furent contrariés par les Anglais ; ils s'empressèrent d'en informer le général Kléber qui s'en plaignit au grand-vizir ; celui-ci fit une réponse peu satisfaisante, et s'avança le lendemain à Anca. C'était le dernier jour de la trêve : il était dit que le grand-vizir ferait son entrée et que les Français sortiraient. Mais les Français demandèrent une prolongation de huit jours pour rassembler leurs forces de Kiblé et de Bahrié (1).

Nassouf-Pacha et les Mamlouks étaient campés à Matharié. Ils vinrent placer leurs tentes auprès du Vieux Caire du côté de Choubra.

Les Français commencèrent à réoccuper les forts et à y reporter de nuit et même de jour de l'artillerie et des munitions. Moustafa-Pacha ne disait rien ; on ne savait que penser ; les uns disaient que le grand-visir leur avait ordonné de les remettre à leur place ; d'autres qu'ils avaient été secrètement informés que les Anglais étaient d'accord avec le grand-vizir pour les cerner sur le bord de la mer. La réponse du grand-vizir les confirma : non-seulement il ne donna pas satisfaction, mais il rapprocha son camp.

Les Français, ayant observé les forces ottomanes, connurent qu'ils pouvaient leur résister : ils sortirent du côté de Coubbet-en-Nasr, ne laissant dans la ville que ceux qui occupaient les forts et quelques personnes dans les maisons d'Ezbékié. On croyait qu'ils étaient partis.

Le 20 de chewal, Moustafa-Pacha et Hassan-Agha, intendant des vivres, furent conduits par eux à Djizé.

Le 23, avant l'aurore, le général en chef Kléber monta à cheval à la tête de ses troupes avec de l'artillerie, et divisa son armée en plusieurs corps. Les uns marchèrent vers le camp du grand-vizir, d'autres à Matharié, au camp de Nassouf-Pacha. L'armée ottomane ne put résister ; elle se sauva, abandonnant ses tentes. Nassouf-Pacha vint vers la ville ; les Français le laissèrent, pillèrent son camp, clouèrent ses canons et marchèrent

(1) De la Haute et de la Basse-Égypte. B.

Digitized by Google

vers le camp du grand-vizir; ils lui intimèrent l'ordre de décamper dans quatre heures.

Le grand-vizir décampa, ayant l'armée française à dos; ses troupes s'étaient éparpillées dans tous les villages pour vexer les habitants et lever des contributions.

Les habitants du Caire, éveillés par le bruit du canon, se levèrent, massacrèrent les Français qu'ils trouvèrent dans les rues, et allèrent piller leur camp.

Séïd-Eumer-Effendi, chef des chérifs, et Séïd-Ahmed-el-Mahrouki, parurent à la tête de quelques Turcs du khan de Kalili et des Barbaresques qui étaient au Caire.

Hussein-Agha-Chenan, frère d'Ayoub-Bey, suivi d'une foule de peuple armée de bâtons, se porta sur le monticule de la Porte de Nasr. Un tas de vauriens parcouraient les rues et entraient dans les maisons en poussant des cris. On voyait arriver des gens blessés, mais on ne put rien savoir jusqu'à sept heures du matin. Alors Ibrahim-Bey, Sélim-Agha, Osman-Agha, Nassouf-Pacha, Séïd-Eumer-Effendi, chef des chérifs, Séïd-Ahmed-Mahrouki, Hassan-Bey-Djeddavi, Osman-Bey-Muradi, Osman-Bey-el-Achkar, Osman-Bey-Chervika, Osman-Agha-Khaznèdar, Ibrahim, lieutenant de Murad-Bey, Sinary, avec leurs troupes, leurs Mamlouks et tout ce qui leur appartenait, entrèrent par les portes de Nasr et de Futouh du côté de Djémalié et s'arrêtèrent au khan de Zulficar.

Nassouf-Pacha donna ordre à ses troupes de massacrer tous les chrétiens; aussitôt elles se portèrent au quartier des Cophtes et des Syriens du côté de la porte de Charié et de Mosqui, massacrèrent tout ce qu'elles trouvèrent dans les maisons, hommes, femmes et enfants. Les chrétiens avaient donné asile à quelques soldats français qui faisaient feu par les fenêtres; mais on perçait les murailles et on pénétrait dans les maisons.

Nassouf-Pacha et Ibrahim-Bay passèrent la nuit dans les rues de Djémalié; ils envoyèrent le lendemain matin chercher les canons à Matharié, les firent déclouer, ensuite ils se rendirent à pied ainsi que les Mamlouks à Ezbèkiè, se faisant précéder par

Digitized by Google

trois pièces de canon : ils attaquèrent la maison d'Elfi dans laquelle il y avait quelques Français ; on se battit jusqu'au soir à coups de canon et de fusil. A Ezbèkié et dans toutes les parties de la ville on établit des retranchements où on passa la nuit.

Tout à coup les Français, au milieu de la nuit, se mirent à bombarder et à canonner la ville surtout du côté de Djémalié où il y avait beaucoup de troupes. La terreur se répandit dans la ville. Les grands, considérant qu'ils n'avaient ni artillerie, ni munitions, ni vivres, et que les forts étaient au pouvoir des Français, résolurent d'abandonner la ville. Le peuple en fut informé et se transporta à Djémalié et enleva toutes les montures qu'on y avait rassemblées ; on ferma la porte de Nasr. Cette nuit fut une des plus cruelles qu'on ait passées.

Le samedi matin tout le monde se porta à Ezbèkié : on avait déterré plusieurs canons qui se trouvaient dans les maisons des grands ; on les plaça en batterie vers la maison du général en chef ; et comme on n'avait pas de boulets on se servait des poids de balances.

Osman-Kiaïa était au khan Zulficar à Djémadié ;

Nassouf-Pacha à Ezbèkié ;

Osman-Bey-el-Achkar à la porte de Lok, du côté des Faneurs ;

Osman-Bey, au retranchement de Madjar ;

Mouhammed-Bey-el-Mebdoul à Cheikh-Rihan ;

Mouhammed-Kiachef et les troupes d'Eyoub-Bey à Nasrié ;

Moustafa-Bey, au pont des Lions ;

Suléiman-Kiachef, El-Hamouni, dans la rue des Armuriers ; les étudiants d'Hussein et un corps de janissaires, à la porte de Nasr et à la porte de Fer ;

Les habitants des quartiers de Khalili et de Djélalié, à la porte de Berakié, connue maintenant sous le nom de Porte-Garib.

Enfin de tous côtés on établit de grands retranchements et on fut en sûreté pour la ville. Personne ne pouvait dormir chez soi ; tout le monde devait passer la nuit au retranchement.

Une poudrière fut établie dans la maison de Caïd-Agha : des

Digitized by Google

armuriers furent chargés de réparer les canons qui avaient été trouvés dans les maisons des grands; la plus grande activité régna dans cette fabrique, et toutes les fois qu'on faisait entrer un canon dans la ville c'était avec des cris terribles et des imprécations.

Le second jour Mouhammed-Bey-el-Elfi, avec ses Mamlouks, des troupes turques et Ismaël-Kiachef, vint s'établir à Suéika, dans la rue Ab-del-Hak; il se battit jusqu'à ce qu'il se fût emparé de la rue d'Achab et se retrancha dans la maison d'Ahmed-Agha.

Un Barbaresque, que l'on disait avoir combattu les Français dans le Bahira, se mit à la tête des Barbaresques et des Arabes qui avaient été sous le cheikh Guilani, et commit toutes sortes d'horreurs; il enfonçait les maisons où se trouvaient des chrétiens et des Français, tuait tous les hommes, faisait sortir les femmes toutes nues, coupait la tête aux enfants pour prendre les pièces d'or attachées à leur chevelure.

Le peuple se porta à la maison du cheik Khalil-Bekri, accusé d'aimer les Français et de leur procurer des vivres; on l'en fit sortir et on le traîna nu pieds et nu-tête avec sa femme et ses enfants jusqu'à Djémalié en l'accablant d'outrages. Osman-Kiaïa l'arracha des mains du peuple, chercha à le consoler et le remit à Mahmoud-Mouharrem, négociant, dans la maison duquel il resta avec sa famille jusqu'à la fin des affaires.

Séïd-Ahmed-el-Mahrouki, avec plusieurs négociants, s'occupèrent de l'administration des vivres. Tous les habitants firent des sacrifices pour se secourir les uns les autres.

Cependant les Français se fortifiaient et le combat durait toujours, personne ne savait ce qu'était devenue l'armée française; on en parlait de différentes manières.

Le grand-visir avait laissé une partie de ses troupes à Belbeis, ainsi que les Mamlouks, Osman-Bey, Hassan, et Sélim-Bey-Abou Diab. Les Français vinrent les attaquer dans cette ville d'où les Turcs obtinrent de sortir sans armes. Ils allèrent à Riaf dans des mosquées ruinées où la plupart moururent de faim et de froid.

Digitized by Google

Osman-Bey et ses Mamlouks rejoignirent le camp impérial à Salahié et firent de vifs reproches au grand-vizir. Celui-ci s'excusa en disant qu'il avait laissé sa grosse artillerie à El-Arich, qu'il se reposait sur les traités et qu'il ne croyait pas que les Français auraient vent de son traité secret avec les Anglais.

Osman-Bey lui demanda des troupes pour retourner au combat; le grand-vizir les lui accorda, mais personne ne voulut marcher. Osman-Bey, à force d'argent, parvint à réunir environ mille hommes, et les conduisit du côté de Belbeis : ils descendirent dans un vallon voisin de Carin. Le général en chef, suivi d'environ quarante cavaliers, vint reconnaître Carin; il fut assailli par les habitants armés de pierres et de bâtons : un coup avait cassé la selle du général, un autre renversé son drogman. Les Mamlouks qui étaient dans le vallon, attirés par le bruit, vinrent au secours des habitants de Carin; d'un autre côté, les Français arrivèrent avec rapidité au secours de leur général; le combat s'engagea et dura jusqu'à la nuit. Les Français profitèrent de l'obscurité pour cerner les Mamlouks; le matin, ceux-ci cherchèrent à se faire jour pour retourner à Salahié : il en périt un grand nombre. Au retour de ceux qui avaient échappé, le grand-vizir repassa en Syrie.

Murad-Bey, dès le commencement, s'était retiré au village de Tive, avec ses Mamlouks; il voulait de là attendre l'issue des affaires, et resta en paix avec les Français.

Le pacha et les Mamlouks qui étaient au Caire avaient ces nouvelles, et en publiaient de toutes contraires ; ils avaient, disaient-ils, envoyé demander du secours au grand-vizir, qui avait répondu qu'il était occupé à battre les Français, et que, s'il plaisait à Dieu, le lendemain ou le surlendemain, il paraîtrait avec son armée pour compléter sa victoire, renverser les forts sur la tête des Français et rétablir la tranquillité dans la ville. Le peuple, endormi d'abord par ces mensonges, devint ensuite plus méchant. Des crieurs publics invitaient à la patience.

Quelques Albanais, envoyés par le grand-vizir avant la rupture pour lever des impôts sur les villages, se présentèrent devant le Caire; les Français voulurent les empêcher d'entrer,

Digitized by Google

mais ils ne purent y réussir. Leur apparution fit grand plaisir au peuple : ils reçurent l'ordre de publier que les Français étaient battus, et que vingt mille Turcs allaient arriver. Des Français, au contraire, arrivaient chaque jour pour renforcer les autres. Un corps, placé devant la porte de Nasr, pilla la mosquée du cheik Démirtache, les quartiers de Coubbet-Houri et de Munéïel.

Le faubourg de Boulak, excité par Hadj-Moustafa-Béchtili, s'était soulevé : les habitants, armés de pierres et de bâtons, s'étaient portés au camp français, sur le bord du Nil, et avaient massacré tous ceux qu'ils y avaient trouvés; ensuite ils étaient revenus à Boulak, avaient enfoncé tous les magasins des Français et fait des retranchements à toutes les issues.

Le général en chef Kléber, après la disparution du grand-vizir, ayant appris que Nassouf-Pacha et les Mamlouks étaient entrés au Caire, et que la ville était révoltée, revint à sa maison d'Ezbèkié huit jours après cette révolte, et fit cerner exactement le Caire et Boulak. Les Syriens et les Cophtes sortaient avec leurs familles par-dessus les murailles, et venaient se réfugier auprès des Français.

La guerre reprit plus d'activité : nuit et jour, on bombardait et canonnait la ville, qui n'avait plus de vivres ni d'eau. Les soldats enlevaient tout ce qu'ils trouvaient pour se soutenir; la charge d'eau de puits ou de fontaine se payait jusqu'à 70 paras : on ne pouvait arriver jusqu'au fleuve.

Les principaux Cophtes, tels que Georges Djevheri et Feltios-Multi, s'arrangèrent avec le pacha pour sortir de leurs maisons, cernées par des troupes turques.

Jacob, dont la maison est située dans la rue de Vasiah, du côté de Ruvahïé, soutint une guerre terrible contre Hassan-Bey-Djeddavi.

A chaque instant, on publiait l'ordre de se rendre aux retranchements.

Le peuple se porta à la maison de Moustafa-Agha, dans la rue d'Adjar, où s'étaient réfugiés quelques Français : ceux-ci se défendirent pendant quelque temps, et se retirèrent par

Digitized by Google

Nasrié. Moustafa-Agha fut arrêté et étranglé pendant la nuit, au khan voisin de la porte de Nasr. Chaïn-Kiachef fut nommé à sa place chef de police. Celui-ci, dès son entrée en charge, fit défendre de rester chez soi. Les grands, les Mamlouks, tout le monde dormait dans la rue. Toutes les maisons de la place d'Ezbèkié furent brûlées, tous les quartiers environnants, qui étaient si élégants, furent détruits. Notre ami, l'éloquent Cheikh-Assal-el-Attar, a composé à ce sujet les vers suivants :

« Je me promenais souvent dans ces quartiers avec une table « chargée de sucre : je me plaisais à porter mes regards sur ses « belles habitations et ses jolies habitantes : j'y rencontrais tout « ce qui peut faire plaisir, qui surprend et qui enivre, pour « ainsi dire, autant que le vin. Combien de jours et de nuits « j'ai passés dans ces lieux. Le souvenir de ces heureux mo- « ments est comme un chapelet de perles. Comme des filets « d'argent, l'eau coulait de tous côtés ; rafraîchie par les zéphirs, « elle prenait la forme d'une multitude de sabres qui venaient se « briser sur le marbre. J'entendais la tourterelle dont le doux « roucoulement semblait annoncer aux habitants du Caire un « éternel bonheur. »

Autres.

« Que de jours heureux j'ai passés à Ezbèkié ! Là sur des eaux « courantes on voit flotter des bateaux aussi nombreux que les « étoiles. De tous les côtés s'élèvent des maisons magnifiques « dont les fenêtres servent de cadre à autant de lunes de beauté. « Les maisons de la place sont ombragées d'arbres élevés où « la tendre colombe fait entendre ses chants. Emportées par le « souffle du zéphir, les fleurs, en tombant dans les ruisseaux « limpides, ressemblent à des pointes de lances qui pénètrent sa « surface.

« On voit ici des jardins délicieux où les timides gazelles (les « jeunes filles) se promènent sans aucune crainte avec les lions « (les hommes). Les amants s'y livrent sans réserve à l'enivre- « ment d'un bonheur sans mélange ; l'esprit se trouble à la vue « de cette merveille de la nature, habitée par de fraîches

Digitized by Google

« beautés qui, la coupe à la main, savourent un nectar déli-
« cieux. Cet endroit est à la fois une taverne pour celui qui veut
« boire, un hospice pour les cœurs malades d'amour, un lieu de
« réunion pour les amis, et une école pour l'observateur.

« Pourquoi faut-il que la main du temps ait changé cette
« beauté en laideur et réduit les habitants en ruine? c'est là le
« fruit de leur injustice. »

On envoya inviter Murad-Bey à venir avec les troupes qu'il avait sous ses ordres. Le cheikh Berdissi et Osman-Bey-el-Achkar apportèrent sa réponse : « Je suis dans un poste fortifié,
« disait-il; j'ai envoyé depuis dix jours un courrier monté sur
« dromadaire pour avoir des nouvelles du camp impérial, j'at-
« tends son retour. »

Chaque jour la situation du Caire devenait plus critique; les bombes et les boulets pleuvaient sur les maisons, le feu et la destruction étendaient ses ravages. On n'entendait que les gémissements des femmes et des enfants; la famine et l'insomnie causée par l'explosion continuelle des armes à feu réduisirent les habitants à la dernière misère.

Quand les Français gagnaient du terrain, Hassan-Bey-el-Djeddavi se portait à leur rencontre avec sa troupe, et faisait nuit et jour tous ses efforts pour les repousser; le gouverneur et l'agha ne cessaient de répandre des proclamations pour encourager le peuple. Seïd-Eumer-Effendi, chef des chérifs, et Seïd-Mouhammed, fils du cheikh Djerheri, ne cessaient de parcourir le Caire en tous sens. Cependant la privation de nourriture et de repos, la mort présente à chaque instant, mettaient la ville dans un état impossible à décrire.

Osman-Bey-el-Berdissi et Moustafa-Kiachef, Roustem, officier de Murad-Bey, cherchèrent à traiter de la sortie des troupes turques; mais l'entêtement des Osmanlis causa la ruine totale du Caire.

Le dixième jour les Français arborèrent des pavillons sur la place d'Ezbèkié, cessèrent leur feu et envoyèrent des parlementaires au pacha et aux grands, demandant que les membres du divan vinssent traiter avec eux. Les cheikhs Abd-Allah-Cher-

Digitized by Google

kavi, Mouhammed-el-Muhdi, Suleiman-Fayoumi et Moussei-Sersi allèrent trouver le général Damas dans sa tente. Celui-ci, après les avoir fait asseoir, leur fit de vifs reproches sur leur conduite; il leur annonça que le grand-vizir était battu et ne pouvait revenir ni envoyer de secours avant six mois. « Renoncez, leur dit-il, à l'espoir de le revoir : Nassif-Pacha et les Mamlouks vous ont trompés, ils étaient chassés par les Français. Vous serez la cause de la ruine du Caire et de Boulak, de la perte des innocents, tels que les femmes, les enfants et les vieillards; le peuple ne peut prévoir la fin des choses. » Ils parlèrent long-temps dans ce sens, et le général finit par promettre un pardon général, pourvu que les troupes turques évacuassent le Caire et rejoignissent leur camp; les Français leur assuraient tout ce qui était nécessaire pour leur route et permettaient aux habitants du Caire qui désiraient les suivre de partir avec eux, etc.

Ces conditions furent reçues au Caire de différentes manières : on injuria les cheikhs : « Ce sont, disait-on, des renégats français qui veulent avilir les musulmans, on les a payés à cet effet. » Le Barbaresque dont nous avons parlé se distinguait surtout : « Je n'accepte pas ces conditions, dit-il; » et le peuple insensé s'unit à lui pour prolonger la révolte et le pillage; il s'engagea à lui fournir ce dont il aurait besoin, quoiqu'il n'eût rien lui-même. Lorsque le Barbaresque allait dans un quartier, il voulait des mets délicats et n'était bon lui-même à rien; lorsqu'il s'agissait de se battre, s'il entendait que les Français étaient d'un côté, il se sauvait de l'autre. Cet homme, qui n'avait rien à perdre, fut la cause de la ruine du Caire.

S'estimant autant que le pacha et les Mamlouks, il disait : « Ces conditions ne valent rien, et je couperai la tête à celui qui voudra s'y soumettre; si les maudits Français ne sentaient pas leur faiblesse, ils ne feraient pas de telles propositions. » Le pacha fit répondre aux Français que les troupes ne consentaient pas à la paix. Ceux-ci répondirent par écrit qu'ils ne concevaient pas des troupes qui n'obéissaient pas à leur chef.

On avait déjà sommé quatre fois Boulak de se rendre; ces

Digitized by Google

sommations avaient toujours été faites par le consul d'Autriche; la cinquième fois on envoya un officier de cavalerie, qui tenait un papier à la main et criait *pardon! pardon!* Il fut renversé de son cheval, on le massacra, et on recommença à se battre.

La guerre dura jusqu'au jeudi 22 (10 de bermoda, mois cophte). Le 6 avril une pluie abondante, accompagnée de tonnerre, et qui redoubla après le coucher du soleil, avait rempli la ville de boue; on s'occupait à nettoyer les rues, lorsque les Français donnèrent un assaut général, et attaquèrent le Caire et Boulak à la fois. Le tumulte était à son comble; la pluie ne les arrêtait pas. Leur costume, plus léger que celui des Musulmans, les favorisait. Devant eux marchaient des canons à roues faisant un feu continuel. Le bruit du tonnerre se mêlait à celui de l'artillerie et des bombes; c'était le feu du ciel et celui de la terre. Cette nuit fut la plus terrible qu'on ait jamais passée. Les Français portaient au cou des mèches composées d'huile d'aspic et d'esprit qui brûlaient dans l'eau et mettaient le feu partout où elles passaient. Les femmes et les enfants se précipitaient par-dessus les murailles. Chaïn-Agha, chef de police, qui était au poste de Coum-el-Rich, ayant reçu un coup de feu, se retira : sa retraite fut le signal de la déroute de son corps. Les Français commencèrent à pénétrer par cet endroit, et gagnèrent petit à petit les hauteurs. Le feu s'étendait depuis Pébatié jusqu'à la mosquée Iktidar. Les Français cernèrent la ville, et ne laissèrent sortir personne. Ils ouvrirent les magasins, prirent les sucres, coton, riz, et toutes les épiceries, et firent un butin incalculable.

Le vendredi 23, ils se rendirent maîtres de Boulak, entrèrent dans les maisons, ne laissant la vie qu'à ceux qu'ils trouvaient sans armes. Le Cheikh-Bechtili, qui s'était caché, fut dénoncé et arrêté. On le livra entre les mains de ses gens, en leur ordonnant de le promener par toute la ville, et ensuite de le tuer de leurs propres mains, parce que c'était lui qui avait été l'auteur de tous les désastres. On avait intercepté une de ses lettres à Osman-Kiaïa. Elle était conçue en ces termes : « Le Chien (c'est-à-dire le chef des Français) nous a envoyé faire des pro-

Digitized by Google

positions ; nous avons tué, comme nous le devions, son envoyé. »

Mouhammed-el-Tawil, marchand de chanvre, qui avait envoyé secrètement demander une sauve-garde aux Français, fut fait chef de Boulak, avec un divan composé de huit personnes.

Le combat, le feu et le pillage durèrent, au Caire, jusqu'au 26. Enfin, Osman-Bey-el-Achkar, Osman-Bey-el-Berdissi et Moustafa-Kiachef réussirent à conclure un traité ; trois jours de trêve furent accordés pour que l'armée turque fît ses préparatifs de départ. Un côté du Khalidj (1) lui fut assigné, et le feu cessa. Les Français, d'après les conventions, devaient fournir aux Osmanlis tout ce qui leur était nécessaire pour leur route, et donner trois otages. Osman-el-Berdissi et Osman-el-Achkar devaient rester en otage auprès des Français, et aller auprès de Mourad-Bey, dans la province du Saïd, quand les trois Français auraient été rendus.

Mouhammed-Bey-el-Elfi escortait avec ses troupes trois otages français ; arrivés devant la mosquée de Djémalié, le peuple, en fureur, voulut les massacrer. Mouhammed-Bey n'eut que le temps de les faire entrer dans la mosquée où ils restèrent jusqu'à ce que les troubles fussent apaisés. Le peuple se souleva de nouveau contre Osman-Kiaïa, qui faisait ses préparatifs de départ ; on voulut l'enfermer dans le Khan-Zulficar. Le Barbaresque dont nous avons parlé était cause de ces désordres : il se porta au quartier d'Hussein avec des intentions hostiles ; les gens sages vinrent demander à Osman-Kiaïa s'ils devaient s'unir à lui pour combattre les Français, celui-ci les engagea au contraire à le désarmer.

Seïd-Ahmed-el-Marouki marchait à la tête d'une foule de peuple en criant : *la paix ne vaut rien*. Lorsqu'il passa par la rue Cacheb, le Nuronl-Emini fit ouvrir le Khan d'où sortirent beaucoup de troupes qui dispersèrent le peuple. Avant cette dernière révolte, le cheikh Sadat lui avait adressé cette lettre du cheikh Ahmed-el-Mahrouk :

(1) Canal formé par les eaux du Nil et qui traverse le Caire. B.

Digitized by Google

« Nous nous confions à Dieu, c'est le meilleur des protecteurs; « c'est le maître, le juge et le soutien du monde. Combien il est « loin de ceux qui font des injustices ! »

Vers.

« J'ai cru que tu étais mes armes et mon bras droit, et que « par toi je surmonterais toutes les vicissitudes; tu m'as infligé « une peine à laquelle je ne m'attendais pas : ainsi quelquefois, « l'homme, en buvant de l'eau, s'étrangle ou s'enrhume.

« Homme sans parole, tu renonces à l'ancienne amitié pour « suivre de vils tyrans; tu t'es soumis à leurs ordres perfides, « et tu es devenu le complice de leurs forfaits. Avec quelle « promptitude tu as embrassé leur parti, forçant les grands et « les petits, les riches et les pauvres, à fournir des vivres à ces « soldats qui ont fait tant de mal aux vrais croyants, et dont les « excès en tout genre ont avili les musulmans ! Ton impré- « voyance cause la ruine du Caire, la misère des habitants; elle « est la cause de l'incendie allumé sur tous les points. La ville « était tranquille; tu es venu y répandre la terreur ! le feu de « la révolte était éteint; tu l'as rallumé, et tu te sauves ensuite « comme la souris devant le chat, laissant les faibles dans la « plus triste des positions... Malheur ! malheur sur toi ! Secours- « nous, toi qui es l'appui des musulmans ! (Dieu) et, suivant « la justice, décide de notre sort, ô toi, juge des juges ! Nous « sommes tes faibles esclaves, ô être bienfaisant et miséricor- « dieux ! »

Le vendredi, 1er de zilhidjet, l'armée turque et les Mamlouks sortirent du Caire, ainsi que beaucoup d'habitants, dont quelques-uns étaient à pied.

Osman-Bey et Hassan-Bey ne parurent pas dans cette affaire; ils étaient au camp du grand-vizir. Ibrahim-Bey, en venant au Caire, avait laissé sa famille à Zéribé avec son gendre Rechwan-Bey, et lui avait recommandé, au moindre bruit de rupture, de la faire repasser en Syrie. Ils refusèrent donc l'invitation de Murad-Bey, qui les avait engagés à s'unir à lui. D'ailleurs, ils n'avaient pas beaucoup de confiance dans ce prince.

Digitized by Google

Pendant trente-sept jours que durèrent tous les désordres imaginables, les superbes habitations de Boulak furent détruites. Ezbèkié, qui était une merveille, le bassin de Rotli et ses environs, ne présentèrent plus que des monceaux de terre.

Les Français entrèrent dans la ville en regardant tout le monde de travers : ils s'emparèrent de tout ce que les Osmanlis avaient laissé.

A trois heures, les cheikhs et les grands montèrent à cheval, et se rendirent auprès du général en chef. Quand ils furent assis, celui-ci leur montra un papier sur lequel était écrit : « La victoire « dépend de Dieu ; il veut que le victorieux soit clément. Ainsi « le général en chef pardonne aux habitants du Caire et de l'É- « gypte, quoiqu'ils se soient unis aux Osmanlis ; que chacun re- « prenne donc ses occupations. »

Le général en chef engagea les cheikhs à se trouver le lendemain à la porte de Nasr, et les congédia. Ils rentrèrent dans la ville, acompagnés de crieurs publics annonçant le pardon général.

Le lendemain matin, les cheiks, les employés, les gardes, les principaux Cophtes et Syriens, se réunirent hors de la porte de Nasr, et entrèrent en cortége dans la ville, précédés par un corps de janissaires. Quelques Français, le sabre à la main, faisaient lever le peuple et frappaient ceux qui refusaient de leur obéir. Tout le monde resta debout pendant tout le temps que le cortége défila.

Des crieurs publics ordonnèrent ensuite des illuminations pendant trois jours, dimanche, lundi et mardi.

Le mercredi, le général en chef donna un dîner égyptien aux grands. Avant de les congédier, il les invita à revenir le vendredi, pour prendre des mesures administratives et pour rétablir un divan chargé de maintenir l'ordre et la tranquillité de la ville.

Mehemmed-Agha-Tennabi fut nommé gouverneur. Le cheikh Halil-Bekri fut revêtu d'une pelisse, et on lui donna la maison de Baroudi à la place de celle qu'il possédait à Ezbèkié.

Digitized by Google

Les grands et les cheikhs sortirent de chez le général en chef, très satisfaits et trompés par les apparences.

Le nouvel agha donna des ordres pour la tranquillité publique.

Le jeudi, 7 de zilhidjet, le général en chef, accompagné de son état-major, se rendit à Djéziret, sur une invitation de Murad-Bey. Celui-ci les traita magnifiquement, et fit cadeau aux Français d'un convoi de vivres qu'il avait enlevé à Derwich-Pacha. Murad-Bey, en retour, reçut la principauté du Saïd depuis Degdrège jusqu'à Esnè.

Le vendredi matin, les cheikhs, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu, allerent chez le général en chef et restèrent d'abord dans la première salle, sans que personne leur adressât la parole; seulement on fit demander le cheikh Mouhammed-el-Muhdi, qui parla long-temps avec le général en chef. Il lui dit, entre autres choses: « A notre arrivée au Caire, nous avons mûrement réfléchi que les ulémas, hommes instruits et prudents, jouissaient de toute la considération qui leur était due; nous les avons élevés en dignité pour leur donner le moyen de diriger les affaires: ils nous ont témoigné amitié et sincérité; mais, à l'apparition des Turcs, vous vous êtes réjouis et unis à eux, vous avez manifesté la haine secrète que vous portiez aux Français, et le mépris que vous avez pour nous s'est montré à découvert. »

Le cheikh Muhdi répondit: « C'est par votre consentement que nous nous sommes unis aux Turcs. Vous nous avez fait connaître, le 2 de ramazan dernier, que nous étions rentrés sous leurs ordres, et que l'Égypte leur appartenait. Des troupes turques entrèrent au Caire, et une foule d'insensés s'unit à eux: ne sachant pas ce qui se passait dehors, nous n'avons pu maîtriser ce désordre. Ils nous ont reproché que nous étions devenus Français; sans doute vous aurez appris comment on nous a traités lorsque nous revenions de conférer avec vous, et que nous avons hasardé des paroles de paix. »

La conversation entre le général en chef et le cheikh Muhdi dura long-temps. Le premier finit par dire: « Nous devrions

Digitized by Google

vous traiter comme l'ont été les habitants de Boulak, et tuer tous ceux qui ont porté les armes contre nous; mais, comme nous avous publié le pardon, nous tiendrons parole, et votre punition ne sera que pécuniaire. » On introduisit alors les cheikhs, qui s'assirent en silence. On plaça une chaise au milieu de l'assemblee, sur laquelle le général en chef s'assit. Son drogman et son état-major étaient auprès de lui; les autorités et les officiers de police étaient d'un côté, les principaux chrétiens et négociants de l'autre. Osman-Bey-el-Achkar et Osman-Bey-el-Berdissi assistèrent aussi à cette séance.

Le général lut un discours que le drogman traduisit; il finissait par dire: En punition de la faute que vous avez commise, vous paierez 10,000 fois mille francs, c'est-à-dire 2,000,000 de thalaris de France (1), répartis de la manière suivante:

150,000 le cheikh Sadat,
50,000 le cheikh Mouhammed-el-Djevheri,
50,000 son frère Abdalla-el-Feta,
50,000 le cheikh Moustafa-Savi,
15,000 le cheikh Anani,
250,000 pour les effets pris.

565,000

Le reste de la somme sera complété par des contributions sur la ville.

Le général se lèva très en colère et rentra chez lui, avec sa suite, en fermant sa porte; deux factionnaires étaient à la porte de sortie.

Les cheikhs se regardèrent l'un l'autre, et ne savaient que devenir : ils prièrent le Cophte Jacob d'intercéder pour eux. Celui-ci, après avoir été chez le général, revint en disant que quinze cheikhs resteraient en otage jusqu'à ce que la somme fût payée. Ils restèrent dans cette position jusqu'à trois heures après dîner. Plusieurs d'entre eux, éprouvant des besoins pres-

(1) Selon les relations françaises, cette contribution fut de 12 millions de francs. B.

Digitized by Google

sants, ne purent les satisfaire qu'en souillant leurs vêtements ou en se plaçant aux fenêtres de la maison. Le cheikh Mouhammed-el-Muhdi dressa enfin, d'accord avec le Cophte Jacob, une liste; et, lorsqu'il fut nuit, le cheikh Sadat retourna chez lui, escorté par dix soldats.

Le cheikh Moustafa-Savi et Abdul-Fetah-Djevheri restèrent en prison.

Le général en chef se retira dans la maison de Murad-Bey, à Djizé, laissant au Cophte Jacob le soin de lever les contributions. Celui-ci habitait la maison de Baroudi, et faisait au peuple tout ce qui lui plaisait.

L'impôt fut réparti sur les différents habitants, les négociants, les artisans, les propriétaires du khan de Khalili, les orfèvres, les chaudronniers, les censauts, les peseurs : tous devaient payer depuis 30,000 jusqu'à 300,000 thalaris.

Les dix soldats qui accompagnaient le cheikh Sadat restèrent à sa porte; et, vers le milieu de la nuit, il en vint dix autres, qui le conduisirent à la forteresse.

Osman-Bey-el-Berdissi implora sa grâce, et reçut l'assurance qu'on ne le tuerait pas. Il fut mis au cachot, où il dormait sur la pierre; il obtint à la fin d'aller chez lui pour faire vendre ses effets; il vendit les bijoux de ses femmes, rassembla tout ce qu'il avait d'argent, et ne put faire que 12,000 thalaris. Les soldats ne le perdaient pas de vue. Quand il eut vendu tout ce qu'il possédait, on fit des recherches dans toute sa maison, on fouilla la terre et jusque dans les lieux d'aisance : on ne trouva rien. On le reconduisit en prison, et on le mit à la torture. Ibn-Sendoubi vint dénoncer où il avait caché sa femme et son fils : on les arrêta pour que, témoins des tourments qu'il éprouvait, ils avouassent où il avait caché son argent.

Les cheiks Abdallah-Cherkavi, Muhdi, Fayoumi, obtinrent la permission de conduire la femme chez eux. Le cheikh resta en prison, et fut mis de nouveau à la torture. On arrêta ses domestiques pour savoir où étaient cachées ses richesses.

Moustafa-Savi et Séïd-Ibn-el-Fetah obtinrent une diminution d'impôt; ce qu'on leur bonifia fut ajouté aux autres.

Digitized by Google

Mouhammed-Djevheri s'étant caché, sa maison fut pillée. Il pria Néfisé, épouse de Murad-Bey, d'intercéder pour lui, et obtint sa grâce; mais sa portion fut imposée aux autres.

Jacob le Cophte présidait un divan, et avait des janissaires à ses ordres; il faisait comparaître les chefs des arts et métiers, les chefs de quartier, dressait des listes, et envoyait des soldats français pour exiger le paiement des parts de contribution. Chaque quartier avait son divan particulier, composé de Cophtes et de musulmans. On exigea le double de l'impôt qui avait été fixé; on bâtonnait, on emprisonnait, et les affaires qui ne se terminaient pas dans les divans particuliers étaient portées au divan de Jacob. Le peuple était tellement opprimé qu'on ne pensa pas à célébrer le Courban Baïram. On exigea une année anticipée d'impôt; on ne voulait pas prendre d'effets pour de l'argent, et c'est avec peine qu'on obtenait de faire passer les bijoux à vil prix.

On enleva les mulets et on défendit aux musulmans de monter à cheval. Il n'y eut que cinq personnes qui firent exception à cette règle, ce furent les cheikhs Muhdi, Cherkavi, Fayoumi, Emir et Mahmoud-ibn-Ensari.

La levée de l'impôt entraîna beaucoup de désordre. Lorsqu'un homme se sauvait, on arrêtait sa femme et ses enfants, et on les conduisait en prison. Les chrétiens maltraitaient les mulsulmans : « Où est donc, leur disaient-ils, votre Mahomet pour vous délivrer? »

Des ingénieurs parcouraient la ville, écrivaient les noms des propriétaires et le prix des maisons : beaucoup de personnes, ne pouvant supporter cet état de choses, abandonnèrent la ville. Parmi eux fut notre ami le cheikh Hassan dont j'ai cité plus haut les vers sur la ruine du Caire; il se retira à Assiot et y resta dix-huit mois.

La plupart de ceux qui avaient quitté le Caire revinrent, contraints par la disette et la peur des Arabes.

Le 20 on transféra le divan de Jacob à la place dite le Meïdan, et on redoubla d'activité dans la levée des impôts.

Digitized by Google

Fin de l'année.

La caravane de la Mecque n'eut pas lieu. Cette année le Nil ne déborda pas beaucoup.

Lorsque les Français étaient sur le point d'évacuer la ville de Fanta, un Osmanlis à cheval, escorté par cinq fantassins, vint pour faire visite à Séïd-Ahmed-El-Bedavi. Le peuple, en les voyant, commença à crier : « Dieu a donné la victoire aux vrais croyants ! » Les femmes, les enfants, injurièrent les Français, jetèrent leurs chapeaux dans la boue. Ceux-ci disparurent d'abord, mais revenus trois jours après avec de l'artillerie, ils canonnèrent la ville et y entrèrent le sabre à la main et au pas de charge. Ils se dirigèrent vers la maison des enfants de Cadem qu'ils avaient précédemment imposés à quinze mille thalaris pour cause d'intelligence avec les Arabes. On les mit aux fers et on les conduisit à Djizé pendant le siége du Caire. Après la guerre on les reconduisit à Fanta et on exigea d'eux quinze mille thalaris. Un impôt de cent mille thalaris fut mis sur la ville. Les Français restèrent dans cette dernière jusqu'à ce que l'impôt fût entièrement acquitté. Ils relâchèrent les enfants de Cadem et ne gardèrent que Moustafa, le chef de la famille, et lui firent éprouver toute sorte de tourments; ils l'attachaient au soleil pendant la plus forte chaleur de l'été. Cet homme, corpulent et puissant, devint tout couvert de boutons.

Les Français enlevèrent les ornements en or des tombes et des drapeaux, on estime qu'il y en avait pour cinq mille méticaux (1).

La ville de Mahallé-Coubra fut assiégée, et imposée à cent mille thalaris.

Peu après que la paix avait été conclue, le vizir avait envoyé en Syrie l'ordre de rendre les prisonniers et de reprendre les communications par mer comme auparavant. D'après cet avis, beaucoup de bâtiments arrivèrent dans le port d'Alexandrie, entres autres trois vaisseaux du grand-sultan, chargés de

(1) Le miscal ou métical, poids d'une drachme et demie. B.

Digitized by Google

vivres et de munitions. A leur entrée ces bâtiments saluèrent, et hissèrent leur pavillon : les Français répondirent et arborèrent le pavillon ottoman. Les vaisseaux donnèrent dans le piége, vinrent mouiller dans le port, et furent pris par les Français. La plupart des matelots grecs qui les montaient reçurent un uniforme et furent incorporés dans l'armée française : quelques-uns d'eux furent envoyés au Caire ; c'étaient les plus cruels ennemis des musulmans.

Murad-Bey, en allant dans la province du Saïd, enleva la totalité des vivres et contributions que Dervich-Pacha avait ramassés, et les envoya aux Français.

Les Cophtes enseignaient aux Français la manière de lever les contributions et trouvaient eux-mêmes le moyen de s'en approprier une bonne part. On les voyait partir du Caire pour les diverses provinces avec un cortége de prince. Ils étaient armés, et escortés par des troupes françaises. Ils avaient des chevaux de main, des huissiers portant des cannes à pomme d'or et d'argent : ils étaient accompagnés de secrétaires, de banquiers, de maîtres d'hôtel, et suivis d'une foule de domestiques. Ils envoyaient dans les villages un de leurs agents qui fixait un temps pour compter la somme exigée. Ce temps expiré, si l'on ne payait pas, le village était incendié et les femmes enlevées. Si les cheikhs de village cherchaient à se sauver, ils étaient aussitôt arrêtés et mis sous le bâton ; on leur donnait des coups de marteaux sur les genoux ou on les traînait impitoyablement par les rues. Les Cophtes enfin donnèrent un libre essor à leur haine pour les musulmans.

Liste des personnages illustres morts pendant le cours de cette année.

1° Le cheikh Abdul-Alim, fils de Mouhammed, fils d'Osman-el-Fayoumi, et Maliki-el-Azhari, élève du cheikh Saïd ; ce cheikh était aveugle et pleurait toutes les fois qu'il entendait prononcer le nom de Dieu. Il était versé dans les secrets cabalistiques ; mais il abandonna cette science à la suite d'un songe : il a été enterré au jardin de Mudjaverin.

2° Notre ami le célèbre cheikh Salim, fils d'Ahmed, fils de

Digitized by Google

Ramazan, fils de Meshoud de Tripoli de Barbarie. Il vint au Caire en 1190 : il étudia dans le quartier d'Azhari, chez le cheikh Derdir; apprit à composer en vers et en prose, et quand le Khodja Benamin, négociant barbaresque, mourut, il pria son maître Derdir de lui faire épouser sa veuve qui était fille de Fériani. Il devint un cheikh illustre; on le célébra par des poésies; notre ami Allar lui adressa une ode dont le commencement est sublime.

Cheikh Salim alla à Jérusalem où il mourut.

3° Le généreux Cheikh-Mokri, fils de Mokri, qui possédait toutes les sciences. Il savait le Coran par cœur et était bon poète; il a composé un recueil qui est dans la main de tout le monde. Ce cheikh mourut dans le mois de chaban. Personne n'était plus savant que lui.

Le 1er de mouharrem de l'an 1215 (1800) était un dimanche.

Le 5, le cheikh Sadat fut conduit pour la troisième fois au château.

Le général en chef Kléber sortit avec une partie de son armée, et revint sans qu'on pût savoir les motifs de cette expédition.

Le 21, le cheikh el-Arichi, nommé cadi, fut conduit au Mehkemé en grande cérémonie. Abdallah Menou, lieutenant du général en chef, marchait à côté de lui.

Le même jour, le général Kléber et l'ingénieur en chef (1) se promenaient à l'entrée du jardin, à Ezbèkié; un Alepin s'avança, le général lui fit signe de se retirer; celui-ci répondit : *Mafich* (2). On lui réitéra deux ou trois fois le signe sans qu'il obéît. Croyant que cet homme avait quelque affaire à communiquer, on le laissa s'avancer. Il tendit la main gauche au général, qui lui avança la sienne; au même instant l'Alepin, tirant

(1) Protain.

(2) *Je n'ai rien.* Par ces mots l'assassin voulait d'abord intéresser en sa faveur et écarter toute défiance en se faisant passer pour un mendiant. Voyez plus loin la relation de Kou'Allem Nicolas. B.

Digitized by Google

son poignard de la main droite, en porta quatre coups au général, qui tomba en poussant un cri. Son compagnon s'étant mis à crier, l'Alepin lui porta aussi quelques coups et se sauva. Les soldats, attirés par les cris de l'ingénieur, se précipitèrent dans le jardin, et trouvèrent le général étendu par terre, rendant le dernier soupir. Aussitôt le tambour bat, les soldats, les officiers s'assemblent, se rendent au château, préparent les canons, les mortiers, et entourent la ville de toute part; ils croyaient que le meurtrier était un habitant du Caire. La terreur se répandit sans qu'on sût ce qui se passait. Après bien des recherches dans le jardin et la maison, ayant trouvé l'assassin caché contre un mur tombant en ruine, on le questionna, et l'on acquit la certitude que les habitants de la ville n'avaient pas participé à ce crime. On envoya également du monde pour examiner la contenance du peuple; en voyant qu'il n'éprouvait d'autre sentiment que celui de l'inquiétude, les Français renoncèrent au projet qu'ils avaient conçu (1).

On fit appeler le cheikh Abdallah-Cherkavi et le cheikh Arichi; ils restèrent jusqu'à minuit. On les chargea d'arrêter et d'interroger les individus désignés par l'assassin. Ils allèrent, avec le chef de police, à la mosquée d'Azhari, arrêtèrent trois des individus désignés; le quatrième s'était enfui.

On forma, dans la maison du lieutenant, un tribunal suivant l'usage français, pour faire le procès du meurtrier et de ses complices.

Moustafa-Effendi, de Brousse, qui avait d'abord été arrêté, fut relâché, ayant été reconnu innocent.

La procédure fut imprimée en turc, en français et en arabe. Je n'avais pas d'abord l'intention d'en parler; mais beaucoup de monde désirait savoir comment s'était passé ce fait, et comment se rendait la justice chez les Français, nation qui a beaucoup

(1) Ce n'était pas un projet, mais un sentiment de fureur et d'exaltation, fruit du désespoir des Français. Peu s'en fallut que le Caire ne fût changé en un monceau de ruines; les soldats voulaient livrer cette ville aux flammes, il ne fallut rien moins que toute l'autorité des officiers pour empêcher avec peine la plus affreuse des catastrophes. *Relations françaises.* B.

Digitized by Google

d'esprit, mais pas de religion. On était également curieux de voir comment ils puniraient un homme du peuple assassin de leur chef. Ils ne l'ont pas exécuté sur-le-champ, quoiqu'ils aient trouvé sur lui l'instrument de son crime encore teint du sang de leur général. Ils établirent un tribunal régulier devant lequel ils firent comparaître le meurtrier, qu'ils interrogèrent simplement et mirent ensuite à la torture. Ils interrogèrent séparément ses complices, les confrontèrent ensuite, et les jugèrent avec justice. Ceci est bien différent de la marche que nous suivons, bien différent surtout de la conduite de ces méprisables armées ottomanes, dont les chefs et soldats se qualifient de musulmans, et ne connaissent pas même leur religion; dans l'ignorance où ils sont des plus simples règles de la justice, ils croient pouvoir tuer sans jamais faire de procès.

Procès-verbal.

« Le 25 prairial, l'an VIII de la république française, nous soussignés, médecins et chirurgien en chef, à deux heures après midi, nous nous sommes transportés à la maison du général en chef, à Ezbèkié, dans la ville du Caire. . . . . .
. . . . . »

Abdallah Jacques Menou, gouverneur de Rosette, fut nommé à la place du général en chef. Le général Menou, à l'arrivée des Français, avait feint de se faire musulman, et avait pris le nom d'Abdallah. Il s'était marié avec une femme musulmane. Le général Béliard fut nommé lieutenant (1).

Quand le procès de l'assassin de Kléber fut terminé, on l'imprima.

Dans la nuit du lundi au mardi, 25 de mouharrem, on publia l'ordre de balayer les rues dans le voisinage des autorités.

Le matin, une troupe de Cophtes et de Syriens sortirent avec un grand cortége, les uns à pied, les autres à cheval, ainsi qu'un nombre considérable d'officiers et de soldats. Le corps de Kléber était dans un coffre de plomb fermé; il était placé sur

(1) Sous-entendu, du général en chef. B.

Digitized by Google

une voiture; on voyait dessus son chapeau, son sabre, et le poignard avec lequel il avait été tué, encore couvert de son sang. Aux quatre coins de la voiture étaient quatre drapeaux; les tambours, couverts d'une toile noire, battaient d'une autre manière que de coutume; les soldats portaient le fusil renversé sous le bras gauche; le cercueil était recouvert de velours noir avec des larmes d'argent. Arrivé près de la fosse, on tira un grand nombre de coups de canon et de fusil. Le cortége, parti d'Ezbèkié, passa par la porte de Courak, suivit la rue de Djémanissé, du côte de Nasrié, et s'arrêta à la montagne d'Okareb, où on avait construit un fort. On fit comparaître Suléiman l'Alepin et ses trois complices, et le jugement fut mis à exécution.

Le cortége s'avança jusqu'à la porte du Kaser-el-Aïn, où on déposa le cercueil sur un endroit élevé; on le recouvrit de terre, on mit une grille autour et une tente dessus; des cyprès avaient été plantés tout autour; des soldats furent ensuite placés à la porte, veillant jour et nuit le monument; et tout se termina ainsi.

Le lendemain matin, le lieutenant et l'agha se rendirent à la mosquée d'Azhari, firent des recherches partout; les cheikhs qui étaient présents n'ouvrirent pas la bouche.

Le jeudi, le général en chef Abdallah Jacques Menou, le lieutenant et l'agha vinrent faire de nouvelles perquisitions dans la mosquée d'Azhari; ils firent creuser dans divers endroits, et, n'ayant pas trouvé d'armes, ils se retirèrent. Le peuple s'empressa de reprendre ce qu'il avait déposé dans les diverses mosquées.

On prit les noms des principaux employés de la mosquée d'Azhari, ainsi que celui des personnes du voisinage, et on leur intima l'ordre de n'admettre chez eux aucun étranger. On renvoya les Turcs qui s'y trouvaient.

A trois heures après midi, les cheikhs Cherkavi, Muhdi et Savi vinrent demander au général en chef la permission de fermer et de sceller la mosquée d'Azhari; quelques Cophtes qui étaient auprès du général voulurent s'y opposer. Le cheikh

Digitized by Google

Cherkavi, dans un mouvement de colère, s'écria : « O Cophtes ! c'est assez nous persécuter ! »

Les cheikhs voulaient, par cette mesure, remédier à tout désordre. Comme cette disposition entrait d'ailleurs aussi dans les vues du général en chef, la permission fut accordée, et les portes de la mosquée furent fermées et clouées.

A la fin du mois on exigea des odjaklis (chefs des corporations) qu'ils rendissent leurs armes. Ils en apportèrent quelques-unes seulement. On renouvela l'ordre, et ils dirent qu'ils n'en avaient pas d'autres. Lorsqu'on leur objecta qu'on en avait vu beaucoup d'autres briller derrière les retranchements, ils répondirent que c'étaient les armes des Osmanlis et de quelques Égyptiens partis avec eux.

Mardi, 1er du mois de sefer. — Au commencement de ce mois quelques cheikhs, suivis de leurs familles, partirent pour le pays de Riaf, entre autres le cheikh Mouhammed Hariri, qui avait avec lui la famille du cheikh Sahimi et celle de son gendre le cheikh Muhdi.

Le peuple voulut les suivre; mais les Français firent afficher et publier par les crieurs publics la défense de sortir de la ville, menaçant ceux qui étaient partis de livrer leurs maisons au pillage s'ils ne retournaient pas dans l'espace de quinze jours. La plupart revinrent, et, dans la suite, celui qui avait des affaires au dehors devait se munir d'un permis.

On frappa la ville d'une imposition de 4,000,000 (186,000 thalaris). On n'était pas encore remis de la précédente imposition. On éprouva de grands tourments ; beaucoup de monde périt en prison et dans les douleurs de la torture ; plusieurs personnes se sauvèrent, ce fut un nouveau malheur après tant de malheurs.

Les maisons et les propriétés furent imposées à 200,000 thal., les autorités à 170,000, le commerce à 200,000, les artisans à 70,000, et on évalua à 100,000 le dédommagement exigé pour le pillage pendant la révolte. Ce furent les chefs de chaque quartier qui furent chargés de la levée de tous ces impôts.

On visita les maisons habitées et inhabitées, et on les divisa en trois classes : la première payait 70 thalaris, la seconde 40 et la

Digitized by Google

dernière 20. Le locataire ou le propriétaire payait, et les voisins payaient également pour les maisons inhabitées.

Le 26, le cheikh Sadat sortit de prison, après avoir payé entièrement sa part d'imposition. On s'empara en outre de ses effets, de ses propriétés, des biens de la mosquée, et on lui défendit de monter à cheval.

Le mois de rabiul-ewel. — On menaça de nouveau ceux qui s'étaient sauvés du Caire de livrer au pillage leurs maisons s'ils ne revenaient dans trente-deux jours.

Le peuple était bien malheureux. Les Français ouvraient les maisons sous le prétexte le plus frivole, n'ayant aucun égard pour personne. Le général en chef ne se montrait pas et ne recevait personne; les officiers suivaient son exemple, et leur manière d'être changea à l'égard des musulmans.

Les chrétiens, les Cophtes, les Syriens et les Grecs maltraitaient les musulmans ; ils les forçaient à se tenir debout lorsqu'ils passaient; et lorsqu'un musulman oubliait de se lever devant un officier supérieur, il était immédiatement conduit à la forteresse, où il recevait la bastonnade, et ne sortait ensuite que très difficilement.

Moustafa-Pacha étant sorti de prison, reçut des présents et fut envoyé à Damiette où il mourut quelque temps après. Cet homme était d'une bravoure extraordinaire, et n'a perdu la bataille d'Aboukir que par un accident.

Au mois de rubi-ussani, on redoubla d'activité dans la levée des contributions. Un Cophte nommé Chukr-Allah (grâces à Dieu) et qui était plutôt la colère de Dieu, fut chargé de cette rentrée ; il tourmenta le peuple d'une manière cruelle ; accompagné de soldats et de maçons, il entrait dans toutes les maisons sans distinction, et les faisait impitoyablement démolir lorsqu'on ne payait pas au terme prescrit.

Au Boulak il fit enfermer un homme et une femme, et les étouffa en brûlant du chanvre et du coton.

Au Caire où on avait fermé les boutiques, les magasins et les khans, il les fit ouvrir l'un après l'autre, et entassa des marchandises pour la valeur de la contribution; lorsqu'on ne trou-

Digitized by Google

vait pas de quoi la compléter, on prenait le reste au voisin ; les dépôts même n'étaient pas respectés.

La mosquée d'Asbek sur la place d'Ezbèkié fut transformée en marché.

Des impôts furent mis sur les objets de luxe.

On démolit les maisons des grands et de ceux qui s'étaient sauvés ; les forteresses furent réparées et on en éleva même de nouvelles.

Au mois de djémazi-el-ewel, les désastres et les malheurs du mois précedent furent encore augmentés. Dans ce mois, on démolit le marché d'Hussein, les mosquées, les bains, les magasins et les boutiques situés en dehors des portes de Futouh et de Nasr. Les propriétaires ne pouvaient disposer des matériaux ; ces derniers servaient à de nouvelles constructions. Il est impossible d'évaluer le nombre des maisons qui furent abattues.

L'emprisonnement et les tortures continuèrent d'être infligés pour la levée des contributions. La liste des contribuables, avec la somme que chacun devait payer, était portée à chaque domicile par un janissaire ; lorsqu'on s'éveillait, on la trouvait affichée à sa porte, et si l'on ne se soumettait pas à l'instant, la maison était abattue. On maltraitait les femmes, et on exigeait plus qu'il n'était fixé pour que la maison ne fût pas démolie.

Le 5 de ce mois, fête de la croix, le soleil passa au signe de la balance. C'était le premier jour de la neuvième année de la république ; ce mois, qu'ils appellent vendémiaire, ils le célébrèrent par des illuminations, des salves d'artillerie et un feu d'artifice.

Le matin de ce jour, l'armée sortit par la porte de Nasr, fit un simulacre de combat et rentra après midi avec la musique.

L'état du peuple était toujours le même.

Au mois de djémazius-sani les villes et villages furent soumis à un impôt annuel divisé en trois classes.

La première classe, celle de ceux qui avaient mille charrues, payait 500 fr.

La deuxième classe, possédant cinq cents charrues, payait 800 fr.

Digitized by Google

La troisième classe 150 fr.

Le cheikh Suléïman-Fayoumi, nommé cheikh des cheikhs, était chargé de la levée de ces impôts sous la direction d'un préposé français.

Les paysans jetèrent les hauts cris, ils étaient pauvres et avaient à peine de quoi vivre; ainsi le malheur s'étendit également aux dehors de la ville.

On établit un divan contraire au premier, composé de neuf personnes. Il ne se trouvait parmi ses membres, ni Odjakli, ni Syrien, ni Cophte. C'était l'unique divan; il n'y avait plus de divan particulier ou général.

Un commissaire nommé Foret en était le juge suprême; il avait sous ses ordres deux secrétaires musulmans et un secrétaire français, deux drogmans et cinq janissaires. Il tenait ses séances dix fois par mois dans la maison de Rechwan-Bey. Cette maison avait été réparée et meublée magnifiquement. Les séances se tenaient dans la grande salle du harem : elles duraient depuis neuf heures du matin jusqu'au coucher du soleil. Tous les membres du divan recevaient dix piastres par jour, et il leur était défendu de rien recevoir de personne.

Le 15 eut lieu l'ouverture de ce divan. Neuf cheikhs et le cadi étaient réunis lorsque Foret vint s'asseoir au milieu d'eux; le drogman resta debout.

Les personnes qui avaient des réclamations étaient derrière une grille, un huissier les faisait entrer l'une après l'autre. Le procès entendu, le cadi prenait l'avis des cheikhs et décidait, ou il en référait au grand juge; si l'on demandait un acte, il était délivré; et si c'était une affaire de police ou d'administration, on en faisait un rapport en général en chef. On dressa le procès-verbal de cette première séance, qui fut porté au général en chef.

A côté de cette maison de Rechwan-Bey on en ouvrit et répara une autre destinée à un tribunal de commerce, composé de musulmans et de chrétiens, mais on n'eut pas le temps de terminer ce tribunal.

Le 23 on fit le recensement des pauvres, et les administra-

Digitized by Google

teurs des biens des mosquées reçurent l'ordre de présenter leurs registres. La même disposition fut exécutée hors de la ville.

A la fin du mois un marchand d'huile vint auprès du lieutenant pour réclamer son fils que l'on avait arrêté. Une femme était venue demander de l'huile à son fils, et sur le refus de celui-ci, elle lui avait dit : « C'est pour la vendre aux Turcs que vous la cachez? — Oui, répondit-il, en dépit de toi et des Français! » Un enfant vint le dénoncer au lieutenant, qui le fit arrêter.

Le lieutenant répondit au marchand d'huile : « Ne crains rien pour ton fils, on ne le tuera pas; les Français ne commettent pas d'injustice. » Le lendemain on l'exécuta. Cet homme, ainsi que quatre autres, allèrent jouir de la miséricorde divine, c'est-à-dire périrent sans que personne connût leur faute.

Au mois de redjeb les demandes arbitraires, la ruine des maisons et le pillage, allèrent en augmentant. L'impôt de 186,000 thalaris, mis sur le commerce et qui devait s'effectuer en trois paiements, faisait beaucoup souffrir.

Les négociants et les artisans se réunirent pour représenter que cet impôt était au-dessus des moyens du peuple.

1° Ils représentèrent qu'il n'y avait pas de commerce;

2° Qu'on leur avait enlevé leurs marchandises;

3° Que les négociants et artisans étaient déjà portés sur les autres listes d'impositions;

4° Enfin que les négociants riches s'étaient enfuis.

Le président du divan ordonna de dresser la liste des cadis des différentes villes; ils devaient être élus au scrutin et confirmés par le général en chef.

Le 4, il y eut plusieurs exécutions à Roumeilé et autres endroits. « C'est la récompense, disait-on, de ceux qui prennent parti pour les Osmanlis contre les Français. »

Le 7, le cheikh Ahmed-Arich fut nommé au scrutin cadi du Caire.

Le 8, on exécuta un jeune homme et une jeune fille à la porte de Charié. On disait que ces deux individus, au service d'un Français, avaient voulu l'empoisonner.

Digitized by Google

Le 9, une députation d'odjaklis (1) vint offrir la garantie d'une créance de 25,000 thalaris, moyennant qu'on leur permît de faire venir du café. La permission fut accordée. Ils envoyèrent un messager au dehors; mais celui-ci retourna en disant que la défense des Français subsistait toujours, et qu'il lui avait été impossible d'exécuter la commission. On adressa une requête au général en chef à ce sujet. La requête resta sans réponse.

Le 14, le général lieutenant donna un grand repas aux cheikhs, aux odjaklis, aux grands du divan, aux principaux négociants, chrétiens, cophtes et syriens.

Le 18, deux femmes furent ignominieusement promenées par les rues. Le crieur public annonçait qu'elles avaient vendu une femme libre.

L'impôt ayant été exigé des Odjaklis, ils répondirent qu'ils ne pouvaient le payer, puisque les Français avaient défendu l'introduction des cafés. Après beaucoup de discussions, cette affaire fut envoyée à M. Estève, trésorier.

Le 27, des odjaklis, des grands, et quelques femmes, se présentèrent au divan demandant une diminution d'impôt : « Nous savons bien, disaient-ils, que les Français veulent s'emparer de nos propriétés; mais comment pourrons-nous après vivre et payer nos contributions? »

Le président du divan Foret leur demanda s'ils parlaient ainsi d'après le dire de personnes dignes de foi. Le cheikh Ali-Bekri et le cheikh Mahdi assurèrent l'avoir entendu dire au trésorier. Les odjaklis s'écrièrent : « Cependant Bonaparte et ses successeurs ont garanti nos propriétés. »

Après beaucoup de paroles, le président les renvoya en disant qu'il avait été nommé juge et non gouverneur de l'Égypte; que tout ce qu'il pouvait faire, c'était de les aider.

Quelques jours après, le général en chef fit publier l'ordre de respecter les propriétés, et dit lui-même que, « si le trésorier a dit qu'on voulait s'en emparer, c'était une plaisanterie ou une erreur du drogman. »

(1) Les notables. B.

Digitized by Google

Le 28, quelques habitants du Caire, sortis pour se promener du côté de Cheikh-Camer, ayant pris tout ce qu'il leur fallait pour y passer la journée, furent arrêtés par les soldats de la mosquée Bibers, dehors d'Husséinié, et furent mis en prison dans un fort qu'on avait élevé dans cet endroit. Ils envoyèrent prévenir le lieutenant Béliard, qui les fit comparaître le lendemain, escortés par des soldats armés. Après avoir été interrogés, ils furent envoyés exempts de contribution.

Au mois de chaban, on tint conseil dans le divan relativement à l'impôt appelé capitation. Après beaucoup de discussions, il fut convenu que cet impôt serait prélevé par des musulmans; qu'aucun chrétien ni Cophte ne s'en mêlerait; que les femmes, les enfants, les ulémas, les domestiques et les pauvres en seraient exempts.

Le procès-verbal de cette séance fut adressé au général en chef, qui l'approuva.

Il y eut un autre conseil tenu dans la maison de Daoud-Kiachef, derrière la mosquée Gaourié. Ce conseil était composé de Séid-Ahmed-Zerrou-Ibrahim-Effendi, écrivain de la marine; Ahmed-Ibn-Mahmoud, Mouharrem, et autres écrivains. On dressa la liste des banquiers, des peseurs publics, des mesureurs de grains; ils avaient été taxés à 60,000 thalaris, sans compter les autres impôts, parce que ces trois métiers n'ont pas besoin de mise de fonds. On les divisa en plusieurs classes.

On cessa de percevoir le droit de la douane pour la soie venant de Damiette à Mahallet-Kubra.

Le général en chef fit demander aux cheikhs si les hommes qui marchaient tout nus dans les rues, qui ne jeûnaient pas et ne faisaient pas la prière, devaient être considérés comme de bons musulmans. Sur leur réponse que cela était contraire à la loi et à la religion, on donna l'ordre d'arrêter tous ceux qui se trouvaient dans cet état. Si le contrevenant était un fou, on l'envoyait à l'hôpital; s'il n'était pas fou, il devait marcher avec décence ou sortir de la ville.

Le médecin en chef des Français (1) fit présent aux membres

(1) Desgenettes.

Digitized by Google

du divan d'un traité sur la petite-vérole. Il fut accepté, et on le remercia.

A cette occasion, le médecin du grand-seigneur profite de ce passage pour parler, dans sa traduction turque, de la vaccine.

Le 11 de ce mois, on trouva une femme assassinée dans le jardin d'Eumer-Kiachef, près le pont des Lions. Un homme du cadi, accompagné de l'agha, se rendit sur les lieux et dressa procès-verbal. On mit en prison la garde et le chef de l'endroit. On les relâcha peu de temps après, n'ayant pu rien découvrir.

Le bâtiment que l'on construisait à Ezbékié, à la porte d'Ava, fut terminé; il s'appelait la Comédie. On s'y réunissait tous les dix jours pour y passer la soirée et assister à des jeux ou spectacles pendant environ quatre heures. Il fallait une carte pour y entrer.

Le 16, le président du divan annonça aux cheikhs que le général en chef voulait qu'on tînt à l'avenir des registres constatant les décès et les naissances pour les musulmans, comme Bonaparte en avait eu l'intention avant son départ. « Cette mesure, ajouta-t-il, est très-importante pour la conservation des familles, la connaissance des âges, et pour la validité des mariages. »

Les chefs de quartier donnèrent en conséquence des ordres à ceux qui lavent les corps (1) et aux sages-femmes.

Le président annonça que *Réchidié*, musulmane et épouse du général en chef, venant de donner le jour à un enfant, il convenait d'adresser au général des félicitations à cet égard.

On écrivit donc une longue lettre de compliment, que l'on remit au président.

Le 25, le général en chef adressa aux cheikhs du divan une lettre qui fut traduite par le premier drogman Raphaël. En voici la copie exacte :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux; il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.

« Abdallah Jacques Menou, général en chef de l'armée de la

(1) Les musulmans sont dans l'usage de laver le corps des morts avant de les enterrer. B.

Digitized by Google

république française d'Orient, présentement dépositaire et ordonnateur de ses ordres en Égypte, aux cheikhs et ulémas membres du divan du Caire; que Dieu très-haut prolonge leur existence, et daigne répandre sur eux les lumières nécessaires à l'accomplissement des devoirs de leur charge. Ainsi soit-il, ô Assistance divine!

« La lettre que vous m'avez adressée a rempli mon ame et mon cœur de joie; nous avons reçu ce témoignage de votre amitié, et vous êtes bien dignes, par votre justice et vos lumières, des hautes fonctions pour lesquelles je vous ai choisis.

« Nous savons que le Coran sacré est le meilleur des livres; il contient des principes de sagesse et de vérité; ses principes n'ont de fondement que la justice et l'équité. C'est surtout lorsqu'on le montre à des personnes instruites et déjà versées dans les sciences qu'on en retire de grands avantages. Je sais, en outre, que le noble Coran est écrit avec ordre et méthode (1).

« Le monde est plein de vanité, et se précipite vers sa ruine.

« Tout ce qui existe se meut avec ordre, et c'est le très-saint Créateur qui conduit tout ce mouvement. C'est ainsi, par exemple, que les étoiles nous indiquent la marche du temps et nous font connaître l'ordre des saisons, qui se suivent régulièrement; la nuit et le jour qui se succèdent avec tant d'exactitude; la végétation des plantes; la différence entre la lumière et l'obscurité, etc. Que deviendrions-nous si cet ordre admirable cessait d'exister, même pour peu de temps?

(1). L'ordre ou la méthode ne saurait être le caractère distinctif du Coran. C'était presque toujours dans les moments de perplexité et d'embarras où se trouvait le législateur des Arabes que les feuilles, disait il, de ce livre lui descendaient du ciel. Elles répondaient exactement aux diverses circonstances de sa vie et de sa doctrine, puisqu'il les publiait à mesure qu'il était question d'autoriser un projet, d'approuver ou de rejeter une action, d'absoudre ou de condamner quelqu'un, de confirmer ou d'abolir différentes lois. Ce livre est le recueil des dogmes et des préceptes de la religion musulmane. Il contient cent quatorze chapitres (*Surrès*), six mille six cent soixante-six versets (*Aïets*), et trente sections ou cahiers (*Djuzy*)! L'ordre de leur rédaction n'est cependant pas celui dans lequel Mohammed les a reçus et promulgés. (M. D'Ohsson, *Tableau général de l'empire ottoman*, tom. 1er, p. 84, édit. in-8.)

Digitized by Google

« Que les vénérables cheikhs et ulémas nous disent ce que deviendrait l'Égypte si le fleuve béni du Nil cessait de couler comme de coutume (que Dieu nous en préserve!). Point de doute que, dans ce cas, le pays ne cessât d'être habitable durant une année entière par suite de la privation d'eau et de la sécheresse de la terre. Alors le sable envahirait les jardins et dépasserait les murailles; le monde périrait de faim, et la terre, réduite à un désert, n'offrirait plus à sa surface que les corps inanimés de ses habitants. (Grand Dieu! toi qui es le conservateur des êtres, préserve-nous d'une telle catastrophe!)

« Si Dieu, très-haut et très-saint par sa science, sa puissance et sa justice infinie, a établi dans le monde cet ordre admirable, c'est qu'il savait que sans ordre le monde périrait bientôt. Nous sommes des pécheurs, nous suivons la route de l'erreur sans entendre sa voix divine. Prions Dieu seulement de nous aider à observer notre religion, et de nous diriger dans ce monde.

« O cheiks très-honorés! et vous vénérables ulémas! vous tous qui voyez l'ordre admirable qui existe dans ce monde, sachez que la volonté de Dieu très-haut est que l'homme cherche l'ordre en toute chose.

« Les pays et les climats ne jouissent d'un état prospère que lorsque les habitants connaissent les lois établies avec sagesse, et qu'ils les observent exactement. Les empires, au contraire, tombent en décadence dès que les habitants, remplis de vanité, n'ont plus pour règle que leurs passions.

« Le brave, le courageux, le grand et célèbre Bonaparte a voulu qu'il fût tenu un registre constatant les décès, les naissances et les mariages. Cette disposition est très-importante. Il faut qu'il y ait aussi un registre des propriétés.

« Toutes ces formalités sont nécessaires au juge pour terminer les procès entre héritiers. Par ce moyen la naissance, qui seule donne le droit d'hériter, sera légalement constatée. S'il plaît à Dieu, nous prendrons toutes les mesures propres à assurer le bien et la prospérité du pays dont le gouvernement m'a été confié. C'est ainsi que nous accomplirons les vœux de la république française et de S. E. le premier consul Bonaparte.

Digitized by Google

« O cheikhs, et vous ulémas, nous vous remercions des félicitations que vous nous avez adressées sur la naissance de notre fils Seïd-Suléiman-Murad-Jacques Menou. Demandons à Dieu très-haut que, par l'intercession de son envoyé, le prophète des prophètes, il nous conserve long-temps cet enfant : Puisse-t-il être toujours l'ami de la justice et de la vérité ! qu'il tienne sa parole et ne soit pas ambitieux ; ces vertus sont la meilleure des richesses que je souhaite à mon fils. L'homme n'obtient le bien que par l'éducation, trésor plus précieux que l'argent et l'or.

« Nous prions Dieu de vous conserver.

« Salut. »

Vers la fin du mois, le minaret de la mosquée Causoun s'écroula et détruisit une partie de cet édifice. Les débris de ce minaret restent jusqu'à présent dans la rue. Je pense que cet accident a été occasionné par une explosion de la poudre.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

CONSPIRATION

DE SALCÈDE. — 1582.[1]

[Nous avons déjà dit, page 559 du tome II de la deuxième série, combien la plupart des historiens étaient laconiques sur la conspiration de Salcède. Nous croyons donc devoir ajouter les pièces inédites suivantes à celles que nous avons déjà données sur cette tentative.]

Nicolas Salcède fut amené prisonnier au bois de Vincennes, le mercredi, vingt-huitième jour du mois d'août dernier, en la garde de ceux qui l'avaient mené de Flandres. Le lendemain, vingt-neuvième, fut-on au bois de Vincennes, par-devant la Reine, mère du Roi, où étaient MM. le cardinal de Bourbon, cardinal de Birague, chancelier de France, de Cheverny, garde-des-sceaux, premier président; les sieurs de Lanssac, de Bellièvre, de la Guesle, Brûlart et Pinard, secrétaires d'État, et conseiller Perrot.

Et, après avoir fait le serment, et admonesté par M. le chancelier, de déclarer devant la majesté de la Reine comme toutes choses s'étaient passées, de ce qu'il avait déposé devant monseigneur, tant verbalement que par écrit, supplia la Reine de le mettre entre les mains d'autres gardes que celles qu'il avait, d'autant qu'il ne se tenait en sûreté de sa vie, et de rechef admonesté par ledit chancelier de n'avoir aucune crainte, de dire

(1) Collection de M. Lucas-Montigny. — Voir précédemment, tome II, deuxième série, page 359.

Digitized by Google

la vérité, déclara qu'ayant longuement fait service à monseigneur, voyant qu'il ne l'employait plus, il se retira au camp du prince de Parme, devant Odenarde, et, ayant entendu que Fernaque et Laferté, son gendre, étaient auprès de mondit seigneur, désira venir audit camp pour ce qu'il avait querelle contre eux, pour les faire appeler; que le prince de Parme lui bailla un passeport, et Francisco Baja, Italien, pour l'accompagner;

Qu'il fit quelque séjour auprès de mondit seigneur; qu'il conféra avec le jeune comte d'Aiguemont, et, le trouvant disposé pour laisser le parti de mondit seigneur, dépêcha ledit Italien pour en avertir ledit prince de Parme, et ce qu'il avait déposé devant monseigneur n'était véritable.

Et interpellé par mondit sieur le chancelier de dire si ce qu'il avait déposé devant monseigneur était véritable, répondit que non, en jurant: *Le diable m'emporte!* et tout ce qu'il a dit lui a été dit et fait écrire de sa main par Lavergne, des Pruneaulx et Charretier; qu'il ne connaît la plupart de ceux desquels il a parlé, lesquels, étant devant lui, il estime qu'ils diraient qu'ils ne le connaissent aucunement, et n'ont jamais parlé à lui.

Et, adressant la parole à mondit sieur le chancelier, qui lui demandait comme il faisait ces choses, a dit que, s'il était aussi contraint et forcé comme il était lors, il en dirait et écrirait autant qu'il a fait.

A dit outre que, selon que quelqu'un de ceux d'alentour de monseigneur avaient quelque haine particulière contre quelqu'un, même comme dirait à l'encontre de monseigneur de la Châtre, il le lui faisait nommer pour parler contre lui.

Et a dit, de plus même, que c'est chose que monseigneur n'a jamais sue ni entendue, et qu'il ne lui en a oncques parlé.

Lui a été fait lecture des dépositions qu'il avait faites par-devant monseigneur, le vingt-deuxième juillet, écrites et signées de sa main, ensemble des deux interrogatoires qui lui ont été faits en la présence de mondit seigneur les onzième et treizième jours du mois d'août dernier, à Bruges, où étaient MM. de Bellièvre et Brûlart, jura et affirma que le contenu en iceux était faux et mensonger, et que le tout lui avait été suggéré par des Pruneaulx,

Digitized by Google

Lavergne et surtout Charretier, hormis en ce qu'il fait mention du capitaine Comballe, qui lui a tenu les propos mentionnés de sesdits déportements; que tout le reste lui a été suggéré par lesdits des Pruneaulx, Lavergne et surtout Charretier, qui lui baillaient les mémoires pour les lui faire écrire de sa main, ce qu'il a été contraint de faire pour la crainte de sa vie.

Et, qu'ayant écrit de sa main la première déposition, a été contraint de les suivre en ses réponses qu'il a faites depuis.

Le douzième octobre et suivant, il fut ouï par-devant le Roi, où étaient présents MM. le cardinal de Birague, chancelier, le duc d'Epernon, de Cheverny, de Thou, premier président, de Bellièvre, de la Guesle, Brûlart et conseiller Perrot;

Et, étant admonesté par mondit seigneur le chancelier de dire vérité, répondit :

Qu'il s'en alla premièrement trouver un sien parent, qui est en Flandres, nommé le baron de Lignac; qu'il lui demanda s'il ne voulait point aller voir le camp devant Odenarde, à quoi il répondit qu'il en était bien content; si bien qu'il alla audit camp d'Odenarde, où étant, il vint des lettres du comte d'Aiguemont au prince de Parme, par lesquelles il mandait qu'il avait envie de se retirer; là-dessus l'on lui bailla des lettres audit comte d'Aiguemont, et un passeport pour s'en aller sûrement où était M. ledit comte d'Aiguemont, et lui fut baillé un Italien pour l'accompagner, afin qu'il allât plus sûrement; et fut bien aise de prendre cette occasion, parce qu'il avait une querelle à la cour de monseigneur, qui était contre Laferté.

A dit que, ayant parlé au comte d'Aiguemont, il trouva qu'il n'y avait pas grand moyen de le sortir de là, d'autant qu'il y avait un passage, lequel il voulait trouver moyen de prendre avec six cents chevaux, et voulait envoyer à cet effet vers ledit prince de Parme; et que le gouvernement dudit comte d'Aiguemont découvrit ce que dessus, et en donna avis au prince d'Orange, qui fut cause que lui, déposant, fut arrêté prisonnier et Francisco Baja; et, bientôt après, fut mis en une basse-fosse lui déposant, et y fut vingt-quatre heures deux fois, sans qu'on parlât à lui.

Digitized by Google

A persisté pour le regard de ce qu'il a ci-devant déposé touchant Comballe.

Semblablement pour l'induction de des Pruneaulx, Lavergne et Charretier, qu'il dit lui avoir baillé les mémoires sur lesquels il a fait ses premières dépositions, et la force et contrainte qui lui ont été faites par eux pour les maintenir, et de suivre à l'interrogatoire qui lui a été fait en présence de monseigneur et desdits sieurs de Bellièvre et Brûlart.

Interrogé par M. le premier président s'il a des témoins ou autres preuves pour prouver l'induction qu'il dit lui avoir été faite par les sieurs des Pruneaulx, Lavergne et Charretier, a dit que non, mais qu'il le leur maintiendrait partout.

Lecture faite, a persisté et a signé.

Ledit Salcède fut amené, le treizième d'octobre, en la Bastille, et fut interrogé le lendemain, quatorzième, par MM. Charretier et Augmont, commissaires députés par la cour; et particulièrement et exactement enquis sur les dépositions par lui faites premièrement par-devant mondit seigneur, et depuis devant le Roi et la Reine sa mère; déclara qu'il se voulait arrêter à la déposition qu'il avait faite devant le Roi et semblablement à celle qu'il avait faite devant la Reine sa mère, hormis en ce qui touchait le fait du comte d'Aiguemont, qu'il avait éclairci étant interrogé devant le Roi.

Pour le regard de la déposition faite le vingt-deuxième jour de juillet, que des Pruneaulx lui faisait écrire sur un mémoire qu'il avait et que monseigneur n'y était présent, et que ledit des Pruneaulx l'emporta;

Pour le regard de la lettre missive, que ce fut Lavergne qui le contraignit de l'écrire le jour qu'il fut interrogé en la présence de M. de Bellièvre, lui disant qu'il fallait, pour sauver sa vie, qu'il maintînt le contenu de ladite lettre, et qu'il la prît incontinent après qu'il l'eut écrite;

Que ledit Lavergne lui a fait dire le contenu, en déposition et réponses faites le onzième jour d'août dernier passé, lui disant que monseigneur lui commandait de ce faire;

Digitized by Google

Que pour le regard du mémoire contenant le nom de ceux que ledit répondant avait vus fréquenter l'ambassadeur d'Espagne, dit que ledit des Pruneaulx lui fit écrire ledit mémoire.

INSTRUCTION DU ROI A M. DE RAMBOUILLET (1).

Encore que le Roi ait témoigné, par les lettres qu'il a ci-devant écrites à monseigneur son frère, le grand contentement qu'il a reçu de lui, quand, suivant ce dont il a été requis de sa part par les sieurs de Bellièvre et Brûlart, il a envoyé par-deçà feu Salcède, pour mieux avérer le fait contenu en la déposition qu'il avait faite devant mondit seigneur, néanmoins Sa Majesté, dépêchant présentement le sieur de Rambouillet, chevalier de ses deux ordres, vers mondit seigneur, veut qu'il lui die derechef qu'il lui a fait en cela un aussi grand plaisir qu'elle eût su attendre de lui, et qu'il ne pouvait en autre endroit lui faire mieux connaître combien il la révère et a de volonté de lui obéir et complaire.

Lui représentera comme Sa Majesté, voulant que le fait dudit Salcède fût traité avec toute sincérité, dès le lendemain de son arrivée, il fut interrogé en la présence de la Reine sa mère, et d'aucuns princes et seigneurs de son conseil d'État et du conseiller Perrot, y assistant le capitaine Fresne, qui est de ses gardes, qui avait eu la charge de le garder, ainsi que mondit seigneur l'a pu voir par la copie de l'interrogatoire qui lui fut bientôt après envoyée;

Que, depuis, ayant été, lesdits seigneurs de Bellièvre et Brûlart, vers Sa Majesté à Bourbon-Lancy, pour lui rapporter les interrogatoires qui avaient été faits audit Salcède, en la présence de mondit seigneur, étant lors à Bruges, rendre compte de leur voyage et lui faire voir le dernier interrogatoire fait devant ladite dame Reine, aussi pour savoir l'intention de Sadite Majesté sur la confection du procès dudit Salcède, et les juges

(1) Collection de M. Lucas-Montigny.

Digitized by Google

auxquels il lui plairait en attribuer le jugement, Sadite Majesté n'en voulut rien ordonner jusqu'à ce que l'on eût eu réponse de mondit seigneur sur la lettre que lui écrivit ladite dame Reine en lui envoyant l'interrogatoire fait en sa présence. Cette réponse a été assez long-temps attendue; mais enfin, ayant été reçue et vue par icelle, que mondit seigneur lui remettait entièrement d'ordonner sur ce fait comme bon lui semblerait, elle résolut, par l'avis de son conseil, après l'avoir vu interroger en sa présence, assisté des mêmes princes et seigneurs qui s'étaient auparavant trouvés à l'interrogatoire fait en la présence de ladite dame Reine, de l'envoyer par-devant les gens tenant la chambre ordonnée durant le temps des vacations en la Cour de parlement à Paris, pour là lui être fait et parfait son procès; en quoi il a été usé de si bonne diligence, comme l'importance du fait le requérait, que jugement de mort s'est ensuivi contre lui, lequel a été exécuté le jeudi, vingt-cinquième de ce mois d'octobre, ainsi qu'il se verra par l'arrêt que porte avec soi ledit sieur de Rambouillet, ayant, icelui Salcède, usé de plusieurs variations tant à la torture, qui lui a été baillée avant l'exécution de mort, que depuis icelui, étant en la chapelle et sur le lieu même du supplice, ainsi que ledit sieur de Rambouillet, qui en est bien informé, le pourra dire à mondit seigneur; par lesquelles variations Sa Majesté et tous les gens de bien, qui ont eu quelque connaissance de ce procès, sont plus confirmés que jamais à croire que, en tout et partout, il a été faux et méchant calomniateur, tel que dès le commencement l'on l'a jugé.

Et a voulu Sa Majesté dépêcher ledit sieur de Rambouillet vers mondit seigneur pour lui faire entendre comme sont passées toutes ces choses, et l'assurer que, de sa part, elle tient pour faux et mensonger ce que ledit Salcède a dit des inductions qui ont été faites pour lui faire déposer le contenu en la déposition signée de sa main, et ses réponses qu'il fit sur icelle, à Bruges, devant mondit seigneur, en la présence desdits sieurs Bellièvre et Brûlart, comme elle estime aussi ladite déposition, procéder de sa seule malice et calomnieuse invention, pleine de toute

Digitized by Google

fausse accusation à l'encontre des princes et seigneurs qui sont dénommés, qu'elle a toujours reconnus comme elle les reconnaît pour ses bons et loyaux serviteurs.

Fait à Paris, le troisième jour de novembre 1582.

HENRY.

BRULART.

Digitized by Google

ORIGINE

DES

FÊTES DE VILLAGE.

[Communiqué par M. Prosper Tarbé.]

On sait que, pour substituer plus facilement le christianisme au culte des faux dieux, il fallut souvent tolérer quelques traditions du paganisme.

Les fêtes religieuses des païens n'étaient que des jours de plaisir : c'était par là seul que leurs divinités parlaient à leurs adorateurs. Les repas et les danses étaient la partie principale d'une cérémonie religieuse.

De là vient la gaieté de nos fêtes de village, que nos pères nous ont transmises si bruyantes et si joyeuses ; autrement on ne saurait expliquer leur alliance avec les sévères principes du culte chrétien.

Le clergé ferma les yeux ; bien plus, il prit part à ces fêtes, et, dans certains lieux, comme on va le voir, un abbé ouvrait le bal.

Vint la réforme, vinrent les principes du puritanisme ; les mœurs austères des protestants firent rougir les catholiques zélés, et le clergé voulut alors revenir sur ses pas et détruire ce qu'il avait souffert et même autorisé de son exemple.

Nous publions ici deux pièces qui peuvent jeter du jour sur ces faits.

Dans la première, on va voir un fils de France, abbé de Xure, plaider pour avoir droit d'ouvrir le bal ; on va voir un

Digitized by Google

cardinal le maintenir, lui et ses successeurs, dans ce privilége singulier : ceci se passait en 1553.

L'autre morceau est un rapport présenté à Bossuet, et trouvé dans ses papiers : on verra qu'il y a toujours lutte entre les droits du seigneur et ceux du clergé ; mais cette fois le clergé se trouve dans le rôle qui lui est naturel, il combat les plaisirs mondains : nous ne ferons pas de commentaires sur ces deux documents.

Sur le différend introduit par-devant monseigneur le révérendissime cardinal de Linoncourt, évêque de Metz, juge et arbitre élu et accordé entre religieuse personne Damp Jehan de France, prieur de Xure, demandeur, et pour le droit de donner et mener la première danse par chacun an le jour de fête saint Jacques et saint Christophe, ains Xure, de la création de la justice d'illecques et des hautes amendes audit lieu d'une part; et haut et puissant seigneur Jehan de la Haute-Roche, comte de Rechiccourt, tant en son nom que ès noms de Philippe de Thun, seigneur de la Haute-Pierre, et Jehan-Jacques, seigneur d'Orbstain, défendeurs d'autre ; mondit seigneur, après avoir vu et diligemment entendu les enquêtes, titres et autres productions, propositions et allégations faites respectivement par lesdites parties et mûre délibération de conseil, a, par sa présente sentence et jugement, maintenu et maintient définitivement icelui prieur de Xure en la jouissance et possession seul et pour le tout des susdits droits, de donner ou mener ladite première danse, créer ladite justice, et de lever, prendre, avoir et percevoir toutes les amendes audit lieu de Xure ; réserve toutefois aux seigneurs d'icelui lieu la tierce partie des amendes de cas de crimes ou délits où ils seront appelés par ledit seigneur prieur, et sans préjudices des autres droits aux défendeurs au lieu susdit de Xure appartenant ; mandant et ordonnant à ses bailli, lieutenant, procureur-général et autres ses officiers en sondit évêché, faire jouir et user pleinement et paisiblement ledit sieur prieur et ses successeurs prieurs de cette sienne présente sentence, et en icelle les entretenir et maintenir à perpétuité. En témoin de quoi sont ces présentes signées de la main dudit seigneur et scellées

Digitized by Google

de son scel qui furent faites et données au château dudit seigneur, en la présen. e dudit demandeur et en l'absence des défendeurs, à ces fins toutefois suffisamment appelés ce onzième jour de juin mil cinq cent cinquante-trois.

ROBERT, *cardinal* DE LINONCOURT.

Par monseigneur révérendissime évêque dudit Metz.

P. BIGOT.

FÊTES BALADOIRES.

Ces fêtes baladoires s'observaient à Ormeaux et à Rumigny, et se dansaient sur le tertre dudit Rumigny, le premier dimanche de carême, heure de midi, et continuaient à Ormeaux en la place publique, et duraient jusqu'après minuit avec violon.

Elles furent interrompues environ vers l'an 1669, par une opposition que forma M. François de Haume, au nom de feu monseigneur de Meaux.

Elles ont été recommencées en 1686, le premier dimanche de carême, par Louis Coquillard, laboureur d'Ormeaux, procureur fiscal pour M. de Lalande, à qui appartient ledit fief ou tertre de Rumigny, avec quelques autres fiefs d'Ormeaux.

Ledit Coquillard, accompagné de violons et des officiers de justice, commença le branle du seigneur audit tertre, puis étant revenu pendant vêpres, au bout du cimetière dudit Ormeaux, dansa son branle; et comme on faisait difficulté de danser à cause de la longue interruption, il pressa tous ceux qui étaient présents de danser, leur disant que, si le curé venait les interrompre et troubler, il avait ordre de faire information contre lui; et la danse avec grande dissolution dura presque jusqu'au jour, avec grand scandale des nouveaux convertis qui haïssent la danse sur toute chose.

Ce même désordre se passa encore avec plus de dissolution l'an dernier 1687, par le même Louis Coquillard, qui fit avertir par tous les pays circonvoisins que les fêtes du tertre de Rumigny d'Ormeaux avaient recommencé.

Digitized by Google

Monseigneur Dominique de Ligny, d'heureuse mémoire, avait entrepris de faire toute diligence auprès de M. le procureur-général pour l'exécution de l'arrêt des grands jours de 1665 et du parlement de 1667, et en obtenir un particulier pour son diocèse et particulièrement pour lesdits Ormeaux et Rumigny.

Messire Antoine de Fauville, seigneur de la moindre partie d'Ormeaux à cause de l'église qui prétend être sur son fief, fait tirer un prix tous les ans le jour de Saint-Pierre, patron dudit lieu.

Par ce moyen, la fête est tellement profanée, que, depuis vingt-six ans que M. Jean de Haume est curé, il n'a pas vu un seul communiant ce jour-là.

A vêpres, l'église est remplie de gens du dehors armés de fusils, qui sont cause, par leur indévotion et tumulte, que bien souvent on ne peut faire l'office; quelquefois le curé, les reprenant, s'est vu insulté jusque chez lui.

Monseigneur de Meaux, le jour de la visite à Toquin, pria ledit sieur de Fauville de transférer ledit prix au dimanche d'après, comme font tous les autres seigneurs du pays; dînant à sa table, il le promit à Sa Grandeur en présence de tout son clergé.

Nonobstant cette promesse si justement et si solennellement faite, ledit sieur de Fauville, qui n'avait jamais fait venir de violons ce jour-là, en fit venir et donna le bal à tous venants, faisant danser lui-même, et donnant la main jusques aux vachères et petites servantes.

Les années suivantes, il a continué les mêmes fêtes publiques et danses baladoires qui amènent après elles toutes sortes de crimes.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LETTRE DE SAINT-RÉAL (1).

A M. ***.

Mercredi, 14 février 1674.

Monseigneur,

Voici l'ouvrage dont je me donnai l'honneur de vous écrire il y a quelque temps (2). Si j'en crois les connaisseurs, on y voit une assez passable peinture de l'esprit du Conseil d'Espagne, du génie ordinaire des ministres de cette cour-là, et de leur conduite éternelle. J'ai cru que, dans la conjoncture présente des affaires, il n'était pas hors de propos de rafraîchir l'idée de toutes ces choses dans les pays étrangers et parmi nos voisins, tant alliés qu'ennemis. Du moins, ceux qui n'ont pas ajouté foi à la dernière conspiration de Portugal, auront moins de répugnance à la croire quand ils auront lu celle-ci.

Quoi qu'il en soit, Monseigneur, ne me sentant pas assez fort pour entreprendre quelque chose à la gloire du Roi, je me contente de travailler à la confusion de ses ennemis. J'espère que ces sentiments me tiendront lieu de mérite dans votre esprit, et que vous agréerez le zèle d'un pauvre gentilhomme savoyard (3), qui ne cède à aucun Français naturel en admiration pour l'hé-

(1) Bibliothèque royale. Section des manuscrits.

(2) *Histoire de la conjuration des Espagnols contre la république de Venise*, 1674.

(3) Saint-Réal était né à Chambéry, en 1639.

Digitized by Google

roïque personne de Sa Majesté. Tout cela, Monseigneur, me donne la hardiesse de vous importuner encore cette dernière fois pour le rétablissement de la gratification dont vous m'avez honoré pendant six ou sept ans. Depuis qu'elle m'a été retranchée, voici le troisième ouvrage que je donne au public avec assez de succès.

S'il vous plaît, Monseigneur, de me favoriser de la grâce que je vous demande, je vous conjure très humblement, en même temps, de voir en quoi je pourrais être propre à votre service pour la mériter, sinon, je n'en serai pas avec moins de respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

SAINT-RÉAL.

LETTRE DU COMTE DUBARRY, dit LE ROUÉ (1),

A madame la comtesse Dubarry, au château de Lucienne.

M. Jamé ne m'a point laissé ignorer, ma chère sœur, que c'était au fond de votre cœur qu'il avait trouvé le meilleur avocat de ma cause; plût au ciel que ce cœur n'eût jamais cédé aux impulsions de ceux qui avaient intérêt de le désunir du mien! combien de maux nous nous serions épargnés. Il vous reste à votre âge une longue carrière à parcourir : le déclin de la mienne peut encore y répandre des douceurs en faisant usage de mon expérience, et de la position où je touche à l'instant de me trouver.

M. Jamé pourra vous instruire d'une partie de mes vues pour vous être utile à mon tour, et je serais ingrat pour la première fois de ma vie, si vous devant la facilité de raparaître dans ma ville avec honneur, je ne sacrifiais, à mon retour, mon temps et mes soins à vous servir. — Cela peut être et le sera, ma chère sœur : vous profiterez encore de quelques étincelles de mon génie; elles ont souvent éclairé votre route; je vous le répète, elles l'éclaireront encore. — M. Jamé vous rend compte de l'impatience de ses camarades de voyage; je dois ajouter que je

(1) Bibliothèque royale. Section des manuscrits.

Digitized by Google

meurs de douleur et de honte envers lui, s'ils partent sans lui, et je le vois très décidé à me faire le sacrifice de ses intérêts les plus chers pour ne pas m'abandonner à moi-même. Vous et lui, ma chère sœur, êtes les seuls amis que je connaisse : j'ai été repoussé avec des bras d'airain des personnes que le sang et la reconnaissance devaient me rendre inviolablement attachées; vous aurez à vous seule le mérite de m'avoir remonté au haut de la roue. — Je ne taxe point l'étendue du service que vous avez promis de me rendre; je recevrai avec reconnaissance ce qui viendra de vous. C'est le premier service dans ce genre que je vous ai demandé, et s'il existait en mon pouvoir quelque effet commerçable ou quelque mobilier vendable, soyez sûre que je ne vous aurais fait rien demander. C'est la larme à l'œil, je le répète, que je vous vois forcée à vous défaire de quelque capital pour m'aider à sortir de l'abîme où je suis, car je suis très convaincu que vous êtes aussi dépourvue d'argent que moi-même ; mais je n'ai rien qu'un viager hypothéqué, et si je meurs sans avoir compensé par quelque service celui que vous me rendez, vous et moi savons que c'est à pure perte.

Je n'insiste point à paraître à Lucienne par rapport à vos raisons particulières; je n'en vois point cependant si vous nous assigniez un rendez-vous à Paris, chez M. Durnet, ou ailleurs : peut-être qu'une heure de conversation serait instructive et profitable : si cela ne se peut, l'ami Jamé tâchera d'y suppléer.

Que le ciel vous conserve, ma chère sœur; on m'a dit qu'il prenait soin de votre fraîcheur et de vos formes; je l'en remercie.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL (1).

Paris, le 11 mars 1816.

Monsieur le maréchal,

Le *Moniteur* du 10 de ce mois renferme, dans sa partie officielle,

(1) Bibliothèque royale. Section des manuscrits. — Cette lettre était adressée au grand chancelier de la Légion-d'Honneur,

Digitized by Google

une injonction *aux Français décorés d'ordres étrangers, d'en informer le grand chancelier de la Légion-d'Honneur, qui prendra les ordres du Roi, pour les autorisations qu'ils n'auraient pas encore obtenues de Sa Majesté.*

J'ignore si cette disposition s'applique aux Français décorés depuis plusieurs années d'ordres étrangers, et qui avaient été autorisés par le dernier gouvernement à les porter, ou seulement à ceux qui n'ont reçu ces ordres que depuis la chute de ce gouvernement au 31 mars 1814. Dans le doute, je crois devoir informer Votre Excellence que, dans l'intervalle de 1806 à 1810, j'ai reçu :

De Sa Majesté l'empereur de Russie, la grande décoration de l'ordre de Saint-André ;

De Sa Majesté l'empereur d'Autriche, celle de l'ordre de Saint-Léopold ;

De Sa Majesté le roi de Prusse, celle de l'ordre de l'Aigle-Noir ;

De Sa Majesté le roi de Bavière, celle de l'ordre de Saint-Hubert ;

De Sa Majesté le roi de Wurtemberg, celle de l'ordre royal de l'Aigle-Noir ;

De Sa Majesté le roi de Saxe, celle de l'ordre de la Couronne-verte de Saxe ;

De leurs Altesses Royales les grands-ducs de Bade, celle de l'ordre de la Fidélité ;

—— de Hesse Darmstadt, celle de l'ordre de Hesse Darsmtadt ;

—— de Wurtsbourg (actuel de Toscane), celle de l'ordre de Saint-Joseph ;

Et que j'ai été autorisé par le gouvernement existant à cette époque à recevoir et à porter ces décorations.

Votre Excellence jugera si elle a à prendre les ordres du Roi relativement à ces decorations qui m'ont été conférées avant le premier retour de Sa Majesté en France.

Quant à moi, je ne puis mettre de prix qu'aux distinctions accordées par mon souverain, je n'ai porté ces ordres étrangers que dans des circonstances qui m'en imposaient le devoir ; je ne

Digitized by Google

désire en conserver le droit qu'autant que je pourrais le regarder comme une grâce du Roi. Mes sentiments comme Français sincèrement attaché au gouvernement royal trouvent leur récompense dans l'honneur de porter la grande décoration de la Légion-d'Honneur, dont le Roi s'est déclaré le grand-maître, et les croix de Saint-Louis et de Saint-Lazare que j'ai reçues du roi Louis XVI. Ce sont les seules décorations dont je m'enorgueillisse et dont j'aime à me parer.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

CHAMPAGNY DUC DE CADORE.

Grand'croix de la Légion-d'Honneur, et chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare.

Digitized by Google

LETTRES

DE

MARGUERITE DE VALOIS

A

HENRI IV. (1)

[Sœur de Charles IX et de Henri III, mariée à Henri de Navarre (Henri IV) à la veille des massacres de la Saint-Barthélemi, Marguerite de Valois, qui eût dû servir de lien entre des princes divisés, vécut peu unie avec ses frères et son mari. Pour celui-ci comme pour ceux-là le prétexte de la froideur qu'ils lui témoignèrent fut le déréglement de sa vie; mais Henri IV n'était guère en position de le faire valoir, ainsi que le prouvera plus d'un passage de ces lettres.

Quand le roi de Navarre devint roi de France, il fit proposer à Marguerite, qui n'avait pu le rendre père, quoiqu'elle eût postérieurement, au dire des historiens, plus d'un bâtard, de laisser casser leur mariage. Après une assez longue résistance la princesse finit par adhérer à ce divorce à de certaines conditions pécuniaires. Malgré les plaintes qu'Henri IV se croyait le droit de faire entendre contre elle, malgré son vif désir d'obtenir cette séparation, il ne put retenir ses larmes lorsqu'on lui présenta le consentement de Marguerite. *Ah! la malheureuse*, dit-il, *elle sait bien que je l'ay toujours aimée et honorée, et elle point moy, et que ses mauvais déportements nous ont fait séparer, il y a long-temps, l'un de l'autre.*

Ces lettres sont un curieux complément des intéressants Mémoires écrits par la reine Marguerite.]

AU ROI DE NAVARRE MONSIEUR MON MARI.

Monsieur, ce serait une trop grande erreur de vouloir par personne si suffisante et tant affectionnée à votre service comme

(1) Bibliothèque royale, section des manuscrits. Fonds Du Puy. Vol. 217.

Digitized by Google

M. Du Plessis, vous importuner par lettre des particularités qu'il vous saura trop mieux représenter : je m'en remettrai sur lui pour vous supplier très humblement, Monsieur, vouloir m'honorer de vos commandements, et croire que rien au monde ne les exécutera avec plus de fidélité et d'affection que moi qui attends le retour de Montigny avec très grande dévotion pour savoir de vos nouvelles, n'ayant heur en une si fâcheuse absence que celui que je reçois par vos lettres; et pour ne vous être, Monsieur, davantage importune, je vous baiserai très humblement les mains.

AU MÊME.

Monsieur, pour obéir à votre commandement je vous importunerai du mauvais discours de notre voyage qui a été, pour les beaux chemins et l'équipage que j'avais semblable, suivi de mille accidents, entre les plus communs desquels a été arriver tous les jours sans lits, verser mille fois par les chemins, et pour nous reconforter trouver les beaux logis de ces lieux que je ne vous dépeindrai point pour avoir été vus de vous. Monsieur, je n'eusse failli, comme il vous avait plu me commander, de vous écrire dès le premier jour ; mais les montagnes et mes vieux mulets qui, je crois, sont aussi vieux que moi, m'ont fait arriver à minuit.

J'ai trouvé ici encore force malades, des gentilshommes et dames, la plupart d'Agenois et de Périgord; j'y ai trouvé aussi madame de Saintes avec cinq ou six religieuses, et madame de Moléon et sa fille. Elle est prête d'accoucher, ce qui l'a un peu amaigrie; toutefois je trouve sa beauté peu diminuée et celle de son esprit toujours très agréable.

J'arrivai avant-hier et pris hier médecine pour me préparer aux eaux, et ensuite j'en ai bu et espère qu'elles me serviront, sinon à tous mes maux, pour le moins à ce que je désire le plus pour votre contentement.

Je n'épargne ni les violons ni les comédiens à ce fâcheux logis pour le rendre agréable. Ils jouèrent hier la tragédie d'*Iphi-*

Digitized by Google

génie extrêmement bien, et demain je leur ferai jouer dans un fort beau pré où il y a des arbres, lieu fort propre, *Aminte*, ce qui ne sera, Monsieur, sans vous y souhaiter.

M. de Comminges arriva hier avec une belle troupe de gentilshommes.

Monsieur, je vous supplie très humblement me conserver la félicité de votre bonne grâce, mon vrai et seul bien, et me permettre de vous baiser très humblement les mains.

AU MÊME.

Monsieur, Osert étant passé par ici je n'ai voulu perdre cette commodité pour vous rendre compte, Monsieur, de mon voyage. Je pars demain pour aller à Poitiers où je séjournerai un jour pour y voir madame de Sainte-Croix et M. de Villequier qui m'a mandé qu'il y viendrait exprès pour me voir. Qui est, Monsieur, vous ayant hier écrit par Bisense, tout ce qui se présente; et pour ne vous importuner, après vous avoir très humblement supplié, Monsieur, me continuer l'honneur de votre bonne grâce, je vous baiserai, Monsieur, très humblement les mains.

AU MÊME.

Je ne trouverai jamais nul artifice ni nulle menterie pour telle qu'elle soit étrange de Clermont, et n'ai jamais pensé qu'il s'arrêtât en si beau chemin, et que s'il avait désir de nous mettre mal ensemble à l'heure qu'il avait occasion de vous être obligé, qu'à cette heure que nous sommes offensés de lui il ne doublât et sa mauvaise volonté et ses mauvais effets : c'est pourquoi, quand j'ai su qu'il disait que vous lui aviez fait dire qu'il ne se souciât de ce que je faisais contre lui et que vous ne l'abandonniez, je ne l'ai pas cru non plus que je m'assure que vous ne m'avez fait ce tort de croire que je lui aie écrit, car, certes, si je le pensais autrement je ne vous supplierais jamais ne le croire pas et n'espérerais que vous pussiez jamais remettre en doute quelque mal que l'on vous pût dire de moi : il n'a su ni

Digitized by Google

par écrit ni autrement de mes nouvelles, et je n'ai ouï parler de lui qu'à Descombes et au roi qui m'a infiniment honorée et beaucoup témoigné combien il m'aime, car il m'a sûrement promis de ne lui donner jamais de grâce ni pour ce fait ni pour le premier.....

AU MÊME.

Ce m'est un bien grand heur et un extrême contentement qu'il vous ait plu avoir agréable la volonté que M. de Ségur vous a témoignée que j'ai et aurai toute ma vie à votre service, ce qui m'accroîtra le courage de continuer, non l'affection qui pour avoir atteint à sa perfection ne peut être plus extrême.

M. de Clerevan a eu du Roi la même réponse que M. de Ségur. Bien lui a-t-il commandé et à moi encore plus expressément de vous écrire l'envie qu'il avait que vous vinssiez, assurant que vous feriez beaucoup plus aisément vos affaires vous-même que par autrui, et pour ce qu'il s'en va aux bains où il ne veut avoir compagnie, il m'a commandé vous écrire que trouviez la reine ma mère et toute la cour à Saint-Mer; j'espère qu'il sera de retour dans trois semaines pour le plus tard.

J'ai reçu les lettres qu'il vous a plu m'écrire par ma tante madame de l'Agenois, pour laquelle je m'emploierai et mettrai peine de la servir comme je désire faire tout ce qui vous sera si proche.

M. de Sénégas partira demain pour achever son voyage que je crois qu'il réussira à votre contentement, et pense que nous verrons aussi dans un jour ou deux M. du Plessis qui s'en va de la part de mon frère à la diète d'Allemagne. Si j'apprends quelque particularité de lui, je ne faudrai les vous faire entendre.

L'on me parle ici souvent de Bazas et des Murs de Barrois, et de celle que tient Porquerez. Ceux du pays en font un grand cas, et pourriez beaucoup contenter le Roi en cela. M. de Clerevan m'a parlé pour la terre que désire que j'amène. Je trouve l'expédient fort bon; et s'il vous plaît m'en envoyer les expéditions qu'il en faudra, cette affaire se conduira à votre souhait

Digitized by Google

concernant ce qui dépendra jamais de moi, qui n'estime de félicité en ce monde qu'à vous faire service très humble et agréable, vous baisant très humblement les mains.

AU MÊME.

Monsieur, le soin qu'il vous plaît avoir de ma santé et la souvenance qu'il vous a plu avoir de moi me font éprouver tout l'heur et le contentement qu'éloignée de votre présence je puis recevoir, n'en pouvant en une si fâcheuse absence éprouver en autre chose; mais si j'ai reçu quelque plaisir en cela j'ai bien autant eu du contraire, sachant votre maladie et votre partement contre l'assurance qu'il vous avait plu me commander d'en donner au Roi et à la Reine : je vous supplie très humblement considérer quelle créance ils pourront prendre au reste de mes paroles en ce qui vous concernera, car ils ne peuvent moins penser sinon que je suis très mal informée de votre intention, ou bien que je les veux tromper. Ce n'est pour me donner moyen d'y faire bien vos affaires, ce qui vous portera plus de préjudice qu'à moi : je vous prie de croire que c'est la seule raison qui m'en fait ainsi parler, car pourvu que votre fortune soit bonne, étant obligée et résolue de la courre, je ne me dois soucier de la mienne; aussi ne me mettrai-je jamais en peine d'en bâtir une à part, ne voulant avoir bien lorsque vous auriez du contraire.

Si vous faillez encore de revenir au jour que vous avez donné pour l'assemblée, je ne sais pas ce que je pourrai dire. Je ne vous oserais supplier de n'y faillir pas, encore que je le connais très nécessaire, mais bien vous supplierai-je que je sois avertie de votre dessein, afin que par ignorance je ne manque à votre service.

Je ne vous puis rien dire de la cour, car ce porteur m'en a trouvée encore à quatre jours près, Dieu merci et la Reine qui s'était opiniâtrée de faire venir le Roi à Blois; à la fin le Roi l'a gagné qui partait de Paris à fort grand regret, et voyant qu'elle ne le pouvait attirer pour Blois, elle le fait venir à Fontainebleau où nous le verrons dans quatre jours, et dès le len-

Digitized by Google

demain je vous dépêcherai un gentilhomme pour vous avertir quelle aura été mon arrivée, et cinq ou six jours après je vous en enverrai un autre pour vous mander ce qu'après les premières bien-venues où la contrainte et la dissimulation sont ordinaires, je pense reconnaître de la vérité de leur volonté envers nous. L'on s'est bien mis jusqu'ici toute la peine que l'on s'est pu à nous y faire de mauvais offices pour faire croire que notre intention était de ruiner les ducs, que je mettrais peine de les diviser, afin que les reculant nous en fussions d'autant avancés et que le Roi serait importuné de nous, que si librement il ne pourrait faire les petits voyages qu'il faudrait qu'il nous y menât. Ce sont petits artifices qui, Dieu merci, ne sont pas dangereux J'ai fait donner une commission à M. de Clerevan que j'ai instruit sur tous ces points pour y répondre de Languedoc. Aussi l'on fait de grandes plaintes au Roi de Bazas et de Porquerez : il vous en écrit par Forget. J'en ai vu une lettre qu'il écrit à la Reine par où il mande qu'il voit bien que le seul remède serait d'y aller; mais que de l'autre côté les affaires de Flandre ne lui peuvent permettre d'éloigner ces quartiers. Il n'éloignera jamais Paris qu'à grand regret et à grande force; mais se voyant tant importuné de ces plaintes et de la Reine aussi qui désire toujours lui faire faire le grand voyage, il est à craindre qu'il ne puisse pas long-temps reculer. C'est chose qui importe à M. de Montmorency comme à vous. Par cette cause il me semble que vous y devriez tous deux remédier et ôter le sujet à ces gens-là de se plaindre afin qu'ils ne le pressassent tant.

Je vous supplie, Monsieur, y faire une bonne dépêche de quoi le Roi en puisse recevoir du contentement. Dès que je l'aurai vu je ferai qu'il vous dépêchera quelqu'un qui pourra passer en Languedoc pour accommoder ces choses, et sera bon que vous l'accompagniez d'un des vôtres, car je craindrais que cela nous apportât du mal, et vous ne devez désirer, quelque réponse que vous ayez du côté de M. de Saint-Geniez, de vous y rembarquer, s'il est possible jamais, mais pour le moins de deux ans.

Puisque pour ne vous rendre mes lettres d'une longueur trop ennuyeuse vous m'avez commandé de faire comme les grossiers

Digitized by Google

qui vendent de toutes manchandises, je vous dirai de toutes sortes de nouvelles. Lavernec et Setavaie ont, à ce que l'on dit, perdu leurs serviteurs : le premier n'aime que sa femme; le second est à madame de Sauve : il l'est venu voir à Chenonceaux, et ç'a été deux ans caché, mais ce n'a été si finement que la Reine ne l'ait su et s'est voulu faire croire que c'était pour notre tante; personne ne lui contredit. Je vous laisse à penser à quel état l'on s'est réduit de servir de couverture. A cela elle me fait pitié, mais de secours il ne faut pas que personne que vous en attende de moi. Le lendemain qu'il est parti sa maîtresse a feint d'être malade et est allée à Paris. Elle m'a promis de vous y faire de bons offices, et Setavaie aussi autant qu'elle pourra.

Je me suis enquise de toutes les nouvelles que m'avez contées; elles sont véritables, et surtout la guerre de madame de Montpensier qui a été plaisante. — M. de Savelle a été ici, mais je ne l'ai jamais su faire parler français.

Mon frère a envoyé près le Roi pour avoir soixante mille écus, disant que l'argent des États n'était prêt; l'on lui a refusé. Toutefois son homme poursuit. Il me faisait cette faveur par une lettre de me donner cette commission à mon arrivée à la cour, mais, Dieu merci, je ne m'y suis trouvée.

Votre mal m'a mise en si grande peine que j'en ai fait faire une consultation à tous les médecins qui m'ont baillé cette ordonnance ci-enclose. Vous en userez, s'il vous plaît, et me permettrez après vous avoir très humblement supplié de me continuer l'honneur de votre bonne grâce, de vous baiser très humblement les mains.

P. S. S'il vous plaît de brûler cette recette en latin et ne la laisser voir à personne.

AU MÊME.

Monsieur, l'affection que j'ai toujours eue au bien de votre service n'a besoin d'une aide pour être accrue, mais si la volonté de la vous témoigner se fût pu augmenter en moi, la conjuration de votre lettre m'eût fait entreprendre l'impossible, ne désirant

Digitized by Google

point tant la conservation de ma vie que le moyen de vous rendre certainement assuré du zèle que j'ai à votre grandeur et de l'extrême désir que j'ai de l'honneur de votre bonne grâce. Si en ce dernier commandement, Monsieur, je m'en suis acquittée selon cela, M. de Ségur le vous témoignera. A la suffisance duquel me remettant, Monsieur, je vous baiserai un million de fois très humblement les mains.

AU MÊME.

Monsieur, si les moyens m'étaient aussi commodes comme ma volonté disposée à m'acquitter de mon devoir je ne demeurerais si long-temps sans envoyer savoir de vos nouvelles. Je vous supplie donc très humblement, Monsieur, en rejeter la faute sur ce seul empêchement et croire que je n'ai contentement au monde si grand que d'en savoir de bonnes, louant Dieu de ce que par une dernière lettre il vous plaît reconnaître et avouer que le temps et la disposition des affaires font naître infinies raisons pour me lier encore plus étroitement au service que je vous dois, et pour vous convier, Monsieur, à m'honorer aussi de votre bonne grâce; tous les jours j'en acquiers quelque nouvelle connaissance, ce que je m'assure que le temps vous fera encore plus paraître, et sur l'assurance qu'il vous plaît, Monsieur, me donner de votre volonté, je vous supplie très humblement la vouloir prendre semblable de la mienne, croyant que lorsque je manquerai à la fidélité que je vous jure je perdrai le sens et l'amitié de moi-même, et pensant que vous avez la prudence et le jugement pour reconnaître cette vérité et que mes effets me pourront servir à parole, je laisserai ce discours pour vous dire qu'avant que votre homme arrivât le Roi était averti de ce qui était arrivé à ces voleurs et ainsi du refus des Maurs de Barrois, ce que l'on lui avait voulu faire trouver mauvais, toutefois je lui en parlai et il m'en fit une plus douce réponse, me disant qu'il connaissait ces artifices-là qui venaient d'une part et d'autre de personnes qui n'avaient envie de vous voir près de lui pour ce qu'ils connaissaient bien qu'il était disposé à vous aimer et se servir

Digitized by Google

de vous et qu'il eût bien voulu que le prissiez et connussiez comme lui, mais qu'il craignait qu'il avait plus de force en votre endroit qu'au sien, et qui vous empêcherait de venir; je l'assure fort que non. Il me commanda le vous écrire et me dit qu'il vous l'écrirait incontinent qu'il serait revenu de la chasse où il est allé pour trois jours, non sans vous y souhaiter infiniment, et à une musique qui s'est faite dans le Louvre qui a duré toute la nuit, et tout le monde aux fenêtres à l'ouïr, et lui qui dansait en sa chambre se plaisant beaucoup plus à tels exercices qu'il n'a accoutumé. Le bal et la table ronde se tiennent deux fois la semaine, et semble que l'hiver et carême prenant qui s'approchent ramènent le plaisir à la cour, et si j'osais dire si vous étiez honnête homme vous quitteriez l'agriculture et l'humeur de Timon pour venir vivre parmi les hommes; le temps n'y fut jamais si propre pour les raisons que j'écris à M. de Ségur; de quoi je craindrais rendre cette lettre trop longue, et, pour ne tomber en cette importunité, avec votre permission, je vous baiserai, Monsieur, très humblement les mains.

AU MÊME.

Monsieur, comme c'est l'un des plus propres effets de l'espérance que croître le désir, celle qu'il vous a plu me donner par M. d'Espo de l'heur de vous voir bientôt, m'accroît tellement l'affection d'un bien tant souhaité, que je ne me saurais empêcher par toutes les commodités qui s'offrent de vous témoigner le contentement que telle attente m'a porté, et vous supplier très humblement, Monsieur, ne permettre qu'un bien que j'estime et désire tant, me soit plus long-temps que le terme qu'il vous a plu prendre retardé. M. d'Espo m'a dit que désiriez que votre galerie fût promptement parée, je la fais hâter le plus que je puis, mais vous connaissez la diligence des ouvriers de ce pays. Masclières vous va trouver; s'il vous plaît lui en dire un mot, il s'en avancera davantage et vous ayant ensuite écrit par lui-même je n'alongerai celle-ci, Monsieur, que pour vous baiser très humblement les mains.

Digitized by Google

AU MÊME.

Monsieur, je n'eusse tant demeuré à envoyer savoir de vos nouvelles si la douleur qui depuis Noël m'a retenue au lit me l'eût permis, mais elle m'a donné si peu de relâche que je n'ai jamais pu jouir de ce bien jusqu'à cette heure, ce qui me fait vivre encore en plus grande peine, si la pensée qu'il vous a plu me donner de votre bonne grâce, ne m'eût fait espérer d'y être toujours conservée comme, Monsieur, je vous en supplie très humblement. Si j'estimais les nouvelles de Nérac dignes d'occuper vos yeux à les lire, je vous dirais, Monsieur, de celle de nos rois que nous avons solemnisés à la façon accoutumée, et s'y est trouvé bonne compagnie; la fête se fût pu dire belle si elle eût eu l'honneur de votre présence, car sans cela rien à mon jugement ne se peut estimer agréable, et pour ne vous rendre ma lettre autre, Monsieur, je vous baise très humblement les mains.

AU MÊME.

M. Montigny vient d'arriver qui m'a assuré, et vos lettres aussi, de l'amendement de votre santé, de quoi je loue Dieu. M. de Plasac est parti depuis si peu de jours que n'étant depuis rien survenu de nouveau, je n'ai qu'à répondre à vos lettres. Je vous dirai donc, monsieur, que suivant votre commandement, étant arrivée en cette cour je vous écrivis superficiellement ce que j'y avais pu voir et apprendre en si peu de temps, d'où il était malaisé de tirer aucune certitude en tant de diverses et si variables choses desquelles je vous représentais ce qui premièrement s'en était offert à mes yeux; la crainte que j'avais de faillir ne le faisant point m'en fit user ainsi, mais puisque vous l'avez reçu comme vos lettres me l'ont fait connaître, je me saurai bien retrancher de cette liberté de laquelle j'usais m'ayant dit que vous l'aviez agréable; et si je vous ai conseillé de venir à la cour, je n'ai suivi en cela que le conseil que l'on vous donna à l'assemblée de Montauban, et vous en ai dit ce que j'en pen-

Digitized by Google

sais pour votre mieux, et selon la résolution que je vous en avais souvent vue, ne mettant en doute que votre sûreté, laquelle j'y connais et me semble, Monsieur, que vous connaissiez être nécessaire lors de vous accompagner autant de la prudence du feu roi votre grand-père que du courage de M. de Lautrec.

Et quant à votre fille (1) je vous en ai mandé ce qu'à mon grand regret j'en ai ouï et en ois tous les jours. Vous dites, monsieur, que ce ne me sera jamais honte de vous complaire; je le crois ainsi, monsieur, vous estimant si raisonnable que ne me commanderez rien qui soit indigne de personne de ma qualité, ni qui importe à mon honneur où vous avez trop d'intérêt; et si vous me commandiez de tenir une fille avec moi, à qui vous eussiez fait un enfant, au jugement de tout le monde, vous trouveriez que ce me serait une honte double, pour l'indignité que vous me feriez et pour la réputation que j'en acquerrais. Vous m'écrivez, Monsieur, que pour fermer la bouche au Roi, aux Reines ou à ceux qui m'en parleront, je leur dise que vous l'aimez et que je l'aime pour *cela*. Cette réponse serait bonne parlant d'un de vos serviteurs ou servantes, mais de votre maîtresse, si j'étais née de condition indigne de l'honneur d'être votre femme, cette réponse ne me serait mauvaise, mais étant telle que je suis, elle me serait très malséante, aussi m'empêcherai-je bien de la faire.

Vous dites, Monsieur, que vous vous doutiez bien de ce que vous voyez, mais que je vous dois plus contenter que ses ennemis; vous aviez bien raison, Monsieur, de juger que son malheur étant divulgué partout comme il l'est, je ne la pouvais pas tenir, étant chose qui ne s'est jamais vue; car les reines en ont eu à qui cet accident est arrivé, mais elles les ont soudain ôtées.

Ce n'était aussi sans sujet que vous croyiez que je vous devais contenter en ayant les preuves que vous avez, ayant souffert ce que, je ne dirai pas princesse, mais jamais simple damoiselle ne souffrit, l'ayant secourue, caché sa faute et toujours depuis tenue avec moi.

(1) Marguerite parle ici de Fosseuse, maîtresse de Henri IV, et grosse des œuvres de ce prince. La reine en parle dans ses *Mémoires;* Bruxelles, François Foppens, 1658, troisième partie, page 189.

Digitized by Google

Si vous n'appelez cela vous vouloir contenter, certes je ne sais pas comme vous pouvez l'entendre. De ses parents je ne vous en ai rien écrit que ce que le masseur de Châtellerault et un de ses oncles m'en ont dit. S'ils sont offensés de vous et s'ils en ont occasion, je m'en rapporte à elle qui en est. Si vous ne lui faites du bien, je lui en ferai pour la marier; et à raison qu'elle soit à son aise et qu'elle ne reçoive aucun déplaisir pour le désir que j'ai de servir à vos volontés, non pour crainte que j'aie de vos menaces de votre lettre où vous dîtes que qui fera déplaisir à votre fille vous en fera; car faisant ce que je dois j'aurai toujours assurance en la vérité et en la raison qui seront pour moi, et que par le temps et ma patience vous feront quelque jour connaître combien une affectation et fidélité telle que je l'ai à votre service se doit priser. Je connais bien mon incapacité à quoi mon bon zèle ne saurait assez suppléer, et sais qu'en affaires d'état une femme ignorante et sotte comme moi y peut faire beaucoup d'erreurs. Pour cette cause, s'il vous plaisait envoyer ici quelqu'un de vos serviteurs de la suffisance duquel vous eussiez plus d'assurances, il vous saurait trop mieux représenter toutes choses; aussi bien n'ai-je pas trop d'empêchement pour mes affaires particulières. . . . . .

AU MÊME.

D'Usson, ce 9 avril 1593.

Monsieur, si Dieu a permis que, depuis quelques années, j'aie souffert beaucoup de peines et d'ennui, il m'en a trop en un coup récompensée par l'honneur qu'il vous a plu me faire par le sieur Érart, de m'assurer de votre bonne grâce, bien que je désire, chéris et honore, tant que si j'eusse pensé que les artificieuses calomnies et mauvais offices de mes ennemis m'eussent laissé aucune voie pour y aspirer, je n'eusse, depuis la mort du feu Roi mon frère, tant demeuré à rechercher l'honneur de vos commandements, auxquels je vous supplie très humblement, Monsieur, de croire que je rendrai toujours l'obéissance que j'y dois, étant mon principal but après l'honneur et service que je

Digitized by Google

dois à Dieu, que de vous complaire et témoigner par tous effets qu'il n'y a rien au monde qui désire tant votre accroissement et l'assuré établissement de votre grandeur que moi, qui le préférerai toujours à ma gloire et à mon contentement, de quoi il me restera assez, pourvu que l'heur de votre amitié me soit conservé, et la protection et support qu'il vous plaît me promettre; de quoi faisant état sous l'assurance qu'il vous plaît que j'en prenne, j'ai baillé, suivant votre commandement, un mémoire audit Érart, auquel je me suis retranchée et accommodée, autant que j'ai pu, à la nécessité où ce misérable temps réduit vos affaires, desquelles je désire tant la prospérité, que la plus grande affliction, depuis toutes mes adversités, a été de me connaître si misérable, que je fusse en cette saison l'un des obstacles de votre établissement, ce qui m'eût conviée il y a long-temps, si je n'eusse craint que, par le malheur qui m'accompagne et l'envie de mes ennemis, qui veillent toujours à me nuire, mon zèle et bonne intention ne fussent interprétés au contraire, de vous proposer le moyen que j'estimais propre pour lever cet empêchement au contentement universel d'un chacun, que je loue Dieu, Monsieur, avoir mis en votre volonté, et le supplie conduire le tout à sa gloire, et qu'il vous rende glorieux de toutes les couronnes que votre vertu et valeur méritent, me donnant l'heur de vous témoigner la très humble affection et fidélité de Votre très humble et très obéissante femme, servante et sujette.

MARGUERITE.

Monsieur, si je n'étais certaine que vous savez que la plupart de ceux qui ont été employés près de moi en mes affaires contrefont mon écriture tellement que je n'y saurais trouver différence, je resterais en extrême peine des lettres qu'Érart m'a dit que l'on m'a supposées; mais j'espère tant en Dieu, qu'il vous fera reconnaître l'artifice de telles calomnies qui sont inventées de personnes qui ne désirent moins votre mal que le mien. Je vous supplie donc très humblement, Monsieur, n'y ajouter foi et vous assurer de ma très humble affection.

Digitized by Google

AU ROI MON SEIGNEUR.

Ce 1er d'octobre 1593.

Monseigneur, je n'eusse jamais pensé que mon âme tant navrée de tristesse eût été capable de ressentir tant de joie comme j'en ai reçu par la lettre dont il vous a plus m'honorer. J'étais, Monseigneur, par avant de devoir et de volonté, dédiée à votre service; maintenant je m'y reconnais par une si étroite obligation liée, que je vous supplie très humblement de croire que rien au monde ne vous est voué avec tant de sujétion, d'obéissance et de fidélité que ma volonté qui n'aura jamais autre bien que de vous complaire; que si mon très humble service se pouvait rendre aussi utile à l'avancement de votre désir, et établissement de votre grandeur comme il y est plein de dévotion et de zèle, votre félicité, Monseigneur, serait par sa perfection autant enviée que la gloire de vos victoires, m'estimant trop récompensée bien que le bien que j'abandonne (pour le seul respect de votre mérite), ne se puisse estimer de l'assurance qu'il vous plaît me donner de votre bonne grâce et de votre protection sans lesquelles je haïrai ma vie et avec lesquelles je la tiendrai heureuse, pourvu qu'elle se rende utile à servir à cette seule fin où seulement, après le service de Dieu, je la consacre. Guidée de cette même intention, je m'emploierai, Monseigneur, au commandement qu'il vous a plu par la lettre de M. Érart me faire comme par celle que je lui écris, de peur de vous être par celle-ci trop importune, je lui discours le moyen qu'il me semble y falloir tenir, où je vous supplie très humblement de croire que j'y prendrai avec plus d'affection que si c'était pour l'acquisition du repos de ma vie qui est, après l'honneur de votre amitié, mon plus grand souci, et bien que je sache que pouvez être servi d'autres personnes plus capables, j'oserai bien dire, Monseigneur, que nul n'en désirera l'accomplissement tant que moi, comme j'espère que mes effets le vous témoigneront, et non seulement en ceci, mais en tout ce qu'il vous plaîra m'honorer de vos commandements. Vous rendant très humbles grâces du bien qu'il vous a

Digitized by Google

plu me faire, m'ayant accordé ce que je vous requérais par le mémoire que j'avais baillé au sieur Érart, je prendrai la hardiesse, Monseigneur, sur l'assurance de la faveur qu'il vous plaît me promettre, de vous supplier très humblement m'accorder une pension telle que je l'ai toujours eue des rois mes frères. Le retranchement qui s'y fait la remettant à douze mille écus, n'est que de quatre mille six cents écus qui est peu de chose pour vous mais beaucoup pour moi, qui diminuant mon revenu de vingt mille écus par les terres de Picardie qui vous retournaient, n'aurais moyen d'entretenir mon train en la qualité qu'il a plu à Dieu me faire naître et en laquelle il vous plut m'assurer me vouloir maintenir, comme je vous en supplie très humblement, et de me permettre, Monseigneur, de vous baiser très humblement les mains, priant Dieu, Monseigneur, vous donner parfaite gloire et félicité.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 10 novembre 1593.

Monseigneur, je vous rends très humbles grâces de ce qu'il vous a plu m'accorder par les brevets que le sieur Érart m'a baillés tant pour la continuation des biens et priviléges que j'avais eus des rois mes frères que pour les deux cent cinquante mille écus qu'il vous plaît me donner pour l'acquit de mes dettes desquels je vous supplie très humblement commander les expéditions en la forme nécessaire et me vouloir faire tant de bien comme je n'en eus recherché ni espéré que de vous de vouloir que ma pension soit de cinquante mille francs, comme je l'ai toujours eue des susdits rois mes frères, osant prendre la hardiesse de vous faire cette très humble supplication sur l'assurance qu'il vous plaît me donner et que je reçois pour ma plus grande félicité, que ne voulez moins qu'eux affectionner mon bien. Appuyée sur cette même confiance, je vous supplie très humblement aussi, Monseigneur, suivant l'offre qu'il vous a

Digitized by Google

plu me faire faire par le sieur Érart de me bailler une place pour ma sûreté, ou celle-ci où je suis ou autre, vouloir me bailler Usson, n'en désirant toutefois le revenu qu'en rabattant sur les quinze mille francs qu'il me reste à assigner en terre de mon dot. Par le premier mémoire que je vous présentai à l'autre voyage du sieur Érart, c'était un des articles tous lesquels il vous a plu par vos premières lettres m'accorder. Il vous plaira donc, Monseigneur, commander tant de ce que de tout ce qui est contenu dans le mémoire écrit et signé de ma main que j'ai baillé au sieur Érart semblable en tout au premier que les expéditions en soient faites et vérifiées comme il est nécessaire pour m'être ces choses assurées, ce que je suis très certaine être de votre intention que l'effet en réussisse, vous suppliant très humblement, Monseigneur, croire que soudain que je les aurai reçues je ne faudrai vous envoyer la procuration qui a été dressée par le sieur Érart, même pour l'accomplissement de votre désir, vous protestant que je manquerais plutôt à ma vie qu'à l'effet de telle promesse où je suis doublement liée et par le respect et très humble obéissance que je vous dois et par l'obligation que je vous ai de l'honneur et faveur très grande qu'il vous plaît me faire de me bailler le choix de la forme d'y procéder, laquelle je vous requiers très humblement ne vouloir changer et vous assurer qu'ayant eu les susdites expéditions des biens qu'il vous plaît me faire, je la vous enverrai sans aucun retardement, ainsi que plus particulièrement et de vive voix, j'en ai engagé ma parole audit sieur Érart, comme aussi du désir que j'ai de m'employer en ce qu'il vous a plu me commander. En quoi, outre ce que je reconnais cela être un bien universel, votre particulière grandeur que j'affectionne plus que tout m'y fera reporter tout ce que Dieu m'a donné d'entendement; et ayant particulièrement discouru audit sieur Érart sur tous ces points pour retrancher l'importunité d'une longue lettre, je m'en remettrai à sa suffisance pour avec votre permission, Monseigneur, vous baiser très humblement les mains, priant Dieu, Monseigneur, vous donner entière et parfaite grandeur et félicité.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

Digitized by Google

AU MÊME.

D'Usson, ce 14 octobre 1594.

Monseigneur, j'ai reçu, avec celle qu'il a plu à Votre Majesté m'écrire, l'avis qu'elle avait commandé à M. Erart me donner, qui m'est une obligation immortelle de laquelle je ne puis rendre assez de grâces. Rien ne me peut donner tant de soin de ma conservation que de voir, Monseigneur, que Votre Majesté s'en daigne soucier, et n'aimerai ma vie que lorsque je me penserai si heureuse d'être propre à lui rendre quelque utile et très humble service : c'est en ce monde ici ma principale fin. J'espère tant de la bonté de Dieu, que, s'il m'a voulu garantir des entreprises des ennemis de Votre Majesté, qui ont, quoique l'on lui ait voulu persuader le contraire, été toujours les miens, lorsqu'ayant l'ame toute comblée d'ennui pour la crainte où je vivais d'être privée de sa bonne grâce, qu'à cette heure qu'il lui a plu me rendre l'assurance d'un si grand bien, qui, me redonnant le contentement, me fera autant aimer ma vie que je la haïssais, il me voudra assister au curieux soin que, par le commandement de Votre Majesté, j'y apporterai, bien que ce château soit tel et la forme de la garde que j'y observe, que, quand il serait aussi bien frontière qu'il est éloigné des pays et des partisans des ennemis de Votre Majesté, je n'aurais à y rien craindre, n'y ayant ici rien à redouter qu'un siége, qui, par sa longueur, ferait faillir les vivres : mais j'en tiens toujours pour plus d'années que tels ennemis n'auraient moyen de demeurer de semaines, et Dieu ne leur fera jamais la grâce qu'ils aient assez de forces pour donner à Votre Majesté tant d'affaires de delà, qu'ils pussent faire de deçà un tel séjour si avant en votre royaume. L'on voit toutes choses plus préparées à espérer que Votre Majesté les aille visiter qu'eux à avoir une si injuste fortune. Si elle avait vu cette place avec la façon de quoi je m'y garde, je m'assure que, riant de la timidité propre à mon sexe, elle jugerait cette entreprise être réservée à Dieu seul, et qu'à bon droit j'ai estimé cet ermitage avoir été miraculeusement bâti pour m'être une arche de salut ;

Digitized by Google

et, bien qu'il soit très solitaire, je l'estimerai heureux, pourvu que l'honneur de votre amitié me soit conservé, qui est la plus grande félicité qu'en ma vieillesse je pouvais souhaiter, que je la supplie très humblement me continuer, baisant très humblement les mains de Votre Majesté, priant Dieu, Monseigneur, lui donner très longue vie et parfaite félicité.

Votre très humble et très obéissante femme, servante et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 8 novembre 1594.

Monseigneur, comme je tiendrais au plus grand heur qui pût m'arriver d'avoir sujet de vous écrire de chose qui peut rapporter du contentement à Votre Majesté, aussi m'est-ce un déplaisir infini quand il faut que je l'importune. C'est le plus grand mal que je reçoive aux manquements des assignations qu'il lui avait plu me donner, encore que j'en reçoive très grande incommodité et grand intérêt ; mais, ne pouvant m'en passer et vivre, je suis contrainte m'en plaindre à Votre Majeste, et la supplier, en récompense de cela qu'il lui avait plu m'accorder sur Clermont, de ma pension de cette année que l'on me veut réduire presque à rien, qu'il lui plaise m'accorder un état de Président vaquant à Toulouse, que je prendrai en paiement pour autant qu'il s'en tirerait de finance, et qu'il vous plaise en pourvoir M. de Monrave, l'un des plus anciens et suffisants conseillers de Toulouse, et des plus affectionnés au service de Votre Majesté. En cela, Monseigneur, Votre Majesté fera très bien. L'abbaye qu'il dispute avec M. Forget, demeurera audit Forget. Je retiendrai cela, non seulement pour un paiement, mais pour une étroite obligation, et Elle mettra en cette place un homme d'honneur très utile au service de Votre Majesté, ce que je m'assure que ceux qu'enverrez à Toulouse lui témoigneront, et qu'il n'y a point en cette cour qui ait plus de moyens de vous faire un bon service en sa ville. Après donc, Monseigneur, en avoir encore

Digitized by Google

très humblement supplié Votre Majesté, je prendrai la hardiesse de lui baiser très humblement les mains, priant Dieu, Monseigneur, lui donner très heureuse et longue vie, et parfaite félicité.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 31 mai 1595.

Monseigneur, comme l'heur est toujours suivi de l'envie, je ne doute point que l'honneur que m'avez fait par madame de Vermont de m'assurer avec tant de faveur de la continuation de votre bonne grâce ne convie mes ennemis à rechercher toutes sortes de calomnies et artifices pour me priver de la durée d'un si grand bien; et encore que je ne pense pas que l'avis que M. Forget a donné à M. Langlois, par une lettre que j'envoie à Votre Majesté, des méchants langages que ce porteur a tenus étant vers lui se doive mettre de ce rang pour connaître assez l'insolence et folie de ce méchant et misérable garçon nommé le Parisien, j'ai estimé toutefois, Monseigneur, tant pour ne laisser sa méchanceté impunie, s'il s'en trouve coupable, que pour ne donner ce prétexte à mes ennemis de m'y embrouiller pour ce qu'il a autrefois été quelques mois à mon service, le devoir envoyer à Votre Majesté et la supplier très humblement en faire tirer la vérité et le faire punir comme il mérite, ce que j'eusse moi-même fait si je n'eusse désiré que ce fût éclairci en la présence de Votre Majesté. Il y a trois ans que Combeste, étant à Paris pour un procès que Masei m'avait suscité, prit ce garçon pour laquais, lequel il ramena, et après l'avoir gardé quelque temps, il me le donna pour ce qu'il écrivait bien, où il devint si insolent que, prenant tous les jours querelle à quelqu'un, je fus contrainte, au bout de six ou sept mois, de lui donner congé, et ayant, depuis que Votre Majesté fut à Paris, envoyé ledit Combeste vers elle, il retrouva ce misérable aussi gueux qu'il l'était la première fois, et par pitié il le reprit, et s'étant offerte cette

Digitized by Google

occasion où M. Langlois eut besoin d'envoyer vers M. Dufresne pour l'abbaye de Bonneval, de quoi Votre Majesté a ouï parler, il bailla ce voyage à ce dit laquais duquel le nom et la condition sont trop indignes d'être représentés à Votre Majesté sans les circonstances que la fortune y a fait naître qui me rendront excusable si je l'en ai importunée de ce discours, ce que je n'eusse entrepris s'il ne m'y fût allé de ce que j'ai le plus cher en ce monde, qui est la conservation de votre bonne grâce et le désir très grand que j'ai de rendre par les effets de ma très humble affection mes paroles témoignées, et Votre Majesté certaine que rien n'est tant à vous, tant soumis à votre obéissance et zèle au bien de votre service que

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 14 janvier 1595.

Monseigneur, il vous a toujours plu m'assurer me vouloir conserver en la nomination des bénéfices qu'il a plu à Votre Majesté me confirmer. Je n'ai point estimé quand il lui a plu disposer de l'abbaye de Sainte-Corneille en faveur de madame la marquise de Monceaux que ce fut à prendre dudit pouvoir qu'il a plu à Votre Majesté me donner, ayant reçu trop de plaisir que chose qui dépendait de moi ait pu être propre pour témoigner à cette honnête femme combien j'aurai toujours de volonté de servir à son contentement et combien je suis résolue d'aimer et d'honorer toute ma vie ce que vous aimerez. Si cette preuve de ma très humble affection mérite, Monseigneur, d'être agréée de Votre Majesté, je la supplie très humblement me vouloir faire tant d'honneur de trouver bonne la nomination que j'ai faite de M. l'archidiacre de Poitiers frère de M. Monrave chef de mon conseil, à Toulouse, à l'évêché de Condom et me faire cet honneur d'en commander la confirmation. M. de Monrave est personne de qui j'ai reçu tant de bons offices que je n'aurai moins d'obligation à Votre Majesté du bien qu'il lui plaira trouver bon que je

Digitized by Google

lui fasse, que si je le recevais en mon particulier. Je la supplierai donc très humblement encore ne me le vouloir refuser. L'abbaye du Masgrenier restera par ce moyen à M. Dufresne, et je tiendrai cette obligation pour une des plus grandes que je pourrais jamais requérir à Votre Majesté, à qui, après l'avoir très humblement suppliée de m'honorer de la conservation de ses bonnes grâces, je baiserai très humblement les mains et priant Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 14 janvier 1595.

Monseigneur, après avoir rendu grâce à Dieu de ce qu'il lui a plu préserver Votre Majesté du misérable et trop détestable attentat (1) qui a pensé apporter à toute la France, et à moi particulièrement, autant de préjudice, comme chacun de ceux qui vous sont affectionnés, et moi plus que tout autre, ont reçu de joie de vous en savoir délivré, je n'ai pu m'empêcher par cette lettre de témoigner à Votre Majesté et l'appréhension que j'ai eue de votre mal et la joie que j'ai ressentie de vous savoir échappé d'un si grand danger; et comme il vous a plu, Monseigneur, me tant honorer de me commander par vos lettres d'avoir soin de ma conservation, vous me permettrez de vous supplier très humblement de n'être pour l'avenir peu soucieux de la vôtre; c'est, Monseigneur, un avertissement que Dieu vous donne pour ne vous rendre à l'avenir si nonchalant à vous garder. Pour moi j'en serai en perpétuelles prières, et n'ayant heur de vous y pouvoir autrement servir que par vœux continuels, j'invoquerai Dieu qu'il veuille, Monseigneur, conserver Votre Majesté et lui donner en toute félicité très heureuse et longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

(1) Attentat de Jean Châtel, décembre 1594.

Digitized by Google

AU MÊME.

D'Usson, ce 25 avril 1595.

Monseigneur, la grâce que Dieu m'a faite d'avoir plus tôt su votre guérison que votre maladie m'a donné double occasion de le louer, comme je fais de tout mon cœur, d'avoir délivré Votre Majesté de ce mal que je sais, pour l'avoir souvent éprouvé, être une douleur très grande, et moi de m'avoir exemptée de la peine que j'eusse eue si je vous en eusse su malade, sachant que cela ne vient guère sans une violente fièvre, et qu'au visage il est beaucoup plus sensible et dangereux, et ne m'ayant le ciel donné tant d'heur que je vous y puisse servir que par mes prières, elles seront continuellement employées à ce qui concerne la santé de Votre Majesté en tout heur et prospérité, et qui me rende digne de la conservation de vos bonnes grâces, honneur où je mets la félicicité de ma vie toute dédiée à l'obéissance de ses commandements, baisant très humblement les mains de Votre Majesté, priant Dieu, Monseigneur, lui donner entière et parfaite félicité.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 14 mai 1595.

Monseigneur, je reçus par madame de Vermont les assurances qu'il vous a plu me donner de votre amitié pour le plus grand heur et honneur qui m'eût su arriver. J'eusse désiré qu'il eût été accompagné de commandements aussi absolus que la puissance que Votre Majesté a sur moi est absolue et entière; c'est, Monseigneur, ce que je vous ai toujours écrit; je ne sais si l'avez reçu pour office de mon devoir ou si j'ai été si heureuse que l'ayez entendu avec l'affection et vérité qui me le dictent maintenant que pour rendre plus éclairci sous l'assurance de tant

Digitized by Google

de faveur qu'il vous a plu me faire par cette honnête femme, je supplierai très humblement Votre Majesté de croire que je suis toute à vous, que vous pouvez disposer de moi en telle sorte et façon qu'il vous plaira, que vos commandements ne seront jamais restreints ni réformés de moi, les voulant accomplir avec aussi exacte obéissance que le plus petit de vos enfants ou le moindre de vos serviteurs; estimez de moi, je vous supplie très humblement, Monseigneur, que je suis votre créature, que vous pouvez faire et défaire, changer et former en telle forme qu'il vous plaira. M'ayant le temps et l'expérience si parfaitement imprimé cette volonté en mon ame, je ne puis assez regretter le malheur trop grand qui m'a, non par tant d'années, mais par tant de siècles, privée de rendre à Votre Majesté le très humble et utile service que la connaissance que j'ai par eux acquise de l'honneur et bien très grand que ce m'était d'être près de Votre Majesté en eût produit; car, si lorsque trop pleine de jeunesse et de vanité, j'ai eu cet heur que Votre Majesté s'est louée et a eu agréable le peu que je lui rendais, je sais, qu'accompagnée de cette connaissance qui me rend admirant sans cesse le mérite d'un si grand et parfait roi, que je m'en fusse rendue plus digne. Commandez-moi donc, je vous supplie très humblement, Monseigneur, librement votre volonté; Vermont présent porteur qui a la même fidélité de sa femme à votre service et au mien me la rapportera sûrement et fidèlement, l'envoyant exprès pour cet effet, lequel attendant avec extrême dévotion, je baiserai très humblement les mains de Votre Majesté, priant Dieu, Monseigneur, vous donner très prospère et longue vie avec connaissance du zèle et affection à son service.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 4 juin 1596.

Monseigneur, voulant dépendre de votre volonté et témoigner à Votre Majesté en toutes choses que rien ne m'est si cher que

Digitized by Google

le bien de son service, je n'ai voulu, à la prière de madame du Monastère l'une de mes meilleures amies, disposer de l'état de sénéchal d'Agenois qu'avait feu M. de Montluc, son neveu, qu'elle me demandait pour M. de Castelnau, son neveu, personne de valeur, et qui est, que je crois, près de Votre Majesté, sans en avoir reçu votre commandement, sachant que tels états importent au service de Votre Majesté à qui j'en dois et en ai voué de si fidèle et immuable, qu'en toutes mes actions je ne tendrai jamais qu'à lui en rendre preuve. J'estime que ledit sieur de Castelnau s'acquittera dignement de cette charge, comme il est personne accompagnée de beaucoup de bonnes parties, fort estimée au pays et très affectionné serviteur de Votre Majesté comme tous ceux de Monsales l'ont toujours été des rois, si Votre Majesté l'a agréable, ce me sera un très grand contentement de pouvoir donner cette consolation à cette honnête femme, tant votre servante et mon amie en la perte très grande qu'elle a faite de M. de Montluc, son neveu, de quoi je supplie très humblement Votre Majesté m'honorer tant de me faire savoir sa volonté, que je tiens pour loi des miennes, et que si mes prières pouvaient mériter d'être ouïes du ciel, Votre Majesté aurait bientôt la victoire que sa valeur et prudence lui promettent de ses ennemis qui ne me donnent moins d'appréhension pour voir Votre Majesté en tels hasards qu'à elle de soin et de travail. Je la supplierai très humblement m'excuser si entre si grandes affaires j'ai osé la divertir par ce peu de lignes pour soulager ma peine et me permettre lui baiser très humblement les mains, priant Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté, entière et pleine félicité.

Votre très humble et très obéissante femme, servante et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 14 juillet 1596.

Monseigneur, si j'ai été si heureuse que m'ayez fait l'honneur de lire la lettre que j'ai écrite sur la vacance de l'état de séné-

Digitized by Google

chal d'Agenois, elle aura reconnu que j'attendais et me remettais du tout à son commandement, lui ayant seulement représenté la recommandation qu'une de mes amies m'en faisait pour un sien neveu, ce que je faisais tant pour reconnaître que cet état importe en cette saison à son service, que pour penser et désirer que l'intention de Votre Majesté serait que M. de Montespan en fût pourvu. J'estime à faveur du ciel que mon désir se soit rapporté à sa volonté; ce m'eût été beaucoup de contentement que par ses lettres il lui eût plu user de l'entière puissance qu'elle a sur moi me le commandant librement. Votre Majesté me permettra de me plaindre de n'avoir reçu cet honneur d'elle, la suppliant très humblement de croire que je serai toujours ambitieuse des occasions qui me pourront donner moyen de lui témoigner ma très humble et fidèle obéissance en l'immuable vue de laquelle je lui baise très humblement les mains, priant Dieu, Monseigneur, lui donner très parfaite félicité.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 5 février 1597.

Monseigneur, ce sera toujours le but de toutes mes intentions de faire chose agréable à Votre Majesté et utile à son service. En cette résolution, encore que les offices de sénéchaux soient offices ordinaires, et auxquels l'infante de Portugal, étrangère, qui tenait mes terres avant moi, pourvoyait, je ne voudrais y pourvoir sans en savoir la volonté de Votre Majesté, à laquelle j'ai remis M. de Castelnau, personne de valeur et mérite, lorsqu'il m'a fait demander l'état de sénéchal de Rouergue, de feu M. de Saint-Vincent. Bien supplierai-je très humblement Votre Majesté vouloir agréer les provisions qu'il en a de moi, et ne me vouloir faire recevoir ce déplaisir d'y mettre M. d'Arpajon, duquel j'ai reçu infinis mauvais offices, et de la suffisance duquel audit sieur de Castelnau il y a trop de différence, ce que

Digitized by Google

Votre Majesté saura trop mieux juger, et me sera une très particulière obligation à Votre Majesté de m'accorder, avec celle que je continuerai toute ma vie, du bien que j'estime le plus d'être continuée en l'honneur de vos bonnes grâces, baisant très humblement les mains de Votre Majesté, priant Dieu, Monseigneur, lui donner entière et parfaite félicité.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 17 novembre 1597.

Monseigneur, après avoir loué Dieu de l'heureuse victoire (1) qu'il lui a plu donner à Votre Majesté, elle me permettra lui témoigner par celle-ci, avec combien de contentement j'ai reçu cette dernière nouvelle, et avec combien de vœux je souhaite que ce qui reste de séparé de son obéissance y soit remis; que si j'étais de sexe propre à y hasarder ma vie, Votre Majesté croira, s'il lui plaît, que nulle ne lui serait offerte avec plus de zèle et de dévotion à son service. Mais en tel qu'il a plu à Dieu me faire naître, je supplie très humblement Votre Majesté faire état de mon très humble service qu'avec une entière et parfaite affection et fidélité lui rendra pour la vie votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, madame de Saint-Vincent, et tous les parents et amis de feu M. de Saint-Vincent, envoient ce gentilhomme pour faire très humble requête à Votre Majesté de ne vouloir laisser l'assassinat de M. de Saint-Vincent impuni. Il importe beaucoup au service de Votre Majesté qu'il en soit fait une exemplaire justice pour réprimer l'insolence de ses meurtriers, qui ont pensé faire aussi cruellement ressentir à M. de Roquelaure l'audace que leur donne l'impunité. Je supplie donc

(1) La prise d'Amiens.

Digitized by Google

très humblement avec eux Votre Majesté leur vouloir accorder la déclaration qu'ils lui requièrent, qui n'est qu'une interprétation de sa volonté sur l'abolition, qui a, que je crois, toujours été telle, que de la donner à la ville et non à dix ou douze meurtriers, qui sont à cette heure odieux à tout le peuple, qui bénira Votre Majesté d'en faire justice. De quoi je ne l'importunerai davantage, et la supplierai croire l'immuable servitude que je lui ai vouée, et que je désire perpétuer.

Votre très humble et très obéissante servante, femme et sujette. MARGUERITE.

A MADAME LA MARQUISE ...

Ce 24 février 1597.

Madame la marquise, le commandement que j'ai reçu du Roi et votre recommandation ne pouvaient être pour personne de qui j'affectionnasse davantage le bien que de M. de Roquelaure, pour savoir combien il est aimé du Roi et de vous, et pour être de mes meilleurs et plus anciens amis. Je lui enverrai les provisions avec révocation de celles que j'avais données en faveur de madame du Monastère, ne m'étant lors ressouvenue que M. de Roquelaure le peut désirer; car, si je l'eusse pensé, tout autre en eût été refusé de moi pour le lui offrir. Je bénis cette occasion qui me donne l'heur de faire chose utile à un ami que j'estime tant, et qui me fait recevoir des lettres du Roi et de vous, de quoi la privation d'un si long espace de temps me faisait vivre en beaucoup d'ennui, craignant que, par quelque artifice de mes ennemis, l'on m'eût éloignée de l'heur de sa bonne grâce et de votre amitié, que si curieusement je rechercherai toujours de conserver que toutes mes intentions et actions ne tendront jamais à autre but. Prenez, je vous prie, cette assurance de moi, et m'obligez tant de la donner au Roi et de croire que mes désirs se conforment entièrement à ses volontés et aux vôtres. J'en parle en commun, les estimant si unies que, me conformant à l'une, je le serai aussi à l'autre. Je ne dis ceci sans sujet, sachant bien que des personnes qui m'ont de l'affection vous ont

Digitized by Google

pu faire quelquefois des propositions qui vous ont fait peut-être juger mon intention tout autre qu'elle n'est, et, or qu'ils l'auraient fait pour bien, trouvant néanmoins cette occasion de vous pouvoir sûrement écrire, je vous prierai trouver bon que je vous parle librement, et comme à celle que je veux tenir comme ma sœur, et que, après le Roi, vénère et estime le plus. Je vous prierai donc que, qui vous parle de moi, vous n'en preniez jamais autre créance, et qu'assuriez le Roi que je n'ai jamais eu désir de le presser de chose du monde; qu'en quelque condition que je sois, elle me sera toujours agréable, pourvu que ce soit avec sa bonne grâce. Et, comme il a plu à Dieu faire tant de grâce à ce royaume, de lui faire tenir le bien des Rois, mes pères et frères, qu'il lui plaise aussi me servir de frère et me conserver sous sa protection, et maintenir en ce que j'ai eu des Rois mes frères et de lui. J'ai pris tant de confiance en l'assurance que m'avez donnée de m'aimer, que je ne veux prendre autre protection en ce que j'aurai à requérir le Roi, auquel je n'ose causer de si longue importunité qui, sur du papier, l'ennuierait; mais, partant de votre belle bouche, je sais qu'il ne peut être que bien reçu. Obligez-moi tant donc de me rendre cet office, et de lui représenter que, tant que les états ont duré, je n'ai voulu partir d'ici, de peur que, si je me fusse approchée, quelques-uns qui s'entremettent, et quelquefois par un zèle inconsidéré, ne prissent sujet de le presser d'une ou d'autre résolution contre son dessein, auquel toute ma vie je veux servir et rien contrarier; et, bien que mon extrême nécessité, pour n'avoir rien touché toute l'année passée de ma pension et de mes assignations, et être à cette occasion tourmentée incessamment de mes créanciers, me tirât à force de delà, j'ai mieux aimé souffrir le martyre de cette incommodité que de lui donner seulement aucune apparence d'en pouvoir recevoir de moi : mais maintenant toutes mes affaires ont si grand besoin de ma présence, et ma nécessité est si pressante, qu'il n'y a plus moyen de la supporter ici, où je suis éloignée de toutes mes commodités. S'il lui plaît trouver bon que j'aille en quelqu'une de mes maisons de France, la plus éloignée que je pourrai choisir de la

Digitized by Google

cour, pour pouvoir là donner ordre à mes affaires, il me serait bien nécessaire. Je vous aurais une grande obligation de m'en faire savoir sa volonté, qui me sera une perpétuelle loi, comme perpétuelle sera en moi l'affection très fidèle que je voue à votre mérite, pour en éternité me conserver,

Votre très affectionnée et plus fidèle amie. MARGUERITE.

AU ROI, MON SEIGNEUR ET FRÈRE (1).

D'Usson, ce 19 mai 1600.

Monseigneur, j'ai su qu'imitant le roi votre grand-père, comme j'ai souvent ouï dire à Votre Majesté qu'elle ferait, étant de son âge, qu'entre ses bons ménages elle a désiré faire un ménage de soie (2) en ma maison de Boulogne, et pensé que l'on m'avertît, que le sieur Balbani, à qui Votre Majesté en avait donné la charge, l'avait intromis, ayant su que la maison était à moi, j'en ai été très marrie, n'estimant et mes maisons et tout ce qui est mien pouvoir servir à plus digne office, ni qui me soit plus agréable qu'à ce qui est du plaisir de Votre Majesté. Honorez-moi donc tant, Monseigneur, d'en disposer à votre volonté, et de croire que le changement de condition ne changera jamais en moi ce devoir et cette volonté; je suis, Monseigneur, votre créature, qui ne dépend et n'espère, après Dieu, que de vous. Vous m'êtes et père, et frère, et roi; la nature, la fortune et ma volonté m'ont rendue telle, et jamais mes intentions ne s'en éloigneront. Rendez-moi si heureuse de le croire ainsi et honorer de vos bonnes grâces, baisant très humblement les mains de Votre Majesté, priant Dieu, Monseigneur, lui donner très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

(1) Le divorce avait été prononcé en 1599.

(2) Ameublement en soie.

Digitized by Google

AU MÊME.

D'Usson, ce 4 octobre 1601.

Monseigneur, comme la plus obligée de toutes celles qui ont voué service très humble à Votre Majesté, elle me permettra, après en avoir rendu de tout mon cœur grâces à Dieu, de me conjouir avec elle de la grâce que Dieu lui a faite de lui donner un fils (1). Le bien de cet État convie tout bon Français à s'en réjouir; mais le contentement que je sais qu'en reçoit Votre Majesté, auquel je joindrai toujours tous mes vœux et toutes mes volontés, m'en fait recevoir une particulière joie, imaginant la sienne, qui ne se peut, ce me semble, ressentir, après ceux qui y ont le principal intérêt, d'autre tant que de moi, qui, en rendant mille et mille grâces à Dieu, le requerrai et Votre Majesté me conserver les siennes, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

De Boulogne, ce 14 décembre 1601.

Monseigneur, comme toutes mes actions prennent loi des volontés de Votre Majesté, je la supplierai très humblement m'ordonner ce qu'il lui plaît que je fasse à l'importunité de l'ambassadeur de l'archiduc, qui, sans cesse depuis quatre mois, demande la réponse de la lettre qu'il me bailla de l'infante, que je mis entre les mains de M. le garde-des-sceaux. Hier, il m'envoya son secrétaire pour me demander audience; me doutant que c'était pour cela, je le remis quand je serai à Paris, pour avoir temps d'en avertir Votre Majesté. Le sujet de la lettre était de la succession de la reine ma mère, que je suis curieuse de conserver, seulement pour M. le Dauphin, comme tout ce

(1) Louis XIII, né le 27 septembre 1601.

Digitized by Google

que j'ai au monde. Commandez-moi donc comme il plaît à Votre Majesté que j'en use; car je ne me soucie ni de parents ni de rien qui soit au monde, pourvu que j'aie l'honneur des bonnes grâces de Vos Majestés, et que Dieu me fasse celle que tous les jours je lui requiers, de nous conserver la vie de Votre Majesté à très longues années, très heureux et content, et moi reconnue pour

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

J'ai estimé, Monseigneur, devoir, pour ce sujet, envoyer M. le comte de Cheri, craignant que vos belles allées eussent trop retardé le réponse de ma lettre.

AU MÊME.

Ce 25 novembre.

Monseigneur, soudain qu'il a plu à Dieu me rendre la santé, j'ai estimé, après lui en avoir rendu grâces, devoir celle-ci à Votre Majesté, que je reconnais, après lui, en terre, pour ma seule déité, et à qui je dois la meilleure partie de ma guérison pour l'honneur qu'il lui a plu me faire en ma maladie, de quoi il ne me reste plus que la faiblesse, action ordinaire, à ce que disent les médecins, à ces maux-là, et en la saison où nous sommes. Quoique tout en moi s'en ressente, la volonté très humble que j'ai vouée au service de Votre Majesté ne s'en affaiblira jamais pour le lui rendre avec toute fidélité, et prier Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Ce 21 juin 1602.

Monseigneur, je rends très humbles grâces à Votre Majesté de l'assurance qu'il lui a plu me donner de la continuation de sa

Digitized by Google

bonne grâce et de ses bienfaits, desquels je me reconnais trop redevable pour lui vouloir être importune, n'ayant jamais eu intention de lui demander aucune chose sur cette année; mais, pour ce qu'en fin d'icelle, l'assignation qu'il lui a plu me donner pour l'acquit de mes dettes achève, et que, par la vérification qu'en ont faite les commissaires des parlements de Paris et Bordeaux, mesdites dettes montent davantage, craignant que mes créanciers, à la fin de cette année, ne ressaisissent tout mon bien, j'ai très humblement supplié Votre Majesté avoir agréable que M. de Rosny, ou tel qu'il lui plaira, fasse revoir ladite vérification, et qu'il lui plaise me continuer la susdite assignation pour autant de temps qu'il sera nécessaire, pour m'achever d'acquitter, ainsi qu'il a plu à Votre Majesté m'offrir, par M. Érart, de me décharger de toutes mes dettes. Jusqu'alors, je n'en demande pas davantage ni n'y veux rien gagner, ce que j'avoue que je pensais bien faire lorsque je choisis plutôt les deux cent mille écus en quatre ans, que l'offre qu'il plaisait à Votre Majesté me faire de m'acquitter; car je ne pouvais croire que, ne devant en l'an quatre-vingt-cinq que quatre-vingt-quatre mille écus, les ans et les intérêts les ont peu de temps augmentés. Mais les susdits commissaires l'ont trouvé autrement, à mon extrême regret, puisque cela me rend si misérable d'être contrainte d'importuner encore Votre Majesté, de laquelle je me reconnaîtrai toujours servante inutile, et plus redevable et obligée que tous les services que j'ai pu ou pouvais rendre à Votre Majesté ne sauraient mériter, et tiendrai après Dieu ce bienfait de la seule bonté de Votre Majesté, à laquelle je supplie très humblement de croire que je n'ai eu jamais intention de lui demander rien, mais seulement aux suivantes la continuation de l'assignation qu'il lui a plu me donner depuis quatre ans, et pour tant de temps seulement que M. de Rosny et messieurs de votre conseil connaîtront, par la vérification de mes dettes, être nécessaire pour m'achever d'acquitter. J'ai un si grand déplaisir d'être contrainte de lui faire cette importunité, que je ne serai jamais à mon aise que, par quelque signalé et très humble service, je ne puisse témoigner à Votre Majesté que je n'ai rien au

Digitized by Google

monde qui ne lui soit dédié, et à messieurs ses enfants. Votre Majesté sait la volonté que j'en ai eue pour M. de Vendôme, qui n'était que pour le respect de Votre Majesté. Combien plus me sera-ce d'heur et d'honneur qu'elle ait agréable que je la continue à ceux que Dieu lui a donnés en autre qualité, comme il est très raisonnable que, tenant le tout d'elle, tout retourne aussi à ceux qui sortent d'elle : c'est mon plus grand désir. Prenez-en donc, Monseigneur, je vous supplie très humblement, l'assurance de la plus affectionnée sœur et très humble servante qu'ait Votre Majesté, qui prie Dieu de tout son cœur, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

CONDAMNATION

D'UNE DAME NOBLE,

AU XVe SIÈCLE,

POUR

COMPLICITÉ DANS L'ASSASSINAT DE SON MARI, ADULTÈRE ET VOL.

Extrait des registres criminels du Parlement de Paris (1).

Du mercredi 22 février 1485, au Conseil, en la grand'-chambre.

MM. M. J. de La Vacquerie, de Nanterre, Baillet, *présidents;*

Quatorze conseillers;

Sur ce que M. le chancelier (2) a envoyé savoir à la cour, par Me Jean de Villebraine, notaire et secrétaire du Roi, et l'un des quatre notaires de ladite cour, la réponse des lettres missives envoyées par le Roi à icelle cour, touchant Renée de Vendomois, prisonnière en la conciergerie du Palais, à Paris, desquelles lettres la teneur ensuit :

A nos amés et féaux conseillers, les gens tenant notre cour de Parlement,

De par le Roi, nos amés et féaux, notre très cher et très amé

(1) Fait partie d'un ouvrage manuscrit intitulé : *Recueil criminel tiré des registres du greffe criminel du Parlement*, par Dongois. Article communiqué par M. Taillandier à qui ce *Recueil* appartient.

(2) Guillaume de Rochefort.

Digitized by Google

frère et cousin le duc d'Orléans (1) nous a, par plusieurs fois, supplié et requis que voulissions quitter, remettre et pardonner à Renée de Vendomois, détenue prisonnière en la Conciergerie de notre Palais à Paris, le cas par elle commis, touchant la mort et homicide de feu Jean de Saint-Barthélemy, en son vivant écuyer, son mari, et pour ce que voulons bien que justice soit satisfaite, et que néanmoins, à la requête et en faveur de notredit frère et cousin, la vie de ladite Renée demeure sauve, nous vous mandons bien expressément que si, par le procès d'icelle Renée, vous trouvez qu'elle ait desservi (2) peine de mort, vous icelle peine de mort lui commuez en telle autre peine que verrez être à faire; car tel est notre plaisir, et n'y veuillez faire faute. Donné à Paris, le 21 février 1485. *Sic signatum:* Charles (3). Baudiment.

Délibéré et conclu a été par ladite cour qu'elle procédera au jugement du procès de ladite Renée, pour, en jugeant le procès, avoir tel égard auxdites lettres que de raison.

Du lundi 20 mars 1485, au Conseil, en la grand'-chambre. MM. M. J. de La Vacquerie, de Nanterre, etc.;

Entre Renée de Vendomois, demoiselle, prisonnière en la Conciergerie du Palais, à Paris, appelante du prévôt de Paris ou de son lieutenant-criminel, et requérant l'entérinement de certaines lettres de rémission obtenues du Roi, depuis ladite sentence, d'une part; et Jean de Saint-Barthélemy, en son vivant écuyer, seigneur de Souldai, mari de ladite Renée, et le procureur-général du Roi, défendeur et opposant à l'entérinement desdites lettres de rémission, d'autre part. Vu par la cour le procès fait, tant par le juge de Montdoubleau (4) que par ledit prévôt de Paris ou soudit lieutenant, à l'encontre de ladite Renée, pour raison de la mort et occision commise en la personne de feu Jean de Saint-Barthélemy, et des larcin et adul-

(1) Depuis Louis XII.

(2) *Desservir* : mériter, obtenir. (Roquefort, *Glossaire de la langue romane.*)

(3) Charles VIII.

(4) Montdoubleau est une petite ville du Maine (Loir-et-Cher), dans l'arrondissement de Vendôme. Le fief de Souldai devait être dans ses environs.

Digitized by Google

tère et mauvais gouvernement d'icelle Renée, durant le mariage dudit défunt et d'elle, avec les examen et interrogatoires faits par ledit juge de Montdoubleau, à l'encontre de ladite Renée; la sentence dudit prévôt de Paris, par laquelle, et pour raison desdits cas, il l'a condamnée à être arse et brûlée au Marché aux Pourceaux de Paris (1), et tous ses biens acquis et confisqués au Roi, sur iceux préalablement pris les réparations et amendes contenues en ladite sentence, de laquelle ladite Renée avait appelé en ladite cour, et ouïe ladite appelante en sa cause d'appel; vu aussi lesdites lettres de rémission, depuis obtenues du Roi, dont icelle Renée a requis l'entérinement, par lesquelles ledit seigneur a mis icelle appellation, et ce dont a été appelé au néant et lui a remis quitte et pardonné les cas et crimes par elle commis, satisfaction faite à partie civilement, en lui commuant la peine corporelle, criminelle et publique par elle desservie, en peine de charire perpétuelle; le plaidoyer desdites parties fait en icelle cour, sur l'entérinement desdites lettres de rémission, les dernier jour de février et deuxième jour de ce présent mois de mars, et tout ce que lesdites parties ont mis et produit devant ladite cour et tout considéré.

Il sera dit que, en ayant égard, quant à ce, auxdites lettres de rémission, la cour a mis et met ladite appellation interjetée par ladite Renée de Vendomois, et ce dont a été appelé au néant, sans amende, et pour cause et pour réparation civile, a condamné et condamne ladite cour, ladite Renée à délaisser l'habit noir de viduité, et à faire amende honorable publiquement, en la cour de céans, audit procureur-général du Roi et aux enfants dudit défunt de Saint-Barthélemy, leurs tuteurs ou curateurs, ou à leur procureur pour eux, à genoux, nu-tête, sans chaperon, vêtue d'un corset de gris-blanc, sur lequel, à l'endroit de la poitrine, sera cousue une petite croix de bois, tenant en ses mains une torche de cire ardente, du poids de quatre livres, en disant que, faussement, mauvaisement, par

(1) Ce marché était alors dans un emplacement que traverse aujourd'hui la rue Sainte-Anne.

Digitized by Google

conspiration et machination mauvaise, elle a commis adultère, fur et larcin des biens de sondit mari, et a été cause que inhumainement il a été tué, meurdri et occis près de sa maison de Souldai, par un nommé Grosjean, serviteur de Guillaume Duplessis, son adultère, dont elle se repent, en remerciant très humblement le Roi de la grâce qu'il lui a plu faire en lui sauvant la vie, et en requérant pardon et merci à Dieu, au Roi, à justice, aux enfants dudit défunt et à tous autres parents et amis d'icelui défunt; et outre a privé et prive, icelle cour, ladite Renée, du douaire à elle fait par ledit défunt son mari, et de toute communauté de biens meubles et conquêts immeubles dudit défunt, ensemble de toutes autres donations à elle faites par icelui défunt, au traité de son mariage et autrement, et de la succession de l'enfant dudit défunt et d'elle, en telle manière que, si ledit enfant va de vie à trépas paravant elle, la succession appartiendra aux enfants du premier mariage dudit défunt ou autres parents et lignagers d'icelui défunt survivants; et, avec ce, la condamne à rendre et restituer tous les biens meubles, bagues, joyaux, or et argent monnayé et à monnayer, par elle pris depuis le trépas dudit défunt; tous lesquels biens, quelque part qu'ils soient, seront apportés en la cour de céans, pour être distribués aux enfants dudit défunt, ainsi que par la cour sera ordonné, et à ce faire et souffrir seront contraintes toutes personnes par emprisonnement et prise de leurs biens, et par toutes autres voies dues et raisonnables, nonobstant oppositions ou appellations quelconques faites ou à faire, et sans préjudice d'icelles, et aussi condamne la cour, icelle Renée, à faire dire et célébrer, à ses propres coûts et dépens, un service solennel en l'église de Souldai, en laquelle est inhumé le corps dudit défunt, vigiles, commandaces, trois hautes-messes et cinquante basses, douze torches, quatre grands cierges autour de sa représentation; après lequel service fait, seront distribués aux pauvres cent sols parisis, pour le salut et remède de l'ame dudit défunt, et à fonder, en ladite église de Souldaî, une chapellenie perpétuelle, douée de quarante livres parisis de rente amortie, pour dire et célébrer perpétuellement en icelle église, chacun jour, une messe

Digitized by Google

basse, et chacun an un *obit* solennel, le jour du trépas dudit défunt, et icelle chapellenie garnie pour une fois de missel, calice d'argent, chasuble de soie et autres ornements nécessaires à célébrer divin service, de laquelle chapellenie le fils aîné dudit défunt aura la présentation, et, après lui, le plus aîné de ses enfants, si aucuns en a, ou le plus aîné de ses frères et sœurs, ou autre le plus prochain héritier mâle du côté et ligne dudit défunt, et la collation appartiendra au diocésain; à faire aussi construire et ériger, au lieu où ledit défunt a été tué, une croix de pierre de la hauteur de huit pieds, en laquelle sera attachée une épitaphe contenant la manière de la mort d'icelui et de la conspiration d'icelle, et, pour amende profitable, condamne, icelle cour, ladite Renée en mille livres parisis envers les enfants dudit défunt, qui sera également partie entre iceux enfants, et à tenir prison jusqu'à plein paiement, satisfaction et accomplissement des choses dessus dites et ès-dépens, et à demeurer perpétuellement recluse et emmurée au cimetière des Saints-Innocents à Paris, en une petite maison qui lui sera faite à ses dépens et des premiers deniers venant de ses biens, joignant l'église, ainsi que anciennement elle était, pour icelle faire sa pénitence et finir ses jours, vivant des aumônes et du résidu de sesdits biens.

AMENDE HONORABLE.

Je, Renée de Vendomois, remercie très humblement le Roi, mon souverain seigneur, de la grâce qu'il m'a faite en moi sauvant la vie, et remettant la peine de mort que j'ai desservie et en laquelle j'ai été condamnée, pour ce que, faussement, mauvaisement, par conspiration et machination inique, j'ai commis et perpétré adultère, fur et larcin des biens de feu de Souldai, Jean de Saint-Barthélemy, lors mon mari, et à cette cause promouvé que inhumainement il a été tué, meurdri et occis près de sa maison de Souldai, par un nommé Grosjean, serviteur de Guillaume Duplessis, mon adultère, dont je me repens et requiers merci et pardon à Dieu, au Roi, à justice et aux enfants dudit seigneur défunt, et à tous ses autres parents et amis.

Digitized by Google

Du mardi 19 septembre 1486, au Conseil, en la Chambre de Parlement icelui vacant, où étaient messeigneurs M.-J. de la Vacquerie, etc.

Les présidents du Parlement, icelui vacant, ont ordonné et ordonnent que Renée de Vendomois, prisonnière au Petit-Châtelet, sera menée publiquement au cimetière des Saints-Innocents à Paris, par le greffier-criminel de ladite cour et huissiers d'icelle, avec aucuns sergents à verge au Châtelet, pour illec être reçluse et emmurée, selon l'arrêt donné par ladite cour le 20 mars dernier (1), et sera l'une des clés de la maison de ladite Renée, baillée aux marguilliers de ladite église des Saints-Innocents, et l'autre apportée par-devers le greffe criminel de ladite cour.

En ensuivant laquelle ordonnance, le lendemain ensuivant, ladite Renée fut menée, à onze heures dudit jour, audit lieu des Innocents, devant l'église duquel lieu fut lu publiquement ledit arrêt, et ce fait fut mise, selon la coutume d'icelui, en la chambre basse, faite propre pour icelle Renée, fermant à deux clés et deux serrures; l'une desquelles clés fut baillée à Jacques Lemoine et Dominique de Moyencourt, marguilliers desdits Saints-Innocents, présents Jean Dousse et Bronet Daveseis, et l'autre clé apportée au greffe criminel de ladite cour; lesquels marguilliers ont promis rendre ladite clé toutes et quantes fois que, par lesdits présidents ou ladite cour de Parlement séant sera ordonné.

[Les extraits des registres du Parlement que nous venons de rapporter montrent une *recluse*, telle qu'il en a existé plusieurs au moyen-âge. Sans doute cette condamnation à la réclusion perpétuelle dans une cellule, établie auprès d'une église, a dû son origine aux réclusions volontaires dont quelques femmes dévotes et repentantes avaient d'abord donné l'exemple. Ainsi,

(1) L'année commençait encore à Pâques; c'est ce qui fait que le mois de mars 1485 était immédiatement avant le commencement de l'année 1486.

Digitized by Google

JOURNAL

D'ABDURRAHMAN-GABARTI,

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE EN ÉGYPTE,

TRADUIT DE L'ARABE,

PAR ALEXANDRE CARDIN,

Drogman-chancelier du consulat-général de France à Alexandrie (1).

(SUITE.)

Le mois de ramazan commence la nuit du vendredi.

Le chef de police et le chef des artisans parcourent les rues de la ville, suivant l'usage, avec les tambours et la musique. Ils ont reçu 50,000 piastres pour les dépenses ordinaires de cette solennité.

Le 5, on s'occupa des dispositions relatives au kisvè de la Mecque, préparé antérieurement par Moustafa-Pacha et mon ami Séïd-Ismaïl-el-Kathas. Le voile était déposé dans la mosquée d'Hussein.

Le lieutenant annonça que le général en chef devait aller jeudi avant midi à cette mosquée pour reconnaître l'état dans lequel se trouvait le kisvè, le faire réparer s'il était nécessaire, et l'envoyer à la Mecque au nom de la république.

Le même jour, on lut l'annonce de la paix conclue entre la France et les Barbaresques, et on invita les négociants à se livrer sans crainte aux opérations commerciales. Ces avis n'eurent aucune suite.

(1) Voir précédemment tome XII, deuxième série, p. 161 et 329; troisième série, tome I, p. 40.

Digitized by Google

Le cheikh Ahmed-Arichi, élu au scrutin cadi du Caire, fut confirmé.

Le gouverneur Béliard ayant réuni chez lui les cheikhs du divan et les odjaklis, y revêtit un des cheikhs d'une pelisse de sammour. On se rendit ensuite en cortége, avec des troupes, au Mehkémé, où le cheikh Ahmed-Arichi fut installé, et où on lut, devant tout le monde, la confirmation du cadi.

Jeudi, le président et les cheikhs du divan se réunirent à la mosquée d'Hussein, pour y attendre le général en chef. Il y avait, ce jour-là, une plus grande affluence de monde qu'à l'ordinaire.

Le général en chef descendit de cheval à la grande porte de la mosquée, et, lorsqu'il voulut entrer, il fut étonné de voir tant de monde; il demanda à ceux qui l'entouraient ce que signifiait cette foule. On lui répondit que le peuple, pendant le ramazan, s'assemblait toujours dans cette mosquée, et que, comme il n'avait pas donné d'ordre contraire, on ne s'était pas opposé à cette réunion. Le général remonta à cheval, en disant : « Ce sera pour un autre jour. »

Dans la nuit du samedi, 9 de ramazan, on arrêta sept personnes de la maison de Séïd-Mahmoud-Abou-Deffié, savoir:

Mehemmed-Effendi, son frère; cheikh Ismaël-Mancoir, son gendre; Ismaël-Tchelebi, Bernoussi, le Saka et un domestique.

Voici ce qui a donné lieu à ces arrestations :

Séïd-Mahmoud-Abou-Déffié était intimement lié avec Ali, pacha de Tripoli; ils s'étaient connus à Djizé, et avaient fait ensemble un pélerinage en 1189. Lorsque l'armée française débarqua en Égypte, Ali-Pacha était retourné à Tripoli. Il revint en Égypte avec le grand-vizir, et jouissait de la confiance de S. A., par suite des liaisons qu'il avait conservées dans ce pays. Séïd-Mahmoud-Abou-Déffié fut désigné par lui comme un homme capable, par sa position et ses connaisances, de donner d'utiles renseignements : dès lors, la correspondance fut entamée. Lorsque la paix fut rompue et que l'armée ottomane rétrograda, la correspondance continua toujours. Mahmoud

Digitized by Google

prenait les plus grandes précautions pour la cacher aux Français, qui étaient d'une extrême vigilance à ce sujet.

Il allait à Caliop, y attendait le messager, lisait ses lettres, y faisait ses réponses. Il venait de recevoir avec sa correspondance quatre papiers écrits en français, qu'on lui disait de faire placarder dans les quatre endroits les plus fréquentés par les Français. Il en avait déjà fait placer deux : son domestique était à clouer le troisième près le bain des Chiens, lorsqu'il fut arrêté. Le maître, qui observait de loin, voyant son agent découvert, avisa aux moyens de se sauver.

Mahmoud-Abou-Déffié rentra chez lui, et dit à son frère de faire face à l'orage, pendant qu'il allait se cacher. Le lieutenant arriva, arrêta les sept personnes désignées plus haut, mit des gardes dans la maison, et fit des perquisitions pour trouver Mahmoud : plusieurs jours se passèrent en recherches inutiles. La maison fut livrée au pillage, les domestiques mêmes indiquaient les endroits les plus secrets. On conduisit les personnes arrêtées à la forteresse, où elles furent mises à la torture.

On fit comparaître le cheikh de Caliop et tous ceux chez qui Mahmoud avait été ; on voulut les forcer à le retrouver.

Le domestique qui avait été surpris fut relâché ; on lui donna cinquante thalaris, et on lui en promit mille s'il parvenait à découvrir son maître. On le fit surveiller.

Mahmoud-Abou-Déffié eut beaucoup de peine à se soustraire aux recherches faites pour le trouver : ses parents et ses amis craignaient de le recevoir. Après avoir passé d'un endroit dans un autre, il se fixa chez les Beni-Halavé, à Humié, où il fut comblé de politesses. Il y resta caché jusqu'à ce que Dieu le délivrât.

Le jeudi, 14 de ramazan, Estève, trésorier de la république, et Foret, président du divan, nommés pour constater l'état où se trouvait le kisvé, se transportèrent à la mosquée d'Hussein[1], accompagnés des cheikhs, du cadi, du chef de police et du chef des peseurs. A leur arrivée, on fit sortir tout le monde de la mosquée, et les ouvriers employés à ce travail découvrirent le *kisvé*. L'ayant trouvé un peu endommagé, on ordonna de le

Digitized by Google

réparer ; on paya d'avance les frais, et on distribua de l'argent aux personnes chargées de le garder. Quand le *kisvé* fut réparé, on le remit à sa place.

Le 24 au matin, des salves d'artillerie tirées de la forteresse, furent le signal de l'heureuse nouvelle apportée par deux bâtiments de l'envoi prochain de troupes et de munitions.

On annonçait que Bonaparte avait triomphé des Autrichiens, et qu'il était sur le point de conclure la paix ; qu'il n'avait plus besoin de troupes ni de munitions, et qu'il les envoyait au Caire.

On attendait deux autres bâtiments qui devaient apporter la nouvelle de la paix. D'après cela, on pouvait présumer que l'Égypte resterait aux Français sans partage.

Ces nouvelles furent lues dans le divan.

Au mois de chewal, la peste se déclara ; les Français en furent effrayés. Ils mirent à l'air tous leurs effets, les lavèrent avec soin et firent balayer leurs maisons.

Dès ce moment, une quarantaine fut établie.

Le 8, Foret, président du divan, annonça que le général en chef demandait l'avis des cheikhs sur un règlement sanitaire. « Les membres du divan, ajouta-t-il, doivent coopérer de tous « leurs moyens pour arrêter les progrès de la peste. S'ils ne le « font pas de bon gré, on saura bien les y contraindre par la « force et par l'application même de la peine de mort, si la chose « est nécessaire. Il faut, à cet égard, s'en rapporter à l'expé- « rience de l'Europe, où l'infaillibilité de la quarantaine a été « reconnue. » Les cheikhs demandèrent au président ce qu'ils devaient faire. « Vous garder, leur dit-il, de tout contact, voilà « tout. Quand une maison sera compromise, personne ne pourra « plus y entrer ni en sortir : on y mettra des gardes ; des mé- « decins et des serviteurs seront particulièrement affectés à ce « service. Les membres du divan doivent les premiers donner « l'exemple, en se conformant aux règlements. »

Le président parla fort longuement encore sur ce sujet. La séance étant levée, il alla chez le général en chef, où on arrêta les mesures propres à assurer le repos de la ville.

Digitized by Google

Le 13, on tira de la forteresse un grand nombre de coups de canon, dont on ne connut pas le motif.

Le 14, on afficha une lettre que le général en chef adressa au divan. En voici le sens :

« Après les prières d'usage, etc. ;

« Abdallah Jacques Menou, général en chef de l'armée de la république française en Orient, et l'exécuteur de ses ordres en Égypte; à tous les habitants, grands et petits, riches et pauvres !

« Des méchants et des intrigants, guidés par le génie du mal, se plaisent à faire circuler de fausses nouvelles et à répandre la terreur partout.

« Quiconque se permettra de débiter des nouvelles alarmantes sera arrêté et exécuté sur la place même, de quelque nation et de quelque grade qu'il soit.

« Habitants du Caire, soyez sans crainte ; la république française est toujours prête à vous protéger; mais elle ne cesse d'avoir les yeux ouverts sur les perturbateurs. Salut et amitié à celui qui suit le droit chemin.

« Le 6 ventôse, an IX de la république (11 de chewal.) »

Personne ne put comprendre le motif de cette adresse : le peuple était trop occupé du paiement des impôts pour penser à autre chose.

Elle avait sans doute pour cause l'affiche saisie sur le domestique de Mahmoud-Abou-Déffié.

On annonça l'apparition d'un bâtiment anglais à Aboukir.

Les cheikhs du divan désirant connaître le motif des salves d'artillerie, le président leur apprit que c'était pour annoncer la paix conclue entre la France et les rois de l'Europe, excepté celui d'Angleterre. Il ajouta qu'on espérait que cette dernière puissance ne tarderait pas à faire aussi la paix; qu'il était parti de France sept vaisseaux pour les Indes; qu'ils pourraient venir à Suez. « Cela, disait-il encore, nous confirme dans l'opi-« nion que l'Égypte restera aux Français. A la première nou-« velle de notre expédition dans ce pays, tous les rois s'étaient « coalisés contre nous. La guerre est terminée, les peuples

Digitized by Google

« désormais seront en repos ; nous n'aurions jamais exercé tant « de rigueur sans les nécessités de la guerre. »

Quelques cheikhs ayant observé que les rois pardonnaient aux peuples soumis, et ayant demandé l'oubli de ce qui s'était passé, le président répondit : « La chose est déjà faite ; il n'y a plus désormais, entre les Égyptiens et les Français, que pardon et amitié. »

On arrêta Eumer-Agha, chef des Barbaresques, Ali-Tchelebi et Moustafa-Tchelebi ; on les mit dans les prisons du château. Voici le motif de ces arrestations :

Moustafa avait reçu des lettres de ses parents, qui étaient en Syrie ; il les lisait devant Eumer-Agha et son ami Ali, lorsqu'un janissaire passa et alla les dénoncer.

Moustafa s'était sauvé chez Mehemmed-Effendi ; on entra sans rien dire à ce dernier ; on fit des perquisitions ; on cerna sa maison jusqu'à ce qu'on eût trouvé Moustafa.

Mehemmed-Effendi fut aussi arrêté ; on avait trouvé et enlevé de chez lui des armes et des effets cachés.

Cet évènement causa une telle frayeur dans le quartier, que plusieurs personnes en moururent subitement.

Cependant Mehemmed-Effendi et Eumer-Agha furent relâchés trois jours après : ils étaient coupables seulement de n'avoir pas fait de déclaration.

Le 17, la nouvelle de l'arrivée d'un bâtiment anglais à Aboukir fut confirmée.

Le 18, une partie de l'armée française se dirigea, par terre et par eau, vers Alexandrie.

Le 20, le divan étant assemblé comme à l'ordinaire, le président ouvrit la séance disant : « Je croyais avoir à vous an- « noncer une bataille, mais il paraît que les cent vingt voiles « qui se sont montrées devant Alexandrie se sont retirées. Ce « sont des Anglais avec des troupes grecques. Il y a quelques « bâtiments de guerre ; les autres sont des transports. Le gé- « néral en chef vous avait adressé une proclamation à ce sujet ; « si les bâtiments reparaissent, cette proclamation vous sera « communiquée. »

Digitized by Google

Il fit ensuite donner lecture de cette pièce par le drogman Raphaël, en voici la copie :

« Abdallah Jacques Menou, général en chef, commandant l'armée de la république française en Orient, et présentement l'exécuteur de ses ordres en Égypte, à tous les habitants de l'Égypte, grands et petits, riches et pauvres, cheiks et ulémas, à tous ceux qui suivent la religion et la vérité. (Que le salut soit sur eux!)

« De la maison du général en chef au Caire, le 14 ventôse, l'an IX de la république une et indivisible.

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux!

« Dieu est le conducteur des armées, il donne la victoire à qui cela lui plaît : le sabre pesant est dans les mains de son ami. Il soutient toujours les Français et renverse leurs ennemis.

« Les Anglais, tyrans des mers, ont paru sur la côte; s'ils ont la hardiesse de débarquer, nous les rejetterons bientôt dans leurs vaisseaux. Les Osmanlis ont aussi fait quelque mouvement : s'ils se présentaient ici, ils ne tarderaient pas à être repoussés.

« Habitants de l'Égypte, je vous engage à suivre l'exemple de ceux qui craignent Dieu; restez tranquilles chez vous, vaquez à vos affaires, vous n'aurez rien à craindre. Si quelqu'un de vous osait faire une démonstration hostile à la république française, sa tête tomberait à l'instant. Rappelez-vous tout le sang qui a été versé en Égypte et surtout au Caire.

« Quelques-uns de vos grands ont péri dans leur fuite, d'autres ont eu à payer des sommes considérables; pensez-bien à tout cela.

« Salut sur ceux qui sont dans la bonne voie.

« Le sincère

« ABDALLAH JACQUES MENOU. »

Des réjouissances et des salves d'artillerie ayant eu lieu, le peuple effrayé en demanda la cause à des particuliers qui répondirent : « C'est pour l'arrivée de deux bâtiments français à Alexandrie. »

Digitized by Google

Dans un discours, le président du divan s'étendit longuement sur la rareté des vivres qui s'était fait sentir à la nouvelle de l'apparition des vaisseaux anglais à Aboukir. Il ordonna ensuite au chef de police de surveiller les accapareurs.

Après la lecture du procès-verbal, quelques membres du divan observèrent que dans les temps de troubles les honnêtes gens se retirent chez eux : le président leur répondit qu'au contraire c'était aux honnêtes gens et aux personnes influentes comme eux à réprimer les mal intentionnés, parce que en dernier résultat les bons payaient comme les méchants : « Vous « avez vu, leur dit-il, que la révolte causée par des perturba- « teurs a produit la ruine de bien des innocents. Les boulets « et les bombes n'entendent pas raison, et ne font aucune dis- « tinction entre l'innocent et le coupable. »

Il parla longuement de cette manière en réfutant les versets de l'Alcoran que les cheikhs lui opposaient. A trois heures arriva un message du général en chef, ainsi conçu :

Après le nom de Dieu et les louanges...

« Abdallah Jacques Menou, général, etc., à tous les cheikhs et ulémas, membres du grand divan du Caire. (Que Dieu prolonge leur gloire et leur donne la force de bien remplir les devoirs de leur charge !)

« Recommandez très-énergiquement aux habitants de l'Égypte, et particulièrement à ceux du Caire, de rester tranquilles. Donnez-leur le conseil de se conformer à mes précédentes instructions, c'est votre devoir : vous êtes les agents du gouvernement français. Rappelez-vous les punitions infligées au Caire, et persuadez-vous bien que, du maintien seul de la tranquillité, dépendent votre repos et votre sûreté individuelle.

« Au moindre mouvement, le malheur pèsera sur vos têtes.

« Nous avons reçu la nouvelle que la paix était conclue avec l'empereur d'Autriche, et que l'empereur de Russie venait de déclarer la guerre à la Porte.

« Salut. »

Le lendemain les cheikhs se réunirent dans la maison d'Abdallah-Cherkavi ; on y convoqua l'agha, le chef de police, les

Digitized by Google

chefs de quartier et les chefs des marchés. On leur recommanda de bien veiller à la tranquillité, en les menaçant des plus terribles châtiments pour la moindre négligence.

Le peuple n'était plus qu'une ombre.

Le divan chargé du recouvrement de l'impôt d'un million redoubla d'activité et envoyait partout des soldats et des janissaires pour exiger ce qui restait à payer.

Le peuple était sans cesse tourmenté par les mesures sanitaires. Lorsque quelqu'un tombait malade, un médecin venait le visiter, et s'il était atteint de la peste, on le transportait à la quarantaine sans qu'aucun des siens pût le voir. S'il guérissait, il retournait chez lui, sinon il était enterré tout habillé par les gardes de la quarantaine; on mettait un garde à la porte de sa maison et on brûlait tous ses effets. Si quelque passant s'approchait trop des malades qu'on portait, il était aussitôt envoyé à la quarantaine. On n'avait d'autre occupation dans la ville que ce service. Une grande partie de la population se retira à Riaf. C'est pour ces raisons qu'il n'y eut pas de troubles à la nouvelle de l'arrivée des vaisseaux anglais à Aboukir.

Les Français firent transporter au château leurs effets les plus précieux.

Le 19 beaucoup de troupes françaises se dirigèrent vers l'Orient. On apprit que le grand-visir s'était avancé avec son armée à El-Arich.

Le cheikh Sadat ayant été emprisonné au château, demanda à connaître son crime; on lui répondit : « C'est une mesure de précaution, parce que nous savons que tu n'aimes pas les Français. »

Le mardi 24, Hassan-Agha, chef de police, fut mis en prison dans la grande tour du château.

Seïd-Ahmed et le cheikh Bekri intercédèrent pour Hussan-Agha auprès du général en chef; ils firent observer qu'il avait toujours été zélé pour le service des Français, surtout en dernier lieu à l'occasion de la levée des impôts. Quel est donc son crime? le drogman leur répondit : « Cela ne vous regarde pas; Dieu et le général en chef connaissent sa faute. »

Digitized by Google

Personne ne fut désigné pour le remplacer : ce fut son lieutenant qui remplit ses fonctions.

On avait dit qu'on brûlerait la maison et les effets de celui qui serait attaqué de peste. La terreur était dans la ville. Un crieur public démentit ces faux bruits en annonçant qu'on ne brûlerait que les effets trouvés sur le corps des pestiférés.

Le 26 le général en chef fit assembler chez lui les cheikhs du divan et les principaux commandants, leur annonça qu'il allait se rendre sur la côte et que le général Béliard le remplaçait ; qu'il laissait au Caire un corps d'armée, les employés de l'administration et les savants ; il leur recommanda à tous de veiller à la tranquillité de la ville.

Le général en chef était d'avis de garder en otage tous ces personnages ; mais le conseil ne partagea pas son avis ; le général se leva en colère, partit et ne revint plus.

Les membres du divan ayant désiré connaître les motifs du départ du général en chef, Forit leur annonça que des Maltais et des Napolitains avaient fait une descente sur la presqu'île d'Aboukir où on les tenait cernés.

Le 27 la division du général Regnier qui s'était dirigée vers l'orient, revint au Caire et suivit par eau et par terre les traces du général en chef. Arrivée à marche forcée à Salahié, elle avait expédié un courrier monté sur un dromadaire à El-Arich. Le courrier était retourné en annonçant qu'aucun ennemi n'avait paru de ce côté.

Voilà ce que publiaient les Français. Le fait est que le général Regnier, informé par les Arabes Mucïlé que des vaisseaux anglais avaient paru dans la mer Rouge, en instruisit le général en chef en lui conseillant de pourvoir convenablement à la défense d'Alexandrie et lui annonçant qu'il se chargerait de repousser tout ce qui se présenterait de son côté.

Le général en chef répondit qu'il était imposible que les Anglais se présentassent du côté de la mer Rouge, et qu'il eût à se porter sur Salahié. Le général Regnier différant son mouvement, un second ordre lui arriva. La correspondance entre ces deux chefs était très active. Une troisième fois le général Menou

Digitized by Google

intima au général Regnier l'ordre de se rendre à Salahié pour observer le camp ottoman, il l'informait en même temps de l'arrivée d'une flotte anglaise devant Alexandrie : elle avait, disait-on, fait des démonstrations, mais n'avait pas effectué son débarquement et était repartie pour Tine.

Regnier ne put faire autrement que de se conformer à ces ordres du général en chef; il lui répondit qu'il se mettait en marche, mais qu'il l'engageait lui-même à se mettre en mouvement pour couvrir Alexandrie où les Anglais ne manqueraient pas de venir. Le général en chef n'écouta pas cet avis.

Regnier s'avança lentement par Burké à Zevamel et Belbeis; il recevait chaque jour des ordres de se rendre à Salahié : dans son dernier ordre le général en chef lui annonçait que le grand-vizir était en pleine marche. Regnier assemble son conseil, l'informe de ce qui se passe et dit aux officiers qui le composaient : « Lorsque nous serons à Salahié on nous ordonnera d'aller à Alexandrie, parce que la nouvelle qu'on nous donne étant entièrement fausse, nous aurons fait une marche inutile. » *Il mit* trois jours pour se rendre à Carin.

Là il reçut du général en chef l'ordre de venir en toute hâte à Alexandrie. Les Anglais avaient débarqué à Aboukir et avaient battu le gouverneur d'Alexandrie (1). « Voilà, s'écria Regnier en apprenant cette dernière nouvelle, ce que j'avais bien prévu. » Il entra par Embaba et rejoignit le général en chef à Alexandrie.

Mois de zilcadé. — Le 23 le président engagea les cheikhs à écrire une lettre de compliments au général Menou.

Le 6, l'agha Mustafa mourut de peste; on ferma sa maison. Abdelhal, domestique du défunt, le remplaça et cumula les places d'agha et de chef de police. C'est une des circonstances remarquables de cette époque. Il obtint cette faveur par le canal de Nasrallak, chrétien drogman du lieutenant : c'était un vil personnage, d'abord domestique d'un chrétien de la Syrie au khan Homsavi; il entra au service de Moustafa-Agha par

(1) Mars 1801. Ce gouverneur était le général Friant.

Digitized by Google

suite de ses liaisons avec les chrétiens. Petit à petit, il gagna la confiance de son maître et devint son intendant; lorsque celui-ci mourut, la charge lui fut d'autant plus facilement accordée que les Français étaient occupés d'autres affaires, telles que les impôts, la guerre et la peste.

Le mardi 9, on apprit que l'armée ottomane était à Ghaza, et l'avant-garde à El-Arich.

Le soir, on réunit les cheikhs du divan; le président parla avec beaucoup de douceur de son amitié pour les musulmans, et plus particulièremnnt encore de son penchant pour les ulémas, qui, disait-il, prenaient part au bonheur et au malheur des Français. Il ajouta que, quant à lui, il n'avait jamais cherché qu'à leur être utile; que si quelquefois, dans sa position, il avait dû agir avec sévérité, c'était contre son sentiment. Il dit aussi que le général en chef lui avait laissé une grande responsabilité; qu'à son départ il avait voulu garder tous les membres du divan en otages; mais que quand il avait su qu'il n'y avait que des Anglais ennemis des Français et mulsulmans débarqués à Aboukir, il s'était désisté de son projet. « Aujourd'hui que le grand-vizir « Youssouf-Pacha et l'armée ottomane sont en mouvement pour « venir en Égypte, il nous faut des otages, suivant les lois de « la guerre en vigueur chez vous et chez nous. Soyez sans in- « quiétude, ces otages seront traités avec honneur et distinc- « tion. »

Le cheikhs Cherkavi, Muhdi, Savi et Fayoumi furent désignés comme otages; on les conduisit à minuit à la forteresse; on les logea dans la mosquée Larié; ils eurent des domestiques; mais il fallait se munir d'un permis pour aller les voir.

Le cheikh Sadat, Ibrahim-Effendi, Ahmed, fils de Mahmoud; Hussein, fils de Kara-Ibrahim; Joseph Relach, lieutenant des fusiliers; Moustafa-Agha, lieutenant des cavaliers; Ali, lieutenant des negdali; Moustafa-Effendi-Djemelian, Radvan-Kiachef, furent tous également conduits à la forteresse. Les autres cheikhs reçurent l'ordre de veiller à la tranquillité de la ville, et de venir chaque jour chez le général Béliard pour faire leur rapport.

Digitized by Google

Il ne fut plus question de la levée des impôts ; Dieu soulagea tellement le peuple qu'on ne s'occupait même plus de quarantaine. On enterrait les morts comme on voulait, sur une simple déclaration constatant la maladie.

Les Français étaient nuit et jour occupés à transporter leurs effets en lieu de sûreté et en préparatifs de guerre. La peste s'étant manifestée parmi eux, il en mourait beaucoup.

Le 11 de zilcadé, le cheikh Suléïman-Fayoumi descendit de la forteresse, fit sa tournée en ville, et se rendit comme à l'ordinaire au divan, où l'on s'assemblait tous les jours ; mais uniquement pour parler des nouvelles, car il ne se présenta pas d'affaires.

Le 13, le président Forit se retira à la forteresse, y transporta tous ses effets, et n'en sortit plus. Il écrivit au cheikh Fayoumi d'enlever les meubles du divan, et lorsqu'on s'assemblait chaque membre apportait son tapis.

Le 14, Hassan-Agha, chef de la police, fut conduit à la forteresse avec les cheikhs, et confiné dans la mosquée Sarié.

Forit vint se loger avec eux sous prétexte de leur témoigner de l'amitié ; mais en réalité parce qu'il n'y avait pas d'autre logement.

On mura toutes les issues qui donnaient sur la place de la forteresse, et on en fit une dépendance de cette dernière.

Le 19, arriva la réponse du général en chef.

Après la prière, etc...

« Abdallah-Jacques Menou, etc., aux cheikhs du divan. (Que Dieu prolonge leur existence !)

« J'ai reçu avec grand plaisir la lettre que vous m'avez adressée ; j'y ai vu le témoignage d'amitié que vous manifestez pour moi et pour l'armée française. (Que Dieu vous conserve avec tous les habitants de l'Égypte !) Dieu conduit tout et accorde la victoire à qui il lui plaît ; c'est en lui que j'ai placé mon espoir et ma croyance. J'implore son assistance et celle de son prophète (sur qui soit sans cesse le salut). Si je suis vainqueur, ce sera pour le bonheur de l'Égypte.

Digitized by Google

« Que le salut soit sur vous, et que Dieu vous comble d'honneur ! »

Bientôt la nouvelle se répandit qu'à la suite d'une affaire sanglante, les Anglais ayant eu l'avantage, les Français étaient rentrés à Alexandrie, et que la discorde s'était mise parmi eux; que le général Menou avait fait arrêter les généraux Regnier et Damas, les accusant d'avoir été la cause de cette defaite; que dans le conseil qui avait précédé l'action, le général en chef proposa son plan, qui ne fut pas approuvé par Regnier ni par Damas, qui avaient plus de talents militaires que lui. Menou, disait-on, s'était écrié : « C'est moi qui suis le général en chef, et je suivrai mon plan. » On ne put pas le changer; cependant il fut mis en déroute, et l'on évalua sa perte à quinze mille hommes.

Damas et Regnier étant restés spectateurs du combat, Menou les accusa de trahison. Arrivé à Alexandrie, il les dégrada et les fit mettre en prison, ensuite il les laissa sortir.

Ces deux généraux, connaissant déjà les mauvaises dispositions de leur chef et prévoyant tout ce qui devait arriver, avaient pris avec eux tout ce qu'ils possédaient au Caire, et s'étaient embarqués pour la France avec leurs principaux officiers.

Des lettres annonçaient aussi que Bonaparte, informé de l'arrivée des Anglais en Égypte, avait envoyé des troupes; mais que Damas et Regnier leur ayant dit ce qui se passait, elles avaient changé de destination.

Les Anglais coupèrent la digue sur le chemin d'Alexandrie, qui devint une presqu'île, ne touchant au continent que du côté d'*Edjina* (1).

On apprit qu'Hussein-Capitan-Pacha était à Aboukir avec des forces imposantes. Les Français cherchaient à contredire cette nouvelle, mais leurs actions la confirmaient.

(1) Les assiégeants, en élargissant les ouvertures de quelques digues, parvinrent à joindre le lac Maréotis au lac Madieh et à inonder tout l'espace de terrain qui les séparait. Par cette opération on ne pouvait plus communiquer avec Alexandrie que par les éminences du bord de la mer. (*Histoire militaire des Français, campagne d'Egypte*, in-8, Paris, 1826.)

Digitized by Google

On ferma la porte Garib, ce qui fit souffrir beaucoup le peuple. Les morts ne pouvaient plus passer par là. On était obligé de faire un grand tour pour les porter au jardin *Mudjaverin*. Pour s'y rendre, on sortait par la porte de Nasr, et on suivait les murs de la ville. Il y avait une grande mortalité, et la route était bien longue à parcourir. Quelques cheikhs firent des représentations au kaïmakan, qui fit dire au chef du quartier d'ouvrir une petite porte dans la muraille du côté de Kafre-Eel-tamaïn, de manière à ce qu'il n'y eût que les piétons qui pussent passer.

Le 22, les principaux chefs d'administration partirent pour la côte : Estève, trésorier; Forit, président du divan; Chenanilo, administrateur des propriétés de la république; Bernard, intendant de la monnaie; Voridj, trésorier de la monnaie; Volaberd, garde des sceaux. Ils emmenèrent avec eux les principaux Cophtes, Djorgios, Gevheri.

Le 23, Girard fut nommé président du divan. Dans la première assemblée, il annonça des lettres du général en chef Menou, en date du 20 de zilkadé, écrites d'Alexandrie, et tint des discours insignifiants.

Des Français amenèrent trois Arabes chez le lieutenant. On les questionna; ces Arabes n'ayant pas voulu dire la vérité, on les emprisonna.

La garnison de Salahié arriva avec beaucoup de munitions. En passant par les rues, on empêchait de fumer, de peur que le feu ne prît aux poudres.

Pendant les cinq derniers jours du mois arrivèrent les garnisons de Carin et de Belbeis.

Mois de zilhidjé. — Le président du divan avait reçu une lettre du général en chef annonçant que la dyssentrie et l'ophthalmie étaient dans le camp des Anglais; que déjà il en avait péri un nombre considérable; que la disette d'eau les faisait beaucoup souffrir, et les forcerait bientôt à capituler. Il demandait en finissant quel était l'état de la ville du Caire et le prix des denrées, recommandant bien en outre de veiller à tout ce qui pouvait assurer la tranquillité. « J'ai répondu, ajouta le prési-

Digitized by Google

dent, que la ville était tranquille et que l'abondance y régnait.»

On reçut la nouvelle de la prise de Rosette par les Anglais; les Français qui occupaient les forts s'étaient sauvés.

On arrêta environ soixante charbonniers barbaresques et guèbres que l'on exila de la ville. Cette mesure fut prise par le conseil d'Abdelhal.

Par ordre du général Béliard, un cheikh devait chaque jour accompagner cet Abdelhal dans ses courses par la ville pour le maintien de l'ordre. C'était tantôt le cheikh Mohammed-el-Emir, tantôt le cheikh Suléiman-Fayoumi.

Le 6, on fit la lecture de lettres qu'on disait avoir reçues d'Alexandrie, du général Menou. En voici la teneur :

Après la prière et le titre d'usage.

« A tous les cheikhs et ulémas membres du divan du Caire. (Que Dieu éternise leur gloire.)

« Sans aucun doute la victoire dépend de Dieu et de l'intercession du grand prophète, sur qui soit le salut.

« Les armées française et anglaise sont en présence; le terrain que nous occupons est fortifié par des retranchements et des fossés pleins d'eau : l'ennemi ne peut rien sur nous. Nous vous en informons pour votre tranquillité. L'empereur de Russie a envoyé un ambassadeur au sultan Sélim pour lui notifier qu'il lui déclarera la guerre et marchera contre lui avec cent mille hommes s'il ne retire pas ses troupes de l'Égypte. Le sultan a donné l'ordre à son armée d'évacuer l'Égypte; mais les Anglais ont engagé quelques soldats turcs à rester malgré les ordres du sultan.

« Faites connaître tout cela aux habitants du Caire; soyez sans inquiétude et toujours unis pour le service de la république française.

« Que Dieu éternise votre gloire et votre bonheur.

« Salut.

« Le 25 germinal an IX (le 3 zilhidjé 1217). Écrit par le drogman Lomaca. »

Le drogman qui fit la lecture de cette lettre ajouta : « Le Français porteur de cette lettre nous a dit que le général en

Digitized by Google

chef parlait avec éloge de la manière dont vous remplissiez votre charge. Suivez toujours la même direction. »

Un cheikh du divan, ayant déclaré que le nommé Moussé-Caleb, élevé au-dessus de ses égaux par les Français, à leur départ de Ménoufié, était devenu très-puissant, s'était emparé des chemins, et avait mis des impôts sur les gens riches de cette province, le président promit qu'il serait puni.

Ensuite il fit écrire des lettres aux principaux négociants de Mahallet-Kibra, Menouf, Mansoura, Gachem, Benisouef, pour les engager à envoyer des vivres au Caire.

On rédigea la réponse des cheikhs du divan à la lettre du général en chef.

Le général Béliard promit la remise de la moitié de l'impôt et d'autres charges si la ville continuait à rester tranquille jusqu'au retour victorieux du général en chef.

Le 10, on accorda la grâce de Mahmoud, fils de Mouharrem. C'est sa mère qui l'obtint moyennant 2,000 thalaris.

Abdelhal sortit du côté d'Abouzabel, revint avec trois paysans, et coupa la tête à l'un d'eux.

Le 12, Abdelhal exigea, au nom des Français, de l'argent des habitants de Sagat et de Merdjouch.

Des fossés ayant été creusés à Tel-el-Birakié, ceux qui transportaient les morts étaient obligés de passer ces fossés sur un pont. Cette mesure faisait crier : il arriva qu'on laissa tomber un cadavre du haut de ce pont.

Murad-Bey mourut de la peste à Kablié (1), le 4 du mois. Néfisé, son épouse prit le deuil et lui fit élever un tombeau à Carroffé, près la coupole de l'iman Chaffié. On prétend que ses restes y ont été transportés; mais cela n'est pas bien certain.

Depuis qu'il avait fait la paix avec les Français, et qu'on lui

(1) A Benisouef suivant les relations françaises. Cette mort fut pour les Français une perte d'autant plus irréparable qu'elle les privait de leur allié le plus fidèle et le plus nécessaire. Les vertus naturelles chez ce bey n'avaient pu être étouffées par une éducation barbare. A sa mort, ses Mamlouks, qui l'idolâtraient, brisèrent ses armes sur son tombeau, nul d'entre eux ne se jugeant digne de les porter. B.

Digitized by Google

avait donné la province du Saïd, Néfisé jouissait d'une pension de 100,000 paras par mois. Elle continua à la toucher jusqu'au départ des Français.

Les Français désignèrent, pour succéder à Mourad-Bey, Osman-Bey, Tcho-Kadar, fils de Tambourdji (1).

Les principaux négociants auxquels le divan avait écrit répondirent que le peu de sûreté des routes les empêchait de faire des envois de vivres. Les portes des différentes villes étaient fermées par la crainte des Arabes.

Le messager, envoyé à Mansoura, retourna à moitié chemin, ayant appris que cette ville était occupée par les ennemis.

La peste faisait des ravages. Moustafa-Agha, chef de la cavalerie, en fut attaqué au château; on le transporta à la quarantaine située à la porte d'Asseb; comme il y était traité avec peu d'égards, les cheikhs firent des représentations, et on le transporta à sa maison où il mourut.

Il mourait trente à quarante Français par jour à la forteresse; on en portait trois ou quatre à la fois sur des brancards; deux Français marchaient devant pour faire écarter le peuple. Ils sortaient par la porte de Caraffé; on les mettait les uns sur les autres dans une grande fosse avec leurs habits et leur couverture; et, quand elle était à six pouces près remplie, on y mettait des pierres et de la terre, et on faisait une autre fosse à côté. C'était derrière le cimetière de Cadrié, entre les deux chemins qui conduisent à l'imam Chafi, que ces enterrements avaient lieu.

Les cheikhs voulurent empêcher qu'Abdelhal se mêlât de la police, en disant : « Nous sommes plus intéressés que lui au maintien du bon ordre. Nous avons donné des otages, et on nous a promis la remise de la moitié des impôts. » Celui-ci répondit qu'il fallait de l'argent pour payer les troupes, et qu'on ne pouvait rien tirer des villages.

Le jeudi 16, Estève, trésorier de l'armée, Djorgios-Djevheri et tous ceux qui étaient avec eux, revinrent au Caire.

(1) Celui-ci, bien qu'il en eût la volonté, ne put suivre la politique de son prédécesseur envers les Français. B.

Digitized by Google

On fit parvenir de nuit aux cheikhs, aux grands et aux négociants, une invitation du lieutenant pour une assemblée.

Le lendemain matin, tout le monde étant réuni, Estève, trésorier, s'exprima ainsi par le moyen d'un drogman :

« Je vous apporte des félicitations de la part du général en « chef Menou. Bientôt tout sera terminé, et il reviendra au « Caire satisfait de la conduite des habitants.

« Beaucoup d'Anglais sont morts, les autres sont démoralisés « par suite de la dyssenterie et de l'ophthalmie. Il y en a qui, « contraints par la faim et la soif, se sont réunis aux Français.

« Damiette et Rosette n'ont été évacués par nos troupes que « pour disperser les forces de l'ennemi dont nous viendrons plus « facilement à bout en les divisant.

« On a reçu à Alexandrie la nouvelle de la paix conclue par « la France avec toutes les puissances de l'Europe, excepté avec « les Anglais qui ne veulent que la discorde pour s'emparer des « richesses du monde.

« Sachez que les cheikhs qui sont à la forteresse n'ont rien à « souffrir ; c'est pour empêcher les désordres que nous sommes « obligés de les y retenir ; les lois françaises l'exigent ainsi, et « si nous nous conduisions autrement, ce serait comme si vous « ne suiviez pas le Coran.

« Le sultan a ordonné à son armée de ne pas se battre avec « les Français ; quelques insubordonnés osent seuls faire la « guerre malgré ses ordres.

« Les Français ne sortiront pas de l'Égypte, elle est devenue « leur propriété ; si le sort des armes leur était contraire, ils se « retireraient dans la province du Saïd et reviendraient bientôt. « Ne considérez pas le petit nombre des troupes, elles n'ont « qu'un seul cœur.

« Nous espérons que vous aiderez les Français en complétant « l'arriéré des impositions ; nous prierons le général en chef de « vous en remettre la moitié, comme vous l'a promis son lieute- « nant le général Béliard. Hâtez-vous dans ce but de presser les « gens riches, et ne tourmentez pas les pauvres. Nous avons « besoin d'argent pour payer les troupes.

Digitized by Google

« Il faut répondre au général en chef, et lui faire connaître « l'état de la ville; s'il plaît à Dieu, lui-même sera bientôt près « de vous. »

Quelques cheikhs répondirent à ce discours en disant que tous leurs efforts tendaient à maintenir la tranquillité, qu'ils préféraient la domination des Français dont ils connaissaient le caractère, à celle des Anglais qui mentaient et s'adonnaient constamment à l'ivresse.

L'assemblée fut levée, et on exécuta ce que le trésorier avait demandé.

Taïr-Pacha, Arnaoud (1), avec beaucoup de troupes, arriva à Abou-Zabel.

Les Français allèrent saccager quatre villages du côté de Rif dont les habitants s'étaient réunis aux Arabes; ils rapportèrent au Caire les richesses qu'ils en enlevèrent.

Le général Béliard fit demander aux odjaklis 12,000 thalaris qu'ils devaient, les menaçant de les faire mettre en prison et aux travaux forcés s'ils ne s'exécutaient pas. Ceux-ci ayant demandé du temps, l'ordre fut donné de les conduire à la forteresse.

Séid-Ahmed-Zerrou vint intercéder pour eux; il s'engagea à payer d'abord 4,000 thalaris, et le reste plus tard. Cette démarche fut cause qu'on les transféra de la forteresse à la maison d'Abdelhal. Celui-ci envoyait ses domestiques pour les menacer.

Dieu très-saint fait ce qu'il veut, il dépose les maîtres pour élever les esclaves. Abdelhal, qui se conduisait ainsi, n'aurait pas osé auparavant se mêler parmi les domestiques de ceux qu'il tenait en prison.

On arrêta le maître-d'hôtel du défunt Hassan-Agha, et on investit sa maison où l'on avait trouvé un jeune Français que l'on avait fait musulman, et auquel on avait rasé la tête.

Le général Béliard eut une conférence avec des personnes venues de la part du grand-vizir, qui repartirent dans la nuit. Le lendemain, sur la demande des membres du divan, le

(1) L'Albanais.

Digitized by Google

président annonça que ce message avait pour but de demander la paix.

Le 22, on relâcha Ibrahim-Effendi, écrivain des épiciers; il devait activer le recouvrement de l'impôt.

Le 24, on prévint Abdelhal et les Français que le nommé Ali-Abou-Kassem-el-Mogrebi exerçait des tyrannies dans le quartier des Barbaresques; on le mit à la forteresse pour qu'il ne fût pas la cause d'une révolte.

On arrêta aussi Mohammed-Effendi, Youssef, second calfat, et Abéïd-Chukri.

Le 25, on montra des lettres qu'on dit venir du général en chef, en date du 18 de zilhidjé. C'était la répétition des précédentes.

Le 26, par ordre du nouveau président Girard, on remit les meubles du divan à leur place. A la sollicitation d'Hussein-Kiachef, on rendit la liberté à Ahmed, kiachef (1) de Selim-Cherkavi.

Le 28, on apprit que le grand-vizir Youssouf-Pacha et son armée étaient arrivés le 24 à Belbeis.

Fin de l'année.

Le Caire éprouva pendant cette année de grands changements On démolit beaucoup de mosquées, et on détruisit les quartiers suivants, savoir :

Le quartier Hussein en dehors de la porte de Futouh;

Les maisons, les bains, les mosquées, les cafés, les couvents du bassin de Djennak;

La mosquée de Djambalatie à la porte de Nasr; toutes les habitations, depuis la porte de Nasr jusqu'à celle de Futouh, et depuis la porte de Cans jusqu'à la porte Hadid;

Depuis la porte Zuéïlé jusqu'au marché Mardjouss;

La rue du Pont-des-Lions, de la Croix, de Jamanis, de la porte Saladé jusqu'à celle de Cork et de Charié.

(1) Chef ou administrateur en sous-ordre d'un canton. On donne aussi le nom de kiachef en Egypte aux officiers chargés de veiller à l'entretien des canaux pendant l'inondation du Nil. B.

Digitized by Google

De manière que les murs de la ville étaient isolés ou démolis, aussi les écoles de Ras-Soué : la mosquée de ce nom fut convertie en forteresse. On creusa les tombeaux, espérant y découvrir de l'argent; n'ayant trouvé que des os de morts, on les jeta au loin : mais ils furent religieusement recueillis et enterrés au couvent, près la porte de Med redi.

On abattit également : l'école de Canébié, les mosquées des Sept-Sultans, celles de Tcherkessi, de Canode; celle de Nasr fut convertie en forteresse; on abattit celles de Rovahi, d'Osman, de Kaïr-Bey, de Berkavi, de Fartouchi, d'Adavi, d'Abdurrahman près la porte de Futouh; celle de Zemri fut convertie en forteresse et réunie à la mosquée de Nasri par une muraille et un fossé. On détruisit la grande mosquée près du pont du Tékié, le bassin d'Esbèkié, depuis le pont de Mosqui jusqu'à la mosquée d'Esbek et jusqu'au pont des Mogrebins; depuis le pont de Mosqui jusqu'à la porte de Bérakié.

L'intention du gouvernement était de faire une seule et grande rue depuis Bérakié jusqu'à Boulak.

On détruisit le bassin de l'Éléphant et la maison des princes; les matériaux servirent aux forteresses. Ce bassin était une des beautés du Caire.

On mura les portes de Futouh, de Bérakié et de Marouk.

On établit un fort sur le monticule de Bérakié.

On aplanit les élévations et on exhaussa les terrains bas.

On construisit des citernes depuis la porte de Nasr jusqu'à celle du Vizir.

On abattit le kiosk et la belle coupole du Mékias (Nilomètre). Les Français avaient l'intention d'y élever un plus bel édifice, mais ils n'en eurent pas le temps. On plaça un marbre sur la colonne qui sert à indiquer les hauteurs; on y traça de nouvelles mesures.

On fit abattre toutes les devantures des boutiques et des cafés pour que les voitures pussent passer plus librement; les propriétaires furent contraints de rentrer dans leur trou comme des souris.

Les ouvrages et les forts que les Français élevèrent à Alexan-

Digitized by Google

drie, à Rosette, à Damiette et dans la province du Saïd, sont vraiment extraordinaires pour le peu de temps qu'on a employé à leur construction.

Les Français étaient occupés à tous ces travaux, lorsque la peste se déclara parmi eux; dès ce moment, ils ne pensèrent plus qu'à creuser des fosses.

Les musulmans commencèrent à s'émanciper. Quelques Françaises arrivées avec l'armée, se promenant dans la ville à visage découvert, portaient des robes et des mouchoirs de soie de diverses couleurs et des schals sur les épaules; elles montaient à cheval et sur des ânes, couraient par les rues en riant et plaisantant avec leurs conducteurs.

Les femmes du Caire inclinèrent bientôt pour cette manière de vivre, et imitèrent les Françaises. Dans le principe, elles s'étaient observées: mais, après la révolte du Caire, Boulak ayant été pris d'assaut, les Français s'étaient emparés des femmes et des filles qui leur avaient plu, les avaient fait habiller à la manière de leur pays, et leur avaient fait adopter leurs usages.

Celles des femmes qui n'avaient pas été prises se joignirent bientôt aux premières, soit par misère, soit parce que les Français, aimant beaucoup les femmes, leur témoignent toutes sortes d'égards, écoutent leurs conseils et leur accordent tout ce qu'elles demandent, lors même que celles-ci les battraient ou leur diraient des injures. Elles renoncèrent donc à la modestie et s'abandonnèrent au penchant de leur cœur, qui les portait à se livrer aux Français.

Beaucoup de Français demandèrent en mariage les filles des grands de la ville, et ceux-ci les leur accordèrent par avarice. Quelques Français même, affectant de se faire musulmans, articulaient de vive voix les deux professions de foi; mais cela ne leur coûtait rien, puisqu'ils n'avaient pas de religion.

Des musulmanes adoptèrent le costume européen, se promenèrent avec les hommes et se mêlèrent des affaires. Des gardes armés de bâtons marchaient devant elles, et faisaient faire place au peuple, comme pour une autorité.

Les négresses, voyant l'amour des Français pour les femmes,

Digitized by Google

allaient les prendre par la main, les conduisaient chez leurs maîtresses, et leur étalaient les richesses qu'elles avaient cachées.

L'impudeur éclata surtout aux fêtes du débordement du Nil. Dans cette circonstance, les femmes se mêlèrent dans la foule avec les Français, montèrent en bateau avec eux, élégamment habillées et couvertes de bijoux : elles dansaient, chantaient et s'enivraient nuit et jour. C'était particulièrement dans l'ivresse que, perdant toute retenue, elles découvraient l'amour qu'elles avaient dans le cœur.

Yacoub, nommé général des Cophtes et Cophte lui-même, fit une levée de jeunes gens depuis le Saïd jusqu'au Caire, les fit raser et habiller à la manière des soldats français; mais leur bonnet de peau de mouton noir et leur uniforme de même couleur étaient une chose fort laide à voir. Ajoutez que leur teint jaune et la puanteur naturelle de leur personne les rendaient insupportables. Ce même Yacoub fit abattre les maisons voisines du quartier chrétien, éleva une redoute derrière la mosquée Rouge, établit des tours au sommet de sa maison, du côté d'Ezbèkié, et y plaça de l'artillerie. Cet endroit fut fortifié comme les murs de la ville : un soldat était de faction à la porte.

Les Français coupèrent un grand nombre d'arbres et de dattiers pour la construction des redoutes. Ils démolirent aussi, pour ce même usage, une grande quantité de barques; cela entrava beaucoup le commerce.

Cette année, le Nil déborda plus qu'à l'ordinaire; beaucoup de villages furent inondés; la plupart des rues du Caire étaient remplies de l'eau qui déborda le bassin de l'Éléphant et coula jusqu'aux chemins de Chems et d'Omer-Chali.

Les routes étant interceptées, les marchandises de la Syrie, de la Grèce, de l'Inde et de l'Arabie, étaient d'un prix excessif : on les payait dix fois leur valeur.

La peste fit d'affreux ravages en Egypte et en Syrie.

Mon ami le cheikh Affan-el-Attar, qui était dans la province du Saïd, m'écrivait d'Assiot, le 28 zilhidjé, que, de mémoire d'homme, jamais on n'avait vu un semblable fléau : elle enlevait

Digitized by Google

les vieux et les jeunes; les rues étaient désertes; un ami et un parent n'apprenaient la mort des leurs que long-temps après l'événement; les cadavres restaient dans les maisons. On ne trouvait ni bière, ni laveur, ni porteur. Dans cette ville seulement, plus de six cents personnes mouraient par jour : on n'entendait partout que gémissements. On cessa même d'annoncer la prière. La moisson resta sur la terre: il n'y avait personne pour la récolter. Pour comble de malheur, les Arabes infestaient les grandes routes et pénétraient jusque dans la ville.

L'an 1216 (1801) commence le jeudi. — La peste devint moins forte.

Abdellah fit enlever de nuit le cheikh Mouhammed l'émir, et, le lendemain matin, le fit conduire à la forteresse avec les cheikhs de la mosquée d'Azhari. Ce cheikh avait un fils signalé pour sa haine contre les Français, lequel s'était sauvé du Caire lorsque la révolution fut terminée. Revenu de nouveau, il avait obtenu la permission de séjourner à Fouah. Quand les hostilités recommencèrent, le lieutenant dit au cheikh de représenter son fils: on lui accorda huit jours pour le faire revenir. Ce terme expiré, le fils ne paraissant pas, le cheikh fut enfermé à la forteresse.

Un corps français arrivant du côté du nord, la nouvelle se répandit, le samedi 25 zilhidjé, que l'armée anglaise s'était emparée de Rhamanié.

Le 3 de mouharrem, l'épouse du général en chef et son frère Séïd-Ali-Rechidi, étant arrivés au Caire, descendirent à la maison d'Elfi, à Ezbèkié. Ils y restèrent trois jours, et se retirèrent, le quatrième, à la forteresse.

Les Anglais s'étant emparés de Rosette, l'épouse du général en chef, s'étant sauvée de cette ville sur un bateau, avait été à Rahmanié; mais, cette place ayant été attaquée par les Anglais, elle se sauva de nouveau et eut beaucoup de peine à arriver au Caire, craignant à chaque instant d'être enlevée par les Arabes.

L'armée du grand-visir s'étant avancée à Quelioub et à Munéir pour faire des vivres, le général Bélial (1) sortit avec l'armée la nuit du dimanche, pour aller à sa rencontre.

(1) C'est le général Béliard.

Digitized by Google

Le dimanche, il y eut une affaire, mais on n'en put connaître le résultat. Le général et l'armée revinrent au Caire.

Le lundi, 5 mouharrem, il ne fut plus question d'impôt. On témoigna, au contraire, de l'amitié au peuple, qui, abandonné à lui-même, n'avait fait aucun mouvement.

On transporta à la forteresse des moulins, de l'eau, du blé, de la farine, des vivres, de la poudre, du soufre, des boulets, des bombes et tout ce qui était dans les maisons.

On ne laissa dans les forts détachés que les munitions de guerre.

On exigea des marchands d'huile deux cents quintaux d'huile de sésame.

Les bouchers, envoyés dans les villages pour en enlever tous les moutons, furent arrêtés par l'armée ottomane, qui intercepta aussi les paysans qui apportaient en ville du grain, du lait et du miel.

Les Turcs étant maîtres des chemins, et la disette commençant à se faire sentir, on ne trouva plus ni viande ni beurre.

Les Français firent des retranchements du côté de l'orient et de l'occident, et creusèrent des fossés; on prenait de force le peuple pour travailler.

On jeta d'énormes pierres devant Embabé, pour empêcher les barques de passer.

Des retranchements furent élevés depuis la porte de Fer, pour protéger le cours du fleuve, jusqu'au pont des Citrons.

Le 8, le général Béliard fit assembler les grands et les principaux négociants, et leur ordonna de faire ouvrir les boutiques. On lui répondit que beaucoup de marchands étaient morts, que d'autres s'étaient enfuis.

Un crieur public parcourut les rues, ordonnant qu'on ouvrît les boutiques.

Le 10, l'armée anglaise s'avança jusqu'à Bétader, à la montagne de Pharaon.

On disait que l'armée du grand-vizir était à Nébha, sur le bord du Nil.

Digitized by Google

Le 12, une femme, nommée Ève, se sauva de la forteresse avec ses effets. Épouse d'un kiachef, elle l'avait quitté pour se marier à Nicolas, et s'était retirée avec lui dans la forteresse. Lorsque les nouvelles de l'arrivée des Turcs se répandirent, elle fit venir un ânier, chargea sur sa bête tous ses effets, et sortit par ruse de la forteresse. Elle avait congédié son ânier à l'entrée d'une rue.

L'ânier fut arrêté, mis à la torture; et les habitants de la rue, ainsi que le chef du quartier, furent menacés et eurent beaucoup à souffrir.

Abdelhal se déguisait en femme, pénétrait dans les maisons et n'en sortait qu'après avoir mis à contribution les habitants. Suivant son plaisir, il commettait toute sorte d'iniquités, ne craignant ni Dieu ni les hommes.

Le 15, le Cophte Antoun-Abou-Takié fut arrêté et contraint de rendre ses comptes au gouvernement.

Le 16, Mohammed-Effendi et le cheikh Moustafa-Savi, qui étaient malades, sortirent de la forteresse pour rentrer chez eux.

Le cheikh Halil-Bekri, accusé d'avoir reçu un firman du grand-vizir, fut reconnu innocent par suite de la confrontation de ses délateurs; le domestique accusateur, conduit chez Abdelhal, allait être puni lorsque le cheikh sollicita et obtint sa grâce.

Husseih-Kiachef le juif informa le général Béliard que les Mamelouks du Saïd, après la mort de Murad-Bey, s'étaient déclarés contre les Français, et qu'Osman-Bey-el-Achkar avait passé derrière la montagne. Le général se rendit aussitôt auprès de la dame Néficé, et, lui remettant une sauvegarde pour elle et toutes les femmes des beys et kiachefs, il leur donna en outre l'assurance qu'on ne leur en voudrait pas pour la conduite de leurs époux.

Le 20, le général Béliard fit mettre à la forteresse le Cophte Abdallah, substitut de Yacoub. Cet homme, chargé de réunir des travailleurs, arrêtait indistinctement grands et petits. Il les

Digitized by Google

maltraitait, et avait mis la figure de l'un d'eux tout en sang. A partir de ce moment, chaque chef de quartier fut chargé d'envoyer deux hommes pour travailler aux retranchements; ces derniers étaient payés par le quartier même.

On apprit que le grand-vizir était à Dadjva.

Le 22, il y eut des salves d'artillerie dont on ne connut pas le motif.

Le lundi, à trois heures après midi, le divan, étant réuni, fut invité à se rendre auprès du général qui lui adressa le discours suivant :

« L'ennemi est près d'ici, nous vous engageons à rester unis « avec les Français. Conseillez aux habitants de rester tranquilles « et de ne se mêler en rien aux évènements. Le peuple est un « enfant dont vous êtes les pères. C'est aux pères à donner des « conseils et à montrer le bon chemin; si vous observez mes avis, « vous n'aurez qu'à vous louer de nous; si, au contraire, vous « vous en écartez, le feu tombera sur vous, vos maisons seront « incendiées et pillées, vos femmes enlevées et vos enfants réduits « à l'état d'orphelins; vos familles seront ensuite écrasées d'im- « pôts qu'elles ne pourront payer; vous avez déjà vu ce qui s'est « passé. Tenez-vous bien sur vos gardes; vous ne pouvez pas « prévoir la fin des choses. Nous ne vous demandons pas de nous « aider, mais uniquement de vous tenir tranquilles. »

On rédigea un écrit conforme à ce discours; on fit venir les autorités, et on leur recommanda de maintenir le peuple dans des dispositions conformes à ce qu'il prescrivait : « Il est possible, « ajouta le général, que le canon se fasse entendre du côté de « Djizé; soyez sans crainte, ces salves sont uniquement pour « célébrer la fête du général. ».

Le mardi, on assembla les chefs de la ville, et on leur fit lecture de l'écrit rédigé la veille, en leur recommandant de s'y conformer exactement.

Le grand-vizir était à Chelkan, et l'armée anglaise à Éwel-Verakik.

Le dernier vendredi du mois, le divan s'assembla comme à

Digitized by Google

l'ordinaire. Estève, par l'intermédiaire du drogman Raphaël (1), remercia le cadi et le cheikh Ismaïl-Zerkavi des soins qu'ils avaient pris pour la rentrée des revenus du gouvernement, et les pria de continuer la levée, du reste leur donnant huit jours de terme. « Il faut que vous sachiez, dit-il encore, que l'Égypte « appartiendra toujours à la France. Vous devez être persuadés « de cela aussi bien que vous l'êtes, suivant votre croyance, de « l'unité de Dieu. Que les armées qui s'avancent ne vous en « imposent pas : elles ne pourront rien. Les Anglais sont des « voleurs et des brouillons dont les Osmanlis sont la dupe en ce « moment. Ils sont, il est vrai, parvenus à nous désunir, quoique « nous soyons les plus anciens amis de la sublime Porte ; si « jamais on pouvait aller par terre dans leur petite île, bientôt « on n'entendrait plus parler d'eux. Jugez par ce qu'ils ont fait « depuis trois mois qu'ils ont débarqué, de ce dont ils sont ca- « pables ; ils n'ont pas encore paru devant cette ville, tandis « qu'il n'a fallu aux Français que dix-huit jours après leur dé- « barquement pour se rendre maîtres du Caire. » Le trésorier Estève parla long-temps dans ce sens.

Samedi, 1er de sefer, Abdelhal parcourut la ville avant le coucher du soleil avec des crieurs publics annonçant sûreté aux rayas. Ils publièrent aussi que les salves d'artillerie qu'on venait d'entendre de la forteresse étaient faites en réjouissance de l'arrivée de Bonaparte avec beaucoup de troupes à Alexandrie, et du départ des Anglais.

Le dimanche, quatre heures après le lever du soleil, toutes les forteresses tirèrent le canon. Le peuple monta sur les minarets avec des lunettes, et vit l'armée anglaise placer son camp au-dessous d'Embabé. A leur arrivée, ils avaient tiré le canon, et les Français leur avaient répondu, voulant par là faire croire

(1) Ce même Raphaël, plus connu sous le nom de don Raphaël, était un prêtre grec fort instruit qui depuis a rempli pendant plusieurs années les fonctions de professeur d'arabe vulgaire à l'école spéciale des langues orientales de la bibliothèque du Roi, à Paris. B.

Digitized by Google

aux habitants du Caire que c'était pour une bonne nouvelle.

L'armée ottomane avait ses avant-postes à Mina-el-Eumera, port de l'Huile-de-Sésame; il y avait une quantité de djermes (1) entre les deux rives.

La disette était dans la ville; rien ne pouvait plus venir de Riaf. On ne trouvait plus ni viande ni laitage. Il n'y avait que la seule porte de *Carafé* qui fût libre, tout le reste était fermé et garni de retranchements. Le grain et la paille venant de Roumeilé ne pouvaient entrer que par cette porte, où le peuple se portait en foule.

Le 3 de sefer, un messager du général Béliard annonça au divan l'arrivée d'une lettre du général en chef datée d'Alexandrie, et apportée par terre par un courrier français. Il y avait plus de quarante jours qu'on n'avait point de nouvelles d'Alexandrie. Le général en chef annonçait qu'il se portait bien, que l'abondance régnait dans son camp; qu'il avait reçu l'avis de l'expédition d'une flotte française destinée pour l'Égypte, que cette flotte avait commencé par s'emparer d'une partie du pays appartenant aux Anglais, et qu'elle ne tarderait pas à paraître. Il finissait en recommandant au peuple de s'abstenir surtout de toute tentative de révolte.

Abdelhal tua un homme à la porte de Zuveilea; il l'accusait d'être porteur de lettres pour le camp ottoman. Un crieur annonça cette exécution en disant : « Telle est la récompense de tous ceux qui portent des nouvelles aux Osmanlis et aux Anglais. »

L'armée ottomane était campée depuis Adlié jusqu'à la porte de l'Huile.

L'armée anglaise occupait à Embabè les deux rives réunies par une grande quantité de barques.

Un corps de cavalerie française sortit de la ville et se battit pendant une heure environ.

Chaque jour il y avait des escarmouches.

(1) Sorte de barque.

Digitized by Google

Le 6, l'armée ottomane s'avança jusqu'à Coubet-en-Nasr. Ibrahim-Bey campa à la mosquée du cheik Demir-Tach.

Les Osmanlis s'étant approchés de l'endroit où l'on tue les moutons, il y eut un combat dans cet endroit qui dura jusqu'à trois heures après midi; les canons des forts de Zarié, de Nedjm-ed-Din et de Fel protégeaient les Français de leur feu.

Le 7 au matin, le combat recommença et dura jusqu'à trois heures.

On arrêta un espion que l'on conduisit chez le général Béliard où il fut mis sous le bâton; mais, n'ayant rien avoué, il fut emprisonné.

Le cheikh Suléiman, écrivain, retenu à la forteresse depuis six mois, en sortit en payant 2,000 thalaris.

Le 8, le combat dura jusqu'au soir.

Environ vingt-cinq Osmanlis entrèrent dans Husseinié, y mangèrent, prirent le café et se retirèrent.

Un soldat de Mouhammed-Pacha-Abou-Mérak, gouverneur de Gahza et de Jérusalem, fut pris et mis en prison chez le gouverneur.

Les portes de Nasr et d'Adavi furent fermées.

Dimanche, lundi et mardi 11, on se battit du côté de Djizé; on entendait distinctement la canonnade et la fusillade. Le général y commandait.

L'armée ennemie de la rive occidentale se contentait d'intercepter les vivres. Pendant deux jours on ne trouva ni beurre ni viande; une poule coûtait 40 paras (1). Abdelhal ayant fait mettre les marchands de beurre sous le bâton, on trouva avec beaucoup de peines quinze rothls (2) de beurre.

On ne se battait plus; il y avait des pourparlers. Les portes de Caraf et de Midjrat furent fermées. On les rouvrit le vendredi matin.

(1) Le para est la quarantième partie de la piastre turque, qui, à cette époque, pouvait valoir environ 25 à 30 sous de France. B.

(2) *Rothl*, poids qui en Égypte et en Asie contient vingt onces. B.

Digitized by Google

Le lundi 17, les prisonniers turcs furent rendus à la liberté; on leur donna 15 piastres et une pièce d'étoffe à chacun; ils furent renvoyés au camp du grand-vizir.

Après le coucher du soleil, le fort Zaer (1), en dehors de Hussènié, fit une salve et annonça la prière. Le matin on tira de nouveau, et on annonça la prière. Quand il fit jour, on vit flotter sur ce fort le pavillon turc, et on apprit que la paix était conclue, ce qui causa une grande joie.

Les Français commencèrent à vendre leurs effets, leurs chevaux et leurs esclaves.

Le président du divan annonça la conclusion de la paix, et promit à la prochaine assemblée d'en faire connaître les articles.

Mouhammed-Effendi-Abou-Défie et Ismaël-Coullouk eurent la permission de sortir de la forteresse, et rentrèrent chez eux.

Le 19, Osman-Bey-el-Bardessi partit pour le Saïd avec des firmans pour faire approvisionner le Caire comme de coutume.

On apprit que six mille Anglais avaient débarqué à Kosséir, port de la mer Rouge.

On pendit un Français à un arbre de la place d'Ezbèkié. On disait que c'était un voleur.

Le grand-vizir accorda deux cents chameaux aux Français pour transporter leurs effets, d'autres disent quatre cents.

Le jeudi 20 de sefer, tous les cheikhs et les prisonniers furent rendus à la liberté.

Le cheikh Sadat et ses compagnons s'étant présentés chez le général Beliard, reçurent l'assurance qu'ils seraient bien vus du grand-vizir, auquel on les avait recommandés.

Le grand-vizir s'avança à Chabrak.

Les Anglais et le capitan-pacha, du côté de l'orient, avaient construit un pont de bateaux recouvert en planches avec bastingage.

(1) Ou Dhaher, bâti dans une ancienne mosquée et appelé le fort Sulkowski, par les Français, du nom d'un officier polonais tué dans la première révolte du Caire. B.

Digitized by Google

Voilà ce qui fut affiché :

« Dieu a voulu que la paix fût conclue entre l'armée française et l'armée anglo-turque. Les chefs des trois armées sont convenus de ces articles :

« Art. 12 (1). Tout habitant du Caire, de quelque nation qu'il soit, qui voudrait partir avec les Français, n'en sera pas empêché, et on ne pourra, sous ce prétexte, inquiéter sa famille ni toucher à ses propriétés (2).

« Art. 13. Aucun habitant du Caire, au service des Français, ne doit rien craindre ; il y aura sûreté pour lui et ses propriétés tant qu'il se conformera aux lois (3).

« Habitants de l'Égypte,

« La république, jusqu'au dernier moment, pense à assurer votre tranquillité. Restez toujours dans la voie de la droiture, et croyez toujours que Dieu est unique et fait ce qu'il lui plaît.

« *Signé* le général BÉLIARD. »

Le vendredi 21, le président du divan fit connaître aux habitants du Caire les articles du traité par le moyen du drogman. En voici le résumé :

L'armée française évacuera le Caire et les forteresses (4) ; elle

(1) Ces articles de la convention du Caire approuvée par le général en chef de l'armée anglaise, Hutchinson, par le grand-vizir Youssouf-Pacha et par le général de division Béliard, sont au nombre de vingt et un.

La ratification de cette convention porte la date du 9 messidor an IX (28 juin 1801). *Voy.* MARTENS, *Collect. des traités*, *suppl.*, *tom.* 2, *p.* 250 B.

(2) Telle était la haute opinion que les Égyptiens avaient prise du caractère français, malgré l'inimitié des cultes religieux, que huit mille d'entre eux, profitant du bénéfice de l'art. 12, s'embarquèrent avec l'armée française à Aboukir, le 9 août (21 thermidor an IX). B.

(3) Cet article présente quelques différences de rédaction avec l'article officiel de la convention. *Voy.* MARTENS.

(4) De Boulack et de Djizé.

Digitized by Google

partira, avec armes et bagages, par terre, voie de Rosette; elle sera prête à s'embarquer dans cinquante jours, et ne suivra qu'une seule route.

Le général anglais est chargé de lui fournir tout ce dont elle aura besoin en vivres, montures, bâtiments, etc.; les bagages descendront le Nil, escortés par des soldats français. Il sera donné aux troupes françaises les mêmes rations qu'aux troupes anglaises.

Les Anglais et les Osmanlis fourniront chacun quatre bâtiments pour le transport des troupes en France. Ils fourniront les vivres nécessaires pendant la traversée, ainsi que les fourrages. Ils les feront escorter par leurs bâtiments.

Les membres de l'Institut et les ingénieurs emporteront tous leurs livres et effets.

Tout Egyptien qui voudra suivre l'armée française peut partir; sa famille et ses proprietés ne seront point inquiétées.

Il est accordé sûreté pour tous ceux qui étaient au service des Français, tant qu'ils se conformeront aux lois.

Les blessés français resteront au Caire jusqu'à leur rétablissement; les Osmanlis les défraieront et paieront leur retour en France. Ils doivent être traités avec égard.

Deux officiers-généraux sont chargés de porter ce traité à Toulon.

S'il survient un différend, il sera jugé à l'amiable par deux commissaires nommés de part et d'autre, pour qu'il n'y ait pas de rupture.

Les prisonniers seront rendus de part et d'autre.

On donnera des otages de chaque côté jusqu'à l'arrivée de l'armée en France (1).

Le président ajouta: «Voilà le texte du traité; mais nous ne pouvons pas vous en garantir le résultat.» Tout le divan trouva le traité acceptable et fort honorable. «Il est, dirent-ils, avantageux pour tout le monde, et, s'il plaît à Dieu, il sera bientôt la base d'une paix générale.»

(1) *Voy.* l'acte officiel de cette convention dans MARTENS.

Digitized by Google

Les marchands commencèrent à se montrer du côté de Bérakié; ils entraient par la porte Garib, escortés par des Français qui se faisaient payer par les entrants et les sortants. Le lendemain on ferma cette porte, et on entra par celle de Caraffè sans rien payer; seulement on visitait, et on refusait l'entrée à quelques personnes.

Quelques officiers anglais, accompagnés d'officiers français, vinrent se promener en ville.

(La fin au prochain numéro.)

Digitized by Google

DOCUMENTS

SUR LA DERNIÈRE EXPÉDITION ET LA MORT

DE MURAT.[1]

Nous avons donné (t. III, p. 143, 1re série, de cette *Revue*) une *Lettre de Murat* à la princesse Pauline, lettre dans laquelle ce prince exprime le déchirement de cœur qu'il éprouvait d'avoir trahi la cause et l'homme auxquels il devait sa fabuleuse élévation. Les puissances alliées, pour l'intérêt desquelles Murat avait renié tout son passé, ne tardèrent point à lui faire expier par la déchéance et par un exil forcé une trahison qui n'eût dû être ménagée que par eux.

La Corse fut le lieu de sa retraite, et c'est de là que Murat attendait à son tour son *vingt mars*. Il fit plusieurs démarches auprès des puissances étrangères, les pièces suivantes en feront connaître le résultat et les suites.

Le 25 septembre 1815, M. Maceroni, secrétaire de Murat,

(1) Communiqué par M. Deabrauz.

Digitized by Google

arriva à Bastia pour lui remettre un passeport autrichien, conçu en ces termes :

« M. Maceroni est autorisé, par la présente, à prévenir le roi Joachim, que Sa Majesté l'empereur d'Autriche lui accorde un asile dans ses États, sous les conditions suivantes :

« 1° Le Roi prendra un nom privé. La Reine ayant pris celui de comtesse de Lipona (1), on propose au Roi le même titre ;

« 2° On laisse au choix du Roi de fixer son séjour dans une ville de la Bohême, de la Moravie ou de la Haute-Autriche. Dans le cas où il aimerait mieux demeurer à la campagne, il le pourra sans opposition, pourvu que ce soit dans une des provinces susdites ;

« 3° Le Roi engagera sa parole envers Sa Majesté Impériale et Royale, de ne jamais quitter les États autrichiens sans le consentement exprès de Ladite Majesté, et de vivre dans la position d'un particulier de distinction, mais soumis aux lois des États autrichiens.

« En foi de quoi, et afin qu'on en fasse l'usage convenable, le soussigné a reçu ordre, de par l'Empereur, de délivrer la présente déclaration.

« Fait à Paris, ce 1er septembre 1815.

« LE PRINCE DE METTERNICH. »

A la réception de ce passeport, Murat écrivit à M. Maceroni la lettre suivante :

Ajaccio, 28 septembre 1815.

M. MACERONI,

Envoyé des puissances alliées près du roi Joachim.

« J'ai pris connaissance de la feuille dont vous êtes le porteur ; j'accepte le passeport que vous êtes chargé de me remettre, et

(1) Anagramme de Napoli.

Digitized by Google

je compte m'en servir pour me rendre à la destination qui m'est fixée. Quant aux conditions que Sa Majesté Impériale et Royale m'impose en m'offrant un asile en Autriche, je me réserve de traiter de cet important article aussitôt que j'aurai rejoint ma famille.

« Je n'accepte pas l'offre du capitaine Bastard, savoir : de faire usage de la frégate de Sa Majesté britannique, pour me conduire à Trieste, et cela à cause de l'intimation qu'il m'a faite, il y a quelques jours, dans des termes peu mesurés.

« Poursuivi, menacé en Corse, parce qu'on craint que je ne cache des desseins sur cette île, j'avais déjà songé aux moyens de quitter cette contrée. Je pars en effet cette nuit. J'accepte volontiers les deux valets de chambre que vous voulez bien me céder.

« Sur ce, monsieur Maceroni, je prie Dieu, etc., etc.

« JOACHIM. »

Cette lettre avait été écrite pour cacher le plan de Murat, qui était de partir la nuit même pour reconquérir son sceptre ; mais, quelques heures plus tard, il adressa une autre lettre à M. Maceroni, dans laquelle il dévoilait ses intentions véritables.

Ajaccio, 28 septembre 1815.

M. MACERONI,

Envoyé des puissances alliées près du roi Joachim.

« Ma première lettre d'aujourd'hui m'a été dictée par les exigences du moment; mais je dois à moi-même, à la vérité, à votre noble loyauté et à votre bonne foi, de vous dévoiler mes intentions. Voilà le motif de cette seconde lettre.

« Je préfère la liberté à tout autre bien. La captivité est pour moi la mort. Quel traitement dois-je attendre de ces puissances, qui, pendant deux mois, me laissèrent exposé aux poignards

Digitized by Google

des assassins de Marseille? Moi, j'ai sauvé la vie au marquis La Rivière : il était condamné à l'infamie de périr sur un échafaud; et c'est moi qui obtins sa grâce de l'Empereur. Vérité exécrable! c'est lui-même qui excitait la haine des Marseillais contre moi, et qui mettait ma tête à prix!!! Errant dans les forêts, caché dans les montagnes, je dois la vie à la pitié généreuse que mes malheurs excitèrent dans le cœur de trois officiers français, qui m'aidèrent à gagner la Corse, en y exposant plus que jamais leurs jours.

« Des gens méprisables prétendent que j'ai emporté sur moi des trésors de Naples. Ils ne savent pas que, lorsque ce royaume me fut donné en échange du grand-duché de Berg, qui était à moi en vertu d'un traité solennel, j'y ai apporté des richesses immenses. Tout cela fut employé pour mon royaume de Naples. Le souverain qui s'en est emparé après moi a-t-il reconnu ce présent? Je n'ai pas de quoi vivre, moi et ma famille.

« Monsieur Maceroni, je n'accepterai jamais les conditions qu'on vous a chargé de m'offrir. Je n'y vois qu'une abdication pure et simple qu'on exige de moi, *pour qu'il me soit permis de vivre;* mais dans un esclavage éternel, soumis à l'influence arbitraire des lois, sous un gouvernement despotique, y a-t-il de la modération et de la justice? où sont les égards dus à un monarque malheureux, reconnu formellement dans toute l'Europe, un monarque qui, au moment difficile, décida de la campagne de 1814 en faveur des mêmes puissances, lesquelles aujourd'hui, sans consulter leurs vrais intérêts, l'écrasent sous le poids excessif de leur persécution?

« C'est une vérité reconnue de toute l'Europe, que si j'ai repoussé les Autrichiens jusqu'au Pô, c'est seulement parce qu'à l'aide d'intrigues on avait réussi à me persuader qu'ils allaient m'attaquer. J'ai jugé alors nécessaire d'avancer ma ligne de défense, et d'intéresser à ma cause les peuples de l'Italie.

« Personne plus que vous, monsieur Maceroni, ou plus que lord Benting, ne doit être convaincu que le mouvement fatal de la retraite du Pô fut provoqué par la déclaration de ce général.

Digitized by Google

qu'il était de son devoir de prêter du secours aux Autrichiens, aussitôt qu'ils en demanderaient.

« Vous connaissez aussi la cause des désordres et de la désertion dans ma belle armée, le faux bruit de ma mort, le débarquement des Anglais à Naples, la conduite du général Pignatelli et la trahison de quelques officiers, qui, à l'aide d'une perfide habileté, réussirent à augmenter par leur exemple et par leur langage le découragement et la désertion.

Il n'y a pas aujourd'hui un seul des soldats de cette armée qui n'ait reconnu son erreur. Je pars pour les rejoindre. Ils brûlent de désir de me revoir à leur tête. Ils m'ont gardé leur dévouement, ainsi que mes sujets bien aimés, à quelques classes qu'ils appartiennent.

« Je n'ai jamais abdiqué. J'ai encore le droit de reconquérir ma couronne, si Dieu m'en donne la force et les moyens. En remontant sur le trône de Naples, je ne peux donner lieu à aucune crainte; on ne me suspectera pas de correspondance secrète avec Napoléon, qui est maintenant à Sainte-Hélène; au contraire, l'Angleterre et l'Autriche pourront tirer de moi des avantages qu'ils attendraient en vain du souverain qu'ils voudraient me substituer.

« C'est parce que je vous écris à vous, monsieur Maceroni, que je me livre à tous ces détails. Votre conduite à mon égard, votre réputation et votre nom, vous donnent droit à ma sincérité et à mon estime. Vous ne sauriez empêcher mon départ, quand même vous en auriez le désir.

« Lorsque cette lettre se trouvera entre vos mains, je serai déjà bien loin de vous, dans la voie que me trace ma destinée. Ou je réussirai dans mon entreprise, ou je tarirai avec ma vie la source de mes peines. Après avoir bravé mille fois la mort en combattant pour la patrie, pourquoi ne la défierai-je pas une fois pour moi-même? Mais je ne puis m'empêcher de frémir en songeant au sort de ma famille.

« Je n'oublierai jamais la manière noble et délicate dont vous vous êtes acquitté de votre mission auprès de moi. Quel contraste entre vos procédés et la conduite grossière et révoltante

Digitized by Google

de tant d'autres, qui n'avaient ni votre autorité ni votre considération!

« J'ai ordonné qu'on vous remît tous vos papiers.

« Sur ce, monsieur Maceroni, je prie Dieu, etc., etc.

« JOACHIM. »

Dernière lettre de Murat à sa famille, écrite le jour de sa mort.

« Ma chère Caroline!

« Ma dernière heure est arrivée. Dans peu de moments, j'aurai cessé de vivre; tu n'auras plus d'époux, et mes enfants n'auront plus de père. Ne m'oublie jamais, ne maudis pas mon souvenir, je meurs innocent, ma vie n'a jamais été souillée d'aucune injustice. Adieu, mon Achille; adieu, ma Letitia; adieu, mon Lucien; adieu, ma Louise! Montrez-vous au moins dignes de moi. Je vous laisse sans royaume et sans biens, et entourés de nombreux ennemis! Soyez constamment unis; montrez-vous supérieurs à l'infortuné; songez à ce que vous êtes, non à ce que vous avez été. Dieu vous protége! Respectez ma mémoire. Sachez que la douleur la plus profonde qui m'accable aux derniers instants de ma vie, c'est de mourir loin de mes enfants. Recevez ma bénédiction paternelle, mes larmes et mes embrassements. Que votre malheureux père soit toujours présent à votre souvenir.

Pizzo, ce 13 octobre 1815.

JOACHIM.

SENTENCE.

La commission militaire, etc., etc., s'étant réunie à dix heures du matin le treizième jour de ce mois d'octobre, et de l'année 1815, dans le château de Pizzo, pour juger comme *ennemi public* Joachim Murat, général français, en état d'arrestation,

Digitized by Google

On a procédé à la lecture des actes relatifs au procès, et entendu les témoins dans la séance publique;

Le rapporteur dans ses conclusions;

Le capitaine Joseph Starace, sous-directeur de l'artillerie dans les Calabres, défenseur officieux du prévenu, qui a déclaré n'avoir plus rien à ajouter à la défense;

Le procureur-général du roi en sa demande;

Le président a réuni à huis-clos ladite commission pour porter jugement, et lui a proposé les questions suivantes :

PREMIÈRE QUESTION.

Le général français Joachim Murat est-il ennemi public?

Attendu, que de la lecture des actes, de l'audition des témoins, et des débats, il résulte qu'il faut statuer sur ce fait :

Le dimanche 8 d'octobre courant, vers dix heures du matin, sur la plage qui appartient à la commune de Pizzo, mouillèrent deux barques, dont trente personnes, la plupart armées de fusils et de pistolets, descendirent aussitôt avec la rapidité de la foudre, en violant évidemment les lois sanitaires. Des cris, *vive le roi Joachim*, retentissaient parmi eux; celui que l'on reconnut ensuite être Joachim Murat excitait tout le monde à faire écho, et tâchait, tout le long de la route qui conduit de la marine à la place de Pizzo, de se faire reconnaître et proclamer comme tel. Lorsque enfin ils arrivèrent, répétant toujours les mêmes cris, sur la place, Murat s'adressa aux gardes nationaux pour leur faire battre l'appel, les réunir autour de lui, arracher le drapeau royal qui planait au haut de ce château, et y arborer le drapeau qu'il portait avec lui. Il proclamait hautement que, par suite de son retour sur le sol napolitain, on devait obéissance, non à Sa Majesté Ferdinand IV, mais à lui seul.

La ferme résistance que Murat rencontra dans ses séductions rebelles anima davantage ses efforts et ceux de ses compagnons. Pour s'emparer des hauteurs, et pour s'opposer de toute

Digitized by Google

sa force à cette hardiesse extraordinaire, à laquelle on avait d'abord de la peine à croire, le peuple s'arma bientôt en masse et se réunit à la légion. Murat, qui s'en aperçut, suivit en toute hâte la route supérieure, et, lorsqu'il arriva en plaine campagne, on lui tira des coups de fusil, de sorte qu'il se vit obligé à une retraite précipitée sur une pente escarpée. Escorté d'un petit nombre de ses amis (les autres s'étaient cachés dans les vallées), il tâcha de regagner la côte, poursuivi de toute part par un feu violent; mais il fut arrêté dans sa fuite, parce que les barques s'étaient éloignées. Par hasard, il trouva sur le rivage un bateau, et il se disposait déjà à le pousser dans l'eau pour s'enfuir, quand quelques matelots accourus l'en empêchèrent et s'emparèrent de lui : les compagnons de Murat, au nombre de vingt-huit, furent également arrêtés les armes à la main; c'étaient des Corses; l'un d'eux avait péri frappé par une balle.

Murat a déclaré que, dans la nuit du 28 septembre, en partant, accompagné des siens, pour se rendre d'Ajaccio à Trieste, où il se proposait de rejoindre sa famille, il fut surpris par la tempête, et que, désirant se pourvoir de vivres, et changer pour un navire plus commode et plus solide son embarcation endommagée par la tempête, il avait résolu de débarquer en cet endroit.

Parmi les papiers pris sur les personnes arrêtées, on trouva de soi-disants décrets de Joachim Murat, à la date des 25 et 27 du mois de septembre passé, en vertu desquels, s'arrogeant le titre de roi des Deux-Siciles, il conférait des promotions militaires et des honneurs à Jean Moltedo, et Pierre Pernice, deux de ses compagnons.

D'une lettre en date d'hier, écrite par M. l'intendant de Cosenza au général Nunziante, il résulte que Murat, dans la journée du 7 octobre, avait essayé de débarquer sur la côte de Saint-Lucido, et que, repoussé par la force publique, il y avait laissé deux de ses camarades sur le terrain.

Considérant que Joachim Murat, après avoir quitté, il y a

Digitized by Google

quatre mois, à l'issue de la guerre, le royaume de Naples, qu'il devait aux chances des armes; qu'après être, par conséquent, devenu simple citoyen, et soumis comme tout autre à la loi; qu'après que le souverain légitime a été rétabli sur son trône, il a débarqué à Pizzo en plein jour de fête, suivi par des gens armés, et proclamant la rébellion;

Considérant que le besoin prétendu de vivres et l'échange du navire sont démentis par des faits, savoir : par les efforts tendant à allumer la révolution dans cette commune; par le débarquement essayé à Saint-Lucido le jour précédent; par la descente précipitée d'étrangers en armes qui violaient d'une manière inexcusable les lois sévères de santé; et qu'en outre on n'a demandé à personne ni vivres ni navire, mais qu'au contraire la barque a poursuivi son voyage; circonstances qui, en détruisant toute idée de secours espéré de l'hospitalité de ce pays, prouvent pleinement une invasion ayant pour effet de troubler l'ordre public;

Considérant que les papiers signés par Murat en forme de décrets, la veille même de son départ d'Ajaccio, prouvent qu'il n'a jamais renoncé à la royauté, et que, faute de moyens pour réussir dans son entreprise de détruire le gouvernement légitime, il voulait allumer ici la guerre civile, en excitant les habitants à s'armer pour le soutenir, sacrifiant ainsi à ses desseins criminels la sûreté privée des citoyens paisibles, soumis aux lois, et attachés à leur souverain;

La commission a jugé et juge à l'unanimité que Joachim Murat est coupable d'avoir attenté directement à la sûreté de l'Etat, d'avoir excité les citoyens à porter les armes contre le roi et l'ordre public, et d'avoir provoqué une insurrection dans la commune de Pizzo pour l'étendre dans tout le royaume : ce qui rend Murat coupable de crime commis contre la sûreté intérieure de l'Etat, et en fait un *ennemi public*.

Digitized by Google

SECONDE QUESTION.

Quelle est la peine applicable à Joachim Murat?

Considérant, que la compétence est fixée d'une manière inattaquable par le décret du 28 juin 1815, article V, paragraphe 3 et 4, qui porte :

« Les commissions militaires procèderont contre les auteurs des délits cités ci-dessus, commis après le 29 du mois de mai dernier ;

« Contre ceux qui sont prévenus d'un des crimes contenus dans le paragraphe 2, 2e section, chapitre 1er, titre Ier, du premier livre du Code pénal, lorsqu'ils ont été saisis les armes à la main ou en flagrant délit ;

« Contre ceux qui sont saisis en délit flagrant ou quasi-flagrant d'exciter le peuple à la révolte contre le gouvernement, soit par des cris, soit par des actes commis dans des lieux publics ; »

Considérant, que les attentats dont Joachim Murat a été reconnu coupable, sont prévus par les articles 87 et 91 du Code pénal, dans les termes suivants :

« Art. 87. L'attentat ou le complot, dont le but est, soit de détruire, soit de changer le gouvernement ou l'ordre de succession au trône, d'exciter les citoyens ou les habitants à porter les armes contre l'autorité royale, seront punis de la peine de mort et de la confiscation.

« Art. 91. L'attentat ou le complot dont le but est d'exciter à la guerre civile en armant les citoyens et les habitants, ou en les excitant à s'armer les uns contre les autres ; à porter la dévastation, la ruine et le pillage dans une ou plusieurs communes, seront punis de mort, et les biens des coupables seront confisqués. »

Digitized by Google

A jugé, et juge que les susdites sanctions pénales sont applicables à Joachim Murat.

C'est pourquoi, à la même unanimité, elle l'a condamné et le condamne à la peine de mort, avec la confiscation de ses biens.

Le rapporteur est chargé de l'exécution de la présente sentence, dont on imprimera cinq cents exemplaires.

Fait à cinq heures après midi, des jours, mois et an susdits.

Pizzo, ce 18 octobre 1815.

Le prêtre Thomas Antoine Masdea, chanoine de l'église de la ville très fidèle de Pizzo

A M. l'intendant de la Calabre ultérieure.

Monsieur,

Après avoir été appelé le 8 du présent mois d'octobre, malgré mon âge de soixante-dix ans, auprès du célèbre Joachim Murat, alors détenu prisonnier, pour maintenir le bon ordre et la modération de par l'autorité de l'église, à quoi je réussis en effet en l'escortant au château de Pizzo, je me suis trouvé, par ordre de M. le maréchal de camp Nunziante, le 13 du même mois, audit château, de 13 heures (1) du matin jusqu'à 23 heures du soir, pour disposer Murat aux derniers devoirs de la religion avant de mourir. En effet, Dieu en soit loué, je fus assez heureux pour recevoir sa confession sacramentale, et pour espérer son salut éternel comme prix de la résignation qu'il témoigna jusqu'à ses derniers instants aux décrets de la Providence. Et comme avant d'aller à la mort, pour laisser un souvenir éternel de sa

(1) De six heures du matin à quatre heures du soir.

Digitized by Google

conversion et confondre l'impiété, il a voulu me remettre un billet écrit par lui-même, portant ces mots: *Je déclare mourir en bon chrétien*, *J. M.;* j'ai l'honneur de vous l'envoyer pour le rendre public. Je crois aussi de mon devoir de faire parvenir ledit billet d'une manière sûre entre les augustes mains de S. M. R. notre monarque bien-aimé Ferdinand IV, afin que son ame religieuse en soit soulagée.

MASDEA.

Digitized by Google

LETTRE

A

L'ABBÉ DE PURE.[1]

Quoique l'outrage que j'ai reçu de M. de Brébeuf soit des plus cruels, beaucoup de respect et une forte amitié pour sa personne m'avaient rendu presque insensible, et je vous assure, Monsieur, que j'aurais tout-à-fait oublié ce déplaisir, si vous ne m'aviez témoigné que vous vouliez en être informé. Puisque c'est par votre ordre que je vous fais mes plaintes, j'espère que vous les porterez auprès de M. Lucas, et qu'il prendra mon parti. Je n'ai pas oublié que je dois à mon dit sieur de Brébeuf l'honneur de vous connaître tous deux : je sais bien qu'il est la cause de toutes les bontés que vous avez pour moi ; mais n'importe. Je suis, Messieurs, si persuadé de votre intégrité, que je ne crains point que l'amitié que vous avez pour lui vous fasse faire une fausse démarche quand il s'agira de rendre justice à un homme qui vous remet ses intérêts. J'ai besoin de toute votre patience : car il faut que je vous apprenne notre querelle et ce qui m'a fait faire les vers qui l'ont fait naître.

Je vous dirai qu'étant allé aux Tuileries, j'y trouvai un de mes amis marchant à grands pas et d'une manière si chagrine, que je crus être obligé de lui demander le sujet d'une si profonde rêverie. Il me répondit, après deux grands soupirs, qu'il était

(1) Bibliothèque royale, section des manuscrits, supplément français.— Nous ignorons de qui est cette lettre assez curieuse et fort amusante,

Digitized by Google

le plus malheureux homme du monde, sa maîtresse l'ayant abandonné avec son argent. Je lui dis tout ce que je crus capable de le consoler, et qu'enfin je le plaignais bien plus pour la fin de son argent que pour l'inconstance de sa Chimène. Toutes mes raisons furent inutiles : il pesta contre l'amour et contre les femmes ; il les nomma ingrates et perfides et se mit fortement dans l'esprit de se venger. Moi, qui suis l'adorateur de ce beau sexe, je lui conseillai de ne perdre jamais le respect que nous leur devons, s'il ne voulait perdre l'estime des honnêtes gens. « Tout ce que vous pouvez faire, lui dis-je, c'est de vous plaindre aux rochers, la poésie ayant de grands charmes pour de semblables maux. » Ce conseil lui plut ; mais, en m'avouant ingénument qu'il n'avait jamais monté sur le Parnasse, il me pria de travailler pour lui, espérant que mes vers lui donneraient une grande satisfaction. Quoique je ne sentisse pas ses douleurs, je lui promis pourtant un sonnet, à condition qu'il irait dans ce moment tâcher de faire quelque chose de lui-même, et qu'il me laisserait seul jusqu'à ce que j'allasse le trouver. Nous nous séparâmes. Je choisis le lieu qui me sembla le plus agréable : j'invoquai les muses et leur papa, muses ou papa qui me furent si favorables, qu'à peine avais-je fait quatre pas, que je me sentis saisi de ce divin enthousiasme père des convulsions poétiques, qui me fit faire le sonnet promis avec une facilité tout extraordinaire. Ravi d'avoir réussi, et en peu de temps, j'allai chercher mon ami qui s'écria d'abord : « Comment diable, vous avez déjà fait quatorze vers ; et à peine j'en ai fait un. » — « Oui, lui dis-je, ils sont faits ; mais voyons le vôtre. » Sans se faire presser, il me dit ce prétendu vers :

Ingrate, que j'aimais d'un amour si violent que j'aurais perdu la vie pour toi,

que j'approuvai : et l'ayant assuré qu'il en valait beaucoup d'autres, nous allâmes chez lui où je lui donnai les miens.

Après vous avoir parlé de mes vers, je vais vous entretenir du démêlé qu'ils ont fait naître. Comme c'est le propre de l'homme d'aimer ses productions, M. de Brébeuf m'étant venu voir le

Digitized by Google

jour d'après ma rencontre des Tuileries, je ne lui eus pas plus tôt demandé l'état de sa santé, que je lui dis : « Monsieur, j'ai fait un sonnet que vous ne trouverez point méchant, ou je me trompe. » — « Je le crois, dit-il, que vous vous trompez, ou vous avez bien changé depuis cinq ans, car vous étiez le plus pernicieux poétard qui ait jamais barbouillé papier. Je vous ai cent fois averti de ne point rimer de peur de vous gâter la cervelle, et je vous trouve incorrigible. » Je vous avoue, Messieurs, que cette réponse imprévue me surprit beaucoup, mais pourtant pas assez pour m'empêcher de lui dire mon ouvrage qu'il écouta, sans m'interrompre, avec sa froideur ordinaire, et sur lequel, en riant et me disant adieu, il proféra ces désobligeantes paroles : « Voilà le sonnet le plus sonnant qui fut jamais sonné. »

Que vous semble de ce discours, Messieurs, ne le trouvez-vous pas un peu brusque? Est-il rien de plus offensant qu'un mépris poussé de cette sorte? Pour moi, j'en fus si fortement touché, que je n'eus pas la force de lui répondre. Son départ me donna le temps de repasser mon sonnet et de l'examiner en juge sévère pour voir s'il était assez méchant pour mériter ce fâcheux traitement; mais ayant trouvé qu'il était excellent, je conclus que la jalousie avait fait parler M. de Brébeuf, et qu'il ne me regardait plus comme un ami, mais comme un rival capable de lui disputer le premier rang entre les poètes français. En effet, si par un miracle Apollon rendait mes vers aussi bons qu'ils sont méchants, ayant une grande facilité pour rimer, ses ouvrages seraient peu considérables, car ceux que je mettrais au jour feraient périr *la Pharsale* d'abord qu'ils auraient un peu couru le monde. Vous jugerez par ce sonnet, fait en badinant, ce que je pourrais faire si je travaillais sérieusement. Mon rival, qui l'a bien connu, a insulté cette pièce pour me dégoûter de la poésie. S'il avait cru que je vous l'eusse fait voir, il s'en serait bien empêché. Mais puisqu'il plaît au destin que vous sachiez cette querelle, j'espère votre applaudissement et votre appui pour pousser cet ennemi caché s'il se veut déclarer. Ce n'est pas que je ne donne mes ressentiments à notre ancienne amitié et

Digitized by Google

que je n'oublie tous sujets de plaintes si vous le trouvez à propos ; mais il n'est pas juste qu'un excès de bonté l'empêche de me satisfaire. Ce que je demande est facile, car je serai content pourvu qu'il trouve un sens favorable à ces paroles : « C'est le sonnet le mieux sonnant qui fut jamais sonné. » Cette petite réparation nous remettra dans notre première intelligence, et cet accommodement fera connaître à ceux qui sauront cette affaire que MM. l'abbé de Pure et Lucas ont autant d'esprit et d'adresse quand il faut mettre la paix entre leurs amis, qu'ils ont de générosité lorsqu'ils ont besoin de leurs services.

SONNET.

Amants, qui soupirez pour des biens à venir,
Vous êtes trop heureux au milieu des supplices :
En aimant constamment, vous pouvez parvenir
A goûter de l'amour les suprêmes délices.

J'ai souffert plus que vous : et si j'ai vu finir
Les rigueurs de Philis pour payer mes services,
Mille fois dans mes bras (ô charmant souvenir),
Elle a fait à l'amour les plus doux sacrifices.

Plaisirs, que j'ai goûtés avec tant de douceurs,
Vous faites maintenant mes plus fortes douleurs.
Je ne vois plus Philis : un autre la possède.

Hélas ! fut-il jamais un plus cruel tourment !
De tous les maux mon mal est le seul sans remède,
Car je ne puis guérir qu'avecque de l'argent.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LA COMÉDIE FRANÇAISE ET L'HÔTEL DE BOURGOGNE (1).

Projet de requête à Louis XIV.

AU ROI.

Sire,

Les comédiens de Votre Majesté, étant avertis que quelques particuliers ont dessein de demander l'hôtel de Bourgogne pour une nouvelle troupe, supplient très respectueusement Votre Majesté, en cas qu'il lui plaise d'augmenter le nombre des spectacles, d'avoir la bonté d'en accorder la préférence à leur troupe, qui, étant composée de vingt-six acteurs, se trouve assez nombreuse et en état, sans se désunir ni séparer leurs intérêts, de représenter en même temps toutes sortes de pièces sur les deux théâtres.

L'hôtel de Bourgogne (2) a été affecté de tout temps à la troupe de Votre Majesté.

Elle paie actuellement, par les ordres de Votre Majesté, les

(1) Archives de la Comédie Française.

(2) Le théâtre construit en 1402 rue Mauconseil, dans l'hôtel des anciens ducs de Bourgogne, fut fermé en 1680 par ordre de Louis XIV, qui en incorpora tous les comédiens dans la troupe de Guénégaud. Ce théâtre, malgré les réclamations de la Comédie Française, fut affecté aux Italiens, qui y représentèrent tout le répertoire de Marivaux. Plus tard Desforges et d'autres auteurs y firent jouer des pièces en vers, en concurrence avec les Comédiens Français.

(*Note de M. Régnier, de la Comédie Française.*)

Digitized by Google

pensions de la Brécourt, Hauteroche, Hubert, Verneuil, la La Tuillerie, la Dauvilliers, la Dennebant, la Dupin, la Debrie, Baron, la Baron, la Guérin veuve de Molière, la Poisson, Raisin, la Billonde, la Lagrange et Saint-Georges, anciens comédiens de l'hôtel de Bourgogne, du Palais-Royal et Guénégaud, dont la plus grande partie n'ont que cette pension pour vivre, et qui montent tous les ans à dix-sept mille livres.

Ils n'ont quitté l'hôtel de Bourgogne que par l'ordre de Votre Majesté ci-attaché.

C'est aussi par un ordre de Votre Majesté qu'ils ont quitté l'hôtel de Guénégaud, et qu'ils se sont engagés dans un établissement qui leur coûte deux cent mille livres, et leur tient lieu, par conséquent, de dix mille livres de loyer par an.

Établir une autre troupe à leur préjudice, ce serait les mettre hors d'état de fournir à toutes ces dépenses, de répondre avec éclat à l'honneur qu'ils ont d'être à Votre Majesté, de contribuer aux plaisirs de Monseigneur et à ceux des princes, et de soutenir parmi les étrangers la gloire et la magnificence des spectacles.

Si Votre Majesté a la bonté de faire attention à toutes ces raisons, ils ont une parfaite confiance qu'elle leur fera la grâce de maintenir la troupe en l'état qu'elle est, ou qu'elle leur accordera le privilége d'occuper les deux théâtres exclusivement à tous autres, sans rien changer à l'ordre de Votre Majesté, qui les a unis ensemble.

Ils continueront leurs vœux pour les prospérités de Votre Majesté et pour sa santé si precieuse à ses peuples et à tout l'univers.

Nous sommes convenus de présenter au Roi le placet dont le projet est ci-dessus arrêté à l'assemblée du lundi 9 fevrier 1699.

De La Thorillière; Le Comte; Duclos; Du Périer; De Champmeslé; De Rosélis; Dancourt; De Beaubour; Beauval; Clavel; Lavoy; Guérin; Dufey; De Villier; Godefroy; Champvalon; Desmare; Durieu; Baron; Poisson; Raisin; Desbrosses.

Digitized by Google

LETTRE DE LA HARPE AU MARÉCHAL DE DURAS (1).

22 décembre 1783.

Monseigneur,

Il s'est introduit depuis quelques années dans la littérature un abus si préjudiciable aux auteurs qui composent des pièces de théâtre et aux comédiens qui les représentent, que, pour le faire cesser, ils n'ont plus d'autre ressource que de réclamer votre justice et votre autorité. De tout temps le *Mercure* seul était en possession de parler des pièces de théâtre, et ne paraissant qu'à des époques plus ou moins éloignées, un ouvrage avait tout le temps de produire son effet avant qu'on en fît l'analyse. Aujourd'hui le *Journal de Paris* et les *Petites Affiches*, qui paraissent tous les jours, se sont arrogé le droit de juger une pièce de théâtre le lendemain de la première représentation. Ces feuilles, à raison de l'utilité dont elles sont pour beaucoup d'objets, sont dans les mains de tout le monde ; et dans la classe nombreuse des personnes qui fréquentent le spectacle, on sait combien il y en a qui s'en rapportent entièrement aux journaux, et qui n'ont d'autre avis que celui qu'on leur donne.

Il arrive de là que si le journaliste est ignorant ou partial (et combien il est rare qu'il ne soit pas l'un ou l'autre), l'auteur est livré à sa discrétion. Un extrait infidèle et ridiculement rédigé, un exposé faux des effets que l'ouvrage a produits, enfin tout ce que la malignité peut inventer pour décrier une nouveauté, en voilà assez pour influer beaucoup sur l'opinion du moment, et pour remplir le but que se propose un journaliste animé par l'esprit de parti, c'est-à-dire pour empêcher beaucoup de personnes d'aller juger la pièce au théâtre. Il est pourtant bien évident que tant qu'elle n'est pas imprimée, elle a besoin d'être vue pour être jugée, et que c'est faire un très grand mal à l'auteur qui

(1) Archives de la Comédie Française. — On verra dans cette lettre comment La Harpe comprenait la liberté de la presse et les droits de la critique.

Digitized by Google

n'a aucun moyen de défense que de se mettre entre le public et lui, et d'établir arbitrairement, dès le premier jour, une décision toujours si facilement adoptée par la multitude crédule et peu instruite.

Le seul moyen d'obvier à cet abus, si propre à déranger les talents, c'est que les journaux qui ont le dangereux avantage de paraître tous les jours, ne puissent rendre compte d'une pièce et de son succès que lorsqu'elle a été imprimée. Alors son sort est fixé par le public, et l'ouvrage et la critique sont sous les yeux du lecteur; cette demande paraît si juste que nous n'avons pas craint, Monseigneur, de la soumettre à votre équité, et de nous joindre aux Comédiens Français et Italiens pour obtenir qu'il soit fait défenses expresses aux auteurs du *Journal de Paris* et à celui des *Petites Affiches* de parler en aucune manière quelconque d'un ouvrage de théâtre avant l'impression. Nous n'avons point la folle prétention de n'être point critiqués; mais nous réclamons le droit d'être du moins entendus, et nous attendons, Monseigneur, de la protection que vous annoncez aux gens de lettres, que vous ne souffrirez pas qu'on ajoute de nouveaux dégoûts et de nouveaux obstacles à tous les dangers d'une carrière si pénible à parcourir.

Digitized by Google

VOYAGE

DU COMTE D'ARTOIS

A GIBRALTAR.[1]

1782.

[La relation de ce voyage, ou, comme on l'appelait à la cour, de cette campagne du comte d'Artois, depuis Charles X, est écrite par le sieur Alexandre Ballet, premier valet de chambre de M. de Vaudreuil, grand fauconnier de France, qui accompagnait le prince.

Elle abonde en détails curieux et fait voir que M. de Choiseul, si vanté comme ministre, était du moins un détestable prophète, car il ne craignit pas de prédire au comte d'Artois qu'il égalerait le grand Condé.]

En 1782, la France, l'Espagne, la Hollande et les Etats-Unis d'Amérique, étaient ligués contre l'Angleterre; et Gibraltar occupé par les Anglais, excitait le ressentiment des Espagnols.

Ce rocher escarpé ne tient à l'Espagne que par une langue de

(1) Bibliothèque royale. Section des manuscrits, supplément français, 254[a].

Digitized by Google

terre d'environ un quart de lieue, et les Anglais s'en sont emparés par une ruse.

L'armée chargée de faire le siége de cette place était composée de vingt-huit mille hommes Espagnols, et de quatre régiments français qui avaient fait la conquête de Mahon (Lyonnais, Bretagne, Bouillon et Royal-Suédois). Le duc de Crillon commandait les Espagnols et MM. de Falkenheim et de Bonsoler les Français. Le blocus se faisait sous les ordres de Dom Bonaventure Moreno. La flotte, forte de quarante-cinq vaisseaux de ligne, dont sept à trois ponts, avait pour commandant le vice-amiral Cordova. Le constructeur des batteries flottantes était M. d'Arçon, ingénieur français.

Ce siège mémorable fit naître au comte d'Artois le désir d'en voir les opérations. Il demanda au roi son agrément pour faire ce voyage, ainsi qu'au roi d'Espagne, son parrain, qui reçut cette nouvelle avec joie.

On ordonna de préparer les équipages de ce prince, et on les envoya à Marseille, d'où ils furent transportés par mer à Saint-Roch, qui n'était qu'à deux lieues du camp espagnol.

Les seigneurs qui accompagnaient Monseigneur étaient le comte de Vaudreuil, grand fauconnier de France, chef du conseil, et chargé par le Roi de lui rendre compte des opérations; le prince d'Hénin, le chevalier de Crussol, le chevalier d'Escars, tous trois capitaines des gardes; le comte de Maillé, premier gentilhomme de la chambre; M. de Greñ, écuyer commandant; M. de Ribourgueil, exempt; M. Duverne, écuyer cavalcadour; deux pages, un aumônier, un médecin, un chirurgien et un apothicaire. Plusieurs personnes de la chambre et de la bouche suivirent les équipages dans l'espérance de s'enrichir aux dépens des négligents.

Avant son départ de Versailles, le comte d'Artois fit expresses défenses d'emporter aucune marchandise de contrebande, sous les peines les plus graves et d'être abandonné à la voracité des employés. On emporta cependant, malgré cet ordre formel, beaucoup de tabac, parce qu'il vaut dix-huit ou vingt francs la livre en Espagne.

Digitized by Google

Le roi d'Espagne ne permet à aucun seigneur ni à aucun particulier de faire usage de tabac de France, quoiqu'il soit infiniment plus agréable que la misérable poudre d'Almage (1), que l'habitude et le bon ton ont introduite. Pour faire sa cour au roi, il faut user du tabac; aussi tous les seigneurs en consomment-ils. Le grand magasin de Séville en contient pour plus de vingt millions. Si le roi savait qu'un grand de la cour fait usage de tabac de France, ce personnage courrait le risque d'être disgracié; mais pour éviter ce malheur, ils ont des boîtes à double fond. Le prince de la Riccia, capitaine des gardes, fut soupçonné par Sa Majesté, qui visita son mouchoir, et, le trouvant en défaut, lui fit des reproches très sévères.

Ce fut le 5 de juillet 1782, à trois heures après midi que nous partîmes de Versailles, pour aller coucher à Orléans, chez M. de Cipierre, intendant de cette généralité. Il nous traita avec magnificence : chaque grade avait sa table particulière servie par gens aux ordres de M. l'intendant, et à chacune un homme très honnête faisait le service de maître d'hôtel, et avait les égards et les soins les plus minutieux. M. de Cipierre visitait toutes les tables et faisait les honneurs avec une extrême politesse.

Nous passâmes la nuit dans cette maison d'abondance, et à six heures du matin nous partîmes pour aller dîner et coucher à Chanteloup, chez M. le duc de Choiseul, où nous fûmes bien reçus, mais d'une manière moins prodigue qu'à Orléans. Monseigneur, qui aimait cet irremplaçable ministre, s'était fait une fête de passer quelques heures avec lui, et de son côté M. de Choiseul se faisait une joie de prouver à ce prince son entier dévouement, en l'instruisant sur certaines choses qu'on ne peut connaître que par le temps et l'expérience. Ce ministre a dit plusieurs fois dans différentes occasions et à diverses époques que Monseigneur égalerait le grand Condé, par son goût décidé pour les arts et les armes, et par son esprit et les qualités de son cœur.

(1) Cette terre se trouve dans un petit village proche de Carthagène, nommé Almazarron. C'est cette terre qui fixe le volatil de leur tabac, et qui le colore.
(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

Il disait qu'il ne lui connaissait qu'un défaut, celui d'être prince.

M. le duc fit parcourir tout son apanage à Monseigneur. Tout, dans ce palais, respire la noblesse et le goût, et décèle le grand homme qui l'habite. J'ai vu en France les maisons les plus riches et les mieux ordonnées, celles même appartenant à des princes du sang, aucune ne me paraît comparable à Chanteloup. C'est une petite cour que ce château; il est digne de loger un roi. Un nombreux domestique de tous les grades rend ce lieu extrêmement bruyant. Une chose m'a frappé, c'est de voir un chevalier de Saint-Louis porter la livrée et remplir les fonctions d'écuyer. En face de l'appartement du duc est un tapis vert où se trouve un bassin dont les jets d'eau figurent les armes de France.

Nous quittâmes Chanteloup le 7 à huit heures du matin et fûmes dîner aux Ormes, chez M. de Voyer. Aussitôt le dîner, qui dura deux heures, nous fîmes route pour Poitiers, où nous couchâmes au palais épiscopal. M. de Chabrillant nous attendait à la tête de son régiment qui bordait la haie dans la ville. Il marchait à la tête de la voiture du prince, et nous conduisit à l'évêché, à travers une foule nombreuse qui faisait retentir l'air de cris d'allégresse. On avait eu soin de sabler les rues par lesquelles nous devions passer, pour éviter les malheurs, cette ville ayant un pavé très mal entretenu. Les rues sont étroites et les maisons mal bâties, ce qui ne donne pas à Poitiers une grande réputation.

Nous fûmes reçus tant bien que mal. M. l'évêque avait laissé le soin de notre réception à quelques chanoines économes qui firent les honneurs de manière que peu de personnes acceptèrent. Il faut croire que quelque mécontent s'en plaignit, car, à notre retour, nous fûmes traités aussi splendidement que chez M. de Cipierre à Orléans. Le prince ne se mit point à table; il causa quelque temps avec M. l'évêque et fut se coucher, laissant à sa suite la liberté d'en faire autant, ce que chacun accepta avec grand plaisir.

Le 8, à six heures du matin, nous nous mîmes en route, et fûmes dîner dans une mauvaise auberge au bourg de Maule, et nous vînmes coucher à Barbezieux, chez le maire de la ville.

Digitized by Google

Toute la suite du prince fut logée chez différents particuliers.

Le 9, nous quittâmes ce méchant endroit à cinq heures du matin, et nous fûmes dîner à Cubsac, petit village sur le bord de la Dordogne, où M. le maréchal de Mouchy attendait Monseigneur pour le conduire à Bordeaux. M. de Richelieu, gouverneur de Bordeaux, étant absent, M. de Mouchy, commandant de la province de Guyenne, fit les honneurs pour la réception du prince.

Le dîner fut très gai, et monseigneur le comte d'Artois parut très content, soit qu'il commençât à s'accoutumer à l'éloignement des plaisirs de la cour, ou qu'il eût de la joie de revoir une ville dont les bons habitants l'adoraient, et où, quelques années auparavant, on lui avait donné toutes sortes de fêtes. Sa physionomie était rayonnante du contentement qu'il éprouvait.

Après le dîner on s'embarqua sur la Dordogne, et à cinq lieues nous trouvâmes la Garonne qui baigne les murs de la ville. Monseigneur fut visiter la rivière et plusieurs des bâtiments qui étaient en construction. Tous les navires tirèrent chacun vingt coups de canon, et les forts répétèrent ce salut. Depuis le fort Médoc jusqu'à une lieue de la ville, il y avait en rivière plus de huit cents vaisseaux marchands et quelques frégates, dont la mâture présentait l'aspect d'une belle forêt. Le prince trouva, à son débarquement, les grenadiers du régiment de Blaisois, commandés par M. le comte Edouard Dillon, le guet à pied et à cheval, ainsi que les gardes du gouverneur, qui le conduisirent au gouvernement, à travers une foule immense qui criait *vive le roi! vive le comte d'Artois!* Le prince fut au spectacle après le dîner. La salle est superbe, noble dans sa construction, riche dans son décor, et les acteurs sont remplis de talent. Nous eûmes aussi notre part de la représentation, toute la suite eut ses entrées. On donnait *la Partie de chasse de Henri IV*, suivie de *la Rose et le Bouton*. M. de Mouchy nous donna à souper et ensuite un bal masqué, où il y eut une affluence prodigieuse qui s'empressait pour voir Son Altesse Royale. Le prince y assista masqué; mais comme le public parut mécontent, il se démasqua, et le 10 il alla au spectacle et au bal, en uniforme de dragons,

Digitized by Google

où chacun put le voir à son aise. Il se montra dans la loge du gouverneur, alla dans les loges de plusieurs personnes qu'il connaissait de son premier voyage, et dansa avec madame la vicomtesse Du Hamel, cousine de M. le comte de Vaudreuil. Toute la salle retentissait du nom du prince, et chacun était enchanté de ses manières agréables. Il parlait à tout le monde, et encourageait chacun au plaisir; la gaieté la plus vive régnait dans ses yeux et sur son visage. Il quitta le bal de bonne heure, pour aller se reposer, et il en avait besoin. Ce jour 10, il avait dîné chez M. le comte Edouard Dillon, dans un pavillon qu'il avait loué sur le boulevard Saint-Surin. Ce seigneur le traita de la manière la plus distinguée.

Nous abandonnâmes cette ville délicieuse le 11, à sept heures du matin, les acclamations du peuple nous accompagnèrent jusque passé les portes, et nous allâmes dîner à Lipostey dans une auberge où la bouche du prince avait préparé plutôt une collation qu'un dîner, et nous fûmes coucher à l'Éperon dans une maison appartenant au président Dussault. Nous avions huit chevaux sur notre voiture; mais elle était tellement chargée et les chemins étaient si mauvais, et le pays si sablonneux, que plusieurs fois les roues entrèrent dans le terrain, et on eut beaucoup de peine à les dégager; aussi n'arrivâmes-nous que le lendemain matin au moment où le prince se disposait à partir, ce qui donna beaucoup d'humeur à M. de Vaudreuil, vu qu'il fut obligé de se passer de ses gens qui lui faisaient grande faute à cause de sa faible santé. Après avoir, de notre mieux, réparé le temps perdu, nous nous mîmes en route pour Bayonne. Le 12, à dix heures du matin, nous nous arrêtâmes à Saint-Vincent, où Monseigneur trouva un fort mauvais dîner que M. Messellier lui avait fait préparer, et semblable à celui du jour précédent. Nous continuâmes notre route par des chemins abominables. Ce fut dans ces environs que, pour la première fois, nous entendîmes chanter la cigale. La route est à peine tracée dans ce pays de sables, où l'on trouve des forêts immenses de pins et de sapins d'où découle cette résine dont on fabrique le goudron pour le calfatage et pour enduire les cor-

Digitized by Google

dages de la marine. Les malheureux habitants de cette contrée inspirent la pitié; leur misère est affreuse. On rencontre une foule de jeunes gens des deux sexes, montés sur des échâsses qui les élèvent à plus de huit pieds de terre, ce qui, de loin, les fait prendre pour des fantômes. Ils viennent demander l'aumône : on les voit suivre la poste plus d'une lieue, sans avoir l'air de courir, par les longues enjambées qu'ils font. Nous arrivâmes au sommet d'une montagne, à une lieue de Bayonne, où nous faillîmes tous périr. Nos postillons ayant été retardés perdirent la bonne route, et la nuit nous surprit; ils furent jetés sur le bord d'un fossé assez profond, et notre voiture faillit de renverser. M'apercevant qu'elle penchait, j'avertis nos conducteurs; il était temps : encore quelques pas, et nous étions perdus. Nous évitâmes le danger, et nous arrivâmes à Bayonne sans avoir éprouvé de malheur. La ville était illuminée, sablée, et parée de verdure. Monseigneur logea au palais épiscopal, et nous à l'intendance. Le lendemain 13, la garnison prit les armes, et soixante jeunes gens des plus qualifiés de la ville, en uniforme vert, parements et revers amaranthe, s'emparèrent de la maison où logeait le prince, et y firent le service comme garde d'honneur. La ville envoya ses présents, qui consistaient en vins et jambons. A onze heures, Monseigneur se rendit à une fête que les échevins lui donnèrent dans une petite île plantée de pins; il traversa la ville aux acclamations du peuple; la troupe bordait la haie, les maisons étaient tapissées, les rues sablées, et couvertes d'herbes odoriférantes. On avait construit dans l'île une maison en bois et placé des tentes pour le prince et pour sa suite. Cette fête ne lui était donnée que pour lui faire voir les travaux que l'on a faits à *la barre* pour faciliter l'entrée des vaisseaux dans le port où ils ne pénétraient auparavant qu'à la faveur de la grande marée. Il s'embarqua et fit un trajet d'environ une lieue, et fut salué par plusieurs navires marchands et par la frégate *la Fille Unique*, nouvellement construite dans ce port. Ce qu'on nomme *la barre* est un banc de sable qui ferme le bassin de façon que les bâtiments n'y peuvent entrer sans courir de grands risques. Monseigneur visita ces ouvrages qui

Digitized by Google

coûtèrent plus de 10 millions à la ville, et qui ne sont pas d'une grande utilité, puisque *la barre* existe toujours. Ce sont de gros murs en forme de digues qu'on a construits pour arrêter les eaux et les rendre plus hautes. Ce travail n'ayant pas produit le bien qu'on en attendait, on l'abandonna avant qu'il fût terminé.

Vers six heures, Monseigneur revint à la ville, au bruit de toute l'artillerie du port, fut au jeu de paume, joua avec les Basques trois parties qu'on lui laissa gagner par complaisance ; car ces jeunes gens jouent avec la plus grande adresse et la plus grande force. Il sortit du jeu de paume et parcourut à pied plusieurs endroits de la ville pour satisfaire le public, qui désirait beaucoup de le voir. En rentrant à l'évêché, il fut agréablement surpris d'y trouver huit jeunes demoiselles et huit jeunes gens qui, au son du tambourin et du galoubet, et tenant des guirlandes de fleurs et de rubans, formaient une danse de caractère nommée la *Peperuche*. Monseigneur jouit de ce petit spectacle environ une demi-heure, et ensuite ordonna à une compagnie de grenadiers et à la musique du régiment de reconduire cette charmante société chez elle.

Cette compagnie revint après souper, dansa encore, et le prince la fit accompagner de même.

Toute la ville était dans la joie ; les illuminations, les pétards, les fusées, les acclamations, se faisaient entendre de tous côtés. Les vieillards comme les jeunes gens semblaient s'être donné le mot pour témoigner le plaisir qu'ils éprouvaient de posséder dans leurs murs un jeune prince qui ravissait d'admiration tous ceux qui le voyaient.

Le 14, à sept heures du matin, toutes les voitures étant attelées de six à huit mules, nous nous mîmes en marche pour franchir les Pyrénées. Nous quittions le plus beau pays du monde pour aller dans le plus exécrable, faute d'une bonne administration. Nous arrivâmes à Saint-Jean-de-Luz, qui est la dernière ville de France dans ces parages. Elle est petite, mal construite et mal pavée. Un pont de bois mal élevé et assez long traverse une petite rivière qui se jette dans la mer de Biscaye, à une demi-lieue. A la faveur du reflux, d'assez gros vaisseaux mar-

Digitized by Google

chands et même de petites frégates arrivent à cette ville. Près de la ville et sur notre route se trouvait un couvent de récollets dont les moines nous fêtèrent en jetant sur notre passage une grande quantité de roses, d'œillets et de jasmins, dont l'odeur était des plus suaves. Deux frères qui les répandaient me dirent qu'ils en avaient une prodigieuse quantité dans leur jardin, et que jamais ces fleurs n'avaient été employées plus agréablement, puisque c'était pour un prince chéri et adoré de la France.

A deux lieues de Saint-Jean-de-Luz, nous entrâmes sur le territoire espagnol : une petite rivière, nommée la Bidassoa, sert de limite aux deux royaumes. Il y avait des troupes françaises d'un côté, et de l'autre des troupes espagnoles. Le roi d'Espagne avait envoyé un seigneur pour recevoir le prince. Des jeunes filles habillées en bergères, et beaucoup d'habitants de la ville d'Andaye, qui est à deux lieues, étaient venus présenter à Monseigneur des biscuits et de l'eau-de-vie. Lorsqu'il traversa la Bidassoa, l'artillerie des forts d'Andaye le salua. Nous vîmes l'île de *la Conférence*, fameuse par l'entrevue de Louis de la Harce avec le cardinal de Mazarin, pour le traité des Pyrénées. Elle se nommait avant l'*île des Faisans*.

Deux envoyés de la cour de Madrid haranguèrent le prince à son entrée. A une lieue de cette rivière, nous trouvâmes une petite ville nommée Irun : elle est mal bâtie et contraste mal avec cette entrée de l'Espagne qui est magnifique. On est frappé par la richesse des sites et la beauté des points de vue. Monseigneur dîna dans une petite maison où il fut très mal servi ; mais comme il était prévenu que tout manquait dans ce pays, il avait fait emporter des provisions qu'on trouva fort à propos. Il fut reçu dans cette première ville de la monarchie espagnole avec tout le respect dû à un prince de la maison de celui qui gouverne ce pays. Des troupes espagnoles bordaient les rues et firent le service auprès du prince. En attendant le dîner, il assista du balcon de son appartement à un spectacle dont l'usage est très ancien dans ce pays. Vingt-quatre hommes, tenant de vieilles épées rouillées, formèrent trois colonnes de huit

Digitized by Google

hommes chacune, et, sans se quitter, dansèrent différents pas qui ne ressemblaient à rien. Après un quart d'heure de ces tours de force, un seul fit, sans grâce ni adresse, un autre tour qu'ils croyaient devoir beaucoup amuser. On se débarrassa de ces importuns en leur donnant quelques pièces d'or. Le dîner ne fut pas long, et nous partîmes aussitôt après.

Nous passâmes par Ernina, petite ville fort laide, et nous arrivâmes à Oyarzun, autre ville qui ne le cède en rien à la précédente pour le goût qui y règne. Ces petites cités espagnoles sont entre des montagnes inaccessibles; et pour y arriver les chemins sont mauvais. La ville était close, et Oyarzun était illuminé avec des flambeaux de cire attachés aux murs de chaque maison et à trois pieds les uns des autres. Ces flambeaux avaient plus de huit pieds de hauteur sur douze de circonférence.

Cette ville paraît bien peuplée; peut-être notre arrivée y avait-elle attiré les habitants de son voisinage. Nous eûmes de la peine à y entrer par la foule de monde dont les rues étaient remplies. Nous logeâmes chez des particuliers, où nous fûmes aussi bien reçus que nous pouvions l'espérer. On se sent du voisinage de la France, ce qui fait qu'on est moins mal que lorsqu'on est plus avancé dans le pays. Lorsque notre besogne fut faite, il nous prit envie de voir la ville et le logement de Monseigneur, qui était sur la place de l'hôtel de ville. A peine nous aperçut-on, que tous les habitants nous offrirent des *refrescot*, c'est-à-dire des rafraîchissements de toute espèce, des biscuits, des bonbons de toutes les manières, et ensuite un souper à la française que nous n'avons point accepté, vu que nous étions trop fatigués.

Le lendemain matin, à quatre heures, nous partîmes par le plus beau temps du monde, une chaleur insupportable et des chemins affreux. Nous arrivâmes à Tolosa, petite ville assez jolie située sur la rivière d'Oria, qui prend sa source dans les montagnes Saint-Adrian, à dix lieues de là. Monseigneur dîna avant d'entrer dans cette ville; et, tandis que l'on préparait le dîner et que nos mules se reposaient, je fus visiter ce petit en-

Digitized by Google

droit. Les maisons sont assez bien bâties et peintes de différentes couleurs : sur leur devanture différents sujets sont représentés, comme des jeux, des danses, des parties de chasse, etc., ce qui les rend agréables à l'œil. Vers le milieu de la ville il y a une très belle fontaine d'où l'eau sort par plusieurs tuyaux pour tomber dans un bassin où chacun vient puiser, car on boit plus d'eau que de vin dans ce pays.

Ce fut dans cette ville que nous reconnûmes la capacité et l'intelligence d'un valet de chambre de M. de Vaudreuil. Une énorme vache était sur l'impériale de notre voiture et contenait les effets du maître. Il me prit envie de la visiter pour m'assurer si tout était en ordre. Quel fut mon étonnement lorsque je vis huit pots de pommade posés sur des habits de cour de la plus grande beauté. La chaleur les avait fait fondre, et les habits furent perdus ou gâtés ainsi que tout ce qui en approchait. La négligence de cet homme l'a porté à ne pas les faire nettoyer, et il en habillait son maître, qui ne s'en aperçut jamais par le peu d'attention qu'il fait à sa parure.

Nous quittâmes Tolosa en suivant la rivière dont la vue nous réjouit jusqu'à Villa-Franca. Des cascades naturelles chassent la mélancolie produite par la vue de montagnes escarpées, dont la stérilité afflige le voyageur. Cette route est désagréable par les montées et les descentes qu'il faut faire à tout instant; mais elle a son agrément, car on y rencontre continuellement une grande quantité de bœufs qui traînent de la mine de fer dans beaucoup de moulins qui bordent la route. C'est de ces endroits que l'on tire ces beaux et ces bons canons de fusil si vantés dans toute l'Europe. Les rochers escarpés ne produisent rien; mais le peu de terrain cultivable est employé, et les habitants de ces contrées en tirent parti avec intelligence. Il n'est pas rare de voir d'un côté de la rivière une terre bien employée, et de l'autre il ne vient que de méchantes bruyères et des chênes verts qui ne servent qu'à borner la vue. On peut dire de ce site pittoresque qu'il est beau et laid, triste et gai. Le voyageur qui fait route par nécessité voit d'un autre œil que celui qui chemine pour son agrément : l'un admire avec gaieté ce que l'autre voit avec un

Digitized by Google

cœur froid et glacé. J'ai vu des auteurs qui ont décrit ces contrées d'une autre manière que moi, et qui, d'après leur récit, donnaient une grande envie de les visiter; moi je soutiens que mille endroits de la France présentent des choses plus belles et plus intéressantes que ces tristes Pyrénées.

Nous arrivâmes à Villa-Franca qui n'est éloignée de Tolosa que d'environ trois lieues. Il était de bonne heure. Nous entrâmes au bruit épouvantable des cloches de toute la ville, et nous la traversâmes au milieu des flots de curieux qui s'empressaient sur notre passage; nous ne nous y arrêtâmes point et continuâmes notre route jusqu'à Mont-Dragon qui est à trois lieues de Villa-Franca. La route qui établit la communication entre ces deux villes est semblable à celle que je viens de décrire; des montagnes à perte de vue, des sites affreux, des précipices, tout n'inspire que la crainte : le moindre orage y est épouvantable : les roulements du tonnerre répétés par les échos s'y prolongent et vous pénètrent d'une sombre horreur. Enfin nous arrivâmes à Mont-Dragon, petite ville située sur la rivière de Deva; sa position charmante est des plus agréables; les campagnes qui l'entourent produisent beaucoup de fruits, il y a aussi des mines dont le fer est très estimé. On nous a montré quelques morceaux d'acier naturel que produit une mine à quelques lieues de celle-ci.

Le son des cloches et les réjouissances du peuple prouvaient le plaisir qu'on avait de voir le prince. Plus de cent feux de joie attestaient la satisfaction des habitants. Monseigneur logea à la Ville et nous chez un curé. Ce bon prêtre nous traita assez bien; il avait deux jolies nièces dont l'une, bonne personne, faillit cesser d'être vierge dans la nuit qu'on passa chez son oncle.

Il était question d'un combat de taureaux; mais, Monseigneur étant fatigué, ce spectacle n'eut pas lieu.

Nous partîmes de Mont-Dragon, à cinq heures du matin. Les montagnes nous paraissaient plus hautes à mesure que nous avancions, et leur prodigieuse élévation semblait nous faire approcher du ciel. Si l'on n'avait pas avec soi des gens qui connaissent le pays, on courrait risque souvent de coucher à la belle

Digitized by Google

étoile sur des rochers, et même d'y passer des journées, ne pouvant se reconnaître parmi les sentiers tortueux qu'il faut suivre pour arriver à des routes qui vous égarent elles-mêmes lorsque vous croyez être dans le bon chemin. Nous passâmes la Sierra-san-Adrian qui est une des dernières de ce canton, et au bas de laquelle nous nous trouvâmes dans une petite plaine qui nous conduisit à Vittoria, qui est à cinq lieues de Mont-Dragon. Elle est bâtie sur une hauteur à l'extrémité d'une plaine fertile où sont épars plusieurs villages. Sanchez, roi de Navarre, fit bâtir cette ville en 1431 : nous y entrâmes à deux heures après midi.

Vittoria n'a de remarquable que sa grande place, qui paraît être plutôt hors de la ville que dedans. On y voit deux églises qui s'élèvent en amphithéâtre et quelques galeries ornées de colonnes dans le goût antique. Les maisons sont mal bâties, les rues étroites, obscures; les portes de la ville sont basses et sombres, ce qui en rend l'entrée semblable à celle d'une prison. Cette ville paraît être assez peuplée et faire un peu de commerce. Plusieurs écrivains ont publié que Vittoria est un lieu charmant; je suis loin d'être de leur avis, car on n'y trouve pas d'ombre et on y manque totalement d'eau. Monseigneur logea au Gouvernement, qui donne sur une place où on avait construit une arène pour un combat de taureaux. Le monde s'y était rassemblé de plus de dix lieues à la ronde. Je visitai la ville. J'entrai dans plusieurs églises. La principale est d'une construction très antique. On y voit plusieurs tombeaux dont je n'ai pu retenir les noms. La décoration du maître autel s'élève jusqu'à la voûte et représente la vie de Jésus-Christ, sculptée en bois, assez mal exécutée. Le chœur de cette église est construit au-dessus de la principale porte. Je fus aussi voir celle de Saint-Michel. On y voit plusieurs figures grandes comme nature et artistement groupées. Si le détail n'a pas infiniment de mérite, l'ensemble plaît et est digne de fixer l'attention. Le temps les a dégradées : les uns les regardent comme très antiques, d'autres leur donnent moins d'ancienneté ; mais je crois que l'on doit se ranger de l'avis des premiers.

Aussitôt le dîner terminé, Monseigneur, sans sortir de chez

Digitized by Google

lui, assista au spectacle national aussi barbare qu'il est sauvage, dangereux et dégoûtant : je veux parler du combat des taureaux. L'arène où devaient combattre les hommes et les animaux était très vaste ; six rangs de gradins ambulants et peu solides l'entouraient ; sur la droite du prince était élevée une loge ornée de tapisseries où étaient quelques prêtres avec le viatique, en cas d'évènements fâcheux : ces prêtres l'avaient dans leur poche.

Monseigneur donna le signal, et les *matadors* et les *taureadors* vinrent le saluer, ainsi que les prêtres de l'inquisition, ce qu'ils firent aux applaudissements de toute l'assemblée. On ouvrit une cage qui renfermait un taureau qu'on avait aiguillonné pendant plus d'une demi-heure, pour exciter sa fureur. L'animal s'élança avec rage sur un matador qui lui présenta fort adroitement un petit manteau rose (il y en a de jaunes, de bleus, de noirs) dans lequel il se précipita ; mais il revint à la charge, furieux d'avoir manqué son coup. J'ai vu de ces animaux qui ne donnaient plus dans le manteau et poursuivaient *l'homme qui*, se sauvant à toutes jambes, leur abandonnait le manteau que le taureau mettait en pièces ; d'autres fois il ne s'amusait point au manteau et n'en voulait qu'au matador qui n'évitait sa colère qu'en sautant par-dessus la barrière. Cette première course me fit beaucoup d'impression : il y eut dix taureaux de mis à mort, et deux chevaux qui furent éventrés. Les taureadors sont à cheval, et il est d'usage qu'ils ne peuvent et ne doivent quitter leur cheval que lorsqu'il tombe mort. Cette fois, le premier cheval qui périt avait reçu sept blessures dans le ventre ; ses entrailles sortaient, on les lui faisait rentrer avec les mains ; enfin étant poursuivi par le taureau, le taureador piquait pour gagner au large, les entrailles du cheval s'échappèrent, il marcha dessus et les traîna tout autour de l'arène. Du moment que le cheval ne peut plus aller par les douleurs qu'il endure ou par la fatigue, et par là ôte au taureador les moyens de combattre, on lui bande les yeux ; et, par ce stratagème, on le conduit devant son ennemi qui souvent achève de l'exterminer. Aussitôt que le cheval est expiré, un autre reprend la place. Les matadors excitent la furie des taureaux par mille singeries, et ne manquent jamais

Digitized by Google

leur but. Les loges étaient remplies d'hommes et de femmes intéressantes. Ce spectacle les divertissait beaucoup : une pareille fête ne devrait cependant inspirer que de l'horreur et du dégoût, et je ne conçois pas comment une mère de famille peut y assister avec ses enfants, à moins qu'elle n'ait l'intention d'éteindre chez eux toute sensibilité. La rage expirante des animaux, l'écume mêlée de sang qui sort de leur bouche, des chevaux éventrés, des hommes tués ou blessés, sont pour moi un spectacle affreux et qui n'est digne que d'un peuple de cannibales. Il faut cependant avouer qu'il y a quelque chose de beau et même de superbe, lorsqu'on voit arriver un taureau vigoureux, l'œil enflammé, sans cesse aiguillonné par trois ou quatre hommes qui lui lancent des dards. Cet animal mugissant, furieux, écumant, grattant la terre avec ses pieds, est vraiment magnifique dans ses attitudes, et par l'air de menace qu'il marque à celui qui, lui ayant enveloppé la tête d'un léger morceau de taffetas, a arrêté sa colère. On ne peut s'empêcher de suivre ses mouvements et même de prendre son parti contre les hommes de sang qui l'environnent. Il est facile de concevoir le contentement et les acclamations de la foule lorsque le taureau s'élance sur son piqueur, éventre le cheval, jette au loin le cavalier, se détourne en un clin d'œil pour chercher une nouvelle victoire; c'est le héros de la pièce; dès qu'il est vaillant, il intéresse : les hommes qui l'attaquent ne sont plus des hommes; dans l'arène les qualités se confondent, et le plus fort et le plus brave est celui qu'on applaudit; le sang ruisselle, mais on s'y accoutume. Le dernier taureau qui parut dans l'arène faillit tuer ou blesser plus de deux cents personnes. Les loges en face de celle de Monseigneur culbutèrent, par le peu de solidité de leur construction; les spectateurs poussèrent des cris affreux, et chacun se trouva pêle-mêle dans l'arène. Je frissonnai en pensant à ce qui pouvait arriver; mais l'adroit matador coupa le jarret au taureau et le poignarda. Cette circonstance nous mit à même de juger des appas des Vittoriennes; je peux dire à leur louange qu'elles me parurent charmantes. Personne heureusement ne fut blessé, et

Digitized by Google

cet accident, qui pouvait avoir des suites funestes, donna matière à la plaisanterie.

Aussitôt le combat fini, il y eut de la musique sous les croisées du prince, et le soir on dansa par toute la ville. Deux taureaux furent lâchés dans l'arène; le peuple les brûla à petit feu avec des torches de résine. Ces taureaux étaient *embolado*, c'est-à-dire qu'ils avaient des boules à l'extrémité des cornes, afin de ne blesser personne. Il est libre à chacun de descendre dans l'arène pour y exercer son adresse.

Le bruit qu'on fit pendant la nuit nous empêcha de dormir. Les Espagnols portent tout à l'excès; ils sont ou trop tristes ou trop gais. C'est un spectacle plaisant que de voir un millier de personnes des deux sexes dansant chacun avec sa chacune, et tous la même danse qu'on nomme le *fandango*.

Nous partîmes de Vittoria le lendemain de notre arrivée, étant très contents des charmantes Vittoriennes. Leur gaieté, leur tournure leste et gaie plaît infiniment; et on peut assurer que c'est à Vittoria et à Cadix que l'on trouve les plus charmantes Espagnoles. Elles nous conduisirent jusqu'à deux lieues de la ville, à la Venta-Gaetano (*petit hameau* ou *grande maison seule*). Nous traversâmes ensuite un assez gros bourg fermé de murailles, nommé Puebla, et situé sur la Juaicabal, petite rivière qui prend sa source à peu de distance, traverse la principauté de Biscaye et va tomber dans la mer près de Bilbao.

En sortant de la Puebla, on trouve quelques arbres, et un couvent de franciscains. Notre route était assez belle quoique nous paraissant fort longue par la grande chaleur qu'il faisait. Enfin, vers une heures après midi, nous sommes arrivés près de Miranda-de-Ebro, où nous avons dîné. Une maison avait été désignée sur le bord de la rivière pour le prince et sa suite. Je me détachai de mes camarades et fus voir les ruines d'un vieux château bâti sur une montagne plantée en vignes en plusieurs endroits. Le vin de cette contrée est d'une assez bonne qualité. En sortant de la ville, on passe sur un pont de pierre, assez long, construit sur l'Ebre, rivière qui sépare la province d'Alava, que

Digitized by Google

nous quittions, de la Vieille-Castille. Nous ne partîmes de Miranda que vers quatre heures, après avoir laissé passer la chaleur qui était insupportable. Nous retrouvâmes des chemins dans le genre de ceux des Pyrénées, à travers des montagnes fort élevées, jusqu'à un petit bourg nommé Avingo, à environ deux lieues de Miranda. Nous traversâmes la sierra Docca, qui est une chaîne de montagnes inaccessibles. La route suit leurs replis, ce qui la rend beaucoup plus longue et ennuyeuse. De l'autre côté de cette chaîne on trouve des rochers à perte de vue, au milieu desquels notre chemin passait. Il était assez beau et agréable, d'autant qu'une petite rivière le borde sur la gauche. Pendant environ un quart de lieue on est obligé de passer sous des portiques naturels formés par ces rochers. Dans d'autres endroits ces rochers ont été percés pour établir le passage. Souvent il s'en détache des parties qui écrasent les voyageurs et interceptent la communication. Ces masses sont de couleurs variées, jaune, bleu, vert, et fixent la curiosité. C'est un coup d'œil agréable, mais qu'on ne peut voir sans émotion. Tant d'accidents fréquemment arrivés n'ont pas intimidé un vieux qui prend le titre d'ermite. Il a construit une chapelle au pied de ces ruines de la nature. Il reste toute la journée à prier; le soir il ferme sa chapelle, et en bon Espagnol, il couche sur la pierre sans lit ni paille. A quatre pas de son oratoire passe la rivière où il prend du poisson pour sa subsistance. Cette petite rivière prend sa source dans la sierra Docca et produit d'excellentes truites, et va tomber dans un bras de l'Ebre, à peu de distance.

A environ une lieue de ces montagnes, on trouve le village de Pancorbo, qui est long et mal bâti; les habitants en sont sauvages et d'une malpropreté dégoûtante. Nous continuâmes notre route dans une plaine assez fertile en blé, jusqu'au village de Maria, qui est bien peu de chose: ensuite on trouve encore une petite plaine, cultivée comme la précédente, à l'extrémité de laquelle il y a encore des coteaux qu'on franchit par des chemins détestables et absolument déserts. Au bas de ces coteaux nous trouvâmes un assez gros bourg, mais aussi mal bâti que les autres. Il se nomme Briviesca et est situé sur un ruisseau qui tombe

Digitized by Google

dans l'Ebre. Nous y trouvâmes des troupes espagnoles, qui étaient venues pour servir de garde à Monseigneur qui refusa leur service. On les envoya aux équipages. Il vaut mieux n'en rien dire que d'en mal parler ; mais ces malheureux font pitié. Nous bûmes d'assez bon vin, ce qui est rare en Espagne, où il est toujours chaud et sent la peau de bouc des outres dans lesquelles on le transporte, faute de tonneaux et de possibilité de conduire des voitures par les routes.

Nous couchâmes chez des particuliers où régnait la plus grande négligence concernant la propreté. Nous fûmes comme les autres ; nous nous couchâmes très tard et nous nous levâmes de grand matin, sans avoir pu fermer la paupière, ce qui nous est arrivé bien des fois dans notre voyage.

Le lendemain, à six heures du matin, nous quittâmes ce maudit endroit. Nous passâmes devant une maison de dominicains, très vaste et entourée de bons murs en pierre de taille. Le chemin devient montueux ; on traverse des campagnes moitié cultivées et moitié désertes ; la route se perd et on erre à travers champs. Quelques pâturages couverts de bestiaux donnent un air de vie à cette vaste solitude. On trouve un bourg appelé Quintanablo et ensuite une plaine immense, où sont épars des bosquets et des touffes de chêne vert. Le terrain est pierreux et ne produit que des ronces et des épines. A environ deux lieues une belle avenue de peupliers vous annonce l'entrée de la ville de Burgos. Sur la gauche est une belle chartreuse environnée de grands arbres. Pour entrer dans Burgos on traverse l'Arlançon, sur un pont de pierre assez mal bâti. Nous fûmes reçus par le régiment *du Prince*, cavalerie, qui rendit les honneurs à Monseigneur. Le clergé l'attendait à la cathédrale, pour lui présenter le dais, mais le prince n'y alla point ; il fut descendre à l'Intendance dont le bâtiment est assez beau et est situé sur une place où on avait construit une arène pour un combat de taureaux. Cette arène était ornée avec assez de goût. Aux deux extrémités on avait élevé deux arcs de triomphe ; l'un représentait des attributs militaires, et l'autre l'union des deux nations par la même famille. Une demi-heure après, Monseigneur, en

Digitized by Google

bon chrétien, fut visiter l'église qui est très belle et renferme beaucoup de choses dignes de fixer la curiosité. Les chapelles, très grandes, représentent plusieurs sujets de l'Écriture, de l'ancien et du nouveau Testament. La sacristie contient beaucoup d'objets précieux. Une particularité qui m'a paru digne de remarque, surtout dans un pays comme l'Espagne, où on a l'air de vouloir paraître plus religieux qu'ailleurs, ce sont les stalles du chœur qui sont en beau bois très dur, où l'on a sculpté des bas-reliefs représentant divers sujets mythologiques, Bacchus, Sylène, des Faunes, des satyres, des bergers, des animaux et des divertissements champêtres. Je ne pensais pas que le respect pour la religion pût être violé à ce point, et qu'impunément on eût osé mêler le sacré au profane; mais ici comme ailleurs ceux qui prêchent la morale sont ceux qui la pratiquent le moins; mais ils sont puissants, et personne n'oserait contredire leurs actions; on risquerait beaucoup, car ceux qui se disent les apôtres de la paix sont des hommes méchants dont la vengeance vous poursuivrait jusque passé les portes de la mort.

La cathédrale est bâtie en forme de croix; elle a quatre cents pieds de longueur sur une largeur de deux cent cinquante. Les chapelles en sont si vastes que l'on dit que l'on y pourrait chanter cinq grand'messes à la fois, sans que les chantres pussent se troubler.

Un commis de l'alcade m'accompagnait et parlait français, ce qui me fut très commode pour l'explication de ce que je voulais voir. Dans la première chapelle est celle de la famille de Velasco, connue aujourd'hui sous le nom des ducs d'Uzeda. On voit au milieu le tombeau d'un connétable de Castille et de son épouse, de la famille de Figueroa. Les deux figures sont en marbre blanc. A côté de ce mausolée est un bloc de marbre de plusieurs couleurs, bien poli et couvert d'un tapis. Son épaisseur est de vingt pouces, sa longueur de vingt pieds, et sa largeur de dix. C'est un présent qu'ils ont fait à l'église; l'inscription porte qu'il pèse quatorze mille sept cent quatre-vingts livres.

Nous fûmes voir la sacristie dont la boiserie moderne est d'un travail minutieux, mais sans goût ni principes.

Digitized by Google

La décoration du maître-autel est élevée jusqu'à la voûte. On y admire la vie et la mort du Christ. Les figures sont grandes comme nature, mais sculptées grossièrement.

Mais nous voici arrivés au véritablement curieux. Vers le milieu de l'église, près d'un portique, on voit la chapelle des reliquaires; on y voit des saints enchâssés, des os dans des niches dorées; ensuite un coffre plein de vraies reliques de l'ancien Testament, un morceau de la verge de Moïse, un os du prophète Ézéchiel ou Zacharie (on croit que c'est Zacharie), un morceau du livre que mangea le prophète Ezéchiel, et qu'il rendit sans l'avoir digéré, une pierre de la montagne du Calvaire, un soulier de la Vierge, un peu de sable du Jourdain, une boîte de plomb remplie du sang des saints Innocents. Il ne faut pas s'aviser de douter de la réalité de ces objets, leur vérité est attestée par des gens dignes de foi. On y montre aussi une fiole qui contient de l'urine de la sainte Vierge.

Plus de cent tombeaux sont placés dans cette église : ils sont de marbre; quelques-uns sont bien travaillés. On y a placé des figures de chanoines, d'abbés, d'évêques et de particuliers. Les grilles des chapelles sont bien faites. Il paraît que les Espagnols travaillent mieux le fer que le bois. La plupart sont dorées.

La façade de l'église est, à ce qu'on prétend, un chef-d'œuvre d'architecture gothique; elle est couverte de figures et terminée par des aiguilles en pierres.

Nous allâmes voir la chapelle des Augustins. Elle est placée dans un cloître très ancien. L'autel est de vermeil, la balustrade, le dais et le fond sont tout en argent. Cinquante ou soixante lampes d'or et d'argent sont suspendues devant le Christ, lequel est couvert de trois rideaux brodées en perles fines où se trouvent quelques diamants; on ne le découvre qu'avec beaucoup de cérémonies et au son des cloches. Ce jour on l'avait découvert pour attirer les grâces du ciel sur Monseigneur. On prétend que ce Christ est l'ouvrage de Nicodème. Sans être merveilleux il est assez bien fait, et le ton des chairs est naturel. Ce qui m'affecta à ce Dieu, c'est une chemise indécente qui ne couvre qu'une partie de sa nudité. Des gens dévots prétendent qu'il vient du

Digitized by Google

ciel en droiture; mais rien n'annonce ni quand ni comment. Deux fois on a tenté de le dérober, mais content du traitement qu'il reçoit chez les augustins, il est revenu se placer nuitamment dans sa niche. C'est un bien précieux pour ces moines, à qui il est d'un revenu immense, par les dons que les dévots ne cessent de faire à leur couvent.

Dans la sacristie est une Vierge d'albâtre, tenant l'enfant Jésus et environnée d'anges, le tout porté sur un nuage. Le groupe est d'un précieux travail; il y a aussi plusieurs tableaux et miniatures très bien finis.

Nous visitâmes le faubourg de Béga, qui est séparé de la ville par la petite rivière d'Arlançon. C'est dans ce faubourg que sont la plupart des couvents et des hôpitaux.

Nous rentrâmes dans la ville par la porte principale. Elle est ornée de beaucoup de sculptures et des statues de plusieurs rois d'Espagne. On y voit celle de Ferdinand Gonzalve, premier comte souverain de Castille. J'y ai lu plusieurs inscriptions à la louange de Charles-Quint, de Philippe II et de Philippe III: beaucoup d'autres sont tellement dégradées par la vétusté, qu'il m'a été impossible de les lire.

Comme l'heure de dîner approchait, je regagnai l'intendance. Lorsqu'il fut terminé, le régiment du Prince vint exécuter plusieurs évolutions dans l'arène, sous les yeux de Monseigneur; mais on peut assurer que ces soldats savent à peine l'exercice. Leur uniforme est rouge, parements noirs, boutons jaunes, et chapeau bordé en or. Ils sont sales, leurs cheveux non poudrés sont huileux, leur teint est basané; ils sont lourds; enfin, c'est un vilain régiment. Quel contraste ils formeraient à côté de nos soldats français! Leurs chevaux sont superbes; ils ont sur les cavaliers un air de supériorité. Après avoir donné différentes preuves de maladresse, et manqué cent fois de se rompre le cou, ils se retirèrent et cédèrent le champ à quatre gaillards qui devaient combattre contre des taureaux. Les galeries étaient remplies de spectateurs que la passion de ce genre de spectacle y avait attirés de vingt lieues à la ronde.

Le premier animal qui parut était furieux; il combattit plus

Digitized by Google

d'une demi-heure contre les matadors et les tauréadors; il reçut plus de cinquante coups de dards, non compris plus de trente flèches ferrées en forme d'hameçon qui lui tenaient au corps. L'alcade major ayant donné le signal pour le faire mourir, sur le champ le beau et vaillant Pepillo arriva, le sabre à la main, salua l'assemblée, présenta son manteau à l'animal qui fondit dessus. D'un coup de son arme frappé entre les deux cornes, il l'étendit à ses pieds. Chacun applaudit à tout rompre, il fut comblé d'éloges et des bienfaits du prince et de ceux de la ville; ce coup d'adresse lui valut plus de cinq mille livres. — Il périt dix taureaux dans ce combat, et pas un seul cheval ne fut blessé. Le combat fini, les réjouissances commencèrent, les illuminations, les bals, les feux d'artifice durèrent toute la nuit et ne cessèrent qu'au jour.

Burgos est une des plus intéressantes villes de l'Espagne; c'est la capitale de la Vieille-Castille; elle est le séjour d'un archevêque; les places, les édifices publics et les fontaines y sont d'une grande beauté, mais son pavé est détestable, et les maisons des particuliers y sont mal bâties, et construites, pour la plupart, sur des piliers qui forment des galeries au premier et au second étage. Outre la rivière d'Arlançon, il y passe une autre petite rivière qui fait tourner plusieurs moulins, et dont l'eau est excellente pour préparer et blanchir les belles laines de Castille, dont on fait un commerce considérable dans cette ville.

Nous fûmes voir un vieux château ou citadelle qui domine la ville, et qui est situé sur une montagne très élevée. Je fus fâché d'y être monté. Il est tellement ruiné qu'on n'y distingue plus rien que des pierres. Philippe Ier, de la maison d'Autriche, père de Charles-Quint, y mourut.

A cinq heures du matin, nous quittâmes Burgos et côtoyâmes la rivière environ deux lieues. A cette distance, nous trouvâmes la célèbre abbaye de Las Huegas qui a le titre de noble; elle a été fondée par Alphonse IX, roi de Castille au commencement du treizième siècle. C'est la demeure d'une centaine de religieuses. On la compare à l'abbaye de Fulde en Allemagne.

A une demi-lieue de cette abbaye, nous traversâmes un

Digitized by Google

petit village nommé Villaréal de Bumil. La route n'est agréable que parce qu'elle suit le bord de la rivière dont la fraîcheur tempère les feux brûlants du soleil. On passe entre de petits coteaux dépouillés de verdure qui pourraient cependant être cultivés puisque la rivière passe au bas, et en outre on y rencontre beaucoup de sources.

A trois lieues, on trouve Villa Nueva de las Caretas. Ce pays ne produit rien, il offre le tableau de la plus affreuse misère; les habitants font pitié. La chaleur était si grande que nous fûmes contraints de nous y arrêter. Il était midi: à peine y avait-il une maison où Monseigneur pût descendre. Nous nous baignâmes dans l'Arlançon qui borde les murs de ce lieu diabolique, tandis que le prince chassa aux cigognes, ce qui n'amusa pas les habitants qui faillirent se révolter, ayant beaucoup de vénération pour ces animaux qui font leur nid sur les églises. Il y en avait un sur le clocher de la paroisse. Ces oiseaux volent mal par la pesanteur de leur corps.

Nous devions partir après le dîner, mais Monseigneur, jugeant que nous étions fatigués, donna l'ordre de coucher. Chacun fut mal, et de plus rongé par la vermine qui dévore ces malheureux et en général tous les Espagnols.

Nous partîmes le lendemain à quatre heures du matin et fûmes dîner à Torquemada, éloigné de sept lieues et situé dans une plaine dont l'horizon est à perte de vue. Ce bourg est au confluent de la Pesquera et de l'Arlançon qu'on passe sur un pont en pierre et nouvellement bâti. Les terres qui avoisinent ce lieu attestent la négligence de ses habitants, qui pourraient tirer grand parti de sa situation près de deux rivières dont l'une passe à Burgos et l'autre vient du royaume de Léon en passant par Carrion, Palencia, Duennas, Valladolid, et tombe dans le Duero près de cette dernière ville; mais ce peuple paresseux dédaigne de profiter de ces avantages.

Nous laissâmes Torquemada après que la grande chaleur fut passée et fûmes coucher à Duennas, petite ville agréablement située. J'y ai remarqué une maison de bénedictins. La plaine contient plusieurs bourgs ou villages; on voit sur la droite

Digitized by Google

du chemin la ville de Palencia qui en est à environ une lieue.

Monseigneur fut reçu à Duennas au son de toutes les cloches. La musique de la ville précédait sa voiture. Les maisons étaient tendues de tapisseries, les rues sablées, et il y avait une illumination générale. Le peuple était joyeux et passa la nuit à danser au son des castagnettes. Devant une église de bernardins, près de la place, on avait allumé douze seaux de résine, qui formaient la gerbe et produisaient un bel effet. Les moines en avaient aussi placé sur le sommet de leur église. Nous logeâmes chez des particuliers où nous fûmes assez bien. A trois heures du matin de jeunes filles et de jeunes garçons vinrent avec de la musique et des flambeaux allumés, quoiqu'il fît jour, et dansèrent sous mes croisées. Quoique ce bruit fît tort à mon sommeil, je me levai, et ce spectacle gai me divertit beaucoup.

Nous voilà arrivés au 21 juillet. Ce jour nous quittâmes Duennas à cinq heures du matin et traversâmes une plaine immense sablonneuse et stérile, qui nous conduisit à Valladolid. Je remarquai à environ deux lieues de cette ville, un très beau couvent d'hospitaliers, qu'on nomme Parras Sol. A peu de distance de ce même couvent sur la route, est un village qu'on nomme Cabeçon. La Puiserga y passe; là nous trouvâmes les autorités civiles et militaires de la ville, qui étaient venues pour recevoir le prince et le complimenter. Monseigneur les reçut avec beaucoup de bonté. Il continua sa route accompagné de ces notables, au milieu d'une foule de peuple et de moines qui se trouvait sur son passage. Les rues de Valladolid étaient tapissées, sablées, et jonchées de verdure. Le prince descendit chez le marquis d'Albaréal, l'un des vingt-quatre régidors de la ville. Devant son appartement on avait dressé un amphithéâtre où des musiciens exécutèrent plusieurs morceaux fort agréables.

Comme notre séjour dans cette ville devait être fort court, je la parcourus rapidement pour en voir les curiosités; je proposai à mes compagnons de voyage de m'accompagner; je visitai un couvent de dominicains qui est la demeure de cent six moines dont l'embonpoint et la rouge trogne m'annoncèrent qu'ils s'accommodaient bien de leur retraite. Ils nous reçurent fort bien

Digitized by Google

et nous firent voir leur maison, leurs jardins, leur trésor et même leur réfectoire où nous bûmes de bon vin. Ils se firent un plaisir de nous faire voir ce qu'ils possédaient de précieux : le premier objet était une superbe croix de cristal de roche d'environ trois pieds de haut, et renfermant un morceau de la vraie croix. On nous montra deux beaux et grands crucifix en corail dont la hauteur est de quatorze pouces. Ces deux pièces sont de la plus grande rareté, eu égard au volume de la matière. Nous vîmes une châsse de cristal, ornée d'or et d'émail, renfermant une épine de la couronne de Jésus-Christ; cette châsse est à huit pans et en forme de dôme, elle est enrichie d'un grand nombre de pierres précieuses, l'or qui la décore pèse vingt-huit marcs; nous remarquâmes aussi une très belle urne de porphyre. Les chapelles de l'église sont ornées de belles sculptures et contiennent beaucoup de tableaux de dévotion : dans l'une nous vîmes la Vie, la Mort et la Résurrection du Christ, en figures de grandeur demi-nature. Toutes ces figures sont bien dorées, c'est là où brillent les Espagnols, qui croient que la prodigalité de ce métal doit fermer les yeux sur leurs défauts.

En sortant de ce couvent, nous fûmes voir l'esplanade qui est fort grande et presque hors la ville, sur la route de Ségovie; cette immense place est entourée de couvents, d'hôpitaux et de chapelles. Le palais bâti par Philippe II tombe en ruine; on n'y voit plus rien de son ancienne magnificence.

On a fait une promenade sur le bord de la Pesquera : elle n'est agréable que la nuit; car le jour on y est brûlé par le soleil. Les bords de cette rivière sont délicieux : elle est large, profonde, et produit de bon poisson. Avec peu de dépense on pourrait la rendre navigable au moins pendant trente lieues, ce qui activerait le commerce à Valladolid.

Nous allâmes voir la grande place où est construite une des deux chancelleries d'Espagne, aussi y voit-on circuler beaucoup de juges, d'avocats et de plaideurs. Cette place est malpropre, parce que le marché s'y tient tous les jours; toutes les maisons étaient tendues de riches tapis et ornées de lustres. A la chancellerie, on avait mis les tapisseries de la couronne pour célé-

Digitized by Google

brer l'arrivée du prince. Les rues qui avoisinent sont garnies de galeries sous lesquelles on peut se promener à couvert. Ces espèces de portiques sont ornés de colonnes de granit.

Toutes les rues sont larges, les maisons bien bâties, quoique la plupart le soient en bois; mais la misère est grande et la police des nettoiements ne se fait point avec assez d'activité. La position de cette ville sur les rivières d'Esgueva et de Pesquera près du Duero, lui donne un grand avantage; mais il faudrait des habitants qui ne fussent pas Espagnols, qui eussent de l'industrie, du courage et pour qui la paresse n'eût pas autant d'attraits. On compte onze mille maisons à Valladolid, et soixante dix couvents plus superbes les uns que les autres. Parmi plusieurs palais magnifiques, on distingue celui du comte Stanislas. On peut dire que c'est une des plus belles et des plus considérables villes d'Espagne.

Après avoir parcouru Valladolid, nous vînmes à la comédie dans une loge qu'on nous avait destinée. On donnait *le Cid*.

C'est une chose extraordinaire de voir les acteurs danser le *fandango* et les *siguedilles* dans les entr'actes (qu'ils appellent *journées*). Deux personnes commencent très doucement, l'orchestre les suit et à mesure la musique hausse, et la danse de s'animer et les personnages de tenir toutes sortes de postures et faire des grimaces qui font mourir de rire. Les spectateurs s'en mêlent, font chorus, et c'est un tapage de tous les diables: on ne s'entend plus. On a vu des femmes pisser à force de plaisir, et d'autres se trouver mal. Je descendis au foyer et je m'aperçus que les actrices n'y sont pas cruelles; leur toilette n'est pas magnifique, leurs cheveux sont renfermés dans un grand filet de soie, or et argent, qui leur descend jusqu'au milieu du dos, et lorsqu'elles n'ont pas assez de cheveux pour le remplir, elles en ajoutent de postiches; ainsi qu'en France, elles se peignent le visage de rouge et de blanc. Leur ajustement est galant et leste; il est composé d'une jupe n'importe de quelle couleur, un corset fort court, une écharpe et un demi-manteau garni d'une frange d'or ou d'argent. Les hommes jouent ordinairement en manteau de soie rose, jaune ou bleue.

Digitized by Google

En sortant de la comédie, nous trouvâmes la ville tapissée et illuminée ; il y avait deux lustres à chaque maison. Les habitants avaient exposé à l'extérieur tout ce qui pouvait orner l'intérieur, particulièrement des tableaux, dont les Espagnols paraissent être amateurs. Le luxe est extrême ; des femmes sans pain et presque nues ont des pendants d'oreilles de quatre pouces de longueur, des bagues, des bijoux, le tout monté de pierres fausses de toutes couleurs qu'elles tirent de France. Toutes les maisons ont des balcons du haut en bas, soit en fer, soit en bois. La foule était immense et ne cessait de crier: *Vivat el principe conte d'Artois.*

Nous eûmes beaucoup de peine à regagner le logement du prince. En arrivant nous trouvâmes un *refresco* qui nous attendait; il était composé de dix sortes de glaces et de dix sortes de liqueurs et rafraîchissements et de sucreries, avec une profusion étonnante. Il ne fallait que dire un mot, et nous étions environnés de pages de ville qui s'empressaient à nous servir. Tel était l'ordre du Roi.

Cette ville est une de celles où il règne le plus de mauvais esprit; aussi pour éviter les accidents on avait affiché huit jours avant notre arrivée que si un sujet espagnol insultait un Français, il serait mis aux galères pour la vie. Les civilités nous furent donc prodiguées, peut-être politiquement, mais nous n'eûmes aucun sujet de nous plaindre. Le bruit courut que le Roi avait donné quinze cent mille francs pour donner des fêtes à Monseigneur depuis sa sortie de France jusqu'à son arrivée à Madrid. Il y eut bal chez un régidor, auquel le prince assista jusqu'à une heure du matin. Il était brillant et la société bien choisie. Les femmes ne sont pas jolies dans cette ville; on pourrait même dire qu'elles y sont laides (1).

(1) On lit dans les *Mémoires de Bachaumont*, aux dates du 26 juillet et du 15 août 1782, les passages suivants sur le voyage du comte d'Artois :

« 26 *juillet.* L'itinéraire du comte d'Artois, parti pour Madrid, porte que ce prince avait couché le 5 à Orléans chez M. de Cipierre, intendant; que le 6 il

Digitized by Google

avait dîné à Chanteloup et passé le reste de la journée; le 7 il avait dîné aux Ormes chez M. de Voyer, et soupé à Poitiers chez l'évêque, etc.

« Son Altesse Royale a ainsi voyagé de fêtes en fêtes. Son plus agréable séjour a été à Bordeaux, que ce prince a revu avec un nouveau plaisir, ainsi qu'il l'avait promis aux jurats. Messieurs *Piis* et *Barré* sont venus y faire exécuter une pièce nouvelle de leur façon, ayant pour titre *la Rose et le Bouton*. Elle a paru si libre qu'on l'a dénoncée à MM. les jurats, qui d'abord devaient en empêcher la continuation. Cependant elle n'a pas été défendue. Les prudes seulement se sont abstenues d'y aller. Le lendemain on a représenté l'opéra de l'*Iphigénie en Aulide*, où le sieur le *Gros* a joué le rôle d'Achille. Le comte d'Artois en est reparti le 11, et est arrivé à Bayonne le 12. On ne peut se faire une idée de l'empressement des Bayonnais et de la gaieté qui a surtout distingué leurs fêtes. La ville a donné au prince une superbe halte au Boucau, où l'on a dansé devant lui la basque, la sauvage et toutes les danses du pays. Les Lambourdins ont joué à la *pecotte* contre les Navarrois, et le prince a beaucoup ri. »

15 *août*. Par des détails particuliers, on apprend que M. le comte d'Artois a été bien surpris de trouver partout en Espagne des spectacles, des fêtes et des danses qui ne se ressentaient point de la gravité espagnole.

« On ajoute qu'on a été un peu scandalisé à la cour de le voir dans un ajustement très leste et trop peu conforme à son étiquette. On dit que ce prince a beaucoup ri de cette cour, et l'on prétend que dans ses lettres *à la reine, il* en plaisante on ne peut plus agréablement.

« Tout est disposé sur la route d'Espagne de façon que l'arrivée des nouvelles soient rapides et continues dès que le siége de Gibraltar sera commencé. Ce fameux siége occupe toute l'Europe aujourd'hui, et sera certainement l'événement de la guerre le plus intéressant. Il est bien essentiel qu'il se finisse, par les dépenses énormes qu'il entraîne, la quantité d'hommes et de forces navales qu'il occupe depuis trois ans. »

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LETTRES

DE

MARGUERITE DE VALOIS

A HENRI IV. [1]

SUITE.

AU ROI (HENRI IV), MON SEIGNEUR ET FRÈRE.

Ce 17 avril 1602.

Monseigneur, entre tous les desservices que j'ai reçus de quelques chanceliers et trésoriers que Votre Majesté m'a vus, celui duquel je leur veux le plus de mal est de m'avoir contrainte et me contraindre encore de l'importuner, pour me dégager de l'importunité où leurs larcins et mauvais ménages m'ont mise, où je n'ai coulpe que de nonchalance, vice commun à ceux de notre qualité; mais, si c'est une marque de grandeur, ils m'ont bien fait payer l'intérêt de cette vanité. Je recours donc à Votre Majesté, comme à celui seul à qui, après Dieu, je dois avoir et ai tout mon espoir, et qui me représente tous les rois desquels

(1) Voir précédemment page 97 de ce volume.

Digitized by Google

je suis sortie. Votre Majesté m'offrit de payer toutes mes dettes lorsqu'il lui plut que je consentisse à la séparation : je fus si mal conseillée que j'aimai mieux deux cent mille écus payables en quatre ans, estimant que mes dettes, qui ne montaient l'an 85 qu'à quatre-vingt mille écus, ne pourraient excéder cette somme ; toutefois, les intérêts des années qui ont couru les ont tellement accrues, que les commissaires qui les ont vérifiées à Paris et à Bordeaux, pour France et Gascogne, les ont trouvées montées un tiers plus que la susdite somme, de laquelle, outre ce, il reste une partie des quatre derniers quartiers des quatre années susdites ; de quoi il me faudra remplacement pour parfaire ladite première somme qu'il plut à Votre Majesté m'accorder pour l'acquit de mes dettes, à quoi je supplierai très humblement Votre Majesté avoir égard et ne vouloir laisser en telle peine celle qui loue tous les jours Dieu d'avoir pu servir à établir le contentement de Votre Majesté. Il me serait besoin, et, si j'osais, j'en requierrais très humblement Votre Majesté, qu'il lui plût me continuer encore cette même assignation pour trois ans tout ce que dessus revenant à cette somme.

La bonté de Votre Majesté et l'assurance qu'il lui a plu me donner d'affectionner mon bien me donnent hardiesse d'oser lui représenter ma nécessité, ainsi que je la supplie très humblement se souvenir que, hormis cette assignation pour mes dettes, je n'ai que cinquante mille francs de pension de Votre Majesté ; car, les autres cinquante mille, je les avais des rois mes frères, et il y a plusieurs princes qui ne sont pas de ma qualité qui ont cent mille francs de pension ; outre ce que je n'ai eu nulle récompense des terres de Picardie, qui me valaient soixante et trois mille francs, bien que Votre Majesté m'eût souvent assurée qu'en ce changement de condition elle ne voulait que j'y diminuasse de moyens, même les voulait plutôt augmenter. Me voyant ladite assignation qu'il lui plaisait me bailler pour mes dettes, je me suis tenue trop satisfaite, comme je ferai encore, s'il plaît à Votre Majesté me continuer ladite assignation encore pour trois ans : ce sont bienfaits qui passent mon mérite, mais non l'affection que j'ai à son service, en laquelle je lui supplie très humblement me permettre

Digitized by Google

de lui baiser les mains, priant Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très longue, très heureuse vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 7 d'août 1602.

Monseigneur, entre tous ceux de votre royaume qu'il a plu à Votre Majesté d'obliger, j'ai toujours reconnu et avoué être celle qui lui est plus redevable et obligée de dédier à son service tout ce que je puis avoir qui y soit propre. Je me suis acquittée de ce devoir en tout ce qu'il a plu à Votre Majesté me le permettre, la suppliant très humblement se souvenir que, par son commandement réitéré par deux fois par M. Erart, je retins le nom de quoi j'avais volontairement cédé l'effet pour l'affection et zèle très grand que j'aurai toute ma vie au bien et contentement de Votre Majesté, à laquelle je n'osai pour lors davantage contrarier; mais à cette heure que Dieu nous a fait la grâce de lui donner des enfants, et que l'on voit, ce qu'on n'eût jamais pensé, des ames si monstrueuses qu'elles conçoivent des volontés parricides (1) contre un prince tel que Votre Majesté, de qui ils ont tant éprouvé la bonté et connu la valeur, je la supplierai très humblement avoir agréable que je laisse ce nom de reine, afin que tels pernicieux esprits ne prissent à l'avenir quelque prétexte sur ce nom qui peut, en quoi que ce fût, troubler le repos de MM. vos enfants, et trouver bon que je me nomme de ma duché de Valois, qui est aussi le nom de ma maison, et comme fit madame Jeanne de France, fille du roi Louis onzième, lorsqu'elle fut séparée du roi Louis douzième, qui se nomma duchesse de Berri de sa duché, et qu'il plaise à Votre Majesté commander qu'ès-patentes qu'il faudra à cette heure refaire pour l'assignation qu'il lui plaît m'octroyer pour l'année prochaine pour mes dettes, de quoi je lui rends très

(1) Conspiration du maréchal de Biron.

Digitized by Google

humbles grâces, j'y prenne ce nom de duchesse de Valois; car je supporterais trop impatiemment que moi, qui voudrais au prix de ma vie accroître la grandeur de Votre Majesté et de MM. ses enfants, servisse de sujet pour une telle vanité à vos ennemis, Monseigneur, et aux miens, pour troubler votre État, à quoi je n'eusse pensé si je n'eusse vu la prodigieuse entreprise de ce misérable ingrat, qui m'a conviée soudain de faire cette très humble requête à Votre Majesté, à qui, avec sa permission, je baiserai très humblement les mains, priant Dieu, Monseigneur, lui donner très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

LETTRE DE M. DE LORRAINE A LA REINE MARGUERITE.

De Nanci, ce 18 septembre 1602.

Madame, j'ai reçu la lettre qu'il vous a plu m'écrire, et vu par icelle les considérations que Votre Majesté a pour prendre le nom de duchesse de Valois, qu'il me semble, Madame, avoir raison et tiens qu'il vous est plus avantageux que celui de reine, et me semble qu'aviez raison, dès la séparation, de le prendre pour beaucoup de raisons. Votre Majesté juge très prudemment, et me semble qu'elle ne saurait juger plus prudemment pour ôter tout sujet aux esprits malins, que d'en user comme elle le désire; je crois, que le Roi ne pourra trouver que très bon, parce que ce change ne peut que lui apporter que du repos et à vous aussi; enfin, Madame, ce sera couper le chemin à ceux qui voudront prendre sujet pour rompre le repos du Roi et de son royaume, et, comme votre serviteur, je vous en parle librement, comme je crois être votre bien et repos. Je ne changerai jamais l'affection que j'ai vouée à votre service, ne désirant rien tant que d'avoir un jour cet honneur de la pouvoir voir et lui baiser les mains, et lui rendre le service très humble que je lui ai voué, à quoi ne manquerai jamais, comme sait le

Digitized by Google

Créateur auquel je supplie qu'il doint à Votre Majesté, Madame, très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissant frère et serviteur.

CHARLES DE LORRAINE.

AU ROI.

Ce 16 d'octobre 1602.

Monseigneur, la faveur et les bienfaits de Votre Majesté accroissent tellement les obligations où la nature et votre bonté m'ont de tout temps liée, que le seul regret de ma vie est de ne me voir aussi utile à en rendre les très humbles services que j'en dois à Votre Majesté, comme j'y suis redevable et portée de toutes les affections de mon ame, et, puisque mon sexe ne permet que j'offre autre chose à Votre Majesté qu'une volonté toute soumise aux siennes et une résolution de n'avoir jamais autre loi à mes actions que ses commandements, je la supplie très humblement me tenir comme sa créature, et me commander absolument comme à telle, la suppliant très humblement, s'il est besoin, pour me faciliter la remise des cent mille écus qu'il lui a plu m'accorder en deux ans, pour l'acquit de mes dettes, qu'il lui plaise me continuer sa faveur, commander ce que j'aurai besoin pour tel effet, et se souvenir de me faire comprendre en l'état de l'année prochaine pour la moitié, comme il lui a plu m'accorder. J'avais proposé à Votre Majesté combien j'estimais utile à son service et de MM. ses enfants que je prisse le nom de duchesse de Valois, qui me serait, en la condition où je suis, trop mieux séant. J'ai pris la hardiesse d'enclore dans celle-ci la réponse que mon frère, M. de Lorraine, m'en a faite, lui en demandant avis, où il témoigne combien il est zélé à la grandeur et repos de Votre Majesté et de MM. ses enfants. Je supplie très humblement Votre Majesté de prendre la peine de la voir et de la considérer, et je m'assure qu'elle approuvera la proposition que je lui en ai faite, et mon intention qui ne bute qu'au repos et service de Votre Majesté et de MM. ses

Digitized by Google

enfants, où les infinies obligations que je lui ai me rendent par devoir étroitement liée. Je requiers donc encore très humblement Votre Majesté me permettre de lui rendre ce second service, qui m'apportera trop plus de contentement que toutes les plus élevées qualités du monde, et espérant que m'octroiera cette très humble requête, avec sa permission, je lui baiserai très humblement les mains, priant Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très longue et très heureuse vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

A M. SÉGUIER.

Ce 5 novembre 1602.

Monsieur Séguier, j'ai été infiniment aise de savoir que le procès que j'ai contre Choisnin est entre vos mains pour le rapporter, n'ayant besoin en cette affaire-là que d'un rapporteur, homme de bien et de mes amis, comme je me le promettrai toujours de tous ceux qui portent votre nom. Je crois que M. de Rieux vous aura fait entendre tout ce que je lui ai écrit sur ce fait; toutefois étant chose que j'affectionne infiniment pour les ingratitudes et perfidies de ce méchant homme, je ne me saurais empêcher de vous découvrir ce fait. Je pris ce méchant homme pour me servir de précepteur lorsque je partis de Paris la première fois, pour la réputation qu'il avait d'être docte; cette qualité trouvai-je bien en lui, mais en une ame très méchante, qu'il déguisa néanmoins de telle façon que je ne pus qu'à la fin découvrir ni son hérésie héréditaire, étant né de Châtellerault, où ils sont tous huguenots, ni sa perfidie, que, par une si prodigieuse malice, il s'est efforcé de me faire tant ressentir, s'étant ainsi couvert et déguisé un fort long-temps en bon catholique et fidèle serviteur. Me trouvant en Gascogne du temps des premiers troubles de la ligue et des huguenots, où tout était en armes, ayant été contrainte de me retirer en une ville mienne, nommée Agen, laquelle, bien qu'elle fût mienne, tenait néanmoins le

Digitized by Google

parti de la Ligue, de telle sorte qu'il m'eût été malaisé de m'y conserver, sans l'appui de feu M. de Guise, j'eus besoin d'envoyer vers lui. Regardant de choisir entre mes serviteurs quelqu'un capable et fidèle, le malheur voulut que je fisse élection de ce méchant homme, et lui ayant baillé des instructions et des lettres selon le temps et le besoin que j'en avais lors, il fait le voyage et m'en rapporte réponse; néanmoins, couvant toujours une mauvaise intention contre moi, à qui il ne pouvait avoir d'affection pour me connaître tant catholique et si ennemie de ceux de sa religion, il ne se dessaisit point des susdites instructions que je lui avais baillées, et les garde à intention de m'en rendre un jour du déplaisir, ce que j'ignorais, et le tenais pour fort zélé à mon service, comme son apparence feinte le démontrait. La prise d'Agen avenant et ayant été contrainte de me retirer en Auvergne, mon trésorier et mon contrôleur ne m'ayant pu suivre si tôt pour avoir été nécessaire qu'ils demeurassent pour m'amener le reste de mon train, n'ayant personne auprès de moi qui, en leur absence, me pût servir de l'un et de l'autre plus propre que ce méchant homme de Choisnin, je lui commandai en leur absence de faire leurs charges jusqu'à tant qu'ils fussent venus, ce qu'il trouva si doux, maniant les deniers, et tout lui passant par les mains, qu'au bout de cinq ou six semaines que mon trésorier et mon contrôleur arrivèrent et qu'il fallut qu'ils se remissent chacun à faire leurs charges, il en prit un si grand désespoir, qu'ayant le naturel comme le visage de More, il ne machinait que trahisons et vengeances. Encore qu'au compte qu'il me rendit lors des deniers qu'il avait maniés, montant environ à quatorze ou quinze mille écus, il y demeurât redevable de grandes parties, et qu'il s'en fût fort mal acquitté, et que j'en passai par-dessus, ne l'en ayant voulu rechercher, il commença à découvrir son mécontentement par de grandes plaintes qu'il me fit d'avoir employé plusieurs années à mon service, et qu'il voyait bien qu'il n'en pouvait plus espérer aucun avancement, puisque je lui avais ôté le maniement de mes deniers et la charge qu'il avait faite depuis six semaines; je lui représentai que mon trésorier et mon contrôleur

Digitized by Google

étant arrivés, je ne pouvais pas empêcher qu'ils fissent leurs charges, et qu'il savait que ce n'était qu'en leur absence que je les lui avais fait faire, et que, s'il désirait quelque autre chose de moi qui fût en ma puissance, je le ferais de bon cœur. Lors il me demanda six mille écus de récompense qu'il voulait avoir comptant, sachant bien qu'alors j'en étais incommodée; je lui dis qu'il savait bien que je ne pouvais faire cela, et que je lui en ferais expédier un bon pour le payer à ma commodité. Cela ne pouvant contenter son avarice et son ambition, sa rage allant toujours croissant, il ne passait jour qu'il ne tâchât de m'offenser ou me déplaire en quelque chose; enfin, il fut si outrecuidé qu'il bailla un soufflet à mon huissier à la porte de ma chambre. Voyant son insolence, pour le châtier et réprimer un peu cette audace, je lui fis défendre de n'entrer en ma chambre de huit jours, lesquels il employa à vomir sa rage contre moi par un pasquin qu'il fit, le plus sale et le plus vilain qu'il se soit jamais vu, lequel il fut si effronté de m'envoyer, *faisant accroire* à celui qui me l'apporta que c'était des fruits de ses études pour se remettre en grâce avec moi, sachant que je me plaisais aux œuvres doctes et belles. Il me fut présenté devant quelques-uns des gentilshommes qui m'accompagnaient lors, et, l'ayant fait lire, voyant les injures et calomnies de quoi en paroles couvertes il m'offensait, ils en furent tous si émus qu'à peine les pus-je retenir qu'à l'heure même ils ne l'allassent traiter comme une telle insolence et méchanceté le méritaient; mais, ne m'étant jamais plu à telle violence et estimant me venger assez de ceux qui m'offensent quand je les éloigne de mon service, je leur priai et commandai de ne lui rien faire, et que je le punirais assez en le chassant, et lui fis commander de s'en aller. Il demanda jusqu'au lendemain pour partir, et, le matin, comme il sortait, usant de son arrogance accoutumée, il passa par-devant quelques-uns de mes gentilshommes, de ceux qui avaient été lors qu'on me lisait ledit pasquin, et se plaignant de moi avec paroles indignes, ces gentilshommes, ne le pouvant souffrir, emportés de colère, lui donnèrent quelques coups de bâton, lesquels mirent sa malice à son période, et se résolut d'effec-

Digitized by Google

tuer son premier dessein, pour lequel il avait gardé les susdites instructions que je lui avais baillées pour feu M. de Guise, et, estimant qu'avec cela il me ruinerait avec le feu Roi, il les lui porta et y ajouta toutes sortes de calomnies ; il n'omit rien en quoi il me pût nuire. Je vous laisse à juger si cette ingratitude et méchanceté ne le rendent indigne de tous les dons qu'estimant qu'il fût mon serviteur, je lui avais faits ; et si ce ne serait un trop mauvais exemple qu'au lieu de la punition que mérite une telle perfidie, il en reçût récompense. Je vous prie donc m'obliger tant, en représentant cette vérité à Messieurs de votre cour, de faire en sorte que cette prodigieuse perfidie serve d'exemple à tous les mauvais serviteurs qui, ayant l'âme assez corrompue, voudraient faire de pareils traits à leurs maîtres. Et veuillez prendre assurance, par celle-ci en votre particulier, de l'amitié que j'ai vouée à toute votre maison, et que je veux conserver à la mémoire de feu MM. les présidents votre père et votre frère, pour me témoigner en votre endroit et de tout ce qui porte votre nom en toutes les dignes occasions qui s'en présenteront.

AU ROI.

D'Usson, ce 10 d'octobre 1603.

Monseigneur, j'ai vu, par celle qu'il a plu à Votre Majesté écrire à M. de Rieux, qu'estimant madame du Monastère morte, elle désire son abbaye pour la fille de M. de Roquelaure ; plus agréable commandement Sa Majesté ne me peut-elle faire, car rien ne sera jamais tant affectionné de moi que ceux que je sais l'être si fidèlement à Votre Majesté comme M. de Roquelaure. J'ai envoyé en Rouergue savoir en quel état elle est, pour ce que j'ai reçu de ses lettres, datées du 27 septembre, écrites de sa main, que j'envoie à M. de Roquelaure, avec une d'un de ses amis, qui me priait lui bailler un brevet pour résigner : ce que je fis, n'estimant pas qu'aucun de mes amis pût désirer cela ; mais il n'empêchera lorsqu'elle mourra, soit à cette heure

Digitized by Google

ou quand que ce soit, que je n'obéisse à Votre Majesté, la suppliant très humblement s'assurer que, si elle est encore vivante, elle n'aura jamais de moi les provisions qu'autre n'aura jamais de moi que la fille de M. de Roquelaure.

Tout l'heur de ma vie, Monseigneur, est d'être commandée de Votre Majesté, et ma seule ambition d'être reconnue pour la plus fidèle et affectionnée à son service de ses créatures; telle me puis-je nommer, car, après Dieu, je ne tiens l'être ni le bien-être que de Votre Majesté, à qui je requiers très humblement me continuer la faveur de sa protection, en ne permettant qu'il soit contrevenu à la déclaration de nonante-neuf, qu'il a plu à Votre Majesté faire en ma faveur, en confirmation du délaissement que le feu roi mon frère me fit des terres de ma dot, qui ne me peuvent être retirées durant ma vie. Votre Majesté l'a si exactement fait observer, que je me promets qu'elle ne permettra par aucune surprise qu'il lui soit préjudicié, comme l'on s'attache à faire en l'érection du duché d'Aiguillon, de qui toutes les justices que l'on y mettait sont de ma justice d'Agen, comme plus particulièrement je l'ai fait entendre à Votre Majesté par une autre lettre que j'ai envoyée, il y a deux mois, à M. de Rieux, pour présenter à Votre Majesté. L'on a usé en cela de tel artifice que je n'ai jamais pu savoir au vrai l'intérêt que j'y avais que la vérification n'en ait été faite à Bordeaux, ce qui m'a empêchée d'en recourir plus tôt à Votre Majesté, qui peut transférer cette duché en quelque autre terre de M. du Maine, qui ne dépende que de la justice de Votre Majesté, m'assurant qu'elle ne me voudrait ôter pour donner à autrui, et ne voudrait permettre que telle indignité me fût faite, que je tiendrais pour la plus grande que je saurais recevoir; car, la susdite déclaration de nonante et neuf ayant été vérifiée par avant cette érection aux parlements de Paris et Bordeaux, ils ne purent donner aucun arrêt qui ait lieu au préjudice de la précédente vérification, vu la qualité de ladite déclaration que Votre Majesté sait avoir été mise au lieu de mon contrat de mariage; par quoi je la supplie très humblement y apporter le remède qui est en sa seule puissance, transférant cette érection de duché,

Digitized by Google

ne me déniant cette justice que Votre Majesté ne dénierait au moindre de son royaume, me conservant le bien qu'après Dieu je ne tiens que de Votre Majesté, à qui, avec sa permission, je baiserai très humblement les mains, priant Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très longue et très heureuse vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 26 d'octobre 1603.

Monseigneur, je rends très humbles grâces à Votre Majesté de l'assurance qu'il lui plaît me donner, que si elle eût su que les justices d'Aiguillon et autres que l'on se voudrait attribuer sont à moi, qu'elle n'eût accordé l'érection prétendue; je l'ai toujours cru ainsi, Monseigneur, comme aussi je m'assure que, sachant que vos cours de Parlement de Paris, Toulouse et Bordeaux, ont donné arrêt de vérification de la déclaration qu'il plut à Votre Majesté faire en 99, pour être subrogée lors de la séparation en la place de mon contrat de mariage, et laquelle, confirmant le délaissement que le feu Roi mon frère me fit des terres de ma dot, porte qu'il ne me peut rien être ôté ni retiré, durant ma vie, des terres, justices ni autres choses de ma dot; que Votre Majesté, suivant ce qu'il lui plaît m'écrire qu'il n'est en son pouvoir de faire rien au contraire des arrêts donnés par ses parlements, ne voudrait rendre les susdits arrêts de vérification de ladite déclaration de 99 de pire condition que les autres, n'étant les arrêts des vérifications d'érections de duchés plus sacrés ni plus authentiques que les arrêts donnés par les mêmes cours sur la vérification de la susdite déclaration de nonante et neuf, lesquels arrêts étant paravant celui de cette prétendue duché, Votre Majesté voit que le premier renverse le dernier et le rend nul, puisque, comme il lui plaît de m'écrire, elle veut estimer avoir les mains liées par les arrêts des parlements. Je supplierai donc très humblement Votre Majesté

Digitized by Google

de reconnaître que c'est à M. du Maine à qui Votre Majesté doit user de cette raison, et non à moi ; car c'est lui qui, par surprise, veut renverser les arrêts des parlements de Paris, Toulouse et Bordeaux, donnés sur la vérification de ladite déclaration de nonante et neuf, me voulant ôter, contre ce qui est porté par icelle, mes justices. Et moi, je ne fais que défendre le mien et supplier très humblement Votre Majesté ne permettre que, par telle surprise, l'on contrevienne à ladite déclaration de 99 et aux arrêts de vérification donnés de tant de parlements sur icelle; que, suivant ce qu'il plaît m'en écrire, Votre Majesté n'y peut toucher, par quoi M. du Maine ne se peut plaindre que de lui-même, et ne peut que rester très content quand Votre Majesté lui transférera ce même honneur en quelque autre de ses terres, comme j'en supplie très humblement Votre Majesté, et de se souvenir de quelle importance m'est l'entretènement de ladite déclaration de nonante et neuf, d'où dépend la conservation de tout ce que je possède, et combien Votre Majesté m'a promis, lors de la séparation, de la faire entretenir comme il lui a plu exactement faire jusqu'ici; et, puisque même raison fait pour moi que pour M. du Maine, qui ne s'appuie que sur les arrêts, que les miens sont premiers que les siens, et pour une cause trop plus importante et recommandable vu ma qualité, et qu'elle me tient lieu de contrat de mariage, et qu'au contraire les siens ne sont que par surprise et usurpant ce qui n'est pas à lui, je supplie très humblement Votre Majesté me maintenir en ce que ladite déclaration de Votre Majesté et les arrêts des parlements de Paris, Toulouse et Bordeaux, m'y ont acquis, et transférer cette qualité de duché et pairie en quelque autre terre de M. du Maine, me pardonnant si j'ai osé importuner Votre Majesté d'un si long plaid. La défaveur de telle injustice me serait une si grande indignité qu'elle me serait insupportable aussi, me promettant de l'équité et bienveillance de Votre Majesté, que, me continuant sa protection, elle me voudra maintenir en mon droit et aux clauses de ladite déclaration de 99, comme je l'en requiers très humblement, et me permettre de lui baiser très humblement les mains comme celle

Digitized by Google

qui, avec plus d'affection, prie Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très longue et très heureuse vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

A M. DE LOMÉNIE.

D'Usson, ce 16 novembre 1603.

Monsieur de Loménie, étant certaine que verrez celle que j'écris au Roi, je ne vous en ferai redite; seulement vous prierai-je que, pour si être trop longue, Sa Majesté ne m'honore tant de la lire, m'obligiez tant de lui représenter ce qui y est, où Sa Majesté connaîtra que cela se fait plus pour faire perdre à Sa Majesté ceux qui lui ont de l'affection, et pour lui donner le blâme d'avoir si indignement traité une fille de France, que pour autre chose; mais quoique, par les réponses du Roi, l'on me veuille désespérer, l'on ne m'arrachera jamais du cœur le (1)... que j'ai voué à Sa Majesté, à qui je ne puis croire que l'on baille mes lettres, à qui j'en ai, avec celle-ci, écrit quatre sur ce sujet; vous m'obligerez beaucoup de m'écrire s'il les a reçues. Je connais bien qu'il n'y a nul qui ne connaisse mon droit et l'état que l'on me fait, que l'on me mène comme cela pour penser me contraindre de consentir à vendre ou changer mes justices; mais j'ai plus de courage et de résolution que l'on ne me saurait donner de tourment : je sais que le Roi, juste et bon comme il est, ne me peut ôter mon bien ni me forcer à y consentir, et faut enfin que M. du Maine cesse de désirer l'impossible en voulant le bien d'autrui, et qu'il requière du Roi ce que l'on doit attendre d'un roi, non d'un tyran : c'est faire tort à Sa Majesté de la requérir de chose telle, et de lui vouloir faire offenser personne de ma qualité; que, si telle violence avait lieu, je ne ferais plus état de chose que j'eusse au monde. Bon Dieu! faut-il avoir tant de peine pour conserver le sien

(1) Une tache contemporaine de la lettre rend ce mot illisible.

Digitized by Google

contre cette persécution assez dure! J'ai été malade de déplaisir des deux réponses du Roi, les voyant si éloignées de la justice et du support que Sa Majesté m'avait promis pour me conserver en tout mon bien, et en ce que l'on a prévu par la déclaration qui fut mise au lieu de mon contrat de mariage, de laquelle il y a eu arrêt de vérification en trois principaux parlements de la France. Je vous prie donc encore, si le Roi ne lit ma lettre, la lui représenter, et croire que n'obligerez jamais personne qui soit si désireuse de votre amitié, et de qui puissiez faire plus d'état que de

Votre plus affectionnée amie, MARGUERITE.

AU ROI.

D'Usson, ce 19 novembre 1603.

Monseigneur, à vous seul comme à *mon supérieur, à qui je* dois tout, j'ai tout cédé; à *mes inférieurs*, à qui je ne dois rien, je ne cède rien. J'ai *cédé* à Votre Majesté ce qui, entre les humains, est estimé de meilleur et plus excellent, qui est la grandeur, non par faute de courage et de connaissance, mais par la très grande affection que j'ai au service de Votre Majesté et bien de son état; mais, de ce qui m'est resté pour témoignage de la bienveillance de Votre Majesté, qui est la déclaration qu'il lui a plu faire en la place de mon contrat de mariage où la dot, que les rois mes père et frères m'ont laissée, m'est confirmée en terres et priviléges répondant à ma qualité, il n'est en la puissance de créature qui vive, non pas même de Votre Majesté, à qui je ne voudrais refuser mon sang ni ma vie, de m'en faire jamais rien céder, connaissant que ce me serait une indignité irréparable et une marque de défaveur de Votre Majesté; qu'aussi l'on ne pourrait faire une seule brèche à ladite déclaration de 99, qui me tient lieu de contrat de mariage, qu'elle ne soit du tout annulée, et par conséquent le peu de bien que les rois mes père et frères m'ont laissé pour dot, qui n'est en terres que quarante-quatre mille livres de rente à l'abandon,

Digitized by Google

sans qu'il me reste aucune assurance de Votre Majesté, qui m'en conserve la jouissance, indignité aussi inédite à personne de ma qualité que peu convenable à l'accoutumée bonté de Votre Majesté et au respect qu'il a plu à Votre Majesté porter à la maison des rois dont je suis sortie, de qui Votre Majesté a été chérie et honorée comme fils et comme frère, et d'elle tenant maintenant le lieu, elle me doit, comme telle, une particulière protection, telle que je l'ai jusqu'ici ressentie, et que Dieu me fera la grâce qu'elle me la continuera, et connaîtra que ceux qui lui veulent faire chose si inédite que de manquer à la parole de Sa Majesté, à la foi publique, annulant une déclaration si authentique, qui tient lieu de contrat de mariage d'une fille de France, et renverser les arrêts de vérification donnés sur icelle en vos cours de parlements de Paris, Toulouse et Bordeaux, veulent attirer sur Votre Majesté le blâme d'une violence si injuste, et lui faire perdre l'affection des plus obligées et fidèles créatures. Mais ils y travaillent en vain; car l'affection que j'ai vouée à Votre Majesté m'est si naturelle et tellement innée en mon cœur, qu'il faut qu'elle ait durée autant comme il respirera, ne m'offensant nullement de Votre Majesté de ce que, par faux donné à entendre, l'on lui a fait m'écrire, appelant hardiment de Votre Majesté à Votre Majesté mieux informée du fait qui est tel.

Si j'ai l'heur que Votre Majesté ait lu ma lettre jusqu'ici, je la supplie encore très humblement lire ce peu de lignes. Les duchés ne peuvent être ni subsister sans justices; toutes les justices du duché d'Aiguillon, même celle d'Aiguillon de quoi il porte le nom, sont à moi, comme il appert par l'arrêt de vérification que la cour de Bordeaux a donné sur cette érection de duché, qui porte ces mots : « Que les terres d'Aiguillon, Montpezat, d'Olmerac, Madallan, Granges, Sainte-Livrade et autres, attribuées audit duché, iront toujours plaider à Agen, comme ils l'ont fait de tout temps, jusqu'à tant que j'en aie reçu l'indemnité; qu'il renvoyait à Votre Majesté pour l'ordonner. » Or, Votre Majesté, qui n'a jamais usé de violence à aucun de ses sujets, ne me voudrait ni saurait forcer, vu ma qualité

Digitized by Google

et celle de ladite déclaration de 99, mise au lieu de mon contrat de mariage, qui porte ces mots : « Qu'il ne me peut être rien ôté ou retiré durant ma vie des terres, justices ni autres choses qui m'ont été délaissées pour ma dot. » Or, pour ces causes, ne me voulant ni pouvant, Votre Majesté, forcer à donner ou vendre mes susdites justices à M. du Maine, déclarant à Votre Majesté, comme je fais par celle-ci et comme j'ai fait par toutes les autres, que je ne veux aucunement vendre ni échanger mes susdites justices; qui, faisant partie de ma dot, ne me peuvent être ôtées, si ce n'était par violence indigne de ma qualité et d'un roi prudent et juste comme Votre Majesté, et à laquelle déclarant encore qu'il n'y a chose au monde en quoi je ne l'obéisse et jusqu'au hasard de ma vie, fors en ceci où l'indignité me serait un affront trop cuisant et une trop grande marque de la défaveur de Votre Majesté, elle ne peut me dénier de me laisser jouir entièrement de ma dot, de quoi lesdites justices font partie, ainsi et en la même façon que le porte ladite déclaration confirmant le délaissement qui m'en fut fait par le roi mon frère, et ne peut Votre Majesté faire une duché sans justices, par quoi M. du Maine ne peut requérir l'impossible de Votre Majesté, de qui il faut que M. du Maine requière et attende ce qu'il a espéré d'un roi et non d'un tyran; car Votre Majesté ne peut forcer une personne libre à quitter ni vendre son bien. De se fonder sur l'arrêt de vérification que, par surprise, il en a eu, les arrêts de vérification de ladite déclaration qui me tient lieu de contrat de mariage sont précédents et trop plus authentiques pour être donnés pour causes trop plus importantes que l'érection d'un duché; et, outre ce, vous voyez, Monseigneur, que l'arrêt de Bordeaux est conditionnel, ordonnant que je serai, avant l'établissement du duché, indemnisée de mes justices, qui sont toutes celles qui lui étaient attribuées, comme j'ai dit. Et moi déclarant n'en vouloir recevoir aucune récompense, Votre Majesté ne m'y pouvant forcer, il faut que M. du Maine reconnaisse l'impossibilité de ses déraisonnables désirs, et que Votre Majesté transfère en quelque autre de ses terres ce nom superficiel de duché, de quoi mes justices étaient la base, et

Digitized by Google

moi les tirant de dessous, comme Votre Majesté ne me voudrait ni saurait empêcher, il faut par nécessité qu'il renverse; mais Votre Majesté le peut relever en quelque autre de ses terres où il ne prenne rien sur moi, qui ne veux ni vendre ni changer aucune chose de ma dot; il se doit contenter qu'en sa faveur vous m'en ayez écrit comme Votre Majesté a fait, qui eût ébranlé toute autre affection à votre service que la mienne; mais, en ce martyre non mérité, j'ai toujours prié Dieu, comme je fais encore, pour la très heureuse et très longue vie de Votre Majesté, de qui je serai à jamais, quoi que mes ennemis pensent de faire, plus que tout autre,

Votre très humble et très obéissante et très fidèle servante, sœur et sujette. MARGUERITE.

Pour ne point tourner le feuillet, j'use de cette incivilité (1).

AU ROI.

D'Usson, ce 27 mars 1604.

Monseigneur, je loue Dieu qu'il m'ait fait cette grâce de faire entendre à Votre Majesté mon droit en la surprise qui avait été faite et à elle et à moi pour l'érection du duché, ou plutôt Corneille d'Horace (2) que l'on voulait parer de mes plumes, et rends très humbles grâces à Votre Majesté de la justice qu'il lui a plu m'y rendre, que je tiens à une très grande faveur; car, bien qu'elle ne soit du tout entière, je sais la peine que Votre Majesté y a eue, et les importunités et respects qu'il lui a fallu combattre et surmonter pour me maintenir en ce qui m'appartient; de quoi encore je remercie très humblement Votre Majesté et la supplie commander que l'arrêt, de quoi l'on m'a envoyé seulement un extrait, soit baillé à M. de Rieux, en forme, pour m'en pouvoir servir; car, l'indignité ayant été publique, je désire que l'on reconnaisse que ma condition n'est si misérable que je ne

(1) Les dernières phrases de cette lettre sont écrites à la marge.

(2) Marguerite a voulu sans doute employer ici la locution proverbiale *Corneille d'Ésope*, consacrée par l'Académie, dont *le Geai paré des plumes du paon* de La Fontaine a fait perdre l'usage. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

puisse avoir justice de Votre Majesté, qui la rendez à tous, en chose de soi-même si favorisée qu'est la conservation des droits d'une personne de ma qualité. Je loue encore Dieu, Monseigneur, que Votre Majesté ait entendu les raisons que j'avais de l'affectionner; que, s'ils ne m'eussent été de telle importance, je n'en eusse importuné Votre Majesté comme j'ai fait, ne désirant que de lui plaire et rendre très humble service comme celle de ses plus obligées et affectionnées servantes, qui prie Dieu avec plus d'affection donner à Votre Majesté, Monseigneur, très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante et sujette,

MARGUERITE.

A MADAME LA PRINCESSE DE CONDÉ.

D'Usson, ce 17 novembre 1604.

Ma cousine, tant que je me suis vue inutile à vous servir, j'ai estimé que votre prudence approuverait que je ne vous importunasse de mes lettres; mais, à cette heure que ce triste sujet de la perte de M. de La Trimouille votre frère m'oblige à cet office l'adoucir, vous recevrez, s'il vous plaît, en m'en acquittant par ce peu de paroles pour en consolant n'affliger, où je vous proteste compatir à votre ennui plus que parente qu'avez au monde, cette très véritable assurance que j'ai toujours gardée vive en mon ame, la souvenance de vos mérites et l'affection que je leur voue avec telle perfection que le temps si long ni ses cruels accidents n'ont pu le rendre capable de diminution. Que je sois si heureuse que sa vérité s'imprimant pour toujours en vous comme en moi, elle se conserve immortelle pour vous en rendre les effets lorsqu'il vous plaira vous servir de moi, qui vous baise les mains, désirant pour jamais être reconnue de vous pour

Votre très affectionnée et très fidèle cousine, pour vous servir,

MARGUERITE.

Digitized by Google

AU ROI.

D'Usson, ce 21 novembre 1604.

Monseigneur, bien que, sous la faveur de Votre Majesté, j'aie toujours cru pouvoir tout entreprendre de juste et raisonnable comme le rétablissement en mon bien, que violemment m'usurpait Charles (1) que je ne nomme plus neveu, puisqu'il s'est montré ennemi de Votre Majesté, ne tenant pour parents ou amis que ceux qui sont affectionnés à Votre Majesté, la crainte néanmoins de sa malice et le pouvoir qu'il avait en cette province m'a toujours fait retarder de poursuivre la possession du bien de la feue Reine ma mère, qui m'est justement acquis par la substitution de son contrat de mariage, qu'il a plu à Votre Majesté me faire recouvrer, obligation très grande que je lui ai, outre un million d'autres; mais voyant à cette heure qu'il sera très aisé, avec l'arrêt de la cour en ma faveur, qui ne peut être dénié à un droit si clair que le mien, accompagner ledit arrêt du commandement de Votre Majesté à ceux qu'elle a mis dans les places . . . . . (2) de votre état de les en tirer, lesquelles, si Votre Majesté le trouve bon, je désire faire soudain raser. Je me suis résolue commencer la poursuite de ce procès, où je supplie très humblement Votre Majesté commander à mes juges qu'ils m'y fassent prompte et bonne justice; car mon droit est si clair, ne consistant qu'en cette seule pièce du contrat de mariage de la reine ma mère, où il ne faut que des yeux pour connaître qu'elle ne pouvait disposer de son bien ni aussi par le feu roi mon frère, dernier mort, sur la donation duquel ce perdu s'appuie, la substitution ne finissant pas à lui et venant des fils aux filles. Je supplie donc encore très humblement Votre Majesté de commander à MM. les présidents et procureurs et avocats de Votre Majesté de m'y faire prompte et bonne justice, et s'il lui plaît me tant honorer

(1) Charles de Valois, comte d'Auvergne, fils de Charles IX et de Marie Touchet.

(2) Ligne enlevée avec le cachet de la lettre.

Digitized by Google

que M. de la Varenne aille à tous mes juges leur faire ce commandement de la part de Votre Majesté, d'ôter ces places fortes à ce méchant homme et à ses enfants, qui peut-être seront un jour semblables à lui et donneraient autant de peine à MM. vos enfants que le père lui en a donné. Il y a quatre châteaux qui sont presque aussi forts que celui-ci, où les capitaines ne servent d'autre chose que de manger le revenu, qui est fort petit. A moi qui n'en veux que le revenu, étant à cette heure sur le ménage, comme mon âge le porte, il me sera aussi utile que nécessaire au service de Votre Majesté de les faire abattre, ce que je ferai soudain que, par un arrêt accompagné de l'autorité de Votre Majesté, j'en serai en possession, et tiendrai ce bien de Votre Majesté, après Dieu, comme tout celui que j'ai au monde, pour lui dédier et ma vie et mon très humble service de tout ce qui dépendra de moi, de même affection que je prie Dieu continuellement pour la très heureuse et très longue vie de Votre Majesté.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette, MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Artenay, ce.... juillet 1605.

Monseigneur, j'ai fait parler à M. de Rosny le gentilhomme qui m'avait donné l'avis qui était si précipité, disant que le mal en devait éclater dans le mois d'août (1), que j'eusse été indigne de tant d'honneur et de bien que je reçois de Votre Majesté, si promptement je ne lui eusse fait entendre. Il voulait le dire à Votre Majesté en ma présence pour obtenir d'elle, par mon moyen, que ses parents, qu'il n'eût voulu mettre en peine, n'en pâtissent. L'ayant considéré, M. de Rosny, M. de la Varenne et moi, nous croyons que la promesse que cet ingrat leur fait de se rendre dans le mois d'août en sa maison pour effectuer leur entreprise, n'est que pour embarquer les plus fous, et ne pouvons croire qu'il se veuille jamais hasarder à tel retour. Toute-

(1) Conspiration du comte d'Auvergne et de madame d'Entragues conduite par le Père Archange, fils de Marguerite.

Digitized by Google

fois, Votre Majesté en jugera trop mieux ; mon devoir ne permettait que je le lui pusse taire. Je vais, avec la permission de Votre Majesté, en ma maison de Boulogne, pour y faire ma demeure en l'obéissance de ses commandements, et, lorsqu'il plaira à Sa Majesté, je présenterai à M. le Dauphin ce que je lui ai dédié, ainsi que plus particulièrement je l'ai discouru à M. de Rosny. J'ai laissé votre château d'Usson en sûre garde entre les mains d'un vieux gentilhomme, mon maître d'hôtel, de tous mes Suisses et soldats qui m'y ont servie le temps qu'il a plu à Dieu que j'y ai été, et j'ai aussi laissé madame de Nermont pour les tenir tous sollicités de leur devoir : c'est une place d'importance. J'ai pris assurance d'eux de n'y laisser entrer personne qu'ils ne voient homme, de la part de Votre Majesté, accompagné de lettres scellées de son sceau. Il serait nécessaire que Votre Majesté y pourvût promptement de quelque personne qui lui soit fidèle. Je l'ai eu de Vos Majestés, je le lui rends. C'est une place qui ruinerait tout le pays, si elle était en mauvaises mains. Je supplie donc très humblement Votre Majesté d'y pourvoir promptement, et de croire que mes ambitions, après l'honneur des bonnes grâces de Vos Majestés, sont bornées à Boulogne. L'habitude que j'ai faite d'aimer le repos en un séjour de dix-neuf ans ne me permettant, ayant trouvé une demeure en bel air comme Boulogne, de désirer autre changement, très heureuse qu'elle soit en lieu où mes actions puissent être reconnues, qui ne tiendront jamais qu'à honorer et servir Votre Majesté comme la plus obligée et fidèle de ses créatures, qui, après lui avoir très humblement baisé les mains, prie Dieu, Monseigneur, lui donner très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette, MARGUERITE.

AU MÊME.

De Boulogne, ce 20 juillet 1605.

Monseigneur, toutes paroles sont au-dessous de ce que je ressens de l'honneur dont il a plu à Votre Majesté m'honorer par M. de Vendôme, digne effet d'une royale naissance, tant

Digitized by Google

en corps parfait, en beauté, qu'en l'esprit qui surpasse son âge. Je crois, Monseigneur, que Dieu l'a donné à Votre Majesté pour en recevoir quelque grand service et contentement. Je n'eus jamais plus agréable ravissement que l'admiration de la merveille de cette enfance, toute prudente et pleine de sérieux discours; c'est, à la vérité, une royale production digne de Votre Majesté, qui ne fait d'animé ou d'inanimé qui ne surpasse l'ordinaire, comme ce beau bâtiment que j'ai vu passant l'eau, et comme l'honneur dont il lui plaît combler ceux qu'il lui plaît rendre dignes de sa faveur. Je l'éprouve aujourd'hui n'en pouvant rendre assez de très humbles grâces à Votre Majesté, n'ayant rien en moi ni de moi qui puisse égaler l'obligation d'un tel honneur, qui me croîtra non l'affection très humble et fidèle à son service, l'étant de long-temps mise à son période, mais le courage de m'en rendre digne pour me faire, en toutes les actions de ma vie, paraître

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette, MARGUERITE.

En l'honneur que j'ai reçu, Monseigneur, j'ai eu l'extrême appréhension que la corvée que faisait ce petit ange tant délicat ne lui fît mal, et l'ai importunément supplié de ne passer Paris, et aussi certes cela ne se devait pas, et s'en est pensé trouver mal. Votre Majesté me pardonnera si j'ose lui dire qu'il en faut avoir plus de soin.

AU MÊME.

De Paris, ce 9 avril 1606.

Monseigneur, je loue Dieu du bon succès qu'il a donné au voyage de Votre Majesté. Je ne reçus jamais nouvelle qui m'apportât plus de joie, jugeant le contentement qu'elle en reçoit, ayant fait double gain d'une bonne ville et d'un bon serviteur (1); tel le nommé-je, puisque Votre Majesté l'estime tel, et souhaite de tout mon cœur qu'il reconnaisse bien la grandeur de la bonté

(1) Le duc de Bouillon venait de faire son accommodement avec le roi par la cession de Sedan.

Digitized by Google

de Votre Majesté et l'obligation qu'il lui a; car il faut avouer qu'il est capable, et ayant reconnu l'inclination qu'elle a eue de lui vouloir du bien, je sens la joie qu'elle ressentit de le réacquérir. Je m'en réjouis infiniment pour le déplaisir qu'en recevront les ennemis de Votre Majesté, le roi d'Espagne et tous ses autres voisins, à qui cet effet rendra Votre Majesté redoutable, et nous fera jouir d'une longue paix. Le retour de Votre Majesté nous sera aussi joyeux que son partement nous fut triste. Il est que j'ai toujours cru ce qui en est réussi; car Votre Majesté sait que je le lui ai toujours disputé, mais elle croyait son obstination. Je loue Dieu d'y avoir été prophète. Soudain que Rodelle est arrivé, j'en ai été rendre grâces à Dieu, transportée de joie pour tant d'appréhension de maux convertis en biens. J'estime ma maison de Villers-Coterêts heureuse d'y voir Votre Majesté si contente; j'eusse extrêmement désiré avoir l'honneur d'y participer, si ma cuisse me l'eût permis; mais, si je n'y suis de présence, j'y serai de volonté. Madame de La Trimouille s'est trouvée en ma chambre à l'arrivée de Rodelle, qui n'eut jamais une telle joie qui a soudain paru à son visage; cette nouvelle transpirant en un instant, et non seulement elle, mais toute cette ville, a soudain changé d'une extrême tristesse à une extrême allégresse, et tout retentit de louanges à Dieu et de bénédictions à la prudence et bonté de Votre Majesté. Je crois qu'elle sait que madame la marquise est en cette ville; elle trouva hier aux Jésuites madame de Salignac, par qui elle me manda qu'elle désirait me voir. Je dis à madame de Salignac que je la suppliais trouver bon que j'en susse votre volonté. Je ne sais si celle-là restera. Je supplie très humblement Votre Majesté me commander ce qu'il lui plaît que je fasse. Je ne suis née que pour la servir : commandez donc à votre très humble votre volonté, que j'observerai toute ma vie en cela et en tout. J'ai très humbles grâces à rendre à Votre Majesté de la bonne justice qui m'a été faite de l'assassinat (1) fait en ma présence, le méchant ayant

(1) Date, favori de Marguerite, tué, d'un coup de pistolet tiré dans la tête, à la portière de la voiture de sa maîtresse, par Vermond, qu'il avait supplanté auprès d'elle. Marguerite assista à l'exécution de l'assassin.

Digitized by Google

confessé à la justice que son frère aîné, qui est en Espagne, lui avait baillé, et à tous ses autres frères, le caractère de magie par lequel il avait parlé au diable, et que sa mère et son frère de Torsay lui avait fait faire cet assassinat. Ils ont banni la mère et les enfants pour neuf ans, avec défense d'approcher de votre cour ni du lieu où je serais de vingt lieues, seul moyen d'assurer ma vie ; car, cette méchante femme ayant encore trois fils aussi mal nés que celui-ci, il faut s'assurer qu'elle les emploierait tous à venger la justice qui en a été faite, si ce bannissement ne l'en éloignait, qui me fait supplier très humblement Votre Majesté pour assurer la vie de la plus très humble et fidèle servante qu'elle aura jamais, vouloir commander au prévôt de faire exécuter l'arrêt de cedit bannissement et de la conduire jusqu'en l'abbaye de Salvares qu'elle a de moi, qui est en Rouergue, et qu'elle et ses enfants n'en bougent sur la peine corporelle. Je nomme cette abbaye pour ce que, par le bon ménage de son mari et d'elle, elle n'a point d'autre bien. Son ingratitude est un prodige si étrange qu'autre qu'elle n'en était capable. Lorsque j'aurai l'honneur de voir Votre Majesté, je lui en ferai l'histoire tout au long, la suppliant très humblement de m'excuser si ces deux passions contraires, la joie de l'heureux fait de Sedan et la crainte des attentats de ces mauvaises personnes et de leurs sorcelleries, m'ont fait importuner Votre Majesté dans une si longue lettre que je finirai, avec les prières à Dieu qui me sont ordinaires, de donner à Votre Majesté, avec parfait accroissement de grandeur, très heureuse et très longue vie, et à moi l'honneur de ses bonnes grâces comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette,

MARGUERITE.

Monseigneur, cette mauvaise femme affectionne fort mon neveu Charles, qui me donne crainte, à cette heure qu'il voit que je sollicite votre procès, qu'il ne se serve de la malice de cette femme et de ses enfants pour attenter contre moi, qui me fait encore supplier Votre Majesté de m'en délivrer en l'éloignant.

Digitized by Google

D'Issi, le 24 d'octobre 1606.

Monseigneur, Votre Majesté entendra, par le fils de M. d'Aire, présent porteur, comme Villemain avait surpris le château de Morenval où M. d'Aire a remédié si promptement, et toute la noblesse appréhendant ce voleur là-dedans, y ont si promptement servi Votre Majesté, qu'il en a été tiré et la place remise entre les mains de M. de La Guèle, qui était seulement allé voir M. le procureur-général son cousin, lorsque Villemain fit cette entreprise : c'est une place presque aussi forte qu'Usson. Je crois que le service de Votre Majesté serait que telles places fussent par terre ; si Votre Majesté me le commande, il sera soudain abattu. Votre Majesté jugera si cette entreprise a autre suite ; car une place si forte, s'il eût eu loisir d'y mettre des vivres, eût donné de la peine à reprendre, et peut-être amené d'autres brouilleries. M. d'Aire y a fort bien servi Votre Majesté, que je supplie m'honorer de la continuation de l'honneur de ses bonnes grâces, comme celle de ses servantes qui, avec plus d'affection, prie Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette, MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Issy, ce 8 novembre 1606, et de ma maladie, 11e.

Monseigneur, l'honneur que Votre Majesté me fait d'avoir tant de soin de la vie de sa créature, serait suffisant pour me retirer du tombeau, la suppliant très humblement de croire que le temps qu'il plaira à Dieu me conserver en ce monde ne sera employé que pour lui rendre très humble et très fidèle service que je lui dois ; et, puisqu'il lui plaît me commander de lui rendre compte du cours de ma maladie, je lui dirai qu'il est très vrai ce que le sieur de Marillac lui a dit, qu'il y avait huit

Digitized by Google

jours que j'étais malade quand il plut à Votre Majesté l'envoyer. J'étais allée, il y a dimanche huit jours, ouïr la messe aux Augustins, où je sentis un si grand froid, que dès lors je fus saisie d'une très grande fièvre et d'une pleurésie avec ses accidents ordinaires, une grande douleur de côté, courte haleine et extrême douleur de tête, qui me durèrent jusqu'au septième, auquel je perdis la douleur de côté, mais non encore la courte haleine, le mal de tête et la fièvre que j'avais encore quand je vis ledit sieur de Marillac; mais la joie que je reçus de l'honneur qu'il plut à Votre Majesté de me faire par ledit sieur de Marillac, et Dieu bénissant la médecine qui me fut baillée, le lendemain elle m'emporta la plupart de ces accidents; elle est allée depuis toujours amendant. Je perdis hier au soir la fièvre du tout, ne me restant plus que la faiblesse d'un mal si cruel pour lequel on m'a tiré tant de sang, que je crois que, quand j'aurai l'honneur de baiser les mains à Votre Majesté, vous me prendrez pour une anatomie ayant, à cette heure, le nez aussi long que le roi mon grand-père. Je ferai néanmoins tout ce que je pourrai pour me remettre le plus tôt qu'il me sera possible pour continuer le très humble service que Votre Majesté se doit promettre de celle qui, avec plus d'affection, priera toujours Dieu donner à Votre Majesté, Monseigneur, très heureuse et très longue vie, et l'honneur de vos bonnes grâces à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette. MARGUERITE.

Je supplie très humblement me pardonner cette erreur d'emprunter une main; ma faiblesse m'en excusera et sa bonté.

AU MÊME.

De Paris, ce 20 avril 1607.

Monseigneur, je m'assure que Votre Majesté se ressouvenant des fidèles services qu'a faits feu M. de Brézé à la reine ma mère et au roi Charles mon frère, elle approuvera la très humble requête que je lui fais pour ses enfants, d'avoir agréable de

Digitized by Google

laisser faire la justice sur une grâce que Votre Majesté a donnée à un qui a tué l'un de MM. de Brézé tout autrement que l'on ne l'a donné à entendre à Votre Majesté ; car, s'étant battus en duel sur un sujet fort léger, que ce Taluet rechercha comme de gaieté de cœur M. de Brézé, l'ayant fort blessé et porté par terre sans avoir aucun coup, lui demandant la vie et le priant le relever, M. de Brézé quitte ses armes, et, le prenant pour le relever, Taluet lui donna un coup de dague, de quoi il mourut soudain. La mère du mort et tous ses frères et moi avec eux supplions très humblement Votre Majesté se contenter de la grâce qu'elle lui a donnée, et ne lui donner plus autre chose, mais permettre que la justice juge si la grâce contient vérité ou non, et, en ce cas, permettre à la justice de la leur rendre. Votre Majesté hait tant les assassins et a l'équité en si grande recommandation que je me promets qu'il lui plaira m'accorder cette juste requête, comme encore je l'en requiers très humblement, et de me conserver l'honneur de ses bonnes grâces comme à celle qui prie Dieu avec plus d'affection, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette, MARGUERITE.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

JOURNAL

D'ABDURRAHMAN-GABARTI,

PENDANT L'OCCUPATION FRANÇAISE EN ÉGYPTE,

TRADUIT DE L'ARABE,

PAR ALEXANDRE CARDIN,

Drogman-chancelier du consulat-général de France à Alexandrie (1).

FIN.)

Dimanche soir, 24, on annonça que le lendemain on tirerait le canon, et que personne n'eût à s'en effrayer, ces salves devant avoir lieu pour la translation des restes du général Kléber. Effectivement, le matin, il y eut beaucoup de coups de canon de tirés lorsqu'on sortit du tombeau son cercueil de plomb (2).

Les membres du divan furent invités à se réunir pour la dernière fois. Le président leur remit une dépêche cachetée; le chef la transmit au drogman, qui l'ouvrit et la lut.

Après le nom de Dieu, la profession de foi et l'adresse, voici ce qu'elle contenait :

« Mon cœur est rempli d'allégresse en apprenant que vous « suivez toujours la justice et maintenez le bon ordre chez vous.

(1) Voir précédemment tome XII, deuxième série, p. 161 et 329; troisième série, tome I, p. 40 et 138.

(2) Le canon français ne fut pas le seul qui salua les dépouilles héroïques de Kléber; instruits du motif de ces explosions, les Anglais et les Turcs y répondirent par de nombreuses salves d'artillerie ! B.

Digitized by Google

« Vous souhaiteriez, dites-vous, que l'Égypte fût à jamais au « pouvoir des Français ; Dieu très-haut, par l'intercession de « son grand prophète (sur qui soit le salut !), vous récompen- « sera dans les deux mondes de vos bonnes actions.

« Nous avons informé Bonaparte le courageux de tout ce que « vous avez fait ; son cœur en a été réjoui ; dans peu il répondra « lui-même à votre lettre.

« Dans peu de temps aussi j'espère vous revoir, ainsi que les « habitants du Caire ; cela, j'en suis persuadé, vous fera plaisir, « car vous désirez, je n'en doute pas, que la république triomphe « de tous ses ennemis d'Europe ; bientôt, par la grâce de celui « qui dispose de tout, elle triomphera également de ses ennemis « d'Égypte.

« Mettez toute votre confiance dans la personne du citoyen « Gérard. Si nous l'avons placé près de vous, c'est qu'il est un « homme estimable et connu par sa droiture et sa justice.

« Nous recommandons à votre nation la respectable dame « Zubéïda, notre épouse chérie, ainsi que notre cher fils, Su- « léïman-Murad, actuellement au Caire.

« C'est avec un vrai chagrin que nous avons appris le passage « de Murad-Bey de ce monde à l'éternité. Nous avons accordé « une pension à sa veuve Néfisé. Tel est l'usage des Français « envers leurs amis.

« Dites au peuple du Caire que toute ma confiance est en « Dieu, et mettez toujours la vôtre dans ce que vous dira le « citoyen Estève, notre conseiller.

« Puisse Dieu répandre toujours sur vous et vos familles des « jours remplis d'allégresse !

« Le 11 messidor an IX (30 juin 1801) de la république. — « 18 sefer.

« *Signé* Abdallah-Jacques MENOU. »

Cette lettre a été copiée fidèlement et traduite par le drogman Lomaca.

Le président assura le divan que le général en chef avait été très satisfait de sa conduite.

Digitized by Google

Suite.

« Dans quatre ou cinq jours, ajouta-t-il, vous recevrez des « réponses de Bonaparte. Vous savez qu'il n'oublie ni ses amis « ni ses ennemis. Vous avez vu tout ce qu'il a fait pour les hô- « pitaux du Caire; son intention était de faire construire une « grande mosquée dans cette ville, le voyage de Syrie l'en a « seul empêché. » Le président parla long-temps encore dans ce sens. Estève tira ensuite un papier de sa poche, le lut en français et le donna au drogman, qui en fit la traduction. En voici la copie :

« Estève, inspecteur des frontières, aux membres du divan.

« Je ne vous parlerai pas des motifs de notre départ de l'É- « gypte, je me bornerai seulement à vous témoigner le regret « que nous ressentons. Chacun de vous connaît l'amitié et la « fraternité qui unissaient les Français et les habitants du Caire: « l'armée et les Égyptiens ne formaient qu'un seul peuple.

« Bonaparte, le premier consul actuel de la république fran- « çaise, qui vous a chargés de veiller à la tranquillité publique « en Égypte, a été forcé de passer en France pour apaiser les « troubles de ce pays; ces motifs ont seuls empêché l'entière « exécution des promesses qu'il vous avait faites. Des soupçons « ont depuis altéré votre amitié pour nous; cependant, si les « Français étaient restés en Égypte, tout ce que Bonaparte avait « promis aurait été exécuté.

« Le général en chef Menou s'est conduit avec douceur en- « vers vous; le pardon a été accordé aux révoltés. Vous avez « été délivrés du poids accablant de l'odieuse tyrannie qui pesait « depuis long-temps sur vous. Obligé de s'éloigner, Bonaparte « a nommé un lieutenant chargé d'exécuter ses intentions bien- « veillantes envers les habitants du Caire. Nous l'avons secondé « de notre mieux.

« Son désir était de détruire tout ce qui s'opposait au bonheur « des Égyptiens; il voulait faire le pélerinage à la Mecque; et, « dans ce but, il aurait fait construire une route magnifique « allant du Caire au tombeau du prophète.

Digitized by Google

« Vous devez avoir apprécié le gouvernement des Français, « et j'ai l'espoir que vous ne l'oublierez jamais. Son but unique « était de vous arracher, ainsi que les autres peuples, au joug « de la tyrannie.

« Les rois, qui abusent toujours de leur pouvoir, ont eu peur « que leurs peuples s'unissent aux Français ; ils se sont coalisés, « et nous ont fait, pendant plusieurs années, une guerre des « plus terribles ; cependant partout ils ont été vaincus. Nos prin- « cipes se sont consolidés et prévaudront à jamais.

« Il serait superflu de vous parler de choses que vous con- « naissez déjà ; je me borne donc, de la part du premier consul « et du général en chef Menou, à vous assurer de toute l'amitié « et de l'intérêt que les Français ne cesseront jamais de porter « aux Égyptiens. Cette amitié ne saurait être altérée. L'armée « française se retire aujourd'hui ; le jour viendra où nous re- « tournerons dans ce pays pour réaliser tout le bien promis par « le gouvernement français.

« Oh ! cheikhs ! ne croyez pas que notre séparation soit de « longue durée ; notre gouvernement, j'en suis persuadé, ne « tardera pas à faire la paix. La Sublime Porte alors ouvrira les « yeux sur la perfidie des Anglais, comprendra que les Français « ne se sont emparés de l'Égypte que pour le bien même de ce « pays et pour abaisser l'orgueil britannique qui veut dominer « sur terre et sur mer. »

Cette pièce, composée par Estève, a été rédigée en arabe par Aboudif.

Le divan se leva en disant : « Dieu seul est le maître, il donne « le pouvoir à qui bon lui semble. »

Les cheikhs se rendirent immédiatement auprès du grand-vizir et des personnes de sa cour. Ils restèrent la nuit dans son camp ainsi que les Mamlouks, et, le lendemain, ils passèrent sur la rive occidentale pour saluer le capitan-pacha.

Ibrahim-Bey envoya un sauf-conduit aux principaux habitants du Caire, qui allèrent le saluer.

Yacoub le Cophte se retira à Raoudha avec son corps, dont

Digitized by Google

quelques soldats désertèrent. Les femmes de ces soldats se portèrent en foule chez le général Béliard, en poussant des cris; le général leur promit qu'on ne ferait partir personne de force.

Le général Béliard et trois officiers-généraux français allèrent faire une visite au grand-vizir, qui les revêtit de pelisses.

Le mercredi 19, tous ceux qui devaient suivre les Français se réunirent à Raoudha et à Djizé; il y avait parmi eux beaucoup de Cophtes, de négociants européens, des drogmans, quelques musulmans et un grand nombre de Syriens et de Grecs.

L'agha Abdelhal vendit tout ce qu'il avait, et ne prit avec lui que les choses faciles à transporter.

Le président du divan vendit ses meubles pour 36,000 paras à la femme de Séïd-Ahmed-Zerrou.

On nétoya la mosquée d'Azhari, et on en ouvrit les portes.

Le jeudi, on ne parlait que de l'évacuation de la forteresse; les uns disaient qu'elle devait se faire le lendemain; d'autres que ce serait pour le lundi.

Le vendredi matin, l'armée ottomane occupait la ville qui avait été évacuée de nuit par les troupes françaises, lesquelles s'étaient retirées à Djizé, Raoudha et à Casr-el-Aïn. Personne des Français n'était resté au Caire ni dans les environs.

On salua avec des démonstrations de joie l'armée ottomane, espérant qu'on s'en trouverait bien; les femmes faisaient entendre par les fenêtres leur cri d'allégresse. Le bas peuple recommençait à crier : Que Dieu rende le sultan victorieux! etc.

Les Ottomans entraient par une petite porte de Garib. Quelques soldats turcs pénétrèrent du côté de Caraffé en passant par-dessus les murs. Les portes de Nasr et d'Adavi restèrent fermées. La porte de Futouh était maçonnée.

Le matin, le lieutenant des janissaires ouvrit les portes de Nasr et d'Adavi, et y établit un poste. Une partie de l'armée entra confusément; les janissaires parcoururent les rues, et attachèrent le signe de leur compagnie sur les boutiques, les cafés et les bains. Cette manière d'agir modéra beaucoup la joie des habitants (1).

Digitized by Google

L'abondance reparut, on trouva de la viande et des fruits; mais la plupart des vendeurs étaient turcs et albanais; ils achetaient des paysans à bon marché, et revendaient cher aux habitants.

Vendredi, avant la prière de midi, Son Altesse Youssouf-Pacha entra par la porte de Nasr; il était précédé par des tchaouches et un grand nombre d'aghas; il se rendit à la mosquée d'Hussein, y fit sa prière et visita le tombeau du cheikh. Le cheikh Sadat l'invita à se reposer chez lui; de là il alla voir la mosquée d'Azhari, la parcourut, fit des largesses aux serviteurs de ce temple, et rentra dans son camp à Killis sur les bords du Nil.

Des corps-de-garde de janissaires s'établirent dans tous les quartiers; ils se faisaient nourrir par les habitants.

Pendant le peu de temps que l'armée ottomane resta à Killis, elle ruina toutes les maisons qui s'y trouvaient, détruisit les batteries et les galeries en bois que les Français y avaient construites avec beaucoup de goût.

Le samedi, l'agha des janissaires entra au Caire.

Dimanche, 1er de rabi-ul-wel, il se promena par la ville avec Selim-Agha et beaucoup de soldats égyptiens.

Mehmed-Pacha-Abou-Merac, gouverneur du Caire, vint occuper la maison d'Éïtoun près de la mosquée d'Anéfé. Il envoya aussitôt l'ordre aux cheikhs et aux chefs de quartier de déclarer le nombre des maisons inhabitées.

Le mardi, Hussein, capitan-pacha, vint visiter le tombeau du cheikh d'Hussein, y fit égorger cinq buffles et sept béliers, et les partagea entre ceux qui avaient soin des tombeaux. Il déposa ensuite quatre cachemires sur le cercueil, dont il prit la mesure, voulant y faire faire une nouvelle couverture; il fit aussi distribuer aux pauvres deux mille sequins de Constantinople.

Notre ami le cheikh Ali-Cheranhachi, l'un des ulémas du Caire, lui adressa ces vers, dont voici le commencement :

« La lune de joie, se montrant au ciel, a rendu le repos au « monde : après la terreur règne la sécurité. »

Cette pièce est très longue, elle se termine par la date, formée

Digitized by Google

elle-même par l'addition des lettres du dernier hémistiche (1).

Le cheikh Ali ayant présenté cette pièce au capitan-pacha, en reçut des marques de générosité.

Du côté de Djémalié, un soldat albanais prit un sorbet sans vouloir le payer. Le marchand ayant porté plainte au corps-de-garde, on voulut faire payer le soldat. Au même instant celui-ci tire son pistolet et tue un des janissaires du poste, se sauve dans la ville, entre dans la première maison qu'il rencontre, et fait feu par la fenêtre sur ceux qui cherchent à l'approcher; déjà il avait tué cinq janissaires, lorsque deux Albanais vinrent à passer, et furent également victimes de sa fureur; on n'eut enfin pas d'autre moyen de le faire sortir que de mettre le feu à la maison, et de le tuer aussitôt qu'il se présenta. C'est ainsi que pour une tasse de sorbet, neuf personnes furent tuées et une maison incendiée!

Deux soldats de marine entrèrent dans la maison d'un chrétien, firent deux paquets d'effets, et en chargèrent deux paysans qu'ils rencontrèrent dans la rue. Le chrétien ayant été porter plainte au chef du poste, on courut après les Galioudjis qui se sauvèrent; les deux pauvres paysans furent arrêtés et eurent la tête tranchée.

Tel fut le début de la police des Ottomans à leur rentrée au Caire.

Le mercredi, les Français partirent de Casr-el-Aïn, de Raoudha et de Djizé, ils allèrent camper à Vérarik. Ils étaient suivis par le général en chef anglais (2), par le capitan-pacha (3) avec cinq mille Albanais, par les Mamlouks, Osman-Bey-el-Achkar, Murad-Bey le jeune, et Ahmed-Bey.

(1) C'est ce que les Turcs et les Arabes appellent un *Tarykh* ou chronogramme, sorte de vers ou distique ayant un sens déterminé et composé de mots dont chaque lettre, d'après sa valeur numérique, étant supputée, donne à l'addition un total qui forme juste la date de l'année où le fait en question a eu lieu. B.

(2) Hutchinson.

(3) C'était le célèbre Ghazi-Hussein-Pacha, le frère de lait, le compagnon d'enfance et le favori de sultan Sélim III. Ce grand amiral, l'un des plus distingués de l'empire ottoman, porta depuis, jusqu'à l'enthousiasme, son attachement et son admiration pour les Français. Il mourut en décembre 1803. B.

Digitized by Google

Le gouvernement des Français au Caire avait duré trois ans et vingt-un jours. Il avaient vaincu les Mamlouks le samedi 7 de sefer 1213 (1798), et évacuèrent la ville dans la nuit du jeudi 21 sefer 1216 (1801). Dieu très haut est le seul dont le règne soit éternel.

Séïd-Eumer-Effendi, chef des émirs, et Séïd-Ahmed-Mahrouki, revêtus de pelisses de samour, firent leur entrée au Caire. Celle du grand-vizir fut annoncée comme devant avoir lieu avec solennité pour le jeudi suivant.

On loua très cher des places pour jouir de ce spectacle. Avant le jour, les troupes commencèrent à entrer par Bab-Nassir; un peu avant midi entra Son Altesse, précédée de troupes de toute espèce, Albanais, janissaires, Syriens, Mamlouks, Barbaresques, Galioudjis; chaque corps avait sa musique.

Le réis-effendi, les grands de la Porte, le cadi Asker, les ulémas du Caire, les cheikhs et les derviches précédaient Son Altesse. Enfin, parut le grand-vizir Youssouf-Pacha, entouré de tchaouchs et de tchokadars qui jetaient des paras au peuple.

Derrière lui, une foule d'officiers de sa maison.

Le cortége était fermé par un corps d'Albanais, par le trésorier et la musique du grand-vizir.

Il fut salué par plusieurs salves d'artillerie tirées de la grande forteresse.

Pendant sept jours consécutifs, les minarets furent illuminés.

Le grand-vizir fut logé à la maison de Réchvan-Bey, au quartier d'Abdin.

Le vendredi, on publia l'ordre aux corps-de-garde de ne rien exiger des divers quartiers, et aux janissaires de ne pas s'associer de force avec les marchands; mais cet ordre fut sans effet.

Le dimanche, 8 de rebiul-ewel, l'ordre fut donné de ne pas inquiéter les chrétiens ni les juifs rayas (1) du sultan.

Quelques Grecs qui, étant au service des Français, avaient adopté le costume turc, marchaient encore armés, et insultaient les Égyptiens, en les traitant de chiens d'infidèles. Il était difficile de les reconnaître parce qu'ils parlaient turc.

(1) Les rayas, sujets soumis à la capitation. B.

Digitized by Google

Mouhammed Bey-el-Elfi fut nommé gouverneur du Saïd, et revêtu d'une pelisse d'honneur.

Des courriers montés sur des dromadaires furent expédiés dans l'Hidjaz, porteurs de lettres du visir et des négociants; elles annonçaient le départ des Français, et invitaient les habitants à reprendre les relations commerciales.

L'ordre fut donné par toute l'Égypte de ne rien payer sans un mandat du grand-vizir.

Le lundi 9, deux pélerins furent exécutés à Roumeïlé. On disait qu'ils avaient administré à Boulak du temps des Français.

Le grand-vizir parcourut la ville incognito; il alla au tombeau d'Hussein, fit une visite à Séïd-Ahmed-Mahrouki, et rentra chez lui.

Il fit de nouveau défense aux troupes de s'associer de force avec les artisans. Cet ordre resta, comme à l'ordinaire, sans effet, et causa beaucoup de mécontentement.

Le mardi 10 arriva un Tartare de Constantinople, porteur d'une pelisse d'honneur pour le grand-vizir.

On donna l'ordre de se préparer à célébrer la naissance du Prophète.

Mercredi matin, l'ordre fut réitéré.

Les rues furent balayées, et les boutiques décorées avec des étoffes d'or et de soie. Cependant, on n'était pas sans inquiétude sur les dispositions de l'armée. A trois heures après midi, le grand-vizir parcourut la ville. Le soir il y eut illumination générale. Auparavant il n'y avait dans cette circonstance que la place d'Esbèkié qui fût illuminée.

Le jeudi 12, Suléiman-Agha partit pour la Syrie; il était chargé d'aller chercher le coffre dans lequel on place les présens destinés pour la Mècque; il devait aussi ramener les familles des Mamlouks.

On forma, dans la maison du trésorier, un divan pour la répartition des impôts que devaient payer les divers quartiers.

Le vendredi, le grand-vizir fit sa prière à la mosquée d'Echari, et revêtit l'imam d'un caftan.

L'ordre fut donné aux chrétiens de reprendre les couleurs

Digitized by Google

bleu foncé et noire qu'ils portaient avant l'arrivée des Français. Les corps-de-garde avaient bien soin d'examiner ceux qui passaient. S'ils n'étaient pas vêtus conformément à l'ordre, ils les dépouillaient, non par esprit de religion et de discipline, mais par pure avidité et pour s'approprier leurs vêtements.

Les chrétiens, sur la plainte des grands, firent des représentations au grand-vizir, et l'ordre fut donné à chaque nation de se conformer à ses anciens usages.

Un impôt de 110 bourses (1) fut mis sur le commerce. Les négociants voulurent y comprendre les artisans ; mais il fut décidé que les négociants seuls devaient l'acquitter.

Mohammed-Agha, de la maison de Cassim-Bey, fut nommé gouverneur du Caire à la place d'Ali-Agha-Cherkavi.

Le 18, le Nil ayant débordé, Méhemmed-Pacha-Abou-Merac, gouverneur du Caire, alla en cérémonie au pont du Sud, rompit la digue, et jeta de l'or suivant l'usage.

Kotsi-Effendi, ancien chef des chérifs à Alep, fut nommé cadi du Caire à la place de celui qui avait été nommé depuis quinze jours.

Cet homme avait voulu s'immiscer dans les affaires des quartiers. Il prétendait que l'armée s'étant emparée du Caire, les propriétés appartenaient au sultan, et que les habitants devaient les racheter. Vainement les ulémas lui firent des représentations à cet égard. Ce procès, qui fit du bruit, fut porté devant le grand-vizir, qui déposa le cadi.

Mouhammed-Bey-el-Elfi fut de nouveau revêtu d'une pelisse, et partit immédiatement pour le Saïd. Il était chargé de recueillir toutes les propriétés des personnes mortes de la peste.

Le réis-effendi vint occuper sa maison, place d'Ezbèkié.

La femme Éva d'Ismaïl-Kiachef, qui s'était mariée avec Nicolas, étant retournée auprès de son premier mari, fut étranglée ainsi qu'un esclave et deux autres femmes. On prétendit que ces exécutions eurent lieu du consentement du grand-vizir.

Le même jour, la fille du cheikh Halil-Bekri fut tuée pour avoir désobéi à son père.

(1) La bourse (*kicè*) vaut cinq cents piastres turques de quarante paras l'une. B.

Digitized by Google

J'ai entendu dire que ce n'étaient pas les seules victimes; une multitude de femmes furent noyées dans le Nil au départ de l'armée.

Arfé-Ibn-Messiri fut mis en prison chez le grand-vizir. Son frère Ibrahim, cheikh de Merdjeuh, avait levé des contributions pour les Français. Celui-ci étant mort, on s'empara de son frère, et l'on confisqua tous ses biens.

Mouhammed-Pacha-Abou-Mérac, gouverneur du Caire, fit arrêter le cheikh de Calliope et le fit conduire au Caire, à pied, les mains liées derrière le dos. Le lendemain son frère paya 5,000 piastres pour sa délivrance. Cette arrestation eut lieu parce que des gens du gouverneur, s'étant présentés à Calliope pour demander des fourrages, en avaient été chassés.

Le dernier jour du mois on paya 16,000 bourses au gouvernement.

A la suite d'une rixe, à Djizé, entre les janissaires et les soldats anglais, il y eut des morts des deux côtés. On défendit depuis aux janissaires d'aller de ce côté.

Les soldats s'associaient de force avec les artisans; ils prenaient des vivres sans payer, forçaient les propriétaires de boutiques de leur payer tant par jour; entraient dans les maisons, en chassaient les habitants, et se portaient à toute sorte d'excès jusqu'à ce qu'on leur eût donné de l'argent pour se retirer; ils commirent enfin toute sorte de désordres, et lorsqu'on allait se plaindre aux chefs, ils répondaient : « Pourquoi n'avez-vous « pas la patience de supporter vos frères? ils vous ont délivrés « des infidèles; ils sont vos hôtes pour peu de jours seu- « lement. »

Les corps-de-garde même exerçaient toutes sortes de tyrannies.

Le mardi, 1er de rebi-ussani, Arfé-Ibn-Massiri sortit de prison moyennant quinze bourses.

Le 2, on ordonna aux odjaklis de reprendre le caouk (1).

Le vendredi 11, les Mamlouks et les odjaklis, coiffés du

(1) Sorte de turban en drap bourré de coton, aplati par le haut, et autour duquel les Turcs entortillent une pièce de mousseline. B.

Digitized by Google

caouk, se rendirent au divan du grand-vizir, qui fut charmé de cette visite et les reçut avec distinction.

Quelques Cophtes, partis avec les Français, revinrent au Caire.

Le gouvernement exigea les impôts des années 1215 et 1216.

On arrêta le départ des janissaires.

L'ordre de ne pas inquiéter les chrétiens fut envoyé dans les provinces de Ménoufié, Charkié et Garbié. Cet ordre, basé sur le Coran et sur les paroles du Prophète, se terminait ainsi : « Ils « sont bien excusables de s'être unis aux Français, ils ne pou- « vaient faire autrement. »

Le vendredi 4, le corps de la femme d'Ibrahim-Bey fut apporté au Caire. On lui éleva un tombeau à l'école qui est située devant la mosquée d'Azhari, à côté de celui de son frère Mohammed-Bey-Abou-Zeheb.

Le samedi 5, on reçut la nouvelle de la mort d'Ahmed-Bey, de la maison de Hassan-Bey-Djidavi. Envoyé par Hussein-Capitan-Pacha, pour punir les Arabes Eunadi, qui portaient des vivres aux Français d'Alexandrie, il reçut une balle et mourut la nuit même. C'était un brave comme son maître.

Le mardi, une caravane de Syrie apporta des vivres, du savon et du tabac.

On reçut la nouvelle que les Français, embarqués à Aboukir, en étaient partis (1).

Dimanche, Hassan-Agha-Mouharan, chef de police pendant l'occupation, fut mis en prison. On lui demanda, 1° 200 bourses pour les trois années pendant lesquelles il avait rempli cette charge ; 2° 4,000 piastres qu'il avait reçues de l'intendant des vivres ; 3° tous les effets de l'agha mort dans sa maison.

A toutes ces demandes il répondit qu'il lui avait été défendu de rien prendre en qualité de chef de police ; que le divan lui avait alloué des appointements fixes, et que les Français lui avaient donné bonne et valable décharge des 4,000 piastres et des effets de l'agha.

(1) Le 21 thermidor an IX (9 août 1801).

Digitized by Google

Cette réponse ne satisfaisant pas l'autorité, il fut maintenu en prison.

Les paysans obtinrent la faculté de payer en nature les impôts de l'année 1215.—Ibrahim-Bey et Osman-Bey étaient chargés d'en délivrer les reçus.

Les Français n'avaient pas suivi le système du gouvernement turc, qui veut que la capitation et les impositions soient payées un an d'avance; ils trouvaient avec raison ce mode injuste. A l'arrivée des Ottomans on exigea donc les années 1215 et 1216.

Le lundi 15, défense fut faite de contracter mariage avec des soldats turcs.

La plupart de ces mariages étaient contractés par les mêmes femmes qui s'étaient unies aux Français, et qui s'étaient promenées effrontément avec eux. A l'arrivée des Osmanlis, elles avaient repris leur ancien costume, et cherchaient de nouveaux époux.

Les chrétiens et les juifs reçurent l'avis de payer la capitation pour quatre années.

Ali-Djerbedji, fils de Moussa-Djézavi, fut arrêté et imposé à vingt bourses. Son intendant, Moustafa-Tarati, fut bâtonné et emprisonné chez le gouverneur.

Le lundi, les Anglais partirent de Djizé et de Raoudha, se dirigeant vers Alexandrie; le manque de bateaux et de montures les retint plusieurs jours.

Une partie de l'armée ottomane reçut aussi l'ordre de partir.

Jeudi, on retira aux paysans la faculté de payer l'imposition en nature. Des Coptes allèrent dans les villes et les villages pour percevoir les revenus. Cette mesure, disait-on, avait été ordonnée par la Sublime-Porte.

Le vendredi 18, Moustafa-Tarati fut imposé à 15,000 thaleris.

Le lundi, Suleïman-Agha revint de Syrie avec les familles des Mamlouks, et rapportant avec lui le coffre des présents. Il apportait aussi le corps de Salih-Bey pour être enterré au Caire. Comme il était campé à la place des Pélerins, beaucoup de personnes allèrent le complimenter.

Digitized by Google

Son entrée en ville fut annoncée pour le lendemain. Le Tchaoueh-bachi, suivi de capdjis, criait en langue turque par les rues: *A demain le cortége.*

Le mardi matin, le mahmel (coffre renfermant les présents destinés pour la Mecque), entra par la porte de Nasr; on avait voulu le faire entrer par la porte Futouh, mais elle avait été murée par les Français, et depuis trois jours on y travaillait sans avoir pu encore terminer l'ouverture, tellement les bâtisses des Français étaient fortes et solides.

Le cortége passa par la rue Droite; c'était l'anniversaire de la naissance d'Husséin, les rues étaient décorées. Les odjaklis, les cheikhs, les ulémas, les odabachis (1) étaient du cortége.

Le chef des chérifs les avaient tous fait convoquer, et tout ce qui portait le turban vert était obligé de se joindre au cortége. Si l'un d'eux s'y refusait, il était maltraité, et on lui disait qu'il n'était pas musulman.

Toutes les autorités faisaient partie du cortége avec leur musique; la foule suivait en criant: *Allah akbar!* (2)

Arrivé à Kara-Méïdan, Suléïman-Agha remit le mahmel à Moustafa-Pacha-Abou-Merac, gouverneur du Caire, qui le fit porter à la forteresse.

On tira des fusées et des salves d'artillerie.

Soliman-Agha remplissait les fonctions de son maître Salih-Bey, *Emir-Hadj*, conducteur en chef de la caravane.

Le 16, Méhemmed-Effendi, connu sous le nom de Chérif-Effendi-Defterdar, vint demeurer dans la rue Djémanis. Il était avec Simoun, kiaïa de la Porte.

Le dernier jour du mois, il y eut plusieurs salves d'artillerie en réjouissance du départ des Français d'Alexandrie. Le général en chef Menou, ayant informé Bonaparte de sa position, en avait reçu l'ordre de revenir en France; en conséquence, il s'était embarqué, et avait immédiatement mis à la voile.

Jeudi, 1er de djémaziul-ewel, on lut des firmans envoyés de Constantinople.

(1) Officiers des janissaires.

(2) *Dieu est le plus grand*, partie de la prière.

Digitized by Google

Le lundi 5, on publia qu'il y aurait trois jours de fêtes à raison de l'évacuation d'Alexandrie. A partir du mardi, la ville était décorée et illuminée ; le peuple se promenait jour et nuit. L'endroit le plus brillant était la place de Ferraïn, où demeurait le grand vizir, et d'où l'on tira un feu d'artifice.

Six officiers européens, accompagnés d'officiers ottomans, visitèrent la mosquée d'Hussein, et y entrèrent avec leurs bottes (1).

Le samedi 3, Hassan-Agha, chef de police, obtint sa liberté par l'entremise d'Osman-Kiaya et de Hassan, lieutenant du capitan-pacha. On n'exigea plus rien de lui.

Un grand nombre de femmes de paysans entrèrent chez le grand-vizir en poussant des cris aigus; on avait exigé d'elles de l'argent, et on ne voulait pas leur permettre de vendre leurs denrées.

Le grand-vizir délivra l'ordre de recevoir les paiements en nature, le fit remettre au defterdar (*trésorier*) et au rouznamédji (contrôleur-général). Ces deux personnages firent semblant de ne pas comprendre l'ordre du grand-vizir, et cette affaire traîna en longueur.

Séïd-Ahmet-Mahrouki et Seïd-Ahmed-Zerron en étant venus à une dissolution de société; le dernier devant vingt et une bourses, fut mis en prison chez le kawasbachi.

Le lundi 12, les soldats s'étant mis à piller, les boutiques furent fermées: les troupes réclamaient leur paye. On la leur promit, et le désordre fut apaisé. Khosrew-Mehemmed-Pacha, lieutenant du capitan-pacha, fut nommé gouverneur d'Égypte (2). Mouhammed-Pacha était déposé.

(1) Les musulmans laissent toujours la partie extérieure de leur chaussure à la porte.

(2) Né en Géorgie, Khosrew-Mehemmed-Pacha fut, comme esclave et ensuite en qualité de page du sultan Abdul-Hamid, élevé dans le sérail avec le célèbre Hussein-Pacha. Esclave comme ce dernier, il fut d'abord son camarade d'enfance et devint plus tard son kharnadar ou trésorier. Dès sa jeunesse, Mehemmed-Khosrew s'était fait remarquer par une grande sagacité.

De la noblesse dans les manières, de l'affabilité envers les étrangers, de la fierté envers les siens; tels étaient, à l'époque où il vint en Egypte, les signes

Digitized by Google

Des personnes arrivées de Rosette et d'Alexandrie assurèrent que le pavillon français n'avait jamais cessé de flotter sur les murs de cette dernière ville et que le capitan-pacha n'y était pas entré comme on l'avait dit.

Le jeudi 22, les Mamlouks Osman-Bey-el-Murad, Osman-Bey-el-Bardissi, Ibrahim-Kiaïa et autres, furent appelés par le capitan-pacha. Ils partirent le 24.

Vendredi soir, le sarraf Moustafa eut la tête tranchée devant sa boutique, rue des Orfèvres. Il avait commis beaucoup d'exactions. Chargé de prélever l'impôt mis sur sa rue et sur le marché des Armes, il s'en acquitta si mal que des plaintes en furent portées au grand-vizir.

Son corps resta trois jours exposé devant sa boutique, et avant de l'enlever on fit payer tous les voisins : on prenait dix et quinze paras par boutique et autant pour les maisons. Ceci était encore un mauvais usage des Osmanlis.

Séïd-Ahmed-Zerrou se sauva sans que personne pût savoir ce qu'il était devenu. Il craignit d'être traité comme le sarraf. Le

distinctifs du caractère de ce pacha. Appelé en qualité de vice-roi (vali) au gouvernement général de ce pays, il lui manquait encore la prévoyance et surtout la connaissance des hommes. Mais si son inexpérience fut d'abord la cause des malheurs qu'il éprouva dans cette circonstance, ces disgrâces passagères l'instruisirent aussi à mieux juger plus tard des hommes et des choses, et développèrent en lui des talents et une habileté qui le mirent en faveur, lui méritèrent la confiance illimitée du sultan, et le maintinrent toute sa vie au faîte des grandeurs et du pouvoir.

Depuis son retour d'Egypte, Mehemmed-Khosrew a été successivement capitan-pacha, gouverneur de Trébizonde, généralissime des troupes stationnées sur les frontières de Perse ; une seconde fois grand-amiral pendant la guerre de Morée, puis inspecteur-général des détroits (boghaz-naziri), et enfin, en 1827, seraskier ou généralissime des armées de l'empire et ministre de la guerre. Ce fut surtout dans ce poste éminent que l'habileté, l'esprit de réforme et l'activité infatigable du seraskier exercèrent sur l'état militaire et la politique même de l'empire ottoman une grande influence. Retiré aujourd'hui, par suite de son grand âge, de ce centre d'activité, Mehemmed-Khosrew conserve encore, comme doyen des généraux de l'empire, avec le titre de général de premier rang, le traitement intégral de seraskier et ne cesse d'être en cette qualité l'ame du cabinet ottoman et l'agent le plus zelé des réformes du sultan Mahmoud. B.

Digitized by Google

grand-vizir fit brûler sa maison et envoya partout l'ordre de l'arrêter.

Le jeudi 29, le grand Ibrahim-Bey fiança sa fille Adilé, veuve d'Ibrahim-Bey (noyé à Embabè lors de l'entrée des Français), à Suleïma-Kiachef, Mamlouk de son premier mari. Celui-ci paya pour la dot deux mille thalaris au père. Le contrat fut dressé par le cheikh sadat, Séïd-Eumer, chef des chérifs, Fayoumi et autres grands personnages.

Le dernier vendredi de ce mois il y eut un homme tué au marché des Armes, ce qui fut un motif pour les divers corps-de-garde d'exiger de l'argent du peuple.

Ce mois fut fertile en troubles et en agitations, causés par la défense et la permission accordées successivement aux paysans de payer l'impôt en nature, et par la prétention élevée par l'autorité de s'emparer de toutes les propriétés du Caire pour le compte de la Porte.

La tranquillité publique était troublée à chaque instant, et les mesures que l'on prenait pour l'assurer, étaient révoquées le lendemain même.

Sous prétexte de faire du bien aux mosquées et aux fondations pieuses, on fit des recherches sur les propriétés religieuses de l'Égypte; mais on voyait clairement que le but n'était que de se procurer de l'argent. Lorsqu'on trouvait un administrateur sans appui, on lui démontrait que ses recettes excédaient ses dépenses, et on lui faisait payer quatre à cinq ans de ses revenus. Les réclamations restaient toujours sans effet.

Le Nil fut trop abondant; il dépassa l'échelle de mesure tracée par les Français, pénétra dans les maisons de Djizé et du Vieux-Caire, et engloutit entièrement l'île de Racouda.

L'inquiétude et les vexations causées par les Osmanlis tenaient toute la population dans la tristesse. D'ailleurs ils avaient détruit tous les beaux endroits où on allait se promener, et en avaient coupé les arbres, tels que Felhis, Melik, Djisré, Kalderim, Mékiar-Casrani, Mekian-Megrabi, Nahi et Cantar, Sed-Caser-Aïn, etc.

Mouhammed-Bey-el-Muradi se sépara du capitain-pacha et

Digitized by Google

vint à Thram, du côté de Djizé. La mort d'Ahmed-Bey-el-Hussein était la cause de leur différend. Le capitan-pacha et les Mamlouks lui ayant écrit, il retourna à Alexandrie.

Le cheikh Djerdjavi, le cheikh Arif et beaucoup d'autres personnes vinrent du Saïd pour se plaindre de l'excès des exactions et des injustices de Mouhammed-Bey-el-Elfi (il ne suivait que ses instructions).

L'armée ottomane tourmentait le peuple de toutes les manières. Un soldat s'établissait dans un magasin ou une boutique et disait : On m'a volé ma bourse ; et sous ce prétexte, s'emparait de tout ce qu'il trouvait. Les soldats donnaient pour bonnes des pièces de monnaie fausses ou rognés. Ils insultaient aussi les femmes dans la rue.

Dans les villages c'était encore pis ; en y arrivant ils montraient un papier écrit en turc, et disaient aux habitants : « Nous sommes envoyés pour empêcher qu'on vous maltraite ; » puis sous ce prétexte ils commençaient par demander leurs frais de route ; ensuite prenaient le cheikh et le forçaient à donner de l'argent ; s'emparant également des femmes, ils commettaient des actions que la plume se refuse à décrire !

En ville un soldat monta de force sur un âne, le conduisit dans un endroit écarté ; là il tua l'ânier et revint effrontément vendre l'âne au marché.

Hors de la ville les soldats dépouillaient et tuaient tous ceux qu'ils rencontraient ; tellement que tout le monde et surtout les paysans regrettaient les Français.

Lorsqu'un Turc était nommé chef d'un corps d'artisans, il rassemblait tous ceux qui exerçaient cette profession et en exigeait le revenu de quatre années. La terreur était telle que personne n'osait dire : Pourquoi en agissez-vous ainsi ?

Au départ des Français tous les forts étaient bien fournis de vivres et de munitions ; par l'incurie des chefs, ces approvisionnements devinrent la proie des soldats.

Le magasin du Kias était plein de farine, de grains, de munitions et de chaux pour les bâtisses : tout fut pillé par les soldats.

Digitized by Google

Le samedi, 1er de djémazi-ussani, le pont, construit par les Français, de Raoudha à Djizé, menaçait ruine : personne ne pensait à l'entretenir. Le Nil, ayant dépassé ses limites, l'ébranla et finit par l'emporter. C'était une œuvre digne d'un roi. Il y avait eu jadis un pont dans cet endroit du temps du roi Eïub; depuis lors, on ne l'avait pas reconstruit : ce furent les Français seuls qui s'en occupèrent.

Dans la nuit du samedi au dimanche, trois heures après le coucher du soleil, il y eut un très fort tremblement de terre.

Le lundi 3, Moustafa-Tarati eut la tête tranchée à la porte Charié : il avait été si maltraité que ses pieds étaient enflés. Il avait d'abord obtenu la faculté d'aller en ville, escorté par des soldats, pour poursuivre ses créanciers. Sous ce prétexte, il entra dans une maison qui avait deux issues, et laissa ses gardes à la porte. Ceux-ci, ennuyés d'attendre, entrèrent à leur tour dans la maison; et, ne trouvant pas Moustafa-Tarati, s'emparèrent des habitants et les mirent sous le bâton, pour leur faire avouer où il était caché. Le lendemain, on l'arrêta au moment où il cherchait à sortir par la porte Caraffé; et, trois jours après, il fut exécuté. Son corps resta exposé pendant trois jours, et il fallut financer pour le faire enlever.

Ce Moustafa, étant au service du chef de police, monta en grade sous Yacoub le Cophte, pendant le gouvernement des Français. Les temps ayant changé, Dieu le punit de ses méfaits.

Le mardi 4, Chems-ed-Din-Bey, écuyer du Grand-Seigneur, et Merdjan-Agha, apportèrent au grand-vizir une pelisse, un sabre et une aigrette en diamans. Quand ils entrèrent au divan, le grand-vizir, qui y avait réuni les pachas, les Mamlouks et les grands du Caire, se leva et vint jusqu'à la porte recevoir ces présents; ensuite il revêtit les pachas de pelisses d'honneur, et leur distribua des tchelenks (sorte d'aigrette).

Toussomi-Mehemmed-Pacha reçut l'investiture du gouvernement de Djidda.

Des salves d'artillerie annoncèrent toutes ces promotions.

Le samedi 8, Moustafa-Effendi-Rabbeg-Zadé, nouveau cadi du Caire, étant arrivé à Boulak, se rendit en grand cortége au

Digitized by Google

Mehkémé (tribunal). C'était un homme estimable : il avait avec lui sa famille. Les grands du Caire allèrent, le lendemain, le féliciter.

Le mardi 11, le grand-vizir, ayant réuni chez lui les Mamlouks, les fit arrêter. Il envoya ensuite Arnaoud-Taïr-Pacha dans la province du Saïd, pour s'emparer de Mouhammed-Bey-el-Elfi, et dirigea un autre corps d'émissaires vers Munéïl, pour s'emparer de Sélim-Bey-Abou-Diab. Celui-ci, ayant eu avis qu'on le cherchait, prit la fuite et fut poursuivi jusqu'à Tourra, où il se défendit. Il y eut des morts des deux côtés. Cependant le bey se sauva à Kiblé par le chemin d'Adjir.

Le grand-vizir fit arrêter les autres Mamlouks dans la rue, et fit publier une défense de leur donner asile.

Dans cette circonstance, les Mamlouks passèrent une nuit plus cruelle que celle durant laquelle les Français se rendirent maîtres du Caire.

Sélim-Bey-Abou Diab s'était réfugié chez les Anglais.

Le grand-vizir envoya Suléiman-Agha, de la maison de Salih-Bey, à Constantinople, après l'avoir fait habiller à la turque.

Mercredi, on donna la nouvelle que le kisvé, fait à Constantinople, était arrivé à Boulak, et qu'on devait l'aller chercher processionnellement.

Jeudi, Osman, lieutenant, beaucoup de tchouchs, de soldats, le cadi, le chef des chérifs, les cheikhs, les ulémas et les grands, se rendirent à Boulak, accompagnèrent le kisvé, et le déposèrent à la mosquée d'Husséïn.

On apprit que le capitan-pacha, ayant attiré les Mamlouks à bord de son vaisseau, leur avait déclaré qu'il avait l'ordre de les conduire à Constantinople; mais que, ceux-ci s'étant défendus, Osman-Bey et Tambourdji avaient été tués dans l'action, ainsi que plusieurs autres; que ceux qui avaient pu se sauver s'étaient réfugiés chez les Anglais.

Ceux-ci firent des démonstrations hostiles; leur général en chef se rendit auprès du capitan-pacha, et demanda les Mamlouks blessés et les corps de ceux qui avaient succombé. Il les fit transporter avec pompe au camp des Mamlouks, près d'A-

Digitized by Google

lexandrie, et leur fit rendre les honneurs usités en pareil cas pour un officier supérieur. On leur éleva un beau monument.

Les Anglais de Djizé voulurent imiter leurs compatriotes d'Alexandrie : déjà ils se disposaient à la guerre. On fit porter des vivres et des munitions à la forteresse, et bientôt le bruit se répandit qu'il allait y avoir la guerre entre les Anglais et les Turcs. La terreur se répandit. Il y eut une correspondance suivie entre le grand-vizir et le général anglais.

Le lundi 24, le général en chef de Djizé vint chez le grand-vizir, y fut revêtu d'une pelisse, et reçut une riche pipe en présent.

Osman-Agha, lieutenant de la Porte, fut nommé émir-hadj (chef des pélerins).

Les janissaires et les Barbaresques se battirent dans la rue de Gaourié. Les boutiques furent fermées; mais le janissaire agha les apaisa.

Le jeudi 27, le cortége d'une nouvelle mariée, escorté par des janissaires, fut attaqué par des Barbaresques. On commença par dépouiller la mariée, et il y eut un soldat tué. Les Barbaresques, en apprenant cet évènement, se mirent à courir par la ville, le sabre nu à la main, en poussant des cris affreux et en tirant des coups de fusil. Les soldats des corps-de-garde abandonnèrent leur poste; les boutiques furent fermées : on se battit jusqu'au soir, et quatre Barbaresques furent tués. Le lendemain, le janissaire agha, s'étant établi dans la rue de Gaourié, s'entendit avec les chefs des Barbaresques pour le rétablissement de la tranquillité; les gardes retournèrent à leur poste, mais les boutiques restèrent fermées.

Il y eut, pendant ce mois, de grandes calamités. Les troupes inquiétaient dans la ville les marchands; elles insultaient les femmes. Dans la campagne, elles tuaient tous ceux qui avaient l'imprudence de marcher isolés.

L'eau du Nil couvrit la terre au-delà du temps où elle devait être ensemencée.

Les paysans du Riaf, poursuivis par les soldats, vinrent se réfugier en ville : ce fut en vain qu'on leur donna l'ordre de se retirer chez eux.

Digitized by Google

Le grand-vizir força les Égyptiens à quitter le costume turc.

Le 2 du mois de redjeb, Moustafa-Agha partit pour Constantinople.

Le grand-vizir engagea les Mamlouks à écrire une lettre aux Anglais, dont voici le sens : « Nous sommes sujets du Grand-Seigneur, et comme tels soumis à ses ordres. S'il le veut, il peut nous confirmer ou nous donner d'autres emplois ; et, s'il nous appelle auprès de lui, nous nous empresserons de nous y rendre : n'intervenez donc pas entre lui et nous, etc. »

Les Anglais répondirent qu'ils ne croyaient pas une lettre qu'on avait fait écrire à des gens retenus en prison ; que, si cette lettre était véritable et sincère, on n'avait qu'à envoyer les Mamlouks au camp anglais pour être interrogés.

Pendant la nuit du dimanche, le grand-vizir fit comparaître Ibrahim-Bey et les autres Mamlouks, et leur annonça qu'il allait les envoyer à Djizé, pour déclarer aux Anglais qu'ils avaient en effet écrit de leur propre mouvement la lettre susmentionnée.

Ibrahim-Bey feignit de ne vouloir pas y aller, en disant : « Ce sont les ennemis de ma nation ; » mais le grand-vizir l'engagea, en lui faisant de superbes promesses pour son retour.

Le lundi matin, les Mamlouks montèrent à cheval, suivis de toute leur maison, et annoncèrent qu'ils reviendraient dans la journée ; mais ils ne revinrent plus. Après cinq jours d'attente, le grand-vizir les fit prier de revenir. Ibrahim-Bey refusa, et s'exprima très clairement sur la perfidie des Osmanlis.

Le grand-vizir dit aux cheikhs et aux odjaklis d'écrire aux Mamlouks pour les engager à rentrer dans l'obéissance. Ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient jamais prétendu se révolter contre les ordres du sultan ; qu'ils étaient chez les Anglais, alliés de la Sublime Porte ; que le sort de leurs frères d'Alexandrie leur prescrivait cette mesure de prudence ; que, du reste, ils obéiraient lorsqu'on leur ferait voir un ordre du sultan.

Le vendredi 21, Abdi-Bey, gendre du grand-vizir, fit son entrée au Caire. Tous les grands de la ville et les officiers-généraux de l'armée avaient été à sa rencontre.

Digitized by Google

Le grand-vizir n'était pas bien portant, et le plus souvent même n'était pas visible.

On apprit que le capitan-pacha avait mis à la voile.

Mouhammed-Pacha, gouverneur de l'Égypte, qui était resté à Aboukir, avait envoyé son trésorier au Caire : celui-ci descendit à la maison de Séïd-Bekri, à Ezbèkié.

Le mardi, 1er de chaban, Séïd-Youssouf-Effendi arriva avec le titre de chef des chérifs. Le grand-vizir ne fit pas attention à lui, et les habitants suivirent son exemple.

Ce Youssouf-Effendi, cheikh d'un quartier de la mosquée d'Azhari, ayant été déposé avant l'arrivée des Français, était parti pour Constantinople. Il revint quatre ans après, avec le titre de nakibul-échraf.

Les portes de la ville étaient gardées par des soldats turcs et des Cophtes, qui exigeaient de l'argent des entrants et des sortants, et faisaient beaucoup de mal. Cette mesure fit monter les vivres à un prix exorbitant.

Les douaniers de Boulak avaient provoqué cette disposition, sous prétexte qu'on faisait entrer beaucoup de marchandises en fraude par terre. Le divan, sans trop considérer les conséquences de cette mesure, y consentit. Le peuple en souffrit beaucoup. Comme dit le poète :

« Dans la maladie, nous prenons des drogues du médecin;
« maintenant la maladie provient du médecin même. »

Cet état de choses étant devenu insupportable, le grand-vizir l'abolit.

Les peseurs obtinrent aussi une diminution dans le droit qu'on exigeait d'eux.

Un malfaiteur, nommé Radi-Nadjar, fut arrêté à Ménoufié; amené au Caire, il eut la tête tranchée à Rouméllé.

Le grand-vizir accorda aux Arabes de Bahira un firman dont voici la copie :

« Ordre impérial au gouverneur de Bahira et à tous les cheikhs « des Arabes Inadi, Ifrad, Djemniat, Bedjet et Benni-Douna.

« Vous nous avez exposé que, depuis long-temps, vos ancê-

Digitized by Google

« tres étaient établis dans la province de Bahira, et répondaient « de la sûreté des routes. Vous nous avez demandé qu'un ordre « impérial émanât à cette fin, que vous soyez confirmés dans la « jouissance de vos anciennes demeures suivant l'usage qu'a- « vaient les tribus arabes de l'Égypte de se fixer dans une pro- « vince pour que d'autres tribus ne vinssent pas les inquiéter.

« Comme vous avez sollicité cette grâce de notre gouverne- « ment, je vous permets d'habiter les lieux que vous occupiez « précédemment sans aucun obstacle, en vous conformant aux « lois qui vous gouvernent, et en observant les conditions aux- « quelles vous vous êtes engagés envers notre grand-vizir par « un écrit scellé, c'est-à-dire que vous ne tourmenterez per- « sonne, que vous ne ferez aucun mal aux rayas. Les rayas sont « les créatures du Créateur. Vous devez veiller à la sûreté des « routes, ne rien détruire des moissons, ne pas inquiéter les « troupeaux, et ne donner asile à aucun malfaiteur ou aux vo- « leurs.

« Rappelez-vous que vous vous êtes engagés à payer 200,000 « piastres au trésor d'Égypte dans le cas où les conditions sus- « dites seraient violées. C'est à ces fins que le présent ordre est « émané.

« L'usage étant que chaque tribu arabe de l'Égypte se fixe « dans un lieu qui lui est propre, nous vous confirmons dans la « possession des vallons de Bahira, suivant les conditions que « vous avez acceptées et signées, vous engageant à payer 200,000 « piastres à la première violation. Dans ce cas, vous sortirez de « cette province sans avoir droit d'y rentrer; sachez-le ainsi. « Ayez foi à notre ordre impérial tel qu'il est émané; mettez-y « toute votre confiance, conformez-vous y sans cesse, et gar- « dez-vous bien surtout d'y contrevenir. »

Le grand-vizir remit cet ordre au cadi Asker, et il fut duement enregistré dans les archives. (Suit l'acte d'enregistrement qui est une paraphrase éloquente de la teneur même de ce firman.)

Le 5 de chaban, Mouhammed-Pacha-Toussoun, gouverneur de Djizé, descendit de la forteresse en grand cortége, et fut camper à Adlié pour de là se rendre à son poste.

Digitized by Google

Le mercredi 9, trois janissaires furent arrêtés et eurent la tête tranchée, l'un au marché des Armes, le deuxième à Roumeïlé, et le troisième dans la rue Rouge; c'étaient, disait-on, des Grecs qui avaient pris le costume turc pour faire toute sorte de mal au peuple.

Le jeudi 10, Ali-Tchelebi, au service d'Hussein-Agha-Chennan, fut arrêté, et eut la tête tranchée par ordre du grand-vizir devant la porte de Coura.

Feu Youssouf-Pacha-le-Grand avait déposé toutes ses richesses chez Hussein-Agha. A l'arrivée des Français, Ali-Tchelebi disposa de ces dépôts en se donnant des chevaux et des domestiques. Les Français, le considérant comme un fou, lui permirent de s'habiller comme un dignitaire; mais, ayant eu connaissance du dépôt, ils s'en emparèrent en disant toutefois que ce n'était pas lui qui l'avait déclaré, afin qu'il trouvât moyen de s'excuser un jour s'il en survenait quelque accident.

Son maître étant revenu avec l'armée ottomane, le grand-vizir lui demanda compte des richesses de Youssouf-Pacha. L'affaire fut portée au cadi; l'innocence d'Hussein-Chennan fut prouvée, mais le grand-vizir ordonna l'exécution d'Ali-Tchélébi. Son corps resta exposé trois jours et trois nuits.

Mercredi, 1er du ramazan, on ne fit point d'illuminations, de crainte de troubles parmi les troupes.

Le chef de police étant absent, son lieutenant vint faire sa déposition au Mehkmé, et certifia avoir aperçu la lune. On annonça que le ramazan était commencé.

Mouhammed-Pacha-Abou-Mérac alla camper à la coupole de Nasr; il devait précéder le grand-vizir, qui avait reçu de la Porte l'ordre de revenir; c'est lui qui devait faire disposer les logements et préparer les vivres.

Le 5, le Réis-effendi quitta la maison d'Elfi pour aller occuper celle d'Ismaïl-Bey; l'on répara et meubla cette maison pour y recevoir Méhemmed-Kosrew-Pacha, gouverneur de l'Égypte.

Le 13, sept consuls européens arrivèrent à Djizé; le canon de la forteresse les salua.

Digitized by Google

Le 15, les consuls vinrent faire leur visite au grand-vizir, ils furent revêtus de pelisses et retournèrent chez eux.

Mehemed-Pacha, arrivé à Boulak, vint camper à la coupole de Nasr.

Le 17, il fit son entrée en ville, mais sans beaucoup de pompe; il n'avait pas non plus, par égard pour le grand-vizir, le bonnet de cérémonie. Il se rendit chez Son Altesse, y resta jusqu'au soir: ils dînèrent ensemble.

Halil-Effendi-Ridjal, defterdar de la Sublime Porte, fut déposé, et sa charge donnée à Hassan-Effendi-Bach-Mouhassébé. Cette destitution eut lieu parce que les pelisses d'honneur ne furent pas prêtes à la demande du grand-vizir lors des visites du consul anglais et du gouverneur du Caire.

Les Mamlouks allèrent dresser leurs tentes à l'île du Zéeb, et envoyèrent leurs familles dans leurs maisons au Caire.

Ibrahim-Bey, Osman-Bey-el-Husséïni, Mouhammed-Bey-el-Mebdoul, Cassim-Bey-Abou-Séïf, restèrent à Djizé, et firent venir du Caire tout ce qui leur appartenait.

Dimanche soir, ils montèrent à cheval et se retirèrent dans le Saïd. Cassim-Bey-Abou-Séïf, Mouhammed-Agha-Muteferrika, et autres Mamlouks malades, restèrent à Djizé.

Le 20 et 21, un crieur public annonça qu'il était accordé sûreté aux Mamlouks et à tous ceux qui leur appartenaient.

Le 28, le pacha déposa son lieutenant Mouhammed-Zorba, Égyptien; il le nomma kiachef de Garbié. Sa place fut donnée à Youssouf, intendant de la monnaie.

Le mardi 29, dans la nuit, Youssouf-Effendi fut confirmé par le pacha dans la charge de chef des Chérifs.

L'agha des janissaires égyptiens fut déposé, et exilé dans le Saïd. Un Osmanli fut mis à sa place.

Jeudi, 1er de chewal.

Samedi 3, les tchaouchs du grand-vizir allèrent s'établir à Bab-Nasr; on donna trois jours à l'armée pour sortir de la ville.

Le lundi 5, le grand-vizir se transporta à son camp de la porte de Nasr. Dans ce moment, le peuple eut beaucoup à souffrir.

Digitized by Google

Un soldat ayant pris trois batmans de café d'un marchand de la rue de Beïn-Carréin, au prix de 120 nusfs d'argent, ne voulut en donner que 20. Le marchand, s'étant récrié et exigeant le paiement, fut tué par le soldat.

Toutes les boutiques furent fermées, et l'on se tint caché jusqu'au départ de l'armée.

Mouhammed-Pacha, gouverneur de l'Égypte, et Taher-Pacha, parcoururent la ville nuit et jour incognito; sans cela l'armée aurait fait bien plus de mal encore.

On afficha dans les rues l'ordre de ne pas tourmenter le peuple;

De porter tous les procès au tribunal du pacha;

De vaquer à ses affaires comme à l'ordinaire;

D'aller faire la prière dans les mosquées;

D'allumer des lampes aux portes des boutiques et des magasins;

De marcher avec une lanterne après le coucher du soleil;

De ne pas donner asile aux soldats.

Tous les nouveaux cafés devaient être fermés; on ne laissa subsister que les anciens, et défense leur fut faite d'y laisser dormir des soldats.

Défense fut faite également de vendre des boissons enivrantes.

Toutes les dispositions convenables furent prises pour assurer la tranquillité du peuple.

Six mille hommes environ de l'armée se retirèrent du côté du sud.

Le samedi 10, le grand-vizir transporta son camp à Hankat; Séïd-Eumer et quelques autres cheikhs, ayant été lui présenter leurs vœux pour son bon voyage, en furent généreusement récompensés.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols, de la même collection; par M. Paulin Paris, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. II. Paris, Techener, 1838, in-8° de xxxii et 408 pages (1).

On se rappelle encore, sans doute, quel étonnement profond, quel ébahissement général accueillit, il y a bientôt un an, la nouvelle de l'admission de M. Paulin Paris dans le sein de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Qui fit naître cette surprise? Les productions du nouvel élu, infiniment trop multipliées peut-être, avaient-elles retenti de ce fâcheux éclat qui rend un homme inadmissible pour la vie dans un corps ayant quelque soin de sa dignité? Non : chacune d'elles, morte pour ainsi dire en naissant, reposait paisiblement dans le doux sommeil de l'oubli. Ce qui valut à M. Paris de fixer pour quelques instants l'attention publique, ce fut le nom du concurrent auquel il venait d'être préféré. M. Villemain (qu'il veuille bien excuser notre hypothèse !), M. Villemain, aussi pauvre archéologue peut-être que M. Paris, aussi inhabile (nous le voulons) à se prononcer en connaissance de cause sur le sens d'une inscription, sur la valeur d'une expression de la latinité du moyen âge, M. Villemain semblait pourtant plus digne que son rival de s'asseoir, du moins au nom des belles-lettres, dans le fauteuil vacant par la mort de M. Raynouard. Le docte corps en jugea différemment. Il n'y eut alors, pour tout le monde, qu'à

(1) Article communiqué.

Digitized by Google

courber humblement la tête devant la décision de l'infaillible aréopage. Aucuns pourtant (et nous sommes du nombre), aucuns conservaient des doutes sur la légitimité des titres de M. Paris aux honneurs dont il venait d'être comme accablé. Ces doutes, que rien encore n'a dissipés, nous allons les faire connaître; nous appellerons, en quelque sorte, du jugement de l'Académie à l'Académie elle-même. Nous pourrions prendre une à une les diverses publications du nouvel illustre, et, si cet examen nous révélait presque à chaque page des fautes telles que la moindre eût dû valoir à son auteur une exclusion éternelle, nous nous croirions en droit d'inviter la savante compagnie, dans l'intérêt de sa gloire, à mettre à l'avenir plus de circonspection dans ses choix, plus de maturité dans ses jugements. Mais pour épargner aux lecteurs de ce recueil une longue revue critique, et pour ne combattre M. Paris qu'avec armes courtoises, nous nous bornerons à l'examen de celui de ses ouvrages qu'il a le plus récemment publié. Outre qu'il y a toujours chance pour un auteur, dans la force de l'âge et du talent, que son dernier écrit soit préférable à ses aînés, il est encore à présumer qu'ayant désormais deux réputations à soutenir, la sienne et celle du corps auquel il appartient, M. Paris aura mis d'autant plus de soin à ce que son nouveau volume ne compromette ni l'une ni l'autre.

Et d'abord nous nous empressons de reconnaître qu'il y a dans sa nouvelle production, comparée à celles qui l'ont précédée, une amélioration très sensible, un notable progrès. C'est surtout sous le rapport du style que cet heureux changement se fait remarquer. On trouverait bien encore çà et là quelques phrases dont la construction embarrassée semble appartenir à l'école de M. Jourdain, comme, par exemple (page 129) : « S'il avait pu connaître combien de bonnes leçons la Bibliothèque du Roi possédait du même livre; » quelques expressions plus que naïves du genre de celle-ci (page 23) : « On *voit* encore les traces *visibles* du calque, etc.; » mais ces taches légères disparaissent devant des traits de la force de ce qui va suivre (page 259) : « Jean Robertel était l'ami et l'admirateur de Georges

Digitized by Google

Chatelain, auquel il envoyait souvent *les fruits longuement mûris de sa veine poétique.* » Voilà qui a du nombre et de la cadence.

C'est l'érudit seul que nous cherchons en M. Paris. Il est, parmi ses intimes, en jouissance d'une réputation d'esprit dans laquelle nous sommes d'autant moins portés à le troubler, qu'ici même il nous paraît avoir semé, avec plus de profusion encore que par le passé, les réflexions piquantes, les allusions malignes, toutes les richesses enfin d'un esprit ingénieux et délicat. S'est-il toujours garanti de l'abus? Nous n'oserions l'affirmer. Voyez-le (page 277), à l'occasion de quelques mots flatteurs adressés à dame Anne de Graville par Pierre de Rochechouart, son cousin; voyez-le ne pouvant « s'empêcher de sourire en voyant les trisaïeux de la marquise de Montespan faire des *grâces* à la bisaïeule de la marquise de Verneuil. »

Voyez encore (page 339) Jason soupçonné d'avoir eu « *les premiers torts* avec la sorcière Médée; »

Ou bien (page 94) : « Tout ne se perfectionne-t-il pas? *demandez plutôt à ce grand Lazarille appelé le dix-neuvième siècle.* »

Admirez enfin (page 342), à propos de deux volumes du roman de Tristan que les anciens catalogues de la Bibliothèque royale avaient distingués, et que M. Paris reconnaît pour être du même copiste et former un seul exemplaire, admirez ces lignes ingénieuses : « Voilà bientôt deux cents ans qu'ils restent séparés d'un très court intervalle *sans s'être encore reconnus, rappelant ainsi* les cœurs faits pour être joints, *et que, sans l'art de M. Villiaume, une simple cloison tiendrait à jamais désunis. O volumes jumeaux du plus beau des romans, qu'il me soit enfin permis de vous rassembler ici!* »

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!

Et que n'avons-nous à signaler partout des beautés d'un ordre si élevé! Il n'en est malheureusement pas ainsi : toutes les phrases de M. Paris, toutes ses pensées n'ont point la clarté ni l'élévation que nous venons d'admirer. Quelques idées ne sont émises, quelques faits ne semblent articulés que pour amener des ré-

Digitized by Google

flexions vivant à la profondeur et n'atteignant que le ridicule. Ainsi, par exemple, M. Paris ne craint pas d'avancer que la révolution seule de 1830 et ses résultats ont pu déterminer l'Académie Française ou *Française*, pour ne le point choquer, à adopter enfin le méchant usage qui a fait prévaloir *l'hérésie voltairienne* contre toutes les lois de l'harmonie du langage et de la saine étymologie. M. Paris ne se trompe-t-il point à bon escient? Ne sait-il pas bien que la nouvelle édition du Dictionnaire était commencée avant l'époque qu'il rappelle? que, dès lors, le parti de l'illustre corps était déjà bien arrêté? Si M. Paris sait tout cela, et sans doute il ne l'ignore pas, ne devrons-nous pas croire qu'il ne se permet cette supposition que pour motiver ces paroles d'une ironie qui donnerait beaucoup pour être amère (page x) : « C'est pitié que la chute des rois entraîne le déshonneur de la langue! »

Que dirons-nous de ce passage (page 169) où l'auteur nous entretient du duc de Glocestre, oncle du roi Richard II, venant offrir à ce prince un ouvrage de sa composition? « Cela, plus tard, ne l'empêcha pas d'être saisi, conduit à Calais et mis à mort par ordre de son royal neveu. *Et ce n'est pas tout...* » Vous frémissez à ces mots; sans doute l'ordre logique du langage et de la pensée vous fait entrevoir déjà les mutilations horribles, les effrayants supplices auxquels le malheureux duc doit être livré! Rassurez-vous toutefois : M. Paris ne suit point les routes battues. « Et ce n'est pas tout, vous dira-t-il, car les historiens s'accordent à dire que le duc de Glocestre avait, à force de crimes et de conspirations, mérité sa destinée. »

Mais c'est trop nous arrêter peut-être sur le choix plus ou moins propre d'expressions employées par M. Paris. Abordons le fond des choses. Sa critique acerbe gourmande sans pitié les écrivains qu'il lui arrive de surprendre en flagrant délit d'erreurs parfois bien excusables. Ce défaut d'indulgence pourrait nous autoriser à suivre son exemple, et à nous armer de sévérité contre quelques décisions hasardées, contre quelques fautes d'inattention choquantes. Nous n'en ferons pourtant rien : nous nous bornerons à soumettre à M. Paris les observations suivantes :

Digitized by Google

Au lieu des mots « *Oro et unum necessarium* » qu'il croit avoir lus (page 15) sur la dernière feuille de garde de la *Bible historiale*, et qui ne nous semblent offrir aucun sens satisfaisant, ne pense-t-il pas qu'il serait mieux de lire ce demi-verset si connu de saint Luc (x, 42) : « *Porrò est unum necessarium?* »

Si l'on peut raisonnablement admettre que Louis (et non pas *Charles*) d'Anjou, frère de Charles V, ait fait passer de France en Italie l'exemplaire des *Politiques et Économiques d'Aristote*, qui, plus tard, revint prendre place à la Bibliothèque royale, grâce aux victoires de Louis XII, est-on forcé de conclure de là que cette date « VII d'octobre III.** », rapportée sur le premier catalogue des livres de Charles V, désigne l'année 1380? N'était-ce pas plutôt 1360 qu'il fallait dire?

N'y a-t-il pas quelque légèreté à déclarer coupable de *bévue* (page 208) le copiste des *Problèmes d'Aristote*, pour avoir donné à Évrart de Conty, traducteur de cet ouvrage, le titre de « médecin du roy Charle le Quint et de la royne Blanche? » M. Paris ne comprend pas ce que peut signifier ici *la royne Blanche*. « Charles V, dit-il, avait eu pour femme Jeanne de Bourbon.....; la *reine* de Charles VI était, comme on le sait, Isabeau de Bavière. » Mais, mon Dieu! qu'il veuille bien consulter le plus mince écolier de sixième, qu'il ouvre même ce pauvre père Anselme, par lui si malmené, il apprendra que, par la royne Blanche, il faut entendre ici Blanche de Navarre, deuxième femme et veuve de Philippe de Valois, morte à Neaufle-le-Châtel le 5 octobre 1398. Il en devra conclure que le traducteur Évrart de Conty put très bien exercer simultanément les fonctions de médecin auprès de Charles V et de la veuve de Philippe VI; et s'il persistait encore à croire à l'existence d'une bévue, ne la devrait-il pas chercher ailleurs que chez le pauvre copiste?

Autant que nous en pouvons juger d'après certains passages de son livre, M. Paris professe un grand respect pour tous les souvenirs qui se rattachent aux illustrations de notre France. Celles-là surtout, nous avons cru le remarquer du moins, celles-là lui inspirent les plus vives sympathies qui se recommandent par des services de dévouement aux individus de races royales ou

Digitized by Google

princières. Ces sentiments, fort louables sans doute, ne les a-t-il pas quelquefois poussés à l'excès? n'a-t-il pas craint que ses lecteurs n'éprouvassent quelque surprise à la lecture d'un passage tel que celui-ci (page 132) : « Cette maison, qui donna des amiraux, des grands maîtres, des maréchaux, des académiciens et *des maîtresses de rois* A LA FRANCE, est assez *illustre* pour n'avoir pas besoin des secours de la fable. » Le conseiller Bonneau n'eût pas dit autrement.

Nous nous garderons bien de pousser jusqu'à leurs conséquences extrêmes les inductions qu'il semblerait permis de tirer de phrases pareilles. Nous croirions plus volontiers à la réalité des sentiments élevés que nous révèlent ces quelques mots (page 122) : « L'inventeur des *dédicaces* fut nécessairement un mendiant. » Pourquoi faut-il que M. Paris les ait imprimés dans un volume en tête duquel nous lisons en majuscules :

A M.
N.-A. DE SALVANDY,
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
GAGE D'UN DÉVOUEMENT RESPECTUEUX ET INALTÉRABLE.

P. PARIS.

C. D.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I.

EXPOSÉ

Des moyens par lesquels les cendres du cœur de Henri-le-Grand ont été recueillies (1).

La ville de La Flèche éprouvait toutes les secousses de la guerre civile, lorsque Thirion, représentant du peuple, y arriva accompagné du général Fabre, communément connu sous le nom du général Moustache.

Le cœur d'Henri IV reposait honorablement dans l'église du collége d'après le testament de ce bon prince. Cette église servant aux assemblées du club, l'œil du représentant aperçut bientôt ce monument; il en fut choqué, et des ordres furent donnés pour le livrer aux flammes. Le général mit sous les armes toute sa troupe; des ouvriers furent commandés pour descendre la boîte en forme de cœur, qui désignait l'objet précieux qu'elle renfermait : elle fut brisée, on aperçut une autre boîte en plomb sur laquelle on lisait en lettres d'or :

Cy gist le cœur de Henri-le-Grand.

Elle fermait à cadenas, mais la clef n'y étant pas, on l'ouvrit

(1) Bibliothèque royale. Section des manuscrits.

Digitized by Google

avec un ciseau et un maillet, il en sortit une poussière assez considérable, formée par les poudres aromatiques de l'embaumement; au fond on découvrit une substance solide noirâtre.

Dans cet état on porta cette boîte sur la place de la Révolution. On apporta de chez un boulanger voisin quelque menu bois, et le feu fut pris chez un serrurier du quartier. La flamme ayant éclaté, on y renversa ce cœur autrefois si magnanime, qui, desséché par le temps, fut réduit en cendres en un instant.

La troupe retirée, nous nous approchâmes peu à peu du petit bûcher, en nous promenant d'un air indifférent; lorsque nous crûmes que les cendres étaient refroidies, nous jetâmes un mouchoir sur l'espace qu'elles couvraient, et en le resserrant une grande partie des cendres s'y trouva comprise.

Arrivés à la maison, nous rassemblâmes ceux qui naturellement devaient être dépositaires de ces précieux restes, notre épouse, notre fille et notre gendre, et nous leur tînmes à peu près ce langage.— « Mes amis, tandis que les honnêtes citoyens se sont renfermés chez eux pour n'être pas témoins du sacrilége qui vient d'être commis, mus par un sentiment d'amour, de respect, de reconnaissance, nous avons voulu sauver les cendres du cœur du bon Henri; les voici... Elles seront pour nous et pour nos enfants un objet de vénération, et peut-être un jour pourront-elles être rendues à la vénération de nos concitoyens. Ces temps sont encore éloignés, ils ne reviendront peut-être que sous une autre génération. En attendant, conservons en secret ce dépôt qui sera confié au dernier vivant d'entre nous.»

En conséquence, ces cendres furent déposées dans une bouteille sans aucune inscription, dans la crainte que dans une de ces visites ou fouilles auxquelles les maisons des gens appelés *modérés* étaient sujettes, elles ne fussent découvertes.

Le calme ayant succédé à l'orage par le retour à jamais mémorable de Bonaparte, nous voulûmes jouir du plaisir de jeter de temps en temps un coup d'œil sur ces restes précieux. On imagina un tableau un peu profond sous verre, garni de satin blanc, au haut duquel fut placée une image en couleur très ressemblante de Henri IV; au-dessous on lit en broderie d'or :

Digitized by Google

Henricus magnus
Francos amavit
Flexienses dilexit.

Au-dessous de cette inscription est un flacon contenant une partie des cendres recueillies dans la bouteille (la majeure partie y est restée). Le flacon est entouré de l'inscription suivante :

Cineres cordis Henrici magni pietate et gratâ memoriâ ob educationis pretium servati à C. Boucher, chirurgo.

Ce petit monument de famille était resté ignoré du public, lorsque M. Morin, supérieur du collége, se rappelant les temps heureux de cette maison qui, lorsque nous y étions écoliers, renfermait des élèves des quatre parties du monde, gémissant sur l'abandon dans lequel elle semblait tomber, s'écria : « Le bonheur, la gloire ont abandonné ce collége au moment où le cœur de son fondateur a disparu. » Partageant sincèrement ces sentiments, nous lui dîmes : « Non, non... le cœur de Henri est encore parmi nous, il n'a que changé de forme. » Alors M. Morin apprit ce qu'on vient d'exposer.

Messieurs le sous-préfet et le maire en furent instruits ; l'oreille de M. le préfet ne tarda pas à en être frappée, son cœur devait en être vivement ému, lui qui, à la distribution des prix, avait encore, dans des temps peu sereins, manifesté devant les élèves son attachement à la mémoire d'Henri.

Les choses en étaient à ce point, lorsque M. le sénateur, pendant son séjour en cette ville, a voulu que nous lui rendissions compte de l'existence des cendres du cœur d'un souverain cher à celui sous lequel nous avons le bonheur d'exister. Nous nous sommes fait un devoir sacré de remplir ses ordres avec le respect dû à la vérité et au caractère dont Sa Majesté l'Empereur et Roi l'a revêtu pour le bien de notre pays.

Fait à La Flèche, le 2 messidor an XIII.

BOUCHER.

Membre correspondant de la ci-devant Académie royale de chirurgie, membre de la Société libre des arts de la Sarthe.

Digitized by Google

II.

DISCOURS SUR LA FRANC-MAÇONNERIE, PAR LEVASSEUR (de la Sarthe) (1).

C'est aux travaux des francs-maçons que sont dus les progrès des lumières et de la civilisation. L'établissement de la franc-maçonnerie se porte aux temps les plus reculés. De grandes commotions se firent sentir dans l'intérieur de notre globe, et de grands bouleversements à sa surface : un déluge presque universel força ce qui restait à se réfugier sur les hauts lieux : par suite de grands tremblements, l'on vit disparaître des régions comme l'Atlantide, d'autres séparées comme au détroit de Gibraltar. La secousse avait été si violente et le coup si fort, que les vibrations furent long-temps à se calmer et finir. Les hommes, témoins de si terribles catastrophes, conservèrent long-temps cet état de stupeur et d'anéantissement où ils étaient tombés. Ce qui leur restait de force fut employé uniquement à se procurer les premiers besoins de la vie. La culture des beaux arts et des sciences, portée à un haut degré, ainsi que l'attestent d'anciens monuments, fut abandonnée : ainsi la terre, devenue féconde par une bonne culture, par des travaux assidus, ne rapporte plus que des ronces et des épines dès qu'elle est abandonnée et laissée en friche. Nos facultés intellectuelles s'affaiblissent, notre esprit s'engourdit si l'on cesse de les exercer : alors l'ignorance et le fanatisme s'établissent. A peine s'est-il conservé quelques traditions des évènements passés et transmis des pères aux enfants, et plus elles s'éloignaient des temps dont elles voulaient conserver la mémoire, et plus elles s'altéraient.

Tel fut long-temps l'état de la société. Peu à peu cet état

(1) Communiqué par M. David (d'Angers), membre de l'Institut.

Digitized by Google

d'engourdissement se dissipa : quelques hommes, avec un certain degré de sensibilité, ne purent voir sans admiration le beau spectacle que la nature leur offrait; leurs hommages s'adressèrent d'abord aux effets; mais, après de longues méditations, ils reconnurent qu'il n'y a point d'effets sans causes; ils s'appliquèrent avec ardeur à la recherche des causes; des sociétés se formèrent et prirent pour devise : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.* Dans la recherche de ces causes, ils découvrirent de grandes vérités, qui, plus connues, contribueraient au bonheur de l'homme; mais comment les promulguer? Le peuple, plongé dans la plus grande ignorance où des imposteurs le retenaient pour le gouverner plus aisément, n'aurait pu comprendre ces vérités et en faire l'application aux besoins que l'organisation de sa nature lui renouvelle sans cesse. D'un autre côté, il y avait danger pour ces prédications de la part des imposteurs, dont le pouvoir diminuerait en raison que l'instruction s'étendrait davantage. Cette crainte ne put ralentir leur zèle : ils crurent que mettre la lumière sous le boisseau serait un crime de lèse-humanité; ils crurent écarter les dangers auxquels ils s'exposaient en voilant ces vérités sous des allégories, des mystères, des hiéroglyphes et même des fables. Des initiés furent admis et soumis à des épreuves, quelquefois très dures comme en Égypte, pour s'assurer du courage de l'aspirant et de sa discrétion. Pythagore eut un grand nombre de disciples : ils formèrent une société divisée en apprentis, en compagnons et en maîtres; et, pour avoir un prétexte de s'assembler, ils dirent que c'était pour préparer les matériaux d'un temple qu'ils voulaient élever à l'auteur de toutes choses, qu'ils désignaient à leurs initiés être la vérité, la liberté et l'égalité. D'après l'idée que l'on eut de leurs talents, on les employa à la construction de différentes églises, ce qui les fit désigner sous le nom de Francs-Maçons. Ce que les francs-maçons avaient prévu leur arriva : ils furent persécutés, proscrits, exilés, mis à mort dans les plus cruels tourments, brûlés vifs; les druides les désignaient au peuple pour victimes à être immolées sur les

Digitized by Google

autels de leurs dieux, qui leur avaient déclaré qu'ils avaient faim. Dans une autre contrée, on les brûlait vifs en grande cérémonie, à la suite d'une brillante procession où assistait le tyran, conformément à l'alliance qu'il avait faite avec les imposteurs. La lumière ayant éclairé un plus grand nombre, les francs-maçons ne furent pas aussi généralement persécutés; justice leur fut rendue : le Grand-Frédéric établit la loge du trente-troisième degré, dont j'ai l'avantage d'être membre.

Dans ce moment-ci, plus que jamais, nous devons resserrer les liens qui nous unissent; que la fraternité, qui est la base de la franc-maçonnerie, prenne, s'il est possible, une nouvelle activité; que notre empressement à venir au secours des malheureux redouble, et que le bel exemple que vous avez donné d'une souscription en faveur des Polonais soit imité. L'histoire, dont le temps présent ramasse les matériaux, vous désignera comme ayant rempli les devoirs de francs-maçons. La position dans laquelle je me trouve en ce moment a un rapport assez exact avec celle où se trouve un marin, qui, sur la fin du voyage de long cours pendant lequel il a essuyé bien des malheurs, perte momentanée de sa liberté, perte de sa fortune, ingratitude et mauvais procédés de ses commettants, dont il a défendu les intérêts au préjudice des siens, est poussé par un ouragan vers un port national.

LEVASSEUR.

Digitized by Google

III.

LETTRE D'ALEXANDRE LAMETH

A M. David, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, à Paris.

Paris, le 9 septembre 1828.

Je m'empresse, mon cher David, de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, et par laquelle vous me mandez que M. le docteur Fossati, l'élève et l'ami du docteur Gall, vous a prié de savoir si je voudrais faire partie de la commission destinée à diriger la souscription et l'érection d'un monument que les admirateurs du savant docteur se proposeraient d'élever à sa mémoire.

Je ne vous cacherai pas d'abord que, sans pouvoir, sous le rapport de l'art, avoir une opinion sur la doctrine du docteur Gall, je n'en pense pas moins que, si elle était admise, elle porterait une atteinte funeste à la morale : car, si l'homme vient au monde avec une organisation qui le pousse, pour ainsi dire, invinciblement vers des vices ou des crimes, il n'existe plus de libre arbitre, et la vertu ou l'immoralité ne sont plus qu'un jeu cruel de la nature. Alors il n'y a plus aucun mérite dans les actions humaines ; l'improbation ou l'éloge ne sont plus que de vains mots. Enfin, la nature humaine est condamnée par cette doctrine à un nouveau péché originel, plus désolant encore que celui qu'on nous enseigne.

D'un autre côté, cette même doctrine ne désenchante-t-elle pas en entier la terre ou plutôt l'univers? Que deviendraient la poésie, la peinture, la sculpture, l'éloquence, si chaque être est irrévocablement condamné à suivre la trace empreinte sur sa tête, à sa formation? C'est en vain que votre génie cherchera à animer le marbre, lorsqu'on aura désanimé la race humaine.

Digitized by Google

Phidias, sous son ciseau, montrait aux hommes des dieux et des demi-dieux; la poésie et tous les arts se réunissaient pour célébrer des prodiges; mais tous ces arts périssent du jour où le monde n'est plus à nos yeux que de la matière.

Sans doute les idées de spiritualisme seront toujours vagues, parce qu'elles sont d'une nature supérieure à la nôtre. Le voile les couvre, et il est attaché de manière à ce qu'aucune main humaine ne puisse le lever; mais il y a dans tous les cœurs généreux, dans toutes les ames élevées, un certain instinct qui porte à espérer que tout n'est pas entièrement fini à la séparation des parties. C'est peut-être une erreur, mais au moins elle est douce; elle est favorable à la morale, elle entoure les tombeaux de regrets et d'espérances, enfin elle est consolatrice.

C'est assez vous dire, mon cher David, que, tout en honorant la science du docteur Gall, il me conviendrait peu de figurer dans une commission qui paraîtrait avoir pour but de consacrer ses doctrines.

Recevez, mon cher David, l'assurance de ma *sincère* et *inaltérable* amitié.

ALEX. LAMETH.

Digitized by Google

VOYAGE

DU COMTE D'ARTOIS

A GIBRALTAR.[1]

1782.

(SUITE.)

Le lendemain 22, à cinq heures du matin, nous sommes sortis de Valladolid par la porte de Madrid et l'esplanade, et avons continué notre route dans une plaine dont le mauvais terrain ne permet d'y faire aucune espèce de plantation, et où les roues de nos voitures entraient de plus d'un pied dans le sable qui est brûlant. A une lieue de la ville nous avons traversé le Duero, sur un pont de pierre. La route devient moins désagréable étant moins sablonneuse, jusqu'à Olmedo qui est éloigné de six lieues. Cette ville m'a paru assez vaste par la circonvallation des murs qui la fermaient autrefois et qui aujourd'hui sont totalement ruinés, faute d'entretien, ainsi que plusieurs tours qui paraissent avoir été construites du temps des guerres avec les Maures. La plaine est entièrement déserte et privée de verdure, excepté un bois de cyprès et de térébinthes qu'on y rencontre, à l'extrémité duquel passe une petite rivière

(1) Voir précédemment, page 193.

Digitized by Google

nommée l'Adajo. Je vis aussi une maison qu'on édifiait et qui me parut disposée pour être une habitation monastique.

Nous sommes arrivés à Olmedo à deux heures du soir et y sommes restés jusqu'au lendemain matin. Monseigneur y trouva M. de Montmorin, ambassadeur de France près de Sa Majesté Catholique, et M. le prince de Nassau, qui y étaient venus au-devant de lui. Après le dîner, Monseigneur chassa aux cigognes et en tua une; on donna un combat de taureaux, mais il fut peu intéressant; les matadors et les tauréadors avaient l'air de bandits, et l'assemblée, où se trouvaient peu de gens distingués, était composée de misérables guenilleux. Aussi le prince ni personne de sa suite n'y resta jusqu'à la fin. Olmedo est une des villes où j'ai vu le plus de misère et de malpropreté, et c'est aussi celle où l'on observe la plus stricte étiquette pour la religion. Les habitants sont des hypocrites, le moindre mot peu dévotieux blesse leurs oreilles, et ils ne font pas attention à des choses plus essentielles. Les petits enfants sont tous habillés en moines, on regarde cela comme une vocation qui vient directement du ciel et qui doit attirer ses bénédictions sur les familles: il n'en est pas moins vrai que ces petites mascarades font honte à l'espèce humaine.

Les prêtres et les moines sont très puissants et même despotes ici comme dans toute l'Espagne, et font croire au peuple tout ce qui leur passe par la tête. Aussi n'y a-t-il pas de pays où l'on trouve plus de cagotisme; cela va même jusqu'au pied du trône.

Le 23, nous avons quitté cette ville, et sommes venus dîner à Santa Maria de Nieva, petit bourg bien pauvre. La chaleur étant diminuée, nous avons fait route pour Ségovie où le roi attendit Monseigneur, dans le château qui en fait partie.

Nous avons traversé rapidement la ville, et à la sortie nous trouvâmes une partie de la maison du roi et les voitures de la cour, qui sont tellement antiques qu'on dirait qu'elles ont servi au chevalier de la Triste Figure. Elles sont attelées de six mules avec deux postillons à l'anglaise, qui mènent aussi vite que le vent. Plusieurs relais étaient sur la route, et huit gardes-du-corps

Digitized by Google

et un exempt suivaient la voiture du prince et changeaient à chaque poste. C'est toujours de cette manière que voyage le monarque espagnol ; il ne se sert jamais de coches ni de chevaux. Ses habitudes sont simples, et il déteste tout ce qui a rapport à la coquetterie. La poudre et la pommade odorantes sont proscrites chez lui ; aussi Monseigneur ne se servit-il plus que de poudre non parfumée et de suif pour sa toilette, ce qui flatta Sa Majesté. Ce prince est homme d'esprit et vertueux, et il est adoré de ses sujets : on peut faire son éloge en peu de mots : il est bon roi, bon père et bon ami. Son entrevue avec Monseigneur a été des plus sensibles ; il l'embrassa et le serra long-temps dans ses bras, en lui disant tout ce que l'amitié la plus tendre pouvait lui suggérer, et toute la famille royale et la cour en furent attendries. Le roi présenta Monseigneur au prince des Asturies, à la princesse, à l'infante Marie-Josephe, aux infants don Gabriel et don Antonio. La suite de Monseigneur fut aussi très bien reçue par le roi.

A peine fûmes-nous arrivés que l'on apporta des rafraîchissements de toute espèce, des vins français et espagnols, des sucreries, des glaces, enfin de tout avec une prodigalité sans exemple. Tout nous était présenté par des officiers de la bouche du roi.

Du moment de notre arrivée, un *réfresco*, c'est-à-dire une table garnie, fut établie tous les jours, depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir, dans l'antichambre de M. de Vaudreuil. A mesure qu'on faisait quelque consommation, on remplaçait de suite ce qui avait été enlevé, afin que le service fût toujours complet. En outre, Sa Majesté avait assigné une maison tenue à la française, où nous allions prendre nos repas. Le roi payait quinze livres par jour pour chaque personne ; aussi étions-nous parfaitement bien traités.

Le lendemain 25, nous nous présentâmes pour voir les appartements du château ; mais M. le prince de la Riccia, capitaine des gardes, me dit qu'il fallait une permission de Sa Majesté. Nous allâmes voir le parc, qui est fort beau ; mais avant de parler de ce qu'il renferme de curieux, je vais donner une idée

Digitized by Google

de la position du château. La façade est au nord, sur une grande place formant un carré long et environnée de bâtiments, pour loger les officiers de la cour. L'architecture n'a rien de bien remarquable. Le derrière, qui donne sur les jardins, est orné de sculptures. Une montagne le domine. Elle fournit les eaux qui arrosent cette maison de plaisance. Philippe V fit bâtir cet édifice, et y dépensa plusieurs millions; il voulait que cet asile lui représentât Versailles, qu'il avait quitté pour venir régner en Espagne; mais ce n'est qu'une miniature de ce dernier château, qui a infiniment plus d'agréments, quoique plus mal situé. Il a l'avantage sur Versailles, que les eaux qui y circulent sont aussi claires et limpides que celles de Versailles sont troubles et puantes.

Nous avons remarqué la *fontaine d'Andromède;* elle est fort belle; le grand jet s'élève à plus de cent trente pieds. Le groupe d'Andromède délivrée du monstre par Persée ne m'a pas paru être très bien travaillé : ce groupe est en marbre. *Un autre jet,* qui s'élève à plus de cent pieds, reçut aussi notre visite : c'est la *fontaine de la Renommée.*

Le *Bain de Diane* est une autre pièce où plus de cent figures ou bouches jettent de l'eau, qui ensuite sort du bassin et se dérobe pour aller grossir les ruisseaux qui serpentent dans la plaine. Cette onde se précipite avec fracas, et sa chute forme une vapeur qui se répand dans les allées adjacentes et y entretient la fraîcheur.

La Corbeille a sept jets, qui vont à une grande hauteur; mais la grande quantité d'eau qu'elle dépense est cause qu'elle ne va que rarement. C'est un superbe ouvrage hydraulique. La plupart des figures qui ornent ces bassins sont en plomb bronzé et ensuite doré; mais le travail en est bien mauvais, et, tous les ans, on renouvelle la dorure.

La grande cascade est en face de la chambre à coucher du Roi, de manière qu'il en voit l'effet étant dans son lit.

Au haut du parc est une belle plate-forme où on a construit un immense bassin appelé *la Mer.* Il est très profond, et toutes les eaux des rochers s'y rendent en formant des chutes qui sont

Digitized by Google

fort agréables. Ces rochers naturels sont hérissés de pins, de sapins, de chênes verts et autres arbres qui bordent des allées tortueuses régnant le long des ruisseaux, qui arrivent dans ce vaste étang. Après avoir monté près d'une heure, nous avons été arrêtés par un mur de clôture, où l'on a placé des grilles aux endroits où passent ces petites rivières, qui arrivent de points plus élevés. Cette solitude est délicieuse, et ces cascades naturelles ont infiniment d'attraits. Le bruit qu'elles font, se mêlant au chant des oiseaux, a quelque chose d'enchanteur. Avant de quitter ces lieux, nous avons fait une pause pour contempler ce beau spectacle et vider quelques bouteilles d'excellent vin, dont nous nous étions précautionnés. Après nous être égarés à dessein, le cours des eaux nous ramena au lieu d'où nous étions partis. Une grande allée de tilleuls nous conduisit au château. Ces arbres viennent très bien par le soin qu'on en prend. Les allées sont en pente, et on a construit des rigoles qui aboutissent au grand bassin dont je viens de parler, et qui, en tournant autour de chaque arbre, l'arrosent et le tiennent vert malgré la chaleur du climat. Ce jour, elles étaient à sec.

Les statues qui ornent le parc ne sont pas des chefs-d'œuvre comme celles de Versailles et des Tuileries. Les draperies en sont grossières, au point de laisser douter si ces figures sont de marbre. Sur la plupart, on lit : *Fecit* FREMYN. Les figures des fontaines sont nues et du même artiste ; elles sont d'un travail plus exquis, ce qui ferait croire qu'il a fait le sacrifice de son goût à la chasteté apparente des Espagnols.

On prétend que ce parc et le château ont coûté plus de soixante millions, et qu'ils coûtent deux cent mille livres d'entretien. Le jour baissait, et nous avions encore quelque chose à voir. Un homme vint nous proposer de nous faire voir la beauté des allées. En un instant, toutes les rigoles furent remplies d'une eau qui circulait en bouillonnant, et, en répandant sa douce fraîcheur, nous fit croire que ce lieu était enchanté.

Nous allâmes voir le *bassin d'Apollon*, où vingt figures dorées répandent l'eau avec beaucoup d'art. Plus loin le *Char embourbé*, celui des *Quatre Saisons* et plusieurs autres, dont les groupes

Digitized by Google

représentaient des sujets de la mythologie, attirèrent nos regards. Toutes ces pièces d'eau sont nettoyées tous les ans, de façon que l'eau, toujours claire et limpide, n'y répand point de mauvaise odeur et permet toujours de jouir de la promenade.

En rentrant, nous passâmes près du logement du prince des Asturies. Les enfants de Son Altesse se divertissaient avec leurs officiers et des dames, sous une belle allée de marronniers qui était en face.

Le roi arrivait de la chasse et était fort empressé de revoir Monseigneur; il nous regarda quelque temps et nous salua. Il paraît avoir quatre-vingts ans, quoiqu'il ne soit que dans sa soixante-sixième année; il est maigre, et son teint est basané. Sa coiffure consiste en une petite perruque collée, placée fort en arrière, et qui lui va très mal : elle est ornée d'une petite boucle serrée, roulée dans du suif avec un peu de poudre. Son plus grand plaisir est la chasse et la pêche; il fait deux ou trois de ces parties chaque jour; le mauvais temps ne le retient pas. Le prince des Asturies l'accompagne toujours.

Madame l'infante, fille du roi, arriva un instant après dans une voiture à la française, avec cocher et postillon qui semblaient être des caricatures. Elle nous regarda et nous salua, comme avait fait le roi. Elle est petite, bossue et bancale; on dit que c'est la meilleure princesse de la cour.

Les Espagnols n'aiment pas le roi (1), mais ils adorent le prince des Asturies. On prête à ce dernier le projet d'abolir l'inquisition, lorsqu'il sera monté sur le trône.

Le lendemain, le prince de la Riccia nous fit prévenir que nous pouvions nous présenter pour voir les appartements du château. Le roi avait donné lui-même l'ordre de nous laisser entrer partout; mais ma curiosité ne fut pas satisfaite : je m'attendais à voir de plus belles choses. La pièce où couche le roi est remplie de tableaux de dévotion; son lit est entouré de reliques, qui sont attachées à la tapisserie; au pied du lit est un

(1) Ceci est en contradiction avec ce qu'on lit plus haut, pag. 191, ligne 11. Nous serions tenté d'adopter cette dernière version. (*Note de l'éditeur.*)

Digitized by Google

grand crucifix fait en broderie. Les glaces sont du plus grand volume ; elles ont jusqu'à douze pieds de haut sur dix de large.

Dans la chambre suivante, nous vîmes des tableaux des grands maîtres d'Italie et de Flandre, Raphaël, Titien, Piètre de Cortone, Rubens, Van Dyck, etc.

La galerie des antiques est au rez-de-chaussée et a besoin d'être réparée ; elle est composée de plusieurs salles à la file. On y voit plus de quarante statues, plusieurs groupes, des bustes, des médaillons, des bas-reliefs, et quelques tableaux en mosaïque. J'y remarquai le groupe de Castor et Pollux en marbre blanc et bien conservé. Ces deux frères sont nus et couronnés de laurier. Cet ouvrage est d'un artiste célèbre. Nous vîmes aussi Ganimède enlevé par l'aigle de Jupiter; une statue grecque représentant un faune ; plusieurs Vénus, dont la Vénus accroupie; Cléopâtre; huit muses qui ont appartenu à la reine Christine (on nous a dit que la neuvième était dans un musée de Rome). Près de la porte est une statue admirablement drapée, en marbre blanc, représentant la Religion. Elle est si bien voilée que l'on croirait que ce voile est de gaze, et on aperçoit tous les traits de la figure à travers.

Deux petits tableaux en mosaïque représentent deux femmes expirantes. Le coloris en est beau, et le choix des pierres en est bien assorti.

Après avoir visité cette galerie, nous sommes allés voir ce qu'on appelle le petit appartement; tout y est abandonné et dans le plus mauvais état. C'est dans cet endroit que l'on sert les dormants pour les grands couverts. Il y en a vingt représentant des chasses, des danses, des divertissements, des forêts, le tout travaillé en lames, et avec beaucoup de délicatesse et d'art : ils sont en argent et pèsent plus de huit cents marcs.

Nous sortîmes de ce lieu pour respirer le bon air et nous purger de celui humide et putréfié qui y règne; et, en sortant, un officier de la bouche du roi nous offrit une collation que nous acceptâmes, et qui dura jusqu'à la nuit, heure où l'on sonna l'*Angelus*. C'est une chose plaisante dans ce pays. Au premier coup de la cloche, tout le monde s'arrête et reste dans la posi-

Digitized by Google

tion où il se trouve, sans oser se moucher, ni tousser, ni cracher. Les cavaliers, les personnes en voiture, tous paraissent comme pétrifiés; les ouvriers cessent leurs travaux, on n'entend pas le moindre bruit. Aussitôt que le dernier tintement a frappé, chacun reprend l'usage de ses membres et achève sa course ou sa promenade, en souhaitant à ses amis le *boino notché* (la bonne nuit).

Le lendemain 26, nous fûmes voir le maître d'hôtel et l'officier de la suite du prince de la Riccia, près desquels nous avions des lettres de recommandation. Après nous avoir régalés d'excellent bordeaux, ils nous conduisirent aux appartements de la reine mère. Ils sont à côté de ceux que nous avions visités la veille, et que nous traversâmes de nouveau. Nous y remarquâmes quatre grands tableaux de tapisserie représentant des paysages où des anachorètes sont en méditation. Ils sont si bien travaillés qu'on les croirait peints. Je ne pouvais me lasser d'admirer ces chefs-d'œuvre.

Il y a plusieurs statues en pierre de proportion plus forte que nature. Elles représentent des hommes nus et armés; mais leurs positions ne sont pas naturelles, et, comme leur nudité pouvait blesser des regards pudiques, on les a drapées.

On nous montra huit dormants, qui me parurent plus précieux que ceux que j'avais vus la veille; ils représentent des sujets tirés de la fable; ils sont en argent, et ne servent que pour la table du roi.

En sortant des appartements de la reine, nous visitâmes la chapelle qui est fort belle, et où nous vîmes un soleil magnifique: il a trois pieds de hauteur, et est enrichi de cinquante émeraudes et de quantité de pierres fines. Il a coûté trois cent mille livres; c'est un cadeau de Philippe V, dont le tombeau est dans une chapelle, près de la sacristie, avec celui de la reine son épouse. Ce prince y est représenté en buste et en médaillon de marbre blanc. A droite de ce mausolée est une femme qui allaite un enfant et en console un autre, qui verse des larmes. Ce groupe est plein d'expression, et la douleur de l'enfant et de la femme passe dans l'ame du spectateur. A la gauche, une autre femme

Digitized by Google

tient un voile, dont elle essuie les pleurs qui inondent son beau visage. Au-dessus sont les médaillons du roi et de la reine, surmontés d'une Renommée embouchant la trompette. Tout ce monument est en marbre blanc : l'inscription est en lettres d'or.

Nous sortîmes de ce lieu plus tristes que quand nous y entrâmes, et le plafond de la chapelle frappa nos regards. Il est peint à fresque dans le genre le plus nouveau, et cette décoration plaît infiniment à l'œil : les masses sont bien détachées, les repoussoirs pleins d'effet, et le clair-obscur y est bien entendu et produit le meilleur effet.

Nous fûmes entendre un concert que l'infant don Gabriel donnait à Monseigneur, et dans lequel il exécuta sur le violon plusieurs morceaux de sa composition, qui ont été applaudis. Ce jeune prince a du talent dans cette partie, et ne manque pas de moyens : si son éducation était plus soignée, ainsi que celle de don Antonio, ils feraient des progrès rapides ; mais il faudrait des maîtres pour instruire leurs maîtres. Ces deux princes ont une figure commune, un mauvais maintien, portant toujours leurs cheveux en queue avec un ruban jaune, ce qui leur donne une tournure de Jeannot; leur taille est petite : en général, ce sont deux vilains princes. Le concert fini, le reste de la journée fut passé à table.

Le 27, Monseigneur alla visiter la verrerie, où il vit travailler dans tous les genres. La matière qu'on y emploie est peut-être la plus belle de l'Europe; mais l'Espagnol peu intelligent ignore ou dédaigne le parti qu'il pourrait en tirer, et laisse imparfaits des ouvrages qui seraient de la plus grande beauté. C'est cet établissement qui fournit l'Espagne de verres et gobelets en forme de calices qu'on rencontre partout. On y fait des lustres fort riches de matière ; mais d'un mauvais goût, et tous de forme antique et désagréable. Cette verrerie, étant bien administrée, devrait rapporter beaucoup et à peu de frais, puisque, dans son arrondissement, on trouve tout ce qui est nécessaire à son exploitation.

On nous fit voir les ateliers des graveurs et des ciseleurs, qui s'empressèrent de nous montrer leurs plus beaux ouvrages, qui

Digitized by Google

sont surchargés d'ornements mal distribués, dont le travail doit être aussi long qu'ennuyeux. Des ouvriers m'ont assuré qu'on y avait fini des gobelets qui avaient été payés jusqu'à trois cents réaux (cent vingt livres de notre monnaie). J'en ai fait faire deux, qui m'ont coûté chacun soixante-quinze réaux (dix-huit livres et quinze sous); ils sont assez beaux.

En sortant de cette verrerie, nous sommes allés à la manufacture des glaces : c'est une des plus réputées qui existent, et où on coule des glaces du plus grand volume : on en coula une devant le prince, et elle réussit très bien. Elle avait huit pieds quatre pouces de hauteur sur une largeur de trois pieds deux pouces. Nous fûmes voir l'atelier où on les polit, et ensuite celui du tain, où nous avons vu la plus magnifique glace qui existe, et qu'on venait de terminer. Ce morceau capital avait douze pieds de haut sur six pieds trois pouces de large.

Le 28, nous visitâmes Ségovie, qui est distante du château d'environ deux lieues. Cette ville est bâtie sur un rocher, sur un coteau et sur une colline. Elle a été beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui, à en juger par les ruines de bâtiments considérables qui annonçaient sa splendeur. C'est cependant une des plus belles et des plus considérables villes d'Espagne, avec un évêché suffragant de Tolède. Elle est près de la rivière d'Eresma : il y a un superbe aqueduc qui conduit l'eau dans la ville. Il s'y fait un grand commerce de drap fort beau et de fine laine que fournissent les nombreux troupeaux de moutons nourris dans son territoire. On y fabrique aussi de bon papier. La basse ville est embellie par une promenade agréable, plantée de pins de la plus grande hauteur, et qui sont arrosés par une petite rivière dont l'eau est très limpide. Il y a aussi plusieurs jardins potagers, chose que je n'avais pas encore vue depuis que j'avais mis le pied sur le territoire espagnol; car ces paresseux préfèrent se passer de légumes dans leur pot à feu, à avoir la peine d'en cultiver.

De la ville basse nous sommes entrés dans la ville haute, près de l'aqueduc que j'ai cité plus haut. Les églises fixèrent d'abord notre curiosité.

Digitized by Google

Nous commençâmes par celle de Notre-Dame, qui n'a de remarquable que ses dorures et un nombre infini de petits miroirs.

Nous entrâmes à la Monnaie où jadis on ne frappait que des pièces d'or; et, actuellement, on n'y frappe que des pièces de cuivre.

La cathédrale est très ancienne et très vaste. Le maître-autel est orné de marbre et de jaspe rares, et quatre colonnes de marbre noir, veiné de blanc, en supportent le fronton. Plusieurs bons tableaux décorent l'intérieur de cet édifice; ils sont des plus grands maîtres pour lesquels on a peu de vénération, car ces chefs-d'œuvre sont couverts d'une croûte d'ordure et leurs cadres sont vermoulus, jusqu'à ce que quelque amateur les tire de l'état de dégradation où les laisse le clergé espagnol, car les prêtres de ce pays ne démentent pas la noble idée que le clergé en général de tous les pays a su donner; ils aiment beaucoup à recevoir pour eux et n'aiment pas à donner, et ceux qui prêchent la charité et la tempérance sont les êtres les moins charitables et les moins tempérants. Un beau bas-relief en bois représente la descente de la croix. Les figures sont grandes comme nature, c'est un ouvrage achevé, et les personnes représentées sont tellement expressives que leur douleur passe dans l'ame du spectateur. C'est dans cette église qu'est le tombeau du célèbre jurisconsulte Cavarruvias.

Nous allâmes voir un couvent de dominicains, fameux par une grande figure de moine, qu'on nous a dit être saint Dominique. Cette figure est dans une chapelle souterraine où l'on dit que ce personnage avait pleuré et médité sur les péchés des hommes; lorsqu'on regarde cette statue, on croirait qu'elle pleure encore; un frère qui nous conduisait nous le fit observer. Moi, je crois que c'est l'humidité de son appartement caverneux, ou quelque autre chose qui tient au charlatanisme monacal, qui produit cet effet, d'autant que les pleurs sont d'un bon rapport pour le couvent par le concours de dévots que ce miracle attire, et il est de l'intérêt des moines d'accréditer cette erreur. Ce saint est séparé du peuple par une balustrade qui ne permet pas

Digitized by Google

d'aller essuyer ses larmes, ce que j'étais tenté de faire. Les moines le veulent ainsi, afin qu'on ne découvre pas leur moyen de supercherie. Après avoir fait nos révérences à ce saint protecteur de la sublime inquisition, nous sortîmes, car une sueur presque égale à la sienne nous couvrait, grâce à l'air humide et puant qui règne dans ce lieu, révéré de tous ceux dont le génie étroit les tient sous la férule d'hommes qui ne se soutiennent que par l'empire qu'ils exercent sur les faibles et les crédules, et il en est dans tous les états.

Le besoin que nous avions de respirer un air pur nous fit quitter ce lieu méphytique, et nous allâmes voir l'Alcazar. C'est une ancienne forteresse bâtie sur un roc d'une hauteur considérable. La bâtisse est sans fondation ; elle est seulement appuyée sur la montagne. Ce bâtiment est en ruine et sert de prison à huit officiers maures, qui y sont depuis plus de vingt-cinq ans. Le roi leur donne cinq réaux par jour et les habille tous les ans. La figure triste et les traits déformés de ces malheureux annoncent combien la captivité leur est douloureuse.

Nous entrâmes dans une grande salle où sont beaucoup de statues d'anciens rois. J'y remarquai celle de Jeanne-la-Folle, mère de Charles-Quint, et celle du fameux Cid. Ces morceaux antiques sont d'un travail sans mérite et n'intéressent que par les personnages qu'ils représentent.

De cette salle nous passâmes dans le cabinet où Alphonse X, dit le Sage, faisait ses observations astronomiques. Il est orné dans tout son pourtour d'un cordon de saint François, modelé en relief sur la muraille. C'est une espèce d'humiliation que les moines lui firent souffrir, parce que, voulant tourner en dérision le système de Tycho-Brahé, ce prince avait dit : *que s'il avait assisté au conseil de Dieu lorsqu'il fit le monde, il lui aurait donné de bons avis.* Le tonnerre étant tombé quelque temps après sur le cabinet, la gente caffarde ne manqua pas de tirer parti de l'événement, en disant que le roi avait attiré sur lui la colère du ciel par le propos impie qu'il avait tenu, et que, pour l'apaiser et témoigner son repentir, il fallait un acte de pénitence qui prouvât sa contrition. On fit une procession où le roi, accompagné de

Digitized by Google

sa cour, assista pieds nus et ayant au cou un cordon de saint François. Ah! préjugé, à quel degré de faiblesse conduis-tu la pauvre humanité? Voir ainsi l'homme de génie céder à l'orgueilleuse ignorance d'hommes, dont l'existence est la honte du genre humain! Plus loin est la salle où on conserve les dessins des élèves du génie qui ont remporté des prix et obtenu des grades. Je n'y ai rien vu de bien merveilleux, et je dirai qu'en Espagne les examinateurs ne sont pas difficiles.

Nous parcourûmes ensuite une partie de la ville. Le sexe m'y a paru charmant, aux couleurs vermeilles près; mais en récompense la jambe, la taille, les traits y sont divins. Les rues étaient remplies de ces êtres fainéants qu'on appelle des moines et des prêtres.

Il y a plusieurs belles manufactures de laine et une particulièrement où le roi est intéressé pour trois cent mille réaux (75,000 fr.); les autres personnes qui la font valoir y ont mis en commun quatre cent mille réaux (100,000 fr.). Les draps qu'on y fabrique sont très beaux; mais la teinture qu'on leur donne n'est pas solide, ce qui provient de ce que leurs laines sont mal dégraissées. Ils ne se servent au foulage que de savon; et, comme il est fort cher, ils l'épargnent le plus qu'ils peuvent. Cette matière se dissolvant très vite dans l'eau, les draps n'ont pas autant de corps, et leur tissu n'est pas aussi serré que par le moyen des terres qu'on emploie dans les manufactures françaises. Le foulage de ces draps étant fait inégalement, il arrive très souvent qu'ils se raccourcissent plus d'un côté que de l'autre. On y fabrique un drap nommé par eux Baijeton, il ressemble au Londrin fabriqué en Languedoc, il est presque toujours teint en noir, et est acheté par les prêtres et les étudiants de la vieille Castille. On y fabrique aussi de belles couvertures qui surpassent celles des manufactures françaises; elles sont aussi plus chaudes et plus légères; j'en achetai une qui me coûta quatre-vingts livres. Un défaut existe dans tous ces ouvrages et y occasionne souvent des clairs où il se forme des trous, c'est qu'ils ne savent pas filer leurs laines et qu'ils n'observent aucun choix dans les qualités; et le rebut, qu'on devrait réserver pour les ouvrages

Digitized by Google

grossiers, est employé avec la plus fine matière. Les ouvriers sont des routiniers; aussi la beauté de ces ouvrages ne leur est-elle pas due, mais à la laine en général qui est d'une beauté et d'une qualité supérieures. On prétend que le commerce de ces manufactures est de plus de trois millions.

Le peuple de Ségovie paraît être misérable, ce que j'attribue au grand nombre d'hôpitaux et de couvents qu'elle renferme: on y en compte cinquante-deux.

L'aqueduc est d'une construction admirable; le peuple dit que c'est Hercule ou le Diable qui a fait ce présent à leur ville; il est placé au centre de la côte, et c'est lui qui convoie toute l'eau dont les Ségoviens ont besoin, et qu'il amène de Lagrange, nom du château royal dont j'ai parlé plus haut. Il a cent soixante arches et cent deux pieds de haut, il est bâti en pierres bleuâtres et posé de champ sans aucun mortier; on n'aperçoit même aucun lien de fer pour les assujettir. Cet édifice n'a que cinq pieds neuf pouces d'épaisseur à sa base, et il n'est dégradé en aucun endroit. Les étrangers qui visitent ce monument ont le soin de graver leur nom sur la pierre, ce qu'on ne fait pas sans peine, car elle est plus dure que le marbre. Je les ai imités.

Rentré pour le souper, nous trouvâmes un homme qui nous demanda si nous avions vu la grande friperie ecclésiastique. C'est un lieu où les moines et les prêtres conservent leurs vieux vêtements pour les vendre fort cher pour revêtir les morts; car ces fripons ont su glisser adroitement dans l'idée des Espagnols que celui dont le corps est ainsi enveloppé va de suite en paradis, aussi ne les délivrent-ils qu'en les faisant payer vingt fois leur valeur lorsqu'ils étaient neufs et en faisant consentir des dons envers l'église. C'est un singulier trafic; mais de quoi ne sont pas capables ces hommes de boue?

Monseigneur avait décidé de former son train en deux divisions, pour aller du château de Lagrange au camp de Saint-Roch, dont la première partirait quelques jours plus tôt que la seconde, afin de ne pas affamer le pays. M. de Vaudreuil me laissa le choix, et je fis partie de la première. Nous partîmes

Digitized by Google

donc le lendemain 29 pour aller coucher à Madrid. La route est assez belle en été ; en hiver c'est tout autrement : on travaille cependant toujours à son entretien.

Un bois de pins antiques comme la terre qui les porte se trouve à la Sierra de Guadarrama qui sont des montagnes d'une hauteur prodigieuse, mais d'un coup d'œil agréable par la manière dont la nature les a placées. Nous montâmes environ deux lieues pour arriver à leur sommet où se trouve un piédestal supportant un lion en pierre, et qui sert de démarcation entre la vieille et la nouvelle Castille. Un marbre fixé dans le dé porte cette inscription :

Fernandus IV
Pater patriæ
Viam utrique Castellæ
Superatis montibus fecit
An. salut. M. DCC. XLIX
Regni sui IV.

Ce chemin n'est point pavé. On paie trois livres dix sous pour une voiture attelée de deux mulets, et quatre livres dix sous pour celles plus considérables. Nous ne payâmes pas, comme étant de la suite du prince. Cette somme se paie pour le passage de ces montagnes. Nous descendîmes environ une lieue, manquant cent fois de nous rompre le cou, par la vitesse de nos conducteurs. De grands piliers de pierres indiquent la route à temps et sont très utiles en hiver où la neige empêcherait de se reconnaître. Au sortir des gorges de ces montagnes est une plaine immense, dont le sol, bon et mauvais, est cultivé suivant les localités.

La petite rivière de Guadarrama prend sa source dans ces montagnes dont elle conserve le nom. Nous trouvâmes sur ses bords une mauvaise auberge où nous dînâmes avec les provisions que nous avions emportées de Lagrange et que nous quittâmes aussitôt que nos mules furent reposées. Rien n'annonce que cette route conduit à la capitale de l'Espagne. Elle est bordée de deux rangs d'arbres qui végètent mal par la grande sé-

Digitized by Google

cheresse du terrain ; on a cependant le soin de les arroser tous les jours. On ne voit ni châteaux ni maisons de plaisance : le sol est partout dépouillé de verdure.

Au bas d'une petite montagne, à une lieue de Madrid, on trouve une belle fontaine que le roi a fait construire pour la commodité des voyageurs. Les auberges sont dépourvues de tout, et de la plus grande malpropreté. Enfin, vers trois heures après midi, nous aperçûmes cette ville tant désirée ; nous y entrâmes par un pont de pierre, fort long, orné de grosses boules posées sur les piles, et sous lequel coule le Mançanarès qui n'était alors qu'un ruisseau large de quatre à cinq pieds : il est présumable que cette rivière est beaucoup plus considérable en hiver, car on donnerait raison à celui qui disait qu'il faudrait vendre le pont pour avoir de l'eau. Ce pont, tant vanté, est large d'environ vingt pieds à son entrée, et il se rétrécit ensuite jusqu'à dix. La porte de Ségovie est au bout et est très peu de chose. Elle a été bâtie, ainsi que le pont, *sous le règne de Philippe II.* Cette entrée en ville *est montante, tortueuse,* et *si mal* pavée, que les personnes à cheval y culbutent fréquemment. Après avoir passé par toutes ces petites rues, nous sommes arrivés à celle d'Alcala où est l'hôtel de l'ambassadeur de France chez qui nous devions loger. Mais on jugea à propos de nous reléguer dans une auberge, parce que l'on disposait la maison pour recevoir Monseigneur. Nous fûmes bien traités d'après les ordres du roi et ceux de M. de Montmorin. Le reste de la journée fut employé à parcourir la ville qui n'offre rien d'agréable dans son ensemble, mais qui est intéressante dans le détail. Une grande population, un beau palais, beaucoup d'églises et d'édifices publics qui sont fort beaux, une académie fondée par Philippe IV, une très belle bibliothèque publique, plusieurs places superbes dont la *Plaça mayor* est la plus belle, une maison d'enfants trouvés qui sont censés bourgeois et même réputés gentilshommes, ayant le privilége d'entrer dans un ordre de chevaliers appelé *habito* ; tous ces objets attirent l'attention du voyageur et le dédommagent des peines qu'il a supportées pour arriver.

Digitized by Google

Plusieurs fontaines de marbre et décorées de statues ornent des rues qui seraient fort belles si le pavé y était entretenu et si la police faisait enlever les immondices qui les obstruent. L'air y est cependant pur et serein, ce que j'attribue à la position de cette ville sur une hauteur, autrement la peste ne manquerait pas d'y faire ses ravages. — Quand on bâtit une maison, le premier étage appartient au roi, qui peut le vendre ou le louer.

J'avais oublié de dire que, depuis notre départ du château de Lagrange jusqu'à notre arrivée à Madrid, nous avions essuyé un orage épouvantable accompagné de grêle très grosse et d'un vent furieux. Tous les carreaux des fenêtres exposées à sa furie avaient été brisés, et il n'était pas resté une feuille aux arbres de la promenade du Retiro.

Les plus belles rues de cette ville, ou du moins les plus fréquentées, sont celles d'Alcala, d'Atocha, de Tolède, et la grande rue; elles sont assez bien bâties, mieux parées et plus propres que les autres. On y voit peu de commerce; ce sont les petites qui lui sont réservées.

La place de Plaça Mayor est réellement belle, elle est entourée de cent trente-six maisons à cinq étages et à balcons, et de la même architecture. Des colonnes supportent le premier étage et forment une galerie où l'on se promène à couvert. Il est dommage qu'une aussi belle place soit consacrée à la tenue du marché, ce qui la rend sale et puante. Une belle fontaine située au milieu sert à la laver et la nettoyer, lorsque la halle est finie.

Une autre place assez belle est celle de la *Puerta del Sol*, mais les maisons n'y sont pas bien bâties : excepté quelques édifices en pierre, le reste est en bois et en briques, et même en terre, ce qui ne lui donne pas une perspective opulente; une belle fontaine la décore.

Après avoir parcouru les rues jusqu'à la nuit, nous allâmes voir *le Prado*, qui est une promenade dans le genre des vieux boulevarts de Paris, et où tous les gens à équipage viennent étaler leur luxe et leur nonchalance. Ce lieu est impraticable

Digitized by Google

dans le jour, parce que les arbres, trop jeunes encore, ne donnent aucun ombrage; mais au soleil couchant, c'est le rendez-vous de ce qu'il y a de plus brillant à Madrid: des carrosses magnifiques, des chevaux richement équipés, des laquais couverts d'or et d'argent. Si le jour est la fête de M. ou madame la duchesse, le patron richement habillé, et haut de trois à quatre pieds, est placé sur le haut de la voiture avec les attributs de son martyre ou de ses vertus, et en général la cause majeure qui l'a fait nommer saint, ce qui donne à cette marche une tournure un peu mascarade. Ce jour, il y avait une telle affluence, que, malgré l'arrosement qu'on répète quatre fois par jour, la poussière empêchait de voir les voitures, et je ne conçois pas quel plaisir on trouve à cette promenade monotone. C'est à M. le comte d'Aranda que la ville doit cette promenade, ainsi que la sûreté et le peu de propreté dont elle jouit. Auparavant c'était un terrain inégal où l'on se rendait pour respirer le frais; grâce aux soins de ce ministre, cet emplacement a été nivelé, planté et orné tel qu'il est aujourd'hui; mais je crains bien que la plantation ne réussisse pas, malgré les fontaines construites pour donner l'eau nécessaire à l'arroser. La chaleur du soleil y est si grande qu'elle brûle tout. On était en train d'élever une nouvelle fontaine au bout, près la porte d'Alcala; elle représente Cybèle dans un char traîné par deux lions, le tout en marbre blanc.

Près de là est l'arène où se donnent les combats de taureaux. Elle est vaste et commode: sa forme est celle de la halle au blé de Paris, elle est construite en bois.

Comme il était trop tard pour en voir davantage, nous entrâmes à notre auberge de la Croix de Malte, où un bon souper nous attendait et auquel nous rendîmes les honneurs en gens de bon appétit.

Le lendemain 30, je me mis en marche de bonne heure, et commençai par voir l'église de Saint-Pascal qui n'a rien de recommandable pour sa construction, mais qui renferme plusieurs tableaux précieux des trois écoles. Dans la première chapelle à gauche, on voit sur l'autel un tableau de J. Palme, représentant

Digitized by Google

Saint François soutenu par un ange ; dans la deuxième est une Visitation par Jordaëns ; dans la quatrième, le martyre de saint Étienne par Van Dyck. Dans la première chapelle à droite Jésus-Christ lié à la colonne, par A. Véronèse. Dans la troisième, un pape donnant un drapeau à un général, par le Titien : sur un pilier, une Vierge tenant l'enfant Jésus et le présentant à saint Jean, par Léonard de Vinci, et plusieurs autres chefs-d'œuvre. On y voit aussi saint Ignace et saint François Xavier agenouillés devant saint Grégoire revêtu de ses habits pontificaux, par le Guerchin ; sur la porte de la sacristie, le Baptême de Jésus-Christ et le Martyre de saint Sébastien, tous deux par l'Espagnolet. Sur l'autel, saint Antoine de Padoue délivrant son père du supplice : on le croit du Calabrèse ; et à droite et à gauche un saint ermite et un martyr auquel un prêtre du paganisme présente une idole qu'il refuse d'adorer, par l'Espagnolet. Le tableau de l'autel aurait besoin d'être nettoyé.

L'autel du chœur est orné de chaque côté d'un tableau, l'Adoration des Rois, par Paul Véronèse, et Hérodias recevant le chef de saint Jean Baptiste, par le Caravage ; celui de l'autel est la Conception par l'Espagnolet. Il n'y a que ces tableaux qui attirent l'attention, le reste ne vaut pas la peine d'être cité. J'entrai dans la sacristie, où je vis une Nativité et les Disciples d'Émmaüs par A. Schiavone ; le Centurion aux pieds de Jésus, par P. Véronèse ; Jacob donnant sa bénédiction à Ephraïm et à Manassès, par le Guerchin.

En sortant de Saint-Pascal, j'entrai au couvent de Sainte-Isabelle. La Conception, par l'Espagnolet, orne le maître-autel : la tête de la Vierge était le portrait d'une des filles du peintre ; les religieuses l'ayant appris, la firent repeindre par Coëlo. Ce procédé est digne de femmes qui, si elles n'étaient pas enfermées, mériteraient de l'être. Cette église possède plusieurs autres tableaux d'un mérite inférieur.

Le couvent de la Trinité est dans la rue d'Atocha. L'architecture de l'église est d'un bon style ; les pilastres sont d'ordre corinthien. Il y a plusieurs tableaux assez bons, signés Rizzi, Donato, Palamino. Sur la fontaine de la sacristie est une statue de

Digitized by Google

la Vierge en bronze, elle est estimée des connaisseurs. Le maître-autel est décoré de quatre pilastres et d'une colonne d'ordre corinthien. Le tableau, d'un bon genre, est digne de son auteur, Gaspard Becerra; le cloître est soutenu par des pilastres d'ordre dorique qui forment vingt-huit arcs; dans les angles sont de belles peintures par Caxes et Jean Vander Hamen.

L'église royale de Saint Isidore est dans la rue de Tolède; elle appartenait autrefois aux Jésuites et se nommait le collége impérial. On y a transporté le corps de saint Isidore et celui de sa femme sainte Marie de la Cabesa. Ce saint, qui était un laboureur des environs de Madrid, était déposé dans une belle chapelle près de la paroisse de Saint-André. Son tombeau était décoré d'une couronne et de quatre colonnes de jaspe. Les murs de cette chapelle étaient incrustés de marbres rares, et la coupole couverte de feuillages et de dorures, et de plus, de quatre tableaux représentant l'histoire du Saint, par François Rizzi et Jean Caregno. Cette chapelle, élevée par Philippe IV, lui a coûté plus d'un million. En transportant le saint dans sa nouvelle demeure, on l'a accompagné de plusieurs ornements de l'ancienne, entre autres plusieurs statues de laboureurs, ses confrères, qu'on a faits saints comme lui. Il y a beaucoup de tableaux dans l'église de Saint-Isidore, mais on les a placés si haut qu'il est impossible de juger de leur mérite.

L'église des religieuses bénédictines de Mousserà possède un superbe crucifix de bois, exécuté par Alphonse de Cano. On conserve dans ce couvent les manuscrits de Dom Louis de Salazar, chroniste de Castille et des Indes, mort le 9 février 1734, avec la réputation d'être un des hommes les plus érudits de son temps.

Je visitai l'église de las Calzas Reales, de l'ordre de saint François, fondé en 1560, par l'infante dona Juana, mère de don Sébastien, roi de Portugal, et fille de Charles-Quint. L'extérieur n'a rien d'admirable; on voit à l'autel beaucoup d'ornements en peinture, sculpture et architecture: mais comme les grands objets frappent plus que les petits, je remarquai par-

Digitized by Google

ticulièrement les deux autels latéraux, qui ont chacun deux belles colonnes de porphyre dont les bases et les chapiteaux sont en bronze doré. Dans une petite chapelle à gauche est le tombeau de la fondatrice; elle y est représentée à genoux sur un piédestal; c'est un beau monument exécuté en marbre.

Voici l'épitaphe en espagnol :

Aqui y ace la serenisima senora dona Juana de Austria, infanta de España, princesa de Portugal, gobernadora des états Reynos, hija del señor emperador Carlos V, muger del principe don Juan de Portugal, madre del rey D. Sebastian, muriò de 57 años dia 7 de setiembre de 1573,

En sortant de cette église, j'allai au couvent de la Visitation. J'y remarquai de bons tableaux et le maître-autel, qui est orné de six colonnes de marbre vert, tiré des carrières de Grenade. Elles sont hautes de dix-sept pieds, et les bases et les chapiteaux sont en bronze doré.

C'est dans ce lieu qu'est le tombeau de Ferdinand IV. L'urne qui contient ses cendres est soutenue par deux lions de bronze; une partie est recouverte par une draperie. Deux génies pleurant sont assis sur l'urne; l'un soulève le voile qui la couvre, et l'autre tient une épée. Derrière ce groupe s'élève une pyramide sur laquelle est placée la figure du Temps, qui d'une main tient un médaillon représentant le roi mort, et de l'autre le montre aux spectateurs. Sur le devant du mausolée sont deux figures colossales représentant la Justice et l'Abondance.

Les carmes déchaussés possèdent beaucoup de tableaux renommés du Titien, Rembrandt, Jordaens, Rubens, etc.

Les églises en général sont remplies de doruré; le fer, le bois, la pierre même en sont revêtus : les saints, les diables, le sacré, le profane, tout est doré; l'œil est partout ébloui par l'éclat de ce métal.

Je ne sais pas pourquoi les Espagnols ont l'usage de revêtir le Christ d'une chemise courte; je ne vois pas qu'il y ait acte d'indécence à ne le pas faire. On n'a point voulu satisfaire aux diffé-

Digitized by Google

rentes questions que cette bizarrerie m'a fait faire : *C'est notre usage*, est la seule réponse que j'aie pu obtenir.

Des églises, je passai aux prisons dont je ne vis que l'extérieur: on les nomme, *Carcel de corte*. Philippe IV les a fait construire. Le bâtiment est beau et d'un goût sévère qui répond à l'emploi qu'on en fait, sur le fronton est placé un ange armé d'un glaive, et plus bas sont les quatre vertus cardinales.

La Douane est dans la rue d'Alcala : c'est un bel édifice d'une construction moderne, bâti en pierre de taille ; il renferme l'administration des rentes générales et celle des tabacs.

La poste aux lettres est placée sur la place del Sol, le plus beau quartier de la ville de Madrid ; c'est un magnifique bâtiment.

Dans la rue d'Alcala est le superbe monument renfermant le cabinet d'histoire naturelle, un des plus riches qui existent, par la quantité de choses rares et précieuses qu'il contient. C'est le roi régnant qui l'a fait élever. Sur son fronton, on a placé l'inscription suivante :

Carolus III rex, naturam, artem, sub uno tecto
in publicam utilitatem consecravit,
anno MDCCLXXIV.

C'est le second étage qui forme les galeries du muséum, qui est entretenu avec le plus grand soin et avec un ordre et une propreté qui surprennent chez les Espagnols. Le roi a donné des ordres à tous les gouverneurs et vice-rois des Indes de lui faire parvenir tous les objets susceptibles de pouvoir l'enrichir ; aussi cette immense collection augmente-t-elle tous les jours.

Je remarquai, dans la galerie des minéraux, un morceau considérable d'argent rouge mêlé de soufre cristallisé, et un morceau de cuivre bleu qu'on prendrait pour du lapis : il ne serait pas plus beau s'il était taillé.

Une opale carrée de la plus grande beauté; une collection des plus complètes et des plus variées en agates et marbres représentant des combats, des incendies, des forêts, des animaux, etc.:

Digitized by Google

plusieurs contiennent des gouttes d'eau dont la limpidité est sensible à l'œil nu; une agate représentant une tête de cheval; une autre où l'on voit un grand-prêtre tenant une jeune fille sur ses genoux; beaucoup de pierres dendritées; un chapelet d'horlis sardonnés; une grande quantité de superbes cornalines; un morceau de mine d'or pesant quarante marcs, un autre pesant trente marcs, un autre de vingt-huit marcs, et plusieurs autres de moindre poids; un morceau de mine d'argent pesant cent quarante marcs; un morceau d'argent natif du poids de quatre vingt-cinq marcs quatre onces; un morceau de cristal de roche ayant des fils capillaires dans l'intérieur, et pesant cinquante livres; un rocher d'émeraude gros comme deux fois la tête; un morceau de cristal de roche plat et à lames en forme de pic;

Des pétrifications, entre autres une tête humaine, un bonnet d'indien, un nid d'oiseau, une écrevisse, etc;

Plusieurs bésoards, dont un trouvé dans le corps d'un jeune homme, âgé de vingt-six ans; cette pierre pèse deux livres quatre onces : l'individu est mort à Montevideo;

Une corne de bœuf sauvage, de trente pouces de circonférence à sa base; deux cornes de rhinocéros, deux cornes de buffle; beaucoup de singes, dont celui nommé *la paresseuse* ressemble à une femme encapuchonnée; un renard fourmilier qui a le museau fort long et très pointu, la queue longue et plate, les poils hérissés comme ceux du sanglier; plusieurs tortues terrestres et amphibies; un chien ayant un bec d'oiseau; deux couleuvres de dix-huit pieds de long; une poule jaune et blanche avec une huppe rose; une renne; un cerf d'Amérique de six pieds et demi de long; un cochon géant qui pesait mille livres; un serpent de vingt-huit pieds de long; un veau à deux têtes; un enfant à deux têtes; une fille à deux corps avec une seule tête; une perdrix ayant quatre pattes, un chien ayant huit pattes; une âne ayant deux têtes; un enfant à deux têtes, quatre bras et quatre jambes, dont les deux troncs sont tenus par l'estomac; une coquille d'huître pesant trois cents livres; un membre de baleine de six pieds de longueur; deux poissons scie; deux loups et un lion de mer; deux veaux marins; un grand et gros poisson

Digitized by Google

nommé Manetti; beaucoup de lézards et autres reptiles conservés dans de l'esprit de vin; beaucoup de lithophites ou arbrisseaux de mer; des arbustes de corail très grands; une magnifique conchiologie; une superbe coquille où sont représentés géographiquement les États du roi d'Espagne dans les quatre parties du monde; des squelettes de chevaux et d'éléphants; un éléphant empaillé; deux dents d'éléphant de plus de cinq pieds de longueur; deux tam tam (instrument indien) dont la matière est un alliage d'or, d'argent, de zinc et d'étain; une pierre d'aimant où est suspendu un poids de cinquante livres; quatre urnes cinéraires pour recevoir les vêtements des princes américains; un carquois indien garni de ses flèches; un mantelet de dents sauvages et de lames de nacre de perle; un vêtement de jeune fille, en laine teinte, qui resta enfoui en terre pendant plus de quatre siècles, sans que sa qualité ni sa couleur se soient détériorées : cet habit est encore très beau; vingt-quatre tableaux en tapisserie, représentant la *conquête du Mexique* par les Espagnols; une grande *quantité* de vases en agate et autres pierres fines, enrichis *de* belles gravures; un fusil que l'empereur de la Chine envoya au roi, enrichi d'or et de pierres précieuses; une topaze taillée en ciboire, de huit pouces de haut; un vase et deux plats en lapis lazuli; un ciboire de cornaline monté en or et garni de pierres fines; un miroir avec cadre d'or et d'argent, d'une ciselure admirable; un tableau brodé en perles fines représentant un intérieur de forêt où est un chasseur endormi, et une femme tenant deux chiens en lesse; quatre tableaux d'argent travaillés avec le plus grand art: dans l'un une femme reçoit un lavement; dans le deuxième, un chirurgien saigne une dame; les deux autres sont des sujets d'assemblée; trois autruches, des lions, des ours, et une multitude d'animaux et d'oiseaux empaillés; une collection d'insectes des quatre parties du globe; la lance d'un poisson qui attaqua un bâtiment portant quatorze canons, et s'y enfonça d'une telle force qu'elle s'y rompit, etc., etc.

Il faudrait plus d'un mois pour voir ce cabinet dans tous ses détails: je n'ai parlé que des objets les plus apparents. Je sortis

Digitized by Google

très satisfait et fus me promener au Retiro où l'orage avait occasioné beaucoup de dégâts, particulièrement dans les jardins.

Ce palais était l'ancienne demeure des rois avant que le palais neuf ne fût construit. Ce bâtiment commence à n'être plus habitable par l'état de dégradation où il se trouve; il fut érigé par Philippe IV, et est divisé en quatre grands corps de logis liés par quatre pavillons qui forment les angles, et du bout font un carré. La statue équestre de Philippe IV est dans une cour de cent pieds carrés; c'est un morceau précieux qui ferait l'ornement d'une place publique. On doit ce chef-d'œuvre à Pierre Tocca, élève de Jean de Bologne, qui l'exécuta à Florence pour le grand-duc Ferdinand qui en fit présent à ce roi d'Espagne. Le cheval est représenté au moment où il se cabre; de sorte que ce superbe animal ne porte que sur ses deux pieds de derrière qui supportent toute la masse de ce groupe de bronze qui pèse dix-huit mille livres. On prétend que tout l'équilibre est dans la croupe de l'animal. On ne peut se lasser d'admirer une exécution aussi hardie et aussi parfaite.

Les appartements sont ornés de bons tableaux représentant les siéges et batailles où les Espagnols se sont illustrés : 1° l'attaque d'un château par don Fadrique de Tolède, où les soldats traversent une rivière à la nage; 2° le siége de Reinfelt; 3° le secours donné à Constance par le duc de Ferra; 4° une victoire remportée par le fameux Gonzalès de Cordoue; 5° le siége de Breda, par le marquis de Spinola et de Laganès; 6° la prise du Brésil par dom Fadrique de Tolède; 7° Valence secourue par don Carlos Colonna; 8° la prise de Gênes, par le marquis de Santa-Cruz. Tous ces tableaux ont été peints par de bons maîtres et ont conservé leur coloris, malgré l'abandon où ils sont restés et surtout l'insouciance du concierge actuel, qu'on peut appeler un bon Espagnol. Il y en a deux autres qui n'ont pas moins de mérite. Les Travaux d'Hercule sont le sujet du premier, celui du second est l'arche de Noë.

Dans une autre salle est un grand tableau, représentant l'Acte de Foi célébré dans la grande place de Madrid sous Charles II. Ce sujet est intéressant pour ceux qui connaissent

Digitized by Google

toute l'horreur de cette horrible cérémonie. Il y a une multitude de figures en scène. Voici la description que je m'en suis procurée.

Cet acte de foi ou auto-da-fé eut lieu le 30 juin 1680. On distingue dans le tableau, le fameux théâtre; la porte d'Alcala où était le magasin de fagots qui servirent à former le bûcher. Chaque soldat, au nombre de deux cent cinquante, a un fagot au bout d'une pique. Le capitaine de cette compagnie présente un fagot orné au duc de Pastrana, qui le présente à Charles II, qui lui-même le présente à la reine Louise-Marie de Bourbon; le roi a l'air de commander qu'on le jette le premier au feu. On distingue la croix verte et la croix blanche, ainsi que le grand inquisiteur Antonio Zambrada de Belanos, accompagné de dom Ferdinand Alvarès de Valdès. On distingue parfaitement le cortége de cette affreuse cérémonie qui s'ouvre par une troupe de deux cent cinquante soldats et la croix de Saint-Martin, accompagnés de douze prêtres en surplis: *ensuite viennent cent* vingt malheureux, accompagnés chacun de deux moines. Les trente-quatre premiers ne sont qu'en effigie: les onze suivants avaient fait abjuration de Lévi, et ne reçurent que le fouet: ils ont des cordes au cou dont le nombre de nœuds indique le nombre de coups de fouet qu'ils ont reçus: ensuite cinquante-quatre autres revêtus du san benito, tenant en main un cierge de cire jaune; ils avaient été convaincus de judaïsme, mais réconciliés; la marche est fermée par vingt-un accusés de relaps: ils sont couverts d'une casaque chamarrée de flammes et de démons. De ces vingt-un malheureux, douze ont des bâillons et les mains liées sur le dos, beaucoup de religieux les accompagnent en les exhortant et les consolant. Le grand inquisiteur se revêt de ses habits pontificaux, descend de son trône et se rend au balcon, où est le roi qui met la main sur une croix tandis que ce monstre lui prononce un discours auquel le roi répond: *Je le jure et j'engage ma foi et ma parole royale*, serment qu'il eût dû remplacer par un ordre sévère de prendre l'inquisiteur et tous ses dignes acolytes, qui comme lui, n'étaient qu'une compagnie d'assassins. Après le serment, ce brigand quitte le faible

Digitized by Google

et inepte roi, et la messe commence. Arrivé à l'Évangile, le plus ancien secrétaire de cet infame tribunal monte en chaire et prononce à haute voix le serment du peuple, et fait un sermon après lequel on lit le jugement inique rendu par ces hommes de boue, et surtout la confiscation des biens des victimes, article essentiel pour enrichir les domaines de ces coquins encapuchonnés.

Ensuite on fait ranger en file ceux qui doivent être brûlés, et, par le plus court chemin, on les conduit à la porte de Fuen Carral où est le brasier; mais, avant que de les y conduire, on continue la messe qui ne finit qu'à dix heures du soir. Le bûcher avait soixante pieds carrés sur sept pieds de hauteur; on y montait par un bel escalier, et les criminels y étaient attachés à des pieux rangés en file. La canaille, qu'on nomme soldats de la foi, entoure le bûcher, et le peuple imbécille est spectateur d'un pareil sacrifice fait par des hommes qui osent se dire les ministres d'un Dieu bon et juste qui mourut pour racheter les hommes et dont la vie ne fut employée qu'à prêcher l'union, la paix et le pardon les offenses. Les cadavres ne furent réduits en cendre que le lendemain matin vers neuf à dix heures.

Ce tableau est de François Rizzi. Dans la même salle sont les portraits de Ferdinand et d'Isabelle; le Combat d'Hercule contre l'hydre, par Rubens; la Sicile outragée qui a recours à la monarchie espagnole; la Chute des géants; Saturne dévorant un enfant, par Rubens. Dans une autre salle qu'on nomme *del Despacho*, on voit un grand dessin de la bataille de Constantin contre Maxence : on le donne pour original de Raphaël; et beaucoup d'autres tableaux moins remarquables.

Dans la pièce suivante, Philippe V avec la famille royale, par Vanloo. Cette salle est grande, élevée avec une galerie dans son pourtour, dans sa partie supérieure, pour placer les musiciens les jours de concert. Le plafond est peint à fresque et représente l'origine de la Toison-d'Or. On voit Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui reçoit des mains d'Hercule la toison qu'il a conquise; il est accompagné des argonautes. Toutes les

Digitized by Google

provinces de ce royaume sont représentées par des allégories. Dans la partie la plus élevée de la voûte est un globe céleste avec les douze signes du zodiaque ; entre l'architrave et la corniche, il règne une frise en architecture où sont représentés les travaux d'Hercule. La corniche est bien sculptée et tellement surchargée de dorures que les peintures, qui sont au-dessus, en sont comme anéanties. Les parois de la pièce sont recouvertes de peintures en mauvais état. La salle voisine est remplie de peintures par Jordaens. A l'extrémité est une petite salle ronde remplie de miroirs en guise de tableaux; elle est surmontée d'une coupole où l'on a représenté le lever du soleil avec les diverses nations qui lui adressaient leur culte. Les autres pièces de ce palais sont nues et ne méritent aucune attention.

La salle de spectacle est d'une bonne coupe et très vaste, et le théâtre est pourvu de beaucoup de décorations. La loge du roi est ornée de quatre tableaux représentant les quatre saisons.

Les jardins ne présentent rien d'agréable et on n'y entre qu'à pied, ce qui est cause qu'on les fréquente peu; les Espagnols, aimant beaucoup la promenade en voiture, préfèrent le Prado qui est auprès. Ces jardins sont très spacieux et renferment une manufacture de porcelaine pour le service de la cour. Je n'ai pu la voir, l'entrée en étant défendue par ordre du roi. Il y a aussi plusieurs ermitages. Les eaux et le terrain eussent offert à Le Nôtre des ressources immenses pour faire de cet endroit un lieu de délices; mais le génie espagnol n'a su profiter de rien, et s'est borné à faire une promenade maussade et ennuyante.

J'ai traversé une partie de ces jardins qu'on appelle jardin de Saint-Paul. Il y a trois statues de bronze : l'une, fort belle, représente Charles-Quint foulant aux pieds la Fureur enchaînée. La pose de cet empereur est noble et fière ; la Fureur est nue et presque renversée sur des trophées militaires. L'empereur tient une lance dont la pointe est appuyée sur le genou de la figure renversée. Son sabre est à son côté. L'armure de Charles-Quint est de pièces mobiles, de sorte qu'à volonté on peut lui mettre le corps nu. Tout ce groupe est superbe et mériterait d'occuper

Digitized by Google

une autre place. Les deux autres statues n'ont point de socles; l'une représente Philippe II, et l'autre la reine Marie de Hongrie. Ces figures sont grandes comme nature. Philippe II est représenté à l'âge de vingt-neuf ans, époque où il fut élu roi. La reine porte un habit de veuve, et tient un livre de la main gauche.

Au milieu du jardin est une jolie fontaine avec la statue de Narcisse se mirant dans les eaux du bassin qui est en marbre noir et la figure en bronze. On cultive plusieurs plantes rares et des arbres fruitiers pour la table de Sa Majesté. On y récolte abondamment d'une herbe nommée *marum verum*. Elle sert à faire un baume dont le pape Ganganelli donna la recette au roi. Il y a des *pietre fugace*, pierres qu'on a apportées d'Italie, et qui produisent d'excellents champignons.

J'ai vu aussi un grand étang, où la famille royale vient jouir du plaisir de la pêche.

Je sortis du Retiro et traversai la ville pour aller au palais Neuf qui est situé près de la porte de Saint-Vincent, à peu de distance de celle de Ségovie. La vue n'en est pas publique, mais lorsqu'on sut que nous étions de la suite du prince, on s'empressa de nous prévenir et nous entrâmes partout.

Ce palais est un carré parfait de quatre cent soixante-dix pieds de face et cent pieds de hauteur; la façade principale a trois étages, celle du Nord en a cinq, et celles d'Orient et d'Occident quatre; les murs sont épais et renforcés, ce qui lui donne l'aspect d'une forteresse. L'architecture du rez-de-chaussée et des entresols jusqu'au premier étage est une simple masse supportant un ordre ionique composé de douze colonnes, dont quatre au centre de la façade et quatre à chacune des extrémités formant les angles; l'intervalle est rempli par des pilastres. La façade du nord a huit colonnes au milieu; les chapiteaux des pilastres sont doriques. La corniche qui couronne l'édifice est surmontée d'une balustrade sur laquelle on avait placé des figures et des vases qui ont été ôtés par le mauvais effet qu'ils produisaient; le faîte est plat et couvert en plomb; les croisées

Digitized by Google

du premier étage du milieu de la façade sont surchargées d'ornements qui cadrent mal avec la simplicité du bâtiment.

On arrive dans le palais et on se trouve sous un immense portique soutenu par une multitude de colonnes, dont la disproportion ne donne pas une grande idée du talent de l'architecte Saquelt, Piémontais, qui éleva ce bâtiment dont les fondements furent jetés en 1737. Ce portique conduit au pied du grand escalier décoré de douze colonnes de je ne sais quel ordre, car dans les chapiteaux l'on a sculpté des lions, des châteaux, le cordon de la Toison d'Or et plusieurs autres belles choses qui parlent en faveur du génie de celui qui en donna le dessin.

Les degrés de l'escalier et la balustrade sont en marbre blanc veiné de noir; quatre médaillons, dans les angles de la corniche, représentent les quatre éléments sous la figure d'enfants; chacun de ces médaillons est soutenu par deux satyres. Le plafond est peint à fresque; le sujet est le Soleil sous la figure d'Apollon, à la vue duquel les éléments se réjouissent et prennent de nouvelles forces. Cet escalier est superbe; on entre dans la salle des Gardes, dont la porte est indiquée par deux colonnes de marbre jaspé. La fresque du plafond représente les forges de Vulcain avec plusieurs groupes allégoriques, par Tiepolo.

En suite de la salle des Gardes est celle de bal, dite *salle des Colonnes*. Toutes les peintures sont à fresque; on voit la Religion et l'Église personnifiées, portées sur un groupe de nuages, par Corrado.

En suite l'antichambre des appartements du roi: la fresque du plafond est la Monarchie espagnole appuyée sur un lion; à côté, Apollon jouant de la lyre, et Hercule abattant une des colonnes qui portent son nom.

La pièce suivante est très grande et l'ameublement en est magnifique. L'éclat des glaces et des dorures fait mal à la vue. Tiepolo a peint, dans le pourtour au-dessus de la corniche, les diverses provinces de l'Espagne et des Indes, caractérisées par leur costume particulier.

La salle de banquet est ornée d'une belle fresque. Antoine

Digitized by Google

Mengs y a représenté l'Apothéose de Trajan. Cet empereur y est entouré de ses vertus personnifiées; à l'opposite est le temple de l'Immortalité où les Muses s'occupent de transmettre sa gloire à la postérité.

La salle de la Conversation vient ensuite; le plafond représente Jupiter au milieu des dieux, couronnant Hercule et le récompensant de ses travaux. Il y a quatre bas-reliefs représentant des actions humaines. Tous ces appartements sont superbement meublés.

Le cabinet de la Chine est recouvert de grands panneaux de porcelaine provenant de la manufacture du Retiro. La matière est belle, mais les couleurs ont perdu leur éclat à la cuisson. L'or qui les relève éblouit, mais ne rachète pas le défaut de talent du manufacturier, qui ne connaît pas l'effet que produit le feu sur les couleurs, et en conséquence ne sait pas graduer les fonds et les teintes; la décoration de ce cabinet doit avoir coûté des sommes considérables.

La salle à manger est remplie de tableaux; on voit au plafond la Conquête de Grenade par Ferdinand et Isabelle. Dans la pièce à côté, Christophe Colomb offrant le Nouveau Monde aux souverains; il y a aussi quatre bas-reliefs, savoir: le Mexique, le Pérou, le Chili et les Philippines.

Les tableaux qui sont dans tous ces appartements sont des plus grands maîtres et formeraient une bien riche collection, et sans contredit la plus belle de l'Europe. En outre, il y a une quantité de porcelaines rares, beaucoup de bustes antiques et modernes en bronze, marbre et autres pierres précieuses. Il semble que tout l'or du Pérou soit rassemblé dans ce palais, tant il est répandu avec profusion sur les meubles et les ornements. On peut assurer que ce palais est le seul qui renferme autant de richesses en tous les genres. Les appartements des princes et princesses sont décorés et enrichis de la même manière. L'œil est las d'admirer et demande à se reposer.

La chapelle m'a paru encore au-dessus de tout ce que je venais de voir. Depuis le pavé jusqu'à la voûte, ce sont des co-

Digitized by Google

lonnes corinthiennes en marbre formant galerie; de plus on n'y voit que de l'or et toujours de l'or. La sacristie est vaste et est remplie de beaux tableaux.

L'arsenal est une vaste maison près du palais, et qui contient aussi les écuries. Le premier étage forme galerie où sont les armes et armures qui ont servi aux monarques espagnols et à leurs plus habiles généraux. Je remarquai l'empereur Charles-Quint à cheval, couvert de l'armure dont il se servit à l'expédition de Tunis; la cuirasse de la reine Isabelle, épouse de Ferdinand: toutes ces pièces sont artistements ciselées. Le bouclier dont le pape Pie V fit présent à Don Juan d'Autriche, porte au milieu un crucifix d'argent avec cette légende autour: *Christus regnat, Christus imperat, Christus vincit.* On nous montra les épées de Pélage, de Roland, du Cid, de Bernard del Carpio; celle de François Ier dont la garde est garnie d'or et d'émail; plusieurs damas pris à la bataille de Lépante, des armures de sauvages, etc., etc. Cette galerie est tenue avec beaucoup d'ordre et de propreté, et montre le respect que les Espagnols portent à la mémoire des braves à qui ont appartenu ces armes.

Nous donnâmes une pièce d'or de vingt livres à nos conducteurs; ils furent très contents et nous aussi.

Le lendemain matin, on fit les apprêts de notre départ, qui devait avoir lieu le 1er août. Le restant de la journée fut employé à parcourir la ville. Nous voulions aller voir la *Casa del campo*, mais on nous en détourna, vu qu'après le palais neuf qui nous avait éblouis par sa magnificence, le reste nous paraîtrait peu digne de remarque. C'est une petite maison royale sur le bord de la rivière, près des portes de la ville; d'ailleurs l'entrée n'en est pas permise. Le roi aime si peu les Espagnols et a si peu de confiance en eux, qu'il ne souffre que ceux qu'il ne peut pas chasser, et l'entrée de ses palais est entièrement interdite aux nationaux. Tout ce que ce prince fait faire est pour sa gloire particulière, et non pour celle de la nation qu'il gouverne; et, il faut en convenir, ce peuple fanatique n'est pas aimable: qu'il ait des prêtres et des combats de taureaux, le reste n'a aucun

Digitized by Google

attrait pour lui. Aussi toutes les entreprises de spéculation sont-elles le fruit de la gent papistique, et par cette raison en gardent-ils le produit. Le roi n'habite pas Madrid plus de trois mois de l'année; il aime beaucoup les Français, et méprise des sujets indolents, paresseux, sales, ineptes, et qui ne jouissent que dans le repos ou à la vue d'une procession, et qui cependant ne sont pas religieux dans le cœur.

A deux lieues de Madrid est une autre maison royale nommée le *Pardo*. Le roi et sa famille y passent six semaines tous les ans. On m'a dit que c'était un endroit délicieux, tant par sa position que par les embellissements que le roi y a fait faire; on y arrive par un beau chemin qui est éclairé quand le roi y séjourne. Il s'y est formé un bourg, où, chose rare dans ce pays, il y a une bonne auberge.

En général, les Espagnols sont d'une gravité dans leur maintien et dans leurs discours, qui révolte tout homme franc et noble de cœur. Leur jalousie les porte à des excès qui tiennent de la frénésie, et leur fait commettre des bassesses; ils sont superstitieux et hypocrites, et vous témoignent froidement de l'amitié, quoiqu'ils vous détestent intérieurement. Leur vanité est insupportable. On voit souvent des hommes de soixante ans se vêtir des couleurs les plus tendres, avoir habit et manteau roses, aller avec des jeunes gens, et les singer dans toutes leurs habitudes. Rarement l'Espagnol s'enivre; son goût dominant est la parure. Il est très sobre, aussi l'étranger trouve-t-il à peine de quoi vivre. Il craint peu le roi, mais il tremble à l'aspect d'une étole; l'inquisition lui fait une peur des plus grandes, et le nom seul anéantit tout son être.

Il est peu de nations dont l'ignorance soit plus crasse; la plus grande partie du peuple ne sait pas écrire ni même lire; il est défendu même d'avoir des livres de dévotion; ils récitent des prières avec des rosaires ou grands chapelets; il est plaisant de voir tous ces nigauds, l'épée sous le manteau et le chapelet en main, suivre les processions ou le viatique. Ce cagotisme et cette ignorance puante ont leur source dans ce tribunal mépri-

Digitized by Google

sable par la conduite réprouvée de ses membres et les arrêts iniques qu'il a rendus, dans cette Inquisition qui exerce une tyrannie atroce et qui a été même portée jusqu'à attaquer ses souverains.

Un Espagnol soutient de sang froid que les Français sont chrétiens, mais ne sont pas catholiques. Le peuple dit que sa nation est la première nation, et que, hors Madrid, on ne trouve que de l'ennui et des chagrins. Il y a un proverbe espagnol qui annonce leur vanité : *Où est Madrid, que le monde se taise.* J'ai acheté une brochure qui a pour titre : *Il n'y a point d'autre cour que Madrid.* Un prédicateur s'avisa de dire dans un sermon : « Que le Diable avait transporté le Christ sur une haute mon-« tagne, d'où il lui avait montré la France, l'Angleterre, l'I-« talie, etc., excepté l'Espagne, qui heureusement était cachée « par les Pyrénées, car le fils de Dieu se serait laissé tenter. »

Un Espagnol rit rarement ; sa politesse est affectueuse, mais froide et réservée. Autrefois, toutes les églises étaient franches, et un assassin pouvait s'y réfugier impunément : maintenant il n'y en a plus qu'une par ville ; mais cela suffit pour entretenir l'idée de se venger d'un ennemi, car l'Espagnol ne pardonne jamais.

Le domestique des seigneurs est nombreux, et, une fois entré au service d'un maître, le serviteur reste avec lui jusqu'à la mort de l'un ou de l'autre ; et à la mort d'un maître, le fils ou l'héritier se charge de tous les domestiques, et leur assure une existence honnête, soit dans son hôtel, soit en leur faisant un revenu, disant qu'ils sont assez à plaindre de servir les autres, sans encore rendre leur sort plus malheureux ; bien différents des Français, chez qui un seigneur fait quelquefois maison nette trois ou quatre fois par an, et souvent pour payer les gages de ses laquais.

Le sexe féminin n'est pas beau à Madrid ; à en excepter une sur vingt, les femmes ont une tournure très commune, et ceux qui les ont trouvées charmantes avaient des raisons particulières pour les trouver telles ; moi qui ai fait vœu de fidelité à nos

Digitized by Google

aimables Françaises, je dis la pure vérité. Une femme espagnole, avant de vous dire *Je vous aime*, vous le laisse apercevoir cent fois. Celles qui font commerce de galanterie sont assez jolies; mais je dirai encore, une sur vingt et les Espagnoles sont charmantes.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LETTRES

DE

MARGUERITE DE VALOIS

A HENRI IV. (1)

FIN.

AU ROI (HENRI IV), MON SEIGNEUR ET FRÈRE.

Monseigneur, j'ai, depuis quelques jours, commencé le procès de la succession de la reine ma mère, et l'avocat de mon neveu ne voulut point répondre, délayant, sous l'espérance qu'il disait avoir, de faire gagner Votre Majesté pour eux, ce que je ne craindrai jamais, croyant que Votre Majesté aimera toujours mieux le bien de M. le dauphin que celui des enfants de ce misérable qui l'y a si peu obligée, mais se défaire de leur importunité. Votre Majesté se souviendra, s'il lui plaît, que ce que j'ai donné à M. le dauphin est uni à la couronne et par conséquent inséparable. J'ai prié M. de Merse, à qui Votre Majesté fit traiter cette affaire, de lui faire ressouvenir des termes du contrat. Il publiait ainsi ce que je dis à Votre Majesté, et disait qu'à Fontainebleau la conclusion en doit être faite sous la caution de ma sœur. Je crois que ce serait faire tort à la prudence de Votre

(1) Voir précédemment pages 97 et 221 de ce volume.

Digitized by Google

Majesté de le croire. Il prenait l'exemple de M. de Bouillon pour espérance, mais il n'est semblable ; car cettui-ci n'avait offensé qu'une fois, avait fort servi de long-temps Votre Majesté, et est capable pour l'avenir de lui rendre beaucoup de services; et l'autre je le laisse au jugement de Votre Majesté, pour lui dire que j'ai vu Despoux à son partement. Cette naissante beauté, au milieu de tous ses adorateurs, en perd le respect de Votre Majesté. J'ai fait à la mère et à la fille la bonne chère et l'honneur que j'ai, comme ne vivant que pour servir et complaire à Votre Majesté, et prier Dieu sans cesse, Monseigneur, qu'il donne à Votre Majesté très longue et très heureuse vie, et à moi l'honneur de ses bonnes grâces.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, il vient d'être fait un assassinat (1) à la porte de mon logis, à ma vue, tout contre ma croisée, par un fils de Vermont, qui a tiré un coup de pistolet à un de mes gentilshommes nommé Saint-Julien. Je supplie très humblement Votre Majesté vouloir commander qu'il en soit fait justice, et n'en vouloir point donner de grâce. Si cette méchanceté n'est punie, il n'y a nul qui puisse vivre en sûreté. Je supplie très humblement encore Votre Majesté vouloir faire punir cet assassin. J'envoie M. de Fourquevaux pour en requérir très humblement Votre Majesté, à qui je baise très humblement les mains, et prie continuellement Dieu pour sa très longue vie et heureuse fortune.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, j'ai tant d'occasions de rendre très humbles grâces à Votre Majesté, que j'estime non seulement toutes pa-

(1) Voir la note de la page 243 de ce volume.

Digitized by Google

roles, mais tous services au-dessous de ce que j'en dois à Votre Majesté, à qui, ayant tout voué, il ne me reste qu'une affection renaissant et croissant à toute heure, de la très fidèlement servir et d'y employer tout ce que Dieu me donnera de vie et de moyens.

Je renvoie M. de Fourquevaux pour rendre à Votre Majesté autant de très humbles grâces que je puis en témoigner qu'il lui a plu mander de ressentir l'injure qui m'a été faite, et pour lui faire entendre que cette méchante femme, qui a si bien instruit ses enfants au meurtre et à la magie, se vante que, par le moyen de ses amis, elle obtiendra de Votre Majesté un rappel de son bannissement, défaveur que je ne craindrai jamais recevoir de Votre Majesté, ayant reçu trop d'honneur d'Elle; mais aussi, pour son service, il importe qu'elle et son mari soient en lieu où ils ne puissent faire de pratiques, et principalement avec les ambassadeurs; car, à cause de sa sœur, qui est mariée en Espagne, où est à cette heure son fils aîné, elle a toujours telle intelligence avec tous les ambassadeurs d'Espagne, que les meilleurs avis que l'on sût étaient de son mari et d'elle, étant des misérables qui ne gagnent leur vie qu'à ce métier.

Pour cette cause et pour la sûreté de ma vie, qu'elle menace en toutes sortes, je supplie très humblement Votre Majesté commander au prévôt de la conduire à son abbaye de Rouergue, car j'ai découvert que ma sœur d'Angoulême la veut retirer au bois de Vincennes, pour ce qu'elle a toujours été affectionnée à mon neveu Charles. Votre Majesté connaît son esprit et sa méchanceté : telles personnes ne peuvent produire que querelles. Je supplie donc encore faire ce commandement au prévôt, afin qu'elle ne s'arrête point ici autant, et excuser cette importunité causée avec tant de raison et pour votre service et pour ma sûreté, et m'honorer que croire qu'elle n'aura jamais soin de la conservation d'aucune de ses servantes qui lui rende service avec tant de passion et de fidélité que moi, qui n'aimerai ma vie que tant qu'elle y pourra utile, dressant toutes mes actions à l'obéissance de ses commandements; et suis, attendant le retour de Votre Majesté, comme ces peuples qui ont six mois de nuit

Digitized by Google

le retour du jour, et faut avouer que Paris n'est point Paris, privé de l'honneur de la présence de Vos Majestés. Je prie Dieu les ramener bientôt, et donner à Votre Majesté à très longues années, très heureuse et très contente vie, et à moi l'honneur de ses bonnes grâces, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, j'ai estimé être de mon devoir, ne travaillant à la liquidation de la succession de la feue Reine ma mère, que pour l'honneur que M. le dauphin me fait de l'accepter, d'avertir M. le chancelier, pour le faire entendre à Votre Majesté, du progrès qu'a pris le procès des terres de Limousin. J'y ai presque éprouvé ce que j'ai quelquefois ouï dire à Votre Majesté, qu'Elle y reçoit moins de justice que les seigneurs particuliers. J'espère néanmoins, avec l'aide de Dieu, avoir bientôt des pièces qui conserveront votre droit, et ne plaindrai jamais ma peine, quand je pourrai rendre à Votre Majesté et à M. le dauphin le service très humble que je leur dois, qui sera toujours accompagné d'une très fidèle affection en laquelle je prierai Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie, et à moi l'honneur de ses bonnes grâces, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, il vient d'arriver un très fâcheux accident à Balagni et au baron de Benac, pour lequel je n'entreprendrais d'implorer la bonté de Votre Majesté s'il était contrevenant à vos édits; mais, étant une pure rencontre inopinée et dont ils sont innocents l'un et l'autre, n'ayant aucune querelle ensemble. mais ayant tous deux pensé que l'on venait pour les offenser.

Digitized by Google

Cela me fera en toute humilité et à genoux supplier très humblement Votre Majesté donner la vie à ces deux gentilshommes qu'elle connaît braves, de bonne maison, et ses très humbles serviteurs, qui, la tenant de Votre Majesté, la sacrifieront pour son service, et Votre Majesté ne fera moins de grâce à sa très humble servante qui l'en supplie très humblement, que s'il y allait de la mienne même; car cet accident est si digne de compassion pour être si fortuit, que Balagni se désespère du mal de Benac, et ne m'a moins priée de demander la grâce de Benac que la sienne. Je me jette donc encore à genoux devant Votre Majesté avec protestation que, si cet accident était de qualité contrevenante à vos édits, quand ce serait pour mon propre frère, je ne lui en voudrais requérir; mais, étant un malheur fortuit, duquel personne ne se peut garder, il est si digne de la miséricorde de Votre Majesté que je m'ose promettre qu'elle me pardonnera, et n'aura désagréable ma très humble supplication. Sugi sait comme tout s'est passé : j'eusse craint que de le représenter à Votre Majesté par écrit, ma lettre eût été trop longue et trop ennuyeuse, aussi que tel sujet sera mieux en la bouche d'un homme qu'en la plume d'une femme. J'attendrai la grâce de Votre Majesté avec prières continuelles à Dieu de donner à Votre Majesté, Monseigneur, très heureuse et très longue vie, et à moi l'honneur de vos bonnes grâces.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, la joie qu'il vous plaît me témoigner par votre lettre est ce qui rend ma félicité parfaite, et, la reconnaissant telle, mon désir s'en fera trop plus grand, ne mesurant ores les heures qu'à l'impatience de ce seul désir, qui me les rend si tardives et lentes qu'elles me sont autant de siècles, ne pouvant assez louer Dieu de la résolution qu'enfin la Reine a prise de partir demain pour vous aller trouver. Elle se porte, Dieu

Digitized by Google

merci, fort bien et ne se sent plus de son rhume. Je pense que la joie qu'elle a de penser bientôt vous revoir a été sa meilleure médecine; mais aussi, qui pourrait sentir mal en l'espérance d'un si grand bien, en l'attente duquel je vous supplie très humblement, Monseigneur, me permettre de vous baiser très humblement les mains.

A LA REINE, MA DAME ET SŒUR.

Madame, l'extrême contentement que je reçois d'ouïr dire le bon état où s'est relevée Votre Majesté, me donne un impatient désir d'avoir l'honneur de m'en réjouir par présence comme sa plus fidèle et très humble servante.

Je me fusse rendue à Fontainebleau dès samedi passé; mais, ayant su que le Roi n'avait commencé sa diète que jeudi, j'ai craint l'incommoder, et envoie M. de Fourquevaux pour me reporter son commandement et la bonne disposition de Vos Majestés et de MM. vos enfants, à qui je souhaite autant de prospérité et félicité que pour moi-même, conservant passionnément le vœu que j'ai fait à Vos Majestés de mes très humbles services, que je supplie très humblement Votre Majesté d'agréer et me conserver l'honneur de ses bonnes graces, comme à Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU ROI.

Monseigneur, je tiens la faveur qu'il a plu à Votre Majesté me faire de vouloir que j'aie reçu la première la bonne nouvelle de la naissance de M. d'Orléans (1), que je ne puis dire quelle est en moi plus grande la joie ou l'obligation que j'en ai à Votre Majesté. Je la supplierai très humblement croire que nul ne me devancera jamais en ressentiment de ce qui apporte ou accrois-

(1) Mort en 1611.

Digitized by Google

sement ou contentement à Votre Majesté. M. de Loménie témoignera à Votre Majesté l'universelle joie de tout Paris, telle qu'à la naissance de M. le dauphin elle n'ait su être plus grande; c'étaient des cris redoublés qui ont duré tout le jour, et, à cette heure, les feux de joie feront passer la nuit en mêmes réjouissances : ce sont effets, Monseigneur, de votre bonne fortune, mais plutôt des particulières faveurs de Dieu, qui vous traite en fils aîné, mais en fils chéri et tendrement aimé. Votre Majesté le saura bien reconnaître, comme elle le sait dignement confesser : pour moi, je suis si ravie en cette joie que je ne fais que le louer sans cesse et prier que, pour combler le bonheur de ce qui n'espère, après lui, qu'en Votre Majesté, il multiplie vos années en donnant à Votre Majesté très heureuse et très longue vie, et à moi, Monseigneur, l'honneur de vos bonnes grâces, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, *sœur et sujette.*

Marguerite.

AU MÊME.

Monseigneur, je supplie très humblement Votre Majesté croire qu'autre sujet ne m'eût su retarder le contentement de voir les merveilles de votre beau séjour que le respect du service de M. le dauphin, en ayant tant de désir et d'impatience que sans cesse je suis à solliciter mes juges pour vider cette affaire, l'état de laquelle mon cousin M. le comte de Choisi fera entendre à Votre Majesté, et comme j'espère, avec l'aide de Dieu, en avoir demain, qui est mardi, arrêt, de sorte que je ne pourrais partir que mercredi, que, si Votre Majesté y demeure davantage, m'en faisant cet honneur de m'en faire savoir sa volonté, je ne faudrai de partir soudain, ne désirant rien tant au monde qu'avoir l'honneur de me voir près de Vos Majestés, pour leur rendre les très humbles services que je leur dois.

J'attends donc ses commandements, et la remercie très humblement de la volonté qu'il lui plaît me témoigner avoir de me

Digitized by Google

tirer de la peine et de la dépense où MM. du parlement de Rouen m'ont tenue depuis quatre mois, d'où je n'espère sortir que par l'exprès commandement de Votre Majesté, que j'en supplie très humblement, et de croire que je prie Dieu continuellement qu'il donne à Votre Majesté, Monseigneur, très heureuse et très longue vie, et à moi l'honneur de ses bonnes grâces, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Issi, ce 12 septembre.

Monseigneur, comme j'avais la main à la plume pour vous dépêcher Rodelle, il y a quatre jours, je sus que le pauvre Galeman et Anchise étaient frappés de la maladie, et qu'Anchise était déjà passé; cela me le fit retenir; mais, ayant été contrainte, par le commandement que le comte de Choisi m'a fait, de refuser pour Villemain ce qu'elle me commandait par une lettre qu'un de ses valets de chambre m'a baillée, j'ai voulu encore savoir mieux par ledit Rodelle sa volonté, auquel j'ai défendu s'approcher en aucune façon de Votre Majesté; mais de le lui faire savoir par autre qui ne lui puisse donner soupçon de mauvais air. Nous tenons la campagne, depuis quatre jours, à la façon des Tartares, toujours changeant de lieu, ayant séparé tout mon train par bandes de tous côtés. Je crois que, pour la punition de mon incrédulité (1), je fais cette pénitence. L'on secourt Galeman de tout ce que l'on peut; j'en ai plus de

(1) On lit, dans l'Histoire de la reine Marguerite de Valois, par M. A. Mongez, in-8°, Paris, Rnault, 1777, page 398 : « Le malheur poursuivit cette princesse jusque dans le choix de ses logements : à peine commençait-elle à s'établir dans ce dernier (celui de la rue de Seine), que la peste, qui régnait dans Paris, l'en fit sortir précipitamment, après avoir emporté trois de ses officiers. Elle l'obligea de se retirer à Issi, dans la crainte de se voir abandonnée de ses serviteurs, en bravant plus long-temps ce fléau, qu'elle paraissait peu redouter pour elle-même. »

Digitized by Google

soin pour le plaisir que Votre Majesté prenait en sa voix. Saint-Martin en est, Dieu merci, exempt; mais ils sont tous aussi écartés qu'effrayés. J'espère que la bonté de Dieu arrêtera ce fléau et me conservera pour continuer à Votre Majesté les fidèles effets des très humbles vœux de ma servitude, que je la supplie honorer de la continuation de ses bonnes grâces, comme à celle qui, avec plus de dévotion, prie Dieu donner à Votre Majesté, Monseigneur, très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, M. Dussut, présent porteur, va trouver Votre Majesté pour la supplier très humblement l'honorer de se servir de lui en la place de son frère. Je répondrai à Votre Majesté de sa fidélité et de sa suffisance; il le recevra à telle condition qu'il plaira à Votre Majesté lui ordonner; son frère a servi fort dignement Votre Majesté, celui-ci n'a moins d'affection ni de capacité. S'il plaît à Votre Majesté l'en honorer, je participerai à cette obligation autant que si c'était pour moi-même. Je l'en supplierai donc très humblement et de me conserver l'honneur de ses bonnes grâces comme à celle qui, avec plus de dévotion, prie Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, j'ai à rendre très humbles grâces à Votre Majesté de ce qu'il lui a plu se faire obéir à MM. du parlement de Rouen, pour lui envoyer leurs remontrances. Je la supplie très humblement, en me continuant cette faveur, me vouloir obliger

Digitized by Google

du tout en leur faisant, par l'autorité et exprès commandement de Votre Majesté, passer l'édit, ainsi qu'il lui a plu par ses lettres m'en assurer, et de me tirer de la dépense et peine que leur longueur, depuis quatre mois, m'a apportées. Deleux s'en est fort bien acquitté. Je supplie très humblement Votre Majesté lui commander de porter encore cette jussion en leurs remontrances. Ils ne disent rien que ce que le procureur-général représenta à M. le garde-sceaux, qui trouva ses raisons si faibles qu'il n'y avait nulle apparence. Dieu veut, Monseigneur, que j'en aie toute l'obligation à Votre Majesté, et, comme je reçois ce bienfait d'Elle, qu'aussi, par Elle seule, ces Normands obéissent. Je la supplie donc très humblement obliger encore en cet effet sa créature, qui ne dépend et ne reconnaît que Votre Majesté. Deleux lui dira comme je sollicite mon procès, qui a été plaidé trois ou quatre jours, et plus il va avant plus mon droit s'éclaircit et mes parties en sont éloignées. Soudain que j'en aurai arrêt, je ne faudrai, suivant son commandement, d'aller à Fontainebleau ; mais, puisqu'il y va du service de M. le dauphin, Votre Majesté trouvera bon que je mène cette œuvre jusqu'à sa perfection, ma présence y étant plus nécessaire qu'au commencement, parce que mon neveu, qui, au commencement, faisait semblant de ne dire mot, fait solliciter à cette heure par sa femme et par M. le connétable, et cherche tous ceux qu'il peut pour les faire joindre à sa cause ; mais, avec l'aide de Dieu, mon droit, qui est si clair, me sera conservé, ce que je désire passionnément, l'ayant voué à M. le dauphin.

J'ai trop arrêté Votre Majesté sur cette longue lettre : je la supplierai très humblement m'en excuser et m'honorer de ses bonnes grâces, comme celle du monde qui, avec plus d'affection, prie Dieu pour donner à Votre Majesté, Monseigneur, très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

Digitized by Google

AU MÊME.

Monseigneur, je dois plus de services à Votre Majesté que je ne lui en puis rendre. Dieu me fait trop de grâce de lui faire agréer ce peu que je lui en ai rendu en deux occasions, de quoi il lui a plu m'écrire. Sa Majesté se souviendra que je lui prédis à ce sujet ce qu'elle en a su depuis. Ce corps sans chef ne pouvait rendre autre effet d'un si inconsidéré dessein. Votre Majesté se peut souvenir que l'auteur n'y procède jamais autrement, ce qui doit donner toute assurance à Votre Majesté de la faveur de Dieu contre son ingratitude, voyant votre prudence avoir autant d'avantage sur son imprudence que votre force sur son faible pouvoir. Je prie Dieu, Monseigneur, qu'il en rende Votre Majesté vengée et satisfaite à l'obéissance qui lui est due, et à moi l'honneur de ses bonnes grâces, comme

Votre très humble et très obéissante *servante, sœur et sujette.*

MARGUERITE.

Je lui renverrai et renvoie Rodelle et son frère, pour lui continuer leur très humble service.

AU MÊME.

Monseigneur, j'ai su de M. de Rieux ce qu'il a plu à Votre Majesté d'ordonner aux jardins de Villers-Cotterêts. Je la supplie très humblement de croire que j'y ferai faire toute la diligence qu'il se pourra, et ferai qu'il y sera fourni ce qui sera nécessaire, bien que ce qui me revient de Chablis n'y puisse être employé, pour avoir été par avance dépendu, il y a long-temps, aux réparations que je faisais à ce fâcheux logis (1), d'où il a plu à Dieu que je sois sortie, étant infiniment aise que cette maison soit agréable à Votre Majesté, comme je le désire de tout ce qui dépend de moi, qui n'est dédiée que pour lui rendre

(1) L'hôtel de Sens, que Marguerite quitta après l'assassinat de Date.

Digitized by Google

très humble service, mettant ma félicité en l'honneur de ses bonnes grâces, et mes plus dévotes prières à supplier Dieu qu'il donne à Votre Majesté, Monseigneur, très heureuse et très longue vie, et à moi l'honneur de sa bonne grâce, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, je loue Dieu que M. de Thémines ait si bien commencé. Je renvoie Rodelle, suivant ce que M. de Villeroi lui a commandé, pour s'en servir comme il lui plaira. Votre Majesté ayant à désirer de rompre les desseins de ce brouillon, et de le faire reconnaître pour tel qu'il est, et de faire ces deux effets sans qu'il y puisse avoir cet avantage et ce plaisir d'avoir fait perdre à Votre Majesté de sa noblesse, je crois qu'il sera nécessaire que quelque parent et ami de ceux que l'on y a embarqués les aille regagner et retirer à votre service, leur ôtant l'appréhension qui peut-être les ferait sortir de votre royaume pour servir ceux qui vous sont suspects. Excusez mon zèle au service de Votre Majesté, si j'ose si librement en dire mon opinion. Je n'ai point encore vu celui qui arrive de . . . . ; si je le vois demain, je n'omettrai aucune chose de ce qu'il plaît à Votre Majesté me discourir, pour lui faire reconnaître, comme il est très vrai, que le bien de sa vie et de ses enfants doit dépendre des bonnes grâces de Votre Majesté.

Je trouve ici un ami de celui qui avait mis Votre Majesté en colère pour le Bourbonnais; je lui fis remontrer combien il se trompait de penser tenir le même moyen du Toral, lui qui avait tant à perdre; que cela était bon pour un qui n'avait rien et qui pouvait, comme Bias, dire qu'il portait tout avec lui; mais que lui, qui avait du bien, perdrait plus en une heure par telle folie qu'il ne gagnerait en toute sa vie en Flandres, outre ce qu'il devait considérer que tous les gouvernements étaient tenus de princes ou maréchaux de France, et que d'être lieutenant de ma

Digitized by Google

sœur d'Angoulême était plus d'honneur que de l'être d'un prince. Je crois qu'il y aura pensé et qu'il ne se voudra perdre: ce serait dommage, et joie à vos ennemis, ce qu'il faut empêcher. L'affection au bien du service de Votre Majesté me fait abuser de son audience. Je lui baise très humblement les mains, et supplie Dieu lui conserver vie à très longues années, et à moi l'honneur de son amitié, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette. MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, j'ai reçu, ce mercredi, à sept heures du matin, la lettre de Votre Majesté, et soudain fait partir ma litière suivant son commandement. Je crois qu'elle arrivera à Saint-Germain avant onze heures; j'ai baillé l'alarme de cette nouvelle à toutes les paresseuses qui ne faisaient état de partir d'ici que par le partement de M. le dauphin. Je loue Dieu de sa guérison, et supplie très humblement Votre Majesté croire que l'honneur de vos commandements me sera toujours une très grande félicité, et qu'ils seront en tout obéis de moi avec une entière fidélité, ce que j'eusse fait pour son chirurgien, s'il me fût resté de l'argent du don qu'il lui a plu me faire; car des offices, MM. de votre Conseil, qui en ont fait le parti et passé le contrat avec les partisans, savent qu'ils les leur ont baillées et non à moi, et qu'ils m'ont seulement ordonné deux cent mille francs dessus, de quoi les partisans se devaient obliger à mes créanciers. M. Perfait, votre contrôleur, qui est de ce parti, témoignera à Votre Majesté qu'en un soir, en dix-neuf contrats à mes créanciers, j'assignai toute la somme, qu'encore je ne restai quitte du tout; et, pour les cent mille francs des vicomtés, je ferai paroir à Votre Majesté, qu'il n'a pas suffi à l'achat de mes maisons, et qu'il m'a fallu emprunter plus de sept mille écus pour achever de les payer, ce qui m'a, avec mon bâtiment que Votre Majesté sait ce qu'il coûte, tant incommodée, que, si je n'avais espérance en Dieu et en Votre Majesté, j'en perdrais

Digitized by Google

courage; mais cet espoir me fait efforcer pour offrir à la vue du Louvre et à M. le dauphin, chose digne de l'un et de l'autre. C'est le but en toutes mes actions de rendre quelque service agréable à Vos Majestés, qui me conservent l'honneur de ses bonnes grâces, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, si la crainte d'apporter à Votre Majesté quelque appréhension par mes lettres ne m'eût retenue, je n'eusse tant demeuré, sur le bruit de la maladie de Votre Majesté, d'envoyer pour me tirer de la peine où cette fâcheuse nouvelle m'a mise; et, bien que, par la même voie du bruit commun, j'aie appris que l'accès de fièvre qu'elle a eu n'a été suivi d'aucun mal, ne pouvant supporter cette appréhension, sur la permission que m'en a donnée M. de la Varenne, que je rencontrai au jardin de Perfait, j'ose dépêcher Rodelle pour savoir l'état de la santé de Votre Majesté, et lui ramentevoir sa très humble et plus fidèle servante, qui, après lui avoir très humblement baisé les mains, prie Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, l'espérance que j'ai en votre bonté plus qu'en mon mérite me donne la hardiesse de me jeter aux pieds de Votre Majesté, pour la supplier très humblement me vouloir octroyer la grâce de madame de Fontanges, qui, par son imprudence et mauvais conseil, après être sortie de peine sur ce qu'elle avait déclaré avoir été forcée au mariage de sa fille, a été si mal avisée pour penser sauver un soldat qui lui reprocha

Digitized by Google

qu'elle était cause de le faire pendre, sur ce sujet de rétracter tout ce qu'elle avait dit à la justice et se charger que l'on ne la lui avait point forcée, mais que c'était par son consentement, sans considérer que, voulant tirer ce soldat du gibet qui n'a pas laissé d'être pendu, elle se mettait en sa place. Je supplie très humblement Votre Majesté avoir pitié de cette imprudente simplesse et vouloir, par votre bonté, surmonter son malheur, ne permettant que, par sa sottise, ceux à qui elle appartient reçoivent cette honte et ce déplaisir de la voir tomber en cet accident. J'ai reçu, Monseigneur, et tiens à gloire de l'avouer, de plus grandes faveurs et biens de Votre Majesté qu'aucun qui soit en votre royaume; mais j'estimerai cette grâce au rang des plus signalées de donner la vie à cette pauvre femme et d'accorder sa confiscation à son frère et à sa sœur, qui sont avec moi. Je me jette encore à vos pieds avec eux pour en requérir très humblement Votre Majesté, où je serais si mon pied eût pu souffrir le carrosse. M. de Noailles désire d'avoir sa confiscation, et, à cette occasion, lui fait le pis qu'il peut, ce qui m'a fait entreprendre d'en faire le discours au long à Votre Majesté, que je supplie encore très humblement me vouloir accorder cette très humble requête et en vouloir, par une lettre, faire entendre votre intention à M. le chancelier. Votre Majesté obligera beaucoup de personnes de qualité à qui elle appartient; et m'assure que M. de Bouillon et M. de Ventadour participeront à l'obligation très grande et perpétuelle que j'en aurai à Votre Majesté, pour qui je prierai Dieu de tout mon cœur continuellement donner à Votre Majesté, Monseigneur, très heureuse et très longue vie, et à moi l'honneur de ses bonnes grâces, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, j'ai été priée, par le fils de ce misérable Cal-

Digitized by Google

verac, qui a été défait à Limoges, de supplier très humblement Votre Majesté le faire ressentir de sa naturelle bonté en lui accordant la confiscation de son père, qui apporterait peu de profit à un autre, d'autant que le bien lui est en partie substitué et en partie acquis à sa femme, ainsi que Sainte-Colombe, présent porteur, le fera entendre à Votre Majesté, qui obligera infiniment le bonhomme M. de Marin et tous les siens de lui accorder cette très humble requête, étant ledit Calverac son neveu. Je participerai, Monseigneur, à cette grâce que Votre Majesté n'accordera jamais à personne qui lui ait voué son très humble service avec tant d'affection et fidélité, et qui prie Dieu pour la conservation et très longue vie de Votre Majesté, avec tant de dévotion que

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

Je suis, suivant ce que je promis à Votre Majesté, à ma maison de Paris; mais, ne l'ayant trouvée encore logeable, je suis contrainte m'en retourner à Boulogne jusqu'après les fêtes, temps qui me sera tout-à-fait long.

AU MÊME.

Monseigneur, si ma santé m'eût permis d'aller à Fontainebleau, je n'eusse manqué d'aller rendre très humbles grâces à Votre Majesté de l'honneur qu'il lui a plu me faire par la lettre dont il lui a plu m'honorer par Sainte-Colombe, où il lui plaît témoigner à sa très humble servante lui vouloir, à sa venue en cette ville, pourvoir à sa forcée nécessité, étant le don qu'il lui a plu me faire de si grande longueur, que, sans quelque autre chose de plus prompt, il me serait impossible de m'acquitter des places que j'ai été contrainte d'acheter pour ma maison, et de continuer mon bâtiment, ainsi que M. de Rieux le fera entendre à Votre Majesté, s'il lui plaît tant honorer sa créature d'en avoir ce soin; il lui proposera aussi, Monseigneur, un avis qui pourrait remplacer l'hérédité. Je supplierai très humble-

Digitized by Google

ment Sa Majesté commander à MM. de son Conseil de me le passer, et me tirer de cette condition d'importune que j'abhorre plus que chose du monde, ne désirant que plaire à Votre Majesté, et, lorsque j'aurai l'honneur de la voir, l'entretenir de choses plus plaisantes que d'affaires.

Si Votre Majesté voyait mon bâtiment, je m'assure qu'elle ne plaindrait le bien qu'il lui plaît de me faire, et qu'elle l'estimerait digne d'être offert à M. le dauphin, pour le respect duquel je le fais de meilleure étoffe que je n'avais au commencement résolu ; mais, bien qu'il soit de pierre de taille, besogne qui a accoutumé d'être longue, j'espère, avec l'aide de Dieu et de Votre Majesté, que, dans trois semaines, les planchers du second étage seront mis et le grand degré fait. Si je ne savais que Votre Majesté aime les bâtiments et qu'elle ne dédaignera celui-ci, qui est dédié à M. le dauphin, je ne prendrais la hardiesse de lui en faire ce discours. Je supplierai donc Monseigneur, pour me donner moyen de le parfaire, m'accorder ce que M. de Rieux lui en requerra pour moi, qui prie Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie sans goutte, et à moi l'honneur de ses bonnes grâces.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU ROI.

Monseigneur, un courrier de Votre Majesté apporta hier une si bonne nouvelle, assurant que Sedan était en la puissance de Votre Majesté, qui réjouit tous vos serviteurs et moi plus que tout autre ; mais, ne pouvant croire que Votre Majesté eût voulu que votre très humble servante n'eût participé à cette joie, j'ai attendu à en rendre grâces à Dieu que Votre Majesté me commande ; nous lui en devons, ce me semble, doublement et pour avoir donné la place et l'obéissance qui est due à Votre Majesté, et pour lui avoir donné promptement, car Votre Majesté peut dire comme César : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.* Je prie Dieu

Digitized by Google

de tout mon cœur continuer ces bonnes fortunes à Votre Majesté, de le rendre le plus grand prince de la terre, à très longues et heureuses années, et l'honneur de vos bonnes grâces à votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, il y a quatre mois que M. Dusaut est ici, attendant le commandement de Votre Majesté, et de ce temps il a sa commission à gros intérêts, et en sa maison sa mère vieille et fort malade, avec plusieurs affaires que la mort de feu son frère lui apporte. Votre Majesté aussi reçoit du préjudice de son séjour ici, s'il est si heureux qu'elle s'en veuille servir; car le procureur-général de Votre Majesté à Bordeaux est ici, et de delà un des avocats de Votre Majesté seulement, qui est toujours malade, ce qu'il a désiré que je lui représentasse; à quoi, pour le service très humble que je dois à Votre Majesté, je n'ai voulu manquer. Je supplierai aussi très humblement Votre Majesté vouloir commander à MM. de son Conseil de vouloir passer par-dessus le peu de difficulté qu'il y a à ce que j'ai très humblement supplié Votre Majesté m'accorder pour remplacer l'hérédité retranchée de l'autre; car, sans cette aide, je ne puis sortir de mes fâcheuses affaires pour lesquelles, Monseigneur, elle se sera jamais importunée de moi s'il lui plaît me tant honorer de me l'accorder, comme je l'en supplie très humblement, et prie Dieu, Monseigneur, lui donner, sans goutte ni douleurs, très heureuse et très longue vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, j'ai été infiniment aise de trouver cette occasion de mon cousin le comte de l'Hôpital, qui va trouver Votre Ma-

Digitized by Google

jesté pour lui donner avis qu'aujourd'hui le délai a fini par lequel mes parties avaient retardé si long-temps mon voyage à Fontainebleau, que je désire impatiemment et pour avoir l'honneur d'être auprès de Vos Majestés et pour voir ce paradis terrestre, ce beau jardin de voluptés. Aujourd'hui l'on va commencer à plaider notre cause; dans demain et vendredi ou lundi tout au plus tard, qui sont encore trois audiences, j'espère en avoir l'arrêt que je désire, en quoi ma présence est fort nécessaire pour le service de M. le dauphin, nos parties usant de toutes sortes d'artifices pour embrouiller et retarder; mais notre droit est si clair qu'ils ne font que se faire moquer d'eux. Il y fallut faire une recherche de fort loin de la généalogie de la maison de Boulogne que M. Servin (1) a faite fort exactement, et c'est une fort belle recherche où il s'est trouvé en plusieurs alliances des enfants de France aux filles de Boulogne, d'où la reine ma mère est sortie, que j'ai l'honneur d'appartenir à Votre Majesté autant du côté maternel *que paternel, ce qui* justifie toujours davantage la *donation que* j'ai faite à M. le dauphin.

Je rends très humbles grâces à Votre Majesté des lettres qu'il lui a plu m'accorder. Je la supplie très humblement, quand ceux de Rouen iront faire leurs remontrances, de s'y faire obéir comme il lui a plu me promettre, et me conserver l'honneur de ses bonnes grâces comme à celle de vos servantes qui, avec plus d'affection, prie Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue et contente vie.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, j'avais envoyé Felletin, présent porteur, vers M. le maréchal d'Ornano, pour recouvrer une fausse lettre que

(1) Avocat-général du parlement de Paris.

Digitized by Google

Deloux avait écrite en mon nom pour prier M. le maréchal de faire un jurat, laquelle il m'a apportée. Je supplie très humblement Votre Majesté commander que j'en aie justice, comme chose si importante le mérite. M. le maréchal d'Ornano l'a chargé d'une lettre pour Votre Majesté; je l'ai soudain dépêché pour la lui porter. Votre Majesté jugera combien ce méchant homme est pernicieux de contrefaire tous seings, et s'en servir pour faire des jurats en ville de telle importance. Puisque Dieu l'a mis entre les mains de la justice, et qu'en vengeant l'honneur de Dieu et rendant justice Votre Majesté peut se délivrer d'un si dangereux esprit, elle est trop prudente pour en perdre l'occasion.

Je fus hier baiser les mains à M. le dauphin, MM. et mesdames à Chaillot; ils se portent tous extrêmement bien; je supplie Dieu les conserver et Vos Majestés, Monseigneur, en très heureuse et très longue vie, et moi en l'honneur de vos bonnes grâces, comme

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Ce 25 avril 1608.

Monseigneur, Dieu a voulu ma bonne fortune être telle à l'heureuse nouvelle de la naissance de M. d'Anjou (1) qu'à celle de M. d'Orléans, en ayant été la première avertie par la lettre de quoi il a plu à Votre Majesté m'honorer par le docteur de la Palestine, qui, ne pouvant souffrir la poste, l'a baillée à un officier de la Reine nommé Jean-Baptiste, qui me l'a rendue à trois heures après midi. Soudain j'ai publié ma joie à tous mes

(1) Jean-Baptiste Gaston, troisième fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau, le 25 avril 1608. Il porta d'abord le titre de duc d'Anjou. Lorsqu'il fut marié à Nantes (1626), le duché d'Orléans lui ayant été donné en apanage, il prit le titre de duc d'Orléans qu'avait eu le second fils d'Henri et de de Marie, mort en 1611. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

serviteurs et servantes, qui n'a été moindre que de M. d'Orléans. Nous en ferons ce soir les feux de joie, et demain le *Te Deum*. Tous, petits et grands, en montrent un extrême contentement, comme à la vérité, Monseigneur, cette troisième grâce de Dieu doit être ressentie et relevée triplement, et pour moi j'en louerai Dieu perpétuellement dans mon cœur et le supplierai, Monseigneur, conserver Votre Majesté, la Reine et MM. vos enfants à très longues années et entière félicité, et à moi l'honneur de vos bonnes grâces.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Monseigneur, lorsque je baisai les mains à Votre Majesté, il lui plut de son propre mouvement me promettre de chasser de sa cour ce méchant homme de Deloux, assez reconnu d'elle pour n'y apporter que du mal. J'ai su depuis qu'il se vante qu'il se mettra chevau-léger à l'une des compagnies de MM. vos enfants, ce qui n'est qu'à mauvais dessein. Je supplie très humblement Votre Majesté de ne le permettre et ne vouloir que cet esprit pernicieux se puisse servir de tel prétexte pour exécuter ses méchancetés; ce sera une si étroite obligation à votre très humble servante qu'il plaise à Votre Majesté en cela lui témoigner d'avoir quelque soin d'elle, que, s'il me restait ou vie ou bien que déjà je n'eusse voué à Votre Majesté, je les lui dédierais de nouveau de même affection que continuellement je prie Dieu, Monseigneur, donner à Vos Majestés et MM. vos enfants très heureuse et très longue vie, et à moi l'honneur de vos bonnes grâces, comme à

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

Digitized by Google

AU MÊME.

De Paris, ce 15 mai 1608.

Monseigneur, sur l'assurance certaine que j'ai que la bonté de Votre Majesté m'aura réservé une oreille, je la supplierai très humblement me faire cet honneur de lire cette lettre où Votre Majesté entendra que, lorsque je fus mise en possession du comté d'Auvergné, Rodelle me demanda la capitainerie de la Tour, château très fort et important, et me la demanda, croyant que le capitaine jouissait du revenu qui est beau et grand. Je la lui accordai sous l'assurance qu'il me donna d'y mettre un homme de qui il me répondait comme de lui-même. Depuis, sachant que le capitaine ne jouissait pas du revenu, comme il s'était persuadé, et qu'il n'avait que de petits gages, il a laissé couler un an et demi sans se soucier d'y pourvoir, mon château demeurant cependant à l'abandon, si les habitants qui sont gens de bien, vos serviteurs et les miens, n'en eussent pris soin, y ayant mis un d'entre eux nommé le Claux, qu'ils présentèrent à M. d'Aire, commissaire, qui l'y mit, attendant que ledit Rodelle y eût pourvu. Rodelle, qui ne se souciait qui y fût, ne cherchant que celui qui lui en baillerait davantage, n'y mettait personne et attendait toujours quelqu'un, quel qu'il fût. Enfin, un nommé Corno, soldat de fortune, des plus confidents factieux et pernicieux qui eût été auprès de mon neveu le comte, du temps de sa folie, et comme tel choisi de mondit neveu pour le laisser auprès de sa maîtresse son amazone, pour lui aider à chasser son mari hors de sa maison. Cet homme de bien, porté de M. d'Estaing intime ami de mondit neveu, présente de l'argent à Rodelle, lequel l'accepte et le met dedans la Tour.

Soudain qu'il y est, M. de Fleurac, M. Savaron, M. Rigaut, m'écrivent que mon château n'était pas en moindre hasard que celui de Morenval lorsque Villemain le prit; qu'il était besoin d'en tirer promptement cet homme, qui était créature de mon neveu; soudain je leur écris qu'ils y pourvoient, afin que mondit

Digitized by Google

château demeurât en telle sûreté que j'en pusse répondre à Votre Majesté; soudain M. de Fleurac, qui est pourvu de l'office de sénéchal dudit comté par le feu roi, confirmé par Votre Majesté avant que j'eusse ces terres, y va avec ses amis, intimide ce galant, et fait tant qu'il l'en tire au grand contentement des habitants qui pensaient être perdus, et y remet ledit Claux, que M. d'Aire y avait mis auparavant, comme j'ai dit.

Rodelle, sachant cela, se vint plaindre à moi de ce que l'on en avait tiré celui qu'il y avait mis. Je lui en dis ces causes, et le hasard en quoi il avait mis cette place d'importance, et, puisqu'il me l'avait pensé perdre comme cela, qu'il ne méritait plus d'en tirer récompense, qu'aussi ne voulais-je pas, ayant à en répondre à Votre Majesté, que, pour faire son profit, il me perdît un tel château. Il m'amena M. d'Estaing, qui me dit qu'il me cautionnerait ce Corno; je lui dis que je le reconnaissais trop ami de mon neveu pour me fier à sa caution.

Depuis, M. de Férailles m'a dit que *Votre Majesté désirait* que cela demeurât à Rodelle, *et Rodelle* est revenu, qui se vante qu'il a commandement *et commission* de Votre Majesté de se mettre dedans la place. Il peinait aussi entrer en mon cœur de souffrir cette indignité qu'en ma créance que Votre Majesté me la voulût faire. Rodelle ne quittera jamais l'honneur qu'il a de votre service pour demeurer dans ce château. Puisqu'en dix-huit mois il n'a pas trouvé un homme assuré pour y mettre, et qu'il n'en cherche que la vente, il n'y a nulle apparence qu'il y puisse mettre personne capable de le garder. Voyant sa difficulté, j'avais baillé cette capitainerie à Garan, qui en a offert quatre cents écus à Rodelle, qui montra de s'en contenter, et lui dit qu'il s'en résoudrait le lendemain; et, au lieu de cela, il alla trouver Votre Majesté pour me braver et me faire paraître qu'il est plus favorisé de Votre Majesté que moi. Chose qui me soit jamais arrivée ne m'a tant affligée que cela; car, si je pensais que ma qualité, mes services et mon affection eussent si peu mérité de Votre Majesté, que, pour Rodelle, elle me voulût faire un tel affront et une telle indignité, de lui avoir, contre mon gré, donné commandement et commission de se mettre dans

Digitized by Google

ma maison, j'aurais trop d'occasion de me plaindre. Je ne croirai jamais que Votre Majesté, qui me fait tant d'honneur, me voulût, avec tant d'injustice, désespérer pour un tel homme. Rodelle est votre serviteur; je suis votre servante d'autre qualité et d'autre affection, et crois lui avoir plus rendu de services en une heure que Rodelle ne lui en saurait rendre en toute sa vie; et, puisqu'il en a usé de cette façon de vouloir qui aurait plus de faveur de Votre Majesté ou lui ou moi, je ne quitterai jamais cette partie, étant trop jalouse de l'honneur de la faveur et amitié de Votre Majesté pour m'y laisser surmonter à un tel homme que Rodelle.

Je supplie donc très humblement Votre Majesté me laisser disposer, comme elle a toujours fait, des capitaineries de mes maisons, afin que je lui en puisse répondre et défendre à Rodelle de n'entreprendre rien contre moi, en vertu de votre commission; car je ne le saurais supporter, et endurerais plutôt la perte de mille vies que cette bravade de Rodelle. Votre Majesté trouvera donc bon, s'il lui plaît, que Garan, de qui M. de Montespan et plusieurs autres seigneurs répondront à Votre Majesté, ait ladite capitainerie de la Tour, qui en baillera quatre cents écus à Rodelle, bien qu'il n'en mérite rien, l'ayant perdue et ayant donné la peine à M. de Fleurac et autres de vos serviteurs et mes amis de la reprendre. Je supplierai donc Votre Majesté, si je suis si heureuse d'être reconnue d'elle pour ce que je lui suis, que M. de Férailles en rapporte commandement à Rodelle, et je prie Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté très heureuse et très longue vie, et à moi la continuation de vos bonnes grâces.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

Ce 4 novembre 1608.

Monseigneur, le désir passionné que j'ai que les témoignages

Digitized by Google

de ma fidélité soient tellement continués à Votre Majesté qu'elle n'en puisse j'amais être en doute, et de fermer la bouche à mes ennemis en semblables charités que celle qu'il lui plut me dire à son partement que l'on m'avait prêtée, m'a fait solliciter M. de Sulli d'achever l'échange de mes terres d'Auvergne, qu'il plaît à Votre Majesté de recevoir de sa très humble servante : il m'a répondu qu'il n'y pouvait toucher sans parler à Votre Majesté, ce que je n'ai voulu manquer lui faire entendre, afin qu'elle voie qu'il ne tient pas à moi. M. de Sulli a eu et vu le dénombrement qu'il en a fait faire aux trésoriers de France en Auvergne, qui n'est pas différent du mien, que Votre Majesté peut savoir que j'ai fait à la vérité, et même qu'entre ses mains elles vaudront davantage, pour ce que, lorsque je les avais, elles sortaient des mains d'un mauvais ménager, qui, connaissant qu'il n'y avait point de droit, gâtait tout. Par mon mémoire qui a été répondu et approuvé des susdits trésoriers d'Auvergne, elles reviennent à quarante et quatre mille *francs par an. S'il y a de* la différence entre de grandes *terres seigneuriales* comme celles-là, remplies de si bonnes *villes et de* tels châteaux, à des deniers assignés en pension, je le laisse à juger à Votre Majesté, et qu'autre que moi, qui veux attacher ma vie et ma fortune à celle de Vos Majestés, ne le ferait. Si cela mérite que Votre Majesté m'en baille jusqu'à cinquante mille francs, qui n'est que six mille francs de plus que ledit dénombrement et que Sa Majesté en retirera bien, les ayant entre ses mains, sa bonté en ordonnera, et je la recevrai et tiendrai comme tout ce que j'ai au monde de sa seule grâce et faveur.

Je rends aussi à Sa Majesté la nomination de plusieurs bénéfices qui sont auxdites terres d'évêchés, abbayes et prieurés de quoi je pourrais récompenser mes serviteurs. S'il lui plaît y avoir quelque égard et me donner ce qu'il lui plaira pour m'aider à mes bâtiments, ce sera toujours obliger votre très humble servante, qui ne l'emploiera que pour parachever une maison qui puisse plaire à Votre Majesté (1). Que, si elle a ce que dessus

(1) Il s'agit ici de l'hôtel que Marguerite acheta, après l'assassinat de Date,

Digitized by Google

agréable et qu'il lui plaise en faire entendre à M. de Sulli et à M. le chancelier sa volonté, et faire qu'ils achèvent cette œuvre, il serait d'autant plus à propos que tous mes gens, qui mouvaient mes affaires auxdites terres, sont ici, qui, s'en retournant, iraient mettre tout entre les mains de Votre Majesté, laquelle je supplie très humblement avoir agréable le zèle de ma très humble servitude et le désir que j'ai d'en produire continuellement des effets; comme celle du monde qui, avec plus d'affection, prie Dieu, Monseigneur, donner à Votre Majesté et MM. vos enfants très heureuse et très longue vie, et à moi l'honneur de vos bonnes grâces.

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

AU MÊME.

D'Usson, ce 17 mars 1600.

L'heureuse et bonne nouvelle de quoi il a plu à Votre Majesté m'honorer de la grossesse de la Reine ne sera reçue de nulle avec tant de joie et de contentement que de moi, comme celle qui a le plus contribué et qui a plus d'obligation et d'occasion de se réjouir du bien et contentement de Votre Majesté, et de lui désirer ce que le vœu de tous ses sujets lui souhaite, qui sont des enfants, l'appui et l'espérance de tous ceux qui, comme moi, ne dépendent que d'elle pour en voir la vie de Votre Majesté et le repos de son état d'autant plus assuré que le dessein des brouillons en sera renversé.

Je rends très humbles grâces aussi à Votre Majesté de l'avis qu'il lui a plu me faire donner par M. de Rieux, du mauvais dessein de mon mauvais neveu. Le principal soin que j'ai de conserver cette place et pour, en partant, en faire un présent à

au faubourg Saint-Germain, près de la rivière et du Pré-aux-Clercs. Elle y commença de grands desseins de jardins et de bâtiments, et l'on voyait encore, en 1734, dans la rue de Seine, une maison appelée l'Hôtel de la Reine Marguerite. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

Votre Majesté, à qui je l'ai dédiée, et n'en suis et ne veux être, jusqu'à ce que j'en parte, que le capitaine et la concierge de Votre Majesté. Ce mal conseillé garçon tient plusieurs places en ce pays des maisons qu'il m'usurpe du bien de la feue Reine ma mère, qui sont presque aussi fortes que celle-ci, châteaux, rochers, autres enceintes qui, pour le bien de son service, seraient mieux par terre que debout. Pour celle-ci, elle s'assurera, s'il lui plaît, qu'avec l'aide de Dieu il n'y mettra jamais le pied. Il se vante qu'elle la lui a promise quand j'en serai partie. Je la supplie très humblement ne me faire recevoir ce déplaisir, qu'un lieu, que j'ai tant pris de peine de rendre beau, vienne entre telles mains. Votre Majesté ne le doit pas faire pour le bien de son service. J'ai aussi à la remercier très humblement du témoignage qu'il lui a plu me donner de la continuation de sa bonne volonté aux états des assignations de cette année; elle n'honorera jamais personne de pareille faveur qui lui ait voué une plus très humble et fidèle servitude que

Votre très humble et très obéissante servante, sœur et sujette.

MARGUERITE.

[Nos lecteurs auront remarqué que parmi les lettres qui précèdent, quelques-unes ne figurent pas à la place qu'elles devraient occuper chronologiquement. Ils nous pardonneront cette confusion qui s'est répétée deux ou trois fois par suite de l'absence de date de la plupart de ces lettres et du désordre qui règne dans le recueil relié des originaux qu'en possède la Bibliothèque du Roi.]

Digitized by Google

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

DE LA COUR DE RUSSIE

SOUS LE RÈGNE

DU CZAR PIERRE Ier

ET

DE SA SECONDE FEMME, CATHERINE;

Par le sieur de Villebois,

CHEF D'ESCADRE DANS LA MARINE DE RUSSIE (1).

[Nous avons regardé comme très curieux les *Mémoires* qu'on va lire; nous avons la confiance que notre jugement sera confirmé.

Nous devons faire remarquer ici que les *Mémoires du règne de Pierre-le-Grand*, par le baron Iwan Nestesuranoy, Amsterdam, 1730, 4 vol. in-12, sont attribués par la *Biographie universelle* de Michaud et le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de Barbier à J. Rousset, à qui ces Mémoires, dit la Biographie, valurent le titre de conseiller de chancellerie. L'auteur de l'ouvrage que nous imprimons dit très positivement que ces *Mémoires* sont du baron Huisson qu'il a connu personnellement, et avec lequel il s'est trouvé en rapport à l'occasion de leur publication (Voir page 578). Nous laissons à la bibliographie le soin de rechercher si le baron Huisson avait deux noms ou s'il n'y a pas erreur de la part de ceux qui ont attribué l'ouvrage précité à J. Rousset.]

Le sieur de Villebois, officier de marine en Russie, était fils d'un gentilhomme bas-breton dénué des biens de la fortune, et

(1) Bibliothèque royale, section des manuscrits, supplément français, n° 254.

Digitized by Google

chargé d'une grosse famille dont l'entretien roulait sur un commerce clandestin que ce gentilhomme faisait avec les interlopes anglais qui venaient trafiquer en fraude à la côte de Bretagne, et dans lequel il employait ceux de ses enfants qui étaient en état d'agir. On sait que ce métier scabreux attire tôt ou tard de fâcheuses affaires à ceux qui s'en mêlent. Le sieur de Villebois, dont il est ici question, se trouva, à l'âge de quinze ans, engagé dans une des plus sérieuses et fâcheuses pour lui, au point qu'il fut obligé de s'évader pour passer en Angleterre avec des lettres de recommandation, qui lui procurèrent d'abord du service en qualité de bas-officier sur un vaisseau de guerre, et ensuite l'occasion de se faire connaître et aimer du czar Pierre Ier.

Le vaisseau anglais sur lequel Villebois servait, ayant relâché au Texel, le czar, qui était alors à Saardam, où il apprenait la construction des vaisseaux, sous le déguisement d'un simple matelot hollandais, ayant su que le vaisseau de guerre anglais était prêt à faire voile pour s'en retourner à Londres, s'y embarqua incognito, pour s'y perfectionner dans les connaissances qu'il avait déjà acquises en Hollande, par rapport à la navigation.

Dans le trajet du Texel à la côte d'Angleterre, le vaisseau essuya, pendant trois fois vingt-quatre heures, une tourmente qui devint si prodigieuse, que le capitaine et l'équipage épouvantés de la grandeur du péril, accablés de fatigue et n'attendant plus que le moment de leur perte, demeuraient dans l'inaction sans songer à faire aucune manœuvre pour éviter ou éloigner le danger qui les menaçait, lorsque Villebois les en tira par une action de vigueur et de témérité qui lui réussit, quoique, selon toute apparence, il eût dû perdre mille vies, s'il les avait eues.

Le czar, qui aimait les gens extraordinaires, ravi d'admiration de ce qu'il avait vu exécuter au sieur Villebois, l'embrassa, donna à son action tous les éloges qu'elle méritait, et le sollicita de quitter le service d'Angleterre pour entrer au sien, non-seulement en qualité d'officier de sa marine, mais aussi en celle de son aide-de-camp, afin qu'il fût toujours attaché auprès de sa personne, tant par terre que sur mer. Pour cet effet, il lui

Digitized by Google

donna deux charges, celle de son aide-de-camp, et l'autre de capitaine de ses vaisseaux. Villebois, plus charmé des caresses de son nouveau maître que de ses bienfaits, accepta avec joie les deux emplois et acquit, dans l'un et dans l'autre, les bonnes grâces de ce prince à un degré qui ne se peut exprimer.

Ce gentilhomme bas-breton ne démentait en rien l'opinion qu'on a vulgairement des gens de sa province. Ils ont le renom d'être excellents matelots, bons soldats, braves jusqu'à la férocité, et, brochant sur le tout, d'aimer à boire et de se porter à toute sorte d'extrémités, lorsqu'une fois ils sont échauffés par le vin dont on sait que les effets, selon la qualité et disposition des humeurs auxquelles il communique son ferment, sont de jeter quelques personnes dans un morne accablement, pendant qu'il inspire à d'autres de la gaîté, et enfin d'exciter dans certains sujets la fureur ou un amour effréné.

Avant de parler de ceux qu'il opérait en la personne de Villebois, il faut lui rendre la justice de dire qu'il fuyait, autant qu'il pouvait, les occasions de boire, mais qu'elles étaient alors si communes à la cour où il se trouvait, qu'il ne lui était pas toujours possible de les éviter; à quoi il faut ajouter que ceux qui l'engageaient à sortir des bornes qu'il s'était prescrites par rapport à la boisson, n'étaient pas moins condamnables que lui, attendu que tout le monde était instruit que sans compter plusieurs querelles qu'il avait eues dans le vin sans qu'elles eussent été suivies d'aucune catastrophe, il avait tué en trois différentes occasions trois hommes dont le czar lui avait pardonné la mort en considération de quelques excellentes qualités qu'il avait remarquées en lui, et qui étaient aussi rares qu'essentielles dans un homme fait pour accompagner son souverain en tout lieu.

Ces qualités consistaient en un attachement, une bravoure, une fidélité et un secret à toute épreuve. On doit inférer avec juste raison de tout ce qui vient d'être rapporté ci-dessus, que l'ivresse du sieur Villebois devait être toujours accompagnée de quelques excès de fureur qui le transportaient hors de lui-même; mais cette fureur, comme on le verra ci-après, était quelque-

Digitized by Google

fois bien opposée à celle de tuer des hommes; en voici la preuve.

Un jour que le czar était à Strelowitz, maison de plaisance sur la baie de Saint-Pétersbourg dont elle est éloignée de quatre lieues, il chargea le sieur Villebois d'un message secret auprès de la czarine Catherine qui était à Cronstadt, port de mer à l'entrée de la susdite baie : il y a quatre lieues d'un endroit à l'autre. Il faisait ce jour-là un de ces froids aussi vifs que l'on en peut ressentir dans les pays du Nord, et contre lesquels les voyageurs n'ont pas de préservatif plus assuré que celui de boire quelques coups d'eau-de-vie en chemin faisant. Le sieur Villebois en usa, quoique modestement, dans le trajet qu'il fit de Strelowitz à Cronstadt, où il arriva avec tout l'extérieur d'un homme dont le sens était parfaitement rassis. Il fut regardé comme tel par tous les officiers de garde devant qui il fut obligé de se présenter avant de pénétrer jusqu'à l'appartement de la czarine, à qui il fit savoir qu'il avait quelque chose à lui communiquer de la part du czar : mais comme, avant que d'être introduit dans la chambre de cette princesse qui dormait encore, on le fit attendre dans un cabinet extrêmement chaud, le changement d'air et l'eau-de-vie qu'il avait bue en chemin firent en lui, au moment qu'on l'introduisit auprès du lit de la czarine, une révolution si subite, que les dames qui étaient chargées de le faire approcher ne s'en aperçurent pas, et se retirèrent par respect pour lui laisser la liberté de dire à cette princesse ce qu'il avait ordre de lui communiquer en particulier, et il y a grande apparence que dans le trouble subit de ses sens, n'apercevant que l'objet d'une belle femme entre des draps, il oublia qui elle était et ce qu'il avait à lui dire, puisque, sans aucun discours préparatoire à l'action qu'il allait commettre, il leva brusquement la couverture du lit de cette princesse et la viola avant qu'elle eût le temps d'appeler à son secours les femmes qui s'étaient retirées par une respectueuse discrétion dans une autre chambre.

Ce serait manquer à l'exactitude requise dans toute anecdote que de dire, comme bien des gens ont fait dans ce temps-là et

Digitized by Google

depuis, que le sieur Villebois se mit en devoir de violer la czarine, car cette expression n'offre pas à l'idée un violement aussi complet que l'a été celui dont il s'agit, puisque cette princesse fut obligée d'avoir recours à l'art de son chirurgien pour réparer la brèche faite à son honneur, et empêcher qu'il ne lui restât des vestiges de la brutalité d'un homme envers qui la nature avait été si excessivement libérale dans les dons qu'elle lui avait faits pour la propagation de son individu, que des camarades de débauche disaient qu'il ne trouvait ordinairement que des refus et des cruelles dans les lieux où l'on fait profession de n'en pas admettre. Quoiqu'il en soit de ces dons, ils furent la source première de son infortune, et ensuite de sa fortune et de son repos. Je dis de son infortune, parce qu'en punition et réparation de son attentat, il fut condamné pour deux ans aux galères. On trouvera que la peine n'était pas proportionnée au crime et que Pierre Ier donna, dans cette occasion, un exemple de clémence incroyable dans un prince qui avait le renom d'être sevère jusqu'à la cruauté; mais, ce qui est encore plus surprenant, c'est que, lorsqu'il apprit cet évènement, bien loin de donner aucune marque de colère et d'indignation contre Villebois, il commença par le plaindre en disant qu'il connaissait assez parfaitement le naturel et le caractère de cet officier pour être persuadé que la réflexion, la raison et l'entendement n'avaient eu nulle part à son action; et, ayant demandé à ceux qui lui en rendaient compte, ce que Villebois était devenu et où il était, sur ce qu'on lui répondit qu'on l'avait garrotté et mis en prison où l'on l'avait laissé dormant, le czar répliqua : « Je « parie que lorsque à son réveil on lui demandera pour quel « sujet il est en prison, il ne le saura pas, et même qu'en lui rap- « portant toutes les circonstances de son action, il n'en voudra « rien croire.... Il faut pourtant,» ajouta le czar après s'être promené dans sa chambre, en réfléchissant sur cet évènement, « faire un exemple, quoique cet animal soit innocent... qu'on le « mette pour deux ans à la chaîne.» Villebois y fut conduit sans autre forme de procès, sur le simple ordre verbal du czar; il n'y fut assujetti à aucun travail pénible, et n'y demeura que six

Digitized by Google

mois après lesquels ce prince le rappela auprès de sa personne et le rétablit dans les mêmes charges qu'il avait possédées, et le traita avec la même confiance qu'il avait eue en lui avant son égarement.

Un jour que le czar badinait avec cet officier sur le besoin qu'il devait avoir d'une femme, il lui proposa de le marier avec une des demoiselles d'honneur de la czarine. Celle qu'on lui offrait n'était pas belle, mais d'une des bonnes familles de Livonie; elle avait, dans cette province, de magnifiques terres. Le czar y joignit d'autres biens qu'il lui donna en Finlande, en Estonie et dans l'Ingrie. Villebois donna, sans balancer, son consentement à ce mariage. On s'attendait à trouver un peu plus de résistance de la part de la demoiselle Gluk : c'est ainsi qu'elle se nommait. Il est vrai qu'elle ne répondit à la première proposition qui lui en fut faite que par des larmes auxquelles les gens sensés et les mauvais plaisants donnèrent différentes interprétations, suivant la différence de leurs caractères. Le mariage ne s'en fit pas moins, malgré les oppositions et insinuations secrètes de quelques parents de la demoiselle qui voulurent lui faire envisager les maux de toute espèce auxquels elle allait être exposée. Elle leur ferma la bouche en leur disant qu'on ne résistait pas en vain à la volonté d'un prince aussi absolu que l'était le czar, qu'au surplus une fille d'esprit savait se prêter à tous les évènements et à toutes les situations où l'on se trouvait dans la vie, et que, si elle avait du mal, elle saurait le prendre en patience. Si elle en a eu, elle a bien su le cacher, car son mari et elle ont toujours paru vivre ensemble dans la plus parfaite union et intelligence. Ils ont eu, de leur mariage, plusieurs enfants auxquels ils ont donné une très bonne éducation, et l'on peut dire que ce mariage a fait le bonheur et le repos du sieur Villebois, et que sa femme ne s'en est jamais plainte.

Digitized by Google

Anecdotes touchant la véritable cause de la mort du czar Pierre Ier, et touchant la célébration de la fête du Conclave instituée par ce prince à sa cour.

Le czar Pierre Alexiewitz, connue sous le nom de Pierre Ier et sous le surnom de Pierre-le-Grand, est mort à Saint-Pétersbourg, la nuit du 7 au 8 février 1725, d'une rétention d'urine causée par un ulcère avec inflammation au col de la vessie.

Pendant les trois ou quatre années qui avaient précédé celle de sa mort, il avait été affligé d'une gon..... qu'il disait (1) hautement lui avoir été donnée par madame la générale de Scheremettoff qui ne se défendait que par la voie de la récrimination (2) et avec qui il borna les effets de son ressentiment à de simples invectives (3). Tous les remèdes que ce prince fit ne purent jamais opérer la guérison de son mal, parce que son incontinence, plus forte que sa raison et les remontrances des médecins, avait toujours rendu leurs soins et leur art inutiles.

(1) Ce prince ne regardait pas la discrétion en matière de galanterie comme une vertu absolument nécessaire; il se plaisait à s'entretenir avec ses favoris de leurs aventures avec les dames de la cour ou autres, et il était le premier à plaisanter sur les siennes, bonnes ou mauvaises. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Cette dame, en convenant qu'elle était maléficiée, attribuait l'origine de son mal aux débauches continuelles du czar avec des créatures de toute espèce. La raison qu'elle alléguait n'était pas entièrement destituée de vérité et pouvait bien servir à sa justification; car le docteur Arskins, anglais de nation et médecin de ce prince dont il n'ignorait pas les prouesses amoureuses, disait, en parlant de son tempérament et de l'abus qu'il en faisait « qu'il fallait qu'il eût « dans le corps une légion de démons de luxure. » (*Note de l'Auteur.*)

(3) Ce qui peut avoir donné lieu à la supposition que Pierre Ier a été empoisonné par sa seconde femme Catherine, pour prévenir les effets de sa colère et de la vengeance éclatante qu'on était persuadé qu'il méditait contre elle, à cause de ses honteux et scandaleux déportements avec ce sieur Moens de La Croix, c'est que ce prince est mort peu de temps après la découverte de cette intrigue, et qu'on connaissait la czarine Catherine pour une femme assez habile et courageuse pour entreprendre de se défaire promptement, et par quelque voie que ce fût, d'un mari outragé et implacable, dont le ressentiment n'était jamais plus à craindre que quand il le dissimulait. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

La certitude de ce fait détruit tout ce qui a été avancé conjecturalement et faussement par quelques écrivains modernes et mal informés, dont les uns ont fait entendre que ce prince avait été empoisonné, et les autres qu'il était mort d'un gros rhume ou catarrhe causé par le froid excessif qu'il avait enduré le jour des Rois, en assistant à la cérémonie de la bénédiction des Eaux, autrement dite du Jourdain. On ne doit réellement imputer sa mort qu'à un ancien ulcère qu'il avait au col de la vessie, où il survint une inflammation causée par quelques verres d'eau-de-vie que, nonobstant les représentations de ses médecins et de son favori Jaguschinski, il but, moins pour son plaisir que pour animer par son exemple tout le monde dans une fête burlesque qu'il donna sur la fin du mois de janvier, autant pour dissiper les chagrins domestiques dont il était dévoré (1) que pour en dérober la connaissance au public, qu'il ne croyait pas aussi parfaitement instruit qu'il l'était. On appelait cette fête comique *le Conclave*. Le czar, pour plusieurs considérations politiques, l'avait instituée, il y avait quelques années : il se plai-

1 Il venait de convaincre sa femme Catherine d'adultère avec le chambellan Mons de La Croix qu'il avait fait décapiter en place publique pour des crimes supposés que cet homme, quoiqu'il en fût innocent, avait avoués pour couvrir de ce prétexte la véritable cause pour laquelle il savait qu'on voulait le faire périr. On trouverait peu d'hommes aussi beaux et aussi bien faits que l'était celui-là. Toutes ses actions étaient accompagnées d'une grâce naturelle qui ne l'abandonna pas même au moment où il fut décapité, quoiqu'il fût certain qu'on le ferait mourir. Il monta sur l'échafaud et s'y présenta avec toute l'assurance d'un homme qui aurait pu attendre sa grâce, ou qui ne craignait pas la mort; il écouta sa sentence avec un air de sérénité et de sérénité qui fit l'admiration de tous les spectateurs; et après avoir remercié celui qui l'avait lue, il prit à part un prêtre luthérien qu'on lui avait donné pour l'exhorter à la mort, il lui fit présent d'une montre d'or dans laquelle il y avait en émail un portrait de la czarine, et ensuite s'étant approché de l'endroit où était posé le billot sur lequel il devait être décapité, il fit à tout le peuple des révérences à droite et à gauche; il se déshabilla lui-même, s'agenouilla, fit une prière, posa son cou sur le billot, et un instant après il leva la main pour faire signe au bourreau de faire son devoir. On trouva dans la doublure de sa culotte un portrait de la czarine, enrichi de diamants, qu'il avait apparemment caché pendant qu'il était en prison. Il se disait d'extraction française, quoiqu'il fût né à Moscou de père et mère qui passaient pour Allemands. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

sait à la célébrer de temps en temps. Elle consistait à représenter d'une manière grotesque ce qui se passe à Rome dans le conclave lors de l'exaltation du pape. Elle avait deux objets qui se réunissaient en un même point : le premier et le principal était de tourner en ridicule et rendre méprisable aux yeux du public la dignité de patriarche que ce prince avait de fortes raisons d'abolir dans ses états ; l'autre était de donner à ses peuples une idée désavantageuse du papisme et des maximes du clergé romain, tant à cause du rapport que l'autorité du pape avait avec celle du patriarche de Moscovie qu'à cause de la conformité des maximes de l'église romaine avec celles de l'ancien clergé russien, dont ce prince, aussi sensé que hardi, était venu à bout de détruire et de réduire la puissance à de justes bornes, en se faisant chef de son Eglise, et en supprimant (1), en cette qualité, quantité d'anciens usages auxquels il en avait substitué de nouveaux plus convenables à sa politique, et qu'il ne pouvait faire goûter par des peuples ignorants, superstitieux et féroces, qu'en leur inspirant insensiblement du dégoût pour leurs anciennes coutumes. Or, rien ne convenait mieux pour les désabuser adroitement que de leur exposer dans un faux jour quelques traits d'une religion (la romaine) qu'on voulait qu'ils trouvassent ridicule à cause de la ressemblance qu'elle avait avec celle à laquelle leurs pères et eux-mêmes avaient été aussi scrupuleusement que

(1) Après la mort d'Adrien second, le czar supprima dans ses États la dignité de patriarche dont l'autorité était égale, pour ne pas dire supérieure, à celle de l'empereur de Russie. Pierre Ier regardait cette action comme la plus importante, la plus sensée, la plus hardie de son règne ; il n'avait pas tout le tort. On sent le pouvoir que l'esprit de religion mal entendu et la superstition ont sur les peuples dans les États les mieux policés, et le danger qu'il y a de toucher aux moines et aux ecclésiastiques. Un jour que l'on montra au czar un parallèle fait par M. Steele, auteur du *Spectateur anglais*, entre sa majesté czarienne et le défunt roi de France, Louis XIV, où l'auteur donne tout l'avantage à Pierre Ier, empereur de Russie, sans y parler des changements que ce prince avait faits dans son clergé et sa religion ; il répondit : « Ce parallèle n'est pas juste. Louis XIV « a été plus grand que moi en bien des occasions ; mais ce que j'ai fait de plus « que lui, et ce en quoi je lui ai été fort supérieur, c'est que j'ai réduit mon « clergé à la paix et à l'obéissance, au lieu qu'il s'est laissé dompter par le « sien. » (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

sottement attachés, et c'est la raison pour laquelle le czar célébrait le plus souvent qu'il pouvait cette fête dite du Conclave, dont on trouvera ci-dessous la description après un petit préambule nécessaire pour informer le lecteur de ce qui donna en apparence lieu à l'institution de cette fête et cérémonie comique.

Le czar Pierre Ier avait coutume d'entretenir à sa cour un certain nombre de fous ou bouffons par qui il se faisait suivre en quantité d'occasions, moins pour le plaisir qu'il prenait à leurs extravagances que pour la satisfaction qu'il avait de se servir de leur organe pour faire dire aux seigneurs de sa cour, et quelquefois à des ministres étrangers, des vérités amères qui ne conviennent pas dans la bouche d'un souverain. Dans ce nombre de bouffons il y avait un vieux Russien nommé Sosoff, dont tous les mérites se réduisaient à boire excessivement, et tous les services à avoir montré au czar à écrire pendant son enfance. Sa folie, dans laquelle le czar l'entretenait, était de croire qu'un aussi important service que celui-là méritait quelque *titre, dignité et* autorité éclatante qu'il se lassait d'*attendre. Il s'en* plaignit continuellement au czar, qui ayant *coutume* d'écouter et d'applaudir avec un sérieux apparent tous les discours de ses bouffons, flattait souvent celui-ci qu'il ferait pour lui plus qu'il n'avait fait pour personne de son royaume. Un jour que Sosoff, après avoir amplement dîné, pressait le czar de tenir sa parole, ce prince lui répondit : « Ta plainte est juste, mais pour avoir attendu tu ne « perdras rien. Je te fais knes-papa, » c'est-à-dire en français prince-pape. Cet ivrogne n'était pas privé de savoir et de raison au point d'ignorer ce que c'était que le pape. Il le fit connaître en répétant devant tout le monde ce qu'il pouvait en avoir appris par quantité de pasquinades et brochures imprimées en Hollande, d'où elles passent à la cour de Russie, où l'on a la politique de faire des extraits en langue russienne pour les donner toutes les semaines en forme de supplément aux gazettes. On peut juger des impressions que de pareilles lecteurs faisaient dans le cerveau dérangé de ce bouffon par les réponses qu'il fit au czar : Il lui dit : « Tu me fais donc patriarche des Romains, et prince « des princes ; mais tous les étrangers et les Russiens même se

Digitized by Google

« moqueront continuellement de moi ; ils me traiteront d'im-
« posteur et de tyran. — Qu'importe, continua le czar, pourvu
« que tu aies un bon palais, beaucoup d'argent, et des caves tou-
« jours pleines de bière, d'hydronnel, de vin et d'eau-de-vie.
« Tu feras des cardinaux qui seront autant de princes obligés
« d'admirer tout ce que tu diras et d'y obéir. »

Par une réflexion qui n'était pas d'un fou, celui-ci ayant demandé qui est-ce qui lui donnerait ce palais, cet argent et cette eau-de-vie ; « Ce sera moi, lui répondit le czar, et en exécu-
« tion de cette parole je te donne dès à présent un palais »
(qu'il nomma dans l'île de Senac qui est sur la rivière de Néva qu'elle partage en deux bras, et elle fait une partie de la ville de Saint-Pétersbourg, et le palais était dans un quartier appelé le *quartier des Tartares*), « et j'y joins une pension de deux
« mille roubles (dix mille francs monnaie de France) dont je te
« ferai payer les premiers six mois d'avance en t'installant dans
« ta nouvelle dignité » Et en même temps ce prince ordonna qu'on eût à proclamer et à reconnaître Sosoff en qualité de knes-papa.

Cette proclamation et cette reconnaissance se fit le verre à la main, et le czar ayant donné l'exemple, obligea tous ceux qui étaient présents, de boire à la santé du nouveau knes, en allant tour à tour le saluer. A mesure que le monde défilait devant lui, il remerciait chacun en particulier par un verre de vin. On se doute bien que le prétendu patriarche ne se coucha pas sans être bien ivre. Ce n'était pas chose en lui extraordinaire. Le lendemain, le czar, accompagné de toute la cour, magnifiquement habillée, mena ce bouffon en pompe et comme dans une espèce de triomphe au nouveau palais qu'il lui avait donné la veille.

Il y a grande apparence que toutes ces cérémonies comiques faisaient allusion à quelque cérémonie que l'on observe à Rome, et que l'on voulait tourner en dérision, pour se moquer par contre-coup de celles qui s'observaient à l'égard de l'ancien patriarche de Russie.

Il fut reçu à l'entrée du premier vestibule par une demi-douzaine d'autres bouffons, vêtus ridiculement, qui lui présentè-

Digitized by Google

rent sur le pas de la porte un verre d'eau-de-vie, et de là l'introduisirent dans une grande salle qui n'était meublée que de futailles pleines de bière, d'hydromel, vin et eau-de-vie, arrangées les unes contre les autres pour servir de siéges; à l'entrée de cette salle, il fut harangué par une autre troupe de bouffons qui, après lui avoir présenté mille roubles, en monnaie de cuivre, qui font un plus grand volume que ne feraient en liards de France, pour les six premiers mois de son revenu, le firent passer dans une troisième salle où l'on avait préparé un grand repas sur de longues tables, garnies de bancs tout autour pour les convives. Le knes-papa était assis seul au haut bout accommodé en espèce de fauteuil qui imitait assez la niche de certaines revendeuses que l'on voit dans le coin des rues de Paris. On dîna et on but copieusement. Sur la fin du repas on proposa au knes-papa de procéder à la nomination de ses cardinaux. Le czar l'aida beaucoup à trouver des sujets propres pour remplir ces places, ou pour mieux dire, il fit seul cette nomination sous le nom du knes-papa. Il remplit cette feuille du nom de gens de toute sorte de conditions et états, connus la plupart pour aimer la crapule ou par quelque illustre trait d'impertinence. Dans ce catalogue il avait malicieusement inséré plusieurs personnes, moins par rapport à leur inclination pour la débauche, que parce que lui étant suspectes ou secrètement odieuses, il espérait que la boisson portée à l'excès, engagerait les uns à révéler des vérités (1) qu'il lui importait de savoir et expédierait les autres pour l'autre monde (2).

(1) Dans toutes les fêtes que ce prince donnait, il avait coutume, lorsque les esprits commençaient à être échauffés par le vin, de se promener autour des tables et d'écouter tout ce qui s'y disait, et lorsqu'il échappait à quelqu'un des propos qu'il lui était important d'approfondir de sang-froid, il le notait sur ses tablettes pour en faire usage en temps et lieu. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Un homme qui déplaisait au czar, s'étant enivré dans une de ces fêtes, et étant tombé à la renverse, ce prince ordonna qu'on le tirât à l'écart, et pour qu'il s'endormît d'un meilleur somme, qu'on lui fit encore avaler quelque chose d'eau-de-vie, ce qui fut exécuté avec un entonnoir. L'homme est encore à se réveiller. Il n'est pas le seul à qui ce prince ait fait donner de pareils soporatifs.

(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

Comme je n'ai pas entrepris d'entrer ici dans un détail des maximes politiques du czar Pierre-le-Grand, mais seulement de faire une succincte relation de ce qui se passait dans la cérémonie burlesque du Conclave, je reviens aux cardinaux qui furent nommés, auxquels on fit notifier dans leur domicile ordinaire que le knes-papa les ayant promus au cardinalat, ils étaient dans l'obligation indispensable de venir le lendemain lui en faire leurs remercîments dans son palais papal, ce qu'on leur signifiait pour qu'ils ne manquassent pas de s'y trouver. On choisit pour cette invitation quatre hommes extrêmement bègues, accompagnés d'un valet de chambre du czar, qui, après avoir laissé balbutier ces quatre hommes pendant qu'ils faisaient leur compliment, suppléait fort sérieusement à l'intelligence de leurs discours lorsqu'on faisait semblant de n'y rien comprendre.

Tous s'y rendirent à l'heure marquée; aucun d'eux n'avait osé s'en défendre, parce qu'ils savaient que cette invitation de la part du czar était un ordre tacite de ce prince à qui on ne résistait et déplaisait pas en vain. A mesure que chacun de ces cardinaux arrivait, des bouffons, préposés pour les recevoir à l'entrée du palais, les conduisaient à la première antichambre, où l'on leur présentait, de la part du knes-papa, un bonnet de gros drap rouge-brun, fait en forme de calotte, et une ample robe de la même étoffe qu'on leur faisait endosser : après quoi on les conduisait dans la salle dite du consistoire, laquelle n'était meublée que de futailles rangées des quatre côtés pour servir de siéges. Le knes-papa y était placé dans une espèce de trône, appuyé sur des barriques de vin et garni depuis le haut jusqu'au bas de verres et de bouteilles. On introduisait chaque cardinal, à mesure qu'il entrait, jusqu'au pied du trône, pour y faire une profonde inclination à laquelle le knes-papa ne répondait gravement que par un signe de tête et de la main pour faire approcher le cardinal à qui il présentait une coupe pleine d'eau-de-vie, en lui disant : « Révérendissime, ouvre la bouche, avale, et tu diras « de belles choses. » Il paraît que c'est une allusion à la cérémonie que l'on fait à Rome d'ouvrir la bouche aux cardinaux. A peine le cardinal avait-il bu qu'on le faisait passer à droite ou

Digitized by Google

à gauche de la salle et prendre séance sur une des futailles dont elle était garnie.

Cette cérémonie étant finie, on donna le signal pour aller au conclave. Il y avait quelque distance du palais papal à celui où se devait tenir le conclave, quoiqu'ils fussent l'un et l'autre dans la même île. Il fallait, pour se rendre de l'un à l'autre, traverser différentes rues. Les cardinaux firent ce trajet à pied et en procession. Plusieurs tambours battant ouvraient la marche; ils étaient suivis par un grand nombre de traîneaux à la file les uns des autres, chargés de bière, vin, hydromel, eau-de-vie, et provisions de bouche de toute espèce. Immédiatement après marchaient quantité de cuisiniers et marmitons, ayant tous quelque instrument de cuisine avec lequel ils faisaient un horrible charivari. Ceux-ci étaient suivis d'un grand nombre de trompettes et hautbois, cors de chasse, violons et autres instruments de musique. Ensuite venaient les cardinaux en l'habit de cérémonie dont il a été parlé ci-dessus, *marchant deux* à deux, chaque cardinal ayant à *droite et à gauche* deux conclavistes ridiculement habillés. *Le knes-papa*, assis jambe de çà, jambe de là, sur une barrique d'eau-de-vie posée sur un traîneau tiré par quatre bœufs, était environné de toute part par une troupe d'hommes vêtus en cordeliers (1), jacobins, etc., ayant tous les verres et la bouteille à la main : ce groupe terminait la marche. Le Czar, déguisé en shiper ou matelot hollandais, voltigeait, avec un grand nombre de personnes de sa cour, masquées (2) de différentes manières, tantôt sur les ailes, tantôt

(1) L'habit d'un cordelier français qui était alors à Pétersbourg servit de modèle pour faire tous les autres de la même espèce. Ce cordelier s'appelait le Père Cailleau. Il vivait d'une manière tout-à-fait licencieuse : le czar n'en était pas fâché, à cause des impressions qu'une pareille conduite dans un moine de l'église catholique romaine pouvait donner à ses peuples de la religion romaine. Ce prince avait résolu de mettre ce cordelier au nombre de ses cardinaux; mais il en fut détourné par les instantes sollicitations de M. de Campredon, ministre plénipotentiaire à la cour de Russie. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Il ne faut pas donner à ce terme toute l'étendue qu'il a dans la signification française, car quoiqu'il fût ordonné à tous ceux qui étaient de cette fête de venir déguisés, cet ordre, bien loin de s'étendre jusqu'à leur permettre de por-

Digitized by Google

à la tête et à la queue de cette procession. Tout ce cortége étant arrivé, dans l'ordre marqué ci-dessus, au palais où se devait tenir le conclave, on présenta à chaque cardinal, en entrant, un verre d'eau-de-vie, et on l'introduisit dans une salle spacieuse, en forme de galerie, où il y avait autant de couchettes que de cardinaux. Ces couchettes étaient séparées les unes des autres par des ruelles, où l'on avait mis deux futailles sciées par la moitié, dont une était destinée pour le soulagement du corps de chaque conclaviste, et l'autre moitié pour y mettre les provisions de bouche. Après que l'on eut assigné à chaque cardinal sa couchette, il lui fut ordonné de s'y tenir et de ne pas s'en écarter pendant toute la tenue du conclave, qui devait courir jusqu'au moment où, tous les cardinaux se trouvant uniformes dans leurs sentiments sur les questions qui leur seraient proposées de la part du knes-papa, il plairait à l'éminentissime de le rompre.

L'office des conclavistes qu'on avait donnés à chaque cardinal était de l'empêcher de s'éloigner de sa couchette, et de l'exciter à bien manger et surtout à bien boire, et de porter des messages d'un cardinal à l'autre. Ceux qu'on avait chargés de cette commission étaient la plupart de jeunes égrillards qui avaient voyagé. Ils s'acquittèrent si bien de leurs fonctions à tous égards, que plusieurs des cardinaux s'en ressentirent longtemps après, et même quelques-uns moururent au sortir du conclave, non sans soupçon d'avoir été particulièrement recommandés par le Czar, qui venait de temps en temps observer et écouter ce qui se passait et se disait dans la salle. Je viens de dire que ces conclavistes s'acquittèrent parfaitement de leurs fonctions à tous égards, cela doit s'entendre aussi par rapport aux messages qu'ils faisaient d'un cardinal à l'autre. Ils animaient, par des rapports burlesques, ces gens échauffés par le vin, et s'excitaient à se dire d'un lit à l'autre les plus grosses ordures, et à rapporter dans leurs reproches tout ce qu'ils sa-

ter un masque, le leur défendait expressément. Le czar, connaissant le naturel de ses sujets, ne voulut jamais leur permettre l'usage du masque sur le visage. Cette règle n'eut d'exception que pour les ministres des cours étrangères, que l'on distinguait par là dans ces sortes de fêtes. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

vaient de plus offensant, tant les uns contre les autres, que contre leurs familles; et lorsque, dans leur ivresse, il leur échappait quelques particularités dignes d'être sérieusement approfondies, le czar en prenait une note sur ses tablettes et en faisait toujours usage par la suite. Il n'y avait sorte d'indécence qu'on ne commît dans cette assemblée, principalement sur les fins; c'en serait une d'en faire une description : il suffira de dire que cette cérémonie bachique dura trois jours et trois nuits consécutifs, après lesquels on ouvrit les portes du conclave, et l'on reconduisit le knes-papa à son palais avec moins de pompe qu'il n'en était sorti. On fut obligé de le ramener, lui et ses cardinaux, sans connaissance à leurs maisons, et l'on se servit pour cela d'*ysvochiques*, mauvaises voitures, charrettes, traîneaux de louage qu'on trouve sur les places de Moscou et de Saint-Pétersbourg, et dont les gens du commun se servent à peu près de la même manière qu'on se sert de fiacres à Paris, sur lesquelles on les chargea comme on aurait *chargé des bêtes* mortes.

De toutes les questions qui furent agitées dans cette assemblée, tant qu'il y régna un peu d'ordre et quelque apparence de raison, je n'en rapporterai qu'une seule qui suffira pour donner une idée des autres. Un cardinal s'étant plaint que le vin qu'on lui donnait était mauvais, on en fit rapport au knes-papa, qui, après avoir envoyé de couchette en couchette pour recueiller les voix, ordonna que la pièce de vin serait mise à l'index, qu'on s'informerait par quel marchand étranger elle avait été vendue, et qu'il serait amené en plein conclave pour y être enfermé et condamné, en réparation de sa friponnerie, à ne boire d'autre vin que celui qu'il avait vendu, jusqu'à ce qu'il en eût fourni deux pièces du meilleur. Un conclaviste ayant aperçu, dans le nombre des curieux qui s'approchaient de la porte du conclave pour voir ce qui s'y passait, un marchand anglais, à qui il ne voulait pas du bien, le dénonça en affirmant qu'il avait vendu cette barrique de vin : on l'amena au milieu du conclave; il fut accablé d'injures par tous les cardinaux, et on le força, en punition de son crime, à boire plusieurs rasades de son mauvais

Digitized by Google

vin ; mais, comme il s'aperçut que la persécution ne finirait pas jusqu'à ce qu'il eût donné deux barriques de meilleur vin, il en envoya promptement chercher deux de porto, au moyen de quoi il fut mis en liberté.

Pour finir par le sujet qui a donné lieu à la description de cette fête du Conclave, instituée par le czar Pierre Ier, il ne sera pas hors de propos de faire remarquer que c'était pour la troisième fois qu'il la célébrait, lorsqu'enfin il y trouva la mort qu'il avait procurée à tant d'autres.

Depuis ce temps-là, il n'a plus été question de cette fête à la cour de Russie.

Anecdotes de la vie de la czarine Eudoxie Fœderowna, première femme du czar Pierre Ier.

Eudoxie Fœderowna, première femme (1) du czar Pierre (2), surnommé le Grand, fut, sans contredit, la plus malheureuse princesse de son temps. L'histoire la plus reculée fournit peu d'exemples d'une infortune pareille à la sienne, sa vie, depuis qu'elle a été mariée, n'ayant été qu'un tissu d'évènements plus tragiques les uns que les autres. Elle naquit à Moscou le 8 juin 1670. Son père, homme extrêmement riche, était d'une des plus anciennes noblesses du duché de Novogorod, et se nommait Fœdor Abrahamwitz Lapoukin. Elle mérita par sa beauté la

(1) Le czar Pierre Ier a eu deux femmes qui ont vécu en même temps. Eudoxie fut la première; des sujets de mécontentement qu'il prétendait avoir de sa conduite, le déterminèrent à la répudier et à la forcer de se faire religieuse pour pouvoir épouser, pendant la vie de cette première femme, la czarine Catherine, si fameuse dans l'histoire de Russie. (*Note de l'Auteur.*)

(2) C'est le même qui vint en France pendant la régence de M. le duc d'Orléans, c'est-à-dire au commencement du règne de Louis XV : il avait fait des tentatives pour venir sous celui de Louis XIV, qui ne voulut jamais prêter l'oreille aux insinuations qui lui furent faites à cet égard. Louis XIV donna pour raison de son refus qu'un voyage du czar en France ne manquerait pas de causer de l'ombrage à Charles XII, roi de Suède, qui était alors éloigné de ses États et détenu à Bender, auquel on ne voulait pas causer d'inquiétude dans la situation malheureuse où il se trouvait. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

préférence (1) sur plusieurs centaines de filles nobles qui furent proposées et présentées au Czar, lorsque le conseil de ce prince le jugea en état d'être marié. Le choix que le Czar fit d'Eudoxie Fœderowna Lapoukin n'ayant trouvé aucune contradiction, la cérémonie du mariage se fit avec toute la solennité et les formalités requises en Russie (2). Elle eut deux enfants mâles en moins de deux années; l'un, nommé Alexandre, mourut d'une mort naturelle en son bas âge. C'est celui-là que les malintentionnés, qui n'avaient pas oublié l'histoire des Démétrius, voulurent faire revivre sous le règne de la czarine Catherine, qui sut habilement prévenir toutes les suites fâcheuses que cette imposture aurait pu avoir si elle avait témoigné moins de fermeté (3).

L'autre fils se nommait Alexis Petrowitz qui, après avoir été

(1) C'était dans ce temps-là un usage établi en Russie, lorsque le czar était en âge d'être marié, de rassembler dans la grande salle du palais de Moscou les plus belles filles de l'empire avec le czar. Les chefs de ces familles envoyaient de toutes les provinces les leurs à Moscou afin que le prince, après les avoir toutes considérées, fit choix de celle qui lui paraîtrait le plus à son gré. Ce fut dans une pareille assemblée que le czar Pierre Ier, après avoir parcouru tous les rangs d'une infinité de jeunes demoiselles russiennes, rangées en file, se déclara en faveur d'Eudoxie. Il a souvent dit depuis que s'il avait bien connu son caractère, elle n'aurait pas eu la préférence. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Lorsque le czar commença à se dégoûter de sa femme, il fit secrètement consulter tous les théologiens et habiles gens de son royaume pour savoir s'il ne pourrait pas trouver quelque nullité dans son mariage, afin de pouvoir être autorisé à la répudier; mais sur ce qu'on ne lui fit aucune réponse favorable à ses intentions, il répondit qu'ils étaient tous des ignorants, et que s'il avait consulté son affaire à Rome, il y aurait trouvé de plus habiles gens. (*Note de l'Auteur.*)

(3) En l'année 1726 on exécuta, dans la place qui est vis-à-vis de la forteresse de Pétersbourg, deux imposteurs qui se disaient l'un et l'autre le prince Alexandre et avoir été dérobés dès leur enfance à la tyrannie de leur père par la czarine Eudoxie leur mère. Ils avaient, tant l'un que l'autre, beaucoup de ressemblance avec le feu czar Pierre Ier, leur prétendu père. L'un était soldat dans un régiment de garnison du côté de Caran. L'autre était sergent dans un régiment de campagne qui était à Astracan, où les discours de ce sergent touchant sa naissance commençaient à trouver croyance parmi les soldats, et auraient peut-être causé de grands désordres, si le commandant des troupes russiennes en Perse n'eût fait arrêter à temps cet imposteur, et ne l'eût envoyé promptement à Pétersbourg où il fut exécuté avec l'autre. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

marié avec une princesse de la maison de Volfenbuttel, dont il a eu un fils et une fille, fut condamné à mort pour cause de rébellion contre son père, et périt en prison dans sa vingt-neuvième année, quelques heures après qu'on lui eût annoncé sa grâce (1).

La bonne intelligence entre le czar et sa femme ne fut pas de longue durée. La czarine était jalouse, impérieuse, intrigante. Le czar était changeant, de complexion amoureuse, soupçonneux, violent dans ses résolutions, et implacable lorsqu'il avait une fois pris de l'aversion pour quelqu'un. Ce prince, dès la troisième année de son mariage, devint éperdument amoureux d'une jeune et belle demoiselle Anna Moens, née à Moscou (2), de père et mère allemands.

La czarine Eudoxie, après avoir vainement persécuté cette rivale, fit éclater sa jalousie contre son mari, en lui refusant son lit, et en se brouillant avec la czarine douairière, sa belle-mère. Il n'en fallut pas davantage au czar aiguillonné tant par le sieur Lefort, son premier ministre et favori, que par la belle étrangère, dont il était amoureux, pour le déterminer à exécuter, comme il fit, le projet qu'il avait déjà formé *in petto*, de répudier

(1) L'opinion presque générale est que le czarewitz est mort d'une violente révolution que son arrêt de mort et sa grâce, qui lui furent annoncés à quelques heures l'un de l'autre, causèrent dans tous ses sens; mais ceux qui ont une connaissance parfaite de ce qui s'est passé à la cour de Russie en ce temps-là, savent que le czar Pierre Ier, après avoir accordé la grâce à ce fils pour la forme, lui envoya un chirurgien à qui il ordonna de saigner ce prince, en lui disant : « Comme la révolution a été grande, il faut une abondante saignée, et je « commande de lui ouvrir les quatre veines. » Ce qui fut exécuté, le czar étant dans la citadelle de Pétersbourg où cette opération fut faite, suivant ce que bien des gens ont prétendu, devant ses yeux. (*Note de l'Auteur.*)

(2) La jalousie de cette princesse étant d'autant mieux fondée que le czar Pierre Ier aurait infailliblement épousé Anna Moens, si cette étrangère avait sincèrement répondu au violent amour que le czar témoignait avoir pour elle; mais, quoiqu'elle lui accordât ses faveurs, il n'entrait dans sa complaisance aucune tendresse pour ce prince; bien loin de là, l'histoire secrète dit qu'elle avait pour lui une aversion qu'elle n'était pas la maîtresse de dissimuler. Ce prince s'en était aperçu plus d'une fois. C'est pourquoi il l'abandonna quoique avec un très grand regret; mais sa maîtresse, par une suite naturelle de son caractère, parut s'en consoler aisément. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

sa femme, et de la faire enfermer dans un couvent de religieuses où cette malheureuse princesse, ayant été contrainte à prendre l'habit et à faire ses vœux, passa plusieurs années, oubliée de tout le monde, pendant lesquelles son mari, livré à ses passions, changea continuellement de maîtresse, jusqu'à ce que, séduit par les charmes d'une esclave livonienne que le prince Menzikoff lui avait cédée, il se porta non-seulement à l'épouser, mais aussi à faire passer, au préjudice du czarevitz Alexis Pétrowitz, la couronne de Russie sur la tête des enfants qu'il avait de cette esclave devenue czarine et connue depuis sous le nom de Catherîne, avec laquelle il se mit à voyager dans différentes cours de l'Europe (1). Ce procédé du czar indigna contre lui une grande partie de sa famille ainsi que celle de la czarine Eudoxie (2), qui, quoique voilée et cloîtrée, n'était pas tellement morte au monde qu'elle n'eût secrètement une intrigue amoureuse avec un gentilhomme de la province de Rostoff, nommé Kléboff, dont le frère, archevêque de la même province, favorisait la passion, et fomentait autant qu'il pouvait la conspiration que le czarewitz, dans l'absence de son père, tramait pour le déposséder de ses États.

Mais cette conspiration ayant été éventée avant que les conjurés eussent pris les mesures nécessaires pour la mettre en exécution, Pierre Ier revint dans ses états sur les premiers soupçons qu'il en eut, et fit châtier, sans distinction de personnes, tous ceux qui étaient entrés dans ce complot. De ce nombre était la czarine Eudoxie, qui, ayant été convaincue par des lettres de sa main, par des témoins et par sa propre confession non-seule-

(1) Il alla avec elle à Copenhague, à Berlin, à Dresde et à Amsterdam, d'où il voulait l'amener en France lorsqu'il y vint; mais ce dernier voyage ne put avoir son effet à cause des contestations que M. le duc d'Orléans, qui savait toute l'histoire de cette Livonienne, fit naître adroitement, par rapport au cérémonial à observer avec madame la duchesse de Berry, première princesse du sang et petite fille de France. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Outre le czarewitz Alexis Pétrowitz, fils du czar, la sœur de ce monarque entra aussi dans ce complot, et fut condamnée, comme complice, à recevoir cent coups de padogues ou baguettes, qui lui furent appliqués sur les épaules et reins nus, en présence de plusieurs seigneurs et dames de la cour. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

ment du crime de haute trahison, mais aussi d'adultère avec le boyard (1) Kléboff, fut renfermée entre quatre murailles dans la forteresse de Flutzelbourg, après avoir eu la douleur de voir condamner et périr en prison son fils unique Alexis, son frère Abraham Lapoukin, qui eut la tête tranchée dans la grande place de Moscou, et son amant Kléboff, lequel ayant été empalé vif dans la même place pour le crime de trahison, souffrit ce supplice avec un courage héroïque, en justifiant jusqu'à son dernier soupir l'innocence et l'honneur de la czarine Eudoxie, quoiqu'il sût qu'elle s'était reconnue elle-même coupable par une faiblesse naturelle à son sexe, à la vue des tortures qu'on lui préparait pour la forcer à s'avouer coupable (2).

Elle resta dans cette prison depuis l'année 1719 jusqu'au mois de mai 1727, et n'y eut d'autre compagnie et assistance que celle d'une vieille naine qu'on avait enfermée avec elle pour lui préparer à manger et laver son linge, faible secours qui lui fut souvent inutile et même à charge, en ce qu'elle se trouva plusieurs

(1) Le titre de boyard ne se peut interpréter en langue française que par le terme de gentilhomme de la plus ancienne noblesse. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Il est certain que Kléboff a eu une intrigue amoureuse avec la czarine Eudoxie. On le lui a prouvé par des dépositions de témoins et par des lettres interceptées que cette princesse lui avait écrites; mais nonobstant ces preuves, il a toujours nié le fait, et il a eu la constance de ne jamais déposer de la moindre chose à la charge et contre l'honneur de cette princesse, qu'il défendit au milieu de toutes les différentes tortures auxquelles il fut appliqué par ordre et en présence du czar, qui, après avoir fait souffrir pendant six semaines consécutives à ce gentilhomme les plus cruels tourments auxquels sont exposés les criminels dont on veut arracher la confession, poussa en vain la cruauté jusqu'à le faire marcher sur des planches parsemées de pointes de fer pendant qu'il était exposé et empalé aux yeux du public dans la place de Moscou; le czar s'étant approché du patient, et l'ayant conjuré par tout ce que la religion a de plus sacré, de confesser son crime, et de songer qu'il allait paraître devant Dieu, il tourna négligemment la tête vers ce prince, et après l'avoir écouté d'un grand sang froid, il lui répondit d'un ton méprisant : « Il faut que tu sois aussi imbécile que tyran « pour croire que n'ayant rien voulu avouer au milieu des tourments inouis que « tu m'as fait souffrir, j'irai flétrir l'innocence et l'honneur d'une honnête femme « dans le temps que je n'ai plus espérance de vivre. Va, monstre, ajouta-t-il en « lui crachant au visage, retire-toi, et laisse mourir en paix ceux que tu n'as pu y « laisser vivre. » (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

fois obligée de servir à son tour la naine, lorsque les infirmités de cette créature la mettaient hors d'état d'agir. Elle ne trouva d'adoucissement à ses peines qu'après la mort de la czarine, seconde femme de Pierre Ier à qui elle avait succédé et survécu un peu plus de deux ans.

Pierre II, fils du malheureux czarewitz, ayant été appelé à la couronne de Russie par les intrigues de Menzikoff et de la cour de Vienne, Eudoxie, grand'mère de ce jeune monarque, fut tirée de sa prison où elle ne perdit pas son esprit impérieux et intrigant, car à peine en fut-elle sortie, qu'elle fit des menées pour se faire dévoiler et relever de ses vœux, dans l'espérance d'être déclarée régente, ou, du moins, d'avoir la plus grande part à l'administration des affaires pendant la minorité de son fils. Mais les ministres de ce jeune prince, qui connaissaient l'ambition et l'inquiétude de cette femme, y mirent si bon ordre qu'ils l'obligèrent à conserver son état de religieuse et à faire sa demeure dans un couvent de Moscou, d'où elle ne pouvait sortir que de temps à autre pour faire des visites de cérémonie à son petit-fils. On lui avait assigné pour sa dépense une pension de soixante mille roubles qui lui fut payée fort exactement jusqu'à sa mort. Elle n'en jouit pas long-temps, car Pierre II, son petit-fils, ayant été attaqué de la petite vérole, il en mourut (1) au commencement de la troisième année de son règne. Elle survécut peu à la douleur que lui causa la perte de ce petit-fils. Elle parut plus sensible à ce malheur qu'à toutes les disgrâces passées, et elle tomba dans une maladie de langueur, dont elle mourut, le 10 septembre 1731 (2).

(1) On a fait courir le bruit dans les pays étrangers que ce jeune prince est mort empoisonné. Cela est absolument faux. Il a été exposé pendant quinze jours après sa mort sur un lit de parade à visage découvert. On laissait à tout le monde la liberté de le voir, et tout le peuple de Moscou a été convaincu par les pustules dont les mains et le visage de ce prince étaient couverts, qu'il est mort de la petite vérole. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Elle a été inhumée sans beaucoup de cérémonie, dans le monastère où elle est morte, et non dans le lieu de la sépulture ordinaire des czars et czarines.

(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

STRÉLITZ.

Révolte et destruction des strélitz en Russie, sous le règne du czar Pierre Ier.

Pour donner en peu de mots une juste idée de ce qu'étaient les strélitz en Russie, il suffira de dire qu'ils composaient un corps d'infanterie réglée semblable en tout à celui des janissaires en Turquie : même discipline, mêmes priviléges, même esprit de mutinerie et de sédition.

Ce parallèle fait connaître que le corps des strélitz était formidable aux czars mêmes, qui, forcés de dissimuler leur ressentiment dans quantité d'occasions où cette milice insolente donnait atteinte à leur autorité, pratiquaient envers elle la maxime des souverains qui ne peuvent châtier sans risques, c'est-à-dire, pour ne pas montrer l'impuissance où ils étaient de ranger à leur devoir ces mutins, ils faisaient semblant de trouver de l'équité dans les motifs de leurs révoltes, lorsque, sous prétexte de demander la réforme des abus, ils demandaient la déposition, l'éloignement ou la tête des ministres ou des favoris de ces princes.

On ferait un volume considérable des troubles que les strélitz ont excités en différents temps dans l'empire de Russie ; comme on n'entreprend pas ici de les décrire, mais seulement de donner un crayon rapide de la fin tragique de ces rebelles, on se contentera de dire que, sous le règne de Pierre Ier qui ne put s'affranchir de leur tutelle qu'en les exterminant entièrement, ils eurent part à toutes les conspirations formées contre ce prince ; qu'ils se révoltèrent cinq fois, qu'ils commirent des désordres et des massacres infinis dans la ville de Moscou, et poussèrent, dans une de ces occasions, la barbarie jusqu'au point d'assassiner, dans le palais, et aux pieds du jeune monarque, son premier ministre Artémidor Mathenoff, que ni les prières ni les larmes de son maître ne purent arracher à la fureur de ces séditieux.

Digitized by Google

Il est aisé de comprendre les impressions qu'un pareil attentat fit sur l'esprit du czar Pierre Ier : quoiqu'il ne fût alors âgé que de dix ans, il avait néanmoins assez de jugement pour sentir la nécessité de les dissimuler, en attendant des conjonctures et occasions favorables pour faire éclater avec sûreté sa justice et sa vengeance. Il fut prudemment guidé dans ses intentions secrètes à cet égard par les conseils des gens sensés en qui un discernement précoce lui avait fait placer sa confiance, et dans le nombre desquels il admettait un officier étranger nommé Lefort, qui, sous prétexte de le divertir par des jeux innocents en apparence, avait insensiblement ramassé autour de ce jeune prince des officiers étrangers en assez grand nombre pour en former une compagnie qui, paraissant moins faite pour veiller à la sûreté du czar que pour lui procurer de l'amusement, ne causait aucun ombrage à la nation russienne. M. Lefort, dont le but principal en cherchant à divertir ce prince, était de l'instruire dans l'art de régner et dans celui de la guerre, faisait souvent exercer cette compagnie en présence de Pierre, qui y prit tant de goût qu'il voulut lui-même y être incorporé, et commencer, en y entrant, par les plus bas emplois, tels que sont ceux de tambour, soldat, caporal, etc., afin d'apprendre par sa propre expérience les devoirs d'un homme de guerre dans tous ses différents états. C'était une récréation pour les seigneurs et bourgeois de Moscou de voir le czar, dans l'uniforme de ces étrangers, faire avec eux l'exercice à leur manière.

La curiosité attirait à ce spectacle les strélitz mêmes qui, sans considérer qu'on élevait sur ce faible commencement l'instrument de leur perte, témoignaient y prendre autant de plaisir que les autres : ils n'ouvrirent pas même les yeux sur cette manœuvre, lorsque le czar, après avoir passé par tous les grades inférieurs, fut parvenu à celui de capitaine de cette compagnie indépendante de leur corps. Elle s'accrut d'un bataillon, quelque temps après de deux, et successivement de trois et quatre, dans lesquels plusieurs gentilshommes russiens, dont les familles maltraitées par les strélitz avaient une aversion naturelle pour cette soldatesque, souhaitèrent d'être incorporés et le furent en effet :

Digitized by Google

leur exemple fut bientôt suivi par un plus grand nombre de leurs compatriotes, de manière que, dans le cours de sept ou huit années, les troupes mises sur le pied étranger se trouvèrent imperceptiblement augmentées jusqu'à douze mille hommes, qui restèrent à Moscou pour la garde de cette ville, pendant que les strélitz, occupés à la guerre que la Russie avait contre les Turcs, furent dispersés et retenus sur les frontières.

A mesure que les troupes étrangères se multipliaient dans l'empire du czar, le corps des strélitz diminuait, tant par le soin que l'on prenait de les exposer sans ménagement dans les occasions périlleuses, que par celui qu'on avait de fermer les yeux sur l'avarice de leurs commandants et officiers que l'on ne forçait pas à remplacer les morts, dont la solde tournait à leur profit.

Cette milice, qui était dans les commencements de trente-cinq à quarante mille hommes, se trouva en peu d'années réduite à dix-sept, au moyen de quoi le czar se trouva dans les premiers temps de sa majorité en état d'opposer aux strélitz une nouvelle milice capable de les mettre à la raison, s'ils entreprenaient de remuer.

A peine se crut-il en sûreté de ce côté-là, qu'il exécuta le dessein qu'il formait depuis long-temps d'aller voyager dans les pays étrangers, pour y examiner par lui-même ce qu'il avait entendu raconter touchant leurs mœurs, leur politique, leur commerce et leurs richesses. Content des observations qu'il avait faites en différents États, il se disposait à passer en Italie, et il était en chemin pour cette contrée lorsqu'il apprit que les strélitz, animés par les émissaires secrets de la princesse Sophie, sa sœur, qui voulait profiter de son absence pour s'emparer de la couronne, avaient quitté sans ordre les garnisons d'hiver qu'on leur avait assignées en Ukraine, et venaient à Moscou pour s'en rendre les maîtres.

Cette nouvelle l'obligea d'interrompre le cours de ses voyages pour repasser en toute diligence dans ses États, dont il prit la route avec une suite de très peu de personnes. Il arriva à Moscou sans y être attendu, et trouva toutes choses pacifiées par la prudence du général Gordon, commandant des troupes étran-

Digitized by Google

gères, lequel, sur l'avis qu'il avait eu que les strélitz, pour faire plus de diligence et ne se pas incommoder les uns les autres dans leurs marches, s'étaient divisés en deux corps qui avaient pris différentes routes, se mit à la tête de douze mille étrangers ou réputés tels, avec lesquels il alla au-devant du premier de ces détachements, composé de dix mille hommes, qu'il surprit, battit, et dont il fit un tel carnage que sept mille restèrent sur la place, et les trois mille autres dispersés se sauvèrent dans différentes provinces.

M. Gordon, bien loin de se tranquilliser après l'avantage qu'il venait de remporter sur le premier des deux détachements, marcha, sans perdre de temps, au second composé de sept mille hommes qui, ayant été informés de la défaite de leurs camarades, s'étaient retranchés dans une île environnée de marais; il les y enveloppa et les contraignit de mettre les armes bas. A peine furent-ils désarmés qu'on les décima. Ceux sur qui le sort tomba furent arquebusés sur-le-champ, *et les autres* amenés prisonniers à Moscou, *où ils entraient* par une porte dans le temps que le czar, d'un autre côté, y arrivait des pays étrangers.

Ce prince trouva que l'exécution militaire faite par le général Gordon était un châtiment trop honorable et trop peu proportionné aux forfaits présents et passés des strélitz ; il voulut que leur procès leur fût fait dans les formes comme à des voleurs et assassins, et qu'ils fussent punis comme tels. Et, en effet, après les avoir tirés des différentes prisons où ils avaient été dispersés et enfermés en arrivant à Moscou, on les assembla au nombre de sept mille dans un lieu environné de palissades, où l'on lut leur sentence, qui condamnait deux mille d'entre eux à être pendus, et les cinq mille autres à être décapités, ce qui fut exécuté dans un seul jour de la manière suivante :

On les faisait sortir dix à dix de l'enceinte palissadée dont on vient de parler, dans une plaine où l'on avait dressé des gibets pour y pendre deux mille hommes, qui y furent attachés par dizaine en présence du czar, qui les comptait, et de tous les seigneurs de la cour qu'il avait mandés auprès de lui pour être

Digitized by Google

témoins de cette exécution, à laquelle il voulut que les soldats de sa garde, en guise de bourreaux, prêtassent, comme ils firent, leur ministère.

Après l'exécution de ces deux mille strélitz, on procéda à celle des cinq mille qui devaient être décapités; ils furent, ainsi que leurs camarades, tirés dix à dix de l'enceinte où ils étaient renfermés, et de la conduits dans la plaine, où, vis-à-vis des gibets, on avait arrangé des poutrelles en assez grand nombre pour servir de billots à ces cinq mille coupables; à mesure qu'ils arrivaient, on les faisait arranger, coucher de leur long, et poser par cinquantaine le col sur les billots, après quoi l'on décapitait toute la file. Le czar ne se contenta pas de se servir pour cette exécution des seuls soldats de sa garde; armé lui-même d'une hache, il commença par couper de sa propre main la tête d'une centaine de ces malheureux, après quoi, ayant distribué des haches à tous les princes, seigneurs et officiers de sa suite, il leur ordonna de suivre son exemple.

Nul de ces seigneurs, parmi lesquels étaient le grand-amiral Aproxin, le grand-chancelier, le prince Menzicoff, Dolgorouki, etc., etc., ne fut assez osé pour désobéir. Le caractère du czar leur était trop connu pour ignorer qu'en témoignant la moindre répugnance dans cette occasion, il y allait de leur vie, et qu'il les aurait confondus avec les rebelles.

Les têtes de tous ceux qui furent exécutés furent transportées dans des tombereaux à la ville, et mises sur des pieux de fer scellés dans les créneaux de murailles de Moscou, où elles ont été exposées tant que ce prince a vécu.

Quant aux chefs de ces strélitz, ils furent pendus aux murailles de la ville, en face et à la hauteur de la fenêtre grillée par où la princesse Sophie recevait le jour dans sa prison, spectacle qu'elle eut toujours devant les yeux pendant cinq ou six ans qu'elle a survécu à ces malheureux.

Il ne me reste plus qu'à rendre compte du sort de ceux qui, ayant pris la fuite après avoir été défaits par le général Gordon, s'étaient dispersés. De tous côtés il fut défendu, sur peine de la vie, dans toute l'étendue de l'empire russien, non-seulement de

Digitized by Google

leur donner retraite dans les maisons, mais même de leur fournir le moindre aliment, pas même de l'eau.

Les femmes et les enfants de ces strélitz furent transportés dans des lieux déserts et incultes où on leur assigna pour retraite une certaine quantité de terrain limité, avec défense à eux et à leurs descendants d'en jamais sortir.

On érigea sur tous les grands chemins des pyramides de pierre sur lesquelles on grava la relation de leurs crimes et leur arrêt de mort, afin d'en conserver la mémoire, et pour la rendre odieuse à la postérité.

REMARQUES.

Le baron Huisson, qui, sous le nom emprunté et imaginaire du baron Ivan Nestesuranoy a donné au public un livre intitulé *Mémoires pour servir à l'histoire de Pierre-le-Grand*, a passé si légèrement sur cet article des strélitz qu'on peut le traiter à cet égard d'historien infidèle et gagé, comme il est vrai qu'il l'était par ce prince pour écrire ses actions. Cet auteur a fait tout ce qu'il a pu pour insinuer que c'est à tort que cette exécution a attiré à son héros le nom de barbare. Je conviendrai avec lui que tout homme qui aurait une connaissance parfaite des exécrations que les strélitz avaient commises ne trouvera que de la justice dans l'acte de sévérité de ce prince à leur égard; mais il ne pourra le disculper de barbarie quand il le considérera assouvissant sa vengeance, la hache à la main, dans le sang de ces criminels. Aussi le baron Huisson a-t-il jugé à propos dans ce qu'il a dit d'user de retenue sur cet article, ainsi que sur quantité d'autres qui lui méritent à bon droit le titre d'historien partial et fautif; car il n'ignorait pas ces circonstances, ainsi qu'il en est convenu avec moi un jour que j'étais entré avec lui en explication sur l'ouvrage qu'il avait donné au public; ce que je fis avec d'autant plus de facilité, que j'avais, pour soutenir le reproche que je lui faisais, deux témoins qui étaient à la suite du czar le jour de cette exécution, et qui lui soutinrent qu'ils avaient

Digitized by Google

été forcés de décapiter plusieurs de ces strélitz. C'est sur le récit que j'en ai entendu faire à ces deux témoins que j'ai écrit la relation ci-dessus: l'un était Français réfugié, et se nommait Avay, il avait accompagné le czar en qualité de son chirurgien dans ses voyages; l'autre était officier dans le régiment des gardes de Prebajeuski; il était, lors de l'exécution, *dacgik* du czar : les fonctions de cet office sont les mêmes que celles de premier valet de chambre dans les autres cours; elles ont aussi quelque chose de commun avec celles de gentilshomme ordinaire.

Puisque j'ai tant fait dans la remarque ci-dessus que d'entrer en matière sur les mémoires donnés au public par le baron Huisson, il ne sera pas hors de propos d'ajouter à ce que j'en ai dit un petit mot de critique : c'est que M. le baron, homme allemand de nation, ne possédant pas assez parfaitement la langue française pour écrire en cet idiome sans donner à ses expressions et phrases un tour tudesque et germanique, l'imprimeur hollandais qui a entrepris la seconde édition de ces *Mémoires* a jugé à propos de les faire mettre dans un français plus épuré par un écrivain de cette nation réfugié en Hollande, lequel écrivain a le mérite de surpasser dans sa diction l'auteur dont il s'est mis en tête de réformer le langage. Mais, par malheur, en voulant réformer son original, il ne s'est pas embarrassé de vérifier si les faits cités par son auteur étaient justes et exacts dans toutes les circonstances rapportées par lui, et au lieu d'y ajouter quantité de particularités qui y manquent et qui ont été passées à dessein sous silence dans l'orginal, il s'est contenté de nous rendre imparfaitement les idées du baron Huisson avec un style plus fleuri, qui renchérit sur la flatterie déjà trop outrée dans l'original, et qui pis est, en voulant donner un meilleur arrangement et des liaisons aux faits rapportés dans ces mémoires, l'éditeur les a tellement embrouillés les uns dans les autres, qu'il est presque impossible d'en distinguer l'ordre chronologique. Quant aux augmentations qu'il prétend y avoir faites, elles ne lui ont coûté d'autres peines que celles de copier quelques pièces assez mal traduites du prussien en français, lesquelles avaient

Digitized by Google

été insérées dans quantité de journaux d'Allemagne et dans le *Mercure de France*. Telles sont celles qui concernent le procès fait au czarewitz dont il aurait mieux fait de nous développer les intrigues en nous donnant une notion de celles qu'il y avait en ce temps-là à la cour du czar Pierre Ier, dont il nous donnait les mémoires, qui, quoique plus amples et écrits en plus élégant français, ne valent pas mieux que la première édition, qui ne mérite pas elle-même que les gens au fait de l'histoire de Russie en fassent cas.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

MÉLANGES.

Un article (*Bibliographie*) inséré dans le dernier numéro, a donné lieu à la correspondance suivante :

A M. Taschereau, directeur de la REVUE RÉTROSPECTIVE.

19 mai 1838.

Monsieur,

Vous avez cru devoir insérer, dans votre dernier numéro de la *Revue rétrospective*, un article fort injurieux sur moi, d'après ce que l'on m'en a dit. J'ai remis à le lire jusqu'au moment où je saurais positivement quel en est l'auteur. Je ne me plains pas de vous, Monsieur; mais je crois pouvoir espérer, si l'on ne vous a pas recommandé une discrétion absolue, que vous jugerez convenable de répondre au désir que je vous exprime de savoir à qui je suis redevable de cet article. Si vous croyez devoir garder le silence, vous me permettrez de penser que vous en prenez la responsabilité morale, et dès lors je le lirai, persuadé que j'en puis connaître l'auteur.

J'ai l'honneur, Monsieur, d'être bien parfaitement votre très humble serviteur. P. PARIS.

A M. P. Paris,

20 mai 1838.

Monsieur,

Je regrette beaucoup que vous n'ayez pas lu l'article communiqué inséré dans le numéro du 31 mars de la *Revue rétrospective*.

Digitized by Google

Votre tact, plus sûr que la sollicitude inquiète des amis qui vous en ont parlé, vous eût fait reconnaître certainement qu'il ne serait pas de bon goût de regarder comme *injurieux* un article qui tend uniquement à démontrer que votre dernière publication n'est pas irréprochable, et que vos titres à l'Institut peuvent être contestés.

Vous me faites l'honneur de me dire, Monsieur, que vous remettez à le lire jusqu'à ce que vous sachiez positivement quel en est l'auteur. Moi, de mon côté, Monsieur, je remets, jusqu'au moment où vous aurez porté sur cette critique le même jugement que les personnes qui vous en ont parlé, à vous faire connaître si je suis disposé à satisfaire votre curiosité. Je dois ajouter, toutefois, que dès à présent je vous prie de me regarder comme acceptant bien entière une responsabilité que je n'entends partager avec personne.

Veuillez agréer, Monsieur, mes compliments les plus empressés.

J. TASCHEREAU.

A M. Taschereau.

Dimanche, 20 mai 1838.

Monsieur,

Un mot encore, et ce sera le dernier. En m'adressant à vous, éditeur de la *Revue rétrospective*, mon intention était de savoir si l'auteur de l'article dont on m'avait parlé désirait garder l'anonyme ou le pseudonyme. Votre reponse ne me permet plus d'en douter, et n'ajoute rien par conséquent à l'impatience que j'ai de lire ce que l'on a dit de mon travail sur *les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*. C'est dans la préface de chaque volume que j'ai pris le parti de reproduire dans leur intégrité les reproches que l'on aurait faits aux précédents, et d'en contester autant que possible la force et la justesse. L'impression de ce troisième volume n'est pas encore commencée, vous voyez donc que rien ne me presse.

Digitized by Google

Vous voulez bien me rappeler dans votre lettre l'insuffisance de mes titres académiques. Il se peut, en effet, que cette élection ait porté la stupeur dans l'univers; toutefois cela est fort douteux, et, dans tous les cas, c'est une histoire dejà quelque peu vieille. Si vos travaux, Monsieur, vous appellent un jour à l'une des places que vous me reprochez de remplir sans justice, il ne m'arrivera pas d'en faire un sujet de blâme pour l'Institut, et de contester l'excellence d'un pareil choix; surtout je ne m'en plaindrai pas après onze mois d'intervalle. Ce que nous avons tous les deux de mieux à faire, c'est vous d'ajouter à vos titres, et moi de fortifier ceux qu'on avait bien voulu me reconnaître. Voilà tout ce que je puis répondre à votre lettre et personnellement à vous, Monsieur, dont il m'était une seule fois arrivé jusqu'à présent d'écrire le nom, en l'accompagnant de quelques mots de compliment dont personne du moins n'a pu jamais contester la convenance.

Je demeure, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

P. Paris.

Cette correspondance paraîtra peut-être tourner un peu court, et cette dernière lettre est la conclusion bien pacifique de prémisses bien menaçantes.

M. Paulin Paris nous donne rendez-vous à la préface de son troisième volume : c'est un champ-clos comme un autre, plus clos qu'un autre.

Maintenant, pour satisfaire sa curiosité, nous croyons pouvoir, sinon lui nommer l'auteur de l'article, du moins le lui désigner par quelques traits qui le lui feront sans doute aisément reconnaître :

C'est un homme de savoir ;

C'est un homme de courage ;

Il lit toutes les publications de M. Paulin Paris.

J. T.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

N° I.

Pages.

Henri IV et la Ligue. 5

Correspondance de Nivelle de La Chaussée, adressée à M. Sablier. 17

Journal d'Abdurrahman Gabarti, pendant l'occupation française en Égypte. (*Suite.*) 40

Conspiration de Salcède. — 1582. 81

Origine des fêtes de village. 88

Mélanges. — Lettre de Saint-Réal. — Lettre du comte Dubarry, *dit le Roué.*—Lettre du duc de Cadore au grand chancelier de la *Légion-d'Honneur.* 92

N° II.

Lettres de Marguerite de Valois a Henri IV. 97

Condamnation d'une Dame noble, au xve siècle, pour complicité dans l'assassinat de son mari, adultère et vol. 130

Journal d'Abdurrahman Gabarti, pendant l'occupation française en Égypte. (*Suite.*) 138

Documents sur la dernière expédition et la mort de Murat. 173

Lettre a l'abbé de Pure. 185

Mélanges. — La Comédie *Française et l'Hôtel* de Bourgogne.—Projet de requête à *Louis XIV.—Lettre* de La Harpe au maréchal de Duras. 189

N° III.

Voyage du comte d'Artois a Gibraltar. 1782. 193

Lettre de Marguerite de Valois a Henri IV. (*Suite.*) 221

Journal d'Abdurrahman Gabarti, pendant l'occupation française en Egypte. (*Fin.*) 248

Bibliographie. — Les manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglais, hollandais, italiens, espagnols, de la même collection, par M. Paulin Paris, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. 275

Mélanges. — Exposé des moyens par lesquels les cendres du cœur de Henri-le-Grand ont été recueillies. — Discours sur la franc-maçonnerie, par Levasseur (de la Sarthe).—Lettre d'Alexandre Lameth *à M.* David, membre de l'Institut. 281

N° IV.

Voyage du comte d'Artois a Gibraltar. (*Suite.*) 289

Lettre de Marguerite de Valois a Henri IV. (*Fin.*) 324

Mémoires anecdotiques de la cour de Russie sous le règne du czar Pierre Ier. 351

Mélanges. — Correspondance avec M. Paulin Paris. 381

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google